

PROPOSITION DE COMMUNICATION AU COLLOQUE AISRE - ASRDLF 2010

LES TIC COMME SUBSTITUT AU FACE A FACE : LE ROLE DES PROXIMITES SPATIALE ET RELATIONNELLE

Coordonnées des auteurs :

- Anne Aguiléra, Université Paris Est, Laboratoire Ville Mobilité Transport (LVMT),
6-8 Avenue Blaise Pascal, Champs sur Marne, F-77455 Marne la Vallée Cedex 2;
Tel : 01 64 15 21 02 ;
aguilera@inrets.fr
- Virginie Lethiais, Telecom Bretagne, CREM,
Technopole Brest Iroise, CS 83818, 29232 Brest Cedex 3 ;
Tel : 02 29 00 14 31
virginie.lethiais@telecom-bretagne.eu

Résumé et objectif de la communication :

Cette communication fait partie d'un travail de plus grande envergure qui s'appuie principalement sur des travaux empiriques. L'objectif est de déterminer d'une part si les TIC peuvent se substituer aux relations de face à face dans les relations de coopération entre les entreprises, et ainsi contribuer à les libérer de la contrainte de proximité géographique, d'autre part d'identifier les facteurs qui favorisent - ou à l'inverse limitent - cette substitution.

Dans un premier temps, nous cherchons à vérifier les effets de substitution et de complémentarité qui existent entre les différents moyens de communication. Le développement de technologies avancées, toujours plus proches du face à face (comme la visioconférence, voire certains outils de travail collaboratif), pourrait se traduire par la réduction des rencontres physiques ou au moins leur « spécialisation » sur certains types d'interactions, notamment les plus complexes (Charlot et Duranton, 2006). Les outils plus traditionnels pourraient à l'inverse voir leur utilisation se développer en accompagnement de l'appropriation des TIC avancées, passant ainsi à un rôle de « support ».

Une étude empirique menée en 2006 nous a déjà permis de mettre en évidence un effet de complémentarité entre les modes de communication traditionnels (courrier, fax et téléphone) et le face à face mais un effet de substitution entre les modes de communication traditionnels et les TIC avancés (messagerie électronique, visioconférence et outils de travail collaboratifs, ...). Elle ne nous a cependant pas permis de conclure de façon globale sur le lien entre les TIC et les rencontres physiques (Aguiléra et Lethiais, 2006), ce que doit nous permettre de faire cette nouvelle étude qui porte en outre sur un échantillon beaucoup plus large de relations de coopération.

Dans un second temps, nous nous interrogeons en effet sur les facteurs qui facilitent l'utilisation de ces technologies comme substitut aux rencontres physiques. Notre hypothèse est que la nature des connaissances échangées (tacites *versus* codifiables (Guillain, 2000)) n'est pas le seul facteur en cause ; la distance géographique entre les interlocuteurs, ainsi leur proximité « relationnelle », définie comme le fait que les interlocuteurs se connaissent avant

le début de la relation et la confiance qu'ils se font, constituent des déterminants importants. Enfin la disponibilité, la maîtrise ainsi que la compatibilité des équipements technologiques entre les interlocuteurs est susceptible de constituer un paramètre important.

La distance géographique détermine en effet directement les coûts (monétaires mais aussi psychologiques) d'accès aux interlocuteurs : plus la distance est grande plus les interlocuteurs pourraient être amenés à rechercher des solutions de communication à distance et à réduire les interactions en face à face afin de limiter leur mobilité. Inversement la part relative du face à face pourrait être plus importante entre des interlocuteurs localisés à proximité, indépendamment de la nature des connaissances (Rallet et Burmeister, 2002). Outre la proximité géographique, la proximité dite « relationnelle » est parfois évoquée comme un facteur important dans le choix du mode de communication avec ses partenaires. La connaissance et la confiance réciproque des interlocuteurs (Handy, 1995), mais aussi le partage d'un langage commun seraient des paramètres importants pour expliquer la part relative du face à face et des TIC dans une relation donnée. En effet, ces facteurs rendent plus faciles et aussi plus efficaces les interactions à distance (Gallié et Guichard, 2005). A l'opposé, si les interlocuteurs se connaissent mal, ils vont avoir besoin de plus de rencontres physiques, notamment au début de la relation, pour construire la confiance ou encore bâtir des règles communes de fonctionnement (Gallaud et Torre, 2005). En comparant les modes de communication au sein de plusieurs projets d'innovation impliquant des interlocuteurs localisés à distance, J. Hildrum (2007) constate que la présence de membres ayant la confiance des autres membres pour assurer le rôle de médiateur dans la transmission des connaissances diminue la part relative des rencontres physiques. Dans cette même optique, nous cherchons à mesurer le rôle de la proximité relationnelle dans le choix du mode de communication, et plus particulièrement dans l'utilisation des TIC comme substitut aux rencontres physiques.

Enfin, le niveau d'appropriation des TIC dans l'entreprise ainsi que leur maîtrise est susceptible d'influencer leur utilisation effective. La compatibilité des technologies entre les deux entreprises qui communiquent doit également être intégrée à l'analyse.

Sessions visées :

- E8 : TIC et organisation du territoire
- B3 : Accessibilité, mobilité, transport et communication

Originalité du sujet :

L'originalité de ce travail repose sur la qualité des données recueillies. Notre participation au questionnaire nous a permis d'y intégrer des questions spécifiques à notre problématique, et surtout d'interroger les entreprises sur une relation de coopération précise. Nous disposons ainsi de mesures d'usages des TIC dans le cadre d'une relation de coopération particulière et de nombreuses caractéristiques de cette relation, notamment en termes de proximités (géographique, relationnelle) avec le partenaire, de compatibilité des technologies de communication disponibles ainsi que, pour l'entreprise enquêtée, d'éléments sur le niveau d'adoption et de maîtrise des TIC.

La méthode :

Nous avons introduit dans le questionnaire Marsouin¹ « Entreprises et TIC » réalisé en 2008 auprès de 2000 PME bretonnes un volet de questions portant sur les relations inter entreprises. Nous les avons en particulier interrogées sur l'importance et la fréquence des moyens de communication utilisés avec le principal partenaire et sur la nature de leur relation. La proximité relationnelle est mesurée par la connaissance du partenaire, le degré de confiance qui lui est accordé, l'antériorité de la relation de coopération et la présence d'un code ou langage commun. Un premier modèle économétrique nous permettra de tester les effets de complémentarité et de substitution entre les différents outils utilisés par les entreprises dans leurs relations de coopération. Un second modèle nous permettra de tester l'influence des variables de distance géographique, de niveau d'appropriation des TIC, de compatibilité des équipements technologiques et de « proximité relationnelle » sur les fréquences d'utilisation des différents outils de communication : le face à face, le téléphone, le courrier / fax, la messagerie électronique et les technologies « avancées » (visioconférence, outils de gestion des tâches, outils de travail collaboratif, ...), ainsi que sur les fréquences relatives.

Résultats attendus :

Ce travail nous permettra, en premier lieu, de mesurer, sur un échantillon de 1600 entreprises les effets de complémentarité et de substitution qui existent entre les différents modes de communication utilisés dans les relations inter entreprises, et en particulier d'identifier les outils TIC qui se substituent aux relations de face à face.

En second lieu, nous validerons empiriquement l'hypothèse de l'importance de la distance spatiale, le degré d'appropriation des TIC et la proximité relationnelle dans le choix d'un mode de communication et donc dans la possibilité de substituer des communications à distance aux rencontres physiques.

Références :

AGUILERA, A., LETHIAIS, V., 2008, Les relations de coopérations inter-entreprises : TIC *versus* face à face, Colloque ASRDLF, Rimouski, Août 2008.

CHARLOT S., DURANTON G., 2006, « Cities and workplace communication. Some quantitative french evidence », *Urban Studies*, vol. 43, n°8, pp.1365-1394.

GALLAUD, D. AND TORRE, A., 2005, "Geographical proximity and the diffusion of knowledge: The case of SMEs in biotechnology", in FUCHS G., SHAPIRA P. AND KOCH A. (eds), *Rethinking Regional Innovation*, Dordrecht: Kluwer.

GALLIE E.P., 2003, « Une grille d'analyse de l'usage des TIC dans les différentes étapes de la coopération technologique », *Sciences de la Société*, n°59.

GALLIE, E.P. AND GUICHARD R., 2005, "Do collaboratories mean the end of face to face interactions? An evidence from the ISEE Project », *Economics of Innovation and New Technology*, vol. 14, n°7, pp. 517-532.

GUILLAIN R., 2000, *Villes et échanges d'information*, Thèse en sciences économiques, Université de Bourgogne.

¹ Môle armoricain de recherche sur la société de l'information et les usages d'Internet.

HANDY, C., 1995, “Trust and Virtual Organization”, *Harvard Business Review*, vol. 73, n°3, pp. 40-50.

KAUFMANN A., LEHNER P., TÖDTLING F., 2003, “Effects of the Internet on the spatial structure of innovation networks”, *Information Economics and Policy*, vol. 15, n°3, pp. 402-424.

RALLET A., BURMEISTER A., 2002. *Recherche sur la complémentarité des télécommunications et des transports et ses effets sur la localisation des activités et la mobilité des personnes*, rapport pour la DRAST, octobre.

Colloque ASRDLF – AISRe « Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale »

Proposition de communication

Titre

Recompositions urbaines et mobilité domicile-travail

Résumé et objectif

Cette communication fait suite à une série de travaux sur les évolutions des formes urbaines, et en particulier le processus de multipolarisation des emplois, et leurs liens avec la mobilité domicile-travail (Aguiléra et Mignot, 2010 ; Mignot et al., 2009).

Deux principaux résultats avaient été établis sur plusieurs villes françaises à partir des données des recensements de 1990 et 1999. Le premier résultat est que, contrairement à une hypothèse courante, la suburbanisation et la multipolarisation des emplois ne s'accompagnent pas d'une baisse de la distance au travail ni de l'usage de la voiture. On observe une évolution inverse, qui est également vérifiée dans des villes nord-américaines (Barbonne et al., 2008 ; Cervero et Wu, 1998). Le second résultat porte sur l'influence de la forme prise par la multipolarisation des emplois sur les caractéristiques de la mobilité domicile-travail.

Cette communication vise d'une part à actualiser ces résultats avec les données du dernier recensement, et d'autre part à approfondir l'analyse en décomposant les localisations (actifs et emplois) par catégorie socio-professionnelle. L'objectif est de déterminer si les tendances globales observées sont les mêmes pour toutes les catégories, à la fois en termes de réorganisation des localisations et de mobilité domicile-travail (distance et mode de transport), ou si plus vraisemblablement il existe des disparités qui témoignent de capacités différentes en matière de localisation (en raison notamment des écarts dans les prix immobiliers selon les communes) et de mobilité.

L'analyse portera sur les aires urbaines de Lyon, qui est encore organisée de façon largement monocentrique, et de Paris, où la multipolarisation des emplois est plus affirmée.

Auteurs

Anne Aguiléra et Laurent Proulhac

Ecole des Ponts, LVMT

6-8 avenue Blaise Pascal

Champs sur Marne

77455 Marne la Vallée Cedex 2

aguilera@inrets.fr

Dominique Mignot

INRETS

25, avenue François Mitterrand

69675 Bron cedex

mignot@inrets.fr

Thématiques

Accessibilité, mobilité, transport et communication

Localisation des activités

Originalité

Peu de travaux empiriques portent sur les liens entre les recompositions urbaines, et en particulier le processus de multipolarisation des emplois, et la mobilité, en France comme à l'étranger (Aguiléra, 2005 et 2006 ; Barbonne et al., 2008 ; Shearmur, 2006).

Méthode

Les données utilisées sont celles des recensements de population de 1999 et 2006 qui permettent d'une part une analyse des formes urbaines (agencement des actifs et des emplois) et d'autre part de la mobilité domicile-travail en termes de distance (métrique) et de mode de transport.

La méthode fait le lien entre la structure des relations domicile-travail, à partir d'une décomposition des aires urbaines entre leur centre, leurs pôles d'emplois et le reste des communes, et les caractéristiques de la mobilité (distance et mode) sur chacune de ces relations.

Résultats attendus

Les résultats attendus sont de deux ordres :

- une actualisation (confirmation ou invalidation) des résultats précédemment obtenus avec les données de 1990 et 1999 ;
- une meilleure compréhension des dynamiques à l'œuvre grâce à une analyse par catégorie socio-professionnelle ;

Bibliographie

Aguiléra A., Mignot D., 2010, « Formes urbaines et mobilités » : des liens discutés », in Massot M.H., De Coninck F. (dir), Mobilités et modes de vie métropolitains, Editions l’Oeil d’Or, à paraître.

Barbonne R., Shearmur R., Coffey W.J., 2008, “Les nouvelles dynamiques intra-métropolitaines de l’emploi favorisent-elles des migrations pendulaires plus « durables » ? Le cas de la région métropolitaine de Montréal, 1998-2003 », Géographie, économie, société, vol.10, n°1, pp.103-120.

Cervero R., K.L. Wu, 1998, “Sub-centring and commuting: evidence from the San Francisco bay Area”, Urban studies, vol.35, n°7, pp. 1059-1076.

Mignot D., Aguiléra A., Bloy D., Caubel D., Madre J.L., 2009, “Formes urbaines, mobilités et ségrégation. Une comparaison Lille, Lyon, Marseille », Recherche Transports Sécurité (RTS), n°102, pp.47-60.

Shearmur R., 2006, “Travel from Home: An Economic Geography of Commuting Distances in Montreal”, Urban Geography, vol.27, n°4, pp.330-359.

Monsieur AICHOUR Boudjemâa
Maitre de conférences classe A
Département d'architecture
Université de Batna
E-mail : aichourpasteur@yhoo.fr

La référence à la thématique de session : **Thématiques récurrentes** (B 10)

Remise en cause des politiques urbaines de la ville algérienne, face à la crise du foncier :le cas de Constantine

Les politiques urbaines de la post-indépendance, ont pesé lourdement sur l'aménagement de l'espace, sur l'organisation et la consommation des terres fertiles de la partie nord de l'Algérie (80% des projets d'habitat à travers l'Algérie sont réalisés sur des sites vierges

Le régime foncier de 1974 devait se traduire par un monopole de la commune sur les terrains urbains nus. Comment ce portefeuille fut-il géré par la commune ? La poussée urbaine caractérisant cette époque a généré de multiples configurations spatiales qui sont nées et viennent s'associer au dysfonctionnement des structures urbaines existantes.

A l'instar des grandes villes algériennes, Constantine a connu les mêmes formes de croissance et les mêmes difficultés de ce processus d'urbanisation accélérée. Constantine peut être une image microscopique des problèmes urbains touchant l'espace algérien.

En dépassant les limites de son site initial, le Rocher, (The Cirth) l'extension spatiale démesurée de son tissu urbain est confronté à des difficultés relatives à :

- son poids démographique ;
- son site particulier, caractérisé par une topographie escarpée

La situation et les formes d'extension anarchiques de la ville témoignent aujourd'hui de la non maîtrise du phénomène urbain.

Notre principale problématique est liée à la crise foncière déclarée, à laquelle la ville est confrontée, qui se présente sous deux volets :

- Le 1^{er} propre au foncier urbain, et à sa consommation démesurée par les différentes formes urbaines depuis 1962 :
- Le 2^{ème} concerne l'envahissement par l'urbanisation des terres agricoles, ce qui fait que la ville est contrainte de s'étaler sur les espaces voisins. S'agit-il là d'une contrainte ou d'une stratégie ?

Ces deux volets nous amènent à formuler l'hypothèse principale suivante : « L'urbanisation spontanée est la plus grande consommatrice de l'espace urbain à Constantine, et qui s'ajoute à une variété de formes foncières produites depuis 1962. De ce fait, quelle est donc la part de la production informelle du sol urbain dans le processus de la production urbaine de Constantine ?

Quelles configurations spatiales ont été développées ?

Quels sont les mécanismes de production du sol urbain et évolution ?

Reste-t-il des terres à urbaniser pour la croissance future de la ville ?

La diversité d'approches par les chercheurs montre la richesse de la question

foncière et sa pertinence comme sujet de recherche. Pas d'urbanisation rationnelle sans la maîtrise du foncier.

Nous tenons à signaler que la majorité des ouvrages que nous avons consultés traite le sujet d'une façon superficielle, ou trop simple, souvent faute de données. Ce sont ces carences qui justifient notre choix et justifient l'originalité du sujet.

Le but de l'intervention est de délimiter le phénomène consommation du sol à Constantine, en s'appuyant sur un support théorique cartographique et une banque de données numériques relatives aux aspects démographiques et spatiales propres aux différentes composantes de la ville ;

- Par la détermination des configurations spatiales qui se sont développées dans la ville
- Par l'évaluation comparative des sols consommés par ces formes urbaines
- Et par la détermination des mécanismes qui ont généré cette production consommatrice du sol.

Nous espérons par le biais de cette recherche, pouvoir apporter quelques éléments de réponse aux responsables de la ville algérienne en général et ceux de Constantine en particulier, au problème du foncier et sa gestion.

Bibliographie

- Benatia. F. L'appropriation de l'espace à Alger après 1962 SNED Alger 1978
- Belfquih. M et Fadlouli. A : mécanismes et formes de la croissance urbaine au Maroc. Le cas de Rabat Salé Librairie El Mâarif, Rabat 1986
- Chaline. C. Les villes du monde arabe Ed. Masson, Paris 1990
- Cote. M. Les transactions foncières dans l'est algérien « Maghreb et Sahara 1970.
- El Kadi. G. L'urbanisation spontanée au Caire Fascicule de Recherche n°18 Urbama, Tour, 1987
- Lefebvre. H. La production de l'espace. Anthropos Paris 1986
- Meskaldji. F. Les quartiers de l'habitat spontané à Constantine DEA IST Université de Constantine 1979
- Mhazeu. C. Les grands ensembles et la ville, cas du quartier Daksi à Constantine Mémoire de fin d'études Des IST Université de Constantine 2005
- Spiga. S. Organisation et pratique de l'espace urbain constantinois. Mémoire de Magistère IST Université de Constantine

Proposition de communication à la conférence AISRe-ASRDLF 2010

Titre de la communication

La filière paysage en milieu rural. Une analyse de l'organisation des services d'entretien à dimension paysagère.

Résumé de la communication

Cette communication propose un cadre d'analyse de l'offre d'entretien du paysage dans les zones rurales sur la base du croisement entre économie des services et économie néo-institutionnelle. L'économie des services permet de caractériser les services d'entretien à dimension paysagère et d'identifier les acteurs impliqués ainsi que leur rôle dans la fourniture de ces services. On délimite ainsi les contours d'une filière paysage en milieu rural. Le champ de l'économie néo-institutionnelle est mobilisé pour analyser les modes de coordination choisis par les acteurs pour la réalisation des opérations d'entretien à dimension paysagère. Une étude empirique portant sur l'organisation de l'entretien de la voirie rurale dans le Puy-de-Dôme illustre le cadre conceptuel proposé.

Coordonnées des auteurs

Amblard Laurence, Cemagref, UMR Métafort, Campus universitaire des Cézeaux, 24 avenue des Landais, BP 50085, 63172 Aubière Cedex, France. Tel.: + 33 (0)4-73-44-06-31. E-mail: laurence.amblard@cemagref.fr

Aznar Olivier, Cemagref, UMR Métafort, Campus universitaire des Cézeaux, 24 avenue des Landais, BP 50085, 63172 Aubière Cedex, France. Tel.: + 33 (0)4-73-44-06-54. E-mail: olivier.aznar@cemagref.fr

Déprés Christophe, VetagroSup, UMR Métafort, Site de Marmilhat – BP 35, 63370 Lempdes, France. Tel. : + 33 (0)4-73-98-13-27. E-mail : depres@enitac.fr

Objectif de la communication

Cette communication présente un cadre d'analyse de l'offre d'entretien du paysage dans les zones rurales sur la base du croisement entre économie des services et économie néo-institutionnelle. Une application à l'organisation de l'entretien de la voirie rurale dans le Puy-de-Dôme permet d'illustrer l'intérêt du cadre conceptuel proposé.

Référence à la thématique d'atelier ou de session visée

B1- Infrastructures et services publics
E7- Institutions, gouvernance et développement local

Originalité du sujet

Parce qu'elle met l'accent sur la dimension intentionnelle des services d'entretien du paysage et qu'elle autorise la prise en compte de l'ensemble des prestataires potentiels, l'économie des services (Gadrey, 1996) apparaît comme un cadre adéquat pour la délimitation des contours d'une filière économique de l'entretien du paysage. Plus particulièrement, cette approche permet de caractériser les services d'entretien et d'identifier les acteurs impliqués ainsi que leur rôle dans la fourniture de ces services. L'économie néo-institutionnelle (Brown and Potoski, 2003a; 2003b; Ferris and Graddy, 1986; 1991; 1994; Levin et Tadelis, 2007; Saussier et Yvrande-Billon, 2007) est ensuite mobilisée pour analyser l'organisation de l'offre d'entretien du paysage. Ce cadre théorique est appliqué aux choix organisationnels des collectivités locales pour la fourniture des services d'entretien : choix du mode de gestion (régie ou délégation), choix du prestataire, choix des termes des contrats de délégation. Les avantages respectifs des différentes formes organisationnelles peuvent être ainsi évalués en termes de coûts de production et de transaction (Williamson, 1994).

Méthode

Un travail empirique réalisé sur le cas des services d'entretien de la voirie rurale permet d'illustrer le cadre conceptuel proposé. L'application repose sur des enquêtes menées en 2009 auprès de 40 communes dans le Puy-de-Dôme. Ces enquêtes ont permis la recension de 200 services d'entretien de la voirie rurale dans les communes étudiées et leur caractérisation en termes d'organisation.

Résultats attendus

L'application du cadre de l'économie des services met en évidence la diversité des acteurs, publics comme privés, impliqués dans la fourniture des services d'entretien de la voirie rurale. Les collectivités territoriales sont les principaux commanditaires de ces services : principalement les communes, les communautés de commune et le Conseil Général. La délégation est la forme d'organisation dominante. Les opérations d'entretien recensées et réalisées par des prestataires externes le sont en majorité par des entreprises privées, lesquelles réalisent les opérations dont le volume économique est le plus important. Les entreprises impliquées dans ces services appartiennent souvent au territoire local ; cela semble source d'effets d'entraînement sur la dynamique économique locale. Les agriculteurs ne semblent par contre n'avoir qu'un rôle mineur dans la fourniture des services d'entretien de la voirie rurale.

Le choix des communes entre régie directe et délégation pour la fourniture des services d'entretien de la voirie rurale apparaît motivé par des économies de coûts de production. Les services caractérisés par des économies d'échelle liées à la mobilisation d'un équipement lourd et/ou de compétences spécialisées sont en effet principalement délégués à des prestataires externes opérant à plus grande échelle. Les coûts associés aux transactions influent sur le choix des dispositifs contractuels mis en place lorsque les services sont délégués, notamment sur les contrôles réalisés lorsque les services sont caractérisés par une spécificité des actifs et une incertitude importantes.

Bibliographie

- Brown, T.L. and Potoski, M., 2003a. Managing Contract Performance: A Transaction Costs Approach. *Journal of Policy Analysis and Management*, 22(2), 275-297.
- Brown, T.L. and Potoski, M., 2003b. Transaction Costs and Institutional Explanations for Government Service Production Decisions. *Journal of Public Administration Research and Theory*, 13(4), 441-468.
- Ferris, J. et Graddy, E., 1994, Organizational Choices for Public Service Supply, *Journal of Law, Economics and Organization*, 10 (1): 126-141.
- Ferris, J. and Graddy, E., 1991. Production costs, transaction costs, and local government contractor choice. *Economic Inquiry*, XXIX, 541-554.
- Ferris, J. et Graddy, E., 1986, Contracting out: For What? With Whom? , *Public Administration Review*, 46 (4): 332-344.
- Gadrey, J., 1996, *L'économie des services*, Paris : Editions La Découverte.
- Levin, J. and Tadelis, S., 2007, Contracting for government services: theory and evidence from U.S. cities. NBER Paper Series, pp. 29.
- Saussier, S. and Yvrande-Billon, A., 2007, *L'économie des coûts de transaction*. Editions La Découverte, Paris.
- Williamson, O., 1994, *Les institutions de l'économie*, Paris: InterEditions.

**Conférence AISRe – ASRDLF 2010 « Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale
Développement économique et cohésion dans les Territoires alpins », Aoste, 20–22
Septembre 2010**

Gestion collective des ressources communes en petit territoire insulaire

Valérie Angeon, Brice Magdalou, Fred Célimène, Kinvi Logossah

Ceregmia
Université des Antilles et de la Guyane
Faculté de droit et d'économie de la Martinique
Campus de Schoelcher
BP 7209 – 97275 Schoelcher Cedex
Tel : 0596 72 74 00 – Fax : 0596 72 74 03
valerie.angeon@martinique.univ-ag.fr
brice.magdalou@martinique.univ-ag.fr

Session B - Ressources et facteurs de la croissance régionale et urbaine soutenable

NB : Au regard de la problématique traitée, deux sous-sessions peuvent être envisagées

- **B2** - Capital social et capital territorial
- **B8** - Environnement et développement durable

Proposition de communication

La problématique du développement insulaire fait l'objet de travaux récents (Crusol, Vellas, Hein, 1988 ; Célimène et Watson, 1991 ; Briguglio, 1995 ; Poirine, 1995). Elle émerge dans un contexte de décolonisation où les petits Etats insulaires accédant à l'indépendance cristallisent l'attention, revendiquant leurs spécificités et justifiant la nécessité de les appréhender en tant que catégorie d'analyse à part entière.

Le constat que les pays les moins avancés sont en majorité des petits espaces insulaires alimentent les interrogations sur l'existence d'un lien entre les particularismes de ces espaces (taille, isolement / éloignement, insularité) et leur niveau de développement. Les résultats concluent à une vulnérabilité forte de ces entités insulaires à la fois sur le plan économique (Briguglio et Galea, 2004) et environnemental (Beller, 1990 ; Adrianto et Matsuda, 2004). Cette situation de vulnérabilité relèverait de handicaps structurels entravant durablement les dynamiques de développement de ces petits Etats insulaires.

Depuis peu, un renouvellement des problématiques de développement insulaire s'opère à travers l'analyse des facteurs sociaux et institutionnels (l.s.). Suivant les orientations de l'économie du développement, les réflexions menées sur ces déterminants s'appuient sur des

résultats probants montrant l'existence d'un lien entre caractéristiques sociétales et développement (Fukuyama, 1995 ; Knack et Keefer, 1997 ; Narayan et Pritchett, 1999 ; Durlauf et Fafchamps, 2004). Ces travaux mettent entre autres l'accent sur les mécanismes de coopération et de coordination locale.

Les exemples sont nombreux en effet où les comportements de certains citoyens peuvent induire des actions délétères. Ainsi, n'observe-t-on pas que des initiatives individuelles et éparses sont susceptibles de conduire à des situations insatisfaisantes pour le collectif ? Ne rattache-t-on pas l'existence d'externalités négatives (i.e. pollution et autres nuisances, surexploitation des ressources naturelles) au manque de responsabilisation des agents ?

Si dans bien des cas, la résolution de ces problèmes relève de décisions et d'actions publiques, on observe que des ressorts sociaux territoriaux peuvent également fournir un contexte favorable à l'émergence de solutions efficaces (Ostrom, 1990 ; Bromley, 1992). Est alors mis en évidence qu'une certaine qualité de coordination locale permettrait d'enrayer ces dynamiques négatives et favoriserait la mise en place d'actions effectives de développement durable. La littérature fait de ce point de vue état d'un ensemble de travaux visant à montrer que des facteurs sociaux locaux peuvent améliorer les perspectives de développement durable (Ostrom *et al.*, 2002).

En tant qu'espace borné et fini, les petites îles sont couramment analysées comme des lieux de cohésion socio-spatiale façonnés par la géographie (proximité physique liée à la faible dimension, échanges idiosyncrasiques) et l'histoire (homogénéité culturelle, systèmes de valeurs et de représentations communs). Les caractéristiques sociétales prêtées aux îles seraient ainsi de nature à favoriser la prédisposition à l'action collective des agents et recèleraient alors de conditions favorables au développement durable.

C'est précisément ce propos que nous viserons à tester dans le cadre de cette communication. Nous chercherons à montrer si dans le contexte des petits territoires insulaires, les acteurs parties prenantes attachent de l'importance aux actions collectives pour résoudre des problèmes d'intérêt commun. Nous prendrons appui sur le cas de Haïti dont les enjeux actuels de reconstruction sont considérables. Alors que cet Etat se trouvait déjà, avant les terribles événements récents, dans une situation de sous-développement endémique, la problématique de la gestion des ressources communes – comme par exemple la ressource forestière – est une des clés de réussite. Plus précisément, l'**objectif** de notre communication est d'apprécier, sur la base du cas de Haïti, l'incidence potentielle du contexte socio-institutionnel local sur la conservation des ressources naturelles dans une perspective de développement durable.

La théorie des jeux permet d'investir cette question. Les jeux de type dilemmes sociaux par exemple, rendent compte de l'arbitrage entre stratégie socialement optimale et stratégie de meilleure réponse individuelle. Au regard de notre objet d'analyse, nous privilégierons le jeu de partage d'une ressource commune (Ostrom *et al.*, 2002), proche du jeu de contribution volontaire à un bien public (Ledyard, 1995). Ce jeu décrit toute situation pour laquelle, chacun des joueurs a accès à une ressource commune en quantité limitée qu'il peut prélever. La rémunération des joueurs est alors fonction de la quantité d'extraction totale de la ressource pour laquelle une quantité optimale existe. A travers ce type de jeu, où la stratégie de meilleure réponse et la stratégie socialement optimale ne coïncident pas nécessairement, il est possible de caractériser et d'analyser l'apparition de comportements de coopération versus free-riding des agents. Les **résultats** attendus sont alors de comprendre comment s'établissent les procédures de choix des agents et dans quelle mesure leur prise de décision est déterminée par les facteurs socio-institutionnels.

Sur le **plan méthodologique**, nous aurons recours à l'économie expérimentale. Mais à la différence des expérimentations en laboratoire qui élaborent autour du sujet une situation économique virtuelle dans un environnement contrôlé, nos résultats seront issus d'une expérimentation de terrain ou « field experiment » (Harrison et List, 2005 ; Duflo, 2005). Cette démarche de recherche in situ vise à étudier le comportement des agents dans leur environnement naturel (considération de la nature des sujets, des tâches et fonctions qu'ils occupent etc.).

L'**originalité** de notre travail tient à la fois dans la méthodologie privilégiée (field experiment) et le terrain d'application retenu (un petit territoire insulaire). En effet, traditionnellement, les études empiriques investissant des questions de développement ont pour objet la collecte et l'analyse de données statistiques caractérisant les populations. Mais dès lors que les hypothèses à tester relèvent de décisions et de comportements individuels, ce type d'approche trouve ses limites. Par ailleurs, l'existence ou la fiabilité des sources statistiques sur le terrain d'observation qui nous intéresse font souvent défaut. L'expérimentation de terrain apporte alors une plus-value quant à la collecte et au traitement d'un matériau brut sur les facteurs socio-institutionnel.

En outre, notre protocole d'expérimentation est orienté sur l'action. Dès lors, se pose la question du transfert et de l'appropriation des résultats par les acteurs. La littérature théorique et empirique souligne l'importance des jeux coopératifs en matière de conservation des ressources. La méthodologie que nous avons retenue permet non seulement de montrer aux agents l'intérêt de l'action collective mais également de les accompagner dans l'apprentissage de telles démarches. Notre travail entend s'inscrire ainsi dans une perspective de recherche action.

Bibliographie

Adrianto L., Matsuda Y., 2004, « Study on assessing economic vulnerability of small island regions », *Environment, Development and Sustainability*, 6, pp. 317-336.

Beller W., 1990, "How to sustain small islands", In : Beller W., d'Ayala P., Hein P., (eds), *Sustainable development and environmental management of small islands*, The Parthenon Publishing Group, Paris, France, New Jersey, USA, pp. 15-22.

Briguglio L., 1995, "Small island developing states and their economic vulnerabilities", *World Development*, 23(9), pp. 1615-1632.

Briguglio L., Galea W., 2004, « Updating and Augmenting the Vulnerability Index », Mimeo.

Bromley D., 1992, *Making the Commons Work, Theory, Practice and Policy*, San Francisco, ICS.

Célimène F., Watson P., 1991, *Economie politique caribéenne*, Paris, Economica.

Crusol J., Hein P., Vellas F. (dir.), *L'enjeu des petites économies insulaires*. Paris, Economica, 1988/12, 297 p.

Duflo E.C., 2005, "Field experiments in development economics", Chapter 13 in R. Blundell, W. Newey, T. Persson (Eds.), *Advances in Economic Theory and Econometrics*, Cambridge University Press 42(2), pp. 322-348.

- Durlauf S., Fafchamps M., 2004, "Social capital", *Working paper*, University of Wisconsin-Madison.
- Fukuyama F., 1995, *Trust : the social virtues and the creation of prosperity*, Free Press, New York.
- Harrison G.W, List J.A, (Eds.), 2005, *Field Experiments in Economics*, JAI Press.
- Knack S., Keefer P., 1997, "Does social capital have an economic payoff? a cross-country Investigation", *Quarterly Journal of Economics* 112, pp. 1251–1288.
- Ledyard J., 1995, "Public goods: a survey of experimental research", in Kagel J., Roth A., (Eds), 1995, *Handbook of experimental economics*, Princeton University Press, pp. 111-194.
- Narayan D., Pritchett L., 1999, "Cents and sociability: household income and social capital in rural tanzania", *Economic Development and Cultural Change*, 47, pp. 871–897.
- Ostrom E., 1990, *Governing the Commons. The Evolution of Institutions for Collective action*, Cambridge, CUP.
- Ostrom E., Dietz T., Dolsak N., Stern P., Stonich S., Weber E. (eds), 2002, *The Drama of the Commons*, Washington DC, The National Academy Press, 489p., <http://www.nap.edu>.
- Poirine B., 1995, *Les petites économies insulaires : théories et stratégies de développement*, L'Harmattan, Paris, 280 p.

XLVII^e Colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française

IDENTITÉ, QUALITÉ ET COMPÉTITIVITÉ TERRITORIALE : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COHÉSION
DANS LES TERRITOIRES ALPINS

Auteurs	ARCOS Sébastien, COISSARD Steven & LACHERET Arnaud
Instituts	IDRAC (école supérieure de commerce, Lyon) CREPPEM (Université Pierre Mendès France, Grenoble 2)
Coordonnées	IDRAC, Ecole supérieure de Commerce 47, rue Sergent M. Berthet – CP 607 69258 LYON cedex 09 sebastien.arcos@idraclyon.com arnaud.lacheret@idraclyon.net CREPPEM 151 rue des universités – Grenoble Cedex steven.coissard@idraclyon.com
Titre de la communication :	<i>MARKETING TERRITORIAL ET LOBBYING POLITIQUE</i>
Session récurrente :	E6 – marketing territorial
Sessions spéciale :	S9 - Réseaux de compétences, innovation et lobbying de territoire
Méthode	Entretien face-à-face avec une douzaine d'élus locaux de Rhône-Alpes (député-maire, maire...)
Objectifs	
Mots clés	Lobbying, intelligence économique, compétitivité, territoire
Références JEL	R50, O18, D80

RÉSUMÉ DE COMMUNICATION

Depuis la fin de la guerre froide, le théâtre des conflits s'est déplacé de la scène militaire à la sphère économique. La sphère des affaires n'est plus la seule à être affectée par la recrudescence de la concurrence, les pays mais également les territoires sont désormais touchés. Première conséquence avec l'aménagement du territoire français autour des pôles de compétitivité, de la fin des départements ou encore de la réforme des universités autour de dix grands campus. La globalisation de l'économie et le développement des nouvelles technologies de la communication et de l'information renforcent le poids de l'image et de la reconnaissance et donnent tout leur sens au lobbying. En d'autres termes, les territoires doivent se tourner vers l'intelligence économique, soit la maîtrise du cycle de renseignement, la sécurité et l'influence.

Notre proposition de communication s'organise autour de ce constat et visera à répondre à la problématique suivante : quelle stratégie adopter par les élus locaux pour accueillir des ressources (humaines et financières) sur leur territoire face à la recrudescence de

la concurrence. Pour cela, nous réaliserons un enquête auprès d'une douzaine d'élus de Rhône-Alpes (maires, député maires, communauté urbaine, conseillers régionaux...) et tenterons de différencier les différentes stratégies en matière de marketing territorial. Nous retiendrons les quatre grandes pratiques (politiques ?) :

- Le lobbying (la politique des élus envers d'autres élus notamment dans les Commissions départementales et nationales d'équipement commercial)
- Les incitations financières notamment autour de la taxe professionnelle et les enjeux de sa réforme
- Les incitations logistiques (améliorations des infrastructures pour attirer les entreprises)
- L'image (renforcer l'image du territoire, exemple de la ville de Lyon et de son maire G. Colomb)

A partir d'une analyse des résultats de l'enquête, nous retiendrons les bonnes pratiques et formulerons recommandations et solutions.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et articles

- Blanc C., 2004, *Pour un écosystème de la croissance*, Rapport au Premier Ministre, Assemblée Nationale, 81 p.
- Coissard S. & Pecqueur B., 2007, « Des avantages comparatifs aux avantages différenciatifs : une approche par le territoire », *XLIII Colloque de l'ASRDLF*, Grenoble.
- Coissard S., 2007, « Le système américain d'intelligence économique », *Arès*, Vol. 22, n° 58, pp. 51-62.
- Courlet C., 2008, *L'économie territoriale*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 135 p.
- Pecqueur B., 2005, « Les territoires créateurs de nouvelles ressources productives : le cas de l'agglomération grenobloise », *Géographie, Economie, Sociétés*, vol. 7, n°3, pp. 255-268.

Rapports, conventions et textes de loi

- Carayon B., 2003, « Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale », *Rapport au Premier ministre*, La documentation française.
- CM International & ARC Essor, 2008, *Recueil des bonnes pratiques de gouvernance des pôles de compétitivité*, pour la direction générale des entreprises (DGE) du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi, janvier, 236 pages.
- SCIE, 2009, *Eléments de recommandations à destinations des pôles de compétitivité et entreprises participant à des missions de partenariat technologique à l'étranger*, juin, 4 pages.

Référence à la thématique de session visée : Economie urbaine, territoire, espace, théorisation, et modélisation- F2 : Localisation des activités

Titre de la communication : Dynamiques des activités productives et processus d'attraction des investissements

Coordonnées de l'auteur :

Khadija ASKOUR

Professeur d'économie

Institut Supérieur International de Tourisme de Tanger (Maroc)

Email : dija_12@yahoo.fr

GSM : 06 61 56 13 60

Résumé

L'économie monde est marquée, ces dernières années, par une turbulence territoriale aussi bien pour les pays développés que pour ceux en voie de développement. Des phénomènes de localisation ou de délocalisation des activités productives transforment les économies locales, régionales voire nationales. Le fait est qu'ils engendrent un aménagement du territoire souvent non consciemment voulue, ils tracent de nouvelles configurations économiques territoriales.

Ce bouleversement apparaît parallèlement avec la reconnaissance du local comme maillon central des politiques d'appui étatique au Maroc. Une importance est accordée à la problématique de l'attractivité et de la compétitivité du tissu productif local. Les nouvelles configurations productives qui s'opèrent au Maroc sont ainsi « amorcées », également, par une politique volontariste étatique d'agglomération et de polarisation des activités économiques. Les plans « d'implantation » de zone industrielle comme le Programme National d'aménagement des zones industrielles ou encore les stratégies de construction de SPL (système productif local) témoignent de la volonté d'impulser une dynamique locale. Le territoire, porteur de ce bouleversement productif, est alors sous interrogation. Ces actions épousent-elles les réels contours d'une exigence territoriale?

La mondialisation ou l'ouverture des frontières sont des éléments qui imposent de nouveaux comportements productifs des entreprises. Les politiques d'action profitent elles ou non à ces firmes agglomérées ?

Objectif de la communication : L'objectif de cette communication est d'interroger certaines stratégies publiques de cette « agitation économique territoriale », et d'identifier le phénomène apparent au Maroc en matière de localisation ou d'affranchissement de l'entreprise à son territoire support.

Méthode :

La communication interroge les dynamiques spatiales des activités productives. Deux clés d'entrées sont abordées. Une première concerne l'« empreinte » de l'entreprise sur son territoire support, et donc l'impact des politiques publiques sur l'économie du territoire. Une seconde s'intéresse à l'attractivité du territoire dans la localisation des investissements (proximité des ouvertures vers l'étranger, équipement social, etc.).

Résultats attendus

Il s'agit d'identifier les dynamiques productives en œuvre au Maroc et de déterminer certains paramètres de localisation et d'attraction des investissements.

Bibliographie

Askour K. (2008), *Les réseaux de coopération productive au Maroc : le cas de la filière agro-alimentaire*, PUM.

Courlet C., Soulage B. (1994), *Industrie, territoires et politiques publiques*, L'Harmattan.

Courlet C. (2001c), *Territoires et régions : les grands oubliés du développement économique*, L'Harmattan, Paris.

Bellet M., Colletis G. et Lung Y. (1993), « Economie de proximité », in *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3.

Bellet M. et Kirat T. (1998), « La proximité, entre espace et coordination », in Bellet M., Kirat T., LARGERON C. (éds), *Approches multiformes de la proximité*, Hermès.

Benko G. et Lipietz A. (2000), « Géographie socio-économique ou économie géographique ? », in Benko G., Lipietz A. (dir), *La richesse des régions- la nouvelle géographie socioéconomique*, coll. « Economie en liberté », PUF, Paris.

Colletis G. et Pecqueur B. (1993), « Intégration des espaces et quasi intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives ? », in *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3.

Coris M. et alii (2009), *Les dynamiques spatiales des activités productives*, cahier du GRETHA, n°2009-20.

Ferguene A., Hsaini A. (1998), « Développement endogène et articulation entre globalisation et territorialisation : élément d'analyse à partir du cas de Ksar Hellal tunisie », in *Revue Région et développement*, n°7.

Hsaini A. (2000), « Le dépassement des économies d'agglomération comme seules sources explicatives de l'efficacité des systèmes de production territorialisés », in *Revue d'Economie régionale et Urbaine*, n°2.

Krugman P. (1995), « Rendements croissants et géographie économique », in Rallet A., Torre A. (dir), *Economie industrielle et économie spatiale*, Economica.

Luberne P.E (sans date), *Economie géographique : centres et périphéries de production*, Papiers Universitaires.

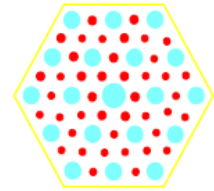
Mailat D. (1995), « Milieux innovateurs et dynamique territoriale », in Rallet A. et Torre A. (dir), *Economie industrielle et économie spatiale*, Economica.

Piveteau A. et Piermay J-L. (200), « L'impensé du local dans le programme émergence : le cas de Tanger ».

Piveteau A. (2006), *Les systèmes productifs locaux : Réalités et perspectives maghrébines*, Marrakech 21-22 Avril.



Colloque joint AISRE - ASRDLF 2010
Associazione Italiana di Scienze Regionali
Association de Science Régionale De Langue Française



Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale

Développement économique et cohésion dans les Territoires alpins

Aoste, 20–22 Septembre 2010

Titre de la communication

Les politiques de développement territorial entre pôles et clusters. Une analyse des conceptions et modes d'intervention publiques en faveur des zones rurales en France.

Coordonnées des auteurs

1) Francis AUBERT, Agrosup Dijon (cf. décret de création), UMR CESAER
26 bd Docteur Petitjean, BP 87999, F-21079 Dijon Cedex
Tél 03.80.77.26.11 / francis.aubert@enesad.inra.fr

2) Danièle CAPT, Agrosup Dijon, UMR CESAER
26 bd Docteur Petitjean, BP 87999, F-21079 Dijon Cedex
Tél 03.80.77.25.87 / daniele.capt@enesad.inra.fr

3) Denis LEPICIER, Agrosup Dijon, UMR CESAER
26 bd Docteur Petitjean, BP 87999, F-21079 Dijon Cedex
Tél 03.80.77.26.37 / denis.lepicier@enesad.inra.fr

Objectif de la communication

Les politiques de développement territorial prennent appui, le plus fréquemment, sur la dynamique des agglomérations à partir desquelles est posée la croissance de l'ensemble des espaces régionaux. Cette référence aux pôles urbains correspond aux résultats principaux de l'économie géographique et de l'analyse de la croissance régionale, mettant en lumière le rôle des externalités d'urbanisation dans les avantages de localisation et la dynamique régionale. Face à cette logique de l'agglomération, laquelle requiert un ensemble de mesures d'accompagnement et d'orientation adaptées aux contextes de fortes densités, la prise en compte des autres espaces régionaux, de moindre densité, pose des questions spécifiques de développement. Leurs liaisons aux pôles urbains constituent l'une des options pour concevoir les stratégies de développement et l'intervention publique ; en parallèle, une option plus endogène met l'accent sur la coopération entre acteurs locaux et l'animation pour organiser l'économie locale dans le sens de la valorisation des ressources territorialisées. Les politiques publiques françaises d'appui aux territoires oscillent entre ces deux conceptions, que l'on peut schématiser par un centrage sur les pôles pour la première et sur les clusters pour la seconde. L'objectif de la communication est de caractériser, en référence à l'analyse économique, le positionnement actuel des principaux dispositifs de développement territorial en prenant appui sur plusieurs travaux de recherche sur les politiques des pays, les pôles

d'excellence rurale et les projets leader. La communication vise à contribuer aux débats sur les échelles territoriales pertinentes pour l'appui au développement territorial et sur les formes adéquates d'organisation des dispositifs territoriaux entre pôles et clusters.

Référence ou thème de l'appel à communication

Thématiques récurrentes :

Politiques régionales et locales

Nouvelles orientations de la planification territoriale

Originalité du sujet

La question n'est pas nouvelle, l'intervention publique ayant à arbitrer entre la recherche d'efficacité productive et la préservation d'équilibres sociaux qui mettent en jeu les composantes territoriales du pays. Mais l'évolution du contexte politico-administratif français, qui voit maintenant la réalisation d'une véritable capacité d'action régionale, et l'ouverture des modèles de développement territoriaux qui associent plus volontiers la valorisation de ressources propres à la connexion aux flux d'échange et aux marchés concentrés, redonne une actualité nouvelle aux questions économiques de polarisation et d'organisation décentralisée. L'analyse des dispositifs publics en contexte rural permet d'interroger cette ambivalence, commune à tous les pays occidentaux, dans une perspective de pertinence des leviers d'action publique.

Méthode

Nous prenons appui sur l'analyse des dispositifs d'intervention publique, le traitement de données statistiques et d'études de cas. Les premières données permettent de caractériser les enjeux différenciés de développement des zones rurales à l'échelle nationale, en lien avec les mesures de politique publique qui concernent les zones de rénovation rurale, les programmes Leader, les structures de pays et les Pôles d'excellence rurale. Les secondes apportent des appréciations qualitatives situées qui alimentent la compréhension des dispositifs concrets et des combinaisons locales.

Résultats attendus

Les résultats sont de deux types distincts : d'une part, établir la géographie des interventions publiques territorialisées et la relier aux caractéristiques des zones concernées et [j'ai des doutes sur ce que nous sommes en mesure de faire de plus que le travail sur les PER à ce niveau !! OK, à discuter et préciser après...], d'autre part, aboutir à une analyse comparée des différentes formes d'organisation des dispositifs territoriaux. La réunion de ces deux types de résultat permettra de raisonner l'articulation des deux conceptions du développement régional, entre pôles et clusters.

Bibliographie

Feser E., Isserman A., 2009, The Rural Role in National Chain Value, *Regional Studies*, 43.1, 89-109.

Martin P., Mayer T., Mayneris F., 2008, Public support to clusters. A firm level study of French "Local productive systems", *CEPR Discussion Papers*, n°7102.

Porter M. (dir.), 2004, *Competitiveness in Rural US Regions: Learning and Research Agenda*, Institute for Strategy and Competitiveness, Harvard Business School.

Rosenfeld S., 2009, *Generating Local Wealth, Opportunity, and Sustainability through Rural Clusters*, *Regional Technology Strategies*.

Ward N., Brown DL., 2009, Placing the Rural in Regional Development, *Regional Studies*, 43.10, 1237-1244.

Concentration urbaine et développement économique
Dans les PED : Le cas de la Bolivie

Sarah BARILLOT

Doctorante, ATER, Laboratoire d'Economie et de Gestion, **LEG.**
Université de Bourgogne

Sarah.Barillot-Castillo@u-bourgogne.fr

Jean-Marie HURIOT

Professeur émérite à l'Université de Bourgogne, LEG-UMR 5118

Jean-Marie.Huriot@u-bourgogne.fr

Résumé

Le processus de hiérarchisation urbaine des pays en développement est différent de celui de l'Union Européenne. Dans le cas des PED, seules quelques villes bénéficient de la présence des axes lourds qui concentrent la dynamique économique et urbaine, et c'est le cas en Bolivie.

La configuration spatiale et l'évolution économique de la Bolivie ont été fortement influencées par des cycles extractifs des matières premières, également connus comme la « rotation des centres de production » (DELER, 1994 ; ARREGHINI, ROUX, 2000). Historiquement cette « rotation des centres » finit par se traduire en « basculement d'axe ». Ancré sur la région des Andes, l'axe productif se déplace vers l'Est (ARREGHINI, ROUX, 2000) au cours de la seconde moitié du XXème siècle suite à la découverte des gisements pétroliers dans l'Est du pays et grâce à la construction de la route nationale qui traverse le territoire d'Ouest en Est.

Le dernier demi-siècle témoigne de l'émergence et de la consolidation d'une « structure bicéphale » au sein du système urbain bolivien. D'un côté, l'agglomération de La Paz-El Alto, en tant que siège du gouvernement, centralise l'administration politique, ce qui lui confère le titre de centre des décisions politiques. D'un autre côté, l'agglomération de Santa Cruz de la Sierra depuis les deux dernières décennies se distingue grâce à la dynamique économique qui commence à se développer de plus en plus au milieu d'un climat propice aux affaires et aux entrepreneurs, ce qui lui a valu dernièrement le titre de poumon économique de la Bolivie. Cela sans oublier que ce dernier participe approximativement à hauteur de 30 % au PIB national.

Des études précédentes ont montré l'existence d'un développement différentiel et d'un processus de décollage économique. Par la suite, on a essayé d'évaluer le niveau de spécialisation de ces deux agglomérations d'étude ainsi que le lien qui existe au sein de cette

bipolarisation et le rôle que les agglomérations de La Paz et de Santa Cruz jouent au niveau national.

Cela dit, le but est de donner un diagnostic économique des deux agglomérations d'étude, en mettant l'accent sur le secteur tertiaire, et surtout sur le tertiaire supérieur (incluant sièges sociaux, services aux entreprises, R&D, éducation, NTIC), c'est-à-dire le secteur moteur de la position des villes dans le partage du pouvoir économique régional, national et mondial.

Mots clés : Dynamique économique et urbaine, décollage économique, concentration des services supérieurs, agglomérations boliviennes.

L'objectif de la communication

La présente communication a pour objectif de mettre en évidence le processus d'urbanisation et la dynamique économique qui existent au sein des pays en développement, plus particulièrement dans le cas de la Bolivie. Plus précisément, ce papier cherche à établir le lien existant notamment entre les 2 principales agglomérations qui se placent dans l'axe principal économique et démographique du système urbain bolivien. C'est dans cet esprit que la *détermination du niveau de spécialisation des deux villes majeures de Bolivie* semble très pertinente, sans oublier qu'on s'intéresse également à l'impact des deux agglomérations d'étude sur l'ensemble du territoire. La communication présentera les résultats de calculs d'indicateurs de spécialisation et les replacera dans la perspective de l'analyse de la bicéphalie urbaine bolivienne.

La référence à la thématique d'atelier ou de session visée

Economie urbaine, Territoire, espace, théorisation et modélisation

- Localisation des activités
- Transformations économiques et productives du territoire

L'originalité du sujet

L'apport principal de notre étude est l'analyse de la genèse et du fonctionnement d'une structure urbaine bicéphale dans un pays en développement. Une telle structure est relativement rare dans un pays en développement, la forte primatie étant au contraire souvent observée.

A notre connaissance, les études publiées quant au développement économique et à la croissance démographique en Bolivie se font à partir d'une échelle soit départementale soit des villes capitales. Mais ces études se situent uniquement à l'échelle des villes « administratives » et non au niveau des « agglomérations ». Ce papier a le mérite d'étudier la dynamique économique et urbaine des principaux pôles boliviens grâce à une approche différente en termes de découpage territorial, c'est-à-dire à partir des agglomérations.

Concrètement, les villes de La Paz et de El Alto qui sont habituellement traitées séparément du fait de leur statut administratif sont ici regroupées. De même, l'agglomération de Santa Cruz est étudiée en regroupant plusieurs unités administratives.

La méthode

Le présent article est une étude de cas empirique appliquée. La méthode employée sera principalement sur la base des données statistiques actualisées et recueillies auprès des Institutions Boliviennes et des sources officielles.

Dans un premier temps, grâce à une lecture historique de la dynamique économique et urbaine bolivienne, nous avons pu retracer l'importance des agglomérations d'étude.

Les résultats attendus

Grâce au calcul du « quotient de localisation » et à partir des nombreux indicateurs économiques et démographiques, on a pu dresser un panorama assez complet afin de pouvoir analyser la portée de nos deux agglomérations d'étude dans l'ensemble national. De plus on vise à déterminer le lien qui existe entre les deux principales agglomérations boliviennes qui concentrent l'activité économique et urbaine.

Une bibliographie (15 références principales au maximum)

- 1) ARREGHINI Louis, ROUX Jean-Claude (2000), « *La Bolivie : des Andes vers les Orient. Disparités spatiales et dynamiques socio-économiques* ». IRD-UMSA- Ordenamiento Territorial.
- 2) BAUMONT C., HURIOT J.-M. (1999), « *L'interaction agglomération-croissance en économie géographique* » dans *Villes et Croissance. Théories, modèles, perspectives*, Antropos, Economica, Paris.
- 3) BOURDEAU-LEPAGE L., HURIOT J.-M. (2007), « *Megacities without global functions* » in *The advanced service sectors in European urban regions*. A. Borsdorf and W. Salet (guest editors). Belgeo, 2007- 1.
- 4) CODEPO (2004), « *Estudio de la Migracion Interna en Bolivia* », Secretaria Tecnica del Consejo de Poblacion para el Desarrollo Sostenible, 234 p.
- 5) CODEPO, INE (2004), « *El proceso de urbanizacion en Bolivia, 1992-2001* ». Serie IV, Estudios tematicos, Volumen 1, 3era edicion, junio 2004.
- 6) CUENCA C., KAMAL A. (2006), « *Hierarchie urbaine, distribution rang-taille et développement régional au Maroc* ».
- 7) DANIELS P.W. (2004), « *Urban Challenges: the formal and informal economies in mega-cities* », *Cities*, 21, 6, pp. 501-511
- 8) DELER J.P. (1994), « *La Bolivie, enclave sous influences* » dans *Géographie Universelle, Amérique Latine*, Belin, Paris.
- 9) HURIOT (1997), « *Economie, espace, exclusion* » pp. 75-88, dans « *Terres d'Exclusions, Terres d'espérances* » BAILLY S. Antoine (dir.), 1997, Economica, Paris.
- 10) INE (Institut National des Statistiques, Bolivie) Recensement de Population et Logement de 1976, 1992, 2001. Atlas des Municipalités, 2005
- 11) MAZUREK Hubert, ARREGHINI Louis (2006), « *Structuration des territoires et logiques divergentes de l'économie bolivienne* » dans *Espaces et sociétés* 2006- 2/3 (n° 124-125), CAIRN.
- 12) PECQUEUR Bernard (2000), « *Le développement local: pour une économie des territoires* ». Deuxième édition revue et augmentée, Paris, SYROS.
- 13) POLESE Mario (2005), « *Cities and National Economic Growth : A Reappraisal* ». *Urban Studies*, Vol. 42, No. 8, 1429 – 1451.

Proposition de communication

LES FONDEMENTS DE LA COMPÉTITIVITÉ DES MODÈLES DE PRODUCTION DU VIN

BARRERE Christian

christian.barrere@gmail.com

OMI, Université de Reims

7 rue de l'Onglet

95300 ENNERY

corresponding author

DITTER Jean-Guillaume

jean-guillaume.ditter@escdijon.eu

Groupe ESC Dijon Bourgogne

29, rue Sambin - BP 50608

21006 DIJON

BROUARD Joëlle

joëlle.brouard@escdijon.eu

Groupe ESC Dijon Bourgogne

29, rue Sambin - BP 50608

21006 DIJON

Atelier thématique :

Identité, Qualité et Compétitivité

Résumé de la communication :

Les marchés des vins sont aujourd'hui largement internationalisés et la concurrence s'y déroule à cette échelle. Néanmoins les biens échangés gardent un fort ancrage national et territorial, ce qui contribue à diversifier leurs modèles de production. En simplifiant quelque peu cette diversité, il est courant d'opposer vins du "Nouveau Monde" et vins européens : à un premier grand modèle fondé sur les terroirs et les appellations d'origine s'opposerait un second modèle fondé sur les clusters, les cépages et les marques. Chacun contiendrait ainsi ses propres sources de compétitivité fondées sur des spécificités d'actifs particulières, les unes principalement d'origine naturelle, les autres de type organisationnel. Différents types de modèles économiques en résulteraient.

L'objet de la communication est en premier lieu d'interroger cette opposition en précisant la nature de ces spécificités territoriales et les conditions (économiques, sociales, culturelles) dans lesquelles elles conduisent à des compétitivités variables. A côté des succès de certains modèles d'AOC – celui du Champagne étant ici exemplaire – d'autres rencontrent des difficultés persistantes ou accrues. Il en est de même au sein du modèle des clusters : l'Australie, longtemps considérée comme une référence, connaît actuellement de sévères difficultés, certes en partie dues à la sécheresse mais aussi à la surproduction. Il s'agit dans un deuxième temps de relier l'analyse des avantages comparatifs à celle de la segmentation des marchés des vins et aux évolutions qui en résultent au sein des deux grands modèles repérés : stratégies de qualité ou de quantité, développement des politiques de "premiumisation", ...

Nous nous proposons de mener cette analyse en recourant à une analyse du jeu des stratégies des acteurs dans un contexte d'interdépendance entre producteurs sur des marchés particuliers mais ouverts à la concurrence d'autres marchés proches en termes de différenciation. La modélisation sera ensuite appliquée à différentes situations pour en tester la capacité heuristique. Nous avons pour cela choisi d'opposer les situations du Champagne et du Cahors. Dans le premier cas un incontestable succès lié à l'exploitation de la stratégie d'AOC conduit aujourd'hui à des ajustements, accélérés par la crise récente. La course à la premiumisation s'accompagne d'une amplification de la segmentation interne au secteur qui pose en termes nouveaux la coexistence

d'intérêts différents. Le vignoble de Cahors, de son côté, tout en étant l'un des plus anciens de France, a connu une évolution heurtée. Longtemps considéré comme un vin de nature aristocratique, le vignoble a durement subi les effets de la concurrence bordelaise puis du Phylloxera et failli disparaître. Relancé dans les années 1960, il s'est vu attribuer une "AOC Cahors" en 1971, qui a contribué à une nouvelle période de prospérité jusque dans les années 2000. De nouveau confronté depuis à une situation de crise, le vignoble cherche un nouveau souffle dans la mise en œuvre d'une stratégie marketing originale, tournée vers l'international et valorisant le cépage malbec, originaire de Cahors et popularisé par les producteurs argentins.

Objectifs, méthode et résultats attendus de la communication :

- Objectifs : interroger l'opposition entre les grands modèles économiques du vin, de types "cluster + cépage + marque" d'une part et "terroir + AOC" d'autre part, sur la base de l'analyse de cas spécifiques ; mieux appréhender le contenu de la spécificité ou de l'identité territoriales de ces modèles.
- Méthode : la communication s'appuie sur le modèle défini par Barrère (2003) et déjà appliqué au Champagne pour analyser les performances actuelles du vignoble cadurcin et du vignoble champenois.
- Résultats : d'un point de vue académique, la communication vise à conforter la pertinence analytique du modèle ainsi qu'à avancer dans la définition des spécificités territoriales. D'un point de vue pratique, on cherche à comprendre et tester la stratégie marketing actuellement mise en œuvre par l'association interprofessionnelle du vignoble de Cahors ainsi qu'à éclairer les enjeux des évolutions actuelles au sein des négociants champenois.

Originalité de la communication :

À partir des travaux précédents des auteurs, la communication propose une approche originale fondée sur les travaux de l'économie évolutionniste et de la théorie des jeux de la performance actuelle des vignobles français, dans un contexte d'internationalisation croissante. Il permet de remettre en question une opposition binaire entre modèle "cluster + cépage + marque" et modèle "terroir + AOC".

Bibliographie indicative :

1. ANDERSON K. (ed.) (2004), *The World's Wine Markets. Globalization at Work*, Edward Elgar, Cheltenham.
2. BARRÈRE C (2003), "Un processus évolutionnaire de création institutionnelle d'une convention de qualité, l'histoire exemplaire de la création d'un produit de luxe, le Champagne", *Economie Appliquée, numéro spécial Institutionnalisme et évolutionnisme*.
3. BARRÈRE C (2007), "The genesis, evolution and crisis of an institution: the protected designation of origin in wine markets", *Journal of Institutional Economics*, 3:2, 165-181.
4. CALVET, J. (2005), "Les clusters vitivinicoles français à AOC. Une analyse en termes de biens clubs", *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 4, pp. 481-506.
5. BECATTINI G., (1992), Le district industriel : milieu créatif, *Espaces et sociétés*, N° 66-67, pp. 147-163.

XLVII Colloque de l'ASRDLF / Colloque AISRe

6. DITTER J-G. (2005), "Les systèmes productifs locaux vitivinicoles : concepts, exemples et enseignements possibles pour la France et la Bourgogne", *Cahiers du CEREN*, pp. 2-15
7. DITTER, JG, BROUARD, J (2009), "Stratégie, terroir et territoire vitivinicoles dans une perspective institutionnelle : le cas de l'AOC Cahors", *XLVI Colloque de l'ASRDLF*, Clermont-Ferrand, 6-8 juillet
8. DOUCET C., 2001, "Activités viticoles et développement régional : introduction d'une différenciation spatiale dans les effets induits", in *Vineyard Data Quantification Society*, Colloque - Napa Valley- 21 & 22 Mai. (<http://www.vdqs.net/documents/2001Napa/documents/doucet.pdf>)
9. GARCIA-PARPET, M-F. (2001), "Le terroir, le cépage et la marque : stratégies de valorisation des vins dans un contexte de mondialisation", *Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales*, n° 60-61, pp. 25-57.
10. LAPORTE, C. (2000). "L'Appellation d'Origine Contrôlée comme garant de la typicité des productions viticoles", *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 3, pp. 557-570.
11. KIRAT T. (1993), "Innovation technologique et apprentissage institutionnel : institutions et proximité dans la dynamique des systèmes d'innovation territorialisés", *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, N° 3
12. PROUST I. (2007), De nouvelles pistes pour les co-produits du raisin, *Réussir Vignes*, N°136, p.15.
13. Budrule P. (2007), *Oenotourisme, une valorisation des produits et du patrimoine vitivinicoles*, rapport soumis au Ministre de l'Agriculture et de la Pêche.
14. STANZIANI A. (2004), "Wine Reputation and Quality Controls: the Origin of the AOCs in 19th Century France", *European Journal of Law and Economics*, 18, pp.149-167.
15. TORRE A. (2002), *Les AOC sont-elles des clubs ? Réflexions sur les conditions de l'action collective localisée, entre coopération et règles formelles*, *Revue d'Economie Industrielle*, n°100, 3^e trimestre 2002, pp. 39-62.

Colloque joint AISRE-ASRDLF 2010 – Aoste 20-22 septembre 2010

Titre communication : les chartes dans la gouvernance du foncier

Atelier : session spéciale « Développement territorial et gouvernance foncière »

Auteurs : Barthès carole, SUACI-GIS Alpes-Jura, France
Bertrand Nathalie, Cemagref Grenoble, France

Résumé

L'étalement urbain et la consommation accrue des sols non urbanisés périurbains – agricoles et naturels – constituent aujourd'hui un enjeu majeur d'aménagement et de développement des régions urbaines. La nécessaire maîtrise de l'étalement de la ville est souligné à l'échelle communautaire (SDEC, 1999, « l'espace une ressource rare et un partenariat rural-urbain ») et nationale dans le cadre de référence stratégique national (CRSN, 2006). La question revient en force aujourd'hui dans le cadre du Grenelle de l'environnement (2009 et loi du grenelle II à venir) par le maintien de la biodiversité et d'une trame verte et bleue dans laquelle l'agriculture est appelée à jouer un rôle important. Dans un contexte de territorialisation et de complexification de l'action publique - multiplication des acteurs, interaction privée et publique, diversification des problématiques - et d'émergence d'actions collectives, l'action foncière en pose pas tant la question des instruments (outils de planification, zonages, opérateurs fonciers, ...) que celle des modes de gouvernance mis en œuvre.

Le développement des observatoires fonciers, la montée en puissance des départements sur les questions foncières, la multiplication des opérateurs fonciers, illustre le renouvellement de cette gouvernance. Cette communication propose, dans le cadre d'une analyse des modalités de gouvernance et de coordinations engagées d'étudier la performance des accords volontaires - type chartes (cf. Circulaire Barnier) – comme nouveau cadre d'émergence de l'action foncière.

Objectif

Analyser l'évolution de la représentation de ces espaces dans le projet urbain et les changements institutionnels et organisationnels (Williamson, 1985 ; North, 1990, 1993) que le renouvellement de leurs modalités de gouvernance implique aujourd'hui. Cette analyse nous permettra ainsi d'étudier le renouvellement des normes, des coordinations qui se mettent en œuvre entre différents acteurs (Etat, collectivités locales, conseils généraux) ainsi que le déplacement de la place du rôle de ces derniers dans l'action foncière. Une attention toute particulière sera portée à l'émergence dans l'action foncière de nouveaux acteurs tels qu'a pu en établir la loi DTR – Développement des Territoires Ruraux – (2005) et à l'évolution des compétences dans les interventions foncières (animation, expertise, ...).

Originalité du sujet

Traiter l'émergence d'accords volontaires et de nouvelles institutions comme facilitateurs des coordinations entre acteurs du foncier, privés et publics à propos de la protection et la mise en valeur des espaces agricoles et naturels (accords de type chartes foncières, chartes de gestion de l'espace, schéma de gestion des espaces, ...), de leur performance à générer des actions foncières et de la façon dont ils renouvellent la gouvernance du foncier. Il s'agira d'étudier la façon dont ces accords volontaires s'élaborent, et se traduisent concrètement en termes d'action foncière, et d'analyser la façon dont ils modifient les places, rôles et compétences des acteurs des territoires travaillant sur le foncier.

Méthode et Résultats attendus

Cette étude portera sur des échelles différentes (départementales et infra départementales)
La communication s'appuiera sur des résultats obtenus dans le cadre du projet régional PSDR III Rhône-Alpes POPOFONGO (volet accords). A partir d'une analyse régionale documentaire des chartes mises en œuvre (acteurs impliqués, document de sensibilisation vs protocole d'intervention foncière), deux études de cas seront développées à l'échelle infra-départementale (Isère et Haute-Savoie). Ces études de cas sur la base d'analyse documentaires et d'entretiens semi-directifs permettront d'évaluer la performance de ce type d'accords au regard des critères suivants : expertises engagées (renouvellement des rôles et des compétences des acteurs, animation et mobilisation de l'information (place des acteurs socioprofessionnels, stratégies d'alliance et à la recomposition des rapports entre acteurs et/ou organisations, évolution des moyens engagés,...).

Bibliographie

Bertrand, N., Fleury, Ph., Janin, Cl., 2006, Politiques d'aménagement et multifonctionnalité agricole dans le sillon alpin, Revue canadienne des sciences régionales, Volume 29, N°1.

Cavailhès J., Joly, D. 2006, Les paysages périurbains et leur prix, Presse universitaire de Franche-Comté (Cahier de la Msh Ledoux), 201 pages.

Circulaire Bbarnier, 2008, http://agriculture.gouv.fr/sections/publications/bulletin-officiel/2008/bo-n-07-du-15-02-08/circulaire-dgfar-sder/downloadFile/FichierAttache_1_f0/DGFARC20085006Z.pdf?nocache=1134040585.85

Commission of the European Communities (1999) ESDP – European Spatial Development Perspective: Towards Balanced and Sustainable Development of the Territory of the European Union, Office for Official Publications of the European Communities, Luxembourg

North D.C., 1990. Institutions, institutional change and economic performance. Cambridge, Cambridge University Press, 152p

North D.C., 1993. Institutional change : a framework of analysis, in Sjöstrand S.E (Ed.). 1993. Institutional change. Theory and empirical findings. Studies in Socio-Economics. M.E.Sharpe, Armonk, New-York, 35-46.

Colloque joint AISRE - ASRDLF 2010
Associazione Italiana di Scienze Regionali
Association de Science Régionale De Langue Française
Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale
Développement économique et cohésion dans les Territoires alpins
Aoste, 20–22 Septembre 2010

Session 21 Transport et mobilité interurbaine

Grande vitesse ferroviaire et développement économique local
Une revue de la littérature

Bazin Sylvie, Beckerich Christophe, Delaplace Marie
Université de Reims Champagne-Ardenne
Laboratoire OMI (EA 2065)
57 bis, rue Pierre Taittinger
F-51096 Reims Cedex
marie.delaplace@univ-reims.fr
sylvie.bazin@univ-reims.fr
christophe.beckerich@univ-reims.fr

Tél. 03.26.91.87.23/06.33.17.11.38

Blanquart Corinne
INRETS-SPLOTT
Lille - Villeneuve D'Ascq
20, Rue Elisée Reclus, BP 317
F-59666 Villeneuve D'Ascq Cedex
corinne.blanquart@inrets.fr

Abstract: There are a lot of High-Speed Rail projects in a lot of countries. Economic actors of these territories do expect a lot of positive effects. Nevertheless, several researches show that in the field of economic dynamism, no significant effects result from infrastructures alone. The aim of the paper is present a review of all the literature, the academic literature but also the political speeches and reports to identify the reasons why such a gap exists between scientific knowledge and these political speeches.

Il existe de nombreux projets de train à grande vitesse dans de nombreux pays (Allemagne, Belgique, Brésil, Chine, Etats-Unis, France, Italie, Portugal, etc.). En 2009, 13469 km de ligne à grande vitesse sont en construction et 17579 km sont planifiés dans le monde d'ici à 2025 (Barroni I., 2009). Les acteurs économiques des territoires qui seront desservis ont de nombreuses attentes concernant cette desserte qui modifie l'accessibilité de leurs territoires. Elle est ainsi supposée générer des effets positifs: dynamisme économique, arrivée de nouvelles entreprises, développement du tourisme, arrivée de nouvelles populations, développement de projets immobiliers résidentiels et de bureaux autour des gares, etc.

Pour autant ces attentes ne semblent pas fondées. En effet, le mythe des effets structurants des infrastructures de transport a depuis longtemps été remis en question. De nombreuses recherches montrent qu'aucun effet systématique ne résulte de la seule présence d'une infrastructure de transport (Bonnafous et Plassard, 1974, Plassard, 1977, Offner, 1993, Vickerman, 1991, Bazin, Beckerich et Delaplace, 2006, Blanquart et Delaplace, 2009). Pour autant, dans certains cas, de nouvelles dynamiques émergent dans les territoires desservis. Ces infrastructures de transport contribuent donc parfois à de nouvelles dynamiques, même si elles ne suffisent pas à elles seules (Troin, 1997). Ces dynamiques localisées, dont les médias se font l'écho, contribuent alors à perpétuer le mythe selon lequel une desserte à grande vitesse contribue à une dynamique économique locale, notamment parmi les élus locaux.

L'objectif de cette communication est de présenter une revue de la littérature académique mais également de la littérature grise (rapports, articles de journaux, discours politiques, etc.) afin d'identifier les raisons d'une telle déconnexion entre la littérature scientifique et les discours politiques. Nous mettrons ainsi en regard les attentes nombreuses évoquées dans la littérature grise et les résultats des analyses scientifiques dans chaque domaine (immobilier, mobilité, attraction d'entreprises, développement du tourisme, etc.) et dans les territoires ayant accueilli une telle desserte. Nous montrerons alors qu'il est nécessaire de produire des connaissances scientifiques permettant d'identifier les conditions dans lesquelles une desserte ferroviaire à grande vitesse peut contribuer à un développement économique local particulier. Pour ce faire, nous proposons d'analyser une desserte à grande vitesse comme un faisceau d'innovations de service (Delaplace, 2009). Nous montrerons que l'appropriation collective de ces innovations par les parties prenantes (les acteurs publics et privés) concernées du territoire, et ce, dans chaque domaine (tourisme, immobilier, accueil d'entreprises, de nouvelles populations, etc.), est centrale dans la compréhension des dynamiques susceptibles de se produire. En effet, c'est de cette appropriation collective que peuvent naître de nouvelles innovations de services complémentaires.

BARRON I, 2009, High Speed lines in the World, UIC High Speed Department, Updated 14 June http://www.vialibre.org/PDF/4555_AV_en_el_mundo.pdf

BAZIN S., BECKERICH C., DELAPLACE M., 2006, Analyse prospective des impacts de la Ligne Grande Vitesse Est-Européenne dans l'agglomération rémoise et en région Champagne-Ardenne, Rapport final pour le Conseil Régional Champagne-Ardenne, février, 495 p.

BLANQUART C., DELAPLACE M., 2009, Innovation relationnelles nouvelles offres de service et valorisation des nouvelles infrastructures de transport; Le cas de d'une plateforme multimodale et d'une desserte TGV, Cahiers Scientifiques du Transport, n° 56, pp. 63-86

BONNAFOUS A., PLASSARD F., 1974, Les méthodologies usuelles de l'étude des effets structurants de l'offre de transport, Revue économique, vol. XXV, n° 2, mars

DELAPLACE M., 2009, Histoires d'innovation dans l'espace, de l'émergence d'innovations fondées sur la science à l'appropriation d'innovations de services de transport, Mémoire d'Habilitation à Diriger les Recherches, Université de Reims-Champagne-Ardenne, juin

OFFNER J.-M., 1993, Les effets « structurants » du transport: mythe politique, mystification scientifique, Espace géographique, n° 3, 233-242.

PLASSARD F., 1977, Les autoroutes et le développement régional, Presses Universitaires de Lyon

VICKERMAN R.W., 1991, Infrastructure and regional development, Pion Limited, London

VICKERMAN R.W., 1997, High-speed rail in Europe experience and issues for future development, Annals of Regional Science, n° 31, pp. 21-38

TROIN J-F., 1997, Les gares TGV et le territoire: débats et enjeux, Annales de Géographie, n° 593-594, pp. 34-50.

Proposition de communication
ASRLF, Val d'Aoste, Italie
20-22 septembre 2010

Titre :

« La filière halieutique dans l'est canadien : innovante ou à la traîne »

Auteur :

Maurice Beaudin, PhD
Professeur d'économie-géographie
Université de Moncton, Campus de Shippagan
218 Blvd J.D. Gauthier
Shippagan, N.-B., Canada
E8S 1P6

Tel: (506) 336-3627

Fax (506) 336-3477

Courriel : mbeaudin@umcs.ca

Résumé de la communication

À titre de sixième exportateur mondial de poisson et de fruits de mer (FAO, 2008), le Canada peut être considéré comme une puissance halieutique. Dans les pêcheries canadiennes, le poids de la façade atlantique est considérable, soit environ trois quart des captures en volume et en valeur (MPO, 2008).

Cette performance pour l'Est canadien étonne, dans la mesure où sa filière pêche a dû composer depuis 1991 avec des moratoires sur plusieurs espèces importantes de poissons de fond, notamment la morue. Alors qu'en 1990, les industriels de la transformation dans la région pouvaient compter sur des arrivages de 650 000 T de poisson de fond, ce n'est plus que 100 000 T environ dont ils pourront disposer à partir de 1995. Or, le poisson de fond s'avérait l'espèce de choix pour la plupart des industriels de la transformation jusque-là axés sur le filet et le « fish block » (Chaussade, 1983; Coopers and Lybrand, 1993). Avec une contraction du tiers de sa main-d'œuvre en l'espace de quelques années, on comprendra l'état de choc dans lequel s'est retrouvé l'ensemble de la filière halieutique de l'Est canadien suite à l'annonce des moratoires.

Les choses ont forcément évolué depuis. À l'instar de d'autres régions où les imports de matières premières ont représenté la condition *sine qua non* du développement d'une industrie de transformation (Guillotreau, 1983), les industriels au Canada atlantique ont dû revoir leur stratégie d'approvisionnement et ajuster leur production en fonction d'une demande changeante. Le segment des fruits de mer a pu bénéficier des apports grandissants de mollusques et crustacés pour répondre à la demande orientée vers les produits frais à l'état naturel. Dans l'ensemble, l'industrie a amélioré sa position concurrentielle sur le marché international sensible aux prix en épousant le changement technologique, en adoptant des méthodes de travail plus intelligentes et en améliorant

l'efficacité de ses procédés de transformation. Plusieurs segments de l'industrie ont initié une démarche de valorisation, et ce, dans un contexte de réglementation montante en matière de qualité et de sécurité alimentaire. Tant et si bien que l'industrie de la transformation du poisson sur la côte est canadienne a su, en une décennie à peine, rebondir et contribuer à rétablir le positionnement du Canada dans le palmarès des pêches mondiales.

Objectif de la communication

En dépit de ces développements, l'industrie des produits marins sur la côte est du Canada a du mal à se départir de son rôle de pourvoyeur de produits primaires. Pourtant, la liste croissante des produits exportés, ainsi que leur plus grande valeur commerciale attestent d'une plus grande valorisation (Beaudin, 2001). Mais est-ce qu'on adopte pour autant une démarche de valorisation ? Le but de la communication est de faire voir les changements qui sont survenus dans la filière des produits marins sur la côte est du Canada depuis les moratoires du début des années 1990. L'auteur tentera dans un premier temps d'esquisser les raisons qui ont permis à l'industrie de se repositionner sur les marchés en dépit de l'effondrement des stocks de poisson de fond. Dans un deuxième temps, il tentera de répondre plus spécifiquement à la question suivante : est-ce que, dans l'ensemble, l'industrie a pu faire ce virage tant souhaité d'une production de masse vers une production différenciée à plus forte valeur ajoutée ? Et si tel est le cas, qu'implique la démarche de valorisation en matière de rentabilité dans un segment de l'agroalimentaire reconnu pour sa faible productivité (Baldwin et Sabourin, 1999; Burroughs et Harper, 2002).

Méthode

Le secteur des produits marins constitue un volet particulier dans l'univers des industries de la transformation des produits dits « primaires ». La « chaîne de valeur » de l'industrie des produits marins s'avère en effet complexe et souvent mal appréhendée dans sa réalité statistique (Lambert et al., 1983; Kishori, 1999; Valdi-marsson, 2007). Vouloir cerner et quantifier la production en fonction du degré de valorisation s'avère en effet difficile. Au Canada, la confusion résulte entre autres du manque d'harmonisation au sein des espaces régionaux en ce qui a trait au classement des produits marins transformés. Si la production de poisson et de fruits de mer se répartit à l'intérieur de quatre grandes catégories ou familles de produits (frais; congelés et réfrigérés; séchés, salés, fumés et saumurés; préparations en conserve), celles-ci ne suivent pas forcément un ordre hiérarchique en matière de valorisation. On s'entend néanmoins pour dire que la valorisation des produits marins s'inscrit dans des étapes progressives qu'on appelle communément *premier niveau* de transformation, *deuxième niveau* et *troisième niveau* de transformation. Chacune de ces étapes traduit divers niveaux de traitement et de conditionnement qui font appel à des interventions techniques et technologiques de plus en plus élaborées). Aussi, cette classification s'appuie sur la codification des produits de la mer d'Industrie Canada qui intègre à sa propre base la codification internationale SCIAN. À l'aide de cette codification, il est dès lors possible de classer les produits

marins expédiés à partir de l'Est canadien sur la base des codes industriels reconnus, en tenant compte de leur degré de transformation.

Originalité

L'originalité du projet tient au fait que peu d'études au Canada ou ailleurs dans le monde se sont réellement attardées à la manière dont les produits marins sont classifiés et quantifiés. La notion comptable du terme « valeur ajoutée » sert généralement d'indice de référence à cet égard. Or, bien que cet indice soit incontournable pour évaluer la productivité du secteur, il n'offre pas d'indications précises quant au degré, encore moins à la nature des produits dits valorisés. Par ailleurs, le concept de valeur ajoutée ne saurait, en lui-même, être garant du succès d'une opération commerciale. D'autres indices tels la productivité et les marges de profit doivent être incorporés afin de déterminer d'une part le niveau réel d'amélioration de la valeur économique du produit et, d'autre part, la viabilité de la démarche même de valorisation.

Résultats attendus

Comprendre la démarche de valorisation dans le domaine des produits marins et surtout en mesurer la portée implique le défi de la mesure. Et celle-ci passe d'abord et avant tout par la clarification du cadre typologique en vigueur. Un cadre typologique adapté tenant compte du niveau de valorisation des produits devrait permettre de mieux jauger à la fois la capacité et la compétitivité dans ce segment important de la filière des produits marins. Cette classification, jumelée aux indices de rentabilité, devrait aussi permettre de voir quels sont les segments les plus à même de profiter d'une démarche de valorisation.

Bibliographie

Baldwin, John R. et David Sabourin (1999). *L'activité innovatrice dans les établissements canadiens de transformation des aliments : L'importance des pratiques d'ingénierie*, Statistique Canada, Ottawa.

Beaudin, Maurice (2004). *L'agroalimentaire au Canada atlantique : une industrie à reconnaître et à valoriser*, Institut canadien de recherche sur le développement régional, Moncton.

Beaudin, Maurice (2001). *La valorisation des produits de la mer dans l'Est canadien*, Institut canadien de recherche sur le développement régional, Moncton.

Beaudin, Maurice (1997). « Un espace halieutique en mutation : des différences marquées entre le golfe du Saint-Laurent et la façade atlantique », *Hommes et Terres du Nord*, Revue de l'UFR de Géographie et d'Aménagement, Université de Lille (France), no. 3/4, pp. 137-144.

Burroughs, Richard et Deborah Harper (2002). *Analyse de la rentabilité dans le secteur de la transformation des aliments au Canada*, Division de l'agriculture, Ottawa.

Chaussade, Jean (1983). *La pêche et les pêcheurs des Provinces Maritimes du Canada*, Les Presses Universitaires de Montréal, Canada.

Coopers and Lybrand (1993). *The Fish Processing Sector in Atlantic Canada : Industry Trends and Dynamics*, Groupe d'étude sur les revenus et l'adaptation des pêches de l'Atlantique, MPO, Ottawa.

Guillotreau, Patrice (1983). « L'évolution du secteur de la transformation des produits de la mer en France », dans *Pêches maritimes françaises : Bilan et perspectives*, revue POUR, L'Harmattan, Paris, pp. 173-176.

Kishori, Lal (1999). « La valeur ajoutée par secteur d'activité - un problème de comparaison internationale », Direction du Système de comptabilité nationale, Statistique Canada.

Lambert, Annie, J-L Lambert et A-L Saives (1983). « La filière des produits de la mer : innovante ou à la traîne ? », dans *Pêches maritimes françaises : Bilan et perspectives*, revue POUR, L'Harmattan, Paris, pp. 183-189.

Valdimarsson, Grímur (2007). « Fish in the global food supply chain », World Seafood Congress, Dublin, Ireland, 25-27 septembre.

Proposition de communication pour le Colloque joint AISRE – ASRDLF 2010

« Identité, qualité et compétitivité territoriale »

Aoste, 20-22 septembre 2010

Villes durables et pragmatique territoriale

Christophe Beaurain

Professeur des Universités en géographie aménagement

Université de Limoges

Laboratoire GEOLAB, UMR 6042

christophe.beaurain@unilim.fr

Session « Ressources et facteurs de la croissance régionale et urbaine soutenable »

La problématique du développement durable est à la croisée de trois grandes préoccupations (poursuite de la croissance économique, préservation de la nature, cohésion et équité sociale), et se trouve confrontée, dans son approche théorique, à deux problèmes majeurs : l'opposition entre les versions faible et forte de la durabilité, d'une part, la question de l'intégration des objectifs propres à chacun des trois piliers de la durabilité, d'autre part.

Le développement des villes est une tendance lourde du vingtième siècle. Cette urbanisation s'est largement appuyée, dans les pays du Nord, sur un étalement des agglomérations et un empiètement continu de la ville sur le rural. Parce qu'ils concentrent à la fois des zones d'habitat densément peuplées et des sites de production fortement polluants, les espaces urbains constituent souvent des lieux de forte concentration d'externalités environnementales négatives. Les conflits entre les populations et les entreprises se sont multipliés depuis quelques années, développant ainsi le sentiment d'un antagonisme profond entre la croissance des activités économiques et l'amélioration de la qualité environnementale du territoire.

La gestion plus rationnelle des ressources naturelles par l'ensemble des acteurs de l'espace urbain est souvent présentée comme l'une des voies menant à l'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain, et les politiques publiques insistent ainsi lourdement sur la nécessaire mise en œuvre d'une rationalité écologique (limitation des quantités d'énergie et de matières consommées, réduction des rejets) à travers des pratiques d'urbanisme spécifiques (éco-quartiers, habitat durable, développement des modes de transport « doux » et collectifs, gestion durable des déchets...)

Les réflexions récentes au sujet de la gestion des ressources naturelles en milieu urbain renvoient toutes peu ou prou à l'approche par l'écologie urbaine, privilégiant largement la rationalité écologique et le respect des impératifs écologiques sur la procédure démocratique et l'émergence d'une action collective qui signifieraient la participation du plus grand nombre aux décisions engageant le développement urbain. L'application du développement durable aux espaces urbains à partir de l'écologie urbaine met l'accent sur la représentation de ces espaces comme des éco-socio-systèmes fonctionnant sur le modèle des écosystèmes naturels. La notion de « métabolisme urbain » invite à définir la ville comme un quasi-organisme géant absorbant des ressources et rejetant des déchets en transformant son environnement immédiat (Chaline, 2005). Les modèles qui tentent de caractériser ce métabolisme urbain s'interrogent alors sur les relations organiques qui relient les sociétés urbaines à leurs espaces et cadres de vie et tentent d'esquisser les contours d'un type de rapports ville-environnement sur le modèle

des écosystèmes. Les propositions formulées visent à limiter les consommations de ressources naturelles et à limiter les impacts des activités urbaines sur l'intégrité des processus naturels. Dans le modèle de la « ville compacte », représentatif de la durabilité urbaine d'un point de vue écologique, la planification urbaine relative à l'occupation du territoire devient alors assujettie au bon fonctionnement des processus écologiques (Gauthier et Lepage, 2005).

Les critiques à l'égard de cette approche par la rationalité écologique n'ont pas manqué. Des effets pervers de la densification existent en effet, qui peuvent paraître contradictoires avec les objectifs de durabilité de l'espace urbain. En outre, la menace d'une dérive technocratique n'est pas loin dans la mesure où l'action publique apparaît directement soumise aux impératifs du bon fonctionnement des processus écologiques. On peut mettre en avant les faiblesses de cette approche par la rationalité écologique dans la définition d'une action collective reposant sur la coordination entre les acteurs de l'espace urbain (Gautier, Lepage, 2005). Cette coordination est ainsi le plus souvent ramenée à l'idée d'une adhésion collective aux impératifs écologiques et aux mesures à prendre pour y répondre. Enfin, l'analyse des phénomènes urbains est ramenée à la mesure des flux d'énergie et de matière, et ignore généralement l'impact de l'environnement sur le développement personnel des individus (Emelianoff et Theys, 2001). C'est ici principalement la valeur économique de l'environnement qui est mise en avant, sans se soucier de la question délicate de la confrontation des usages et de la multiplicité des valeurs.

En considérant les limites de cette approche de la problématique du développement durable par l'écologie urbaine, nous défendons l'idée que la ville durable, repose fondamentalement sur les capacités d'un territoire à tracer les contours d'une articulation des préoccupations individuelles et collectives sur la question des rapports de l'Homme à la Nature. Notre hypothèse de travail est en effet que le rapport à l'environnement est à la fois individuel (sensation du rapport physique à la nature à travers les usages) et collectif (préservation de l'environnement par une action collective et territorialisée). La ville durable requière alors une démarche articulant ces deux objectifs.

Plus précisément, nous insistons dans cette communication sur l'importance des dimensions territoriale et pragmatique du développement durable pour l'appréhension des relations de l'homme à l'environnement. En effet, l'opposition entre la durabilité faible et forte met en lumière les insuffisances du recours à la rationalité écologique, et la nécessité de se soucier également de la question délicate de la confrontation des usages et de la multiplicité des valeurs attachées à l'environnement. La question de la conciliation des objectifs de la durabilité invite à considérer l'importance de la dimension territoriale des formes de coordination entre acteurs, celle des pratiques permettant d'atteindre cette conciliation, et celle de la projection dans le futur (consubstantielle de l'impossibilité d'une modélisation en vue d'une rationalité instrumentale sur le modèle des comportements économiques).

L'écologie urbaine et la géographie humaine ont, depuis la fin du dix-neuvième siècle, tenté de théoriser cette relation de l'homme à son milieu et d'en tirer des pratiques d'aménagement urbain et territorial, sans que cela aboutisse à une réelle institutionnalisation de la prise en compte de l'environnement dans le développement des territoires (Soubeyran, 2002). Plus récemment, la pragmatique du développement durable a ouvert de nouvelles perspectives, en offrant les clés d'une compréhension de l'articulation nécessaire entre l'émergence des savoirs et des pratiques et la confrontation des valeurs (connaissance en action, importance de la « futurité », délibération collective sur les valeurs en vue de la détermination d'une rationalité collective...). En outre, la dimension territoriale permet d'esquisser les contours d'une articulation entre la sensation individuelle et l'action collective, afin de dépasser les

limites des approches purement individualiste ou purement collective de l'espace vécu. On peut alors mettre en évidence les termes d'un processus de construction territorial à partir des ressources environnementales (Beaurain, 2008a ; 2008b).

L'enjeu est en effet de définir les termes d'une démarche collective susceptible de favoriser l'adaptation des espaces urbains aux objectifs contradictoires des acteurs qui les composent (demande en faveur de la qualité de vie, gestion économe des ressources naturelles, attractivité et compétitivité économique...), en conciliant la rationalité écologique et la mobilisation collective d'un patrimoine naturel pour la construction et le renforcement de l'identité du territoire (Emelianoff, 2004).

Cette réflexion sur les liens entre ville durable et pragmatique territoriale s'appuie sur l'exemple de l'agglomération de Dunkerque (Nord de la France). Cette agglomération dunkerquoise présente en effet l'intérêt d'associer une démarche de mise en œuvre de la rationalité écologique et de valorisation du contact à la nature (rapport à la mer) comme perpétuation d'une identité territoriale spécifique.

Bibliographie

- BEAURAIN Christophe, 2008a, « La construction d'un territoire à partir des ressources environnementales : l'exemple de l'agglomération dunkerquoise », *Géographie, Economie, Société*, 10, p.365-384.
- BEAURAIN Christophe, 2008b, « Les enjeux de l'insertion des entreprises dans l'action collective en faveur du développement durable urbain », revue *Territoires en Mouvement*, janvier, p.54-64.
- BERDOULAY Vincent, SOUBEYRAN Olivier, 2002, *L'écologie urbaine et l'urbanisme*, Paris, Ed. La Découverte.
- BRODHAG Christian, 2003, « Genèse du concept de développement durable : dimensions éthiques, théoriques et pratiques », in A. Da Cunha, J. Ruegg, *Développement durable et aménagement du territoire*, Lausanne, Presses universitaires polytechniques romandes, p.29-46.
- CHALINE Claude, 2005, « Les étapes d'un interface complexe entre ville et environnement », in G. Wackerman, *Villes et environnement*, Paris, Ed Ellipses, p. 115-134.
- DA CUNHA Antonio, 2005a, « Régime d'urbanisation, écologie urbaine et développement urbain durable », in A. Da Cunha, P. Kkonepfel, J.P. Leresche, S. Narath, *Enjeux du développement durable*, Lausanne, Presses Universitaires Polytechniques romandes, p.12-38.
- DA CUNHA Antonio, 2005b, « Développement urbain durable, éco-urbanisme et projet urbain : principes stratégiques et démarches », in A. Da Cunha, P. Kkonepfel, J.P. Leresche, S. Narath, *Enjeux du développement durable*, Lausanne, Presses Universitaires Polytechniques romandes, p.175-192.
- EMELIANOFF Cyria, THEYS J., 2001, « Les contradictions de la ville durable », in *Le Débat* 113, p. 122-135.
- EMELIANOFF Cyria, 2004, « L'urbanisme durable en Europe, à quel prix ? », in *Ecologie & Politique*, 29/2004, Ed Syllepses, p. 21-36.
- GAUTHIER Mario, LEPAGE Laurent, 2005, « La mise en œuvre de la ville viable : une problématique d'action publique », in N. Mathieu, Y. Ghermond, *La ville durable, du politique au scientifique*, Paris, Cemagref, Cirad, Inra éditions, p.101-118.

Atika BELHAI BENAZZOUZ – Maître assistante A – Doctorante
atikabenazzouz@yahoo.fr

Nadia DJELAL –Maître de Conférences
nadiadjelal@yahoo.fr

Laboratoire Ville, Urbanisme et Développement durable VUDD
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture ENSA (ex EPAU) - Alger

« Le marché foncier et son impact sur la recomposition socio spatiale à Alger ».

Thématique récurrente : Ressources et facteurs de la croissance régionale et urbaine soutenable

Problématique.

La situation de crise multiforme qu'a connu Alger¹, l'exiguïté de l'espace central, la défaillance et la mauvaise application des plans d'aménagements et la libéralisation du foncier depuis 1990 sont des facteurs parmi d'autres à l'origine de l'étalement urbain de l'agglomération algéroise. Ce phénomène est préoccupant pour un ensemble de raisons dont certaines sont particulièrement liées au foncier et à l'épuisement des réserves foncières communales, notamment dans les communes du centre de la capitale.

En conséquence, les communes périphériques, disposant d'un réservoir foncier encore vierge, sont appelées à répondre aux besoins d'extension de la ville d'Alger et de ce fait, le développement de la capitale montre une nouvelle organisation socio- spatiale et fonctionnelle.

Cette nouvelle organisation se traduit sur le terrain par une périurbanisation aux formes incontrôlées, anarchiques et une tertiairisation progressive des espaces périphériques. L'analyse de l'état actuel révèle que l'urbanisation de la ville d'Alger qui atteint un taux de 94,67%² en 2008 prend des dimensions alarmantes.

Sur le plan démographique, si les communes du centre et du péricentre enregistrent des taux d'accroissement négatif, les communes périurbaines de la deuxième et de la troisième couronne ne cessent de s'accroître. Elles ont enregistré, ces dernières années, des

¹ Climat économique et sécuritaire instable des années 1990

² Office National des Statistiques (ONS), Armature urbaine 2010, Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH). 2008, Alger.

taux d'accroissement spectaculaires³ en accueillant aussi bien de nouveaux habitants en quête d'une meilleure qualité de vie que des activités à la recherche d'espaces plus vastes.

Cet état de fait, a induit une spéculation foncière qui a suscité une revalorisation et une hausse spéculative du prix des sols dans les communes périphériques. Un tel processus, ne manque pas de provoquer de profonds changements structurels et constitue d'une part un fait majeur d'inégalité de redistribution du peuplement et des activités au sein de la deuxième et troisième couronne de la wilaya⁴, d'autre part il contribue à la genèse et au développement de plusieurs centres secondaires périphériques en transition qui se caractérisent par des configurations socio spatiales et économiques diversifiées.

Ce constat nous amène à nous interroger sur le rôle du marché foncier dans la périurbanisation et la recomposition socio- spatiale d'Alger.

L'offre foncière est-elle à l'origine des mutations des communes périphériques en zone à forte concentration urbaine et à implantation d'équipements structurants et de service de niveau supérieur ? Ces mutations ont-elles fait de ces communes des centres secondaires d'appui ou seulement des centres purement formels, sans pouvoir réel par rapport au centre principal d'Alger ?

Notre objectif à travers cette communication est d'une part de faire un état des lieux du marché foncier à l'échelle de la wilaya d'Alger et d'analyser d'autre part les répercussions de ce marché sur la redistribution spatiale, la recomposition sociale et les pratiques résidentielles en matière d'occupation de l'espace périphérique à travers l'analyse de la commune de Bab-Ezzouar.

Pour atteindre les objectifs fixés, nous nous sommes appuyées sur un travail de terrain pour dresser un bilan sur le marché du foncier en nous basant sur une récolte de données, auprès des agences immobilières, concernant le prix du mètre carré du terrain à bâtir au niveau des 57 communes de la wilaya d'Alger, ainsi qu'une enquête ménage effectuée auprès d'un échantillon de 1950 ménages.

Bibliographie :

1. A. BELHAI-BENAZOUZ, 2005, FSTGAT USTHB. Magister, Impact de l'étalement urbain sur la périphérie est d'Alger, cas des communes de Bordj El Kiffane, Bab Ezouar et Dar el Beida, Alger.

³ 13,97% à Draria, 12,59% à Bordj-el-Bahri, 7,42% à Dar-el-Beïda et 4,83% % à Bordj-el-Kiffan

⁴ Wilaya = Département

2. A. BELHAI-BENAZZOUZ et A. BOUDER., Dynamique et processus d'urbanisation à la périphérie Est d'Alger. Exemple de trois communes juxtaposées de la circonscription administrative de Dar-El-Beïda. In *Connaissance et pratiques des milieux et territoires III^{ème} colloque du Département de Géographie 9-11 mars 2000, Tunis.*
3. A. BELHAI-BENAZZOUZ et N. DJELAL, 2009, étalement et recomposition urbaine à Alger, Colloque internationale : *Faire la ville : par quelles pratiques et quels projets ? Centre universitaire Larbi Ben M'hidi d'Oum El Bouaghi, 26 & 27 avril 2009*
4. Actes en ligne du Colloque « Les villes au défi du développement durable : Quelle maîtrise de l'étalement urbain et des ségrégations associées ? » **Colloque International** du 24-25 novembre 2005, à Sfax
5. Conseil National Economique et Social (C.N.E.S), 1998, Avant-projet de rapport sur La ville ou le devenir urbain du pays 12^{ème} session plénière Alger.
6. J.-M. Zaninetti, et I. Maret, 2008, *Étalement urbain et ville fragmentée à travers le monde*, Orléans, Acte du colloque Étalement urbain et ville fragmentée à travers le monde, des théories aux faits (26-28 septembre 2007), Presses Universitaires d'Orléans, 256 pages. Collection du CEDETE.
7. J-F. Troin , V Bisson , R. Escallier , J. Fontaine , 2006, *Le Grand Maghreb (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie) - Mondialisation et construction des territoires.* Ed, Armand Colin. 383 pages
8. N.BOUMAZA, 2006, *Villes réelles, villes projetées Fabrication de la ville au Maghreb (Broché). Edition, Maisonneuve & Larose 691 p.*
9. N.Djelal : « Etalement urbain, répartition des équipements et développement durable à Alger ». Colloque international « Les villes au défi du développement durable : Quelle maîtrise de l'étalement urbain et des ségrégations associées ? ». du 24-25 novembre 2005 – Sfax, organisé par l'université de Sfax, le Laboratoire SYFACTE et l'université du Maine, ESO-GREGUM UMR 6590.
10. N.Djelal : « Morphologie urbaine et développement urbain durable : cas d'Alger ». Colloque international « Développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance ». Université de Lausanne. 21-23 septembre 2005. Lausanne.
11. N.Djelal : « Politiques urbaines et rôle des acteurs publics dans les dynamiques territoriales en Algérie » XLIII^e Colloque international de l'ASRDLF. « Les dynamiques territoriales : débats et enjeux des différentes approches disciplinaires », Université J.Fourrier et P. Mendès France, 11, 12, 13 Juillet 2007. Grenoble.
12. Office National des Statistiques (ONS), *Armature urbaine 2010, Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH).* 2008, Alger.
13. P.Apparicio, 2000, "Les indices de ségrégation résidentielle : un outil intègre dans un système d'information géographique", *Cybergeo : Revue européenne de géographie*, no. 134, (<http://www.cybergeo.eu>).

Les systèmes de transport, au cœur d'une gestion durable des territoires

Par

Fiona Bénard

fiona.benard@gmail.com

LPBS – Université de la Réunion

et

Jean-Claude Gatina

jean-claude.gatina@univ-reunion.fr

LPBS – Université de la Réunion

Dominique Mignot

dominique.mignot@inrets.fr

INRETS

Session visée : session spéciale S21 : Transport et mobilités interurbaines

Les systèmes de transport représentent un cadre d'études riches et variés car, d'une part, il s'agit d'un domaine d'études interdisciplinaires – il intéresse notamment l'organisation spatiale et/ou l'aménagement durable, la géographie, la sociologie, l'énergie, le droit, etc. – (Mérenne, 2003) et d'autre part, les transports constituent le point de jonction entre toutes activités humaines – il constitue en effet le lien physique entre chaque espace occupé par l'homme (Chesnais, 1991).

Nous proposons dans cette communication à vocation méthodologique, de présenter un outil d'analyse du fonctionnement sociologique, économique et environnemental des espaces bâtis afin de mettre en œuvre une gestion durable. Cet outil repose, dans une première phase, sur une description systémique de la typologie des espaces bâtis sur un territoire donné. Il s'agit de décrire, pour un territoire type, les différents secteurs que nous pouvons identifier et mettre en évidence leurs interactions. Cette première phase pourrait s'appuyer sur l'utilisation d'outils synoptiques construits à partir de Google Earth et de ses interfaces.

Dans une deuxième phase, nous nous attacherons à décrire de façon pertinente les différents espaces et sous espaces en s'intéressant notamment à l'identification des flux de matières convectées, d'énergie et de population entre ces espaces. Il s'agira alors de dégager des espaces types. Une troisième phase va ensuite définir une catégorisation détaillée de ces flux, à différentes échelles des territoires observés. Il s'agira alors d'évaluer les interactions entre les différents espaces en s'intéressant particulièrement à la notion de transport. En effet, l'espace ne peut être considéré aujourd'hui sans intégrer les notions de transport et de flux d'échanges (Rodrigue, 1998). On caractérisera alors la notion de transport à travers un certain nombre de variables telles que la nature du flux (population, énergie, marchandises, etc.), le mode de flux (le type de véhicule), l'infrastructure supportant le flux, la quantité ou fréquence du flux, et enfin l'origine et la destination du flux – ces caractéristiques pouvant être complétées pour les besoins de l'étude. Le transport se présente alors comme étant à la confluence de tous les systèmes définis en phase initiale dans la typologie des espaces bâtis. Il constitue en effet un facteur essentiel de la localisation des activités et des zones résidentielles (Wolkowitsch, 1973). La description et modélisation que nous mettons en œuvre permettra une analyse du fonctionnement des espaces bâtis autour de plusieurs caractéristiques afin d'intégrer les préoccupations de gestion optimale de l'énergie, d'analyse de cycle de vie et de bilan carbone au niveau de l'organisation des territoires et des interactions entre les espaces bâtis, dans une société désormais dépendante des transports (Frémont, 2008).

Les résultats attendus sont de l'ordre d'une représentation synoptique du fonctionnement des espaces bâtis et de leurs interactions en vue d'obtenir une analyse globale sur la gestion durable des territoires. Les premiers résultats pourront être présentés lors du colloque prévu en septembre 2010.

L'originalité du sujet repose dans l'ambition de description globale des espaces bâtis et de leurs interactions en s'intéressant non seulement aux flux de population mais également aux flux d'énergie et de matières, permettant ainsi une réelle analyse de la durabilité des territoires.

Bibliographie

Chesnais M., 1991, *Transports et espace français*, Paris, Masson, 212p.

Frémont A., 2008, Les Transports en France : Quelles mobilités pour quelle société ?, *La Documentation Photographique*, N°8066, 65p.

Merenne E., 2003, *Géographie des Transports, Contraintes et Enjeux*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 280p.

Rodrigue J-P. *et al.*, 1998, *Site Web Géographie des Transports*, Hofstra University: Department of Economics and Geography.

[En ligne] <http://www.geog.umontreal.ca/Geotrans/fr/francais.html>

Wolkowitsch M., 1971, *Géographie des Transports*, Paris, Armand Colin, 381p.

Le système régional d'innovation de l'aéronautique à Montréal entre dynamiques territoriales et sociales

Tarek Ben Hassen

Juan-Luis Klein

Diane-Gabrielle Tremblay

CRISES

Université du Québec à Montréal

Télé-université

Résumé de la communication

Les principaux travaux sur la géographie de l'aéronautique (Terral, 2003; Klein, Tremblay, Fontan, 2003; Tremblay, Klein, Fontan, Rousseaux, 2003; Jalabert et Zuliani, 2009) montrent que ce secteur a un ancrage local très important. Depuis ses débuts, l'aéronautique est ainsi concentrée dans les grands centres urbains tels Toulouse, Seattle et Montréal. Également, le processus d'innovation dans ce secteur est long et coûteux (Ravix, 2000), d'où l'importance des interactions entre les entreprises et les acteurs de soutien externes, qui peuvent accélérer la circulation des informations et l'innovation et assurer une partie des coûts de la R&D. À Montréal, les entreprises de l'aéronautique bénéficient localement de plusieurs ressources indispensables pour le processus d'innovation : R&D, réseautage, financement, capital humain, etc. offerts par différents acteurs: organismes intermédiaires et acteurs gouvernementaux, formant ensemble un système régional d'innovation. L'objectif général de cette communication consiste à analyser le rôle du territoire dans la structuration du système d'innovation de l'aéronautique à Montréal.

La recherche mobilise les concepts de territoire, système régional d'innovation, capital social et proximité. Les écrits sur les systèmes régionaux d'innovation insistent sur deux idées de base. Premièrement, elles considèrent que l'innovation

peut présenter une dimension territoriale forte et que les entreprises ont intérêt à se regrouper dans l'espace pour échanger de l'information et être en mesure d'innover davantage. Ainsi, la proximité constitue le ferment principal du regroupement des entreprises au niveau local (Massard, Torre et Crevoisier, 2004). Deuxièmement, elles soulignent l'existence d'un capital social qui favorise les échanges entre les différents acteurs. L'innovation est, ainsi, perçue comme un processus social entre différents acteurs (Asheim et Isasken, 2002). Mais, est-ce que c'est le cas du système régional d'innovation de l'aéronautique à Montréal ? C'est la question qui oriente notre recherche.

Notre hypothèse principale postule que le territoire montréalais offre plusieurs types de proximités : géographique, organisationnelle et institutionnelle, qui créent un cadre structurant des relations d'innovation entre les différents acteurs, renforcé par un capital social fort.

Nous documenterons cette hypothèse à partir d'une recherche sur la compétitivité des villes réalisée dans le cadre d'un projet pancanadien sous l'égide du réseau « Innovation Systems Research Network » (ISRN). Cette recherche est basée sur des entrevues auprès des organismes intermédiaires et des représentants d'entreprises, effectuées entre juin 2007 et mai 2009. Dans la première partie des entrevues, nous avons interviewé des représentants de vingt-cinq organisations à vocation générale en regard du développement économique telles la Communauté métropolitaine de Montréal, la Chambre de commerce métropolitaine de Montréal ou la section Montréal du ministère du Développement économique, des Innovations et des Exportations, et dix organisations qui ont un mandat spécifique et qui interviennent principalement dans le secteur de l'aéronautique, telles Aéro Montréal, l'Association québécoise de l'aérospatiale (AQA), le Comité sectoriel de la main d'œuvre en aérospatiale (CAMAQ). La deuxième série d'entrevues a été réalisée auprès de dix-huit entreprises du secteur de l'aéronautique à Montréal. Nous avons choisi des entreprises représentatives des différents types d'entreprise existant dans le secteur de

l'aéronautique, soit donneurs d'ordre, équipementiers et sous-traitants, et de leur localisation géographique sur le territoire de la région métropolitaine de Montréal, soit Rive-Nord, Rive-Sud et île de Montréal. Les entrevues ont été enregistrées et transcrites, et les verbatims ont été traités avec le logiciel Nvivo.

La communication présentera les résultats de l'analyse de ces entrevues. Nous verrons que la région métropolitaine de Montréal offre principalement deux types de proximités qui interviennent à différents niveaux dans la structuration du système d'innovation de l'aéronautique. D'une part, une proximité géographique qui intervient principalement en facilitant les rencontres face-à-face entre les acteurs de l'innovation et par conséquent le transfert de connaissances codifiées et tacites. D'autre part, une proximité organisationnelle qui se traduit, notamment, par une proximité socio-culturelle et un capital social fort partagé par les différents acteurs.

Bibliographie

- Amable B., Barré R. et Boyer R. (1997). Les systèmes d'innovation à l'ère de la globalisation. Paris: Economica.
- Amara N., R. Landry et M. Lamari (2003). « Capital social, innovation, territoires et politiques publiques », *Canadian Journal of Regional Science*, vol. 26, n° 1, p. 87-120.
- Amin, A. et N. Thrift (1992) Neo-Marshallian Nodes in Global Networks, *International Journal of Urban and Regional Research* 16 (4), pp. 571-587.
- Benko, G et A. Lipietz (2000) (Eds.) *La richesse des régions*. Paris: PUF.
- Bourdieu P. (1986). The forms of capital. Dans John G. Richardson (ed.): *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education*. New York: Greenwood Press, 241-258.
- Braczyk, H., P. Cooke et M. Heidenreich (1998) (Eds) *Regional Innovation Systems*. London : University College London Press Press.
- Cooke P. (2001). « From Technopoles to Regional Innovation Systems: The Evolution of Localised Technology Development Policy ». *Revue canadienne des sciences régionales*
- Derycke P.H. (1999). « Comprendre les dynamiques métropolitaines », dans Lacour C., Puissant S., *La Métropolisation*. Croissance, Diversité, fractures, Anthopos, collection Villes, Paris.
- Doloreux, D. (2002). What we should know about regional systems of innovation. *Technology in Society*, 24 (3), pp. 243-263
- Dupuy C. et A. Burmeistrer (2003) (Eds.) *Entreprises et territoires, les nouveaux enjeux de la proximité*, Paris: Documentation Française.
- Fontan, J.-M., Klein, J.-L. et D.-G. Tremblay (2005) *Innovation socioterritoriale et reconversion économique : le cas de Montréal*. Paris, L'Harmattan.
- Gay C. et Picard F. (2001). « Innovation, agglomération et espace: une mise en perspective de la littérature », *Economies et Sociétés*, Vol. 6, 4, pp. 679-716.

- Grossetti M. et Bes M.-P. (2003). La dynamique des cercles et des réseaux. Encastremets et découplages, *Revue d'Économie Industrielle*, 103, 43-58
- Guillaume, R. Ed. (2005) *Les systèmes productifs au Québec et dans le Sud-Ouest français*. Paris, L'Harmattan.
- Klein J.L., Manzagol C., Tremblay D.G. et Rousseau S. (2005). « Les interrelations université-industrie à Montréal dans la reconversion à l'économie du savoir » dans *Globalisation, systèmes productifs et dynamiques territoriales : regards croisés au Québec et dans le Sud-Ouest français*. Sous la direction de Régis Guillaume, L'Harmattan, Paris.
- Klein, J.-L., D.-G. Tremblay, J.-M. Fontan et N. Guay (2007). The Uniqueness of the Montreal Fur Industry in an Apparel Sector Adrift: The Role of Proximity, *International Journal of Entrepreneurship and Innovation Management*, 7 (2,3,4,5), pp. 298-319
- Klein, J.-L., Tremblay, D.-G. et J.-M. Fontan (2003) « Systèmes productifs locaux et réseaux productifs dans la reconversion économique : le cas de Montréal ». *Géographie, Économie, Société* (Paris, Elsevier) Vol.5, N.1. pp : 59 – 75
- Markusen, A. et G. Schrock (2006) The Distinctive City: Divergent Patterns in Growth, Hierarchy and Specialisation. *Urban Studies*, 43: 1301–1323
- Massard N., Torre A. et Crevoisier O. (2004). Proximité géographique et innovation , dans Pecqueur B. et Zimmermann, J.B., *Economie de proximités*, Paris, Hermès, pp.155-180.
- Ministère du développement économique de l'innovation et de l'exportation (2006). Stratégie de développement de l'industrie aéronautique québécoise.
- Shearmur, R. et L. Terral (2002). Structures spatiales de l'économie montréalaise: le high-tech joue-t-il un rôle ? *Géographie, Économie, Société*, 4 (1), pp. 19-36
- Tremblay, D.G. et D. Rolland (2003). *La nouvelle économie: Où? Quoi? Comment?* Sainte-Foy, Qc : Presses de l'Université du Québec.
- Tremblay, D.-G., Klein, J.-L., Fontan, J.-M. et S. Rousseau (2003) Proximité territoriale et innovation : une enquête sur la région de Montréal. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, (Bordeaux 4, IERSO) Num. 5, pp : 835-852
- Veltz, P. (1996). *Mondialisation, villes et territoires*, Paris : Presses universitaires de France.
- Wolfe, D. (2002) Social Capital and Clusters Development in Learning Regions. In Holbrook, A. et D. Wolfe (Eds.). *Knowledge, Clusters and Regional Innovation*. Toronto-Montreal: McGill-Queens University Press, pp. 11-38.

- **Coordonnées des auteurs**

Juan Luis Klein
klein.juan-luis@uqam.ca
(514) 987-3000 poste 8909
Département de géographie,
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
CANADA

Tremblay, Diane-Gabrielle
tremblay.diane-gabrielle@teluq.uqam.ca
(514) 987-3000 poste 2878

Télé-université
Université du Québec à Montréal
100 Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 3P2
CANADA

Tarek Ben Hassen
ben_hassen.tarek@uqam.ca
(514) 575-1809
Département de géographie,
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
CANADA

Colloque de l'Associazione Italiana di Scienze Regionali (AISRe) - Association de Science Régionale De Langue Française (ASRDLF)- «Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale - Développement économique et cohésion dans les territoires alpins »
Aoste, 20-21-22 septembre 2010

Proposition de communication : Performance des caves coopératives : l'impact de l'organisation spatiale

Vincent Bernatha-Dufaur :

ENITA Bordeaux UMR CNRS GREThA de Bordeaux IV, 1 cours du Général De Gaulle 33 175
GRADIGNAN Cedex v-bernatha@enitab.fr

Maryline Filippi :

ENITA Bordeaux UMR CNRS GREThA de Bordeaux IV, 1 cours du Général De Gaulle 33 175
GRADIGNAN Cedex m-filippi@enitab.fr

Marie Benoît Magrini :

UMR AGIR BP 52 627 CASTANET TOLOSAN Cedex marie-benoit.magrini@toulouse.inra.fr

Pierre Triboulet :

UMR AGIR BP 52 627 CASTANET TOLOSAN Cedex Pierre.Triboulet@toulouse.inra.fr

Résumé de la communication : Cette communication vise à identifier l'influence des regroupements des caves coopératives françaises sur leur performance à l'aide d'une étude économétrique. Ces regroupements sont marqués par une diversité des formes organisationnelles adoptées par les coopératives. Il est proposé de compléter les travaux portant sur les liens entre taille et performances des caves coopératives par une analyse empirique prenant en compte, comme facteur supplémentaire, les formes organisationnelles prises par les coopératives présentes sur le marché du vin. Il sera également introduit l'effet des caractéristiques spatiales des bassins d'implantation des coopératives viticoles sur les modalités organisationnelles choisies.

Thématiques du colloque : thématiques spécifiques : S7 ; thématiques récurrentes : F2

I. Problématique et objectifs

La filière vitivinicole traverse une période de profonds changements se manifestant par des réformes du volet de la politique agricole commune consacré au vin. La modification des pratiques œnologiques autorisées, de l'étiquetage et de la signalisation des vins se sont faites en réaction à un contexte qualifié de « crise » par plusieurs élus politiques (Martin 2007). Cette situation interroge également les entreprises coopératives de cette filière sur leur survie ; et certains acteurs encouragent les caves coopératives à se regrouper (HCCA 2008). L'objectif de cette communication est d'examiner le lien entre les regroupements des coopératives viticoles et leur performance.

Les raisons de l'existence des coopératives agricoles n'ont été que tardivement mises en lumière par le courant dominant en économie (Holstrom 1999). Les coopératives apparaissent optimales dans les situations de pouvoir de marché par certains acteurs de la filière (Hansmann 1988). Toutefois, Hansmann n'hésite pas à souligner que certains types de coopératives vont se développer vite (Hansmann 1999) en oubliant d'évoquer la diversité des évolutions des formes organisationnelles qui ont émergé depuis le début des années 1990 (Cook 1995; Chaddad and Cook 2004). En France le droit restreint les différentes modalités de rémunération des adhérents et ainsi limite l'adoption de nouvelles formes organisationnelles, aboutissant notamment à un processus de filialisation (Filippi, Frey et al. 2006). L'existence de groupes coopératifs détenant des filiales de droit commercial est une tendance en constante progression (Filippi and Triboulet 2009). Le secteur viticole semble plus en retrait par rapport à ce processus étant donné la faiblesse de la taille des coopératives, néanmoins le contexte de crise du secteur nous rappelle que des alliances doivent bien avoir lieu.

II. Méthode

Afin de rendre compte des performances des coopératives vinicoles françaises, nous analyserons les caractéristiques de leur territoire d'implantation. En effet, il s'effectue une interaction entre les performances des territoires et celles des firmes. D'une part, la filière vitivinicole contribue positivement à la compétitivité des territoires ruraux en améliorant leur balance commerciale (Doucet 2002). D'autre part, les performances à l'export des firmes agroalimentaires sont liées à leur localisation (Chevassus-Lozza and Galliano 2003). Cette interaction peut être qualifiée d'ancrage territorial dans le cas des coopératives agricoles (Frey 2009). Nous mobiliserons l'approche par la proximité afin d'analyser l'impact de ce phénomène d'ancrage territorial dans les restructurations de coopératives vinicoles comme cela a été fait dans des travaux précédents (Filippi, Frey et al. 2008; Filippi and Triboulet 2009).

Les restructurations dans le secteur viticole peuvent prendre des formes diverses. Nous apprécierons, dans un premier temps, les formes organisationnelles par les liens financiers. Grâce au traitement bases de données issues des enquêtes nationales (EAE, LIFI et petites coopératives) de 2005, nous observerons les liens financiers. Tout d'abord nous étudierons les liens majoritaires et minoritaires qui concernent les coopératives vinicoles françaises. Ensuite, il peut s'agir de liens entre entreprises coopératives mais aussi de la détention de société de droit commercial par une ou plusieurs entreprises coopératives. Cela nous renseignera sur le périmètre coopératif dans la filière vitivinicole. Dans un deuxième temps, nous aborderons le thème des fusions entre coopératives afin d'inclure un phénomène très présent parmi les caves coopératives.

L'effet de l'adoption d'une modalité organisationnelle sur les performances des coopératives peut s'appréhender à travers une régression économétrique. Afin de lier la notion de performance des firmes à celle de son territoire d'implantation (cf infra) nous utiliserons la part du chiffre d'affaires exporté comme variable expliquée du modèle. Nous établirons une variable qualitative multinomiale pour caractériser le lien à d'autres entités (indépendante, lien majoritaire, joint venture ou union, fusion). La première variable de contrôle de notre modèle sera la taille de l'entreprise mesurée en nombre d'employés. Le lien entre taille des coopératives vinicoles et leur performance n'est pas évident dans la littérature (Couderc and Remaud 2004; Bianchini, Couderc et al. 2008). Nous tiendrons également compte des investissements que la coopérative a effectués. Enfin, la géolocalisation des entreprises de l'enquête nous autorisera l'étude des caractéristiques des territoires où sont localisées les entreprises. Ainsi il nous sera possible de vérifier l'impact de l'isolement ou non

d'une coopérative sur son territoire. Par exemple, il peut être intéressant d'observer les formes organisationnelles des coopératives qui sont leaders sur des petits bassins viticoles. Nous pourrions également tenir compte de l'impact de la distance géographique sur les relations entre des entreprises qui sont reliées par des liens financiers.

III. Bibliographie

- Bianchini, S., J. P. Couderc, et al. (2008). Wine cooperatives performance determinants : a comparative analysis between Italy and France. 7. AIEA2 Congress, organized together with Legacoop-agroalimentare, Confcooperative-Fedagri, Ascat-UNCI, AGCI-Agrital The Role of Cooperatives in the European Agro-food System May 28th-30th 2008, Bologna, Italy, Bologna (ITA).
- Chaddad, F. H. and M. L. Cook (2004). "Understanding New Cooperative Models: An Ownership-Control Rights Typology." Review of Agricultural Economics **26**: 348-360.
- Chevassus-Lozza, E. and D. Galliano (2003). "Local Spillovers, Firm Organization and Export Behaviour: Evidence from the French Food Industry." Regional Studies **37**: 147.
- Cook, M. L. (1995). "The future of U.S. agricultural cooperatives: A neo-institutional approach." American Journal of Agricultural Economics **77**(5): 11-53.
- Couderc, J. P. and H. Remaud (2004). Gouvernance et performance financière des entreprises françaises de vins tranquilles. Bacchus 2005 : enjeux, stratégies et pratiques dans la filière vitivinicole. F. D'Hauteville, J. P. Couderc, H. Hannin and E. Montaigne. Paris (FRA), Dunod: 227-244.
- Doucet, C. (2002). Activités viticoles et développement régional. IFREDE. Pessac, Université Montesquieu Bordeaux 4 **PhD**: 343.
- Filippi, M., O. Frey, et al. (2006). Bilan des lois de 1991 et 1992 et gouvernance des groupes coopératifs, Ministère de l'agriculture et de la pêche: 109.
- Filippi, M. and P. Triboulet (2009). Le poids de la proximité géographique dans les alliances des groupes coopératifs agricoles français. XIèmes journées de la proximité, le temps des débats Poitiers 19 p
- Filippi, M. and P. Triboulet (2009). Les groupes coopératifs poursuivent leur développement, AGRESTE: 4 p
- Filippi, M. D., O. Frey, et al., Eds. (2008). Mesures de l'ancrage des groupes d'entreprises. Une application aux groupes coopératifs agricoles français. : Actes des Huitièmes Rencontres de Théo Quant, Besançon (FRA), 2007/01/10-12. ThéoQuant. Besançon (FRA), Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Frey, O. (2009). Le rôle des entreprises coopératives agricoles dans la structuration des filières et des territoires. SAD Paris Paris. **Thèse de doctorat**: 224.
- Hansmann, H. (1988). "Ownership of the Firm." Journal of Law, Economics & Organization **4**(2): 267.
- Hansmann, H. (1999). "Cooperative firms in theory and practice." Finnish journal of business economics(4): 387-403.
- HCCA (2008). L'avenir de la filière viticole française : un défi pour les metteurs en marché, Haut Conseil de la Coopération Agricole.
- Holstrom, B. (1999). "Future of cooperatives : a corporate perspective." Finnish journal of business economics(4): 404-417.
- Martin, P.-A. (2007). la réforme du secteur vitivinicole européen. (COM [2006] 319 final/E 3184) Rapport d'information. D. d. l. A. N. p. l. U. européenne. Paris Délégation de l'Assemblée Nationale pour l'Union européenne: 87.

Proposition de communication

Colloque AISRE –ASRDLD 2010

Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale
Développement économique et cohésion dans les Territoires Alpains
Aoste, 20-22 septembre 2010

Spécificités des pratiques institutionnelles de l'innovation dans les technopôles : le cas Savoie Technolac

Anne Berthinier-Poncet*, Rachel Bocquet, Caroline Mothe

Université de Savoie, IREGE
4, chemin de Bellevue, BP. 80439
74944 Annecy-Le-Vieux Cedex

Thématique: Déterminants et politique de compétitivité territoriale

Mots-clés : Technopôle, Innovation, Gouvernance locale

Résumé de la communication

Les typologies sur les modèles d'innovation territoriale permettent d'identifier les spécificités de la forme agglomérée qu'est le technopôle (Longhi et Quéré, 1993 ; Moulaert et Sekia, 2003; Carluer, 2006 ; Torre, 2006). Elles montrent que, malgré un ancrage territorial fort, le technopôle est souvent caractérisé par la faiblesse des relations inter-firmes, limitant ainsi la dynamique de diffusion des connaissances et d'innovation à l'échelle collective. Cette faible intensité dans les échanges reçoit aujourd'hui deux types d'interprétations (Markusen, 1996 ; Torre, 2006 ; Doloreux et Mélançon, 2008). La première consiste à remettre en cause l'existence même d'un réseau d'innovation au sein du technopôle, les firmes cherchant essentiellement à bénéficier d'externalités pécuniaires. La seconde s'attache à la structure du réseau existant qui, souvent dominé par un noyau (ex : une grande firme), limite les interactions à des relations de sous-traitance avec les autres firmes. Ces deux lectures, bien que concurrentes, ont pour point commun de faire dépendre la dynamique d'innovation du technopôle de ses seuls déterminants structurels.

L'**objectif** de cette communication est de montrer que, au delà des caractéristiques structurelles, les pratiques institutionnelles de l'innovation jouent un rôle clé dans cette dynamique (Gilly et Wallet, 2001 ; Leloup et *al.*, 2005 ; Fromhold-Eisebith et Eisebith, 2005). Bien qu'encore peu étudiée, l'importance d'une gouvernance locale pour créer ou intégrer des réseaux d'innovation a été mise en avant (Antonelli et Quéré, 2002 ; Ehlinger et al. 2007, Bocquet et Mothe, 2009a,b). Dans la lignée de ces travaux, nous montrons dans quelle mesure

* Pour toute correspondance. E-mail : anne.poncet@univ-savoie.fr

la gouvernance locale peut affecter la trajectoire d'innovation des entreprises, et par là-même de ces systèmes. L'**originalité** de cette recherche repose sur le repérage fin des spécificités des pratiques institutionnelles de l'innovation dans le technopôle, notamment en matière de gouvernance locale, contribuant à enrichir les typologies existantes.

Au niveau de la **méthode**, un test empirique est effectué sur un échantillon représentatif de 88 entreprises affiliées au technopôle Savoie Technolac (taux de réponse de 70,5%). Localisé dans le Sillon Alpin, Savoie Technolac est un technopôle labellisé¹ qui s'appuie sur quatre domaines d'excellence: 1. l'informatique, l'électronique et les TIC, 2. la conception et la fabrication d'équipements industriels, 3. les matériaux nouveaux, 4. les éco-techniques et l'énergie solaire. Ce technopôle accueille aujourd'hui 125 entreprises (dont plus de la moitié appartient à des secteurs de services intensifs en connaissance, 19 laboratoires de recherche et 69 formations supérieures scientifiques et techniques). Il est impliqué notamment dans trois pôles de compétitivité rhône-alpins (Tenerrdis, Sporaltec, Plastipolis). L'étude réalisée fin 2009 a permis d'obtenir une base de données originale et riche sur le profil d'innovation des entreprises, la nature des leurs interactions et leur perception du rôle de la gouvernance locale.

Parmi les **résultats**, on note que Savoie Technolac présente des caractéristiques structurelles conformes à celles décrites dans les typologies concernant la qualité de l'ancrage territorial et l'intensité d'innovation technologique. En revanche, l'intensité des relations inter-firmes semble plus élevée que ce qui ressort de la littérature, en particulier pour certaines entreprises (firmes incubées, ou firmes moins innovantes). Enfin, le rôle de la gouvernance locale sur la dynamique d'innovation est clairement établi. En l'absence d'une grande firme (focale), la gouvernance locale joue ce rôle de pivot dans le réseau d'innovation, contribuant à intensifier les échanges entre firmes d'une part, et entre firmes et institutions publiques d'autre part. Toutefois, la gouvernance locale réussit à créer ces réseaux d'innovation surtout pour les firmes incubées ou les plus petites ; son rôle apparaît plus faible en matière de construction ou d'entretien des réseaux d'innovations des plus grandes ou des plus innovantes.

Nos recommandations, à destination essentiellement de la gouvernance locale, insistent sur la nécessaire endogénéisation de la dynamique réticulaire pour bénéficier des avantages construits collectivement. Cette communication apporte une contribution théorique aux recherches actuelles sur la gouvernance locale et sur l'influence des pratiques institutionnelles sur la capacité d'innovation des entreprises membres d'un système local d'innovation. Nous proposons également d'enrichir les résultats empiriques sur les technopôles. Des voies de recherches futures sont également proposées, notamment sur une comparaison des pratiques institutionnelles de l'innovation entre technopôles et pôles de compétitivité. En effet, ces deux systèmes locaux d'innovation, tous deux issus d'une politique publique d'innovation, partagent un certain nombre de caractéristiques structurelles mais se distinguent par leurs modes et des structures de gouvernance, les technopôles ayant une gouvernance majoritairement publique et institutionnelle, les pôles de compétitivité adoptant en majorité une gouvernance « mixte » (Gilly et al. 2004). Une telle approche comparative permettrait d'isoler de façon plus robuste les effets des pratiques institutionnelles de l'innovation.

¹ Savoie Technolac fait partie de « France Technopôles Entreprises Innovation » et d'*International Associations of Science Parks* (http://www.savoie-technolac.com/v2/technopole/decouverte/mission_strategie_histoire.php).

Bibliographie

- Antonelli, C. et Quéré, M. (2002), The Governance of Interactive Learning within Innovation Systems. *Urban Studies*, 39(5/6), p.1051-1063.
- Bocquet R. et Mothe C. (2009a), Gouvernance et performance des pôles de PME, *Revue Française de Gestion*, 35, 190, p.101-122.
- Bocquet R. et Mothe C. (2009b), Le rôle des institutions publiques dans la gouvernance des pôles de PME, *Revue Canadienne de Sciences Régionales*, vol 32(3), à paraître.
- Carlier F. (2006), Réseaux d'entreprises et dynamiques territoriales : une analyse stratégique, *Géographie, Economie et Société*, vol. 8, p. 193-214
- Doloreux, D., & Melançon, Y. (2008). On the dynamics of innovation in Quebec's coastal maritime industry. *Technovation*, 28(4), p.231-243.
- Ehlinger S., Perret V. et Chabaud D. (2007), Quelle gouvernance pour les réseaux territorialisés d'organisations ?, *Revue Française de Gestion*, n°170, p.155-171, 2007.
- Fromhold-Eisebith, M. et Eisebith, G. (2005), How to institutionalize innovative clusters? Comparing explicit to-down and implicit bottom-up approaches. *Research Policy*, 34, p.1250-1268.
- Gilly J.P, Leroux I. et Wallet F. (2004) Gouvernance et proximité in Pecqueur, B. et Zimmermann J. (dir) *Economies de proximité*, Editions Lavoisier, p.185-206
- Gilly J.P. et Wallet F. (2001), Forms of proximity, Local Governance and the Dynamics of Local Economic Spaces : The case of Industrial Conversion Processes, *International Journal of Urban and Regional Research*, 25, 3, p.553-570.
- Leloup F., Moyart L. et Pecqueur B. (2005), La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ?, *Géographie Économie Société*, 7, 4, p. 321-332.
- Moulaert F. et Sekia F. (2003), Territorial Innovation Models: A critical survey, *Regional Studies*, 37, 3, p.289-302.
- Torre A. (2006), Clusters et systèmes locaux d'innovation. Un retour critique sur les hypothèses naturalistes de la transmission des connaissances à l'aide des catégories de l'économie de la proximité, *Régions et Développement*, 24, p. 15-44.

Proposition de communication pour le colloque joint 2010 ARSDLF - AISRe

Coordonnées des auteurs :

Lucie BETTINGER, Pascal BERION
UMR ThéMA – Université de Franche-Comté, CNRS
32 rue Mégevand
25030 BESANCON Cedex
03 81 66 54 01
lucie.bettinger@univ-fcomte.fr, pascal.bérion@univ-fcomte.fr

Titre : « Les politiques de la montagne dans le Jura franco-suisse et leurs implications territoriales : des logiques de développement différenciées en moyenne montagne transfrontalière ? »

Résumé : L'appel à communication pour le XLVII Colloque de l'ASRDLF pose la question de la place prise par les logiques de développement axées sur la recherche d'une identité spécifique et de filières de qualité pour favoriser la compétitivité territoriale. En effet, le développement économique et la cohésion des territoires passent désormais par la définition de signes distinctifs spécifiques, d'images et de produits renvoyant à une identité propre permettant une reconnaissance, ainsi qu'une certaine valeur ajoutée, véhiculées par ces logiques. Il convient donc de s'interroger sur les ressources locales spécifiques et la manière dont elles sont valorisées pour promouvoir le développement régional. Parmi les territoires qui optent pour ce type de processus de développement, dans lesquels la valeur accordée aux paysages et à l'environnement prend une place grandissante, les territoires de montagne, et particulièrement ceux de moyenne montagne, requièrent une attention particulière. La question d'un label européen de qualité accordé aux « produits de montagne » se pose en effet aujourd'hui avec acuité, ainsi que, conjointement, celle des externalités positives induites par le maintien d'activités agricoles en zones de montagne. Les territoires de moyenne montagne, pénalisés par rapport aux plaines par certaines difficultés induisant une agriculture plus coûteuse, n'ont pas bénéficié non plus de la manne touristique offerte aux zones de haute montagne à travers les sports d'hiver de type alpin. Aussi, depuis une vingtaine d'années, la plupart d'entre eux semblent avoir opté pour un modèle alternatif de développement, en lien avec la pluriactivité agricole, le tourisme vert, les filières de production sous signe de qualité et de protection géographique, voire, dans certains cas, une industrie diffuse et « high-tech ». C'est le cas notamment du massif du Jura, dont le développement repose à la fois sur des stratégies agricoles, à travers les filières agro-alimentaires des productions AOP (comté, morbier, saucisse de Morveau, bientôt bois du Jura en France ; gruyère en Suisse), mais aussi industrielles, comme le montrent les appellations aussi bien que suisses que françaises des différentes vallées du massif : *watch valley* (vallée de Joux « de la montre »), *plastic valley* (vallée industrielle d'Oyonnax et du Sud du Jura français), etc. Si ces territoires renvoient dans l'imaginaire collectif une image encore rurale, voire pastorale, ils affichent néanmoins des ambitions de réussite économique, de maintien et de renouvellement des populations, tout en prétendant sauvegarder leurs aménités environnementales et leur identité paysagère, et même les constituer en facteurs d'attractivité et de développement. Dans notre cas, il conviendra donc de s'interroger sur la manière dont les territoires de moyenne montagne du Jura franco-suisse tirent parti de leurs ressources pour dégager des logiques d'identité territoriale, et de chercher à savoir s'il peut, dans ce cas, exister une identité jurassienne de moyenne montagne, ou si les références identitaires de ces territoires s'arrêtent à la frontière.

De même, au sein du massif jurassien français, cette question de l'identité reste en suspens : les différences entre les territoires du Doubs, du Jura, de l'Ain, mais encore des « pays » (Haut-Doubs, Pays Horloger, Haut-Jura) à l'intérieur de ces frontières administratives, donnent-ils au massif une apparence morcelée, celle d'une mosaïque, ou peut-on déceler un sentiment d'appartenance à une communauté montagnarde ?

Objectif : Dans cette perspective, il est proposé, dans un premier temps, un regard sur les ressources territoriales et les modèles de développement qui y sont associés, parallèlement en France et en Suisse. A partir de là, il est possible d'effectuer une approche comparative entre les deux versants du massif, de manière à dégager, éventuellement, des logiques jurassiennes de développement, pouvant faire appel à des processus de coopérations ou de partenariats entre les deux entités frontalières ; ou au contraire des logiques culturellement distinctes, laissant de fait apparaître des différences significatives dans l'aménagement et l'organisation des territoires de part et d'autre de la frontière. Nous essaierons alors d'appréhender ces résultats par l'analyse de projets concrets, (projet de Parc Naturel Régional transfrontalier, projet Interreg de coopération entre le Pays-du Haut-Jura (Fr) et la Vallée de Joux (Ch), projet d'agglomération transfrontalière du Doubs, etc.) et des incidences qui en découlent en termes de structuration de l'espace et de gouvernance transfrontalière.

L'**originalité** de cette communication réside dans le fait d'aborder les problématiques de la compétitivité territoriale tout en les appliquant à un espace, celui de la moyenne montagne, qui ne renvoie pas *a priori* une image traduisant la recherche de la réussite économique, mais trouve son identité dans un tout autre registre, celui d'un développement alternatif. Aussi, la moyenne montagne, qui a longtemps souffert d'un certain déficit d'image au vu du caractère « moyen » de ses paysages et de son profil économique, arrive-t-elle à tirer parti de ses ressources de manière favorable ? Est-il possible alors de découvrir des traits communs, des « règles territoriales » s'appliquant à l'ensemble des territoires du massif jurassien, et dont pourrait découler une identité de la moyenne montagne jurassienne, ou les particularismes locaux sont-ils ici les maître-mots des démarches de développement ? En étudiant des territoires quelque peu « périphériques » à la fois des espaces de forte densité européenne et de ceux des territoires de haute montagne alpins, cette communication suggérera enfin à quel point il est important, dans une Union Européenne désormais attachée à poursuivre des ambitions de cohésion territoriale, d'accorder de l'intérêt aux espaces de moyenne montagne : ceux-ci présentent en effet des potentialités intéressantes dans la perspective d'un développement plus durable des territoires.

Les **thématiques** du colloque qui seront abordées dans la communication seront donc les suivantes :

- Les politiques de la montagne, et notamment ici de la « moyenne montagne », replacées dans le contexte de la compétitivité des territoires (**thématique spécifique**),
- Les développements régionaux différenciés (thématique récurrente).

Méthode : Il s'agira *in fine* de réaliser une typologie des dynamiques observées dans les territoires français et suisses du massif jurassien, et de les relier à des stratégies d'acteurs, déclarées par le discours ou révélées par l'organisation spatiale et le paysage. Pour ce faire, notre dispositif de recherche doit aboutir à une modélisation des territoires étudiés, en fonction de leurs évolutions respectives, des dynamiques mises à jour, des stratégies et modèles de développement choisis, ainsi que des liens qu'ils entretiennent à l'extérieur, et notamment des processus de coopération sur le territoire, aussi bien au sein du massif (par le

biais des instances comme le comité de massif en France), que dans une vision transfrontalière, entre partenaires à différents échelons territoriaux.

Ce travail se traduira par une analyse cartographique des évolutions socio-économiques des territoires jurassiens, reliée aux jeux d'acteurs identifiés, afin de mettre en évidence les relations qui peuvent exister entre choix stratégiques et évolutions territoriales.

Résultats attendus :

Cette communication propose une lecture des dynamiques territoriales en contexte de moyenne montagne transfrontalière fondée sur les notions de logiques, de coopérations et de choix raisonnés en matière d'action territoriale, et qui impliquent un certain nombre d'impacts territoriaux et paysagers. Ces dynamiques basées sur la valorisation des ressources locales permettent-elles, en milieu transfrontalier, de dégager une identité territoriale spécifique au massif jurassien, ou au contraire, la multiplication des logiques à différentes échelles d'action sont-elles une limite à la promotion d'une communauté, d'une unité montagnarde ?

Bibliographie :

BROGGIO C., 2002 : « La politique de la montagne en France. Représentations, discours et montagne », *Hérodote*, n°107, 2002/4, pp. 147-158.

COGNARD F., 2001 : « Reprise démographique et nouvelles populations dans les moyennes montagnes françaises », *Repopulation et mobilités rurales*, Espace, populations, sociétés, Villeneuve d'Ascq, 2001 (1-2).

DUVILLARD S., SGARD A., ZIOTTI C., 2007 : « Les territoires touristiques de montagne bousculés par la pression foncière : le poids des politiques publiques dans les trajectoires territoriales », 6e Rencontres de Mâcon, « Tourismes et territoires » (Pré-actes), 8 p.

FOURNY M.-C., 1995 : « La moyenne montagne comme produit de dynamiques territorialisées ? », *Revue de Géographie Alpine*, n°3, pp. 9-14.

GUMUCHIAN H., 1984 : « Images et partage de l'espace : le succès de la "moyenne montagne" », *Revue de Géographie Alpine*, vol. 72, n°2, pp. 265-271.

GUMUCHIAN H., PECQUEUR B. (dir.), 2007 : *La ressource territoriale*, Economica, Anthropos, Paris, 252 p.

LAMARA H., 2009 : « Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales », *Développement durable et territoires* (en ligne), Varia.

MOINE A., 2003 : « Systémogénèse d'un espace de production transfrontalier : le Jura horloger », *Mappemonde*, vol. 71, n°3, pp. 25-30.

ORMAUX S., 1999 : « Représentations paysagères et productions de terroir dans les moyennes montagnes de l'est de la France », in *Moyennes montagnes européennes*, Ceramac, 11, Clermont-Ferrand, pp. 403-415.

PEYRACHE-GADEAU V., 2006 : « Le paysage comme ressource territoriale : modes de réponse à des enjeux de vulnérabilité/durabilité », *Territoires et action publique territoriale : nouvelles ressources pour le développement régional*, XLVème colloque de l'ASRDLF, Rimouski, 25-26-27 août 2007.

L'élevage équin : un atout pour la durabilité des territoires ruraux Cas de la région Auvergne¹

Geneviève BIGOT^{1,2,3,4}, Eric PERRET^{1,2,3,4} et Nadine TURPIN^{1,2,3,4}

¹Cemagref, UMR Métafort, BP 50085, F-63172 Aubiere

²AgroParisTech, UMR 1273, BP 90054, F-63172 Aubiere

³Clermont Université, VétAgroSup, UMR 1273, BP 35, F-63370 Lempdes

⁴INRA, UMR 1273, F-63122 Saint-Genes Champanelle

Objectif :

Nous nous intéressons dans cette présentation à l'activité d'élevage de chevaux de traits dans les exploitations agricoles. Cette activité, a priori marginale dans l'exploitation, possède des atouts pour le développement des territoires ruraux en termes de durabilité. L'objectif de cette communication est d'analyser la place de l'élevage de trait dans différents types d'exploitations agricoles auvergnates, en termes d'intérêt pour l'exploitation et pour le développement durable du territoire dans lequel elle s'insère.

Résumé :

L'élevage équin est une activité secondaire dans les exploitations agricoles françaises, comme en Auvergne, même si cette dernière est la première région en termes de nombre de juments de "trait" mises à la reproduction. Toutefois, les équins présentent des qualités zootechniques qui peuvent être des atouts pour l'introduction de leur élevage dans les exploitations agricoles lorsque celles-ci souhaitent améliorer leurs performances environnementales et sociales, et ce, malgré des aides incitatives et les débouchés actuels de cette filière qui ne sont pas toujours à la hauteur.

La demande de la société en matière de protection de l'environnement et de développement durable est un atout pour l'élevage équin dans les exploitations agricoles, seul ou en association avec d'autres productions animales. Pour étayer ce point de vue, les auteurs analysent le fonctionnement de certaines exploitations agricoles disposant actuellement d'un élevage équin au niveau de l'utilisation de l'espace par ce troupeau seul ou en association avec des ruminants, l'entretien de cet espace, le travail de conduite de ces espaces et de ces animaux et les motivations par rapport à la production équine elle-même.

Ces exploitations agricoles, représentatives d'un type de fonctionnement et non de préconisations techniques relatives aux équins, sont intéressantes car elles permettent d'apporter une information sur leur capacité à avoir un développement durable, tant d'un point de vue économique, social qu'environnemental. Par la présence du cheval, les exploitations agricoles peuvent ainsi répondre à des enjeux d'entretien de l'espace et de qualité des eaux potables, enjeux forts des moyennes montagnes d'Auvergne.

Pour apprécier l'impact du cheval sur le développement durable des territoires ruraux d'Auvergne, les auteurs ont réalisé une analyse comparée avec des exploitations ayant les mêmes caractéristiques mais n'élevant pas d'équins et sur la transposition à l'ensemble des zones de massifs européens des résultats obtenus sur les exploitations agricoles d'Auvergne.

¹ la paternité de cet article est également répartie entre les auteurs

Référence à la thématique de session

D – Développement des territoires
D4 – développement rural

B - Ressources et facteurs de la croissance régionale et urbaine soutenable
B8 - Environnement et développement durable

Originalité :

Les travaux sur les systèmes d'élevage équins restent limités à une approche par espèce. Seuls les écologues ont abordé la complémentarité des espèces d'herbivores (ruminants-équins) sur la valorisation d'espaces herbagers souvent dégradés. A notre connaissance, c'est la première étude qui aborde l'impact d'un élevage équin dans le fonctionnement durable d'exploitations-types agricoles principalement orientées vers d'autres productions.

Méthode :

L'analyse porte sur des types d'exploitations agricoles comportant un élevage équin, types qui sont décrits à la fois quantitativement et qualitativement. L'élaboration de ces types se déroule en deux temps :

- 1) construction d'une typologie d'exploitations agricoles disposant d'un élevage équin en s'appuyant sur des données quantitatives, issues de différentes bases (informations relatives à la saillie des juments et dossiers administratifs d'aides PAC 1^{er} pilier);
- 2) enrichissement des types par des informations qualitatives, issues d'enquêtes directes auprès d'exploitants agricoles sur le fonctionnement des exploitations et de l'atelier équin, l'utilisation de l'espace par les différents troupeaux de l'exploitation et les motivations relatives à l'élevage équin.

Résultats attendus

Les résultats attendus ne sont pas tant le fait que l'élevage équin soit un des éléments pour le développement durable des exploitations agricoles (et donc des territoires ruraux) mais la possibilité de caler les modèles de fonctionnement des exploitations agricoles. En effet, les fonctionnements des exploitations Bovins Lait et Viande, dominantes dans les moyennes montagnes d'Auvergne sont connues. Du fait de sa marginalité, celui des ateliers équins l'est moins. Les données recueillies, tant d'un point de vue quantitative que qualitative, vont permettre de réaliser cette tâche et d'inscrire cette activité comme une activité de substitution potentielle et accessible à l'ensemble des exploitations agricoles d'Auvergne.

Bibliographie :

Bigot G., Lortal G., Brétière G., Perret E., 2009. Eléments sur l'élevage du cheval et le développement durable des exploitations agricoles. équ'idée-hiver 2009. p 54 à 57.

Dobremez L., Bousset J.P., 1995. Rendre compte de la diversité des exploitations agricoles : une démarche d'analyse par exploration conjointe de sources statistiques, comptables et technico-économiques. Cemagref Editions, Antony, Coll. Etudes du Cemagref, série Gestion des territoires, n°17, 318 p.

Dobremez L., Josien E., Camacho O., Andrieu N., 2008. "La sécurisation des systèmes fourragers et la réponse aux enjeux agri-environnementaux en montagne", *L'élevage en mouvement : flexibilité et adaptation d'herbivores*. Dedieu B., Chia e., Leclerc B., Moulin C.H., Tichit M., QUAE, 241-258.

Guéringer A., Rapey H., Houdart M., Bigot G., Josien E., Landré F., 2009. "Adaptability through spatial management, case study of livestock farms in Massif central", *Outlook on agriculture Vol.38*, n°2, 111-118.

Institut de l'Élevage, Réseau d'élevage pour le conseil et la prospective, 1994. "Un atelier cheval lourd pour valoriser l'espace herbager : 6 exploitations témoignent".

Morhain B., Véron J., Martin-Rosset W., 2007. "Systèmes fourragers, systèmes d'élevage et d'alimentation des chevaux", *33^{ème} journée de la recherche équine*, Paris, Haras Nationaux, 151-163.

Lortal G., Bretière G., Morhain B., Perret E., Bigot G., 2010. "Contribution du cheval de trait à la gestion durable des systèmes bovins de moyennes montagnes : cas d'exploitations en Auvergne", *36^{ème} journée de la recherche équine* (article accepté)

Rapey H., Guéringer A., Gresset F., Houdard M., Josien E., Bigot G. 2008. Diversité et adaptabilité du fonctionnement spatio-temporel d'exploitations herbagères : premiers renseignements à partir d'une étude de cas dans le Cantal (Auvergne. 15^{èmes} journées Rencontres, Recherches, Ruminants, Paris, 3-4 décembre 2008,

Turpin N., Bousset J.P., Bigot G., Josien E., Perret, E. 2009. Can regional policies mitigate the environmental effects of price raise? A typical application of SEAMLESS framework at meso level in Auvergne. AGSAP Conference march 2009, Egmond aan Zee, The Netherlands. 10-12 mars 2009,

Titre : Activité productive des entrepreneurs et chômage dans les régions françaises : 1993 – 2004

- Session : B4
- Méthode : économétrie
- Résultat attendu : l'existence d'une Loi d'Okun régionale et d'un effet d'entraînement de l'activité productive des entrepreneurs sur l'emploi.

Auteurs :

Marie-Estelle Binet, Université de Rennes 1, CREM, marie-estelle.binet@univ-rennes1.fr

François Facchini, Université de Reims, Centre d'économie de la Sorbonne (Paris, 1 – France), <http://matisse.univ-paris1.fr/facchini>, facchini@univ-paris1.fr

L'objectif général de cette communication est d'introduire dans les théories de l'emploi et du chômage français au niveau régional l'activité des entrepreneurs. Il s'agit de réhabiliter le rôle de l'entrepreneur dans la dynamique de l'emploi.

La littérature sur la relation entrepreneur - chômage est traversée par une forte opposition entre deux thèses (Van Stel, Thurik, Verheul et Baljeu 2007, p.4)¹. Un individu est incité à être un créateur d'entreprise s'il possède des dotations initiales favorables à ce type de décision. Ils possèdent des capacités managériales. Il n'a pas d'aversion au risque. Il a du capital. Pour Evans et Leighton (1989)² les dotations financières initiales de l'individu déterminent sa probabilité d'être un entrepreneur. Pour les théoriciens qui mettent l'accent sur le savoir (*knowledge based theories*) ce sont les dotations en capacités managériales qui sont décisives. Le créateur d'une firme doit avoir un actif spécifique c'est-à-dire un capital difficilement imitable par ses concurrents. Le chômage joue plutôt sur le risque. Il peut, alors, avoir un effet négatif ou positif sur la création d'entreprise. La première hypothèse est que le chômage a un effet favorable sur la création d'entreprise. L'individu choisit d'entreprendre parce qu'il n'y a pas d'emplois pour lui sur le marché du travail. Le *self-employment* est ici compris comme une variable contra cyclique. Elle évolue en sens inverse de l'activité économique. Il croît en période de récession et décroît en période d'expansion. La deuxième hypothèse est que le chômage s'explique par une insuffisante activité productive des entrepreneurs. La faiblesse de la création d'entreprise nuit à la croissance et la faiblesse de la croissance nuit à la création d'emploi et favorise un fort niveau d'inactivité de la population active. Le chômage est, sous cette hypothèse, un signe de la faiblesse de la création d'entreprise et non une de ses causes.

Au niveau national il est admis que l'effet refuge ou effet positif du chômage sur la création d'entreprise est moins fort que l'effet Schumpeter. L'activité productive des entrepreneurs a une tendance baissière très marquée de 1970 à 1998 alors que le taux de chômage a continuellement augmenté sur cette période.

Dans cette perspective, le premier objectif particulier de notre communication est de savoir ce qui l'en est pour les régions françaises. La question est de savoir si le chômage a été un facteur favorable à la création d'entreprise ou si la faiblesse de la croissance régionale a été défavorable à l'emploi (loi d'Okun régionale pour la France), sachant que nous supposons que la croissance de la production est plus forte lorsque le niveau de *self-employment* est élevé et sur une tendance haussière. La question est aussi de calculer la durée de l'effet retard qui lie chômage et création d'entreprise. Il est peu probable, en effet, que la création d'entreprise ait un effet immédiat sur l'emploi. Il faut que l'entreprise se pérennise et embauche. La création d'entreprise n'est une réponse au chômage que sur moyen et long terme. Il est vraisemblable que chaque région est un temps de latence qui lui est propre.

Pour réaliser ces objectifs nous allons mobiliser les données des comptes régionaux collectés par l'INSEE et mis à la disposition des chercheurs par les publications *La France et ses régions*, et les fichiers « Statistiques et Indicateurs des régions Françaises » (SIRF). Pour mettre en évidence une loi d'Okun régionale il suffit de corrélérer taux de chômage des régions françaises (disponible au moins à partir de 1982, *La France et ses régions* édition 1988) et taux de croissance régionale (calculé à partir des PIB régionaux, L'appareil productif régional de 1975 à 1984, puis fichiers INSEE et tableau excel 1990 – 2006). Pour le calcul de l'effet retard nous reprendrons la méthode de Audretsch, Carree M.A. and Thurik A.R. (2001)³.

¹ Van Stel A., Thurik R., Verheul I. and Baljeu L. (2007), "The Relationship between Entrepreneurship and Unemployment in Japan", Tinbergen institute Discussion paper, TI 2007 – 080/3.

² Evans S. and Leighton L. (1989), "Some Empirical aspects of entrepreneurship", *American Economic Review*, 79, (3), pp.519 – 535.

³ Audretsch, Carree M.A. and Thurik A.R. (2001), « Does Entrepreneurship reduce Unemployment ? », Tinbergen Institute Discussion Paper, Ti 2001 – 074/3.

Proposition de communication en vue du Colloque AISE – ASRDLF 2010

Titre

Infrastructure de transport et développement économique : quelles dynamiques d'appropriation par les acteurs productifs ?

L'exemple de la filière céréalière autour du Canal Seine Nord Europe

Corinne Blanquart
INRETS-SPLOTT

Corinne.blanquart@inrets.fr

00 33 (0)3 20 43 83 54

Guy Joignaux
INRETS

guy.joignaux@inrets.fr

00 33 (0)3 20 43 83 41

Ludovic Vaillant
INRETS-SPLOTT- Clersé

Ludovic.vaillant@developpement-durable.gouv.fr

00 33 (0)3 20 49 60 20

Papier proposé à la session transport

Résumé

La communication propose une piste de renouvellement de l'analyse du lien entre infrastructures de transport et développement économique.

Elle montre la diversité de sensibilité des firmes aux infrastructures, en fonction des modalités de coordination à l'œuvre entre les acteurs. Cette recherche développe en effet l'idée que les investissements en infrastructures auront une influence différenciée selon les modalités de coordination à l'œuvre et les ressorts sur lesquels elles s'appuient. L'influence des politiques d'investissement n'est donc ni homogène, ni uniforme. Nous illustrerons les possibilités d'appropriation du futur Canal Seine Nord Europe dans les logiques productives des firmes de la filière céréalière.

Objectif de la communication

La question de l'effet des infrastructures sur le développement a toujours suscité beaucoup de débats. Avancer sur ces questions passe par une explicitation du modèle de développement qu'on souhaite retenir ou vers lequel l'action publique souhaite tendre. Or, la difficulté vient souvent du fait que ces représentations sont implicites. Ainsi, c'est moins la logique de l'effet qui est en cause, que l'absence d'explicitation du projet de développement souhaité pour le territoire, quelle qu'en soit l'échelle.

Le principe méthodologique met en avant l'analyse des interactions (et non plus les effets) entre un système de transport et un type d'organisation productive caractérisant par exemple une filière.

Dans cette approche, les dynamiques territoriales n'existent pas en tant que telles, mais sont révélées si une transformation de facteurs s'opère dans le cadre de la coordination entre des acteurs : il peut s'agir d'activation (des ressources latentes ou virtuelles se transforment en actifs) ou de spécification (des ressources ou des actifs à caractère générique deviennent spécifiques). Dès lors, une infrastructure de transport ne peut à elle seule générer de façon linéaire, directe et causale le développement territorial ; elle ne peut que s'inscrire dans des trajectoires marquées par une dynamique de facteurs telle que représentée ci-dessus.

Originalité du sujet

Le principal intérêt de ce travail est de montrer que l'infrastructure n'est qu'une ressource que les entreprises mobilisent selon les besoins de leurs configurations productives. C'est la variété de ces besoins qui appelle des utilisations différenciées des infrastructures.

Méthode

L'hypothèse retenue associe le développement à la création ou la transformation de ressources productives résultant de la coordination entre les acteurs. Il s'agira par conséquent d'observer quelles sont les formes d'utilisation du facteur infrastructurel dans la coordination et les conséquences de cette appropriation sur la coordination. Ce travail s'appuie sur des entretiens auprès de firmes de la filière céréalière sur les territoires d'insertion du futur Canal Seine Nord Europe. Notre propos est d'examiner le rôle de l'infrastructure dans le processus, en nous interrogeant sur la capacité de celle-ci à enclencher un mécanisme de spécification, en adaptant par exemple la prestation à une situation de coordination donnée.

Les résultats attendus

Il ne s'agit donc pas de dire que l'infrastructure de transport n'intervient en rien dans les dynamiques existantes, mais qu'elle intervient dans le cadre d'un processus porté par les acteurs productifs. La compréhension des logiques d'acteurs doit dès lors guider les stratégies d'accompagnement. Au travers de l'exemple du Canal Seine Nord Europe, on montre que, sans stratégies d'accompagnement, le canal, en tant que ressource générique, s'inscrirait dans le renforcement des logiques d'agglomération. L'enjeu des stratégies d'accompagnement est alors de réussir à renforcer les logiques de spécification, en articulant l'infrastructure à ces logiques.

Bibliographie

Aschauer D. A., (1989), "Is public expenditure productive?", *Journal of monetary Economics*, vol 23.

Bérion P., Joignaux G., Langumier J.F., (2007), L'évaluation socioéconomique des infrastructures de transport : enrichir les approches du développement territorial, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°4, p. 651-676.

Bizeray N, Blanquart, C. Burmeister, A, Colletis-Wahl, K., (1996), « Infrastructures de transport et développement: de l'effet vers l'interaction », *Transports*, n°377, mai-juin, pp 202-208.

Bonnaïfous A., Plassard F., (1974), Les méthodologies usuelles de l'étude des effets structurants de l'offre de transport, *Revue économique*, vol. XXV, n° 2, mars

Colletis G., Pecqueur B., (2005), « Révélation de ressources spécifiques et coordination située », *Economie et institutions* n°6 et 7, 1^{er} et 2^{ème} semestre, pp51-74

Colletis-Wahl K., Meunier-Blanquart C., « Economie des transports : la question du lien infrastructure - développement dans les pays en développement », *Mondes en développement*, n° 109, 2000/1, Bruxelles, pp17-25

Commissariat Général Du Plan, (1995), *L'ancrage territorial des activités industrielles et technologiques*, Rapport de recherche coordonné par J.B.Zimmermann, Commissariat Général du Plan, Paris, Juillet.

Joignaux G., Courtois A., (2009), La dimension territoriale d'un projet d'infrastructure fluviale : le canal Seine-Nord Europe. Réflexions sur les outils et les méthodes de l'évaluation socio-économique, *Les Cahiers Scientifiques du Transport*, n°56/2009

Montréal, le 31 janvier 2010-02-03

Paul Bodson, professeur
Bodson.paulqam.ca
et Homero Sánchez Mendoza, chercheur
homerogriego@yahoo.com
Université du Québec à Montréal

Organisation des services à la population et participation communautaire traditionnelle.

Le cas de la communauté zatopèque de Teotitlan del Valle, Oaxaca, Mexique.

Les communautés indigènes d'Amérique Latine disposent traditionnellement de systèmes d'organisation et de participation communautaire leur facilitant l'organisation de leur territoire et de leurs espaces de vie. Par contre, les pays latino-américains ont longtemps ignoré ces modes d'organisation basés sur les us et coutumes sous le prétexte que ces traditions manquaient de structures formelles pour la prise de décision et la gestion des affaires publiques.

A partir des environs de 1980, un changement dans les perspectives politiques intervient progressivement permettant d'associer les pratiques officielles d'organisation territoriale et la participation des communautés indigènes. La transition ne fut pas complète. Très souvent, les pays latino-américains et parmi eux le Mexique, continuèrent de maintenir une hégémonie juridico-administrative et technique dans le développement et l'organisation de territoires à prédominance indigène. Malgré tout, les étapes parcourues permirent une meilleure coordination des interventions des différents paliers politiques avec les pratiques de participation communautaire locale. En même temps, des ajustements dans les formes de participation communautaire ont été nécessaires parce que la philosophie de réorganisation des pouvoirs politiques au-delà de 1980 dans les pays concernés et le contexte des us et coutumes indigènes en participation communautaire ne coïncidaient pas.

Ce type d'ajustement a été étudié par les auteurs pour la communauté indigène de Teotitlan del Valle, une localité proche de Oaxaca au Mexique. Les conclusions qui ressortent de l'étude correspondent dans leurs grandes lignes à la situation et aux problèmes que connaissent de nombreuses communautés locales du sud du Mexique dans la poursuite de leur propre développement.

Pendant des siècles, les communautés indigènes de l'état de Oaxaca (Mexique), parmi lesquelles figure Teotitlan del Valle, ont développé des modalités particulières d'organisation de leur territoire, tout en s'adaptant aux contraintes de divers contextes politiques. Durant les 40 dernières années, ces communautés ont dû faire face à de nouveaux défis venant du changement de leurs modes de vie, de la modernisation des institutions et de l'implication de plus en plus prégnante des gouvernements de l'état d'Oaxaca et fédéral

(Mexico). L'étude de Teotitlan del Valle a porté sur l'examen des changements intervenus durant ce contexte.

Teotitlan del Valle est localisé à une trentaine de kilomètres de la ville d'Oaxaca. La localité vit actuellement dans l'aura de la ville d'Oaxaca, déclarée ainsi que ses environs, patrimoine mondial depuis 1980. Culturellement, Teotitlan del Valle se situe dans l'espace géographique d'influence zapatopèque. Dans cet univers culturel, la participation communautaire à l'organisation de l'espace de vie est profondément ancrée dans les mœurs. Schématiquement, une assemblée communautaire, qui se réunit selon les besoins, identifie les problèmes d'organisation dans la communauté, élit les membres de l'Autorité traditionnelle et leur confie la tâche de trouver des solutions et de les concrétiser en mobilisant la participation de la population (tequio). La participation de la population repose sur un contrat implicite. En échange d'un droit à l'usufruit d'un terrain, (la terre est un bien collectif dans la culture amérindienne) chaque résident adulte accepte de se mettre au service de la communauté sous la direction de l'Autorité traditionnelle.

Pendant longtemps, Teotitlan del Valle a constitué un monde rural centré sur l'agriculture et l'élevage traditionnels. Durant les 40 dernières années, par contre, les modes de vie se sont modernisés. Le changement est perceptible dans la réorganisation des activités économiques désormais majoritairement orientées vers le tissage artisanal de la laine, le commerce, le tourisme national et international, dans les modifications de l'habitat, dans l'organisation des infrastructures de services.

Ces changements n'auraient pu se réaliser sans un appui massif des gouvernements de l'état d'Oaxaca et Fédéral (Mexico). En fait, à part sa capacité à mobiliser la participation communautaire, Teotitlan del Valle dispose de très faibles possibilités de financer les services à la population. Le temps passant, les programmes d'appui venant de l'état d'Oaxaca et du fédéral se sont diversifiés, amplifiés mais se sont accompagnés de contraintes de plus en plus restrictives de réalisation en particulier dans le cas des transferts fédéraux connus sous le nom de Ramos 28 et 33.

Le système traditionnel de gestion municipale s'est adapté au nouveau contexte en créant les structures administratives qu'imposaient les exigences de modernisation et de financement : création de comités spécifiques, organisation nouvelle de l'autorité municipale désormais assortie d'un Conseil municipal, lui-même chapeauté par l'assemblée communautaire traditionnelle, montage de projets selon les règles imposées par les sources gouvernementales de financement.

En même temps, la participation communautaire s'est diversifiée pour s'adapter à la diversité des infrastructures et services mis en place. Par contre, les fondements de la participation communautaire sont menacés par le fait que le rapport à l'usufruit de la terre s'est modifié et que les sanctions de non participation communautaire ne sont plus applicables.

Plus profondément, il manque à Teotitlan del Valle et à ses environs une base économique créatrice de revenus capable de garder sa population en quête de conditions de vie meilleures et de générer des ressources à même de donner peu à peu une plus grande autonomie à la municipalité.

Bibliographic

- Arellano Gault, David. 2006. *Los dilemas de la gestión local y las organizaciones comunitarias en México*, 1a. México, D.F.: Centro de Investigación y Docencia Económicas.
- Banco Mundial (2005). *Pueblos indígenas, pobreza y desarrollo humano en América Latina: 1994-2004*
- Canedo Vázquez, Rowena Gabriela. 2003. «Comunidad y reconocimiento de los usos y costumbres: concepciones prácticas y alcances de los usos y costumbres en la organización política de Guelatao-Oaxaca». México, D.F., Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social, 205 p.
- Cohen, Jeffrey H. 1999. *Cooperation and community : economy and society in Oaxaca*, 1st. Austin, TX: University of Texas Press.
- De los Reyes, Yolanda. 1994. «Organización y participación de la comunidad en el programa nacional de Solidaridad». En *Desarrollo sustentable y participación comunitaria*, Jiménez Guzmán, p. 73-96. Cuernavaca (Méx.): Centro Regional de Investigaciones Multidisciplinarias, Universidad Nacional Autónoma de México.
- Franky, Carlos (2001). Avances de investigación. El ordenamiento territorial indígena. Leticia (COL.), Universidad Nacional de Colombia En línea.
<<http://www.unal.edu.co/imani/pdf/NOTIMANI/noti7ai.pdf>>.
- Gobierno del Estado de Oaxaca , 2004. *Plan Estatal de Desarrollo Sustentable 2004-2010. Oaxaca, de cara a la nación*: Gobierno del Estado.
- Guignier, Armelle. 2004. *Le rôle des peuples autochtones et des communautés locales dans le développement durable : figurants ou acteurs : le droit international de l'environnement, entre respect des droits de l'homme et nécessité du développement*. Limoges: Pulim.
- Hernández Díaz, Jorge, et al. 2003. *Artesanías y artesanos en Oaxaca: Innovaciones de la tradición*. Oaxaca: Consejo Nacional para la Cultura y las Artes/Fondo Nacional para la Cultura y las Artes.
- INEGI (2002). XII Censo General Nacional de Población y Vivienda. México, D.F. (MEX.)
- López Bárcenas, Francisco. 2004. «Los sistemas indígenas de cargos en la Mixteca». En *La fuerza de la costumbre. Sistema de Cargos en la Mixteca Oaxaqueña*, 1, Hernández Núñez y López Bárcenas, p. 117. México: Centro de Orientación y Asesoría a Pueblos Indígenas/Centro de Comunicación y Creatividad RedEs, "Tejiendo la Utopía".
- Maldonado Alvarado, Benjamín. 2005. «Usos y costumbres: entre la organización comunitaria y las organizaciones de la comunidad». En *Diez voces a diez años: reflexiones sobre los usos y costumbres a diez años del reconocimiento legal*, A.C., p. 127-137. Oaxaca: EDUCA A.C./Fundación Ford.
- Merino Huerta, Mauricio. 2006. *La gestión profesional de los municipios en México : diagnóstico, oportunidades y desafíos*, 1a. México: CIDE ; Banco Mundial ; Secretaría de Desarrollo Social.
- Ramírez Juárez, Javier (s.a.). El capital social en el desarrollo comunitario en microregiones de Oaxaca. El tequio: limitantes y posibilidades. Resumen ejecutivo
- Ramos García, José María. 2007. *Gobiernos locales en México : hacia una agenda de gestión estratégica de desarrollo*, 1a. México: H. Cámara de Diputados LX Legislatura : Fundación Instituto Universitario de Investigación José Ortega y Gasset

Stephen, Lynn. 2005. *Zapotec women : gender, class, and ethnicity in globalized Oaxaca*, 2nd. Durham, N.C.: Duke University Press.

Zafra, Gloria. 2005. «Usos y costumbres desde el género en los gobiernos locales». En *Diez voces a diez años. Reflexiones sobre los usos y costumbres a diez años.*, p. 85-105. Oaxaca: EDUCA

asrldf2010@entpe.fr

Titre de la communication : Financiarisation et développement urbain durable : une analyse des stratégies des sociétés foncières cotées en France.

Résumé de la communication : La communication vise à rapprocher deux pans de réflexion des sciences régionales et urbaines rarement réunies (à l'exception notable de Theurillat, 2009 et de Hagerman, et al. 2005.), entre d'un côté, la financiarisation de la production urbaine, et de l'autre, le management de la transition vers des villes plus durables.

Les sociétés foncières cotées spécialisées dans l'immobilier non résidentiel ont recours à des techniques de gestion et de financement pour assurer leurs investissements immobiliers en fonction du couple risque/rendement. D'origine anglo-saxonne, cette nouvelle logique financière appliquée, en France, au secteur de l'immobilier tertiaire, peut s'avérer en décalage avec le temps long de la ville. On peut faire l'hypothèse, par exemple, que l'obsolescence accélérée des bâtiments, ne tient pas, tant à des raisons de vétusté réelle, qu'à la perte de rentabilité des actifs (Chesneau, 2003) ou à l'émergence de nouveaux besoins de services de la part des entreprises utilisatrices (Bonnet et Moriset, 2004).

La question posée est de savoir comment des acteurs dirigés en premier lieu par les logiques financières, s'accommodent de l'impératif de la prise en compte du "Développement Urbain Durable" (DUD) (Nappi-Choulet, 2009), en raison de la pression réglementaire (Grenelle de l'environnement), des attentes des entreprises locataires soucieuses de soigner leur image « *corporate* » et des (petits) actionnaires qui placent leur épargne dans les foncières cotées. L'étude empirique analyse de manière systématique une cinquantaine de foncières cotées en France.

Les coordonnées précises de l'auteur :

Cyril Boisnier

Laboratoire Techniques, Territoires et Société de l'Ecole des ponts Paris Tech

1, Chemin du Mésotype

63960 Veyre-Monton

Tél : 09 53 23 17 28 (domicile)

cyril.boisnier@univ-bpclermont.fr

L'objectif de la communication : L'objectif de la communication est de présenter les résultats d'un travail empirique d'observation d'une cinquantaine de Société d'Investissement Immobilier cotée dites « *SIIC* ». Cette observation détaillée a permis de retenir une centaine d'« *items DUD* » classés selon les principes de « *Bruntland* ». Ceci passe par le traitement, le référencement et l'historicisation de plus de cinq mille données.

Les résultats de ce premier travail ont permis de dégager les grandes lignes stratégiques en matière de DUD que les foncières financiarisées prétendent mettre en œuvre. On peut ainsi retracer la naissance et l'évolution du contenu de cette notion de durabilité urbaine vue depuis des acteurs considérés comme centraux dans la financiarisation de l'immobilier (Aveline, 2008, Renart, 2008). Nous montrons que le périmètre et le contenu des stratégies sur le DUD varient dans le temps mais aussi selon des critères de taille de la foncière, de composition de l'actionnariat, de type de patrimoine détenu, et de la dimension internationale ou pas de la foncière. Le DUD a été d'abord appréhendé par les foncières comme un risque juridique et financier puis comme une opportunité de créer de la valeur. Un constat général s'impose quant à la portion congrue laissée à la dimension sociale,

démocratique et spatiale ainsi qu'au suivi des « bons usages » durables dans l'exploitation et l'utilisation de l'immeuble.

Sous l'angle de la mesure et de l'évaluation des résultats de ce travail, beaucoup d'informations émanant des foncières sont imprécises, parcellaires ou manquent d'être validées par un organisme indépendant.

La référence à la thématique d'atelier ou de session visée :

Dans le droit fil de la session spéciale de Ludovic Halbert et Thierry Theurillat, portant sur la question de l'industrie financière et la production de la ville, ma recherche portant sur les thématiques urbaines et régionales, interroge les stratégies et les pratiques des sociétés foncières financiarisées en matière de DUD.

L'originalité du sujet tient à ce qu'aucune source textuelle française n'a analysé à ce jour, le lien entre financiarisation et développement urbain durable, avec comme univers d'observation les sociétés foncières. Ce travail présente aujourd'hui une réflexion destinée à la communauté scientifique mais aussi aux experts et aux acteurs politiques et socio économiques.

La méthode d'investigation a consisté à rassembler sur chaque société foncière, les données qu'elles diffusent, depuis les années 2000, sur le DUD, notamment sur les composantes énergétiques/environnementales, économiques et sociales. Cette analyse du discours réalisée à partir d'un corpus textuel émanant principalement des foncières a permis d'établir une grille d'analyse à double entrée sur leurs stratégies officielles en matière de DUD.

Les résultats attendus :

En explorant les stratégies revendiquées des foncières ainsi que les changements organisationnels qui en découlent, on cherchera à comprendre comment face au déploiement de la notion de durabilité, celle de Développement Urbain Durable reste sous-représentée à ce jour dans le discours officiel des foncières cotées. Sous l'emprise de la hiérarchie des valeurs locatives (Bonnet, 2003) et de la rentabilité des investissements qui en découle, le tournant territorial reste encore à engager par ces dernières.

Bibliographie principale :

- Aveline-Dubach N., 2008, L'Asie, la bulle et la mondialisation, Paris, CNRS Editions.
- Bonnet J. et Moriset B., 2004), L'immobilier d'entreprise-Géocarrefour, vol. 78(4) : pp 265-268
- Bonnet J., 2003, L'évolution du marché des bureaux en France et à l'étranger, Géocarrefour, vol. 78(4) : pp 281-294
- Hagerman L., G. Clark T. Hebb, 2005, "Pension funds and urban revitalization: competitive returns and a revitalized New York." *Working Papers* 5: 13
- Chesneau I., 2003, "La démolition des bureaux en Île-de-France: renouvellement ou flexibilité?" *Géocarrefour*, 78(4)
- Henneberry J. and Roberts C., 2008, Calculated Inequality? Portfolio Benchmarking and Regional Office Property Investment, *Urban Studies*, May 2008; vol. 45: pp. 1217 – 1241
- Nappi-Choulet I., 2009, Les mutations de l'immobilier-De la finance au développement durable, *Autrement*
- Renard V., 2008, La ville saisie par la finance-revue « le Débat » n° 148
- Theurillat Th. et Crevoisier O., 2009, La durabilité d'un objet urbain financiarisé: le cas de Sihlcity à Zurich, Gret, Université de Neuchâtel
- Theys J., 2002, L'approche territoriale du " développement durable ", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale- Dossier 1 : Approches territoriales du Développement Durable

Proposition pour le colloque
Identité, Qualité et compétitivité territoriale
Aoste - AISRE – ASRDLF 2010

Titre de la communication

La fabrique territoriale de l'agriculture biologique périurbaine ; le cas francilien

Résumé de la communication

Depuis 2007, l'agriculture biologique est devenue un volet à part entière de la politique agricole française et européenne. Avec l'affirmation d'une volonté de tripler les surfaces, d'augmenter sa part dans la SAU de 2% à 6%, d'introduire des produits « bio » dans la restauration collective d'État d'ici 2012 à hauteur de 20%..., elle est affichée comme un facteur de développement territorial, en particulier pour les nouvelles formes périurbaines. Les acteurs politiques utilisent cet argument pour inciter à l'émancipation des pratiques agricoles conventionnelles et favoriser l'essor des pratiques respectueuses de l'environnement. La Région Ile-de-France tente comme d'autres d'en faire une priorité de sa politique de développement local et a planifié douze stratégies d'action en faveur de l'AB particulièrement pour l'introduire dans les espaces périurbains (réserves foncières pour installer de maraîchers, par exemple). Le contexte politique est, apparemment, favorable à ce type d'alternative au système dominant. Toutefois, les volontés politiques peuvent être décalées par rapport à la situation observable sur le terrain. En effet, le système productif « agriculture biologique » francilien connaît des freins à son développement puisque la filière (si filière il y a) n'est pas structurée. Le territoire en tant que support matériel et immatériel de l'activité « bio » construit tout autant qu'il subit des micro-transformations (événements, innovation, appropriation, circuits en évolution...) porteur de la construction d'un pool de ressources territoriales. Ces bouleversements et l'absence de structuration du système AB laissent supposer que l'agriculture biologique francilienne se transfigure en un système productif où les liens de proximité sont des éléments de développement territorial (aussi bien au point de vue concret qu'idéal). Les éléments marqueurs de la « bio », produits, exploitations et territoires périurbains agricoles, deviennent-ils des icônes, ou des avatars, de la proximité périurbaine ? Y a-t-il effectivement construction d'une gouvernance orientée par des proximités, ce que laisse entendre le fait que les espaces agricoles biologiques se territorialisent à partir de cette caractéristique et de ses intersections avec les jeux de pouvoir locaux ?

Coordonnées des auteurs

Nicolas BOIVIN,
André TORRE,
Jean-Baptiste TRAVERSAC

INRA – AgroParisTech
UMR SAD-APT, équipe Proximités
16 rue Claude Bernard
75 231 Paris Cedex 05

Correspondant : nicolas.boivin@agroparistech.fr ou boivin_n@yahoo.fr
Tel : +33 1 44 08 72 54
Port : +33 6 25 94 52 40

Objectif de la communication

Cette communication vise à présenter le système territorial de l'agriculture périurbaine en culture biologique dans la région parisienne. Le but est de mettre en valeur les relations existantes entre les acteurs de ce mode de production par rapport à des proximités (géographiques et organisationnelles) formant des *scale free networks*. Ces noyaux forment des territoires agricoles imbriqués dans des logiques de concurrence et/ou de solidarité territoriales liées à l'hybridation des espaces franciliens.

Thématique de session visée

Session spéciale S22 : Espace sous influence urbaine

ou

Session développement des territoires, catégorie dynamiques du système urbain et périurbain (D2)

Originalité du sujet

Le sujet proposé essaye de mettre en relation des questions purement spatiales (des espaces en concurrence ou solidaires) et des préoccupations gouvernancielles. Il offre l'opportunité de lire la place de l'agriculture « alternative » dans la fabrique des territoires par une entrée délaissée par les géographes : la proximité. Le local n'est plus vu comme un simple échelon mais comme une véritable structure de l'emboîtement des échelles et des réseaux. L'hybridité des espaces périurbains devient une nouvelle maille de la territorialisation non pas par sa nature mais par ses fonctions à travers un exemple très précis, celui de l'agriculture biologique.

Méthode

Afin de comprendre la fabrique territoriale de l'agriculture biologique francilienne, il convient d'apporter des éléments d'appréciation de la diversité des fonctions assumées par les grandes catégories d'acteurs. Nous les avons interrogés sur leurs trajectoires ainsi que sur leurs actions visant ou ayant pour effet de structurer une ou plusieurs formes d'espace. Les enquêtes ont été conduites séparément à partir d'un questionnaire à réponses ouvertes. Les entretiens sont retranscrits intégralement et analysés. Il est évident qu'ils ne sont pas identiques selon les acteurs concernés. C'est pour cela que le questionnaire proposé n'est pas fixe mais s'identifie plus comme une grille de lecture du déroulement de l'interview, pensé préférable à un questionnaire rigide.

La méthode est issue des sciences sociales (ethnologie et psychologie sociale) : elle consiste à enregistrer les entretiens à partir d'un enregistreur. L'impétrant ne doit pas écrire, sinon ça biaise l'entretien étant donné que l'interrogé se focalise sur le mouvement d'écriture et reste en retrait (Michael Huberman, B. Miles, 2003, Albarelo, 2007). En revanche, en enregistrant, l'interviewé oublie le support de recueil des données et se laisse aller un peu plus aux « confidences », aux non-dits publics. Cette méthode se complète par l'utilisation de concepts-phares qui sont à eux seuls un élément de méthode. En effet, dans la grille d'entretiens, trois grandes parties se distinguent : Travail, activités et ressources : une première rencontre avec l'acteur, Relations et interrelations : une découverte réticulaire de l'environnement de l'acteur, La « philosophie du rôle », de l'acteur à l'utilité de l'acteur.

Résultats attendus

Les proximités dessinées par les relations périurbanité et agriculture biologique forment des nœuds de connexion à une échelle revalorisée actuellement : le local. Toutefois, les entretiens démontrent que le local ne connaît pas les limites administratives, ils débordent sur des systèmes d'innovations territoriales en dehors de la simple Région Ile-de-France (pôle d'émergence au sud de la Région avec le nord de la Bourgogne, filière en constitution avec la Normandie ou les Pays de Loire). Les *Urban Villages* apparaissent comme les noyaux structurants de cette agriculture en milieu périurbain même si l'influence de Paris est toujours prégnante. Les réseaux en circuits courts se déplacent et renforcent encore plus la fabrique des territoires de vie dans les espaces périphériques aux villes de la petite couronne.

Bibliographie

- ALBARELO L., 2007, *Apprendre à chercher, L'acteur social et la recherche scientifique*, Montréal, De Boeck Université
- ALLAIRE G., 2002, L'économie de la qualité, en ses secteurs, ses territoires et ses mythes, in *Géographie, économie, société*, n°4, p.155-180
- ALLAIRE G., SYLVANDER B., 1997, « Qualité spécifique et innovations territoriales », in *Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales*, n° 44, p.29-59
- BACCONNIER-BAYLET S., VIANEY G., 2006, « L'aménagement communal périurbain : maintenir l'agriculture pour préserver quelle ruralité ? », in *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° », p. 355-372
- BOSCHMA R., 2005, « Role of proximity in interaction and performance: conceptual and empirical challenges », in *Regional Studies*, vol 30, n°1, p. 41-45
- CLARKE N, CLOKE P, BARNETT C, MALPASS A., 2008, "The spaces and ethics of organic food", in *Journal of Rural Studies*, n°24, p. 219 – 230
- FRIEDLAND H. W., 2001, « Reprise on commodity systems methodology », in *International Journal of sociology of agriculture and food*, vol 9, n°1, 82-104
- JAROSZ L., 2008, « The city in the country: Growing alternative food networks in Metropolitan areas », in *Journal of Rural Studies* 24, p. 231-244
- MICHAEL HUBERMAN, B. MILES., 2003, *Analyse des données qualitatives*, Montréal, De Boeck Université
- MOULAERT f., SEKIA F., 2003, "Territorial Innovation Models", in *Regional Studies*, vol 37, n° 3, p. 289-302
- RALLET A, TORRE A., 2004, « Proximité et localisation », in *Économie rurale*, n°241, p.25-41
- REED M., 2009, « For whom? – The Governance of Organic Food and Farming in the UK », in *Food Policy*, 34, p. 280 – 286
- VAN DAM Denis., 2007, « L'agriculture biologique : un autre modèle agricole ou une opportunité économique ? », in LE CARO Y, MADELINE P, PIERRE G., *Agriculteurs et territoires, entre productivisme et exigences territoriales*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, collection Espace et territoire
- WINTER M., 2003, « Embeddedness, the new food economy and defensive localism », in *Journal of rural sociology*, vol 19, n°1, p.23-32

**Proposition de communication pour le colloque joint
AISRE-ASRDLF 2010**

Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale

Développement économique et cohésion dans les Territoires Alpains

Titre : _____

Régions technologiques, firmes entrepreneuriales et croissance

Résumé :

L'apparition et le développement des nouveaux secteurs d'activité de l'économie entrepreneuriale sont liés à la concentration de centres de recherches et aux mécanismes de l'innovation permis entre autres par la fertilisation croisée, l'existence de finances d'amorçage et de structures de portages, l'appartenance à des réseaux de facilitation de l'activité entrepreneuriale dont les pôles de compétitivité. L'identification des motifs de la création des entreprises en France à partir du fichier Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises) permet de rendre compte des différences de potentiel de création d'emplois de la part des nouvelles entreprises. Les firmes entrepreneuriales (nouvelles firmes innovantes à fort potentiel de croissance) sont alors liées aux régions technologiques, à l'existence d'une concentration de la population qualifiée et à l'efficacité des pôles de compétitivité et plus largement des systèmes d'innovations régionaux.

Auteur :

Jean BONNET,
CREM, UMR-CNRS 6211
Faculté de Sciences Economiques
Campus 4, 19 rue Claude Bloch,
Université de Caen,
BP 5186, 14032 CAEN Cedex France
Téléphone : 00(33)(0)231565423
Télécopie : 00(33)(0)231565562
E-mail : jean.bonnet@unicaen.fr

Projet :

Les firmes entrepreneuriales sont partie intégrantes du processus d'évolution des économies industrialisées vers des économies servicielles et de la connaissance avec des innovations qui se traduisent par de nouveaux produits ce qui en retour génère de nouveaux emplois et des revenus d'impôts (Schramm, 2009). Les firmes entrepreneuriales peuvent aussi contribuer à la sortie de la crise car elles sont souvent à l'origine d'innovations de rupture

(Baumol, 2004) qui permettent de se confronter au nouveau challenge de la croissance durable. Enfin plus que les nouvelles firmes ce sont ces firmes à fort potentiel de croissance qui sont à l'origine de la plupart des créations d'emplois de la part des petites et moyennes entreprises dans les économies industrialisées. A l'intérieur mêmes des pays les différences d'intensité entrepreneuriale sont notables. Dans le cas français, à l'échelle régionale, les régions développées et attractives sont les plus entrepreneuriales (Bonnet, 2010). Elles reflètent à la fois le statut de régions plus ou moins technologiques ou plus ou moins attractives. Les firmes entrepreneuriales sont créées avant tout par une population éduquée, l'éducation accroissant la connaissance de base d'un individu et le rendant vigilant aux nouvelles opportunités. Colombo et al (2001), trouvent ainsi que les firmes basées sur les nouvelles technologies ont plutôt des fondateurs et des propriétaires ayant un haut niveau d'éducation. Les firmes entrepreneuriales se trouvent localisées dans les régions technologiques à forte densité de population qualifiée, régions qui bénéficient le plus par ailleurs de la politique des pôles de compétitivité. L'espace métropolitain des grandes métropoles technologiques (Paris, Lyon, Toulouse, Marseille, Bordeaux, Grenoble) qui concentre la population qualifiée, est doté d'un marché du travail actif et la création peut être envisagée comme une étape dans une trajectoire de carrière pour une frange qualifiée de la population. Les sorties de l'entrepreneuriat ne sont en effet pas toujours des échecs, Bates (2005), ce qui suppose aussi que l'expérience entrepreneuriale est mieux valorisée dans l'espace métropolitain.

Acs et Mueller (2007) ont montré que l'hétérogénéité des nouvelles firmes et des nouveaux établissements en termes de taille et de localisation avait un impact sur la capacité à créer des emplois. Dans le cas des nouvelles firmes cette hétérogénéité est liée aux motifs de la création d'entreprise de la part de l'entrepreneur. On distingue ainsi deux types d'entrepreneurs, les entrepreneurs poussés à la création d'entreprises dont la motivation principale est associée avec un manque d'alternatives dans une position de salarié ou à un statut de chômeur, les entrepreneurs tirés dans la création d'entreprises dont la motivation principale est liée à une nouvelle idée innovante et à des opportunités de marché. Les motifs de la création d'entreprises dans les régions technologiques sont plus souvent positifs. Ils ont une influence sur les stratégies déployées par le nouvel entrepreneur et la réussite de la nouvelle entreprise et en particulier sa capacité à générer de la croissance.

L'enquête Sine (Système d'informations sur les nouvelles entreprises) est conduite par l'Insee sur des cohortes de créateurs/repreneurs d'entreprises. Nous retiendrons l'enquête Sine 2002-1 qui prend en compte un échantillon représentatif des nouvelles créations/reprises d'entreprises pendant le 1^{er} semestre de l'année 2002. La réenquête en 2005 des entreprises survivantes permet d'analyser les stratégies de marché et financière des nouveaux entrepreneurs. Cette enquête est représentative à l'échelle régionale. Une identification des motifs de la création d'entreprises et de l'occupation préalable du nouvel entrepreneur nous permettra de tester dans quelles régions l'effet Schumpeter du *pull effect* (l'entrepreneur est motivé par des opportunités de marché et par la valorisation d'une idée innovante) l'emporte

sur l'effet réfugié du *push effect* (l'entrepreneur créé avant tout son propre emploi) (Van Stel, A. J. and D. J. Storey, 2004) et dans quelle mesure l'environnement du système d'innovation a un effet sur le potentiel de croissance de la nouvelle firme.

Méthodes :

Econométrie sur variables qualitatives (probit)

Modèles de durée

ACS Z.J., MUELLER P., 2007, "Employment effects of business dynamics: Mices, Gazelles and Elephants", *Small Business Economics*, 30, p.85-100.

BATES T., 2005, "Analysis of young, small firms that have closed: delineating successful from unsuccessful closures", *Journal of Business Venturing*, 20, pp. 343-358

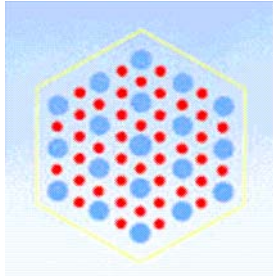
BAUMOL W.J., 2004, "Education for Innovation: Entrepreneurial Breakthroughs vs. Corporate Incremental Improvements", *NBER paper*, File Education for Innovation, 5 April.

BONNET J., 2010, « La dynamique entrepreneuriale du (des) territoire(s) français : entre firmes entrepreneuriales et entrepreneuriat lié à l'économie résidentielle », à paraître dans la *Revue Canadienne de Science Régionale*.

COLOMBO, M.G. et M. DELMASTRO, 2001, « Technology-based entrepreneurs: Does Internet make a difference? », *Small Business Economics* 16, pp. 177-190.

SCHRAMM, C., 2009, "Our role in the evolution of capitalism", in *Kauffman Thoughtbook*, Kaufman Foundation, Kansas City, 8-14.

VAN STEL, A. J. and D. J. STOREY, 2004, 'The Link between Firm Births and Job Creation: Is there a Upas Tree Effect?' *Regional Studies* 38, 893-909.



**XLVII^e Colloque de l'Association de Science Régionale de Langue
Française (ASRDLF)
Aoste, 2010**

Proposition de communication

Titre :

De l'importance de l'implication des acteurs privés dans la pérennisation d'une destination touristique.

Illustration à partir du cas de La Chaise Dieu et de son festival de musique sacrée.

Résumé :

Dans le cadre d'un programme de recherche pluridisciplinaire sur le tourisme en Auvergne, nous nous interrogeons sur l'évolution des modèles de tourisme dans les espaces ruraux, dans un contexte instable en raison d'une demande difficile à anticiper, tout cela sur fond de crises énergétique, climatique, mais aussi économique ; le constat est plus critique encore dans les espaces ruraux, amenés à revoir en profondeur leurs fonctions historiques, en particulier productives. Dès lors, le tourisme apparaît pour certains de ces territoires comme une ressource sinon ultime du moins cruciale pour le développement local.

L'opposition habituelle entre un tourisme concentré qui serait déconnecté des problématiques du territoire et de ses habitants, et un tourisme diffus qui pécherait par son manque de structuration et la faiblesse de ses retombées économiques nous a conduits à les considérer comme des archétypes, faisant l'hypothèse que les situations réellement observées sont hybrides, et se positionnent sur un continuum de formes intermédiaires. La concentration des formes de tourisme serait alors affaire de densité, que l'on choisit d'appréhender selon trois dimensions distinctes : densité géographique, temporelle et organisationnelle.

En élargissant les contours de l'activité touristique habituellement étudiée, nous considérons que le tourisme est l'affaire de tous, sur un territoire qui devient destination. Ainsi, le cas des territoires ruraux accueillant des festivals nous semble particulièrement intéressant, car ils obéissent à deux logiques bien distinctes : ils sont comparables à une station durant une période réduite, puis, tels le carrosse redevenu citrouille à minuit, ils redeviennent territoires ruraux "ordinaires". Le cas de la Chaise Dieu (Haute-Loire) nous semble remarquable à ce titre, dans le sens où l'attraction principale tient à son prestigieux festival qui dure deux petites semaines, et ce depuis 1966. Isolée et cernée par une forêt dense, située à 1000 mètres d'altitude, comment cette Communauté de communes de 2200 habitants compose-t-elle avec son abbaye et ce festival qui concentre l'attention sur lui, spatialement, temporellement mais aussi en termes de mobilisation des ressources ? Comment impliquer l'ensemble des acteurs, publics et privés, autour d'une stratégie touristique durable valorisant les ressources locales ?

Si la question touristique est au centre des préoccupations des élus et des institutionnels, nous avons choisi de traiter ici de l'implication des acteurs privés, les prestataires touristiques bien sûr mais aussi les autres entreprises du territoire, ainsi que de la population locale, considérant qu'ils entretiennent tous un lien avec le tourisme, ne serait-ce que par l'acceptation ou la défiance vis-à-vis du "fait touristique". Il s'agit pour nous de mesurer l'intensité et de qualifier l'intentionnalité de cette relation, montrant ainsi que si l'activité touristique profite à chacun d'entre eux, elle mérite à ce titre de figurer au cœur des préoccupations de tous par une stratégie touristique durable et partagée.

Coordonnées des auteurs :

Aurore BONNIOT Ingénieur d'études	UMR Métafort / CEMAGREF 24 avenue des Landais - BP 50085 63172 Aubière Cedex Tél : 04-73-44-07-28 aurore.bonniot@cemagref.fr
Monique BOUCHAUD	UMR Métafort / CEMAGREF 24 avenue des Landais - BP 50085 63172 Aubière Cedex tél : 04.73.44.06.24 monique.bouchaud@cemagref.fr
Jean-Bernard MARSAT Ingénieur-chercheur Dr en Sciences de gestion	Cemagref DFCF / UMR METAFORT 24 av. des Landais BP 50085, 63172 Aubière Cedex Tél. +33 0(4) 73 44 06 55 jean-bernard.marsat@cemagref.fr

Objectif de la communication :

Par l'étude du cas d'un territoire où l'activité touristique est très concentrée dans le temps et où se pose la question de l'allongement de la saison touristique, nous visons à montrer qu'une volonté institutionnelle, bien que nécessaire n'est pas suffisante sans l'implication de l'ensemble des acteurs du territoire autour d'un projet touristique commun dont ils doivent percevoir l'intérêt.

Référence de l'atelier / de la thématique visé(e) :

Thématique récurrente :

Développement des territoires

- Tourisme, développement régional soutenable

Originalité du sujet :

Transcender l'habituelle opposition tourisme concentré / tourisme diffus.

Elargir les contours de l'activité touristique en considérant l'ensemble des acteurs du territoire.

Méthode employée :

Méthodes quantitatives : recensement des entreprises

Nous dresserons une typologie des entreprises du territoire relative à leur degré d'implication dans l'activité touristique.

Méthodes qualitatives : entretiens semi-directifs.

Nous étudierons les différentes stratégies des prestataires touristiques, leurs modes de coordination et leur implication dans les projets de territoire.

Résultats attendus :

Cette étude est menée dans le cadre du PSDR Modintour (Modèles Innovants de Tourisme) qui vise à une évolution positive et innovante des modèles de tourisme qui ont cours,

notamment en Auvergne. En montrant que le tourisme est l'affaire de tous, sur un territoire qui devient destination, il ne s'agit pas d'inventer de nouveaux modèles de tourisme, mais plutôt de révéler des formes de tourisme adapté à ces espaces ruraux, et permettre leur diffusion et leur transposition.

Bibliographie :

BACHIMON, P. (1995), Tourisme de masse - tourisme diffus en espace rural : exemple de la base vallée de l'Ardèche. Journées de la Commission de géographie du tourisme et des loisirs : le tourisme diffus, Clermont-Ferrand CERAMAC.

Benckendorff, P. (2006), Attractions megatrends, dans Buhalis, D., Costa, C., *Tourism business frontiers*, Elsevier, Butterworth-Heinemann, pp.200-210.

Botti, L., Peypoch, N., Solonandrasana, B. (2008), Ingénierie du tourisme, collection "les métiers du tourisme", Editions De Boeck, Bruxelles, 167 p.

DWYER, L., D. EDWARDS, et al. (2009). "Destination and enterprise management for a tourism future." Tourism Management **30**(1): 63-74.

Eiglier, P., Langeard, E. (1987), *Servuction - Le marketing des services*, Paris, Ediscience international.

FRAMKE, W. (2002), The destination as a concept : A discussion of the business related perspective versus the socio-cultural approach in tourism theory, *Scandinavian Journal of Hospitality and Tourism*, 2, 93-108.

GUNDOLF, K., A. JAOUEN, et al. (2005). Le management des collectifs de TPE : une approche dynamique. XIV conférence internationale de Management stratégique, Angers.

HJALAGER, A.-M. (2002). "Repairing innovation defectiveness in tourism." Tourism Management **23**(5): 465-474.

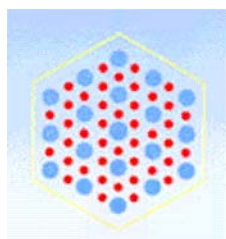
KNAFOU, R. (1995), Incertitudes, paradoxes et ambiguïtés du tourisme diffus. Journées de la Commission de géographie du tourisme et des loisirs : le tourisme diffus, Clermont-Ferrand CERAMAC, pp.5-16.

LOUP, S. (2003), les petites entreprises des métiers d'Art, *Revue Française de Gestion*, Vol. 29, n°144, mai/juin.

MATTEUDI, E. (1995). Développement touristique local et spécificités territoriales. Journées de la Commission de géographie du tourisme et des loisirs : le tourisme diffus, Clermont-Ferrand CERAMAC.

STOKES, R. (2008). "Tourism strategy making: Insights to the events tourism domain." Tourism Management **29**(2): 252-262.

VIOLIER, P. (1995). Tourisme diffus et agritourisme dans l'ouest de la France. Journées de la Commission de géographie du tourisme et des loisirs : le tourisme diffus, Clermont-Ferrand CERAMAC.



Colloque joint AISRE - ASRDLF 2010
Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale
Développement économique et cohésion dans les Territoires alpins
Aoste, 20–22 Septembre 2010

**

Les liens Conflits – Nimby
De l’opportuniste à la reconnaissance des oppositions

Session spéciale coordonnée par André TORRE et Gianluigi GORLA

**

Proposition de communication

Gestion de l’eau sur le val de Charente (France)
Les pratiques agricoles entre politiques publiques et dynamiques urbaines

Luc Bossuet¹

L’eau est aujourd’hui reconnue comme un bien collectif essentiel à l’avenir des espaces ruraux, périurbains et urbains. Sa gestion coordonnée entre les différents usagers d’un territoire est primordiale à plus d’un titre ; rareté, santé publique, besoins productifs multiples. Pour cette raison la réglementation européenne et nationale est de plus en plus stricte quant à sa préservation (Directive Cadre Européenne 2015, loi sur l’eau, etc.). Or, les actions menées par ses divers usagers paraissent continuer à s’opposer dans la mesure où ils ne prennent pas en compte les répercussions qu’ils engendrent, non seulement au fil de l’eau, c’est-à-dire entre territoire contigus mais également en un même lieu (Torre et al., 2005). Cette situation renvoie à s’interroger dans le cadre des politiques publiques et leurs évolutions sur le développement territorial via les stratégies des différents acteurs impliqués à court, moyen et long terme dans la gestion de la ressource.

¹ Sociologue, UMR SADAPT, AgroParisTech, 16 rue Claude Bernard, 75231 PARIS Cedex 05.
luc.bossuet@agroparistech.fr

En France et jusqu'aux années quatre-vingt-dix, l'eau est considérée comme un bien inépuisable, en perpétuel renouvellement et que chacun peut mobiliser à son gré tant individuellement que collectivement. Le Pays prétend nourrir la planète et l'agriculture est considérée comme le pétrole vert de l'Hexagone (Le Roy, 1990). La loi de modernisation agricole de 1979 incite le monde agricole à développer le drainage des zones humides et l'irrigation des terres de coteaux. Trois décennies plus tard, la gestion de l'eau et sa répartition sont au cœur de la polémique entre une agriculture intensive, des besoins en alimentation humaine grandissants et des activités marines respectueuses de l'environnement (Bossuet et al., soumis).

La proposition de communication vise à mettre l'accent sur les coordinations et les achoppements entre intérêts divergents quant à la gestion de l'eau à partir de l'étude historique de la législation française et des techniques mobilisées par les acteurs des zones d'intensification agricole et d'approvisionnement pour la consommation humaine. Les résultats proposés sont issus d'une recherche basée sur un travail d'enquêtes et de recueils de données venant de plusieurs horizons sociotechniques, collectés en Charente-Maritime département de la région Poitou-Charentes. La ressource y est mal répartie géographiquement et son renouvellement connaît de fortes fluctuations annuelles et saisonnières ce qui participe de la conflictualité.

A travers cette étude de cas, il est montré que les producteurs agricoles privilégient une attitude opportuniste liée à la Politique Agricole Commune au détriment d'une logique citoyenne. En sens inverse, le syndicat des eaux et les conchyliculteurs privilégient plus ou moins la transparence, voire la publicisation de la situation pour contraindre ces mêmes agriculteurs à changer leurs pratiques. L'objectif est de mettre en évidence que la logique opportuniste n'est pas disjointe de la conflictualité mais au contraire est l'un des éléments clés qui participe de sa construction et de sa pérennité.

Références bibliographiques

Bossuet L., Boutry O., Carbonnel A., Graziani N., 2010, Conflits d'usage et de voisinage autour de la ressource en eau ; illustration à partir du littoral charentais, *Economie Rurale*, soumis.

Le Roy P., 1990, *Giscard, septennat de tous les crises*, in : Coulomb P., Delorme H., Hervieu B., Jollivet M., Lacombe P., Les agriculteurs et la politique, PFNSP, pp. 438-448.

Torre A. et Caron A, 2005, « Réflexions sur les dimensions négatives de la proximité : le cas des conflits d'usage et de voisinage », *Economie et Institutions*, 6-7, pp.183-220.

**

Proposition de communication

L'ENTREPRENEUR INSTITUTIONNEL DANS L'INDUSTRIE DU VIN EN FRANCE

BOURCIEU Stéphane
stephan.bourcieu@escdijon.eu

BROUARD Joëlle
joëlle.brouard@escdijon.eu

DITTER Jean-Guillaume
jean-guillaume.ditter@escdijon.eu

*Groupe ESC Dijon Bourgogne
29, rue Sambin - BP 50608
21006 DIJON*

Atelier thématique :

Economie institutionnelle et développement des territoires

Résumé de la communication :

Le modèle des AOC, qui a fait le succès des vins français durant des décennies, est déstabilisé depuis le début des années 2000 par l'émergence des vins dits du "Nouveau Monde" sur les marchés internationaux. Le modèle français est en particulier critiqué pour sa complexité, son manque de lisibilité et la confusion entre "typicité" et "qualité" du produit entretenue auprès d'un consommateur dont la nature et les besoins ont évolué. De fait, alors que le marché français se contracte structurellement, les producteurs français peinent trop souvent à s'imposer à l'international. Cette situation nouvelle est génératrice de troubles au sein de la filière vitivinicole, qui, se demande comment adapter le modèle français à son nouvel environnement, voire développer un modèle alternatif. Ces préoccupations sont relayées sur le terrain par les opérateurs eux-mêmes, qui déploient des stratégies personnelles en vue de mieux valoriser leurs produits et d'accéder aux marchés national et internationaux.

Certains de ces acteurs, agissant en "entrepreneurs institutionnels", vont même exploiter cette situation de crise et mettre à profit leurs réseaux pour promouvoir un nouveau modèle, pérenne et correspondant à leur intérêt individuel. DiMaggio (1988) est à l'origine du concept d'entrepreneur institutionnel, par lequel des acteurs mobilisent les ressources à leur disposition pour créer, modifier ou renforcer les institutions. D'autres auteurs se sont par la suite attachés à préciser le concept d'entrepreneur institutionnel, qui apparaît essentiellement comme un agent de légitimité supportant la création d'institutions appropriées et cohérentes avec ses intérêts propres. Au même titre que l'entrepreneur de Schumpeter développe un leadership en combinant capital et innovation pour introduire de nouveaux produits ou processus, l'entrepreneur institutionnel développe un leadership qui combine idées et vision politique afin d'introduire de nouvelles règles durables, applicables et plus efficaces.

Ce sont ces entrepreneurs institutionnels de la filière vitivinicole qui font l'objet de notre papier. Considérant l'importance du territoire dans l'organisation de la filière vitivinicole en France – l'aire d'origine du vin constituant un actif spécifique, dont la mise en valeur constitue la pierre angulaire de la stratégie AOC (Rastoin et Vissac-Charles, 1999) – notre analyse portera sur l'action des

entrepreneurs institutionnels issus de différents vignobles, ceux-ci analysés comme un "construit social et historique", un ensemble d'institutions ayant cours sur un espace géographique donné et qui lui donnent son identité. Nous montrerons toutefois que leur action dépasse le cadre du vignoble, consistant en fait pour partie à "établir un pont entre des réseaux autrefois déconnectés" (Boyer *et al.*, 2007), qu'ils soient fonctionnels (économique, politique, culturel) ou géographiques (local, régional, national, voire international).

Nous présenterons donc tout d'abord le concept général d'entrepreneur institutionnel et les modalités de son action en tant que catalyseur du changement institutionnel. Puis, nous nous intéresserons plus précisément à l'application du concept à la filière vitivinicole française actuelle, à partir de plusieurs études de cas. Cette approche par les études de cas, particulièrement adaptée à une étude exploratoire, nous permettra en particulier de mettre en œuvre une analyse de type diachronique, essentielle dans un contexte de changement institutionnel.

Objectifs, méthode et résultats attendus de la communication :

- Objectifs : analyser l'action d'opérateurs de la filière vitivinicole sur leur environnement institutionnel – à différents niveaux – en vue de le modifier dans le sens de leur intérêt individuel. De façon plus spécifique, on cherche à identifier la nature des actions stratégiques engagées par les opérateurs de la filière et leur impact sur leur environnement.
- Méthode : nous faisons appel à la méthode des cas, définie comme la relation d'un événement ou une série d'événements (présents ou passés) pour en tirer un savoir théorique susceptible d'éclairer la pratique. Après identification de cas pertinents à dire d'experts, la relation du cas est effectuée à partir d'entretiens semi-directifs avec les acteurs concernés et complétée par le recours à la presse quotidienne locale et nationale et la presse spécialisée. Le cadre théorique est celui de l'approche institutionnelle.
- Résultats : réalisation d'une étude exploratoire visant à préciser nos hypothèses sur l'action des opérateurs de la filière ou à en définir de nouvelles. Elle s'inscrit dans un projet plus global d'analyse des changements institutionnels actuellement à l'œuvre sur les territoires du vin en France.

Originalité de la communication :

L'analyse des mutations de la filière vitivinicole française est souvent de nature holistique, insistant sur les difficultés que celle-ci rencontre dans sa globalité à s'adapter à son nouvel environnement, ou bien va au contraire mettre en avant des réussites individuelles isolées de leur contexte général. De même, elle tend trop souvent à favoriser une approche binaire, opposant un modèle français unique et immuable à un modèle "anglo-saxon" réduit à la Californie ou à l'Australie. Les travaux d'auteurs tels que Laferté (2006) ou Boyer *et al.* (2007) dépassent ces oppositions en offrant un angle d'approche nouveau, mais portent sur une phase précédente de changement institutionnel, qui a débouché en 1935 sur la mise en place du système des AOC.

L'originalité de notre démarche consiste donc à analyser la situation présente à l'aide de concepts et outils relativement inusités bien que très pertinents dans ce contexte car offrant une grille de lecture adaptée à une situation de changement institutionnel telle que celle que connaît actuellement l'industrie française du vin. Elle se base sur les travaux précédents des auteurs qu'ils portent sur le concept d'entrepreneur institutionnel (Bourcieu, 2001) ou les institutions et territoires du vin (Ditter et Brouard, 2009). Elle met en évidence la variété des réponses possibles aux pressions subies, pouvant se traduire à terme par l'émergence de modèles originaux, qui ne se réduisent pas à ceux évoqués ci-dessus, et diversifiés en fonction du contexte local.

Bibliographie indicative :

1. BOURCIEU, S. (2001), "PMI exportatrices et transformations de la stratégie dans les pays en transition", *Revue Internationale PME*, vol. 14, n°1, pp. 69-92.
2. BOYER, R., BOYER, D., LAFERTÉ, F. (2007), *La connexion des réseaux comme facteur de changement institutionnel : l'exemple des vins de Bourgogne*, Working Paper n° 42, École d'Économie de Paris.
3. DiMAGGIO, P.J. (1988), "Interest and agency in institutional theory", in ZUCKER L.G. (Ed.), *Institutional Patterns and Organizations Culture and Environment*, Cambridge (Mass.): Ballinger Publishing ; pp. 3-21.
4. DITTER, JG, BROUARD, J (2009), "Stratégie, terroir et territoire vitivinicoles dans une perspective institutionnelle : le cas de l'AOC Cahors", *XLVI Colloque de l'ASRDLF*, Clermont-Ferrand, 6-8 juillet
5. GARCIA-PARPET, M-F. (2001), "Le terroir, le cépage et la marque : stratégies de valorisation des vins dans un contexte de mondialisation", *Cahiers d'Économie et Sociologie Rurales*, n° 60-61, pp. 25-57.
6. INGRAM, P., SILVERMAN, B.S. (2002), "The new institutionalism in strategic management", Jay Press, *Advances in Strategic Management*, vol. 19.
7. LAFERTÉ, G. (2006), *La Bourgogne et ses vins : une image d'origine contrôlée*, Belin.
8. MARCHESNAY, M. (2002), *Individual and collective entrepreneurship for SMEs: the case of "French Exception"*, ERFI Working Paper.
9. MARCHESNAY, M. (1993), "PME, stratégie et recherche", *Revue Française de Gestion*, n° 95, pp70-76
10. MARTIN, J.-C. (2004), "Terroir et stratégie des producteurs dans la filière vitivinicole", in D'HAUTEVILLE, F. et alii (Dir.), *Bacchus 2005*, Dunod.
11. NORTH, D.C. (1990), *Institutions, institutional change and economic performance*, Cambridge: Cambridge University Press.
12. NORTH, D.C. (2005), "Institutions and the process of economic change", *Management International*, vol. 9, n°3, pp. 1-7.
13. RASTOIN, J.-L., VISSAC-CHARLES, V. (1999), "Le groupe stratégique des entreprises de terroir", *Revue internationale PME*, .vol. 12, n° 1-2, pp. 171-192.
14. TORRÈS, O. (2004) "The failure of the Californian Mondavi's implantation in France: entrepreneurship and corporatism", *International. Journal of Entrepreneurship and Small Business*, Vol. 1, Nos. 1/2; pp. 70-99.
15. TULET, J.C., VELASCO-GRACIET, H. (2003), "Refondation d'un grand vignoble du Sud de la France : le Cahors", in CASANOVA, A. (Ed.), *La vigne en Méditerranée occidentale*, Éditions du CTHS, pp. 103-112.

Conférence AISRe – ASRDLF 2010



Associazione Italiana di Scienze Regionali
Association de Science Régionale De Langue Française

Identité, Qualité et
Compétitivité Territoriale
Développement
économique et cohésion
dans les Territoires alpins
Aoste, 20–22 Septembre 2010

UNE ACCELERATION DE LA DIFFERENCIATION SOCIO-SPATIALE DES VILLES FRANÇAISES ? REPONSE A L'AIDE DE L'APPROCHE PAR LES CAPABILITES

Lise Bourdeau-Lepage

Maître de conférences HDR
Université de Paris sud 11 (ADIS)
54, bd Desgranges, 92231 SCEAUX, France
lise.bourdeau-lepage@u-psud.fr

&

Elisabeth Tovar

Maître de conférences
Université Paris Ouest Nanterre La Défense (EconomiX)
200, Avenue de la République, 92001 Nanterre cedex
etovar@u-paris10.fr

Session spéciale visée : S22 – Espaces sous influence urbaine

Résumé & originalité & méthode & résultats

Depuis les travaux fondateurs de Park et Burgess (1925), la différenciation socio-spatiale a reçu une attention considérable de la part des chercheurs en sciences sociales. La littérature s'intéresse généralement à la dimension ethnique de la ségrégation des villes américaines (voir par exemple Cutler *et al.*, 2008, pour un exemple représentatif récent) et plus récemment à celle des villes européennes (voir par exemple Bolt *et al.*, 2008). En estimant comme Musterd et De Winters (1998) que, la ségrégation résidentielle est une affaire de classe et non d'ethnie, nous adoptons un point de vue socio-économique de la ségrégation urbaine.

Plusieurs travaux récents interrogent la réalité du sentiment d'aggravation de la différenciation socio-spatiale sous l'angle de la mixité sociale¹. On parle alors de ségrégation sociale si les groupes sociaux (catégories socio-professionnelles, groupes ethniques) ne cohabitent plus dans les mêmes espaces. Ces travaux établissent que la mixité sociale des pauvres ne s'est globalement pas dégradée et que ce sont les catégories socio-professionnelles les plus favorisées qui se caractérisent par les niveaux les plus élevés de ségrégation. Cela étant, ils montrent également l'apparition d'un type d'évolution résidentielle qualifié "*d'appauvrissement social absolu*" : il s'agit des classes populaires qui résident dans les espaces populaires où le chômage et la précarité sur le marché du travail ainsi que de

¹ Voir notamment Martin-Houssard et Tabard (1999) et Préteceille (2005, 2006).

nouvelles formes d'emploi comme les services aux particuliers ont augmenté et où toutes les catégories d'actifs ayant un emploi ont diminué. S'il ne peut être confondu avec un processus de relégation généralisé « *qui englobe les banlieues populaires, voire l'ensemble des banlieues* » Prêteceille (2006), ce décrochage de certains territoires populaires est d'autant plus marquant qu'il contraste avec le constat général de stabilité de la mixité sociale.

Dans cette proposition de communication, par contraste avec l'approche précédente, le point de vue est asymétrique : il ne s'agit plus de comparer la proportion relative des catégories sociales présentes sur chaque territoire ni l'intensité des contacts entre ces catégories prises deux à deux, mais de se concentrer sur la distribution dans l'espace de la frange la plus défavorisée (ou la plus favorisée) de la population. En cela, on s'inscrit dans la lignée des réflexions de Herpin et Verger (1997) sur la nature multidimensionnelle de la pauvreté et des travaux de Sagot (2001) sur la construction d'indicateurs multidimensionnels de pauvreté. Ainsi, au lieu de mesurer la ségrégation du point de vue des caractéristiques (égalité, exposition, concentration, centralité, agrégation) de la distribution des classes sociales dans les quartiers d'une ville, nous l'apprécierons en termes de la concentration spatiale de quartiers particulièrement défavorisés (ou favorisés). Pour nous, un individu ségrégué est un individu

- particulièrement défavorisé (ou favorisé) relativement au reste de la population en termes de son niveau de vie
- qui vit dans un quartier lui-même particulièrement privilégié (au favorisé) par rapport à l'ensemble des quartiers d'une ville donnée.

Nous apprécierons donc la ségrégation d'un point de vue économique, à l'aune de la distribution différenciée des niveaux bien-être des individus, et non d'un point de vue social à l'aune de la répartition relative des classes sociales dans l'espace urbain. Par ailleurs, nous proposons de mesurer le bien-être des individus à la lumière de l'approche par les capacités d'Amartya Sen (Sen, 1985), ce qui nous paraît pertinent pour deux raisons principales :

1/ Se placer dans le cadre de l'approche par les capacités permet d'adopter un point de vue au moins partiellement objectif sur la définition du bien-être, contrairement à l'approche welfariste. Cette caractéristique nous semble importante dès lors que l'on s'intéresse au caractère *spatialisé*, géographiquement *situé*, de l'existence humaine, et que l'on reconnaît que l'environnement socio-économique local peut influencer la formation des préférences individuelles. Dans ce contexte, utiliser une métrique exclusivement subjective (comme l'utilité par exemple) pour apprécier le bien-être semble peu pertinent.

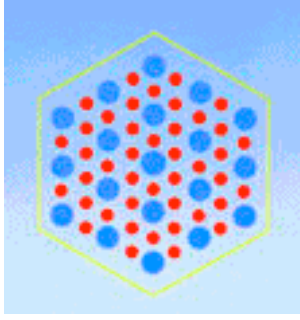
2/ L'approche par les capacités place la liberté d'accomplir des individus parmi les éléments qui constituent la métrique du bien-être. Ainsi, en premier lieu, le bien-être dépend des réalisations effectives des individus, appréciées des l'espace des « fonctionnements » (*functionings*), c'est-à-dire l'ensemble de ce que les individus peuvent avoir ou être (être bien logé, avoir un revenu décent, être éduqué, etc.). Ensuite, le bien-être dépend de la liberté d'opportunité des individus, qui correspond à l'ensemble des vecteurs de fonctionnements qu'il leur est potentiellement possible de choisir. En dernier lieu, le bien-être dépend de la liberté procédurale, qui rend compte du contrôle que les individus possèdent sur le choix du vecteur de fonctionnements qu'ils réalisent effectivement. Inclure la liberté d'opportunité et à la liberté procédurale dans la métrique du bien-être nous semble intéressant pour mieux prendre la mesure de rôle joué par la localisation résidentielle dans la contrainte de l'étendue, de la diversité et de la richesse de l'ensemble des accomplissements potentiellement réalisables par les individus – ce qui renvoie précisément au concept de ségrégation.

Dans cet article, nous étudierons la différenciation socio-spatiale de différentes villes françaises (parmi elles, Paris, Lyon ou Toulouse) et son évolution entre 1990, 1999 et 2006. Pour cela, nous utiliserons des données issues des Recensements Généraux de la Population

de 1990, 1999 et 2006, des données de la DGI sur les revenus fiscaux et des données Insee sur la Connaissance Locale des Appareils Productifs afin de spécifier chacune des trois dimensions du bien-être (réalisations effectives, liberté d'opportunité et liberté procédurale) (section 1). Ensuite, nous utiliserons des indicateurs multidimensionnels de pauvreté récemment développés dans la littérature (Bourguignon et Chakravarty, 2003) pour quantifier le caractère très favorisé ou très défavorisé des unités spatiales (IRIS) qui composent chacune des villes étudiées (section 2). Pour finir, nous mobiliserons les indicateurs d'association spatiale (LISA d'Anselin, 2006) pour identifier des clusters d'IRIS particulièrement favorisés (ou défavorisés) par rapport au reste des villes étudiées, et nous chercherons à qualifier leur hypothétique divergence socio-économique (bien-être capabiliste) et spatiale (distance) entre 1990, 1999 et 2000 (section 3).

Bibliographie

- Anselin L., 1995, "Local indicators of spatial association – LISA", *Geographical Analysis*, vol.27, pp. 93-115.
- Anselin L., Syabri I. et KHO Y., 2006, "Geoda: an introduction to spatial data analysis", *Geographical Analysis*, vol.38, pp.5-22.
- Apparicio P., 2000, "Les indices de ségrégation résidentielle : un outil intégré dans un système d'information géographique", *Cybergéo - revue européenne de géographie*, 17 p.
- Bolt G., Van Kempen R., Van Ham, M. (2008) "Minority Ethnic Groups in the Dutch Housing Market: Spatial Segregation, Relocation Dynamics and Housing Policy." *Urban Studies*, n°45(7), pp. 1359–1384.
- Bourguignon F., Chakravarty S.R. (2003) "The Measurement of Multidimensional Poverty", *Journal of Economic Inequality*, 1, p. 25-49
- Cutler D., Glaeser E., Vigdor J. (2008) "When are ghettos bad? Lessons from immigrant segregation in the United States", *Journal of Urban Economics*, vol.63, n°3, pp. 759-774.
- Jayet H., 2001, "Économétrie et données spatiales : une introduction à la pratique", *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, n°58-59, pp.105-129.
- Martin-Houssart G., Tabard N., 1999, "Inégalités et disparités entre les quartiers en 1999", *Données sociales 2002-2003*, pp. 489-500.
- Maurin E., 2004, *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Paris : Le Seuil.
- Musterd S. Murie A. et Kesteloot C. (éds.), 2006, *Neighborhoods of Poverty, Urban Social Exclusion and Integration in Europe*, Palgrave Macmillan, Houndmills.
- Musterd S., De Winter M. (1998) "Conditions for Spatial Segregation: Some European Perspectives", *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 22, n°. 4, pp. 665-673.
- Piron O., 2001, "Vers un indice de mixité sociale", *note du PUCA*, 19 novembre 2001, <http://gridauh.univparis1.fr/sites/fr/fichier/3f05b96458bae.pdf>
- Préteceille E., 2005, "Définir et analyser la ségrégation sociale", in Buffet, F.-N. *et al* (dir.), *Les mécanismes fonciers de la ségrégation*, Paris : ADEP.
- Préteceille E., 2006, "La ségrégation contre la cohésion sociale : la métropole parisienne", in LAGRANGE Y. (éd.) *L'épreuve des inégalités*, PUF, Paris, pp. 195-245.
- Sagot M., 2001, *Géographie sociale et pauvreté 2 - l'évolution des disparités sociales*
- Sen A.K., (1985), "Commodities and Capabilities", *Professor Dr. Hennipman Lectures in Economics*, vol. 7, North-Holland, Amsterdam.



Efficacité de l'appariement sur les marchés locaux du travail : une analyse néo-institutionnaliste

Emilie Bourdu

emilie.bourdu@univ-poitiers.fr

*Université de Poitiers – Faculté de Sciences Economiques¹
Laboratoire Crief-Teir (EA 2249)*

Colloque ASRDLF-AISRe

Résumé de la communication

L'intervention de l'Etat en matière d'emploi et de lutte contre le chômage est complexe : elle vise les offreurs et les demandeurs de travail, agit également sur les conditions de leur rencontre, pour cela, elle combine des politiques « spécifiques » - ciblées sur des catégories de publics - et des politiques « générales », destinées à influencer l'organisation du marché du travail (L'Horty, 2006, Cereq, 2002). Ainsi, tout un ensemble de mesures ou de dispositifs est construit afin d'améliorer l'efficacité de l'appariement sur le marché du travail souvent selon des logiques descendantes. Ces mesures et ces dispositifs ont tendance à négliger la réalité des contextes socio-économiques territoriaux et les mécanismes spatiaux sur le marché du travail. Pour autant, certains travaux théoriques et empiriques insistent sur l'existence de marchés locaux du travail (Bruckner *et al.*, 2002) et de plus en plus d'initiatives locales portées par des acteurs publics de terrain prennent forme pour améliorer l'appariement sur ces marchés. Intégrer le territoire dans l'analyse du marché du travail et dans la construction des dispositifs destinés à favoriser la rencontre entre offre et demande de travail nous semble donc essentiel. Ceci nous conduit à étudier le rôle des dispositifs institutionnalisés et territorialisés dans l'efficacité de l'appariement et plus généralement, nous chercherons à nous prononcer sur l'efficacité de ces derniers.

Le premier temps de cette communication consistera en une recension de la littérature sur le fonctionnement du processus d'appariement (Pissarides, 1990, Pissarides et Mortensen, 1999) dans le but de mettre en évidence la faible prise en considération du rôle des dispositifs institutionnalisés. Le processus d'appariement est influencé par le taux de tension sur le marché du travail et par un ensemble de frictions (principalement liées aux comportements des agents, à l'imperfection de l'information, à l'hétérogénéité des compétences détenues et demandées et à la localisation). Nous verrons ainsi que la littérature économique portant sur l'appariement sur les marchés locaux du travail s'est majoritairement concentrée sur les effets de la proximité spatiale, qui réduisent les coûts de transaction, ou a insisté sur le rôle de la densité, qui augmente la qualité et/ou la fréquence des rencontres entre offre et demande de travail (Combes *et al.*, 2008, Coles et Smith, 1996). Selon nous, pour analyser les problèmes locaux d'appariement, il s'agit également d'intégrer le rôle des dispositifs institutionnalisés, ce dernier ayant été peu étudié. Dans un deuxième temps, nous chercherons donc à intégrer les analyses de l'économie néo-institutionnelle et plus particulièrement, celles de Coase (1937) et de Williamson (1975) afin d'analyser les différents arrangements institutionnels à l'œuvre sur le marché du travail. Une analyse en termes de coûts de transaction nous permettra de prendre acte de la pluralité des modalités de rencontre entre offre et demande de travail. Ainsi, en s'inscrivant dans une démarche comparative coasienne, nous insisterons sur l'importance de mesurer l'efficacité des différentes structures de gouvernance. Dans un

¹ 93, avenue du recteur Pineau, 86 022 Cedex Poitiers

troisième temps, nous nous appuyerons sur deux travaux d'évaluation de dispositifs destinés à améliorer les possibilités locales d'appariement. Le premier est un travail réalisé pour le compte du Haut Commissariat aux Solidarités Actives contre la pauvreté sur le territoire de Nantes/Saint-Nazaire et le second est réalisé pour le compte de la Région Poitou-Charentes. Nous testerons la pertinence d'une analyse comparative coasienne en cherchant à mesurer l'efficacité de ces deux dispositifs.

Objectifs

La politique macroéconomique de l'emploi et de lutte contre le chômage est insuffisante si elle n'est pas articulée avec des politiques territorialisées. L'objectif de cette communication est de tester la pertinence de dispositifs montés à un échelon territorial en cherchant à mesurer leur efficacité en termes d'amélioration des possibilités locales d'appariement. Pour cela, nous remobilisons les approches néo-institutionnalistes qui ont été jusqu'ici peu utilisées dans les analyses en termes d'appariement. Nous testons la grille théorique que nous avons développé afin de nous prononcer sur l'efficacité de deux dispositifs institutionnalisés et territorialisés particuliers - le « Groupement d'Activités » à Nantes/Saint-Nazaire et le Service Public Régional de Formation Professionnelle en Région Poitou-Charentes.

Thématique atelier ou session visée

Thématique récurrente : Q.7 Evolution du marché du travail
Ou E7 - Institutions, gouvernance et développement local

Originalité du sujet

Nous cherchons à intégrer à l'analyse du processus d'appariement le rôle des dispositifs institutionnalisés et territorialisés qui, jusqu'ici, a été souvent négligé selon nous. L'originalité de la communication réside en la remobilisation des analyses néo-institutionnalistes pour apprécier l'effet de ces dispositifs sur les capacités locales d'appariement. Nous enclenchons ainsi une démarche comparative coasienne et plus généralement, insistons sur l'utilité d'exercices d'évaluation des dispositifs mis en œuvre pour mieux apparier offre et la demande de travail sur les territoires. De plus, nous testons notre grille théorique à l'aide de deux nouveaux dispositifs s'inscrivant dans la mouvance de la notion de « flexicurité ».

Méthode

D'un point de vue théorique, nous nous appuyons sur les analyses de l'économie du travail, notamment les modèles d'appariement, de l'économie géographique et urbaine et de l'économie néo-institutionnaliste. D'un point de vue empirique, nous utilisons les premiers résultats du travail d'évaluation que nous menons pour deux dispositifs territoriaux innovants en matière de sécurisation des parcours professionnels (l'un à Nantes/Saint Nazaire et l'autre en région Poitou-Charentes).

Résultat attendu

Nous soulignons l'importance du rôle des dispositifs institutionnalisés sur les possibilités locales d'appariement. Nous insistons sur l'intérêt d'exercices d'évaluation s'inscrivant dans une démarche comparative coasienne pour mesurer l'efficacité des dispositifs institutionnalisés et territorialisés. Nous testons notre grille théorique sur deux dispositifs et insistons sur les avantages et les difficultés de ces exercices.

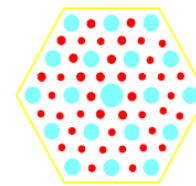
Bibliographie

Brueckner J., Thisse J-F., Zenou Y., 2002, « Local Labor Markets, Job matching and Urban Location », *International Economic Review*, vol.43 (1), pp.155-171

- Coase R.H.**, 1937, *The nature of the firm*, *Economica*, vol. 4, pp. 386-405.
- Coase R.H.**, 2005, *L'entreprise, le marché et le droit*, Editions d'Organisations.
- Combes J.P., Duranton G., Gobillon L.**, 2008, « Le rôle des marchés locaux du travail dans la concentration spatiale des activités économiques », *Revue de l'OFCE*
- Kain J.F.**, 1968, « Housing Segregation, Negro Employment and Metropolitan Decentralization », *Quarterly Journal of Economics*, 82(2): 175-197.
- L'Horty Y.**, 2006, *Les nouvelles politiques de l'emploi*, Ed. La Découverte
- Duguet E., Goujard A., L'Horty Y.**, 2007, « Les disparités spatiales du retour à l'emploi : une analyse cartographique à partir de sources exhaustives », Document de recherche, Centre d'études des politiques économiques de l'Université d'Evry
- Gobillon L. et Selod H.**, « Les déterminants locaux du chômage en région parisienne », *Économie et Prévision* 2007/4, n° 180-181, p. 19-38.
- Helsley, R., Strange, W.**, 1990. « Matching and agglomeration economies in a system of cities », *Regional Science and Urban Economics*, Elsevier, vol. 20(2), p. 189-212
- Mortensen D., Pissarides C.**, 1999, « Job reallocation, employment fluctuations and unemployment », *Handbook of Macroeconomics*, in : Taylor J.B et Woodford M. (ed.), *Handbook of Macroeconomics*, édition 1, volume 1, chapter 18, p. 1171-1228
- Thisse J.F., Zenou Y.**, 2000. « Skill mismatch and unemployment », *Economics Letters*, 69, 415-420.
- Williamson O.E.**, 1975, *Markets and Hierarchies : Analysis and Antitrust Implications*, Free Press



Colloque joint AISRE - ASRDLF 2010
Associazione Italiana di Scienze Regionali
Association de Science Régionale De Langue Française



Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale

Développement économique et cohésion dans les Territoires alpins

Aoste, 20–22 Septembre 2010

Proposition de communication

Une analyse néo-institutionnaliste des conflits d'usage : L'exemple du littoral picto-charentais

Ornella Boutry

Doctorante, CRIEF-TEIR EA2249, Université de Poitiers

ornella.boutry@univ-poitiers.fr

Résumé de la communication :

De nombreux territoires sont aujourd'hui marqués par des problèmes de coordination entre acteurs ou collectifs d'acteurs, autour de l'usage d'une ressource spatialisée, et pouvant déboucher sur les conflits d'usage. Ce type de problèmes, et la question de leur résolution, est traditionnellement traité par la théorie des externalités, notamment à travers l'opposition entre Pigou (1932) et Coase (1960). Nous proposons dans cette communication de mobiliser les approches néo-institutionnalistes, basées sur la démarche comparative coasienne pour analyser les problèmes environnementaux. Ces travaux, que nous considérons comme complémentaires à la théorie des externalités, permettent en effet d'appréhender un continuum d'arrangements là où l'économie du bien-être était réduite à une opposition Marché/Etat. Dans cette perspective, les caractéristiques des biens environnementaux peuvent être analysées en termes de coûts de transaction, servant de base à la discussion sur la performance relative des alternatives institutionnelles.

Plusieurs travaux mettent en avant l'intérêt de la théorie des coûts de transaction pour l'analyse des modes de coordination envisageables pour la gestion des problèmes environnementaux (Richards, 2000 ; Paavola et Adger, 2005). Lévêque (2000) précise en quoi l'approche néo-institutionnaliste a été peu appliquée à la question de la réglementation environnementale en comparaison de la question industrielle du « make or buy » développée par Williamson (Williamson, 1996, 2005). Les orientations méthodologiques formulées par Coase pour le choix des modes de régulation des nuisances seraient donc restées à l'état de principes généraux. Nous cherchons ainsi à mettre en évidence le pouvoir explicatif de ce type d'analyse pour la compréhension des logiques à l'œuvre au sein des conflits d'usage et de voisinage et la recherche de modes de solutions de réduction des nuisances observées.

Un des premiers apports de notre communication consiste en un travail de recension de plusieurs tentatives d'opérationnalisation des approches comparatives institutionnalistes en ce

qui concerne la gestion de biens environnementaux (Déprés, 2006 ; Bougherara et al, 2006 ; Richman et Boerner, 2006 ; Grolleau et Salhi, 2009). Ces travaux se situent à la fois dans la lignée des travaux de Coase et de ceux de Williamson, à travers un élargissement de l'économie des coûts de transaction à d'autres types de transaction, tels que les problèmes d'externalités, en décrivant leurs caractéristiques contractuelles latentes (Williamson, 2002). Nous cherchons ainsi à mettre en avant les apports des travaux recensés et les principaux enseignements pour une lecture transactionnaliste des problèmes environnementaux. Ce travail de recension nous conduit à privilégier l'approche développée par Grolleau et Salhi (2009).

Nous proposons ensuite de tester le pouvoir heuristique de cette approche pour l'analyse de notre territoire d'étude, le littoral picto-charentais. Ce territoire est en effet représentatif des littoraux confrontés à une hausse de la conflictualité due aux multiples interdépendances entre agents. On observe ainsi sur le littoral picto-charentais un conflit majeur autour de la ressource en eau, mêlant des acteurs et des activités économiques variés, mais opposant principalement agriculteurs et conchyliculteurs. Notre étude nous permet d'identifier les logiques à l'œuvre au sein de ce conflit, et ainsi de valider empiriquement le pouvoir explicatif de la typologie des attributs des transactions environnementales élaborée par Grolleau et Salhi. Notre travail empirique, à travers la reformulation du problème environnemental étudié en termes transactionnels, nous permet ainsi de i) compléter d'un point de vue théorique la grille de Grolleau et Salhi (2009) avec d'autres attributs qui nous apparaissent comme structurants pour le conflit étudié, ii) montrer en quoi cette grille « enrichie » justifie l'intervention étatique dans la gestion de la ressource en eau sur le littoral picto-charentais du fait des caractéristiques du bien environnemental en jeu, iii) préciser en quoi la question primordiale est moins celle de l'édiction de règles que celle de la mise en œuvre et du respect de ces règles.

Objectif de la communication :

Nous mettons en avant l'intérêt de mobiliser les approches néo-institutionnalistes, à partir de la méthode comparative de la théorie des coûts de transaction, pour l'analyse de l'efficacité relative de différentes solutions de gestion de problèmes de nuisances. Ce type d'approche représente dans le même temps un outil d'identification des enjeux et des marges de manœuvre de l'action publique territoriale en ce qui concerne la gestion des biens environnementaux.

Thématique atelier ou session visée :

T2, B8

Originalité du sujet :

La théorie des coûts de transaction a été beaucoup utilisée pour analyser des problèmes industriels posés aux entreprises, notamment dans le cas du choix « make or buy ». L'enjeu est donc ici d'« élargir l'économie des coûts de transaction à d'autres transactions, comme les problèmes d'externalité » (Williamson, 2002). Nous proposons une application originale de la méthode comparative des coûts de transaction sur la gestion des externalités négatives dans le but de comparer l'efficacité relative des différents modes de coordination à l'œuvre.

Méthode :

Nous réalisons tout d'abord un travail de recension des tentatives d'application des approches néo-institutionnalistes aux problèmes environnementaux. Nous testons ensuite le pouvoir heuristique de ce type d'approche à partir d'une analyse empirique sur le littoral picto-charentais.

Résultat attendu :

Le but cette communication est de fournir une grille d'analyse des problèmes de coordination au sein des conflits d'usage. Pour cela, nous montrons en quoi les caractéristiques des problèmes environnementaux peuvent être analysées en termes transactionnels, servant de base à la discussion sur la performance relative des alternatives institutionnelles.

Bibliographie :

- BOUGHERARA D., GROLLEAU G, MZOUGH N., (à paraître), How Can Transaction Cost Economics help Regulators Choose Between Environmental Policy Instruments ?, *Research in Law and Economics*.
- COASE R.H, 1960, The Problem Of Social Cost, *Journal of Law and Economics*, Vol.3, pp.1-44.
- DEPRES C., 2006, *Une approche néo-institutionnelle de la fourniture de services environnementaux. Le cas du service d'épandage agricole des boues d'épuration et ses formes d'organisation territoriale*, Thèse pour le Doctorat en Sciences Economiques, Université de Bourgogne.
- GROLLEAU G., SALHI, S., 2009, L'externalité et la transaction environnementale : Les deux faces de la même pièce ?. *Economie rurale*, n°311, pp.4-15.
- LEVEQUE F., 2000, « La réglementation des externalités », Intervention à l'école thématique sur les règles publiques, Grenoble, IEPE.
- PIGOU A.C., 1960 (1932), *The Economics of Welfare*, 4ème édition, Londres, Macmillan.
- PAAVOLA, J. ET ADGER, W. N. (2005). Institutional Ecological Economics, *Ecological Economics*, n° 53, pp.353-368.
- RICHARDS, K. R., 2000, Framing Environmental Policy Instrument Choice, *Duke Environmental Law and Policy Forum*, n°10 (2), pp.221-285.
- RICHMAN B.D., BOERNER C., 2006, Transaction Cost Economizing Approach to Regulation : Understanding the NIMBY Problem and Improving Regulatory Responses, *Yale Journal on Regulation*, Vol.23, n°1, pp.29-76.
- WILLIAMSON O.E., 1996, *The mechanisms of governance*, New York, Oxford University Press, 429p.
- WILLIAMSON, O. E., 2002, The lens of contract: private ordering, *American Economic Review*, n°92 (2), pp.438-443.
- WILLIAMSON O.E., 2005, The Economics of Governance, *American Economic Review*, Vol.95, n°2, pp.1-18.

Evolution de la mobilité quotidienne dans les quartiers défavorisés de la banlieue lyonnaise : une analyse sur les deux dernières enquêtes ménages déplacements

Louafi BOUZOUINA
Chargé de recherche
Laboratoire d'Economie des Transports
ENTPE - Université de Lyon
louafi.bouzouina@entpe.fr

Les conséquences négatives de la ségrégation spatiale sont abordées par les économistes sous l'angle du chômage à travers deux hypothèses de la théorie du Mauvais Appariement Spatial : les effets de l'environnement social du voisinage et l'accessibilité physique (Cutler & Glaeser, 1997; Kain, 1968). La première est liée à l'inégalité et la concentration spatiales des populations fragiles et les conséquences en termes d'externalités négatives au lieu de résidence, tandis que la deuxième renvoie à la question d'enclavement et la possibilité d'intégration des populations en développant l'accès au transport. Ces questions ne sont pas limitées à l'accès à l'emploi et sont connues dans la littérature en sciences sociales sous le nom des effets de quartier.

L'objectif de ce travail est d'enrichir l'analyse traditionnelle basée sur les inégalités de répartition socio-économique et la polarisation spatiale des populations sur certains quartiers de la ville (Bouzouina, 2007) par une analyse de l'accès de ces populations polarisées à la ville. Alors que la structure socio-économique dans les quartiers polarisés de la banlieue lyonnaise reste relativement stable, l'analyse des mobilités individuelles de leur population permet de mesurer l'évolution du niveau d'accès au transport. Les deux dernières enquêtes ménages déplacements (1994-1995 et 2005-2006) fournissent des informations détaillées sur les caractéristiques des déplacements (distance, temps, mode) mais aussi les caractéristiques socioéconomiques des individus et des ménages.

L'approche choisie et les résultats obtenus ont vocation à poser explicitement la question des modalités d'intervention des politiques urbaines de lutte contre l'exclusion. Quelle échelle d'intervention ? et quel rôle de transport urbain?

Bibliographie :

- Bouzouina, L. (2007). Concentrations spatiales des populations à faible revenu, entre polarisation et mixité: Une analyse de trois aires urbaines en France. *Pensée plurielle-parole, pratiques & réflexions du social, De Boeck, 16*, 59-72.
- Cutler, D., & Glaeser, E. (1997). Are Ghettos Good or Bad? *Quarterly Journal of Economics, 112*(3), 827-872.
- Kain, J. F. (1968). Housing Segregation, Negro Employment, and Metropolitan Decentralization. *Quarterly Journal of Economics, 82*(2), 175-197.

Colloque joint de l'Association de science régionale de langue française (ASRDLF) et
de l'Association italienne de science régionale (AISRe)

« Identité, qualité et compétitivité territoriale »

Aoste, 20-22 septembre 2010

Proposition de communication

**Langues, territoires et politiques publiques dans une
perspective économique-institutionnelle**

Résumé :

Les institutions publiques dans un environnement multilingue représentent un cas d'étude très intéressant sur les interrelations entre les enjeux de la langue et de la territorialité dans une perspective économique-institutionnelle. Dans un système démocratique, les organisations de droit public ont vocation à fournir des biens et des services à une population sur un territoire donné. Une partie des politiques publiques a vocation à fournir des biens et des services linguistiquement spécifiques, tels que l'éducation ou l'information publique. La communication linguistique est également un facteur de capital humain nécessaire à la « production » de ces biens et de ces services présents sur le territoire. La communication proposée vise à étudier les implications de la dimension linguistique dans la définition du concept de subsidiarité.

Coordonnées de l'auteur :

Till Burckhardt, M.Sc.
Université de Genève
Observatoire « Économie-Langues-Formation »
Uni Mail, bureau 6211
40, boulevard du Pont-d'Arve
1211 Genève 4
Suisse

Téléphone : +41 22 379 95 80
Télécopieur : +41 22 781 62 21
Courriel : Till.Burckhardt@unige.ch

Objectif de la communication :

La communication veut démontrer que le degré de diversité linguistique et la territorialité de cette diversité ont une incidence sur le niveau optimal de subsidiarité dans la mise en place de politiques publiques.

Référence à la thématique d'atelier ou de session visée

Session visée : « Economie Institutionnelle et développement des territoires »

La communication est étroitement pertinente avec le module relatif à l'économie institutionnelle dans la mesure où elle se réfère principalement aux questions relatives à la dimension économique des institutions publiques et à la distribution territoriale des langues.

L'originalité du sujet

L'étude des variables linguistiques reste un domaine d'intérêt relativement marginal dans la science économique et sa prise en compte dans les travaux d'économie régionale est rare et suit des approches très hétérogènes. La présente étude a l'originalité de combiner des études relatives aux politiques publiques linguistiques et des études relatives aux pratiques linguistiques dans des organisations de droit public. La communication résulte particulièrement novatrice dans la mesure où elle étudie les interrelations entre un environnement linguistique « macroéconomique », les territoires et leurs populations, et un environnement linguistique « microéconomique », à savoir les organisations chargées de la mise en place des politiques publiques.

Méthode d'analyse

Le cadre d'analyse théorique se fonde sur des méthodes propres à l'approche institutionnelle de l'économie territoriale en les intégrant par des modèles incluant des variables linguistiques. De la combinaison de ces approches il sera possible de formuler des hypothèses qui peuvent expliquer des dynamiques très souvent étudiées par des travaux d'économie publique et de science politique. La méthode d'analyse se fonde essentiellement sur la comparaison théorique entre plusieurs modèles institutionnels dans un contexte multilingue et leur mise en perspective avec des indicateurs de diversité linguistique, de décentralisation et de performance économique.

Résultats attendus

À travers une analyse comparée de différents arrangements institutionnels dans des environnements multilingues il sera possible de conclure que la diversité linguistique implique généralement un degré supérieur de subsidiarité. Par ailleurs, des systèmes institutionnels fondés sur le partage de compétences et une spécialisation fonctionnelle des institutions démocratiques permettent de garantir une efficacité économique et un contrôle démocratique plus élevés par rapport à des situations de déconcentration ou de séparation stricte des compétences.

Bibliographie

- Chiang, Shin-Hwan et Mahmud, Ahmed Saber 2008. Federations, coalitions, and risk diversification. *Public Choice*, 137, 403-426.
- Fidrmuc, Jan et Ginsburgh, Victor 2007. Languages in the European Union: The quest for equality and its cost. *European Economic Review*, 51, 1351-1369.
- Ginsburgh, Victor et Weber, Shlomo 2005. Language disenfranchisement in the European Union. *Journal of Common Market Studies*, 43, 273-286.
- Greenberg, Joseph H. 1956. The measurement of linguistic diversity. *Language*, 32, 109-115.
- Grin, François et François Vaillancourt. 1997. *La langue comme capital humain*. Policy Options (juillet/août): 69-72
- Grin, François. 2003. Language Planning and Economics. *Current Issues in Language Planning* 4 (1): 1-66
- Grin, François. 2005. L'enseignement des langues étrangères comme politique publique. Rapport à l'intention du Haut conseil de l'évaluation de l'école 19. http://cisad.adc.education.fr/hcee/documents/rapport_Grin.pdf (consulté le 5 février 2008)
- Hočevár, Toussaint. 1975. Equilibria in Linguistic Minority Markets. *Kyklos* 28 (2): 337-357
- Laitin, David D. 2000. What is a language community? *American Journal of Political Science*, 44, 142-155.
- North, Douglass C. 2005. *Understanding the Process of Economic Change*, Princeton, N.J. 2005
- Sabourin, Conrad F. 1985. La théorie des environnements linguistiques. Dans François Vaillancourt (dir.) *Économie et Langue*: 59-82. Québec, QC: Conseil de la langue française
- Sah, Raaj Kumar and Joseph E. Stiglitz. 1986. The Architecture of Economic Systems: Hierarchies and Polyarchies. *American Economic Review* 76 (4): 716- 727
- Vaillancourt, François et Coche, Olivier 2009. Official language policies at the federal level in Canada: Costs and benefits in 2006. Vancouver, BC: Fraser Institute.
- Vaillancourt, François 1996. The economics of constitutional options *Canadian Business Economics*, 6, 3-11.
- Williamson, Oliver E. 2000. The New Institutional Economics: Taking Stock, Looking Ahead. *Journal of Economic Literature* 38 (3), 595-613

Appel à communication
Colloque AISRE-ASRDLF 2010
“Identité, qualité et compétitivité territoriale”

Aoste, 20-22 septembre 2010

Evaluer la « qualité territoriale » : propositions de construction d’un indicateur de développement durable régional (IDDR)

Thématique récurrente B2 – Capital social et capital territorial

Gilles CAIRE

Maître de conférences HDR de Sciences économiques

CEDES-LAB. RII – Université de Poitiers

Adresse : Faculté de Droit et des sciences sociales - 93 avenue du Recteur Pineau – BP 623 – 86022 POITIERS Cedex

Tel/Fax : 05 49 45 31 35 / 05 49 45 40 37

Courriel : gilles.caire@univ-poitiers.fr

Patrice BRACONNIER

Professeur associé

CEDES-LAB. RII – Université de Poitiers

Courriel : patrice.braconnier@univ-poitiers.fr

Pierre LE MASNE

Maître de conférences HDR de Sciences économiques

CEDES-LAB. RII – Université de Poitiers

Courriel : patrice.braconnier@univ-poitiers.fr

Objectif

Cette recherche se propose d'élargir la problématique du développement humain sur une échelle régionale. Nous construisons pour l'ensemble des régions françaises un indicateur de développement durable des régions (IDDR), indicateur synthétique susceptible de mieux rendre compte des conditions de vie économiques, sociales et environnementales des populations des différentes régions et de leurs évolutions. Il met en évidence les points forts et faibles de chacune des régions et les évolutions entre 1995 et 2005.

Par contraste avec les indicateurs économiques traditionnels (PIB ou RDB régional par habitant), nous cherchons à illustrer comment les comparaisons entre régions peuvent être renouvelées en considérant le territoire comme un support complexe d'opportunités, de capacités (au sens de SEN, 1999) et de capital social (au sens de PUTNAM, 1995).

Originalité du sujet

La réflexion sur les rapports entre la richesse et le revenu d'un côté, le bien-être ou le développement humain des populations de l'autre a connu un regain d'intérêt à partir de la fin des années 1980 avec les travaux du PNUD sur la construction de l'Indicateur de Développement Humain (IDH). D'autres indicateurs alternatifs au PIB ont été élaborés, notamment l'Indice de Santé Sociale (M et M.-L. MIRINGOFF, 1999), le Sustainable Measure of Economic Welfare (NORDHAUS et TOBIN, 1973), les divers « PIB vert » (dont celui du Comité d'experts des Nations-unies sur la comptabilité environnementale-économique (UNCEEA, 2005), l'Indicateur d'Épargne véritable de la Banque Mondiale (dont les premières estimations ont été réalisées sur 22 pays par PEARCE et ATKINSON, 1993), l'Indice de Bien-être économique d'OSBERG et SHARPE (2002)... En France la Commission Stiglitz « *de mesure de la performance économique et du progrès social* », voulue par Nicolas Sarkozy en janvier 2008, a remis en septembre 2009 son rapport définitif.

Les tentatives de régionalisation de ce type d'indicateurs sont par contre encore peu nombreuses. Elles se concentrent la plupart du temps sur une ou quelques régions et ne prennent que très rarement en compte l'ensemble des dimensions du développement durable. On peut citer en Amérique du Nord OSBERG et SHARPE ou l'étude pionnière de M. GRAYMORE et Alii (2008) sur le Sud-Est du Queensland australien. Dans beaucoup de cas, les études sont internes à des régions, et effectuent des comparaisons entre différentes villes, cantons et autres subdivisions de la région.

Parmi les nombreux indicateurs territoriaux élaborés en France, l'étude de J. GADREY, C. RUYTERS, M. LAFFUT (2006) sur le Nord-Pas de Calais et sur la Wallonie, calcule l'IDH de ces 2 régions sur la période 1982-2003, ainsi que l'Indice de Pauvreté Humaine (IPH) et l'indice de Participation des Femmes (IPF), deux indices dérivés des études du PNUD. Cette riche étude pionnière ne se fixe cependant pas pour objectif de comparer toutes les régions françaises entre elles. De plus, elle ne s'attache pas à l'environnement. L'étude du CONSEIL GÉNÉRAL D'ÎLE DE FRANCE (2007) se focalise sur l'IDH et d'autres indicateurs élaborés par le PNUD. L'étude est centrée sur l'Île-de-France, dont les résultats sont comparés avec ceux d'autres pays étrangers. Il n'y a toutefois pas de comparaison avec l'ensemble des régions françaises, ni de prise en compte de l'environnement. Une étude de l'INSEE (2007) élabore également de nombreux indicateurs de développement durable pour la région Midi-Pyrénées, mais sans comparaisons avec d'autres Régions. L'indicateur de Santé Sociale de F. JANY-CATRICE et R. ZOTTI (2009) reprend la logique de l'ISS de M. et M. L. MIRINGOFF, en s'inspirant aussi du BIP 40, dans une démarche participative. Il comporte 16 variables et compare l'ensemble des régions de France métropolitaine pour l'année 2004. La démarche de cet indicateur (appelé désormais ISS 2004) est la plus proche de la nôtre, mais axée sur la santé sociale (avec des séries souvent différentes des nôtres), elle ne prend donc pas en compte l'environnement (conformément à la logique de l'ISS).

Méthode

L'IDDR est construit à partir d'une sélection de 22 variables regroupées en trois blocs (économique, social, environnemental). L'indicateur relève du même type de construction que l'IDH du PNUD et se calcule en trois étapes. Dans une première étape, les 22 séries régionales sélectionnées sont transformées en autant d'indicateurs de base bornés entre 0 pour la région la moins bien classée et 1 la région la mieux placée. Dans une deuxième étape sont calculés pour chaque région i des indicateurs synthétiques partiels sur le développement économique (IDDR-ECO i), sur le développement social (IDDR-SOC i), sur le développement environnemental (IDDR-ENV i). Dans une dernière étape, l'indicateur synthétique global de développement durable IDDR i est calculé pour chaque région i comme la moyenne arithmétique de IDDR-ECO i , IDDR-SOC i , IDDR-ENV i .

Résultats

Au niveau global, la région Midi-Pyrénées figure en tête, suivie du Limousin, de la Franche-Comté, de l'Auvergne et la Bretagne. Le Nord-Pas-de-Calais se trouve en fin de classement, suivi, de loin, par la Haute-Normandie (21e), la Picardie (20e), puis PACA (19e) et la Lorraine (18e).

Les premières régions sont des régions bien classées sur le plan environnemental (espace abondant et de bonne qualité), et correctement placées sur le plan économique et social. Les dernières régions sont souvent d'anciennes régions industrielles, situées au Nord et à l'Est, qui ont dû faire face à la crise industrielle. De plus, elles sont en général mal classées sur un plan environnemental. La région PACA s'adjoint aux régions mal classées par l'IDDR. L'Île-de-France se situe dans une situation intermédiaire plutôt favorable, comme la région Rhône-Alpes. Il apparaît également sur chacune des 3 dimensions des zonages interrégionaux spécifiques.

Bibliographie

- BRUNELLE C. , SHEARMAN R, 2007, *L'étalonnage du développement économique régional*, Rapport pour le Ministère du développement Economique, Montréal, novembre.
- CONSEIL RÉGIONAL D'ILE DE FRANCE, 2007, Un indice de qualité de vie et de bien-être pour la Région d'Ile de France , IAU
- EASTERLIN R., 2001, « Income and Happiness : Towards a unified Theory », p. 465-484, *The Economic Journal*, Juillet.
- GADREY J, RUYTERS C., LAFFUT M., 2006, Des indicateurs régionaux de développement humain dans le Nord-Pas-de-Calais et en Wallonie », *Etudes prospectives régionales du Nord-Pas-de-Calais*, n°10
- GRAYMORE M., SIPE N., RICKSON R., 2008, Regional Sustainability : How Useful are Current Tools of Sustainability Assessment at the Regional Scale, *Ecological Economics*, vol. 67, p. 362-372.
- INSEE, 2007, Le développement durable en Midi-Pyrénées : 46 indicateurs, *Les dossiers de l'Insee*, n°142, septembre
- JANY-CATRICE F., ZOTTI R., 2009, La santé sociale des territoires, *Futuribles*, n°350
- MIRINGOFF M., MIRINGOFF M. L., 1999, *The Social Health of the Nation. How America is really doing ?*, Oxford University Press
- NORDHAUS W., TOBIN J., 1973, Is Growth Obsolete ? in The Measurement of Economic and Social Performance, *Studies in Income and Wealth, National Bureau of Economic Research*, vol.38
- OSBERG L., SHARPE A., 2002, An Index of Economic Well-Being for Selected OECD Countries, *Review of Income and Wealth*, n°3, p. 291-316
- PEARCE DW, ATKINSON G., 1993, Capital Theory and the Measurement of Sustainable Development, *Ecological Economics*, vol. 8, n°2, pp. 103-108
- PUTNAM R., 1995, Bowling alone : America's Declining Social Capital, *Journal of Democracy*, vol. 6(1), p. 65-78
- SEN A., 1999, *Development as Freedom*, Oxford University Press
- STIGLITZ J., SEN A., FITOUSSI J.-P (2009), *Richesse des nations et bien-être des individus : performances économiques et progrès social*, Odile Jacob
- UNCEEA, 2005, Operational Guidelines United Nations Committee of Experts on Environmental-Economic Accounting

Colloque joint AISRE - ASRDLF 2010
Associazione Italiana di Scienze Regionali
Association de Science Régionale De Langue Française

**Identité, Qualité et Compétitivité
Territoriale
Développement économique et cohésion dans les Territoires alpins**

Aoste, 20–22 Septembre 2010

Auteurs :

Christophe CARRINCAZEUX, UMR CNRS 5113 GREThA, Univ. Bordeaux4, carrinca@u-bordeaux4.fr
Marie CORIS, UMR CNRS 5113GREThA, Univ. Bordeaux4, coris@u-bordeaux4.fr
Vincent FRIGANT, UMR CNRS 5113GREThA, Univ. Bordeaux4, frigant@u-bordeaux4.fr
Alain PIVETEAU, IRD – UMR Prodig, affilié au GRETha, Alain.Piveteau@ird.fr

Titre de la communication :

« Pour une analyse renouvelée des stratégies de localisation : quelques propositions théoriques et méthodologiques à partir d'une étude de cas en Aquitaine (France) »

Référence session visée : D1 (Globalisation, Croissance et Développement local)

Contexte

La matière des réflexions et conclusions encore provisoires qui feront l'objet de la communication provient d'un programme de recherche en cours à l'université de Bordeaux sur les Echelles spatiales de la coordination des activités économiques (ESCAPE, CCRRDT région Aquitaine, 2010-2013), dont la première phase a été anticipée en 2009 dans le cadre d'une étude spécifique à l'Aquitaine réalisée pour le compte de la DIRRECTE Aquitaine (anciennement DRIRE).

Problématique, originalité et démarche d'analyse

Si la croissance des mouvements de délocalisation s'interprète comme une manifestation de la globalisation des économies, c'est davantage leur évolution qualitative qui retient à présent l'attention des décideurs et des praticiens. En effet, l'extension des délocalisations à l'ensemble des secteurs industriels et de services, y compris aux activités à fort contenu technologique, signale une transformation du phénomène qui en bouscule les perceptions les plus courantes.

Deux séries d'interrogations orientent alors les débats en cours, indiquant par là même un fort enjeu de connaissance auquel la présente proposition de communication se propose de contribuer.

En premier lieu, l'ampleur des « délocalisations » semble statistiquement plus limitée que les perceptions habituelles du phénomène indiquant, de fait, un problème de définition et de mesure (Fontagne et Lorenzi, 2005 ; Arthuis, 2005). Le plus souvent, seules les fermetures consécutives à des délocalisations vers les pays à bas coûts retiennent l'attention des médias alors qu'une approche d'ensemble de ces mouvements révèle, certes les sorties, mais également les entrées. Ainsi, la question des délocalisations/relocalisations mérite-t-elle d'être abordée dans un cadre d'analyse élargie, celui de la mobilité des entreprises (Bouba-Olga, 2006 ; Mouhoud, 2006).

En second lieu, les délocalisations renvoient à d'autres motifs qu'un simple transfert d'activités motivé par la recherche de gains salariaux. La mobilité des firmes ne se fait pas uniquement dans un sens nord-sud mais également dans un sens sud-nord. Par exemple, des relocalisations d'entreprises dans les pays de départ s'observent à la suite d'expériences jugées décevantes révélant, au passage, un processus d'essais et erreurs plutôt qu'une décision rationnelle adossée à une parfaite maîtrise du calcul économique. Autre exemple, des multinationales originaires des pays à bas coûts, en particulier des pays émergents (Chine et Inde), cherchent à leur tour à s'implanter dans les pays développés. Tous ces mouvements traduisent un bouleversement de la géographie mondiale des activités économiques. Le schéma traditionnel de division internationale du travail, réservant les activités de conception au centre (i.e. aux pays développés) et la production à bas coûts aux pays en développement ou émergents, est largement remis en cause ; tant par la capacité limitée à dissocier les différentes fonctions de la firme (notamment de conception et de production) que par la montée en puissance du potentiel technologique d'ex "périphéries". La complexité des facteurs en jeu et la diversité des réalités décrites sous un même vocable poussent alors à affiner, voir à modifier, les approches les plus courantes des délocalisations.

A la différence des études macroéconomiques du phénomène, les plus fréquentes, le présent projet de communication propose de rendre compte des logiques de localisation depuis une échelle d'observation infranationale où, précisément, se manifestent et se contextualisent les décisions des entreprises. La proposition analytique ainsi développée consiste à resituer la stratégie de mobilité de la firme (la question du « pourquoi ») dans son triple contexte : spatial (contrainte de coordination), sectoriel (contrainte de compétitivité) et temporel (produit d'une trajectoire). Dit autrement, il s'agit de confirmer, infirmer ou nuancer l'hypothèse suivante : si les stratégies des entreprises s'inscrivent bien dans un contexte mondialisé, elles sont également le produit d'arrangements décisionnels qui combinent dimension sectorielle et dimension spatiale.

La communication s'appuie, entre autres, d'une étude menée par notre équipe en 2009 dans la Région Aquitaine :

- analyse statistique sur la base du développement d'une base de données originale, ESPA ;
- réalisation d'une cinquantaine d'entretiens auprès de responsables d'entreprises ayant eu ou envisagé une expérience de mobilité, d'acteurs institutionnels et d'experts sectoriels.

Résultats

Une première partie présentera la grille de lecture permettant de réarticuler la dimension sectorielle et la dimension spatialisée de la décision de la firme. Les fondements théoriques et méthodologiques de cette grille issue d'une approche institutionnaliste de l'entreprise (Jullien et Smith, 2008) et des travaux de « l'économie de la proximité » seront rapidement rappelés (Kirat et Lung, 1999 ; Rallet et Torre, 2005).

Dans une seconde partie, la mobilisation de cette grille dans le cas aquitain se traduira par la mise au jour de trajectoires types de délocalisation-relocalisation représentatives de la variété des situations présentes sur le territoire. L'approche, ainsi développée, tient compte d'un grand nombre de variables comme la nature et l'importance des activités réellement déplacées – tout ou partie seulement –, le lieu de la mobilité – pays développés versus *low cost*, *nearshore* versus *offshore*, etc. – et les formes organisationnelles prises par les déplacements d'activités – création ou réorientation de filiales, sous-traitance, etc. Trois questions permettent alors de tenir compte des différentes variables explicatives et de leur combinaison : « quoi ? », autrement dit « quelles activités sont ou peuvent être amenées à être déplacées ? » ; « où ? » ; et « comment ? », c'est-à-dire sous quelle(s) forme(s) organisationnelle(s) ? ». Les réponses à ces trois séries de questions structurent la typologie des principaux cas de délocalisation – ou relocalisation dès que l'on inverse le sens de la lecture – des entreprises.

En guise de conclusion, un certain nombre d'enseignements généraux seront dégagés. En particulier, ceux que l'on peut inférer de la proposition méthodologique initiale visant à réenchasser les logiques de délocalisations/relocalisations dans le jeu des quatre relations d'acteurs géographiquement situés qui structurent la firme.

Références clefs

- Arthuis J. (2005) *Rapport d'information au Sénat sur La globalisation de l'économie et les délocalisations d'activité et d'emplois*, Rapport N°416, Session ordinaire de 2004-2005
- Bouba-Olga O., 2006, *Les nouvelles géographies du capitalisme, Comprendre et maîtriser les délocalisations*, Seuil.
- Mouhoud el M., 2006, *Mondialisation et délocalisation des entreprises*, Repères, La Découverte.
- Mucchielli J.L., 2008, *La mondialisation, chocs et mesure*, Hachette supérieur.
- Coris M., 2008, « Proximités et délocalisations. Evidences à partir du cas du logiciel », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 3.
- Fontagné L., Lorenzi J.H., 2005, *Désindustrialisation, délocalisations*, Rapport pour le Conseil d'Analyse Economique, La documentation française, Paris.
- Jullien B., Smith A. (2008), eds., *Industries and Globalization. The Political Causality of Divergent Responses*, Palgrave, London.
- Kirat T., Lung Y. (1999) *Innovation and proximities: territories as a loci of collective learnings*, *European Urban and Regional Studies*
- Mouhoud E.M., 2006, *Mondialisation et délocalisation des entreprises*, La Découverte, Repères, n°413, Paris.
- Rallet A., Torre A., (2005) *Proximity and Localization*, *Regional Studies*, 9, 47-59

Proposition de communication au colloque « Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale - Développement économique et cohésion dans les territoires alpins ».

Titre

Marketing urbain et production symbolique d'une nouvelle ville : le cas de Recife (Brésil).

Auteurs

◆ Paul Cary, Maître de conférences en sociologie, Université Lille 3, chercheur au Cerics (Centre de Recherches Individus, Epreuves, Sociétés).

paulcary@club-internet.fr

◆ Ana Maria Melo, doctorante en géographie, aménagement de l'espace et urbanisme, Institut des Hautes Etudes sur l'Amérique Latine, Université Paris III.

anamelo@sfr.fr

Thématique d'atelier ou de session visée

Cette communication s'inscrit dans la réflexion sur les politiques de compétitivité territoriale, plus particulièrement dans le champ du marketing urbain et des nouvelles politiques de planification territoriale.

Résumé.

Si quelques auteurs retracent l'émergence historique du « marketing urbain » ou « marketing territorial » en remontant dès 1850 (Ward, 1998), si certains systématisent les étapes de la démarche marketing des territoires (Kotler, Haider et Rein, 1993), si d'autres font le point sur les conditions structurelles d'émergence de la pratique, notamment la mondialisation et l'élargissement de la concurrence, la mise en valeur du local et l'évolution des outils de communication (Benko, 1999a), ils sont tous confrontés à la difficulté de définir les frontières de cette pratique. Dans quelle mesure se confond-elle avec les plans stratégiques pour la ville, d'une part et avec la communication à visée politique et électorale des gouvernants, d'autre part ? Rosemberg (2000) montre qu'il est insuffisant d'analyser les projets de villes dans le cadre restreint du marketing. Le discours officiel des villes, qui n'est pas uniquement un projet rationnel répondant à la concurrence entre villes, doit être déchiffré en tenant compte des interdépendances, notamment « comment la communication assure l'efficacité du projet, comment le projet inclut l'activité de communication, comment il produit la communication » (ibid., p 2). On ne saurait oublier que cette communication produit une représentation de la ville qui a des effets spatiaux et symboliques indéniables, d'où l'importance d'une reconstitution sociologique ou historique de ces discours de communication. Maricato (2000) souligne d'ailleurs que les plans élaborés par les villes ne sont pas nécessairement faits pour être réalisés : ils visent à déclencher un processus nouveau, qui doit se traduire par des retombées autant économiques qu'urbanistiques *strito sensu*.

L'originalité de cette contribution sera de montrer, à travers l'exemple de Recife, comment la communication externe des gouvernants locaux devient un outil de restructuration interne. Dès lors qu'attirer les investisseurs ou les touristes devient un enjeu prioritaire de la planification de l'espace, le marketing urbain se trouve intégré aux politiques urbaines. Ainsi, l'implication de la population dans les projets urbains se révèle une arme

permettant de différencier le territoire, notamment pour intégrer les « régions qui gagnent » (Benko et Lipietz, 1992) ou le réseau des « villes globales » (Sassen, 1996). **Nous défendrons dans cette contribution l'hypothèse que le marketing urbain rétroagit sur la planification territoriale.** Puisque certains grands projets sont associés à une personnalité en particulier, les successeurs tendent en conséquence à délaissier les œuvres ou les zones ciblées par leurs prédécesseurs pour tirer les bénéfices électoraux dans d'autres zones de la ville.

Nous prétendons donc retracer l'évolution des stratégies de marketing territorial dans la ville de Recife, centre d'une agglomération de plus de trois millions d'habitants, qui a adopté dans les années 1990 la planification stratégique comme modèle de gestion urbaine, choix qui n'a pas été remis en cause par les alternances politiques. On montrera qu'elles ont surgi comme « arme du pauvre », dans un contexte économique difficile mais qu'elles se sont maintenues indépendamment des alternances politiques notamment à cause de leur forte association aux personnalités politiques dans le cadre de leur communication électorale.

Nous verrons d'abord que sa position de déclin avancé dans les années 1980 conduit Recife à développer cet outil notamment au travers des projets de revitalisation du centre historique. Nous montrerons ensuite que cet usage du marketing urbain ne s'est pas démenti malgré les alternances politiques. Le marketing urbain s'est institutionnalisé : les gouvernants qui avaient d'abord tertiarisé les opérations à des entreprises privées ont ensuite intégré des secrétariats à leur organigramme. Deux figures se détachent dans ce cadre : Jarbas Vasconcelos, maire de 1986 à 1988 puis de 1993 à 1996, passé de la gauche au centre-droit, qui a sculpté Recife comme une ville « dynamique » et « festive », avec des pôles culturels et technologiques, et João Paulo (2001-2008), élu sous les couleurs du Parti des Travailleurs, a essayé de la modeler comme ville « participative » et « multiculturelle ». Ce dernier a mis la focale sur l'inclusion sociale, au-delà des grandes œuvres, mais a aussi donné continuité aux initiatives de Jarbas, en tentant de les raccrocher à sa propre image, ce que l'analyse de la communication des élus municipaux et régionaux met bien en évidence.

Nous avons adopté une **méthode principalement sociologique** en tentant de varier les sources : analyse des produits concrets du marketing urbain des différentes époques (notamment les logos et slogans des maires successifs), entretiens avec des personnages-clés de ces politiques, reconstitution des réseaux de circulation des personnes et des idées liées au marketing urbain et analyse de la littérature spécialisée sur ces questions.

Bibliographie.

- ◆ Benko, G. et A. Lipietz (1992), Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique, Paris, PUF.
- ◆ Benko, G. (1999a), « Villes et stratégies de communication et marketing urbain », Pouvoirs Locaux, n°42, p. 12-18.
- ◆ Kotler, P., D.H. Haider et I. Rein (1993), Marketing places. Attracting investment, industry, and tourism to cities, states and nations, New York, Free Press.
- ◆ Leal, S. (2003), Fetiche da participação popular. Novas praticas de planejamento, gestão e governança democratica no Recife - Brasil, Recife, Ed. Cepe.
- ◆ Maricato, E. (2000), « As idéias for a do lugar e o lugar for a das idéias. Planejamento urbano no Brasil », in Arantes, O, C. Vainer et E. Maricato, A cidade do pensamento unico, Petropolis, Vozes.
- ◆ Proulx, MU et D. Tremblay (2006), « Marketing territorial et positionnement mondial », Géographie Economie Société, vol.8, n°2, p. 239-256.

- ◆ Rosemberg, M. (2000), *Le marketing urbain en question. Production d'espace et de discours dans quatre projets de ville*, Paris, Anthropos.
- ◆ Sassen, S. (1996), *La ville globale*. New York, Londres, Paris, Tokyo, Descartes & Cie.
- ◆ Ward, S.V. (1999), *Selling places. The marketing and promotion of towns and cities 1850-2000*, New York, Routledge.

Proposition de communication pour le colloque joint AISRE - ASRDLF 2010

(Aoste, 20–22 Septembre 2010)

Session 22 : Espaces sous influence urbaine

Titre de la proposition :

« Les gradients de rente foncière dans trois régions périurbaines françaises »

Jean Cavailhès, Mohamed Hilal, Pierre Wavresky

INRA UMR 1041 CESAER, Dijon

26 bd Docteur-Petitjean, BP 87999, 21079 Dijon Cedex

{jean.cavailhes ; mohamed.hilal ; pierre.wavresky}@dijon.inra.fr

Le marché foncier périurbain est peu étudié en France, tout comme en Europe. Pourtant, l'espace périurbain, en forte croissance démographique depuis quarante ans, représente environ le tiers du territoire français et plus d'un français sur cinq y réside. Or, on ne sait pas bien comment les valeurs foncières sont déterminées dans cet espace, où coexistent des activités agricoles et résidentielles.

Pourtant, les enjeux sont importants. Ils concernent la conversion de terres agricoles, forestières ou naturelles à usages résidentiels, à propos de laquelle les opérateurs du marché foncier parlent de mitage du foncier par l'habitat. Cela conduit à des points de vue très contrastés des responsables politiques. D'un côté, un rapport présenté par Repentin (2005) au Sénat estime que de larges disponibilités foncières existent sur l'ensemble du territoire national et pourraient être mobilisées. A l'inverse, un rapport présenté par Boisson (2005) au Conseil économique et social (CES) dresse un constat selon lequel la ville dévore l'espace et les terres agricoles qui l'entourent. Le faible nombre de travaux scientifiques sur ces questions permet de défendre des positions aussi contradictoires, que le « Grenelle de l'environnement » (en particulier l'engagement n°50) tranche, cependant, dans le sens d'une protection accrue des espaces non artificialisés. Le marché foncier est au cœur de ces enjeux : le jeu des acteurs détermine, sur ce marché imparfait et fortement réglementé, l'utilisation qu'ils font de la ressources foncière. La question de connaître les faits eux-mêmes, c'est-à-dire la distribution des valeurs foncières dans la hiérarchie urbaine, est nécessaire pour éclairer ce débat.

Nous étudions ici la diminution des valeurs foncières résidentielles lorsqu'on s'éloigne du centre des villes : de combien diminue le prix d'un terrain à bâtir lorsqu'on s'éloigne d'un kilomètre d'une ville ? L'économie urbaine explique, en effet, la localisation résidentielle des ménages par l'arbitrage entre le coût de leurs déplacements quotidiens et le coût foncier. Par ailleurs, le prix de terres vendues pour une destination agricole, mais qui sont susceptibles d'être ultérieurement converties à un usage résidentiel, incorpore une plus-value d'urbanisation espérée. Cette influence urbaine sur les valeurs foncières agricoles, est la seconde question étudiée dans cette communication.

Trois régions d'étude sont retenues : les départements de la Côte-d'Or et du Nord et la région toulousaine (qui s'étend au-delà de l'aire urbaine de Toulouse). Nous utilisons des données individuelles sur des transactions qui sont, premièrement, celles notifiées aux Safer (terres à destination agricole, de loisir, de terrain à bâtir), deuxièmement celles enregistrées par Perval (terrains à bâtir) et, troisièmement, celles de l'Office régional de l'habitat et de l'aménagement du Nord (ORHA). Nous mettons en œuvre des modèles économétriques qui permettent d'estimer le rôle dans la formation du prix des caractéristiques propres des transactions, de l'accessibilité à des centres (depuis les métropoles régionales jusqu'aux centres villageois en passant par les pôles urbains et les pôles des bassins de vie), en contrôlant la population, son revenu, et le dynamisme démographique.

Nous montrons que les effets de la distance ne sont pas identiques dans les trois régions. Le département polycentrique du Nord présente des courbes de valeurs foncières assez plates, et il s'oppose aux régions monocentriques autour de Dijon et Toulouse où ces courbes sont plus pentues. La distance d'un bien à la mairie de la commune génère aussi une pente de valeurs foncières, qui est plus forte dans les régions d'habitat groupé (Côte-d'Or) que dans celles d'habitat dispersé (Toulouse).

Les anticipations de conversion de terres agricoles à des usages urbains apparaissent dans le fait que les prix de ces terres épousent des formes de même type que celles des terrains à bâtir : elles dépendent aussi de la distance, de la population, du dynamisme démographique, etc. Cela résulte du prix d'un bien qui reçoit une destination résidentielle qui est dix, vingt ou trente fois supérieur à celui d'une terre qui reste à usage agricole, alors que ces deux biens ont (apparemment) les mêmes caractéristiques de taille et de localisation.

Références

- Alonso W. (1964), *Location and land use*, Harvard University Press, Cambridge, MA.
- Anas, A., Arnott, R., Small, K.A. (1998), Urban spatial structure, *Journal of economic literature*, 36, 1426-1464.
- Arnott R.J., Lewis F.D. (1979), The Transition of Land to Urban Use, *Journal of Political Economy* 87: 161-170.
- Boisson J.M. (2005), *La maîtrise foncière, clé du développement rural: pour une nouvelle politique foncière*, Conseil économique et social, Paris.
- Brueckner J.K. (1990), Growth Controls and Land Values in an Open City, *Land Economics*, 66 (3): 237-48.
- Capozza D.R., Helsley R.W. (1989), The fundamentals of land prices and urban growth, *Journal of Urban Economics*, 26: 295-306.
- Capozza D.R., Helsley R.W. (1990), The stochastic city, *Journal of Urban Economics*: 187-203.
- Capozza D., Li Y. (1994), The intensity and timing of Investment: the case of land, *American Economic Review*, 84 (4): 889-904.
- Cavallès J., Hilal M., Wavresky P., Contesti G., El Yousfi H. (2009), *Marché foncier et périurbanisation*, Dijon, rapport pour la DGUHC, 233 p.

Cavailhès J., Wavresky P. (2003), Urban influences on periurban farmland prices, *European Review of Agricultural Economics*, 30: 333-357.

Cheshire P., Sheppard S. (1995), On the price of land and the value of amenities, *Economica* 62: 247-267.

Géniaux G., Napoleone C. (2007), La constructibilité anticipée des terres agricoles, *Etudes foncières*, 126 : 12-14.

Fisher A.C., Hanemann W.M. (1990), Option value: theory and measurement, *European Review of Agricultural Economics*, 17: 167-180.

Muth R., (1969), *Cities and Housing*, University of Chicago Press, Chicago.

Plantinga A.J., Lubowski R.N. and Stavins R.N. (2002), Effects of potential land development on agricultural land prices, *Journal of Urban Economics*, 52: 561-581.

Plantinga A.J., Miller D.J. (2001), Agricultural land values and the value of right to future land development, *Land Economics*, 77: 56-67.

Repentin T. (2005), Foncier, logement : sortir de la crise, *Les Rapport du Sénat*, n°442.,

Roe B., Irwin E.G., Morrow-Jones H.A. (2004), The effects of farmland, farmland preservation, and other neighborhood amenities on housing values and residential growth, *Land Economics* 80 (1): 55-75.

Söderberg, B. and Janssen, C. (2001). Estimating distance gradients for apartment properties. *Urban Studies* 38: 61-79.

Taylor M.R., Brester G.W. (2005), Noncash income transfers and agricultural land values, *Review of Agricultural Economics*, 27, 4: 526-541.

Thorsnes P., 2002, The value of a suburban forest preserve: estimates from sales of vacant residential building lots, *Land Economics* 78 (3): 626-441.

Étalement urbain et prix des terres agricoles en Belgique

Jean CAVAILHES¹, Isabelle THOMAS²

Note : la présentation se fera en français avec transparents en anglais ; la langue d'écriture de l'article est l'anglais.

Abstract³

The influence of urban sprawl on farmland prices in Belgium

Since over half a century, Europe has been undergoing periurbanization; this phenomenon is similar to suburbanisation or “urban sprawl” in the U.S. Hence, for each plot of land, there is competition for land use (agriculture, urbanisation). We here study the effect of urban sprawl on the price of farmland in Belgium. Using a set of very traditional urban economics variables, we show that the determinants of residential prices also explain the spatial variation of farmland. Indeed, the prospect of conversion from agriculture to residential land uses are high in Belgium, which is a densely inhabited country characterized by a tight urban network and where, moreover, land zoning is permissive. Therefore, urban sprawl largely dominates residential choice since over 40 years leading to fragmented landscapes where agriculture coexists with housing.

We here use the Capozza & Hesley (1989) model that was recently developed by Plantinga & Miller (2001) and Cavailhès & Wavresky (2003). This model aims at analyzing urban growth from a microeconomic point of view, where agricultural land is converted in residential plot. Until conversion, the price of farmland is equal to the capitalization of the agricultural land rent; after conversion it is equal to the capitalization of the residential rent. It basically depends upon the commuting distance and the anticipated date of conversion (other determinants are also discussed: Ricardian land fertility, number of inhabitants of the township, income, border effects leading to discontinuities, etc.)

A hedonic log-linear equation is used where spatial autocorrelation is controlled by Anselins' method (1988) and the multicollinearity (if any) by partial least squares (PLS). The same econometric equation is estimated for both developable and agricultural land price. Data were aggregated at the level of the 589 municipalities and made available for an 11 years period (1995-2005). Data are mainly provided by the Belgian National Institute of Statistics (SPF Économie - Direction Générale Statistiques): for all communes we know the price, surface and the number of transactions per year, for both developable land (but not yet developed) and farmland (meadow and arable land). Distance between the centroid of a commune and the centroid of the closest hub-city is the shortest road distance computed on the real road network (see Vandenbulcke et al., 2007, for more details).

Econometric findings show that R^2 values are slightly better for developable land ($R^2 = 0,92$) than for farmland ($R^2 = 0,86$), but that the partial R^2 value associated to urban influence

¹ UMR INRA n° 1041, CESAER, 26, Boulevard Docteur, Petitjean, BP 87999, F-21079 Dijon Cedex, France e-mail: Jean.Cavailhes@dijon.inra.fr

² CORE and Department of Geography, University catholique de Louvain, 34 Voie du Roman Pays, B 1348 Louvain-la-Neuve, Belgium, National Fund for Scientific Research, Brussels, e-mail : isabelle.thomas@uclouvain.be

variables is better for farmland (0,85) than for developable land (0,38)³. The explanation of this paradox can be theoretical (combined effect of distance and anticipated land conversion date), as well as empirical (due to data imperfections: data are aggregated by municipalities). Results also reveal that agricultural prices decrease with distance from job centres and increase with the demographic size of the commune, with population rate of increase, households' income as well as with the contiguity to the coastline. The same variables enter the regression estimated with residential land price. Figure 1 (provisional results) shows the relationship between the slope of land price according to distance to urban centres (CBD) in the 25 urban areas, for farmland as well as developable land. Explaining farmland slope (dependent variable, *y-axis*) by developable land slope (explanatory variable, *x-axis*) indeed leads to a high determination coefficient ($R^2 = 0,62$).

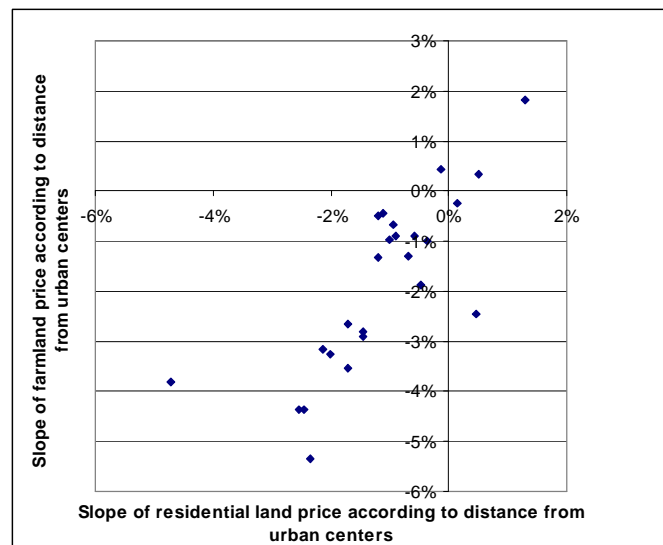


Figure 1. Slopes of residential and agricultural land rents against distance to CBD for the 25 urban areas in Belgium.

References

- Capozza, D. R., Helsley, R. W. (1989), The fundamentals of land prices and urban growth – *Journal of urban economics*, 26: 295-306.
- Cavailhès J., Wavresky P. (2003), Urban influences on periurban farmland prices, *European Review of Agricultural Economics* 30 (3): 333-357.
- Plantinga A.J., Miller D.J. (2001), Agricultural Land Values and the Value of Right to Future Land Development, *Land Economics* 77: 56-67.
- Vandenbulcke G., Steenberghen T., Thomas I. (2009), Mapping accessibility in Belgium: a tool for land-use and transport planning? *Journal of Transport Geography*, 17: 39-59.

³ Provisional results

Le périmètre coopératif français : une approche par l'analyse exploratoire de données spatiales

Sébastien Chantelot¹, Maryline Filippi¹, Pierre Triboulet²

¹ USC INRA 2032 GAIA - ENITA de Bordeaux - 1 cours du Général de Gaulle - 33175 Gradignan cedex. s-chantelot@enitab.fr

² UMR 1248 AGIR - INRA Toulouse, BP 52627 - 31326 Castanet-Tolosan Cedex. pierre.triboulet@toulouse.inra.fr

Thèmes du colloque visés :

F2 – Localisation des activités

ou

A6 – Econométrie et statistique spatiale

Résumé - Originalité - Méthode - Résultats attendus :

Mieux comprendre la répartition spatiale des activités productives constitue un enjeu important pour les entreprises comme pour les acteurs du développement territorial. De nombreux outils et méthodes de mesure permettent de caractériser la localisation des activités et d'identifier d'éventuelles concentrations géographiques d'activités renvoyant à des regroupements localisés d'entreprises de type *cluster* (Combes et al., 2006). Nous proposons dans cette communication de nous intéresser à la localisation des activités d'un type d'entreprise spécifique, les coopératives agricoles. Cette question, peu abordée dans la littérature, revêt un fort intérêt du fait du poids économique des coopératives agricoles au sein des filières agro-alimentaires et de leur rôle majeur dans le maillage territorial des espaces ruraux. Au cours des trente dernières années, les coopératives agricoles françaises ont régulièrement modifié leurs structures organisationnelles en réponse aux changements économiques, suivant ainsi une tendance se retrouvant également au niveau mondial (Cook and Chaddad, 2004). Si la plupart des coopératives ont commencé comme de simples collectrices de matières premières agricoles, elles ont progressivement investi l'aval des filières et se sont organisées en groupes coopératifs avec une filialisation croissante dans des entreprises de droit commercial (Filippi, Frey et Torre, 2009). Ces différentes entités structurent le **périmètre coopératif agricole français**. Si les coopératives agricoles restent attachées juridiquement à une circonscription territoriale définie, leurs filiales de droit

commercial ne sont pas soumises à cette contrainte. Aussi, même si les coopératives agricoles ont tendance à localiser leurs filiales à proximité, nous pouvons observer que l'emprise spatiale des groupes coopératifs tend à devenir de plus en plus distendue (Filippi, Frey et Triboulet, 2008). C'est pourquoi cette communication a pour objectif de caractériser les différents aspects de la localisation des entreprises du périmètre coopératif en France. Elle mobilise une base de données exhaustive sur les coopératives agricoles issues des enquêtes statistiques nationales (*LIFI*, *EAE*, « *petites coopératives* ») en 2005. La méthodologie s'appuie sur la mesure du degré d'agglomération spatiale et sur l'identification des schémas de localisation (Guillain et Le Gallo, 2008) à partir d'une approche de l'activité à différents niveaux d'agrégation spatiale (commune, canton, ...). Tout d'abord, nous caractérisons la concentration géographique des coopératives agricoles françaises (indice de *Gini spatial*) puis l'autocorrélation spatiale globale (statistique *I* de *Moran*). Nous montrons que ces mesures produisent des informations différentes mais complémentaires pour expliquer l'agglomération spatiale des coopératives agricoles françaises. Ensuite, nous utilisons les outils de l'analyse exploratoire spatiale : à cet effet, les diagrammes de *Moran* et les statistiques *LISA* (Anselin, 1995) nous permettent de mettre en lumière la répartition géographique inégale des coopératives en France et d'identifier plusieurs clusters dominés par la coopération agricole. Cette communication constitue ainsi une première tentative d'analyse du périmètre coopératif agricole français à l'aune de l'utilisation de données spatiales.

Bibliographie :

- Anselin L., 1995, "local indicators of spatial association - LISA", *Geographical Analysis*, 27, 2, 93-115.
- Combes P.-P., Mayer T. et Thisse J.-F., 2006, *Economie Géographique: L'intégration des Régions et des Nations*, Economica, 400p.
- Cook M.L. et F.R. Chaddad, 2004, "Understanding New Cooperative Models: An ownership-control rights typology", *Review of Agricultural Economics*, 26, 3, 348-360.
- Filippi M., Frey O. et A. Torre, 2009, "The modalities of territorial embeddedness of French Cooperative Groups", in Torre A. and Traversac J.B. (Edts), 2010, *Territorial Governance, Rural Areas and Agrofood Systems (preliminary title)*, Springer Book, Forthcoming.

Filippi M., Frey O. et Triboulet P., 2008, Mesure de l'ancrage des groupes d'entreprises. Une application aux groupes coopératifs agricoles français, in Foltête J.-C. (dir.), *Actes des Huitièmes Rencontres de Théo Quant*, Besançon.

Guillain R. et J. Le Gallo, 2008, "Identifier la localisation des activités économiques : une approche par les outils de l'analyse exploratoire des données spatiales", *Economie Appliquée*, Tome LXI, 3, 5-34.

Mots-clés :

Agricultural cooperatives, French cooperative system, clusters, explanatory spatial data analysis

ASSOCIATION DE SCIENCE RÉGIONALE DE LANGUE FRANÇAISE

Projet de communication

Titre :	Le paysage: objet d'intrigues ou sujet d'étude?
Auteur :	Denis Y. Charlebois, M.A., sous la direction de Serge Gagnon, Ph.D. Géographie Université du Québec en Outaouais Pavillon Alexandre-Taché 283, boul. Alexandre-Taché, bureau C-1330 Case postale 1250, succursale Hull Gatineau (Québec) Canada J8X 3X7 Téléphone : 819 595-3900, poste 1954 Télécopieur: 819 595-3825 Courriel : denis.charlebois@uqo.ca  www.labmit.org
Objectif de la communication :	Proposer une lecture objective du paysage et des moyens en conséquence
Thématique :	L'expertise paysagère en question. Valeur des paysages, ou indicateurs de développement territorial ? (S8)
Justification	Le paysage, objet polysémique par excellence, semble échapper à une analyse rigoureuse en vue d'une application en aménagement du territoire. La géomatique structurale, fondée sur des concepts rigoureux, propose une approche objective à la gestion des paysages.

Résumé de la communication

Le paysage est un objet de connaissance qui cristallise dans un lieu la rencontre entre une nature brute et la culture d'un acteur, individuel ou collectif, constituée d'un ensemble de valeurs et de représentations plus ou moins claires ou organisées dans un modèle référentiel cohérent. Si l'appréhension du paysage relève d'une démarche plutôt subjective, l'émergence de ce même paysage procède inversement d'une structure de valeurs qui différencie les lieux en dehors de toute intervention humaine (Desmarais et Ritchot; 1999). En effet, la géographie structurale, issue d'un croisement inédit des savoirs en géomorphologie, sémiotique et anthropologie structurale, propose des concepts novateurs pour comprendre la dynamique des paysages.

Le parcours d'engendrement de l'établissement humain

D'une part, l'émergence du paysage y est décrite à travers un processus temporel et causal, le « parcours d'engendrement de l'établissement humain », dont les principales étapes sont : 1. à un niveau profond, un investissement de valeurs géoanthropologiques; 2. la lutte d'acteurs territoriaux, de nature géopolitique, en vue de l'appropriation ou du contrôle des positions et 3. l'actualisation, à un niveau géoéconomique, de la résultante des étapes antérieures sous forme de constructions et d'aménagements perceptibles à la surface de la Terre. Chaque étape du parcours est « enclenchée » par un acte ou un phénomène particulier dit « opérateur de conversion ».

L'étape géoanthropologique est engagée par un processus désigné « artialisation », processus par lequel les artistes révèlent les qualités esthétiques de l'espace¹. L'opérateur de conversion de la deuxième étape du parcours est le « contrôle politique de la mobilité », facteur essentiel de l'autonomie des acteurs présents ou intervenant dans un espace donné. La troisième étape, celle de la mise en valeur des positions *in fine*, dépend du « rachat de la rente de situation », condition minimale de la rentabilité des aménagements ou constructions réalisés sur un site donné.

Une typologie géographique

De l'application du parcours d'engendrement à un espace donné à l'aide du système d'information géographique, il résulte l'identification d'une structure spatiale qualitativement différenciée en domaines dit d' « appartenance »: un domaine « d'exploitation » (production économique intensive), un domaine « de consécration » (mises en réserve symboliques) et un domaine « de cohabitation » (territoires partagés entre production et mise en réserve).

Territoires d'exploitation

Les territoires d'exploitation comportent des lieux à fort potentiel de mise en valeur à des fins de production économique (foresterie, agriculture, activités industrielles, infrastructures de transport, etc.). Ils sont généralement bien dotés en ressources naturelles (terres, forêts, eau), et les entreprises économiques y prospèrent d'emblée. Depuis l'origine du peuplement, les représentations qui sont faites de ces territoires leur associent une image de production. Une partie importante des acteurs qui y interviennent s'identifie aux notions de productivité et de rentabilité, quitte à mettre de côté l'esthétique du paysage ou la biodiversité à l'occasion.

Territoires de consécration

Les territoires de consécration sont un ensemble de lieux présentant une esthétique particulière liée à la beauté des paysages ou à des qualités environnementales rares, ou encore ils sont porteurs de mémoire en rapport avec l'histoire des communautés. Ces territoires suscitent souvent un intérêt pour leur conservation, jusqu'à les soustraire à une activité de production. Ces lieux se prêtent généralement à des activités touristiques ou récréatives. Les acteurs de ces territoires (citoyens, décideurs, groupes de pression, etc.) sont conscients de la conservation de ces lieux. Dans certains cas, des mises en réserve peuvent résulter de cet intérêt (réserves écologiques, parcs marins, sanctuaires, lieux du patrimoine, etc.).

Territoires de cohabitation

Entre les deux types de territoires décrits ci-avant, on trouve des lieux qui comportent à la fois des caractéristiques d'exploitation et de consécration. Ceux-ci sont désignés « de cohabitation ». Les secteurs résidentiels sont typiques des lieux de cohabitation. On trouve dans ces territoires une

¹ Esthétique entendue au sens large de la relation émotionnelle du sujet observateur à l'objet d'observation.

diversité de fonctions à caractères économique et ludique. N'étant pas des territoires d'exploitation, ils peuvent être le siège d'activités de production diversifiées. N'étant pas davantage des territoires de consécration, ils n'en comportent pas moins des espaces de détente et de récréation.

Conclusion

L'ensemble des concepts énoncés ci-avant constitue un cadre référentiel riche pour analyser le paysage et les dynamiques territoriales. Le paysage, vu dans ce prisme, est une entité transitoire entre une perception et un phénomène, entre l'espoir d'un projet politique et la réalité des multiples interactions et pressions s'exerçant sur un lieu donné. Comment donc échapper à la subjectivité empirique du paysage ? Comment le paysage peut-il être décrit en s'appuyant sur la méthode géographique structurale ? Comment cette méthode peut-elle servir à comprendre les dynamiques territoriales et à prescrire des moyens en vue d'une mise en valeur durable des paysages ? À partir de l'étude d'un cas au Québec (Canada), la présente communication propose d'apporter un certain nombre de pistes de réflexion, à la fois sur un cadre pour interpréter le paysage, et à la fois sur des outils d'aménagement dont l'objectivité est une caractéristique fondamentale.

Bibliographie

- DESMARAIS, G. (1998b), Trois concepts-clés pour les modèles morphodynamique de la ville. *Cahier de géographie du Québec*, 42(117) : 399-419.
- DESMARAIS, G. (1992) Des prémisses de la théorie de la forme urbaine au parcours morphogénétique de l'établissement humain. *Cahiers de géographie du Québec*, 36(98) : 251-273.
- DESMARAIS, G. et G. RITCHOT (2000), *La Géographie structurale*. (coll. Géographies en liberté), Paris, L'Harmattan.
- DOMON, G. et al. (2000), *Évolution du territoire laurentidien : caractérisation et gestion des paysages*. Université de Montréal, Chaire en paysage et environnement, Isabelle Quentin éditeur.
- GAGNON, S. (2003), *L'Échiquier touristique québécois*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- GAGNON, S., D.Y. Charlebois et J. Stöckli (2009), *Le rôle de la spatialité dans l'organisation des territoires ; Guide de géomatique structurale*. Gatineau, Laboratoire de Modélisation et d'Intelligence territoriale.
- RITCHOT, G. (1985), Prémisses d'une théorie de la forme urbaine. dans G. Ritchot et C. Feltz (éd.) *Forme urbaine et pratique sociale*. Louvain-la-Neuve/Montréal, CIACO/Le Préambule : 23-65.
- RITCHOT, G. (1991), *Études de géographie structurale*. Cahier spécial n° 15, Université Laval, CRAD.
- RITCHOT, G. (1992), La valorisation économique de l'espace géographique. *Cahiers de géographie du Québec*, 36(98) : 175-214.

Hassina CHEBALLAH
Architecte-urbaniste
Maître assistante - Chargée de cours- EPAU
Doctorante-Chercheure laboratoire VUDD-
EPAU, Route de Beaulieu, El-Harrach /BP n°177, 16200, Alger
Courriel h.cheballah@hotmail.com

LA MITIDJA ORIENTALE VICTIME ET BENEFICIAIRE DE SON ACCESSIBILITE

En Algérie,

- parler de la Mitidja orientale c'est évoquer une urbanisation envahissante, planifiée, décidée dans l'urgence ou spontanée, mais derrière laquelle se dessine en transparence de vastes plaines fertiles.

- parler de la périphérie Est d'Alger fait apparaître l'image de sa rivale, la périphérie Ouest.

En réalité, entre les deux, il est plus question d'opposition que de rivalité et de rivalité plus que de compétitivité.

D'un autre côté maintenant, s'il l'on admet que l'accessibilité d'un territoire est l'allié incontournable de sa compétitivité, l'on est amené à penser que dans l'aire urbaine algéroise la compétitivité de la périphérie Est ne peut être concurrencée. Pourtant il n'en est pas ainsi.

Parce que à l'Est, le relief sans grands obstacles, offre un mouvement naturel à la croissance de la capitale, réseaux¹ viaires et ferroviaire viendront en structurer l'espace et en assurer la pénétration ; au contraire, à l'Ouest où le relief est plus accidenté, l'accès en est plus laborieux.

Les plans d'aménagement du Grand Alger, ou du moins les derniers, au nombre de trois², s'appuyant sur ces caractéristiques physiques, programmeront, dans leurs grandes lignes :

- au centre et sur ses hauteurs, le maintien des fonctions supérieures de commandement,
- pour la périphérie Ouest, une urbanisation mesurée et sélective
- à l'Est, la délocalisation des activités et les populations non nécessaires au fonctionnement de la capitale,

Avec une telle répartition des fonctions et des classes sociales, le territoire de la Mitidja orientale ne peut s'inscrire dans une quelconque compétitivité parce que victime de son accessibilité.

¹ Ce réseau comprend : La RN5(Alger-Constantine) l'Autoroute de L'Est, La rocade Sud, plusieurs routes départementales, la voie ferrée (Alger-Constantine) ; à noter aussi la proximité de l'aéroport international Haouari Boumediène.

² Dans l'ordre chronologique il y eut : le POG, Plan d'Organisation Générale du Grand Alger (1968-1980) ; le PUD d'Alger (1980-1986) ; le GPU le Grand Projet Urbain pour la métropole Alger (1997-1999).

Et cette accessibilité sera affermie quand les travaux d'achèvement de la Rocade Sud créent une liaison directe avec la Mitidja centrale (ou région blidéenne du nom de la ville de Blida). Dès lors, entre ces deux régions, comparables en de nombreux points, s'installe une compétition pour la conquête des arrières espaces (arrières pays ?) à mettre sous influence. Dans ce sens, l'accessibilité des territoires leur a été est d'un bénéfice certain.

Si notre problématique générale s'interroge sur l'efficacité des schémas régionaux de l'aménagement du territoire tel qu'élaborés actuellement, (en Algérie), le cas de notre terrain d'études soulève une autre question : les plans de développement et d'aménagement de la métropole n'ont-ils pas imposé, pour leur seul bénéfice l'aménagement (ou le délaissement) des régions limitrophes ou parfois plus lointaine³ ?

Ainsi nous voulons montrer que la compétitivité d'un territoire n'est pas toujours le « fait » planifié et programmé par les schémas ou les plans, que son développement nécessite le concours de certains facteurs (dont l'accessibilité) mais que l'existence de ces derniers n'en assurent pas nécessairement le succès . Quels autres facteurs faut-il faire intervenir ?

BIBLIOGRAPHIE

BIDAULT C. PETIT M. *Aménager le territoire*, Paris, le Seuil, 1970.

CHEBALLAH HEZIL H. *Les réserves foncières communales : analyses comparatives de leur utilisation dans les villes suburbaines de la Mitidja orientale Rouïba, Réghaïa, Ain-Taya*, thèse de magistère, EPAU, 1995.

GOVERNORAT DU GRAND ALGER *Alger, capitale du 21^e siècle. Le Grand Projet Urbain*, impression ANEP, Rouïba/Alger, 1998

KHAN R., *Facteurs de localisation, compétitivité et collectivités territoriales*, RERU n°2, 1993.

GAIDON/GERONIMI A. *Industrialisation et organisation spatiale dans l'algérois : leurs incidences en Mitidja orientale*, in CAE n° 10,11,12 , Avril /Décembre 1980, thèse de doctorat du 3^e cycle, université de Tours, 1980.

GRAILLOT D. WAAUB J.P., *Aide à la décision pour l'aménagement du territoire*; Librairie, 2006.

POG d'Alger, COMEDOR, *Alger horizon 2000*, 1968

CNERU, PUD d'Alger, 1983.

³ Voir à ce propos l'analyse du professeur Bouziane Semmoud , article : Grande ville et enjeux de la métropolisation en Algérie.

Le territoire montpelliérain

entre

développement métropolitain et développement durable.

Dominique Chevalier, Maîtresse de conférences en géographie.

LISST-Cieu, (UMR 5193), Toulouse

Université Claude Bernard-IUFM de l'académie de Lyon, 5 rue Anselme 69317 Lyon cédex 04
chevalier.dom@wanadoo.fr

Thématique d'atelier : développement des territoires

De nouvelles dynamiques spatiales et territoriales affectent aujourd'hui les grandes villes et les agglomérations, et, à l'échelle locale, de nouvelles politiques publiques émergent, impliquant directement les élus locaux. En 1999, la loi dite « Chevènement » a cherché à favoriser la coopération intercommunale à l'échelle des agglomérations ; dans le même temps la loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT), dite loi « Voynet », a instauré des contrats d'agglomération permettant ainsi à une agglomération de construire et affirmer son projet de développement en contractualisant avec l'Etat et la Région ; enfin, la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) a prévu que chaque « agglomération » à l'échelle de l'aire urbaine définisse un Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) avec l'objectif premier de maîtriser l'étalement urbain et de favoriser la mixité socio-spatiale. La légitimation de l'agglomération comme territoire de réflexion et d'action sur le devenir des espaces urbains semble ainsi fortement posée par la mise en œuvre concomitante de ces trois lois.

Le cas montpelliérain apparaît comme un bel exemple de la réflexion menée par les élus sur la nécessité de former (ou pas) une agglomération. C'est en effet à la fois la première agglomération de plus de 200 000 habitants à avoir adopté un Schéma de cohérence territoriale (SCOT), et celle qui aura été la plus conflictuelle. Le SCOT a donc varié au gré des communes qui composaient l'agglomération ; il correspond aujourd'hui au périmètre de l'agglomération actuelle, c'est-à-dire la ville centre, Montpellier, plus ou moins entourée des villages environnants. Le président de l'agglomération, le tonitruant ex-maire de Montpellier Georges Frêche, rêve d'une agglomération plus vaste qui irait de Sète à Lunel, mais de

nombreux maires craignent de se faire phagocyter par la personnalité de l'édile et par le dynamisme montpelliérain. Il faut dire que les dynamiques démographiques et spatiales sont ici particulièrement vives. En 40 ans, alors que la population était multipliée par 2 (de 200 000 à 400 000 habitants), l'espace urbanisé était dans le même laps de temps multiplié par 10 (de 1 000 à 10 000 ha). La lutte contre l'étalement urbain correspond à la principale priorité du SCOT. Diminuer de moitié le rythme annuel de consommation d'espace par l'urbanisation (150 ha au lieu de 300 ha par an) tout en assumant un développement et une croissance démographique importants de 1,6 % par an, soit + 100000 habitants en 2020 représentent à la fois les objectifs et les défis fixés par le SCOT.

Nous axerons donc notre réflexion sur les moyens mis en œuvre pour réduire l'étalement urbain tout en maintenant la croissance, à la fois à l'échelle de la ville centre et de l'agglomération. Onze sites « d'enjeu communautaire » ont été définis sur le territoire du SCOT. Onze projets emblématiques qui se caractérisent par leur ampleur, l'exemplarité de l'enjeu, l'implication conjointe de plusieurs communes et de l'Agglomération. Ils participent de la mise en œuvre du Projet urbain d'Agglomération. Entre cette logique de mise en place de sites dont les perspectives opérationnelles à moyen et long terme permettent d'ancrer l'armature du projet dans le territoire de l'agglomération actuelle, et celle de l'émergence d'une grande métropole multipolaire, entre communauté d'agglomération et communauté urbaine, que devient le développement de l'agglomération ? Et que devient le développement de Montpellier ? La volonté de promouvoir le développement de la capitale régionale et de son aire urbaine ne heurte-t-elle pas parfois le discours vertueux du développement durable ?

Notre travail repose sur l'analyse du SCOT et sur de nombreuses enquêtes effectuées régulièrement auprès d'élus, de personnels administratifs et associatifs depuis plus d'une dizaine d'années.

Bibliographie :

AUGE, M. *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris, Flammarion, 373p. , 1994.

ALLAMAN M., "Montpellier Agglomération : Oser l'expérimentation", *Diagonal*, n°160-161, 2003.

BARAIZE F., NEGRIER E., *L'invention politique de l'agglomération*, Paris, L'Harmattan, 2001

BOCHET, B. ; RACINE, J-B, « Connaître et penser la ville : des formes aux affects et aux émotions, explorer ce qu'il nous reste à trouver. Manifeste pour une géographie sensible autant que rigoureuse ». *Géocarrefour*, 2002, volume 77, n° 2, pp. 117-132.

BONNET, J. ; TOMAS, F., « Centre et périphérie. Eléments d'une problématique urbaine ». *Revue de géographie de Lyon*, volume 64, n°1, 1989.

CHALAS, Y. *L'invention de la ville*, Anthropos-Economica, Collection Villes, 199p, 2000.

CHEVALIER, D., « Les politiques urbaines, domaine du maire ? », *Les Annales de la recherche urbaine, Gouvernances*, n°80-81, 1998.

CHEVALIER, D ; SIBERTIN-BLANC M. « Les acteurs de la scène métropolitaine face à l'urbanisation et au développement durable », *Action publique et projet métropolitain*, BACHELET, F. ; MENERAULT, Ph. ; PARIS, D. (Dir.) L'Harmattan, pp175-188, 2006.

CLAVAL Paul, 1996, « Le territoire dans la transition à la postmodernité », in *Géographie et cultures*, hiver 1996, n°20 (« Le territoire »), Numéro spécial sous la direction de Joël BONNEMAISON, Luc CAMBREZY et L. BOURGEOIS-QUINTY, Clamecy : L'Harmattan, pp. 93-112.

HECLO, H., *Modern Social Politics in Britain and Sweden*, New Haven, Yale University Press, 1974

KUBLER, D., « Produire de l'action collective », Gouvernement et gouvernance des territoires, P. Le Galès, *Problèmes économiques et sociaux, La documentation française* n° 922, mars 2006.

LEFEVRE, C., « Gouvernance, institutions et territoires : les gouvernements métropolitains dans les pays occidentaux », in *La ville éclatée*, MAY, N., VELTZ, P., LANDRIEU, J., SPECTOR, T, Ed. de l'Aube, 1998.

LE SAOUT R., MADORE F., *Les effets de l'intercommunalité*, Presses Universitaires de Rennes, 2004.

LEVY (1997), Urbanité. Identité spatiale et représentation de la société, in CALENGE C., LUSSAULT, M., PAGAND, B. (Dir.), *Figures de l'urbain, des villes, des banlieues et de leurs représentations*, Tours, Maison des Sciences de la Ville, p 35-65.

MAILLARD, (De) J., «Les nouvelles politiques socio-urbaines contractuelles entre conflits et apprentissages», *Politix*, vol.15, n° 60, pp. 169-191, 2002.

NEGRIER, E., *La question métropolitaine. Les politiques à l'épreuve du changement d'échelle territoriale*, PUG, 2005.

PAULHIAC, F. ; SCHERRER, F. « Gouverner les interstices de la métropole Lyon/Saint Etienne », *Action publique et projet métropolitain*, BACHELET, F. ; MENERAULT, Ph. ; PARIS, D. (Dir.) L'Harmattan, pp. 69-80, 2006.

ROSSIGNOL F., *Planification stratégique et projet urbain d'agglomération : l'expérience montpelliéraine*, Note de travail, juin 2003.

VANIER, M. *Le pouvoir des territoires : essai sur l'interterritorialité*, Anthropos, Economica, 2008.

VOLLE, J-P, FERRAS, R. *Montpellier Méditerranée*, Economica, 2002.

Colloque joint AISRE – ASRDLF
« Identité, qualité et compétitivité territoriale.
Développement économique et cohésion dans les territoires alpins »
Aoste, 20-22 septembre 2010

Pascal CHEVALIER
Maître de conférences
Laboratoire ART-Dev –
Université Montpellier 3
pascal.chevalier@univ-montp3.fr

Marc DEDEIRE
Maître de conférences
Laboratoire Art-Dev –
Université Montpellier 3
marc.dedeire@univ-montp3.fr

Stéphane GHIOTTI
Chargé de recherches CNRS
Laboratoire Art-Dev –
Université Montpellier 3
stephane.ghiotti@univ-montp3.fr

Maud HIRCZAK
Post-doctorante CNRS
Laboratoire Art-Dev –
Université Montpellier 3
maud_hirczak@hotmail.com

Lala RAZAFIMAHEFA
Ingénieur CNRS
Laboratoire Art-Dev –
Université Montpellier 3
lala.razafimahefa@univ-montp3.fr

**Systèmes agricoles et qualité des produits :
faut-il être en marge pour faire de la qualité ?**

Références/thèmes de l'appel à communication

Notre communication s'intéresse aux interrelations entre territoires, systèmes agricoles et qualité. Elle peut à ce titre s'inscrire dans la thématique récurrente sur le « Développement des territoires » (Développement rural ou Développements régionaux différenciés par exemple).

Objectif de la communication

L'objectif général de la communication est de s'intéresser aux conditions d'émergence de la qualité agroalimentaire dans les territoires ruraux ouest européens.

Dans un contexte général de transformation, de recomposition des territoires ruraux (Perrier-Cornet, 2004), on constate qu'il n'existe pas au niveau européen de processus de convergence de trajectoire, mais bien de forts contrastes spatiaux (Capron, 2006). Cette complexité de la ruralité s'accompagne d'une diversification des systèmes et des dynamiques agricoles à travers la mobilisation de nouvelles ressources comme la qualité des produits. Celle-ci peut-être soit générique (c'est-à-dire standardisée et reproductible), soit spécifique, et donc possédant des caractéristiques liées au territoire dans lequel elle est ancrée.

Ce dernier type de qualité fait l'objet depuis une quinzaine d'années d'un grand nombre de travaux (Blogowski, Lagrange et Valceschini, 2005), à la fois en économie (Allaire et Sylvander, 1997 ; Nicolas et Valceschini, 1995), en géographie (Sheffer, 2002 ; Delfosse, 2007 ; Pouzenc, 2007 ; Consalès et Moustier, 2007) ou encore en ethnologie (Bérard et Marchenay, 2004). La plupart se sont attachés à montrer que la qualité, au travers des Indications géographiques en particulier (Appellations d'Origine Contrôlée (AOC), Appellations d'Origine Protégées, Indications Géographiques Protégées), constitue une ressource essentielle pour des territoires ruraux souvent désavantagés dans la compétition sur

les marchés fordistes (Hirczak et *al.*, 2008). Cela s'est traduit par un foisonnement d'études de cas à la fois en France mais également en Europe, et de plus en plus aujourd'hui dans le reste du monde (Hervieu, 2007 ; Muchnik et *al.*, 2008).

Cette communication s'inscrit dans la lignée de ces travaux, tout en renouvelant le regard porté sur la qualité en cherchant à dégager des éléments de *généralisation* sur les conditions de son émergence au niveau européen. En effet, dans un contexte marqué par une différenciation accrue des territoires, une des hypothèses couramment citée est la suivante : la construction de la qualité émerge au sein des territoires marginalisés par le processus de modernisation et d'industrialisation de l'agriculture. Or, nous nous interrogeons ici sur la réalité et les fondements de cette affirmation. Faut-il nécessairement être en marge des systèmes agricoles dominants pour faire de la qualité ? Ou au contraire, les stratégies territoriales mises en avant depuis ces dernières décennies remettent en cause le lien exclusif entre marginalité et innovation des systèmes productifs ? Dans le cadre de cette communication, nous faisons l'hypothèse que la dynamique de la qualité se situe finalement à l'interface entre des logiques de nécessité (face à la crise continue des systèmes agricoles traditionnels) et de véritables stratégies entrepreneuriales et territoriales. Il s'agira alors de répondre à ces questions en s'appuyant sur les cas de trois pays européens : la France, l'Italie et l'Espagne.

Originalité du sujet

Si bon nombre de travaux, en économie ou en géographie, se sont déjà intéressés à la question de la qualité agroalimentaire liée au territoire, peu d'entre eux l'ont fait dans une approche comparée au niveau international. De plus, en cherchant à réfléchir aux facteurs d'émergence de ce modèle, ce travail souhaite dépasser les simples études de cas et apporter des éléments de généralisation. Ces deux aspects semblent particulièrement pertinents dans un contexte international marqué par la multiplication des politiques en faveur de la qualité, et donc par la nécessité de construire des grilles d'analyse commune et des approches comparées.

Méthode

Ce travail s'appuie la confrontation de données concernant les systèmes agricoles et la qualité. Tout d'abord, un premier travail statistique et cartographique aboutit à une typologie agricole issue d'un certain nombre d'indicateurs à l'échelle Nuts 3 pour les trois pays précédemment cités. Puis, cette typologie des systèmes agricoles sera comparée à un panel de données sur la qualité, concernant notamment les indications géographiques. L'analyse de cette interface systèmes agricoles/qualité permet d'aboutir à une véritable approche comparative des dynamiques agricoles et de qualité.

Résultats attendus

Un certain nombre de résultats peut être envisagé.

Tout d'abord, ce travail propose une approche géographique à l'échelle européenne de la question de la qualité. Au-delà de données régionales et nationales, peu d'études ont une vision globale, non seulement à l'échelle de plusieurs pays, mais également à l'échelle Nuts 3. De plus, en s'appuyant sur un travail statistique sur les systèmes agricoles de ces trois pays (Chevalier et *al.*, 2010), ce travail s'efforce de montrer les conditions d'émergence de la qualité en agroalimentaire.

Enfin, l'ensemble de ces éléments doit permettre de contribuer à la définition plus générale de la qualité, et notamment de la qualité territoriale, en croisant à la fois des aspects liés au territoire, à la qualité, à l'environnement, au tourisme etc.

Références bibliographiques

- Allaire G., Sylvander B. (1997). (1997). « Qualité spécifique et systèmes d'innovation territorial », *Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales*, n°44, pp.29-59.
- Bérard L., Marchenay P. (2004). *Les produits de terroir. Entre cultures et règlements*, CNRS éditions, Paris, 229 p.
- Blogowski A., Lagrange L., Valceschini E. (coord.) (2005). *Au nom de la qualité. Quelle(s) qualité(s) demain, pour quelle(s) demande(s) ?*, Actes du colloque international SFER – Enita Clermont, 5-6 octobre 2005, 557 p.
- Capron H. (2006). « Convergence et disparités régionales au sein de l'espace européen », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°2, pp.179-183.
- Chevalier P., Dedeire M., Ghiotti S., Hirczak M., Razafimahefa L. (2010). *Trajectories of agriculture development in Mediterranean Europe : an analysis based on rural dynamics*, International Symposium Innovation and Sustainable Development in Agriculture and Food (ISDA), 28 June – 1 July 2010, Montpellier – France.
- Consalès J-N., Moustier P. (éds.) (2007). « Terroirs : caractérisation, développement territorial et gouvernance », *Méditerranée*, n°109, 117 p.
- Delfosse C. (2007). *La France fromagère (1850-1990)*, éd. Mondes ruraux contemporains, Paris, 271 p.
- Hervieu B. (dir.) (2007). *Identité et qualité des produits alimentaires méditerranéens*, Rapport Mediterra, CIHEAM, Presses de Sciences Po, 374 p.
- Hirczak M., Moalla M., Mollard A., Pecqueur B., Rambonilaza M., Vollet D. (2008). « Le modèle du panier de biens : grille d'analyse et observations de terrain », *Economie Rurale*, n°308, pp.55-70.
- Nicolas F., Valceschini E. (éds.) (1995). *Agroalimentaire : une économie de la qualité*, INRA Economica, Paris, 433 p.
- Muchnik J., Pichot J-P., Rawski C., Sanz Canada J., Torres Salcido G. (coord.) (2008). « Systèmes agroalimentaires localisés », *Cahiers Agricultures*, n°6, vol.17, novembre-décembre 2008, 132 p.
- Perrier-Cornet P. (2004). « L'avenir des espaces ruraux français. Dynamiques et prospective des espaces ruraux français à l'horizon 2020 », *Futuribles*, pp.77-95.
- Pouzenc M., Coquart D., Pilleboue J., Olivier V., Guibert M. (2007). « Diversification des modèles de qualité territorialisée des produits agroalimentaires : risque ou opportunité pour les terroirs ? », *Méditerranée*, n°109, pp.31-40.
- Sheffer S. (2002). *Qu'est-ce qu'un produit alimentaire lié à une origine géographique ?*, Thèse de doctorat en géographie, Université Paris I, 588 p. + annexes.

Titre de la communication :

Innovations et gouvernance territoriale : une analyse par les dispositifs

Résumé : . De multiples travaux sur la gouvernance témoignent de son caractère polysémique (Pasquier et Weisbein, 2007 ; Richard 2008, Rey-Valette et *al.*, 2008 ...) , certains auteurs n'hésitant pas à montrer l'intérêt de ses définitions multiples comme facteur facilitant l'appropriation du concept qui se prête ainsi facilement à des adaptations négociées dans le cadre de collectifs. Néanmoins, l'importance croissante de la problématique de la gouvernance dans les politiques publiques multiplie les références, et renforce ainsi ce caractère polysémique, qui peut ainsi à terme devenir une contrainte. Dès lors, il devient important que la recherche précise ses contours ou au moins sa portée. Pour y contribuer, nous nous proposons de nous appuyer sur les recherches conduites dans le cadre du projet PSDR Gouv-Innov¹, sur les innovations organisationnelles et territoriales. Il s'agit de proposer une définition de la gouvernance territoriale, et de la traduire en grille de lecture des actions des acteurs de terrain. Cette démarche permet de mettre à l'épreuve notre définition en la confrontant aux pratiques des acteurs. Dans un premier temps les auteurs présenteront la démarche de recherche et la grille d'analyse de la gouvernance territoriale en les re-situant par rapport à la littérature existante. Puis, à partir des premiers résultats du projet Gouv-Innov, ils illustreront l'opérationnalité de cette grille d'analyse pour appréhender l'ensemble des dimensions des processus de gouvernance territoriale. Enfin nous proposons en conclusion de nous interroger sur les conséquences en matière de nouvelles techniques (Lascousmes 2007, Foulacault 1975) qui devront être mise en place pour assurer la gouvernance.

Les coordonnées précises du ou des auteurs

Chia E., INRA/CIRAD, Département SAD, Umr Innovation, Montpellier
chia@supagro.inra.fr – eduardo.chia@cirad.fr,

Rey-Valette H., Université de Montpellier I, UMR LAMETA
helene.rey-valette@univ-montpl1.f

Soulard Ch. INRA, Département SAD, Umr Innovation, Montpellier
soulard@supagro.inra.fr

Michel L., Université Montpellier I, CEPPEL
laura.michel@univ-montpl1.f

Mathe S., Université Montpellier I, UMR LAMETA.
syndhia.mathe@univ-montpl1.f

Jarrige F., Supagro, UMR Innovation Montpellier
jarrige@supagro.inra.fr

La référence à la thématique d'atelier ou de session visée

¹ Le Projet Gouv-Innov est financé dans le cadre du programme PSDR « Pour et Sur le Développement Régional »

La proposition s'inscrit dans la Session Spéciale : « Développement territorial et gouvernance foncière ». La proposition traite plus particulièrement des questions de technologie de la gouvernance territoriale : émergence des nouveaux acteurs, des nouveaux outils de coordination et de planification et de nouveaux dispositifs de gestion.

L'originalité du sujet

Partir d'une définition commune à l'équipe de recherche sur la gouvernance territoriale pour construire une grille d'analyse. Elle est donc pluridisciplinaire et à vocation générique. Il s'agit de proposer, à partir d'une démarche collective interdisciplinaire, une définition qui puisse être tout à la fois suffisamment générique, pragmatique et explicite pour constituer une base opérationnelle pour l'analyse. La gouvernance territoriale peut ainsi être définie comme un processus dynamique de coordination (hiérarchie, conflits, concertation) entre des acteurs publics et privés aux identités multiples et aux ressources (au sens très large : pouvoirs, relations, savoirs, statuts, capitaux financiers) asymétriques autour d'enjeux territorialisés (i) visant la construction collective d'objectifs et d'actions en (ii) mettant en oeuvre des dispositifs (agencement des procédures, des mesures, des connaissances, des savoir faire et informations diversifiées) multiples qui reposent sur des apprentissages collectifs et participent à des reconfigurations/innovations institutionnelles et organisationnelles au sein des territoires.

La grille d'analyse ainsi construite va nous permettre d'appréhender les innovations organisationnelles au niveau des territoires.

- **La méthode**

Pour étudier la gouvernance « en train de se faire », nous comparons trois dispositifs : l'OCAGER (Opérations Concertées d'Aménagement et de Gestion de l'Espace Rural) du pays Corbières-Minervois, le GTUA (Groupe de Travail Urbanisme Agriculture) de l'Hérault, les projets agriculture-habitat CAHM de la Communauté de l'agglomération Hérault-Méditerranée.

Il s'agit dans le cadre de cet article de mobiliser quelques uns des résultats obtenus dans la cadre du projet Gouv-Innov, à savoir l'étude :

- des représentations et des diagnostics territoriaux réalisés dans le cadre de la mise en place de l'OCAGER du Pays du Corbière et Minervois et de la stratégie du bâti agricole en zone périurbaine de la CAHM.
- de la trajectoire de deux autres OCAGER de la région du Languedoc et plus généralement du fonctionnement des réseaux d'acteurs et de l'implication des élus autour de la gouvernance territorial
- des systèmes d'information et des structurations d'acteurs autour de la gestion de l'information
- de la la publicisation du foncier dans les espaces périurbains

La mobilisation des observations de terrain s'effectuera en fonction des cinq dimensions que prévoit la grille d'analyse (cf. tableau suivant).

Structure de la grille d'analyse de la gouvernance territoriale :

	Composantes statiques ou structurelles	Composantes fonctionnelles et dynamiques
	1.- Connaissance des systèmes d'acteurs, des représentations et des controverses	

2.- Connaissance des institutions et des procédures institutionnelles
3.- Analyse des interactions fonctionnelles
4.- Analyse des interactions territoriales et contextuelles
5.- Evaluation des produits et des effets

Nous portons un regard particulier à cinq entités :

(i) Les acteurs (individuels et/ou collectifs) : Qui est présent, qui entre, qui sort du dispositif. On précisera qui sont les acteurs en présence aux différents moments de la situation.

(ii) Les actions sont ce que le dispositif fait faire (exemple : Courriers, réunions, projets, contrats, ...).

(iii) Les controverses, c'est dans les controverses que les dispositifs puisent de puissants moyens d'exploration des possibles. Il est donc essentiel d'identifier et objectiver ce qui fait débat, ce qui fait problème, ce qui renforce l'engagement ou démobilise, réunit ou oppose. L'objectif est de reconstituer la dynamique des normes sociales qui traversent les débats (ex : mots d'ordres / modèles organisationnels / objets de fixation), et qui vont mobiliser fortement les acteurs impliqués dans le dispositif.

(iv) Les résultats : Quels résultats ? De quel type ? Comment sont-ils obtenus et mise en débat ? Ceci est complémentaire aux controverses car certains résultats peuvent donner lieu à des controverses

(v) Les événements ou faits qui surviennent de l'extérieur et jouent sur le dispositif. Il s'agit ici de relever et dater les évolutions du contexte qui jouent sur la dynamique du dispositif (acteurs, actions ou controverses), afin de qualifier « l'effet contexte » : négatifs / positifs ; prolongement / bifurcation ; stabilisation / fragilisation. Pour réaliser concrètement ces chroniques, nous produirons une représentation du dispositif sous forme d'un tableau synoptique.

Un travail de synthèse devrait nous permettre non seulement de préciser les contours de la notion de gouvernance territoriale mais également d'identifier les éléments de compréhension de la technologie de la gouvernance territoriale.

Les résultats attendus

*.- Un premier résultat est le test de l'opérationnalité de notre grille d'analyse

*.- Nous espérons contribuer à identifier les contours, au moins les conditions d'utilisation, de la notion de gouvernance territoriale.

*.- Comprendre le rôle des dispositifs dans la structuration de la gouvernance et en particulier dans les relations entre les acteurs.

Une bibliographie (15 références principales au maximum)

Berry M., 1983. Une technologie invisible ? L'impact des instruments de gestion sur l'évolution des systèmes humains. Centre de recherche en gestion (CRG) de l'Ecole Polytechnique, 60 p.

Bertrand N., Moquay P., 2004. La gouvernance locale, retour à la proximité, *Economie Rurale*, 280, pp. 77-95

Beuscartt JS, Peerbaye A., 2006. Histoires de dispositifs. *Terrains & Travaux*, 11 : 3-15.

Callon M., Lascoumes P., Barthes Y., 2001. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Seuil Ed. Paris

Chia E., Torre A., 1999, Regroupement par les règles et la confiance dans un système localisé : le cas de la production de Comté A.O.C, *Sciences de la Société* n°48 1999.

- Chia E., Torre A., Rey-Valette H., 2009. Vers une « technologie » de la gouvernance territoriale ! Plaidoyer pour un programme de recherche sur les instruments et dispositifs de la gouvernance des territoires. *Norois*. 209 | 2008/4, pp. 167-177.
- Foucault M., 1975, « Surveiller et punir, naissance de la prison ». Gallimard, 1975, rééd 1994
Hermès, « Le dispositif, entre usage et concept », Ed. CNRS, n°25, 1998.
- Lascoumes P., 2007. La gouvernementalité : de la critique de l'Etat aux technologies du pouvoir. *Le Portique* [En ligne], 13-14] 2004, mis en ligne le 15 juin 2007. <http://leportique.revues.org/indexx625.html>.
- Pasquier R., Simoulin V., Weisbein J., 2007. (Sous la direction de). La gouvernance territoriale. Pratiques, discours et théories. *L.D.D.J. Série Politique*, 44. 235 p.
- Rey-Valette H., Lardon S., Chia E., 2008. Governance: Institutional and learning devices to facilitate the appropriation of sustainable development. Introduction au numéro spéciale *IJDS* sur la gouvernance territoriale. Coordonné par : Rey-Valette H., Lardon S., Chia E. Volume 11, Nos. 2/3/4, 2008, 101-114 pp.

Catherine Chomarat-Ruiz

Philosophe, historienne des jardins et des paysages

Maître de conférences à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles

Directrice du LAREP (Laboratoire de recherche de l'école du paysage de Versailles), chercheur de l'équipe Proximités, SAD-APT - UMR 1048 (INRA), et chercheur correspondant du Centre André Chastel – UMR 8150 (Université Paris-Sorbonne Paris IV, CNRS, DAPA)

c.chomarat@orange.fr

Proposition pour la session spéciale n°8, coordonnée par Catherine Chomarat-Ruiz et Matilde Ferreto : *L'expertise paysagère en question. Valeur des paysages, ou indicateurs de développement territorial ?*

Quelle valeur pour le patrimoine paysager ? Du désir de paysage à la volonté de territoire.

Le parc du baron de Castille, sis à Argilliers, dans le Gard, a été classé Monument Historique depuis 2007. Il constitue un cas dont l'étude interroge la notion de valeur patrimoniale des parcs et des paysages.

Rappelons qu'il s'agit d'un parc à fabriques que son propriétaire, Gabriel de Froment, a aménagé de 1788 à 1826¹. Après avoir effectué plusieurs séjours en Angleterre et en Italie, cet aristocrate est désireux de réaliser chez lui tout ce qu'il a pu admirer ailleurs et n'hésite pas à transformer le bien hérité de sa famille. Il va en effet rhabiller toute la façade du château, ériger de nombreuses colonnades, dont une qui évoque celle du Bernin, à Rome, peupler sa propriété de cénotaphes, dont un est inspiré du tombeau de Jean-Jacques Rousseau, élever un arc de triomphe à image du Carrousel et un pont du Gard en miniature, faire construire un Kiosque à musique qui pastiche la tour Fenestrelle d'Uzès... Les biens resteront dans la famille, plus ou moins entretenus, jusqu'en 1923, date à laquelle le domaine est vendu et ses fabriques en partie dispersées.

Nous savons que cette réalisation paysagère restera souvent incomprise de ses contemporains à nos jours. Les voisins de Gabriel de Froment composent l'image d'un propriétaire extravagant ; les premiers articles qui sont consacrés à ce parc parlent de « douce manie » du baron de Castille. Des inspecteurs et architectes en chef sont mandés sur place, à l'initiative d'associations soucieuses de sauvegarder un patrimoine qu'elles voient se dégrader ou disparaître : ils parlent d'enfantillage, d'intérêt architectural médiocre, d'absence d'homogénéité de l'ensemble. Il faudra attendre le rachat par Douglas Cooper (1950), collectionneur d'art

¹ Catherine Chomarat-Ruiz, *Le Jardin et le parc de Castille, Concevoir l'espace, approcher les lieux*, Paris-Besançon, les éditions de l'Imprimeur, 2005.

cubiste, puis par madame et monsieur de Bykhovetz (1977), pour que le regard posé sur cet ensemble exceptionnel bascule.

L'histoire de ce parc rappelle que la notion de patrimoine est fortement liée à celle des valeurs, notamment esthétiques, qui semblent variables selon les individus et les époques : des ancêtres du baron au baron lui-même, des partisans des parcs à fabriques à leur éclipse... Elle fait apparaître que la question du caractère patrimonial d'un lieu est fonction du sens qu'on lui retire où lui accorde. Mais elle laisse ainsi penser qu'il n'y a pas de patrimoine en soi, que tout objet patrimonial est le fait d'une patrimonialisation, d'une construction, voire d'une reconstruction, du sens. Dès lors, elle engage à se demander si tout peut être compris comme bien patrimonial car, si tout peut être patrimonialisé, elle ouvre la voie à une marchandisation des lieux –jardins, parcs, paysages- répondant, de façon discutable, à ce que l'on pourrait appeler une légitime « volonté de développement territorial ».

C'est en ce point que notre hypothèse se situe. Eu égard à ce dont témoigne l'histoire du parc de Castille, aux documents écrits et graphiques tirés de ses archives, il semble qu'il y ait des lieux dont l'aménagement renvoie à une conception particulière de l'espace et à un choix d'échelles qui leur est propre. Distincts de ceux auxquels nous voudrions parfois les faire correspondre, ce sont eux qui leur confèrent du sens. Il semble en outre que ces mêmes lieux relèvent d'une méditation sur le temps, la temporalité de l'existence humaine et l'histoire qui leur donne un sens spécifique, interne, distinct des significations que, de l'extérieur, nous pouvons leur accorder ou pas en fonction de nos valeurs esthétiques, ou des critères sous l'angle desquels nous les abordons.

C'est ce sens spatial et temporel qui, répondant à ce que nous pourrions appeler un « désir de paysage », permettrait de fonder la valeur patrimoniale inhérente à un lieu. Dès lors, n'éclairerait-il pas notre « volonté de développement territorial » ? Ne nous aiderait-il pas à distinguer entre des politiques publiques qui ressortissent à une simple marchandisation des lieux et celles qui, soucieuses du patrimoine et de sa transmission, demeurent animées par un souci d'ordre scientifique et éthique ?

Mots clés : sens, espace et temps, patrimoine, volonté de territoire, désir de paysage, parc de Castille.

Proposition de communication au Colloque ASRDLF - AISRe

Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale - Développement économique et cohésion dans les territoires alpins.

Les pôles de compétitivité, une forme spécifique de dynamique territoriale ?

*Kristian Colletis-Wahl
Maître de Conférences
IREGE – Université de Savoie
4 chemin de Bellevue
BP 80439 - 74944 ANNECY-LE-VIEUX CEDEX
E-mail : kcoll@univ-savoie.fr*

La communication porte sur la première thématique retenue par le colloque : Une comparaison des politiques de compétitivité territoriale (des districts et SPL aux pôles de compétitivité ; comparaison des systèmes d'innovation)

Les pôles de compétitivité ont tendance à remplacer les technopoles / clusters / SPL dans l'esprit des élus et des aménageurs. S'agit-il d'une nouvelle représentation consensuelle des dynamiques territoriales de plus ou – comme le pose le rapport Blanc (2004) – de l'émergence d'un nouveau modèle de compétitivité territoriale qui permettrait de relier directement l'ensemble des territoires français à la dimension globale ? L'objectif de cette communication est de comprendre si les pôles de compétitivité sont des formes spécifiques de développement en les comparant aux autres théories traitant des dynamiques territoriales : SPL, clusters, learning regions, Regional innovation systems, Milieux innovateurs, etc.

Cette communication traite des dynamiques territoriales et résiliantes. On a essayé de montrer (Colletis-Wahl, 2009) qu'une représentation complète des dynamiques territoriales doit tenir compte des interactions entre territoires et réseaux ce qui impose de traiter de plusieurs sortes de liens – micro et macro liens – opposés jusqu'à là dans les représentations théoriques du territoire. En effet, la littérature consacrée aux dynamiques territoriales oppose l'interactionnisme à l'institutionnalisme historique ce qui amène à considérer les dynamiques territoriales à travers des approches individualistes ou holistes. Cependant ni l'une ni l'autre ne sont satisfaisantes, car aucune ne permet d'avoir une vision complète. La première traite de la concentration spatiale sous forme de clusters notamment, elle met en avant les interactions de type réseau. En occultant les aspects collectifs de la coordination elle perd ainsi sa capacité à décrire les dynamiques territoriales au profit d'effets de réseau réduits à des rapports interpersonnels. La seconde, issue de l'industrialisation diffuse, est critiquée pour son déterminisme et sa propension à produire des modèles normatifs. Les résultats obtenus par cette seconde famille sont fragilisés car le territoire est représenté en tant que substrat capable de générer des entreprises, sans plus d'explications sur la nature de cette genèse. On retrouve ceci dans les premiers textes consacrés aux milieux innovateurs où le milieu est un substrat, le territoire acteur ou actif proposé dans le cadre des systèmes productifs localisés (SPL) relève de cette même catégorie. Le lien entre les deux postures théoriques est en train de se construire avec des travaux portant sur les microinstitutions, autour des travaux d'Aoki (2005) et Foss (2007) mais il n'est que peu appliquée aux dynamiques territoriales.

Pour y parvenir on mobilise une grille de lecture reposant sur le triptyque individus / règles / ressources (Colletis-Wahl, 2009) qui permet de fonder l'existence conjointe des formes résiliables et territoriales de coordination :

- (1) Les individus sont à l'origine de toutes les formes de dynamiques économiques (apprentissage, innovation, création de ressources et de valeur). Qu'elles se déroulent au sein de firmes, qu'elles soient résiliables ou territoriales ces trois formes sont étroitement imbriquées. En effet, les individus sont membres d'entreprises, de réseaux multiples et intégrés dans des territoires. Dans ce triptyque entreprise – réseau – territoire, ce sont bien les individus qui créent le lien entre ces différentes formes de coordination, ainsi que ces formes de coordination elles-mêmes. Si les individus sont à l'origine des structures économiques se pose alors la question du « fonctionnement » économique des individus, autrement dit celle de leur rationalité et de leur comportement. Hormis les approches standard qui persistent à raisonner en rationalité substantielle faisant l'hypothèse de l'omniscience des individus, la plupart des approches interactionnistes ou institutionnalistes historiques font à des degrés divers consensus autour d'un hol-individualisme à la Commons dans lequel les individus disposent d'une autonomie décisionnelle en même temps que d'une propension à l'action routinisée aboutissant à la formation de systèmes de règles et d'institutions de différents niveaux.
- (2) La construction d'un système de règles permet l'organisation de la mise en rapport des individus. Suivant Commons, sans ces dernières, les modalités de l'interaction risqueraient d'être instables et ainsi la possibilité d'une réplication des interactions dans le temps serait compromise. Ainsi sans l'existence d'un cadre institutionnel, c'est le processus de développement économique dans son ensemble qui risque de se retrouver bloqué. Deux niveaux de règles sont distingués en management stratégique : des « arrangements » directs entre individus (micro-règles) et des règles plus générales (macro-règles). Il est ainsi possible de stabiliser la mise en rapport des individus. Les « arrangements » sont de nature individuelle et peuvent être basés sur des routines, mais les « règles » sont de nature collective et leur variation dans le temps est plus lente.
- (3) La nature des ressources utilisées par les individus détermine elle aussi, le déroulement de la mise en rapport et aboutit à la création de bien et services (pouvant être appréhendées comme des ressources nouvelles). On retrouve ici les découpages en ressources génériques, spécifiques, déjà utilisées par les néo-institutionnalistes et les évolutionnistes, ainsi que la distinction disponible / latent utilisée par HIRSCHMAN (1958)

Cette grille sera utilisée pour situer les pôles de compétitivité par rapport aux autres formes de dynamiques territoriales et résiliables. Il s'agira de comprendre si les pôles ne sont qu'une déclinaison supplémentaire de dynamiques territoriales ou s'il s'agit d'une nouvelle forme. Pour y parvenir on effectuera une revue de la littérature dévolue aux pôles et on se basera sur l'évaluation faite en 2008, des enquêtes spécifiques seront menées.

Bibliographie

- Aoki, M., 2001, 'what are Institutions and how should we approach them?', Towards a comparative Institutional Analysis. Ch 9, MIT Press.
- Aoki, M., 2005, Schumpeterian Innovation of Institution, Invited lecture at the 10th Conference of the International Schumpeter Society, Milan, June 2004 – revised in 2005.

Billaudot, B. et Colletis-Wahl, K., 2006, Un réexamen de la proximité : de la nécessité de distinguer deux types de going concern, le territoire et l'organisation Les cinquièmes journées de la proximité.

Colletis-Wahl, K, 2009, Dynamiques territoriales, micro et macroliens. Une tentative de construction d'une typologie, 49^e colloque de l'ASRDLF.

Hodgson, G., 1998, "The approach of institutional economics", Journal of Economic Literature, Vol XXXVI, March.

Menard, C., 2003, « l'approche neo-institutionnelle : des concepts, une méthode, des résultats », Cahiers d'économie politique, n° 44, L'Harmattan, 2003.

North, D.C., 1990, Institutions, Institutional Change, and Economic Performance, Cambridge, Cambridge University Press.

Orléan, A., 1994, Analyse économique des conventions. Paris, Presses Universitaires de France.

Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale
Développement économique et cohésion dans les Territoires alpins
Aoste, 20–22 Septembre 2010

- Session spéciale : Viticulture et développement régional -

TITRE DE LA COMMUNICATION : De l'importance d'une stratégie territoriale et collective pour les appellations Bordeaux et Bordeaux Supérieur (titre provisoire)

RESUME :

Les appellations Bordeaux et Bordeaux Supérieur constituent les appellations régionales du bordelais. Rassemblant plus de 5000 viticulteurs et malgré la notoriété du nom de Bordeaux, elles se trouvent à un tournant. Ce dernier est provoqué conjointement, par, d'un côté, la « crise viticole » ainsi nommée depuis quelques années en raison des difficultés que connaissent certains viticulteurs pour vendre leur production ou valoriser correctement leur produit, et de l'autre côté par la réforme européenne portant sur la classification des vins (vins sous indications géographiques (A.O.P, I.G.P) et vins sans indication géographique). Cette dernière, en répondant au besoin de clarification sur les indications géographiques imposé par l'OMC et au besoin de simplification de la classification des vins en Europe imposé par ailleurs par le marché, conduit à s'interroger sur les choix stratégiques à conduire pour les appellations, et peut-être d'autant plus pour les appellations régionales. L'appellation Bordeaux a déjà vécu un tournant précédemment quand, après la création par décret en 1936 de l'appellation Bordeaux, celle-ci se segmente par la création des appellations Bordeaux et Bordeaux Supérieur dans un décret de 1946. Cependant ce nouveau tournant se traduira-t-il par une nouvelle segmentation et/ou par une redéfinition des contours de l'appellation ? La question se pose dans un contexte de marché mondial du vin où d'un côté la réputation et la taille apparaissent comme un atout, mais où en même temps la question de la typicité des produits sortant des systèmes sous appellation est interrogée et ce d'autant plus fortement que l'appellation est de taille conséquente.

Sur la base d'un travail conduit sur les appellations Bordeaux et Bordeaux Supérieur en partenariat avec l'Organisme de Défense et de Gestion en charge de ces appellations, nous proposons une réflexion sur leur avenir et sur l'importance de la stratégie à développer. Parmi les questions implicites celle de la permanence des contours de ces appellations est posée (nombre de viticulteurs, maintien de tous dans un seul système d'appellation, maintien des surfaces viticoles).

Nous montrerons notamment que si les questions de marché sont actuellement au cœur de la réflexion stratégique de ces appellations, elles conduisent ou obligent à conduire une réflexion sur les liens entre le produit ou la stratégie-produit et le territoire. Car, en effet, il

n'est pas d'appellation ou de revendication forte d'une identité territoriale en l'absence d'un lien particulier au territoire. De plus, le poids économique de ces appellations régionales (emplois) fait que toute mutation aura un impact sur le développement territorial et le tissu économique régional. Il ressort donc que l'avenir des appellations Bordeaux et Bordeaux Supérieur ne puisse se réfléchir en l'absence d'une réflexion conjointe entre la stratégie marché et la stratégie territoriale. Ainsi nous montrerons que stratégies collectives et territoriales semblent être incontournables et souhaitables pour l'avenir de ces appellations.

COORDONNEES DES AUTEURS :

- Nathalie CORADE, UMR 5185 ADES-Université de Bordeaux-CNRS, 1 cours du Général de Gaulle CS 40201 33175 Gradignan cedex – 05.57.35.07.78 – n-corade@enitab.fr
- Bernard DEL'HOMME, USC 2032 INRA GAIA, ENITA de Bordeaux, 1 cours du Général de Gaulle CS 40201 33175 Gradignan cedex – 05.57.35.07.76 – b-delhomme@enitab.fr
- Adeline UGAGLIA, USC 2032 INRA GAIA, -ENITA de Bordeaux, 1 cours du Général de Gaulle CS 40201 33175 Gradignan cedex – 05.57.35.07.75 – a-ugaglia@enitab.fr

OBJECTIF DE LA COMMUNICATION :

Appréhender l'avenir d'une filière sous appellation en analysant l'importance de la dimension territoriale et collective, d'une part en ce qui concerne la mise en œuvre des évolutions à venir et d'autre part par rapport aux impacts de ces évolutions pour l'avenir du territoire.

SESSION VISEE : Viticulture et développement régional

ORIGINALITE DU SUJET : les questions de devenir de filière et parfois d'appellations sont souvent envisagées sous l'angle de la production et du marché. L'originalité du sujet réside dans l'analyse de l'avenir d'une appellation régionale par rapport au marché certes, mais également et surtout par rapport à la dimension territoriale et à la gouvernance requise par les évolutions potentielles dégagées. Cette démarche permet d'émettre des hypothèses nouvelles quant aux orientations futures qui s'offrent à cette appellation et aux moyens de les conduire. Enfin, les questions concernant le secteur vitivinicole en particulier sont souvent abordées en termes de stratégie de filière, de consommations, de paysage, de patrimoine mais très rarement au travers du lien entre stratégie de la filière, marché et développement territorial.

METHODE : Les résultats sont basés sur du travail bibliographique, mais aussi de veille stratégique sur différentes appellations et enfin de plusieurs enquêtes réalisées sur des viticulteurs de l'appellation, des acteurs de cette filière et des acteurs du territoire de l'appellation.

RESULTATS ATTENDUS : Nous montrerons notamment que si les questions de marché sont actuellement au cœur de la réflexion stratégique de ces appellations, elles conduisent ou obligent à conduire une réflexion sur les liens entre le produit ou la stratégie-produit et le territoire. Car, en effet, il n'est pas d'appellation ou de revendication forte d'une identité territoriale en l'absence d'un lien particulier au territoire. De plus, le poids économique de ces appellations régionales (emplois) fait que toute mutation aura un impact sur le

développement territorial et le tissu économique régional. Il ressort donc que l'avenir des appellations Bordeaux et Bordeaux Supérieur ne puisse se réfléchir en l'absence d'une réflexion conjointe entre la stratégie marché et la stratégie territoriale. Ainsi nous montrerons que stratégies collectives et territoriales semblent être incontournables et souhaitables pour l'avenir de ces appellations.

BIBLIOGRAPHIE :

BENKALA A, BOUTONNET J-P, 2004, *Proximités et signalisation de la qualité : approches croisées pour l'étude d'une AOC : le cas de Pelardon*, Quatrièmes journées de la proximité, 18 juin.

BERTHOMEAU J, 2001, *Comment mieux positionner les vins français sur les marchés d'exportation ?* rapport remis au ministre de l'agriculture, juillet.

CESAR G, 2002, *L'avenir de la viticulture française*, rapport d'information, Sénat, n°349.

CORADE N, DEL'HOMME B, 2005, *L'efficacité de la viticulture sous A.O.C : le marché contre le territoire : les perceptions des viticulteurs Médocains et Bergeracois*, Colloque oenometrics, Vineyard Data Quantification Society, Macerata, 27-28 mai, 25 pp.

CORADE, DEL'HOMME, 2008, *Le territoire comme fondement de l'avenir des petites appellations viticoles : le cas de l'appellation Pécharmant dans le Bergeracois*, Colloque de l'ASRDLF, 25-27 août 2008, Rimouski, Québec, 15p.

DOUCET C, 2002, *Activités viticoles et développement régional*, Thèse ès Sciences économiques, Université Montesquieu Bordeaux IV, septembre, 323p

FRAYSSIGNES J, 2007, *Les AOC dans le développement territorial. Une analyse en termes d'ancrage appliquée au cas français des filières fromagères.*, *Ruralia*, 2007-20, [En ligne], mis en ligne le 8 mai 2008. URL : <http://ruralia.revues.org/document1732.html>. Consulté le 27 mars 2009.

GARCIA-PARPET M-F, 2009, *Le marché de l'excellence - Les grands crus à l'épreuve de la mondialisation*, Editions du Seuil, collection Liber, 266 p.

RASTOIN J-L, VISSAC-CHARLES V, 1999, *Le groupe stratégique des entreprises de terroir*, *Revue Internationale des PME*, Vol 12, n°1 & 2.

La dynamique géographique de l'offre ferroviaire passagers en Europe : une revue critique de la littérature

Proposition de communication au Colloque ASRDLF - AISRe
du 20-21-22 septembre 2010 (Aoste)

Xavier Courtois

Doctorant à l'Université Libre de Bruxelles, Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (ULB-IGEAT)

ULB-IGEAT – CP 130 / 02,
Avenue F.D. Roosevelt, 50
B - 1050 Bruxelles, Belgique
Téléphone : +32 2 650 43 29 - Fax : +32 2 650 43 24
E-Mail : xavier.courtois@ulb.ac.be

Résumé :

La mobilité des personnes est aujourd'hui – plus que jamais – à l'origine de diverses réflexions et prises de décisions tant à l'échelle locale que régionale, nationale ou internationale. A l'échelle européenne, on constate que la recherche dans ce domaine lors des deux dernières décennies concerne bien plus les transports urbains, aériens ou maritimes que le transport ferroviaire (Keeling, 2007). Ceci ne signifie pas pour autant qu'aucune étude n'est réalisée à cette échelle dans ce mode de transport. Ces 20 dernières années furent notamment marquées par l'intérêt croissant pour la grande vitesse (Vickerman, 1997 ; Bavoux et Merenne, 1994), fortement documentée dans le cas de la France (voir par exemple Troin, 1995 ; Facchinetti-Mannone, 2005). Plus récemment, c'est l'évolution de la réglementation et l'aboutissement de la libéralisation du chemin de fer qui fait régulièrement l'objet d'un article ou d'un ouvrage (Beyer et Chabalière, 2009 ; Fragola, 2007 ; Nash, 2008). En parallèle à cette évolution réglementaire, des adaptations des structures et organisations des compagnies ferroviaires sont observées partout en Europe (CEMT, 1998 & 2002). Derrière ces différentes études se pose la question de l'offre ferroviaire. Si il en est question aux échelles locales et régionales (voir par exemple Charleton et Vowles, 2008 ou encore Zembri, 1997), il en est plus rarement question à l'échelle internationale. Ceci est d'autant plus étonnant qu'entre le développement des services suburbains et régionaux et la dynamique des TGV (en France, Allemagne, Espagne, etc.), les chemins de fer classiques à longue distance semblent subir d'importantes « rationalisations » avec, pour ne citer qu'un seul exemple, la disparition de tous les trains de nuit depuis la Belgique. Il semble donc exister des interrogations non encore débattues dans l'étude de la dynamique géographique de l'offre ferroviaire passagers en Europe. Le tour de la littérature existante devrait donc nous conforter dans ce sens, et ouvrir la voie à de nouvelles recherches dans ce domaine.

Objectifs de la communication :

L'objectif principal de cette communication sera de faire le point sur les recherches qui concernent l'offre ferroviaire en Europe. Ceci permettra de mettre en avant les thèmes prisés

par les chercheurs et ceux moins fréquents, voire absents, mais qui auraient pourtant toute leur place dans la recherche en transport ferroviaire. La mise en évidence des lacunes de la littérature existante, tant francophone qu'anglophone, doit justifier les recherches ultérieures que nous comptons mener.

Thématique de session visée :

Accessibilité, mobilité, transport et communication.

Originalité du sujet :

La mise en évidence d'un domaine important mais peu étudié et peu débattu est l'apport principal de cette communication. En outre, cette communication permettra de faire une synthèse des études menées dans le domaine du transport ferroviaire depuis une vingtaine d'années.

Méthode :

Pour réaliser cette recherche, nous commencerons par répertorier l'ensemble des publications ayant trait à notre sujet, en épluchant systématiquement les différentes revues scientifiques et ouvrages traitant du transport ferroviaire en Europe. Nous dépouillerons pour cela tant les revues francophones qu'anglophones, qu'il s'agisse de revues spécifiquement liées aux transports ou des revues de géographie, économie, etc. L'utilisation de moteurs de recherche bibliographique (ScienceDirect, Article Database, etc.) doit nous éviter de consulter systématiquement les tables de matières, bien que cela soit néanmoins requis pour certaines revues. Bien entendu, la consultation de la littérature existante et de thèses de doctorat ad hoc doit nous permettre d'étendre nos recherches vers des revues plus « confidentielles ».

Nous procéderons alors au regroupement de ces écrits selon différents critères (échelle étudiée, domaine concerné, ...). Une synthèse de notre travail sera ensuite réalisée, nous permettant de mettre en avant les domaines qui sont peu ou pas étudiés.

Résultats attendus :

Outre les recherches menées sur la libéralisation du chemin de fer au niveau européen, nous nous attendons à observer deux tendances principales dans les recherches traitant ce sujet : d'une part des études et publications concernant majoritairement des territoires régionaux ; et d'autre part, des recherches menées sur l'offre ferroviaire longue distance se penchent essentiellement sur les liaisons à grandes vitesses.

De ces premiers résultats, il en ressortirait une insuffisance dans les connaissances de la contraction de l'offre ferroviaire non-TGV à longue distance en Europe, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Il s'agit d'une lacune qui pourrait être mise en évidence par l'absence de littérature sur ce point, et faire l'objet par la suite d'une recherche comblant ce manque d'étude.

Bibliographie :

BAVOUX J.-J., MERENNE E. (1994), "Le TGV en France et en Belgique", *Le Point sur le i de géographie*, volume 3, pp. 1-50 ;

BEYER A., CHABALIER D. (2009), "La réforme ferroviaire", in SAVY M. (2009), *Questions clés pour le transport en Europe*, Conseil national des transports – Observatoire des politiques et des stratégies de transport en Europe, Paris, La documentation Française, pp. 97-116 ;

CEMT (1998), *La restructuration des chemins de fer en Europe*, Paris, OCDE, 157p. ;

CEMT (2002), *Quel rôle pour les chemins de fer en Europe de l'Est ?*, Rapport de la cent vingtième table ronde d'économie des transports, Paris, OCDE, 164p. ;

CHARLTON C., VOWLES T. (2008), "Inter-Urban and Regional Transport", in KNOWLES R., SHAW J., DOCHERTY L. (2008), *Transport geographies – Mobilities, Flows and Spaces*, Oxford, Blackwell Publishing, pp.120-136 ;

FACCHINETTI-MANNONE V. (2005), "La nodalité des gares TGV périphériques", *Les Cahiers Scientifiques du Transport*, volume 48, pp.45-58 ;

FRAGOLA F. (2007), *Vers une politique ferroviaire européenne - L'Europe à toute vapeur ?*, Paris, L'Harmattan, 126p. ;

KEELING D. J. (2007), "Transportation geography : new directions on well-worn trails", *Progress in Human Geography*, volume 31(2), pp.217-225 ;

NASH C. (2008), "Passenger railway in the last 20 years - European experience reconsidered", *Research in Transportation Economics*, volume 22, pp.61-70 ;

TROIN J.-F. (1995), *Rail et aménagement du territoire - Des héritages aux nouveaux défis*, Aix-en-Provence, Edisud, 264p. ;

VICKERMAN R. (1997), "High-speed rail in Europe: experience and issues for future development", *The Annals of Regional Science*, volume 31, pp.21-38 ;

ZEMBRI P. (1997), "L'émergence des réseaux ferroviaires régionaux en France : quand un territoire institutionnel modifié s'impose au territoire fonctionnel", *Flux*, volume 13(29), pp.25-40.

Les territoires de la finance et de la crise financière

Olivier Crevoisier et Thierry Theurillat
Avec la collaboration de Pedro Araujo

Université de Neuchâtel
Groupe de recherche en économie territoriale (GRET)
2000 Neuchâtel (Suisse)

Olivier.crevoisier@unine.ch
Thierry.theurillat@unine.ch
Pedro.araujo@unine.ch

Session S 2 : « **The global financial crisis (GFC) and its regional implications and responses** »

Colloque de l'ASRDLF des 20, 21 et 22 septembre 2010, Aoste
« **Identité, qualité et compétitivité territoriale** »

La crise actuelle, au départ uniquement financière et concernant un seul secteur et un seul pays, les fameux « mortgages backed securities » américains, qui s'est progressivement étendu à l'ensemble de l'économie mondiale, fait l'objet d'une attention scientifique particulière. Des ateliers et colloques sont organisés sur la thématique de la finance dans différentes disciplines et les numéros spéciaux de revues scientifiques portant sur des questions financières se sont multipliés. L'objectif de cet intérêt renouvelé est bel et bien de comprendre le fonctionnement de la finance et, de ce fait, la raison de la portée de ses impacts sur les activités financières et économiques. En d'autres termes, la crise financière pose la question de l'articulation entre les sphères financière et réelle de l'économie. Question également spatiale ! Or, jusqu'à présent, que ce soit en économie régionale ou en géographie économique, les recherches intégrant les questions monétaires (Corpataux, 2003) ou les questions liées à la transformation des systèmes financiers et aux spatialités de la financiarisation sont peu nombreuses (Engelen et al., 2010 ; Pike et Pollard, 2010 ; French et al. 2008).

Aux cours des trois dernières décennies, les économies de nombreux pays ont été marquées par le développement des marchés financiers et leur interconnexion à un niveau global bouleversant ainsi les systèmes financiers nationaux et régionaux alors en place. Si l'ampleur des transformations de ces derniers et leur intégration au niveau mondial ont été variables selon les pays, les différentes réformes institutionnelles, d'inspiration anglo-saxonne, qui ont été prises ont toutefois un point commun. Selon nous, la mise en place de systèmes financiers basés sur la finance de marché consiste à assurer la *mobilité/liquidité du capital* (Corpataux et Crevoisier, 2005). En effet, sur les marchés financiers, les investisseurs ont la possibilité de se désengager à tout moment vis-à-vis de leurs investissements (vendre) pour réallouer les capitaux ailleurs (acheter), dans d'autres entreprises situées dans d'autres pays ou régions. Dès lors, la financiarisation peut être définie comme un *processus de construction de la mobilité/liquidité* du capital avec la mise en place d'une industrie qui possède ses propres

acteurs, ses propres formes d'intermédiation et d'évaluation financières et qui procède au développement de nouvelles classes d'actifs par la saisie de nouveaux secteurs et territoires. Dans ce processus, la géographie se trouve modifiée.

En montrant que c'est par la modification du rapport au territoire que l'industrie financière s'est constituée sous sa forme actuelle, l'objectif de cet article est de développer une approche institutionnaliste et territoriale de la finance et de son articulation à l'économie réelle. Cette approche de la finance nous permet ainsi de penser les différences spatiales et temporelles des transformations institutionnelles et des effets des marchés financiers. D'un côté, c'est en jouant sur les espaces que la finance a pu formater les institutions afin de se développer et de construire une continuité permettant au capital de circuler au sein d'un « espace financiarisé ». De l'autre, c'est bien l'espace qui permet de rendre compte de l'inégalité des transformations institutionnelles permettant la financiarisation de l'économie et de leurs impacts sur les territoires. En cela, notre article est également une réaction vis-à-vis de la littérature en géographie de la finance. Dans le cadre d'une prise au sérieux de la finance en géographie économique, les travaux ont pour objectif de « dévoiler » les spatialités de la finance. Or, si ce dévoilement porte également sur les effets réels de la finance, on peut constater la difficulté à traiter la finance à la fois dans ses aspects institutionnels et spatiaux. Si dans un article récent, Engelen et al. (2010) soulignent la nécessité d'un rapprochement entre la littérature sur la financiarisation et celle sur la variété de capitalisme, ils appellent également à dépasser le nationalisme méthodologique.

La construction institutionnelle de la liquidité/mobilité du capital aboutit également à des configurations relationnelles particulières entre les détenteurs de capitaux et leurs investissements. En effet, le passage de systèmes financiers organisés aux échelles régionales et nationales à des systèmes financiers nationaux et internationaux se traduit par un allongement de la distance physique entre les investisseurs et les lieux d'investissement. L'épargne des régions est collectée et centralisée dans les places financières respectives (Zurich, Londres, Paris, etc.) pour être ensuite redistribuée, aux échelles nationales et internationales. Il s'avère que cette redistribution profite aux entreprises cotées, notamment les plus grandes d'entre elles et par conséquent aux régions centres où sont localisés leurs sièges sociaux (Martin et Minns, 1995 ; Pollard, 2003 ; Corpataux et al., 2009). Cet allongement physique des circuits d'investissement signifie premièrement une rupture qualitative. En effet, la liquidité/mobilité signifie avant tout la dissociation entre les fonctions d'entrepreneur et d'investisseur. Dans un sens, la nature (entreprises et immeubles) et les lieux d'investissements (Bâle ou Shenzhen) en devenant totalement distants, multiples et abstraits pour les investisseurs ne comptent plus. Dans l'autre sens, les investisseurs/propriétaires deviennent également distants, multiples et abstraits pour les parties prenantes (employés, syndicats, collectivités publiques, etc.). Deuxièmement, l'allongement de la filière d'investissement signifie la mise en place d'un modèle de gestion particulier permettant de concentrer les caractéristiques d'un investissement selon deux critères uniques, ce qui aboutit à des exercices purement mathématiques de comparaison des risques et des rendements des différents actifs financiers (titres d'entreprises, titres de créances, valeurs monétaires, produits dérivés, etc.). L'intérêt de cette approche abstraite de l'économie, où la qualité n'intervient pas ou peu, réside dans ce qui se passe sur les marchés financiers (montée des cours et comportements des autres acteurs) et moins dans la réalité, c'est-à-dire dans le cadre des fondamentaux des activités économiques.

Si la crise actuelle touche plus particulièrement les places et institutions financières de la finance globalisée, et moins celles restées sur les marchés nationaux/régionaux, ainsi que les régions de l'économie réelle connectées aux marchés financiers, notre propos sera également

de réinterroger le couplage entre finance et économie réelle. Il s'agira de montrer que la territorialité du système financier permet de repenser les institutions et les relations à même d'envisager un système financier plus en phase avec l'économie réelle. On verra qu'un réel dépassement nécessiterait de poser au départ l'interdépendance entre les investisseurs et les entreprises et ensuite de repenser la manière dont on articule les investisseurs et les entreprises avec les contextes régionaux et nationaux qui leur permettent de développer leur fortune et de développer leurs activités. De toute évidence, cela passe par un renoncement de la part des investisseurs à exercer leur droit d'*exit* (Hirschmann, 1970) selon des modalités à négocier.

BIBLIOGRAPHIE

Corpataux, J. (2003) *La monnaie comme facteur de divergence territoriale, une approche par les systèmes de production territoriaux*, Thèse de doctorat, Faculté de Droit et des Sciences Economiques, Neuchâtel : Université de Neuchâtel.

Corpataux, J., Crevoisier, O. and Theurillat, T. (2009), "The Expansion of the Finance Industry and Its Impact on the Economy: A Territorial Approach Based on Swiss Pension Funds", *Economic Geography*, 85(3), pp. 313-334.

Engelen, E., Martijn, K. and Rodrigo, F. (2010), Geographies of financialization in disarray: the Dutch case in comparative perspective, *Economic Geography*, 86 (1), pp. 53-73.

French S., Leyshon A. and Wainwright T. (2008), *Financializing space*, Paper presented at ESRC *Financialization of Competitiveness Seminar*.

Hirschman, A. (1970), *Exit, Voice, and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations, and States* (Cambridge, MA: Harvard University Press).

Martin R. and Minns R. (1995), "Undermining the Financial Basis of Regions: The Spatial Structure and Implications of the UK Pension Fund System", *Regional Studies*, vol. 29, n° 2, pp. 125-144.

Pike, A. and Pollard J. (2010), Economic geographies of financialization, *Economic Geography*, 86 (1), pp. 29-51-

Pollard J. (2003), "Small firm finance and economic geography", *Journal of Economic Geography*, vol. 3, n° 4, pp. 429-452.

L'impact de la littoralisation sur les valeurs foncières et immobilières: une lecture différenciée des marchés agricoles et résidentiels

Jeanne Dachary-Bernard* (jeanne.dachary-bernard@cemagref.fr)

Frédéric Gaschet** (gaschet@u-bordeaux4.fr)

Sandrine Lyser* (sandrine.lyser@cemagref.fr)

Guillaume Pouyanne** (pouyanne@u-bordeaux4.fr)

Stéphane Virol** (virol@u-bordeaux4.fr)

* UR ADBX – CEMAGREF, Bordeaux

** GREThA-UMR 5113-Université de Bordeaux

Thématique visée : B10 – Conflits d'usage et dynamiques foncières

Résumé : Le foncier fait l'objet d'une concurrence importante entre différents usages notamment l'agriculture et le résidentiel. Les espaces littoraux, en forte croissance et générateurs d'aménités spécifiques, sont particulièrement sujets à ce type de conflits d'usage. En effet, les aménités littorales exercent une pression sur les prix fonciers et immobiliers, participant à modifier la structure du territoire de manière complémentaire et/ou substituable aux aménités centrales.

Cet article a pour objet d'étudier l'influence des aménités littorales et centrales, évaluées en termes d'accessibilité au littoral et au pôle d'emploi respectivement, sur la formation des prix, à partir d'une lecture différenciée de ces dynamiques sur deux espaces littoraux : le littoral charentais - encore fortement agricole - et la côte basque - au degré d'urbanisation plus avancé. Cette différenciation d'approche justifie d'étudier les prix du foncier agricole dans le premier cas et les prix immobiliers pour le second, à l'aide d'une méthodologie commune.

Les résultats des modèles hédoniques corrigés de l'autocorrélation spatiale mettent en évidence le rôle principal joué par la littoralisation en tant que phénomène structurant dans les dynamiques foncière et immobilière des prix. La lecture des gradients de valeurs en fonction de la distance au littoral laisse apparaître une différenciation du phénomène selon l'usage du bien (résidentiel ou agricole) : si le gradient de prix des terres à usages agricoles traduit l'existence d'une « prime de croissance », la combinaison des primes d'aménités littorales d'une part, et d'accessibilité d'autre part, justifient la forme des gradients obtenus pour les logements comme pour les terres à usages résidentiels.

Titre : A quelle condition les Parcs Naturels Régionaux participent-ils au développement de filières locales d’approvisionnement au sein des territoires périurbains ? Hypothèses et perspectives à partir de l’étude comparée des PNR franciliens.

Résumé

Les territoires périurbains, sous l’influence de profondes recompositions des populations locales et de leurs attentes en terme de cadre de vie et d’aménités rurales, n’échappent pas au foisonnement actuel des initiatives de reconquête de la fonction alimentaire des agricultures locales (Renting et al., 2003 , Hinrichs, 2003). Ces initiatives restent cependant largement disparates et peu structurées à l’échelle des territoires (Aubry et Chiffolleau, 2009). Parallèlement, en France, les collectivités territoriales, habituées à ne se préoccuper d’agriculture que dans une perspective d’aménagement, sont aujourd’hui mobilisées par les objectifs du Grenelle de l’environnement sur la thématique de l’approvisionnement des cantines scolaires en produits issus de l’agriculture biologique. Si l’extension du périmètre d’approvisionnement de ces cantines n’est pas explicitement imposée par cette mesure, les résultats de la recherche sur la nécessité de diminuer les distances qui séparent producteurs et consommateurs pour améliorer la durabilité des systèmes d’approvisionnement des villes (Peters, 2008) nous invitent à considérer que cet engagement finira par se traduire, au sein des territoires périurbains, par une plus forte implication des collectivités dans le développement de filières locales d’approvisionnement.

A l’échelle de la couronne rurale de l’aire urbaine de Paris, 51% des communes et 57% de la population de ces secteurs périphériques sont localisés à l’intérieur d’un des quatre Parcs Naturels Régionaux (PNR) existants, en extension ou en création de la région Ile-de-France. En tant que dispositifs intercommunaux de développement territorial, ces PNR sont *a priori* des structures sur lesquelles pourraient se reposer les collectivités locales pour le développement de FLA.

L’objectif de cette communication est de montrer que la capacité des PNR à encadrer le développement des FLA est cependant variable. Elle dépend du degré de reconnaissance de la dimension patrimoniale des espaces et activités agricoles de la couronne périurbaine. Cette reconnaissance n’existe pas toujours et témoigne des négociations et des compromis passés entre collectivités locales, associations environnementalistes et représentants de la profession agricole au moment de la création des parcs ou à l’occasion de menaces qui ont pesé sur le patrimoine naturel de ces territoires (Darly, 2009). Nous constatons ensuite que cet héritage a un impact sur la capacité des instances des parcs à encadrer aujourd’hui l’action collective des agriculteurs et influence ainsi la géographie régionale des dispositifs de développement des FLA en Ile-de-France.

Coordonnées

Ségolène Darly, post-doctorante INRA SAD-APT, 16 rue Claude Bernard, 75005 Paris,
darly@agroparistech.fr

Objectif de la communication

Cette recherche post-doctorale est menée dans le cadre d’un projet de recherche financé par la Région Ile-de-France dans le cadre du dispositif PICRI (Partenariat Institutions Citoyens pour la Recherche et

l'innovation) et qui a pour principal objectif de comparer les régimes territoriaux de l'innovation agricole au sein des territoires périurbains et plus particulièrement les PNR. L'objectif de cette communication est de présenter les résultats d'une partie de ce projet de recherche et de les mettre en perspective par rapport aux résultats d'autres recherches menées sur ce type d'espace.

Référence à la thématique d'atelier ou de session visée

Nous proposons d'inscrire cette communication dans la session spéciale **S22 « Espaces sous influence urbaine »** du colloque de l'ASRDLF. En effet, en nous situant exclusivement à l'intérieur de la couronne périurbaine de l'agglomération parisienne (toutes les communes de la région Ile-de-France sont considérées comme « périurbaines » par l'INSEE) nous situons nos travaux dans le champ émergent de l'étude des modèles d'intervention dans le périurbain, dont nous proposons d'analyser ici la « perspective rurale » (Allen, 2003).

Originalité du sujet

Cette communication contribue à l'analyse des conditions d'émergence de filières locales d'approvisionnement (« localised agro-food systems ») en considérant, non pas le rôle des producteurs ou des consommateurs, mais celui d'un acteur dont la principale mission est de protéger et valoriser le patrimoine rural des territoires périurbains.

Méthode

Notre approche se fonde sur l'étude comparée de trois PNR localisés dans l'aire urbaine de l'agglomération parisienne : le PNR du Vexin, le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse et le PNR du Gâtinais français. Nous travaillons à l'aide d'enquêtes à dire d'acteurs semi-directives réalisées auprès d'agents des PNR, des représentants de la profession agricole, mais aussi des agriculteurs, des représentants associatifs ayant participé à la création des parcs ainsi que des agents administratifs. Nous cherchons à reconstituer d'une part les jeux d'acteurs à l'origine de la création ou de l'extension des PNR et d'autre part les jeux d'acteurs qui se sont formés à l'occasion de grands conflits d'aménagement qui menacent le patrimoine naturel et paysager à l'intérieur des parcs. Nous observons enfin le rôle que jouent actuellement les PNR du Vexin et du Gâtinais dans le développement de FAL qui émergent sur leurs territoires respectifs.

Résultats attendus

Notre objectif scientifique est de mettre en évidence une différenciation des modes de gouvernance de l'agriculture au sein de la couronne périurbaine en Ile-de-France en montrant que, dans certains secteurs où l'agriculture productive n'étant pas reconnue comme patrimoniale, d'autres acteurs que les PNR sont appelés à participer au développement de filières locales d'approvisionnement. La « cartographie » ainsi obtenue pourra servir d'outil d'aide à la décision à l'échelle des instances régionales qui soutiennent aujourd'hui le développement de ce type de filières dans les territoires du périurbain francilien.

Bibliographie

Allen A., 2003, Environmental planning and management of the peri-urban interface: perspectives on an emerging field, *Environment and urbanization*, vol.15, 135-147

Aubry C. et Chiffolleau Y., 2009, Le développement des circuits courts et l'agriculture périurbaine : histoire, évolution en cours et questions actuelles, *Innovations Agronomiques*, vol. 5, 53-67

Darly S., 2009, *Faire coexister ville et agriculture au sein des territoires périurbains. Antagonismes localisés et dynamiques régionales de la conflictualité. Analyse du cas de l'Ile-de-France*. Thèse de géographie (dir. A. Torre). Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. 480p.

Hinrichs C.C., 2003, The Practice and politics of food system localization, *Journal of Rural Studies*, vol.19, 33-45

Marsden T., 1998, New rural territories: regulating the differentiated rural spaces, *Journal of rural studies*, vol.14, 107-117

Peters C. J., Bills N. L., Wilkins J.L. et Fick G.W., 2008, Foodshed analysis and its relevance to sustainability, *Renewable Agriculture and Food Systems*, 24(1) : 1-7

Renting H., Marsden T.K. et Banks J., 2003, Understanding alternative food networks: exploring the role of short food supply chains in rural development, *Environment and Planning*, vol. 35, 393-411

Proposition de communication pour le colloque de l'ASRDLF 2010

Louise David

LATTS, Université Paris-Est.

Titre de la communication :

La financiarisation de marchés immobiliers à Mexico : le résultat de collaborations et de résistances entre acteurs territoriaux.

Thématique d'atelier ou de session visée :

Session 24 « L'industrie financière et la production de la ville »

Objectif de la communication :

Discuter les dynamiques territoriales de la mise en œuvre de la financiarisation de l'immobilier. On démontre que l'insertion progressive d'acteurs financiers dans les marchés immobiliers est rendue possible par des promoteurs mobilisant des ressources territoriales hétérogènes.

Coordonnées de l'auteur :

Adresse postale : Louise DAVID
LATTS/Ecole des Ponts,
6 et 8 avenue Blaise Pascal - Cité Descartes
77455 Marne-la-Vallée cedex 2
France

Mail : louise.david@enpc.fr

Tel : + 00 33 (0)1.64.15.35.97

Résumé de la communication :

La financiarisation de marchés immobiliers ne s'impose pas de manière toute puissante sur un territoire. L'intervention croissante des professionnels de la finance dans les marchés immobiliers n'est possible qu'à condition qu'un système d'acteurs territoriaux travaille et rende possible la réalisation d'investissements immobiliers financiarisés.

De plus en plus de bâtiments urbains sont évalués et gérés à travers des logiques et des outils financiers. Et ce sont particulièrement des immeubles d'activité (bureaux, centres commerciaux, parcs industriels et de logistique) qui sont détenus par des professionnels de la finance, gestionnaires d'investissements qui comparent les performances de ces actifs à d'autres actifs financiers. Face aux décisions de ces investisseurs et notamment en raison de certains comportements mimétiques (Henneberry et Roberts, 2008), les pouvoirs publics apparaissent souvent démunis, incapables de maîtriser par exemple la constitution de bulles immobilières (Aveline, 2008 ; Renard, 2008).

Pourtant, la financiarisation de l'immobilier n'est rendue possible que si des acteurs territoriaux produisent la ville à laquelle les investisseurs financiers sont prêts à accéder (Corpataux J. and al., 2009). Les investisseurs financiers ont une tolérance limitée aux risques et un temps limité pour investir. Ils ne sont donc prêts à investir que dans certains types d'immeubles ou de terrains (Henneberry and Roberts, 2008). Ils sont en cela dépendants d'acteurs territoriaux, seuls capables de produire la ville adaptée à la finance. Nous entendons par « acteurs territoriaux » ceux qui tirent du territoire leurs ressources de pouvoir et qui cherchent à les conserver ou à les accroître en transformant ce même territoire (Jaglin S., 2008; Sack, 1986). Les promoteurs sont des acteurs territoriaux typiques, et nous démontrerons ici que la financiarisation des marchés immobiliers ne se réalise que si une nouvelle division du travail immobilier se met en place entre des « promoteurs marchands de bien », des « promoteurs partenaires stratégiques » des investisseurs financiers et des « promoteurs intégrés » à ceux-ci. Ce système permet indirectement de diffuser le risque et donc de le réduire à un niveau acceptable au moment de l'entrée des investisseurs financiers.

Nous présenterons ici une comparaison de l'émergence de deux pôles de concentration physique d'investissements immobiliers financiers : le corridor logistique de Cuautitlan Izcalli, situé à la périphérie Nord de la métropole de Mexico ; et le Paseo de Reforma, avenue située au centre de cette même métropole et concentrant les plus hauts immeubles de bureaux et d'usage mixte du Mexique et de l'Amérique Latine. Les marchés d'immobilier d'entreprise de Mexico attirent les fonds de pension et fonds d'investissement internationaux depuis le début des années 2000. Ils sont des laboratoires particulièrement indiqués pour notre recherche car, en tant que marchés non matures, c'est-à-dire dans lesquels la présence d'investisseurs immobiliers internationaux est encore récente et limitée, ils sont encore imparfaitement adaptés aux prérequis de ceux-ci (en termes de liquidité, transparence, caractéristiques physiques des immeubles et pratiques des acteurs). A partir d'un travail empirique de terrain, il a ainsi été possible d'y analyser les adaptations, négociations et résistances que suppose la financiarisation de marchés immobiliers. Des entretiens ont été réalisés avec les principaux acteurs des marchés de cette métropole qui ont accueilli des investissements transnationaux : gestionnaires de fonds d'investissement, promoteurs, commercialisateurs et producteurs d'information, consultants, autorités publiques. Cela nous a permis de reconstituer et d'analyser l'ensemble des mécanismes des processus d'investissements immobiliers internationaux, depuis la recherche et l'achat de foncier, à son évaluation financière et à la prise de décision d'investir des institutions

étrangères. Nous présenterons donc les mécanismes, acteurs et dynamiques qui ont permis à ces investissements financiers de se réaliser.

Originalité du sujet :

La financiarisation des marchés immobiliers a tendance à être présentée comme le seul résultat des décisions d'investisseurs financiers internationaux. Cette contribution vise à se départir de la vision d'acteurs globaux tout puissants en démontrant le rôle que les acteurs territoriaux et locaux jouent dans cette « globalisation » des marchés immobiliers. L'originalité de cette démarche consiste à « re-territorialiser » l'analyse des processus globaux affectant les marchés immobiliers des villes.

Méthode :

La recherche s'est circonscrite à la métropole de Mexico et aux investissements immobiliers internationaux réalisés dans trois types de marchés immobiliers : parcs de logistique, centres commerciaux et bureaux. La méthode adoptée a consisté à réaliser des entretiens avec les principaux acteurs qui ont participé à la réalisation de ces investissements (complétés par une analyse des publications officielles et articles de presse traitant de ces institutions) : gestionnaires de fonds d'investissement, promoteurs, commercialisateurs et producteurs d'information, consultants, autorités publiques. L'objectif était de reconstituer l'ensemble des processus d'investissements immobiliers internationaux, depuis la recherche et l'achat de foncier, à son évaluation financière et à la prise de décision d'investir des institutions étrangères, pour en identifier les mécanismes et acteurs clés, et en analyser les dynamiques.

Résultats attendus :

Cette contribution a pour objectif de suggérer que la financiarisation de marchés immobiliers à Mexico est le résultat d'une dynamique entre trois types d'acteurs territoriaux : des « promoteurs marchands de bien », des « promoteurs partenaires stratégiques des investisseurs financiers » et des « promoteurs intégrés » à ceux-ci.

Bibliographie :

Aveline-Dubach N. (2008) *Immobilier. L'Asie, la bulle et la mondialisation*, Paris, CNRS Edition.

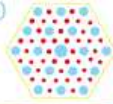
Corpataux, J., Crevoisier, O. and Theurillat, T. (2009) "The Expansion of the Finance Industry and Its Impact on the Economy: a Territorial Approach Based on Swiss Pension Funds", *Economic Geography*, 85(3), 313-334.

Henneberry J. and Roberts C. (2008) Calculated Inequality? Portfolio Benchmarking and Regional Office Property Investment in the UK, *Urban Studies* 45; 1217.

Jaglin S. (dir.) (2008) *Territorialisation des espaces urbanisés dans les grandes villes : une confrontation Nord/Sud*, Rapport final pour Appel à proposition 2004 ACI « Espaces et territoires »

Renard V. (2008) La Ville saisie par la finance, *Le Débat*, n°148, pp. 106-117

Sack R. (1986) *Human territoriality. Its theory and history*, Cambridge, Cambridge University Press, 256 p.



Titre de la communication

Effets de quartiers et prix du logement au sein de l'agglomération bordelaise.

Résumé

Cet article traite de la ségrégation, appréhendée comme une dynamique cumulative reposant sur le rôle structurant des effets de quartiers, et de son impact sur la valorisation locale de l'espace à travers les prix du logement. La démarche de l'article consiste tout d'abord à isoler l'impact spécifique de la localisation au sein du territoire urbain sur la formation des prix du logement, grâce à la construction d'un indice de prix spatialisé reposant sur un modèle hédoniste. Nous confirmons ensuite l'impact prépondérant des effets de quartiers sur cet effet local en confrontant cet indice à une typologie de profils de quartiers construite en ayant recours à l'analyse factorielle.

Coordonnées des auteurs

Aurélien DECAMPS

Docteur – ATER

aurelien.decamps@u-bordeaux4.fr

Frédéric GASCHET

Maître de Conférences

frederic.gaschet@u-bordeaux4.fr

GREThA UMR CNRS 5113

Université Montesquieu Bordeaux IV, Avenue Léon Duguit 33 608 PESSAC Cedex

Objectifs

Cet article met en œuvre une méthode d'évaluation de l'impact des caractéristiques socioéconomiques des quartiers de l'agglomération bordelaise sur leur valorisation immobilière. Cette analyse s'intéresse à la relation existant entre la ségrégation et l'évolution des prix du logement.

La ségrégation est appréhendée ici comme une dynamique cumulative reposant sur le rôle structurant des effets de quartiers. Les effets de quartiers représentent la combinaison d'un certain nombre de facteurs urbains, liés aux choix de localisation résidentielle et à l'accessibilité aux différentes fonctions urbaines et contribuant à la différenciation de l'espace, avec l'existence d'externalités de voisinage (Aguiléra, Gaschet, 2005). La valorisation de ce type d'externalités, liées aux performances à l'éducation (Crane, 1991; Benabou, 1993; Selod, 2002) ou encore à la présence plus ou moins forte de réseaux sociaux utiles en matière d'emploi (O'Reagan, Quigley, 1998), peut générer des situations de "ségrégation choisie" qui se caractérisent par la recherche de l'entre-soi de la part des populations aisées (Donzelot,

2004; Maurin, 2004) ou, au contraire, des situations de "ségrégation subie" caractérisées par des effets de captivité pour les populations en difficulté (Décamps, 2009).

En jouant sur l'attractivité des quartiers, les mécanismes ségrégatifs qui participent à la formation d'effets de quartiers et à leur inscription au sein du territoire urbain vont avoir un impact sur la valorisation locale de l'espace à travers les prix du logement. Ces effets en retour de la ségrégation sur les prix du logement vont alors accentuer les facteurs de différenciation de l'espace urbain et relancer ainsi la dynamique de la ségrégation pour lui conférer son caractère cumulatif. Nous nous intéressons spécifiquement dans cet article à l'impact de ces mécanismes ségrégatifs sur les prix du logement.

Référence à la thématique d'atelier / de session

Cet article peut s'inscrire dans la session "**B7** - Villes durables" puisqu'il s'intéresse aux effets de la ségrégation sur la valorisation de l'espace et s'inscrit donc dans la prise en compte d'une dimension sociale au sein de la recherche d'une ville durable. Cet article peut également s'inscrire dans une session d'économie urbaine qui traite de la dynamique foncière et immobilière, comme la session "**B10** - Conflits d'usage et dynamiques foncières".

Originalité du sujet

L'originalité de cette démarche réside dans la décomposition de la méthode hédoniste en deux étapes: la première consiste à définir un indice spatialisé de prix du logement afin d'identifier l'impact spécifique de la localisation au sein du territoire d'étude sur la formation des prix du logement ; la deuxième étape consiste à expliquer cet effet local par les profils socio-économiques de quartiers dégagés grâce aux techniques d'analyse factorielle. Cette démarche permet de faire ressortir l'impact structurant des effets de quartiers sur la valorisation locale de l'espace.

Méthode

Une fonction hédonique est estimée sur deux échantillons de ventes de logements réalisées entre 2000 et 2006 (9000 maisons individuelles et 13000 appartements), intégrant les caractéristiques intrinsèques des biens et leurs attributs de localisation. L'introduction d'effets fixes de quartier dans la fonction hédonique permet de construire un indice de valorisation synthétique qui confirme d'importantes différences résiduelles de valorisation immobilière des quartiers bordelais au sein de l'espace métropolitain. Cet indice est ensuite confronté à une typologie socio-économique des quartiers, élaborée à l'échelle infracommunale à partir des caractéristiques de la population résidente (catégorie socioprofessionnelle, revenu, âge, composition des ménages), de la spécialisation fonctionnelle des espaces et du parc de logements. Cette typologie, construite à partir d'analyses factorielles de correspondance couplées à un algorithme de classification ascendante hiérarchique, permet de contourner les problèmes de colinéarité entre indicateurs fréquemment rencontrés dans ce type d'analyse.

Résultats attendus

L'analyse confirme l'impact prononcé de la structuration socio-spatiale de l'agglomération sur la valorisation immobilière des quartiers. L'estimation d'un modèle spatial autorégressif liant l'indice hédonique aux différentes composantes de la typologie socio-économique permet d'isoler le rôle des aménités urbaines locales (équipements, services) et de confirmer l'effet structurant du peuplement socio-économique des quartiers, tout en soulignant l'importance de la diffusion spatiale des effets de voisinage.

Bibliographie

- AGUILERA, A., GASCHET, F., 2005, "Externalités: forme et croissance des villes", in LACOUR, C., PERRIN, E., ROUSIER, N. (Eds.), *Les nouvelles frontières de l'économie urbaine*, Paris, Editions de l'Aube.
- BENABOU, R., 1993, "Workings of a city: location, education and production", *The Quarterly Journal of Economics*, 108, pp. 619-652.
- CRANE, J., 1991, "The epidemic theory of ghettos and neighborhood effects on dropping out and teenage childbearing", *American Journal of Sociology*, 96, 5, 1226-59.
- DÉCAMPS, A., 2009, *Effets de quartiers et dynamique de la ségrégation urbaine*, Thèse pour le doctorat ès Sciences Economiques, Université Montesquieu Bordeaux IV.
- DONZELOT, J., 2004, "La ville à trois vitesses: relégation, périurbanisation, gentrification", *Esprit*, 3-4, 14-39.
- MAURIN, E., 2004, *Le ghetto français*, Paris, La Découverte.
- O'REAGAN, K. M., QUIGLEY, J. M., 1998, "Where youth live: economic effects of urban space on employment prospects", *Urban Studies*, 35, 7, 1187-1205.
- SELOD, H., 2002, *Stratification urbaine et ségrégation scolaire, une revue de la littérature*, CORE, miméo.

Proposition de communication pour le colloque AISRE – ASRDLF

Aoste - du 20 au 22 septembre 2010

Titre de la communication :

**Le rôle des aires protégées de type Parc Naturel Régional
dans la mise en œuvre de la politique agri-environnementale européenne.
Le cas de la contractualisation de MAE dans trois Parcs français.**

Résumé :

La mise en œuvre de la politique agri-environnementale européenne à l'échelle locale implique des coûts, en particulier lorsqu'une cohésion des actions individuelles est requise. Dans le cas des mesures agri-environnementales (MAE), les exploitants sont supposés contracter individuellement et volontairement mais un effet territorial est attendu. L'efficacité de la politique dépend donc de la coordination des projets individuels. L'hypothèse centrale de ce papier est que certains modes d'organisation tels que les Parcs Naturels Régionaux français peuvent avoir un rôle clé dans cette coordination. On peut en effet penser que leur connaissance du territoire et les liens de proximité qu'ils lient avec la population leur permettent d'adapter localement la politique publique. Dans ce papier, nous testons empiriquement cette hypothèse à partir de données d'enquêtes récoltées en 2008 et 2009 auprès d'exploitants agricoles ayant contractualisé des MAE. L'objectif du papier est d'analyser les coûts liés à la contractualisation ainsi que la perception qu'ont les exploitants du dispositif agri-environnemental, en comparant des exploitations situées à l'intérieur et en dehors de territoires "Parcs". Les concepts de la nouvelle économie institutionnelle sont mobilisés pour modéliser les coûts de transaction et analyser le rôle des Parcs, toutes choses égales par ailleurs. Dans le prolongement des résultats obtenus, nous discutons de la façon dont les Parcs peuvent influencer l'analyse que font les exploitants de la politique européenne.

Coordonnées des auteurs :

Mélanie Décamps, *UMR Métafort (Cemagref) et CERDI (Université d'Auvergne)*
Cemagref de Clermont-Ferrand
24 av. des Landais
BP 50085, F-63172 Aubière Cedex
Tél 04 73 44 06 52 / Fax 04 73 44 06 98 / melanie.decamps@cemagref.fr

Philippe Dulbecco, *CERDI (Université d'Auvergne)*
Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1
49, boulevard François Mitterrand
BP 32, 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. : 04 73 17 79 79 / Fax. : 04 73 17 72 01 / philippe.dulbecco@u-clermont1.fr

Dominique Vollet, *UMR Métafort (Cemagref)*
Cemagref de Clermont-Ferrand
24 av. des Landais
BP 50085, F-63172 Aubière Cedex
Tél 04 73 44 06 59 / Fax 04 73 44 06 98 / dominique.vollet@cemagref.fr

Objectif de la communication :

Dans le contexte actuel, on assiste à la fois à une remise en question de l'efficacité de la politique agri-environnementale européenne (Dupraz et al. 2007) et à une "crise de légitimité" d'institutions intermédiaires (ni firme, ni Etat) telles que les Parcs Naturel Régionaux. L'objectif de la communication est de montrer qu'il est possible de pallier à cette crise et d'améliorer l'efficacité de la politique européenne en confiant aux Parcs le rôle de mode de coordination des acteurs, rôle qu'ils assurent déjà partiellement et de façon informelle.

Référence à la thématique de session visée :

Thématique E7 - Institutions, gouvernance et développement local

Ou

Session spéciale S19 - Economie institutionnelle et développement des territoires

Originalité du sujet :

A notre connaissance, les aires protégées –et en particulier les Parcs Naturels Régionaux- n'ont jamais été identifiés comme des institutions intermédiaires susceptibles d'améliorer une politique publique. Par ailleurs, si les évaluations de la politique agri-environnementale sont nombreuses, la question des coûts liés à sa mise en œuvre est le plus souvent abordée sous l'angle des coûts de transaction publics, c'est-à-dire supportés par l'administration publique (Drake et al. 1999, Falconer et al. 1999, McCann et al. 2005). Ici, nous proposons une analyse des coûts privés, c'est-à-dire supportés par les exploitants, dont nous dressons une typologie basée sur les travaux de Williamson (1994). Enfin, l'approche néo-institutionnelle que nous proposons est enrichie des apports de l'approche basée sur le subjectivisme (école autrichienne d'économie) qui permet de discuter les hypothèses sous-jacentes à la théorie des coûts de transaction (notamment la rationalité des individus) et de positionner les institutions comme des points d'orientation de la décision individuelle (Lachmann, 1984).

Méthode :

L'analyse empirique de ce papier est basée sur des données d'enquêtes réalisées en 2008-2009 auprès d'exploitants ayant contractualisé des MAE spécifiques (Contrats Territoriaux d'Exploitation à dimension paysagère). Une comparaison est effectuée entre des zones "Parcs" (PNR du Livradois Forez, PNR des Volcans d'Auvergne et PNR du Morvan) et des zones "hors parcs" (choisies dans les mêmes départements que les PNR pour tenir compte de l'effet de l'action diversifiée des structures départementales¹). Un modèle économétrique multinomial est proposé afin de mesurer l'effet potentiel des Parcs sur (i) les coûts de transaction supportés par les exploitants lors de la contractualisation de MAE et sur (ii) leur perception du dispositif agri-environnemental.

Résultats attendus :

D'après les premiers résultats dont nous disposons (à confirmer), le papier devrait conclure à (i) l'absence d'un effet "Parc" sur les coûts supportés par les exploitants lors de la mise en œuvre des contrats agri-environnementaux mais à (ii) la présence d'un effet "Parc" sur la perception que les individus ont du dispositif agri-environnemental. En d'autres termes, les PNR apparaissent bien comme un mécanisme de coordination identifié comme tel par les exploitants mais cela ne se traduit pas par une réduction des coûts supportés lors de la mise en œuvre des contrats.

¹ Il peut s'agir d'une chambre consulaire ou d'un service déconcentré de l'Etat par exemple.

Bibliographie (15 références maximum):

Coase R. (1937), The nature of the firm, *Economica*, 4, pp. 386-405.

Dupraz, P., and M. Pech (2007) : “Effets de mesures agri-environnementales,” in Journées du département SAE2 : Evolution de la politique agricole commune.

Drake, L., P. Bergström, and H. Svedsäter (1999) : Countryside Stewardship : farmers, policies and marketschap. Farmers’ attitudes and uptake, pp. 89–111. Elsevier Science Ltd.

Falconer, K., and M. Whitby (1999) : Countryside Stewardship : farmers, policies and marketschap. The invisible costs of scheme implementation and administration, pp. 67–88. Elsevier Science Ltd.

Kuperan, K., N. Mustapha, R. Abdullah, R. S. Pomeroy, E. Genio, and A. M. Salamanca (1998) : “Measuring Transaction Costs of Fisheries Co-Management,”

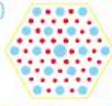
Lachmann L.M (1984) "The market as an economic process", Basil Blackwell

Mburu, J., R. Birner, and M. Zeller (2003) : “Relative importance and determinants of landowners’ transaction costs in collaborative wildlife management in Kenya : an empirical analysis,” *Ecological Economics*, 45(1), 59–73.

McCann, L., B. Colby, K. W. Easter, A. Kasternine, and K. K.V. (2005) : “Transaction cost measurement for evaluating environmental policies,” *Ecological economics*, 52, 527–542.

Van Huylenbroeck G., W. Verbeke and L. Lauwers (2004) "Role of institutions in rural policies and agricultural markets"

Williamson O. (1994) "Les institutions de l'économie", InterEditions



Titre de la communication

Ségrégation et cognition spatiale : du modèle à la réalité.

Résumé

Cette communication propose de montrer le rôle de la cognition spatiale dans l'émergence de configurations spatiales ségréguées. A partir d'un Système Multi-Agents (SMA) fonctionnant sur la base d'agents cognitifs, c'est-à-dire capables de se construire une carte cognitive de leur environnement, en fonction de leur rayon de vision, des séquences de découverte et d'apprentissage des lieux et des liens entre eux, les agents développent des comportements spatiaux qui conduisent à des situations identifiées dans la littérature comme des situations de ségrégation subie ou choisie. La confrontation des résultats des simulations avec l'observation empirique de l'inscription spatiale des effets de quartiers représentant la différenciation socio-spatiale de l'agglomération bordelaise nous permet de faire ressortir la dimension spatiale qui sous-tend la formation de la ségrégation.

Coordonnées des auteurs

Aurélien DECAMPS

Docteur – ATER

aurelien.decamps@u-bordeaux4.fr

Nathalie GAUSSIER

Maître de Conférences HDR

nathalie.gaussier@u-bordeaux4.fr

GREThA UMR CNRS 5113

Université Montesquieu Bordeaux IV, Avenue Léon Duguit 33 608 PESSAC Cedex

Objectif de la communication

Cette communication a pour principal objectif de souligner l'importance de l'espace et de son appropriation par les agents dans la formation et la persistance de processus ségréguatifs urbains. La ségrégation est analysée à partir de la mise en évidence d'effets de quartiers, qui combinent un certain nombre de facteurs urbains liés aux choix de localisation et à l'accessibilité aux différentes fonctions urbaines avec l'existence d'externalités de voisinage. L'inscription spatiale de ces mécanismes fait ressortir le rôle de l'hétérogénéité de l'espace urbain et de sa valorisation par les agents pour alimenter la dynamique de la ségrégation.

Référence à la thématique d'atelier / de session

A (A4 et A5) - B3 - D3

Originalité du sujet

L'originalité du sujet tient au dialogue entre une approche reposant sur la simulation de comportements individuels susceptibles de participer à la formation de la ségrégation et une approche empirique de l'inscription spatiale des effets de quartiers. La confrontation de ces deux approches nous permet de décomposer les mécanismes ségrégatifs à l'œuvre et de compléter les explications traditionnelles de la ségrégation en se focalisant sur le rôle de l'espace. L'émergence de la ségrégation à partir des comportements individuels a en effet été modélisée au sein des travaux fondateurs de Schelling (1969, 1971 et 1978), de Sakoda (1971) et de leurs extensions avec le développement des modélisations orientées agents. Toutefois, ce type de représentation, en se focalisant sur les préférences individuelles pour la composition du voisinage, limite la modélisation de processus spatialisés à la connaissance par les agents de leur voisinage. C'est précisément cette dimension que nous souhaitons investir en mobilisant les apports de la cognition spatiale pour analyser le rôle de l'espace sur les comportements des agents et la formation de la ségrégation.

L'originalité de la démarche réside donc dans l'instrumentalisation de la problématique de la cognition spatiale, adaptée aux questions d'économie spatiale dans le cadre d'un programme pluridisciplinaire associant des équipes en robotique, en informatique et en économie spatiale (Gaussier *et al.*, 2006). Il s'agit de simuler la construction de cartes mentales telles qu'elles sont développées dans les travaux de géographie humaine (Lynch, 1960; Hall, 1966; Gould, 1966; Bailly, 1977; Cauvin, 2001). Cette démarche présente l'avantage de définir des agents en situation de rationalité limitée (Simon, 1957) dans un univers de cognition située (Laville, 2000). Ce programme a donné lieu à la mise en place d'un logiciel *Géomatique 3.6* permettant la simulation et la modélisation de cartes cognitives capables de restituer le rôle spécifique de l'espace sur les comportements des agents et d'en questionner ici plus spécifiquement le rôle sur la formation de la ségrégation. Cette démarche nous permet de rendre compte de dynamiques individuelles et collectives à partir des seules variables liées à la vision et à l'apprentissage spatial. Si la thématique de la vision dans la ségrégation a déjà été largement développée (Laurie, Jaggi, 2003), celles de l'apprentissage spatial et de l'imitation à partir de la dimension spatiale méritent d'être plus amplement étayées. Cette communication prend ainsi le parti de modéliser l'émergence de configurations ségrégées à travers des regroupements au sein de la population des agents sans que les variables d'étude de la ségrégation ne soient fixées *a priori*. Le calibrage des simulations à partir de profils de quartiers représentant la différenciation socio-spatiale de l'agglomération bordelaise nous permet de faire ressortir la dimension spatiale qui sous-tend la formation de la ségrégation.

Méthode

La méthode se décompose en trois étapes : la définition empirique d'une typologie des profils de quartiers de l'agglomération bordelaise, l'identification et la fixation de dynamiques collectives issues de simulations d'agents dotés chacun d'une carte cognitive sur un espace aux caractéristiques similaires à celles de l'agglomération, le calibrage des simulations et son application à plusieurs dates différentes du recensement de la population.

La première étape consiste à dégager une typologie des profils de quartiers de l'agglomération bordelaise relative à l'inscription spatiale des mécanismes ségrégatifs à l'œuvre. Nous mobilisons les techniques de l'analyse de données couplées à un algorithme de classification ascendante hiérarchique pour construire cette typologie à partir d'un ensemble de données issues du Recensement Général de la Population à l'échelle du quartier (IRIS, source INSEE). Cette démarche nous permet de construire une représentation du territoire basée sur la prégnance d'effets de quartiers et le cumul des dimensions de la ségrégation sur certains

espaces. La seconde étape consiste à mobiliser une plateforme de simulation de cartes cognitives (*Géomatique 3.6*) capable de restituer le rôle de la perception de l'espace par les agents sur les dynamiques individuelles. Les agents dotés chacun d'une carte cognitive vont chercher à satisfaire des objectifs (aller travailler, rentrer à la maison, aller au centre commercial) dont la localisation est fixée en des lieux similaires à ceux de l'agglomération bordelaise. Les agents n'ont pas la connaissance de ces localisations et leur découverte de l'espace, la construction chemin faisant de leur carte cognitive c'est-à-dire la découverte des lieux et des liens entre eux, leur permet de se construire un trajet qui signe leur dynamique individuelle. L'identification de lieux où se fixent les dynamiques collectives traduit des situations de ségrégation subie ou choisie. La ségrégation, telle que nous l'observons ici, est le résultat d'un processus spatialisé issu de l'expérience spatiale des agents (de leurs cartes cognitives) et de leur capacité à s'imiter. Dans la dernière étape, la confrontation des résultats des simulations avec l'observation empirique de l'inscription spatiale des effets de quartiers, nous permet de discuter la dimension spatiale qui sous-tend la formation de la ségrégation.

Résultats attendus

Chaque étape de la démarche est porteuse de résultat. Un premier résultat consiste à mettre en évidence une typologie des profils de quartier de l'agglomération bordelaise à différentes périodes du recensement Général de la Population pour en discuter la dynamique. Un second résultat vise à retrouver sur la base de simulations d'agents dotés de cartes cognitives des espaces restituant les formes ségréguées observées et pouvant être rapprochés des profils de quartier identifiés. Une discussion sur le calibrage et l'identification de ces formes ségréguées soulignera l'importance de l'espace dans l'étude des dynamiques individuelles et collectives.

Bibliographie

- BAILLY, A., 1977, *La perception de l'espace urbain. Les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche urbanistique*, Centre de Recherche d'Urbanisme.
- CAUVIN, C., 2001, "Cognitive and Cartographic Representations: Towards a Comprehensive Approach", *Geoforum*, 206, 33.
- GAUSSIER, N., LAROQUE, P., CUPERLIER, N., QUOY, M., MOGA, S., GAUSSIER, P., 2006, "L'espace au coeur des stratégies individuelles: un regard croisé Economie-Robotique", *Revue d'Economie Méridionale*, 54, 213, 79-85.
- GOULD, P., 1966, "On Mental Maps", *Michigan Inter-University Community of Mathematical Geographers*, Discussion Paper 9,
- HALL, E. T., 1966, *The Hidden Dimension*, Doubleday and Co, New-York.
- LAURIE, A. J., JAGGI, N. K., 2003, "Role of "Vision" in Neighbourhood Racial Segregation: a Variant of the Schelling Segregation Model", *Urban Studies*, 40, 13, 2687-2704.
- LAVILLE, F., 2000, "La cognition située: une nouvelle approche de la rationalité limitée." *Revue Economique*, 51, 6, 1301-1331.
- LYNCH, K., 1960, *The Image of the City*, MIT Press.
- SAKODA, J. M., 1971, "The checkerboard model of social interaction", *Journal of Mathematical Sociology*, 1, 1, 119-132.
- SHELLING, T. C., 1969, "Models of segregation", *American Economic Review*.
- SHELLING, T. C., 1971, "Dynamic models of segregation", *Journal of Mathematical Sociology*, 1, 143-186.
- SHELLING, T. C., 1978, *Micromotives and Macrobehavior*, New-York, Norton.
- SIMON, H., 1957, *Models of Man*, New-York, Wiley.

Titre : Croissance métropolitaine et vulnérabilité des territoires aux pressions urbaines

Coordonnées auteurs

<p>Fabrice Decoupigny Maîtres de conférences en géographie Université Nice - Sophia Antipolis, UMR ESPACE 6012 98, bd Edouard Herriot, BP 3209 - 06204 Nice cedex, Tel / fax : + + 33 4 93 37 54 64 decoupig@unice.fr</p>	<p>Sébastien Passel Etudiant master II Recherche Université Nice - Sophia Antipolis, UMR ESPACE 6012 98, bd Edouard Herriot, BP 3209 - 06204 Nice cedex, Tel / fax : + + 33 4 93 37 54 64</p>
--	---

Objectifs

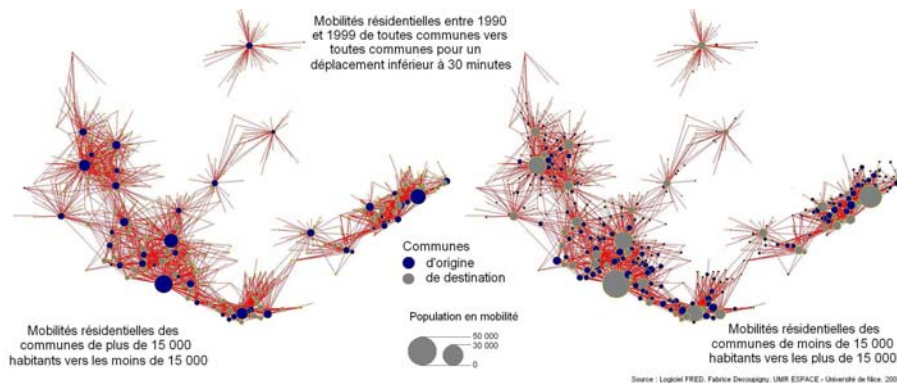
La région Provence Alpes Cote d'Azur est un territoire qui s'organise autour de réseaux de villes qui structurent deux espaces métropolitains (Marseille et Nice). L'objectif du travail est d'évaluer les pressions urbaines qui s'exercent sur ces deux espaces et d'identifier sur les franges des métropoles les territoires les plus vulnérables à la croissance urbaine. Un second objectif est poursuivi avec la mise au point d'un outil d'aide à la décision en aménagement du territoire à partir d'un modèle de simulation.

Référence ou thème de l'appel à communication

Thématiques du colloque	Thématiques permanentes
S15 - Transports et mobilités urbaines S21 - Transport et mobilités interurbaines	Méthodes et modélisation A1 Modèles spatiaux A2 Modèles LUTI Q

Originalité du sujet

Le territoire de la Région PACA se structure autour de deux grands réseaux. Lorsque l'on analyse la matrice des mobilités résidentielles intra régionales, nous constatons un double mouvement. Un desserrement des villes-centres vers leur périphérie immédiate mais aussi une polarisation des migrations vers les villes centres. On peut ainsi constater qu'il existe deux grands espaces de mobilités résidentielles. L'espace Avignon - Aix - Marseille et la Côte d'Azur avec une tendance l'extensification des zones urbaines.



Mobilités résidentielles intra régionales inférieures à 30 minutes de l'ancien logement

Ce processus de croissance métropolitaine qui s'opère sur un réseau de villes sous-tend une extension des réseaux sur des territoires moins urbanisés et entraîne un fort risque d'étalement urbain. Dès lors, il est intéressant, dans une démarche de prospective territoriale d'identifier la vulnérabilité des territoires face à la croissance urbaine engendrée par la métropolisation.

Méthode

En fonction d'un indice couplant la densité de population avec l'accessibilité, nous déterminons un ensemble d'espaces à enjeux qui montrent que l'espace régional connaît un processus d'étalement et de croissance des réseaux métropolitains.

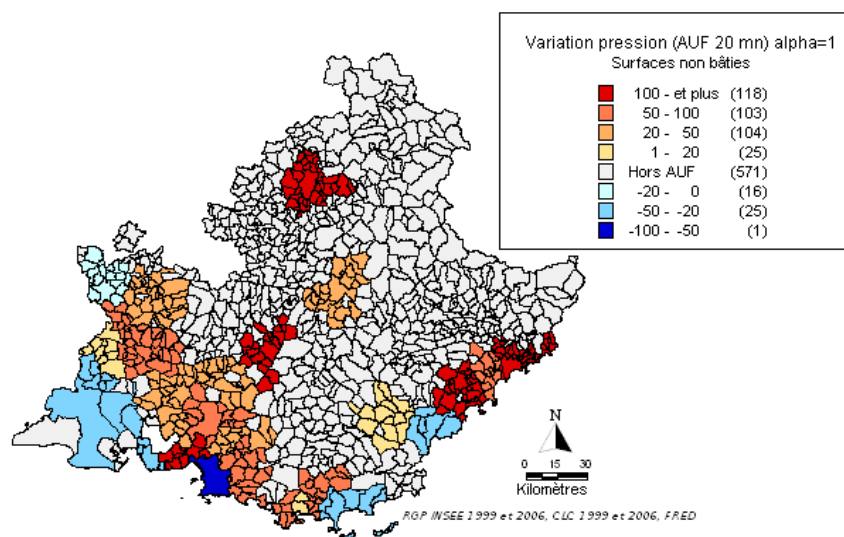
Il faut également, pour élaborer notre indice, prendre en compte la population accessible. Nous utiliserons pour cela un modèle de simulation (plate forme FRED : modèle de déplacements et de mobilités sur graphe) qui permet d'acquérir, sur un réseau de ville, la population accessible en un temps donné (population habitant à moins de ...). Compte tenu de l'accroissement de la mobilité, liée notamment à la vitesse et aux améliorations routières, les potentialités de développement ne seront pas les mêmes si les populations accessibles sont à 10 ou 90 minutes. Il est donc intéressant d'approfondir ce facteur temps liés aux mobilités et de voir de quelles manières des déplacements potentiels sont susceptibles d'introduire des risques de pressions urbaines sur des communes périphériques.

En prenant en compte les différents paramètres (temps de déplacement, occupation du sols, réseaux routiers), il est possible de calculer des vulnérabilités communales d'étalement urbain face aux risques de pressions urbaines engendrées par la croissance métropolitaine.

Résultats attendus

Localisation des risques de pressions urbaines

Identification des vulnérabilités des territoires face à la croissance métropolitaine des réseaux de villes.



Evolution des pressions urbaines entre 1990 et 1999 des Aires Urbaines Fonctionnelles de la région PACA

Bibliographie

DECOUPIGNY (Fabrice), FUSCO (Giovanni)., 2009, Mobilités potentielles et émergence de structures réticulaires en région Provence – Alpes - Côte d’Azur, *L’Espace Géographique*, tome 38, n°3-2009, pp 267-282.

DECOUPIGNY (Fabrice), FUSCO (Giovanni) 2006-2009, Contrat de recherche PREDIT 3, GO 1, Métropolisation et mobilités ; développement d'une démarche méthodologique d'aide à la décision., Université de Nice – UMR ESPACE, (financement DRAST et ADEME) .

ESPON/ORATE, 2006a, Les potentiels de développement polycentrique en Europe, Résumé opérationnel du rapport final, Projet ESPON/ORATE 1.1.1, European Spatial Planning Observation Network, Luxembourg

ESPON/ORATE, 2006b, Les relations urbain-rural en Europe, Résumé opérationnel du rapport final, Projet ESPON/ORATE 1.1.2, European Spatial Planning Observation Network, Luxembourg

Proposition de communication
Catherine de Géry

Titre de la communication :

«Le pôle PASS : un cluster historique à la croisée d'une régulation sectorielle et d'une régulation territoriale de la relation formation / emploi ».

Résumé de la communication

Dans une économie mondiale de plus en plus concurrentielle, l'Etat français a décidé de lancer en 2004 une nouvelle politique industrielle au travers des pôles de compétitivité s'appuyant sur trois piliers : la recherche, l'innovation et la formation. 71 pôles ont été labellisés en trois catégories : les pôles mondiaux, les pôles à vocation mondiale, les pôles nationaux. Cette nouvelle politique industrielle correspond à un renversement de problématique par rapport à la précédente politique de labellisation des systèmes productifs locaux. En effet, il s'agit d'un véritable changement d'approche dans la politique de développement territorial en France. Malgré des définitions qui peuvent paraître similaires, différents éléments (profil d'entreprises, rapport au temps, rapport à l'innovation, à l'emploi, à l'espace) opposent les systèmes productifs locaux (SPL) et les pôles de compétitivité (Perrat, 2007).

Or tous les pôles de compétitivité n'ont pas la même histoire, certains sont d'origine très récente (2005), d'autres ont intégré d'anciens SPL (17 pôles sur 71), d'autres enfin se sont construits sur d'anciens clusters naturels (type pôle Parfums Arômes Senteurs Saveurs basé à Grasse). Or certains de ces pôles ont été mal évalués dans le cadre de l'évaluation menée par le cabinet de consultant CMI-BCG, en particulier en raison de leur difficulté à produire des projets de recherche labellisés et des brevets. Or ils ont fait la preuve de leur longévité, de leur capacité à créer et maintenir des emplois sur nos territoires ainsi que de leur ouverture internationale comme le pôle PASS. Nous proposerons donc une autre grille de lecture pour mesurer la performance des pôles de compétitivité, en particulier au travers du cas du pôle de compétitivité PASS, en nous appuyant sur des indicateurs de performance liés à l'emploi. Nous étudierons ainsi les deux formes de régulation sectorielle et territoriale de la relation formation / emploi qui s'articulent au niveau du pôle de compétitivité.

Rappelons que l'analyse de la configuration du rapport salarial au sein des territoires permet d'aborder la dimension conflictuelle au sein des processus de production. Le rapport salarial local est ainsi dépendant et autonome vis-à-vis du rapport salarial global (Gilly, Pecqueur, 1995).

- Dépendant par la soumission des acteurs locaux à travers des lois, règles et conventions globales (et sectorielles) ;
- Autonome par la mise en place de compromis locaux plus ou moins stables (arrangements institutionnelles locaux, modes de gouvernance locaux...).

Et, au niveau sectoriel, la relation salariale sectorielle correspond à un type de rapport salarial commun à plusieurs entreprises et individus. Elle désigne :

- un certain type de configuration productive (techniques utilisées, organisation du travail, qualité du travail requis) ;

- un certain dispositif institutionnel (conventions de branche, formes de mobilisation du travail, dispositif de formation) ;
- certaines conditions de formation du revenu direct (du Tertre, 1995).

Nous étudierons ainsi les particularités de la relation salariale au sein du pôle PASS (en particulier au travers de la régulation de la relation formation / emploi) en analysant :

- sa dépendance par rapport au global (droit du travail, contraintes réglementaires nationales et internationales) et sectoriel (poids des conventions de branches et des contraintes sectorielles) ;
- son autonomie : compromis locaux informels, arrangements institutionnels locaux.

Coordonnées

Catherine de Géry

cdegery@advancia-negocia.fr

01-44-09-35-05

Professeur à ADVANCIA-NEGOCIA (Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris)

8 avenue de la Porte de Champerret 75838 Paris cedex 17

Objectifs de la communication

L'objectif de la communication est de présenter l'analyse du cas du pôle PASS visant à évaluer l'articulation de la régulation territoriale avec la régulation sectorielle dans le cadre de la relation formation /emploi et de proposer d'autres indicateurs de performance pour les pôles de compétitivité.

Références thématiques

Les déterminants et politiques de compétitivité territoriale

Les recompositions territoriales et les systèmes productifs locaux

Originalité du sujet

Les premiers rapports d'évaluation (CMI-BCG, CAS) font état d'une faiblesse des problématiques de gestion des compétences et particulièrement de la formation continue dans la dynamique des pôles récemment constitués. Or, pour faire face aux risques de pénurie de main d'œuvre localisés dans le pôle PASS, les acteurs publics et privés locaux ont apporté des réponses aux problématiques des deux bassins d'emploi du pôle PASS.

Méthode

Analyse qualitative de type exploratoire basée sur des entretiens semi-directifs auprès des acteurs de la coordination du pôle PASS complétée d'une analyse statistique du secteur e du pôle PASS.

Résultats attendus

Analyse des arrangements institutionnels locaux relatifs à la régulation de la relation formation / emploi au sein du pôle PASS.

Bibliographie

- Amin A. et Thrift, N., 1993, "Globalisation, Institutionnal Thickness and Local Prospect », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3.
- Bartoli P. et Boulet D., 1989, *Dynamique et régulation de la sphère agro-alimentaire. L'exemple viticole*, thèse d'Etat, université de Montpellier I et INRA, ESR.
- Bel M., 2007, « Formation et territoire des approches renouvelées », *Formation Emploi*, n°97.
- Bertrand H., 1995, « Rapport salarial et système d'emploi ». in Boyer, R. et Saillard, Y- « *Théorie de la régulation. L'état des savoirs* », La découverte, Paris.
- Boyer R., 1990, « *Les problèmes de la régulation face aux spécificités sectorielles* ». Cahiers d'économie et de sociologie rurales. n°17.
- Boyer R. et Saillard Y., 1995, « *Théorie de la régulation. L'état des savoirs* ». La découverte, Paris.
- Cabinet Ernst&Young, 2005, « *L'implication des Pme et des SPL dans les pôles de compétitivité* », décembre
- Campbell J.L., Hollingsworth J.R. et Lindberg L., 1991, "Governance of the American Economy", Cambridge University Press, Cambridge.
- Colle R., Culié J.D, Defélix C., Hatt F., Rapiou M.T., 2009, « Quelle GRH pour les pôles de compétitivité ? », *Revue Française de Gestion*, n°190.
- Colletis G. et Dieuaide P., 2008, « Travail, compétences et nouvelle centralité du rapport salarial », in « *Les nouveaux horizons du capitalisme. Pouvoirs, valeurs et temps* », Economica, Paris.
- Corolleur F., 1994, « *Dynamiques industrielles et institutionnelles localisées* », IREPD, Grenoble.
- Dupuy C. et Gilly J.P., 1995, « Apprentissage organisationnel et dynamique territoriale » .in Pecqueur, B. et Soulage, B. (éd), « *Dynamiques territoriale et mutations économiques* », L'Harmattan, Paris.
- du Tertre C., 1995, « La dimension sectorielle de la régulation ». in Boyer R., Saillard Y., « *Théorie de la régulation. L'état des savoirs* », La découverte, Paris.
- Gaffard J.L.(éd.), 1990, « *Economie industrielle et de l'innovation* », Dalloz, Paris.
- Gaffard J.L., 2005, « Vers une nouvelle politique industrielle », *La lettre de l'OFCE*, n°269, décembre.
- Gilly J.P. et Pecqueur B., 1995, « La dimension locale de la régulation ». in Boyer R., Saillard Y., « *Théorie de la régulation. L'état des savoirs* », La découverte, Paris.
- Gilly J.P. et Torre A., coord., 2000, « *Dynamiques de proximité* », L'harmattan, Paris.
- Leborgne A, et Lipietz A., 1988, « L'après-fordisme et son espace ». *Les temps Modernes*, n°43.
- Lung Y., 1994, « Modèles industriels et géographie de la production ». in Rallet A. et Torre A., « *Economie industrielle, économie spatiale* », Economica, Paris.
- Maurice M., Sellier F., Silvestre J.J., 1982, « *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne* », Paris, PUF.
- Méhaut P., 1992, « Formation continue et dynamique des rapports salariaux ». in Jacot et Troussier, *Travail, compétitivité, performance*, Paris, Economica.
- Perrat J., 2007, « Les pôles de compétitivité », *Projet*, n°301, novembre.
- Planque B., 1991, « Note sur la notion de réseaux d'innovation : réseaux contractuels et réseaux conventionnelles ». *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*.
- Rallet A et Torre A., 2004, « Proximité et localisation », *Economie Rurale*, n°280.

Colloque joint AISRE - ASRDLF 2010

Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale

Développement économique et cohésion dans les Territoires alpins

Aoste, 20–22 Septembre 2010

Proposition de communication

Création d'entreprises : des modèles industriels ou territoriaux ?

Marcus Dejardin

CERPE - FUNDP-Université de Namur
et ERIM - Erasmus Universiteit Rotterdam

Adresse de correspondance : FUNDP, FSESG, Rempart de la Vierge, 8,
B-5000 Namur, Belgique ; courriel : marcus.dejardin@fundp.ac.be

Dans cette communication, nous reconsidérons la problématique de la création d'entreprises en la questionnant dans ses rapports à l'industrie et au territoire.

La problématique territoriale de la création d'entreprises intéresse les économistes régionaux depuis plus de vingt ans. Une question particulière a rapidement retenu leur attention, à savoir quels étaient les facteurs explicatifs des variations régionales dans les taux de créations d'entreprises.

L'argumentaire théorique a d'abord sollicité l'apport de l'économie du travail, de l'économie industrielle et de l'économie spatiale avec, notamment, l'application de principes tels que les économies d'agglomération ou le développement de l'idée d'incubation entrepreneuriale liée à l'organisation spatiale de la production à petite échelle. Plus récemment, les chercheurs se sont interrogés sur le développement de l'économie dite de la connaissance et de son pouvoir explicatif sur les différenciations territoriales des dynamiques entrepreneuriales. Pratiquement dans le même temps, de nouveaux résultats, situés davantage en économie industrielle, ont mis en évidence l'importance de la composition sectorielle des tissus productifs locaux. Cet élément d'explication avait été négligé jusqu'alors.

Cela étant, les tests empiriques qui ont été produits le sont à partir de données restant fort agrégées pour ce qui concerne les taux de création d'entreprises. La question au centre de la communication est dès lors de déterminer si les facteurs en référence au territoire qui ont été proposés comme facteurs explicatifs des variations régionales de taux de création

d'entreprises sont communs aux industries ou si leur contribution elle-même diffère selon l'industrie ? Accessoirement, la communication aborde la différenciation dans le temps des contributions factorielles.

Nous proposons d'abord un argumentaire théorique inspiré de recherches antérieures et en cours. Celui-ci sert la définition et la spécification d'un modèle économétrique testé sur données belges. Ces dernières permettent de rendre compte des dynamiques entrepreneuriales mesurées au travers des créations et des cessations d'activités pour une période d'une vingtaine d'années et à un niveau de désagrégation industrielle et géographique relativement élevé (NACE-2 et NUTS-3).

La contribution conduit à souligner les écarts parfois importants dans l'apport explicatif des facteurs testés selon qu'ils concernent telle ou telle industrie (activités de services de détail ou technologiques, notamment) et telle ou telle sous-période avec l'émergence des facteurs immatériels.

Références bibliographiques

ACS, Z., ARMINGTON, C. (2002), « The determinants of regional variation in new firm formation », *Regional Studies*, 36, 1, pp. 33-45.

AUDRETSCH, D.B., FELDMAN, M.P. (2004), « Knowledge spillovers and the geography of innovation », prepared for HENDERSON, J.V., THISSE, J.F. (eds), *Handbook of Regional and Urban Economics*, Amsterdam, North-Holland.

AUDRETSCH, D.B., FRITSCH, M. (2002), « Growth regimes over time and space », *Regional Studies*, 36, 2, pp. 113-124.

AZEVEDO LOBO, C, DA SILVA COSTA, J. (2003), « New firm formation: an empirical study for Portugal », *International Conference, Regional Studies Association, Pisa*.

CROSS, M. (1981), *New firm formation and regional development*, Westmead, Farnborough, Gower publishing company.

GEROSKI, P.A. (1995), « What do we know about entry ? », *International Journal of Industrial Organization*, 13, pp. 421-440.

JOHNSON, P. (1986), *New firms. An economic perspective*, Londres, Allen and Unwin.

JOHNSON, P., PARKER, S. (1994), « The interrelationships between births and deaths », *Small business economics*, 6, pp. 283-290.

KANGASHARJU, A. (2000), « Regional variations in firm formation : panel and cross-section data evidence from Finland », *Papers in Regional Science*, 79, pp. 355-373.

LEE, S.Y., FLORIDA, R., ACS, Z. (2004), « Creativity and entrepreneurship : a regional analysis of new firm formation », *Max Planck Institute for Research into Economic Systems, Group Entrepreneurship, Growth and Public Policy Discussion Paper, n°1704, April*.

REYNOLDS, P., STOREY, D.J., WESTHEAD, P. (1994), « Cross-national comparisons of the variation in new firm formation rates : an editorial overview », *Regional Studies*, 28, 4, pp. 343-346.

Titre: « Livraisons nocturnes, une alternative rentable ? Eclairage d'un cas de la grande distribution »

Resumé : La logistique urbaine touche beaucoup de chaînes logistiques dont le consommateur est de plus en plus en milieu urbain. La distribution efficace de marchandises devient un critère de différenciation concurrentielle pour les villes mais aussi pour certains prestataires logistiques. Même si les livraisons de marchandises sont vitales pour l'économie locale, la logistique urbaine produit également des coûts marginaux élevés en augmentant les émissions de polluants (comme le NOx : oxyde d'azote), de gaz à effet de serre (GES, comme le CO₂) et de bruit. Le trafic de marchandises contribue d'une façon disproportionnée à la pollution et ainsi à la réduction de la qualité de vie en ville. En effet, même si les véhicules ne représentent seulement que 10% du transport dans les secteurs urbains, ils produisent plus de 40% de la pollution et du bruit provoqués par le trafic local.

Dans ce cadre, la logistique en milieu urbain se heurte à de plus en plus de contraintes, contraintes physiques (diminution des capacités du réseau) mais aussi contraintes organisationnelles notamment par la définition de plages autorisées pour les livraisons ou de restrictions d'accès. A cela, s'ajoute le phénomène de congestion rendant très aléatoires les temps de transport ce qui affecte directement la fiabilité des livraisons en ville et la qualité de service. Pour minimiser cette source de retard potentielle dans les livraisons, les acteurs de la sphère économique (i.e. industriels, transporteurs,...) recherchent de nouvelles solutions pour livrer en dehors des pics routiers. Dans les grandes villes, ces derniers sont importants mais surtout, ils sont présents sur une très grande partie de la journée avec une ampleur variée. Les plages restantes permettant d'optimiser le temps de transport et de contourner tous les effets de congestion (temps perdu, surconsommation et surpollution) demeurent la nuit, aussi l'attention se tourne naturellement vers les livraisons nocturnes, sans poser un certain nombre de problèmes comme les nuisances sonores pour les acteurs de la sphère urbaine (habitants, collectivités locales, autorités organisatrices des transports...). De surcroît, les acteurs de la logistique urbaine ont des objectifs différents parfois même antagonistes. Les collectivités locales insistent sur la diminution de la congestion et des effets induits comme la pollution et les émissions de GES. Les habitants jouent un rôle particulièrement sensible puisqu'ils vont indirectement conditionner la faisabilité des livraisons nocturnes par leurs plaintes. Enfin, les industriels travaillent autour d'une rentabilité économique très fragile en milieu urbain en prenant en compte le cadre de travail défini par les autorités locales. Par conséquent, trouver une solution optimale n'est pas chose aisée, c'est pourquoi la recherche de solutions s'orientent davantage vers la recherche de compromis.

Les livraisons nocturnes paraissent être un levier intéressant pour rendre la logistique urbaine plus durable en déplaçant une partie des mouvements de marchandises la nuit diminuant ainsi la congestion diurne, mais qu'en est-il réellement ?

Cet article fait le point sur les principales actions et les principaux tests de livraisons nocturnes dans les villes de grande taille et dans le secteur de la grande distribution puis dégage les facteurs clés de succès. Notre formulons des recommandations pour engager durablement ce type d'organisation. Enfin, nous appuyons nos propos par un cas concret sur Paris avec le grand distributeur Franprix/Leader Price.

Le thème: logistique urbaine, livraisons nocturnes, grande distribution, congestion.

L'auteur : Loïc Delaître, maître assistant à Mines ParisTech, loic.delaitre@mines-paristech.fr,

Session spéciale souhaitée: S15 « Transports et mobilités urbaines »

Bibliographie

1. Aiura N., Taniguchi E. (2005) Planning On-street loading-unloading spaces considering the behaviour of pickup-delivery vehicles and parking enforcement. Proceedings of the 4th International Conference on City logistics, Langkawi, Malaysia, 2005.
2. Ambrosini C., Patier D., Routhier J.-L. (1997-1999), Transport de marchandises en ville, enquêtes quantitatives de Bordeaux, 226p. enquêtes quantitatives de Marseille, 120p, 1999a, enquêtes quantitatives de Dijon, 122p, 1999b.
3. Bonnafous A. (2000) Les marchandises en ville : le problème méthodologique de l'appréhension statistique, in « L'intégration des marchandises dans le système des déplacements urbains », Etudes et Recherches LET n°15, pp 85-93, 2000.
4. Delaître L., Awasthi A, Breuil D., Molet H.(2007), An entropy based characterization of medium sized cities for selecting urban freight solution. National Urban Freight Conference - December 4 – 5, 2007, Westin Long Beach Hotel Long Beach, CA 90802.
5. Delaître L., Molet H., Breuil D. (2008), Outil de simulation pour le diagnostic des aires de livraison : Le cas de La Rochelle. Revue Internationale de Recherche Transport Sécurité (RTS).
6. IAURIF (2004) Note rapide sur les transports n°362. Le transport de marchandises par véhicule utilitaire léger en Ile de France. Octobre 2004.
7. LET (2001), Mesurer l'impact du transport de marchandises en ville – le modèle FRETURB version 1, DRAST ADÈME, p51-78.
8. Routhier J.-L., Toilier F. (2007) FRETURB V3, a policy oriented software tool for modelling urban goods movement, 11th WCTR, Berkeley, CA, USA
9. Routhier J.-L., Patier D. (2008) How to improve the capture of urban goods movement data? Reference paper International on Survey Methods In Transport, Annecy, France, May 2008.
10. Sonntag and Meimbresse, (2007) Bestufs Work Package 3 Urban Freight data Harmonisation And Modelling. 3rd round table 2007, Brussels.

Comment les institutions discursives contribuent-elles à réduire les incertitudes radicales en agriculture ?

Cadre de réflexion

La reconnaissance du caractère multifonctionnel des ressources des espaces ruraux (Perrier-Cornet, 2002) et l'émergence de la question sous-jacente du développement durable affectent profondément les conditions d'exercice du métier d'agriculteur. Avec le développement durable, les critères d'évaluation de l'activité agricole se transforment. Ainsi, l'efficacité productive n'est plus le seul critère d'évaluation d'une exploitation agricole. Sa contribution à la lutte contre les déséquilibres territoriaux et à la préservation de la qualité des ressources naturelles devient tout autant essentielle. Le mouvement de « publicisation » des campagnes (Hervieu et Viard, 2002) auquel nous assistons tend à conférer aux différents acteurs du monde rural un droit de regard sur les pratiques agricoles. Ainsi, les agriculteurs sont progressivement obligés de prendre en compte les attentes et les usages d'autres groupes sociaux vis-à-vis des biens environnementaux. Il en résulte une complexité croissante de l'activité agricole.

Dans cet article, nous nous intéressons aux mécanismes collectifs de réduction de cette complexité et nous centrons plus particulièrement notre attention sur le rôle spécifique du mécanisme de la discussion. Notre matériau empirique se compose des discours de différentes catégories d'acteurs (agriculteurs, coopérative, chambre d'agriculture, agence de l'eau, etc.) impliqués dans une démarche volontaire de réduction des produits phytosanitaires en agriculture. A partir de ce matériau, nous analysons comment les discours mobilisés par ces différentes catégories d'acteurs contribuent à la légitimation de nouvelles règles collectives de gestion des ressources naturelles et, par ce biais, au traitement de situations recelant d'importantes incertitudes.

Cadre théorique

Pour traiter cette question, nous partons de la distinction opérée par Vatn (2005, 2009) entre risque ordinaire, incertitude et incertitude radicale. Dans le domaine de l'environnement naturel cette dernière forme d'incertitude prédomine. En l'occurrence, les effets des actions humaines sur l'environnement naturel sont imprévisibles et seuls des choix « satisfaisants » (i.e. raisonnables) et non optimaux sont envisageables.

Dans ce contexte d'incertitude radicale, les mesures publiques mises en place dans le secteur agricole, comme par exemple les Mesures AgroEnvironnementales Territorialisées (MAET), sont censées réduire la complexité du choix des acteurs du monde agricole et rural. Ces mesures, dont la mise en œuvre repose sur l'action collective locale, introduisent des innovations techniques qui visent à réorienter et à guider les pratiques des acteurs en matière de gestion des ressources de l'environnement naturel. A ce titre, elles peuvent contribuer à fournir aux acteurs des ressources normatives et cognitives (Scott, 2001) mobilisables pour une prise de décision en univers controversé.

L'efficacité des mesures publiques précitées dépend cependant de leur acceptabilité sociale. Or, il s'avère que cette acceptabilité sociale ne va pas de soi. En effet, les ressources naturelles sont souvent dotées de caractéristiques de biens communs dont la gestion met en jeu différents systèmes de légitimité qui s'affrontent (Godard, 2004). Ces conflits de légitimité sont d'autant plus difficiles à résoudre qu'aucun mode de gestion des ressources naturelles ne s'impose a priori. Selon Vatn (2005, 2009), la présence d'incertitudes radicales brouille la distinction traditionnelle entre faits et valeurs. Ainsi, le choix de mesures publiques visant la protection de l'environnement naturel sont, pour une part, le résultat d'un arbitrage entre différents systèmes de valeurs.

Face à ce constat, un certain nombre d'auteurs (Vatn, *ibid.*, O'Neill et Spash, 2000) considèrent que la question de la légitimité des processus de décision publique devient centrale. Pour favoriser cette légitimité, ils préconisent le recours à des « *institutions articulatrices de valeurs* » appropriées, c'est-à-dire aptes à favoriser l'expression de valeurs plurielles, à articuler des rationalités différentes et à faire émerger des principes communs d'action. Selon ces mêmes auteurs, les méthodes délibératives ou de forum, qualifiées par O'Neill (1997) d'« *institutions discursives* », peuvent assurer de telles fonctions.

Nous situant dans le prolongement de cette réflexion, nous examinons plus précisément ici le rôle des institutions discursives dans la légitimation de nouvelles mesures de politique publique intégrant des objectifs de durabilité. Notre intention est de comprendre comment des acteurs, partie prenante d'une action de réduction des phytosanitaires en agriculture, utilisent le mécanisme de la discussion pour transformer une règle de contrainte en règle rationnelle (Piaget 1932), c'est-à-dire pour la rendre légitime et effective pour des acteurs. Nous sollicitons alors le cadre conceptuel de l'agir communicationnel (Habermas, 1987). Selon ce cadre conceptuel, le mécanisme de la discussion fait intervenir divers *types de discours* (Bronckart, 2004) mobilisant des connaissances et des modes de raisonnement différents. Une combinaison de discours variés apparaît, à ce titre, comme une condition requise à l'« *intercompréhension* » et à l'atteinte d'une « *entente langagière* » (Habermas, 1987) entre acteurs sur le contexte de l'agir et le cadre social dans lequel l'action se déroule. Reposant sur ce que Bromley (2008) appelle un « *discours partagé* », cette entente est considérée comme indispensable pour dépasser les conflits liés à la présence d'une pluralité de systèmes de légitimité et pour mettre fin à l'ambiguïté (Weick, 1995) qui en découle.

Application et résultats

Nous soumettons notre matériau empirique (cf. *supra*) à une analyse de discours et nous considérons deux étapes complémentaires dans l'élaboration d'une signification et d'une légitimité partagées du dispositif MAET. La première étape correspond à la phase de conception du dispositif et son adaptation aux caractéristiques locales de l'environnement social et physique. Au cours de cette première étape, nous procédons à l'analyse des discours des différentes catégories d'acteurs institutionnels concernées. La seconde étape a trait à la mise en œuvre effective. Notre attention se porte alors sur les interactions verbales entre des conseillers et des agriculteurs.

Concernant la première étape, nous montrons par exemple que l'accord sur les modalités de calcul de l'Indicateur de Fréquence de Traitement (IFT), au centre de la MAET, repose, pour partie, sur une transaction verbale. Autrement dit, c'est sur la base d'une entente langagière que les acteurs institutionnels parviennent à un accord rationnellement motivé sur la façon d'interpréter la mesure MAET et de concevoir sa mise en œuvre dans le territoire du bassin versant étudié. Cet accord a notamment permis d'asseoir la légitimité du dispositif MAET autour d'objectifs communs. En mettant fin à l'ambiguïté découlant de la présence simultanée de plusieurs interprétations possibles de la MAET, ce travail collectif de légitimation contribue à réduire la complexité engendrée par la prise en compte des problèmes environnementaux en agriculture.

S'agissant de la deuxième étape, nous mettons en évidence que l'activité discursive du conseiller, adossée au travail collectif de légitimation précédent, est essentielle pour crédibiliser auprès des agriculteurs les innovations techniques en matière d'utilisation de phytosanitaires. De leur côté, les agriculteurs mobilisent des discours variés pour ré-interroger leurs expériences personnelles et collectives et pour adapter leurs pratiques aux nouvelles exigences. Par ce travail de ré-interrogation, ils légitiment à leur niveau la MAET et transforment une incertitude radicale en risque calculable.

En définitive, notre contribution prolonge et complète les travaux de recherche portant sur les conditions requises à l'attractivité et à l'acceptabilité de mesures environnementales volontaires visant la réduction des intrants en agriculture. Au-delà des différentes modalités identifiées dans la littérature (meilleure évaluation des coûts de mise en œuvre, identification des besoins de formation, diffusion d'informations, etc.), nous mettons l'accent ici sur

l'importance d'une prise en compte de l'incertitude radicale contenue dans les nouvelles situations agricoles. Facilitant la gestion de ce type d'incertitude, les transactions verbales entre les acteurs institutionnels et entre les conseillers et les agriculteurs participent à rendre effectif un changement des pratiques.

Bibliographie

Bromley D.W., (2008), "*Volitional pragmatism*", *Ecological Economics*, 68 (1-2), pp. 1-13.

Bronckart J.P., (2004), "*Pourquoi et comment analyser l'agir verbal et non verbal en situation de travail*", Les cahiers de la section des sciences de l'éducation, 103, juin, pp. 11-144.

Godard O., (2004), « *Autour des conflits à dimension environnementale : évaluation économique et coordination dans un monde complexe* », Cahiers d'Economie Politique, 47, pp. 127-153.

Habermas J., (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, t.1 : *Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*, Paris, Fayard.

Hervieu B. et Viard J., (2001), *L'archipel paysan*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube.

O'Neill J., (1997), « *Value Pluralism, Incommensurability and institutions* », in Foster J. (Ed.), *Valuing Nature? Economics, Ethics and Environment*, London Routledge, pp. 75-88.

O'Neill J. and Spash C.L., (2000), "*Appendix: Policy Research Brief Conceptions of Value in Environmental Decision-Making*", *Environmental Values*, 9, pp. 521-536.

Perrier-Cornet Ph. (2002), « *La dimension publique de l'espace rural* », in Perrier-Cornet (Ed.), *A qui appartient l'espace rural ?*, La Tour d'Aigues, Editions de l'aube, pp. 9-21.

Piaget J., 1995 [1932], *Le jugement moral chez l'enfant*, Paris, PUF.

Scott W.R., (2001), *Institutions and Organizations*, second edition, California, Sage Publications.

Vatn, A., (2005), *Institutions and the Environment*, Edward Elgar, Cheltenham.

Vatn, A., (2009), "*An institutional analysis of methods for environmental appraisal Ecological*" *Economics* 68 2207–2215.

Weick, K.E., (1995), *Sensemaking in Organizations*, California, Sage Publications.

IDENTITE, QUALITE ET COMPETITIVITE TERRITORIALE
Développement économique et cohésion dans les territoires alpins

Colloque ASRDLF - AISRe

Aoste, 20-22 septembre 2010

**Surveying the Literature on Territorial
Innovation Systems: A Suggested
Interpretation Framework**

Marc-Hubert DEPRET

BETA, CNRS - Université de Strasbourg – Université Nancy 2 (Nancy Université)
13 Place Carnot, C.O. n° 26, 54035 Nancy
E-mail : Marc-Hubert.Depret@univ-nancy2.fr
Membre du Réseau de Recherche sur l'Innovation

Abdelillah HAMDOUCH

CLERSÉ-MESHS-CNRS, Université des Sciences et Technologies de Lille, et
CEREN, Groupe ESC Dijon Bourgogne
USTL-Lille 1, Cité Scientifique, Bâtiment SH2, 59655 Villeneuve d'Ascq
E-mail: Abdel.Hamdouch@univ-lille1.fr
Membre du Réseau de Recherche sur l'Innovation

Thématique de session visée : « Economie urbaine, Territoire, espace, théorisation et modélisation » (Théorie du développement urbain et régional ; Localisation des activités ; Districts industriels, clusters, système local et réseau global)

Key Words: Networks; Territorial Anchorage and Openness; Territorial Innovation Systems; Time-Space Dynamics; Spatial Scales.

Originalité du sujet :

It has become evident over the last few years that the comparative advantage of territories (states, regions, cities, etc.) no longer exclusively depends on the simple mobilization of the resources with which they have been provided by “Nature”, history, geography, institutions or “contingency”. Competitiveness in markets which have become global now requires pre-emptive strategies relating to access to a wide range of (financial and cognitive) resources and technological skills that the territories do not possess *a priori* (or not alone). Hence the emphasis placed on greater proximity and closer coordination between the various “holders” of resources and skills. In an environment characterized by a significant redistribution of the spatial and sectoral “cards” between stakeholders, the comparative advantage lies in the ability of rival yet complementary actors to manage increasingly close and structural interdependencies (including extra-market interdependencies).

It is in this context that the idea has been formed, that it is within clusters, industrial districts, innovative *milieux*, territorial systems of innovation, communities, agglomerations, creative towns, hubs ... that added value, growth and, ultimately, jobs, are created today. Indeed, the authorities are now multiplying the systems which aim to place innovation at the heart of their economic development strategies. It has become almost impossible to find any (national) government which does not put forward the crucial role of innovation in spurring economic growth, and, accordingly, in stating the necessity of promoting a “national innovation system” that could compete at the continental or global level. At the same time, the regional level is tending to become *the* area where the innovation process and the policies which sustain it are being decided and deployed and, most of all, the area in which these processes and policies generate the spill-over effects that irrigate economic activity as a whole. In this way, the regional authorities justify their strong commitment to (regional) innovation policies which (most often) complement policies “decreed” at national level (if they do not, quite simply, replace these). Finally, in many cases, the local authorities implement clustering systems (thanks to various institutional and financial devices) in order to support activities (innovation, design, production) which structure their respective local base.

Analyzing these evolutions, a wide range of theoretical and empirical studies in a variety of disciplines have sought to penetrate inside the “black box” of innovation territorial dynamics by emphasizing the fundamental role of proximity and clustering dynamics. The common point of these different approaches is to consider *innovation as a territorial system*. Despite this convergence, these different approaches of Territorial Innovation Systems (TIS) — or “Territorial Innovation Models” (Moulaert and Sekia, 2003) — almost all relate to realities which differ depending on the author, for at least four reasons. First, because the definition of the outline of the very concept of territory is not always clearly established in the literature, or, at least, it varies from one author to another. Second, because each territory follows a specific and relatively complex dynamic of emergence, of structuring and of development (Hamdouch et al., 2009). Third, because the innovation environment is generally multi-spatialised and, consequently, often polycentric. Fourth, because (innovation) policies, actors (of innovation) and territorial (innovation) systems co-evolve with each other, often concurrently with other forms of innovation organisation (Ter Wal and Boschma, 2009a).

Méthode et plan :

In order to be able to present a relevant framework of reference for the TIS, it is necessary, then, to change the analytical framework and the manner in which TIS are studied. This

article is not aimed at explaining, in a detailed and/or genealogical manner, all the studies relating to TIS. Nor does it seek to highlight the different systematic “components” (crucial for innovation and knowledge processes, the role of the institutions and the “external” environment, etc.) of TIS as they appear in the literature (Carlsson et al., 2002; Moulaert and Sekia, 2003; Giuliani, 2005). Our aim is rather to draft a framework of reference for TIS.

In fact, we believe that this literature is mainly deployed around three major structuring questions (which partly overlap) through which it seems to be possible to locate the main studies about TIS. These questions refer respectively to the territorial anchorage (“geocentred” or “polycentric”) of the TIS, to the degree to which they are open to “the outside” and to the nature of the inter-dependences (“competitive” or “reticular”) which are established between actors. Thus several major categories of empirical studies are put into perspective within this TIS literature. Given the complexity of such an exercise and its nature, which can, necessarily, be perfected, we conclude the paper by outlining the underlying theoretical and methodological challenges facing future research in this field.

Résultats attendus :

The key point established in this paper is that, although TIS represent the essential foundations for innovation dynamics of several sectors, their morphology, their dynamics and the way in which they structure innovation processes at the spatial and organizational level, are extremely complex and varied in the TIS literature. In particular, the multiplicity and nesting of spatial and organizational scales appear to represent a solid dimension for the analysis of the networking and clustering processes of actors in these now globalized sectors. The hypothesis of TIS corresponding, in terms of their emergence, structuring and development, to combinatory dynamics of “multi-scaled networks” (Saxenian and Li, 2003; Coenen et al., 2004; Zeller, 2004; Cooke, 2008; Hamdouch, 2010; ...) at a spatial and “interactional” level finds its theoretical justification, at least partially, in the arguments discussed in the paper, and as a result opens up a stimulating space for future research.

Bibliographie indicative :

- Carlsson B. (2002) Institutions, Entrepreneurship and Growth: Biomedicine and Polymers in Sweden and Ohio, *Small Business Economics*, Vol. 19, pp. 105-121.
- Coenen, L., Moodyson, J., Asheim, B.T., 2004. Nodes, Networks and Proximities: On the Knowledge Dynamics of the Medicon Valley Biotech Cluster. *European Planning Studies* 12(7), 1003 - 1018.
- Cooke, P., 2005. Regionally Asymmetric Knowledge Capabilities and Open Innovation Exploring ‘Globalisation 2’: A New Model of Industry Organisation. *Research Policy* 34, 1128–1149.
- Giuliani, E., 2005. Cluster Absorptive Capacity: Why Do Some Clusters Forge Ahead and Others Lag Behind? *European Urban and Regional Studies* 12(3), 269-288.
- Hamdouch, A., (2010) “Conceptualizing Innovation Clusters and Networks”, In: Laperche B., Sommers P., Uzunidis D. (eds), *Innovation Clusters and Networks. The Innovation Backbone*, Peter Lang, Brussels, pp. 19-64.
- Hamdouch, A., Depret, M.-H., Poncet, C., Monino J.-L. (2009) “Regional Policies, Key Levers of Regional Innovation Dynamics”, *Regional Studies Association Annual Conference “Understanding and Shaping Regions: Spatial, Social and Economic Features”*, Leuven, 6-8 April.
- Moulaert F., Sekia F., (2003), “Territorial Innovation Models: A Critical Survey”, *Regional Studies*, Vol. 37, n° 3, May, pp. 289-302.
- Saxenian A., Li W. (2003) “Bay-to-Bay Strategic Alliances: Network Linkages between Taiwan and U.S. Venture Capital Industries”, *International Journal of Technology Management*, Vol. 25, n° 1-2, pp. 136-150.
- Ter Wal A.L.J., Boschma R.A. (2009) Co-evolution of Firms, Industries and Networks in Space, *Regional Studies*, in press.
- Zeller, C., 2004. North Atlantic Innovative Relations of Swiss Pharmaceuticals and the Proximities with Regional Biotech Arenas. *Economic Geography* 80(1), 83–111.

Proposition de communication :

Quelles relations entre développement et identité ? Quelques réflexions sur les économies en transition.

par Barbara DESPINEY, Centre d'Economie de la Sorbonne, Paris.

Session spéciale S19 : Economie institutionnelle et développement des territoires.

L'approche en termes d'économie institutionnelle s'apprête particulièrement bien à l'étude du thème d'identité et de son impact sur les activités économiques. Nos travaux sur la coopération transfrontalière dans les PECO (Pays de l'Europe Centrale et Orientale) en apportent les preuves. Le croisement des deux grandes notions de frontière, politique et identitaire avec un angle d'attaque particulier qui est celui des droits de propriété et de leurs origines historiques est au centre de ce travail. Toutefois, cette grande question restera toujours à approfondir, dans cette communication nous essayons juste de l'aborder, vue l'ampleur de la tâche. En effet, les accords de Yalta, et surtout les changements des frontières avec leurs lots d'expulsions des populations, suivit d'introduction du système de planification centralisée, ont profondément changé les structures socio-économiques de ces pays et fortement influencés les comportements des individus.

Dans notre première étude de cas sur l'Euro région « Neisse », les meilleurs résultats économiques de la Haute Lusace il faut replacer dans une perspective plus large du débat sur la dépendance de sentier (*path dependency*). Cette partie de la Saxe semble moins touchée par cinquante ans de communisme que la partie ethniquement allemande. Du fait de la restructuration économique, s'effondrent aussi bien le cadre idéologique rigide que la solidarité collective, ce qui ne semble pas être le cas de la minorité serbo-lusatienne. En général, l'espace entre Kamentz (Kamienc) et Bautzen (Budziszyn) enregistre un meilleur bilan économique que l'ensemble de la Saxe orientale, ce qui est imputable à la part de la minorité slave et à ses origines chrétiennes (protestante et catholique). Elle semble moins touchée par le syndrome *Wessi* et *Ossi*.¹ Les divisions et les solidarités partagées restent complexes, comme le montrent les premiers travaux sur la culture d'entreprise dans une Allemagne unifiée (MULLER, 1997). Mais, c'est du côté polonais de la frontière Oder-Neisse que l'esprit d'entreprise se manifeste le plus (DUCHENE&RUSIN, 2002 ; DESPINEY-ZOCHOWSKA, 2005). La partie polonaise s'est avérée avoir un plus fort potentiel de croissance, c'est qui se confirme face à la crise. En effet, l'esprit d'entreprendre semble plus développé en Pologne, surtout dans sa partie occidentale. Cependant, à la nouvelle frontière orientale de l'UE, l'exemple de la Podlachie du Sud apporte une preuve flagrante d'une émergence d'esprit d'entreprendre, phénomène jusqu' à présent peu connu (CIECHOCINSKA, 2001).

¹ L'expression *Wessi* désigne les Allemands de l'Ouest, *Westdeutschen*, en opposition aux *Ossi*, Allemands de l'Est, *Ostdeutschen*.

Le Compte Déplacements Territorialisé : un outil de compréhension des interactions entre forme urbaine et mobilité quotidienne

Ghislaine Deymier (deymierg@free.fr)

Frédéric Gaschet (gaschet@u-bordeaux4.fr)

Guillaume Pouyanne (pouyanne@u-bordeaux4.fr)

(GREThA, UMR CNRS 5113, Université Montesquieu-Bordeaux IV)

Session spéciale S15 : Transports et mobilités urbaines

L'interaction réciproque entre étalement urbain et usage de l'automobile a conduit la recherche à se focaliser, dans un premier temps, sur le lien entre les densités urbaines et la mobilité. En cherchant à réduire leur consommation d'énergie pour les transports, et donc leurs émissions de Gaz à Effet de Serre, les villes ont alors cherché à planifier la constitution d'une ville « compacte », privilégiant notamment la reconstruction de la ville sur elle-même et la densification (Jenks, Burton et Williams, 1996).

Cependant, plusieurs auteurs ont très tôt pointé les limites du concept de densité et proposé d'élargir la réflexion à la notion de forme urbaine et à toutes ses dimensions, par exemple les « 3D » de Cervero et Kockelman (1997) : densité, diversité (fonctionnelle), et *design* urbain.

Cette controverse devait conduire à un renouveau des analyses en termes de coûts de la croissance urbaine (Downs, 1996) : le débat reste vif, encore aujourd'hui, sur les coûts comparés de la ville étalée et de la ville compacte (Camagni *et al*, 2002 ; Iglesias, 2007). Plus largement, l'idéal eût été de pouvoir relier la forme urbaine, dans toutes ses dimensions, et les coûts de la mobilité. Malgré cela, généralement pour des raisons de disponibilité de données, les études sur le sujet restent extrêmement rares, surtout en France (Gallez et Hivert, 1998 ; Nicolas *et al*, 2002).

Cette contribution propose un outil novateur pour mesurer les coûts de la mobilité à l'échelle intra-urbaine : le Compte Déplacements Territorialisé (CDT). Il s'inspire de la méthode développée dans les Comptes Déplacements Voyageurs rendus obligatoires par la loi SRU du 13 Décembre 2000 pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants (Deymier, 2009). Le CDT propose une estimation relativement précise de l'ensemble des coûts liés aux déplacements de personnes, ventilés par mode de transport (individuels et collectifs) et par type de financeurs (ménages, entreprises, collectivités territoriales, etc.). C'est la première fois, à notre connaissance, qu'une estimation des coûts de la mobilité est menée avec ce degré de précision à l'échelle intra-urbaine.

Notre estimation du CDT est réalisée à l'échelle de l'agglomération bordelaise. Pour cela, nous adoptons le zonage de l'Enquête Ménages Déplacements 2009 et proposons une mesure des coûts de la mobilité pour 76 zones. Les coûts ainsi estimés sont reliés aux caractéristiques morphologiques des zones (en termes de densité et de diversité, notamment), en prenant soin de contrôler les facteurs socio-économiques qui influent traditionnellement sur les comportements de mobilité (taille du ménage, revenu, etc.) afin d'isoler le lien entre forme urbaine et coûts de la mobilité (Pouyanne, 2005).

CAMAGNI R., GIBELLI M. C., RIGAMONTI P., 2002, Urban mobility and urban form : the social and environmental costs of different patterns of urban expansion, *Ecological Economics*, 40 (2002), pp. 199-216.

CERVERO R., KOCKELMAN K., 1997, Travel demand and the 3Ds: density, diversity and design, *Transportation Research vol. D*, 2(3), pp. 199-219.

DEYMIER G., 2009, Le Compte Déplacements Voyageurs-Marchandises de la Communauté Urbaine de Bordeaux-Année 2006, 64 p.

GALLEZ C., HIVERT L., 1998, *BEED: mode d'emploi. Synthèse méthodologique pour les études "budget énergie-environnement des déplacements"*, Rapport Convention ADEME-INRETS n°690-9306-RB.

IGLESIAS M., 2007, La ville compacte : un modèle de ville durable ? Etude sur les liens entre forme urbaine et comportement de mobilité dans le canton de Genève, Etude réalisée sous la direction de G. Pini, Université de Genève, 132 pp.

JENKS M., BURTON E., WILLIAMS K., (éd.), 1996, *The Compact City : a sustainable urban form ?*, Oxford, E & FN Spon.

NICOLAS J.-P., POCHET P., POIMBOEUF H., 2002, Mobilité urbaine et développement durable. Quels outils de mesure pour quels enjeux ?, *Cahiers Scientifiques du Transport*, 41-2002, pp. 53-76.

POUYANNE G., 2007, Une estimation du lien entre forme urbaine et choix modal. Le cas de six aires urbaines françaises, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 2007-3, pp. 521-541.

**Identité, Qualité et Compétitivité
Territoriale**

Développement économique et cohésion dans les Territoires alpins

Aoste, 20–22 Septembre 2010

« Sur la nature de l'espace urbain »

Michel Dimou :

LPBS Université de la Réunion (dimou@univ-reunion.fr)

Bernard Pecqueur :

PACTE, Université de Grenoble (bernard.pecqueur@ujf-grenoble.fr)

Alexandra Schaffar :

AIM/LEAD, Université de la Réunion (Schaffar@univ-reunion.fr)

Les analyses sur l'espace urbain et la ville se sont développées à l'intersection de plusieurs disciplines en sciences régionales telles que l'économie, la géographie, l'aménagement du territoire ou la sociologie. Dans ces travaux, la question de l'existence d'une taille optimale de l'espace urbain, permettant de maximiser l'utilité de ses habitants et/ou les avantages compétitifs de ses entreprises demeure une source d'échanges et de débats intéressants, à la fois sur le plan théorique et sur le plan des choix de politique économique.

L'objectif de ce papier est de proposer une revue de littérature critique sur cette question, de la Cité idéale de Platon aux modèles des villes mono-spécialisées de taille optimale différenciée de Vernon Henderson, tout en passant par le Grand Londres de William Petty ou les théories des places centrales. Nous montrons, alors, que l'hypothèse de l'optimalité de la taille urbaine, synonyme d'un processus de convergence démographique, tout au moins, conditionnelle, des villes ne peut être étudiée indépendamment de celle de l'hétérogénéité de l'espace urbain.

En effet, La plasticité de l'espace urbain est manifestement corrélée au contexte productif global. Il y eu l'étalement urbain, puis la ville dense et parfois même la ville « rétrécissante » (Cf. M. Zepf et alii, 2008). On peut donc inférer que l'optimum spatial de la ville est relatif. La communication s'efforcera de proposer quelques clés, mises en contexte, pour la lecture des phénomènes contemporains de densification/concentration et de proximité urbaines.

Il s'agit donc d'un essai de mise en perspective des principales approches théoriques confrontées à la globalisation. La méthode relèvera donc plutôt du domaine de la typologie

et les résultats attendus seront prospectifs plutôt que tirés de l'empirie. En termes d'originalité, il nous a semblé intéressant de porter un éclairage contemporain sur des approches dont les premières sont nées avec la pensée urbaine du XVIII^e siècle.

Cette proposition pourrait prendre place dans la catégorie suivante :

F. Economie urbaine, Territoire, espace, théorisation et modélisation

Session F1 - Théorie du développement urbain et régional

Bibliographie

Beckmann M.J. 1958, City hierarchies and the distribution of city sizes, *Economic Development and Cultural Change*, 6, pp.243-248.

Black D., Henderson J.V., 1999, A Theory of Urban Growth, *Journal of Political Economy*, 107, pp.252-284.

Chenery H., Syrquin M., 1975, *Patterns of development*, Oxford University press.

Duranton G., 2007, Urban evolutions: the fast, the slow and the still, *The American Economic Review*, 97(1), pp.197-221.

Gabaix, X., Ioannides, Y., 2004, The evolution of city sizes' distribution in Henderson J.V et Thisse J-F. (eds) *Handbook of regional and urban economics*, vol.4, Elsevier Science B.B, Amsterdam, pp. 2341-2376.

Harvey, D. 2001, *Spaces of Capital : towards a critical Geography*, Routledge, 429 pages.

Henderson V., 1988, *Urban Development: theory fact and illusion*, Oxford University Press.

Krugman P., 1996, *The self-organizing economy*, Blackwell Press, London.

Rosen, K., Resnick, M., 1980, The size distribution of cities: an examination of the Pareto law primacy, *Journal of Urban Economics*, 8, pp.165-186.

Simon, H., 1955, On a class of skew distribution functions, *Biometrika*, 44, pp.425-440.

Williamson J., 1965, Regional inequality and the process of national development, *Economic Development, and Cultural Change*, 4, pp.3-47.

Zipf G.K., 1949, *Human Behavior and the Principle of Least Effort*, Addison-Welsey, Cambridge, MA.

Zepf, M., Scherrer, F., Verdeil, E., Roth H. et Gamberini, J, *Les services urbains en réseau à l'épreuve des villes rétrécissantes : l'évolution des réseaux d'eau et d'assainissement à Berlin – Brandebourg*, Rapport de recherche pour le PUCA, Paris, octobre 2008, 151 pages.

Prime urbaine et externalités institutionnelles

Michel Dimou

dimou@univ-reunion.fr

LPBS – Université de La Réunion

Les origines des analyses sur la différenciation spatiale des salaires remontent aux travaux de Weber (1899), qui étudie les disparités des rémunérations des travailleurs non qualifiés entre les villes et les campagnes de la Prusse du dix-neuvième siècle. Par la suite, de nombreuses études se sont développées sur ce thème et, durant ces dernières années, un ensemble de travaux, à l'intersection de l'analyse spatiale et de l'économie du travail, se sont davantage préoccupés de la différenciation des salaires urbains, en mettant l'accent sur l'apparition d'un « *urban wage premium* », c'est-à-dire d'une prime urbaine (Glaeser et Maré, 2001, Wheeler, 2001, Wheaton et Lewis, 2002, Head et Mayer, 2006, Lehmer et Möller, 2007, Fu et Ross, 2007, Amiti et Cameron, 2007).

Ce papier propose d'étudier la différenciation des salaires urbains en Grèce, en se focalisant sur la dichotomie entre Capitales provinciales et autres villes. L'objectif escompté est de montrer que, à côté des effets de taille et d'hétérogénéité du facteur travail mentionnés plus haut, des éléments institutionnels doivent également être considérés comme facteurs explicatifs de la différenciation des salaires. L'hypothèse engagée est que les Capitales provinciales bénéficient d'un ensemble d'effets administratifs structurants en matière d'équipement, de transport, d'organisation urbaine, générateurs d'externalités d'urbanisation, qui conduisent à une différenciation des salaires avec les autres villes provinciales.

Les stations de sports d'hiver alpines : entre vertical et horizontal, quelles formes d'intégration territoriale ?

FRANÇOIS Hugues
TerriScope / Cemagref Grenoble
Domaine universitaire
2, rue de la papeterie
BP76
38402 Saint-Martin-d'Hères
Cedex

hfrancois@terriscope.fr

MARCELPOIL Emmanuelle
Cemagref Grenoble
Domaine universitaire
2, rue de la papeterie
BP76
38402 Saint-Martin-d'Hères
Cedex

emmanuelle.george-
marcelpoil@cemagref.fr

BILLET Sylvain
TerriScope
35, rue des Alliés
38100 Grenoble

sbillet@terriscope.fr

Résumé

La question de l'organisation productive du tourisme est intimement liée à celle de son ancrage territorial. Celle-ci prend d'ailleurs une tonalité particulière dans le cas des stations, lesquelles par définition ne peuvent être délocalisées. Conçues à l'origine comme des pôles de croissance, par similitude avec le monde industriel, et considérées comme a-territoriales, les stations de sports d'hiver ont souvent été désignées comme des paquebots des neiges ou, plus récemment, des archipels d'altitude (WOZNIAK, 2006). Dans ce contexte, la question de l'ancrage se résume alors à une question de transferts de revenus dans une problématique d'aménagement du territoire : le tourisme permet de fixer, voire d'attirer, des richesses d'origine externes sur un territoire précis (FRANÇOIS, 2007). Pourtant, malgré un modèle générique d'aménagement touristique, les stations ont toutes construit, depuis le moment de leur implantation jusqu'à aujourd'hui, des relations particulière avec leur territoire support pour s'inscrire dans des trajectoires de développement spécifiques constitutives de véritables STL (systèmes touristiques localisés, PERRET, 1994).

Pour autant cette notion d'ancrage doit également composer avec la complexité des dynamiques touristiques : multiplicité des producteurs locaux impliqués dans des filières variées, différences de nature des activités économiques, diversité des pratiques des touristes ou encore caractère flou des frontières des destinations touristiques. La station, de par ses limites définies *a priori* (non seulement spatialement, mais aussi d'un point de vue fonctionnel par la volonté d'organisation cohérente de l'offre de tourisme), constitue alors un contexte pertinent d'observation des variations de l'intégration territoriale des activités touristiques, facteur crucial de l'agencement, des prestations touristiques et de leur devenir.

L'histoire, récente, des stations de sports d'hiver présente de fait un champ d'investigation particulièrement riche. En effet, l'intégration productive, fondement de la construction des stations, a été ébranlée par les évolutions conjoncturelles. Les acteurs centraux présents à l'origine doivent céder la place à de nouveaux. L'arrivée d'opérateurs spécialisés dans différents secteurs d'activités, les principaux étant la gestion immobilière et les remontées mécaniques, conduit à une certaine désintégration par sites au profit d'une approche plus horizontale de l'organisation productive. Néanmoins, les défis actuels auxquels doivent répondre les stations de montagne amènent les opérateurs présents à développer de nouvelles stratégies. La gestion centralisée étant un gage de cohérence et de coordination de prestations complémentaires constitutives du produit touristique, la question de l'intégration redevient d'actualité. Notre proposition de communication a pour objectif de montrer comme

cette phase de réintégration repose essentiellement sur le territoire comme lieu de construction des solutions aux problèmes productifs.

Objectifs de la communication

En interrogeant les variations au fil du temps des modalités d'ancrage territorial des stations de montagne, notre proposition de communication s'inscrit plus largement dans les recherches étudiant l'insertion des clusters industriels dans les « *global value chains* » (SCHMITZ et NADVI, 1999). Le développement touristique étant en outre associé à une contrainte de localisation forte des activités, les termes de la relation avec les acteurs globaux prennent une dimension nouvelle et spécifique. La question n'est plus seulement celle de l'autonomie relative des territoires, voire de l'amélioration de leurs performances productives (« upgrading », GIULIANI et al., 2004), mais surtout celle du rôle du territoire, dans les stratégies des acteurs globaux, au-delà de la seule recherche de performances productives classiques. Dans quelle mesure le territoire constitue-t-il un moyen ou une contrainte pour surmonter les problèmes productifs actuels ?

Originalité du sujet

Cette démarche de recherche interroge sous un angle nouveau, lié à la nature particulière du tourisme, le phénomène d'affirmation territoriale en contrepoint du contexte de globalisation et de mondialisation des économies (PECQUEUR, 2006). L'attractivité des destinations constituant un facteur premier des activités touristiques, la co-valorisation de ressources locales, de différentes natures et par une diversité d'acteurs, constitue un élément clef du succès économique. Cet impératif impacte directement le rapport de force acteurs locaux / acteurs globaux. En particulier, cela questionne l'émergence de nouvelles formes d'interactions et de coordinations interrogeant l'interdépendance au sein de leurs relations.

Méthode

Les travaux présentés ci-dessus valorisent un programme de recherche portant sur l'histoire des stations de la Tarentaise et leur évolution depuis leur construction jusqu'à aujourd'hui. Le statut des acteurs impliqués, leur origine, leurs parcours les ayant menés en stations comme leurs interventions actuelles constituent la clef de lecture essentielle. Pour répondre à cet objectif, deux matériaux principaux ont été mobilisés: d'une part, un travail d'archives et de l'autre, des entretiens auprès des gestionnaires actuels en station, notamment au niveau des domaines skiables et plus précisément des remontées mécaniques, acteur fondateur de la notion de station de sports d'hiver.

Atelier thématique

Notre contribution pourrait s'inscrire dans la session spéciale S1

Bibliographie

FRANÇOIS H., 2007, *De la station ressource pour le territoire au territoire ressource pour la station. Le cas des stations de moyenne montagne périurbaines de Grenoble*, thèse de doctorat, Sciences du territoire, sous la direction de Pecqueur B. ; Marcelpoil E., Université Joseph Fourier, UMR PACTE-Territoires, IGA, Cemagref Grenoble, UR DTM, Grenoble, 352 p.

- GIULIANI E., PIETROBELLI C. et RABELLOTTI R., 2004, "Upgrading in global value chains : lessons from latin american clusters", *Dipartimento di Scienze Economiche e Metodi Quantitativi - Università del Piemonte Orientale (Quaderni)*, n° 72, <http://semeq.unipmn.it/files/semeq72.pdf>, p. 41.
- PECQUEUR B., 2006, "Le tournant territorial de l'économie globale", *Espaces et sociétés*, vol. 124-125, n° 1-2, pp. 17-32.
- PERRET J., 1994, *Le développement touristique local - Les stations de sport d'hiver*, thèse de doctorat, Economie du développement, sous la direction de Courlet C., Université Pierre Mendès-France - Grenoble 2, Grenoble, 338 p.
- SCHMITZ H. et NADVI K., 1999, "Clustering and industrialization : introduction", *World Development*, vol. 27, n° 9, pp. 1503-1514.
- WOZNIAK M., 2006, *L'architecture dans l'aventure des sports d'hiver - Stations de Tarentaise 1945-2000*, Comp'Act (Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne / Société Savoisiennne d'Histoire et d'Archeologie), Chambéry, 239 p.

Proposition de communication pour le colloque AISRE / ARSDLF 2010
**Les trains à grande vitesse permettent-ils toujours de réduire l'offre aérienne ?
Leçons récentes du cas européen.**

Frédéric Dobruszkes*

* Maître de conférences et chercheur post-doctorant à l'Université Libre de Bruxelles (ULB), Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (IGEAT)

Boulevard du Triomphe CP246, 1050 Bruxelles, Belgique

Tél. +32 2 650 50 75 – Fax +32 2 650 50 92 – fdobrusz@ulb.ac.be

Résumé :

Alors que le transport aérien connaît des taux de croissance élevés depuis deux décennies, certes entrecoupés de périodes de crise, l'impact environnemental de ce mode de transport ne peut plus être nié, tant globalement (réchauffement climatique) que localement (pollution atmosphérique, nuisances sonores, risques pour les zones urbanisées en cas d'accident). Dans ce contexte, le développement et le succès commercial de la grande vitesse ferroviaire offrent a priori l'espoir d'un report modal de l'avion vers ce mode de transport à faible impact environnemental (Givoni, 2007). Encouragés par de nombreux exemples d'effondrement du trafic aérien suite à la mise en service de nouvelles lignes à grande vitesse (LGV) (Troin, 1995 ; Vickerman, 1997), chercheurs et pouvoirs publics — nationaux et communautaires — voient dans les trains à grande vitesse (TGV¹) la solution miracle pour freiner le développement du transport aérien en Europe (voir par exemple CE, 2001).

La présente communication vise à s'interroger sur cette croyance en la confrontant à deux évolutions majeures :

1. L'explosion quantitative et géographique du trafic aérien depuis sa libéralisation (Dobruszkes, 2008), comparée avec le faible développement spatial des LGV.
2. La nouvelle concurrence exercée par les compagnies aériennes low-cost. En effet, on constate par exemple que Ryanair a lancé une relation (Paris) Beauvais – Marseille concurrençant la ligne TGV Paris – Marseille, ou que l'offre aérienne a augmenté entre Cologne et Munich à cause de la compagnie low-cost Germanwings, malgré la mise en service des nouvelles infrastructures ferroviaires à grande vitesse.

Il semble donc temps de jeter un nouveau regard sur la concurrence TGV / avions en Europe².

Objectifs :

Comparer le développement des lignes à grande vitesse ferroviaire et des lignes aériennes sur la période 1991-2010 en Europe, et ce tant d'un point de vue quantitatif (volume de l'offre) que géographique (éventail des relations).

Dresser un bilan des évolutions de l'offre aérienne sur les liaisons desservies par des TGV en Europe, en distinguant le cas échéant deux stades : stade initial sans compagnies low-cost et second stade avec celles-ci.

Atelier / session :

Accessibilité, mobilité, transport et communication.

¹ Nous utilisons ici « TGV » dans un sens générique, allant donc au-delà du système propre à la SNCF.

² Nous laissons volontairement de côté la question de leur complémentarité, largement documentée.

Originalité du sujet :

« Littérature ferroviaire » et « littérature aérienne » demeurent très séparées, malgré un certain nombre de publications combinant ces deux modes de transports — implicitement (par exemple Zembri, 2007) ou explicitement (par exemple Givoni et Banister, 2006). En fait, la dynamique de concurrence entre TGV et offre aérienne a surtout fait l'objet d'analyses dans les années 1990, période où toute inauguration de LGV semblait devoir conduire à une chute de l'offre aérienne. La littérature scientifique a ainsi maintes fois énoncé les plages de temps ou de distance sur lesquelles le TGV est censé l'emporter sur l'avion. Certains ont développé des approches plus raffinées en prenant en compte un temps généralisé intégrant fréquences et temps d'accès à la gare et à l'aéroport (CEC, 2006). Cependant, il semble qu'aucune analyse plus ou moins exhaustive et récente, incluant donc la nouvelle concurrence induite par les compagnies aériennes low-cost, ne semble avoir été produite. Cette communication vise donc à répondre à cette lacune.

Méthode :

L'identification des LGV et des services TGV à l'échelle européenne sera possible grâce à la littérature existante, aux documents de l'Union internationale des chemins de fer (UIC) et à l'indicateur européen édité par Thomas Cook et offrant une source cohérente des principaux services ferroviaires nationaux et internationaux.

Nous identifierons alors les paires de villes connectées par TGV, en nous limitant à celles donc une part significative du trajet a effectivement lieu sur des LGV (seuil à déterminer) — ceci afin d'éviter de considérer par exemple une liaison Toulouse – Marseille où seul le trajet Nîmes – Marseille se fait sur LGV.

L'offre aérienne nous est pour sa part connue sur la période 1991-2010 grâce aux bases de données produites par la société OAG. Exhaustives et spatialement désagrégées, celles-ci nous permettront :

- de dresser un bilan global de la croissance de l'offre aérienne, et ce en nombre de vols et places offertes et en nombre de paires de villes connectées, actualisant ainsi notre analyse menée sur la période 1991-2005 (Dobruszkes, 2008) ;
- d'analyser l'évolution de l'offre aérienne plus spécifiquement pour les paires de villes préalablement retenues.

Les analyses veilleront à distinguer compagnies aériennes classiques et low-cost, sur base d'une liste personnelle à mettre à jour sur base d'une comparaison exhaustive des tarifs pratiqués (Dobruszkes, 2009).

Nos résultats seront alors interprétés.

Résultats attendus :

Nous nous attendons à mettre en exergue quatre situations :

1. Le TGV fait pleinement disparaître l'offre aérienne (Paris – Lille) ou presque complètement (Paris – Bruxelles).
2. Le TGV conduit à une forte diminution durable de l'offre aérienne (Paris – Lyon).
3. Le TGV conduit à une diminution de l'offre aérienne, mais sans empêcher ensuite une ré-augmentation de celle-ci (Paris – Marseille).
4. Le TGV ne conduit pas à une diminution de l'offre aérienne, voire n'empêche pas son augmentation (Cologne – Munich).

Ces quatre scénarios seraient directement liés au degré de développement de l'offre aérienne low-cost, lui-même conditionné par des facteurs liés à l'offre TGV (tarifs, distance, temps de parcours, fréquences), aux stratégies spatiales des compagnies aériennes (e.a. focalisation sur les grandes villes vs. marchés de niche), au public visé (business vs. loisirs), etc. Sur les marchés nationaux, nous prévoyons des différences importantes selon les pays (pour ne prendre qu'un exemple, l'offre aérienne low-cost domestique est

très importante en Allemagne mais relativement restreinte en France, d'où une pression différenciée exercée sur l'offre ferroviaire).

Bibliographie :

- CE / Communautés européennes (2001), *Livre blanc. La politique européenne des transports à l'horizon 2010 : l'heure des choix*, Luxembourg, 128 p. (disponible sur <http://ec.europa.eu>)
- CEC / Commission of the European Communities (2006), *Air and rail competition and complementarity*, final report, London, Steer Davies Gleave.
- Dobruszkes F. (2008), *Libéralisation et desserte des territoires : le cas du transport aérien européen*, Peter Lang, coll. Action publique, 285 p.
- Dobruszkes F. (2009), "New Europe, new low-cost air services", *Journal of Transport Geography* 17(6), p. 423-432.
- Givoni M. (2007), "Environmental benefits from mode substitution: Comparison of the environmental impact from aircraft and high-speed train operation", *International Journal of Sustainable Transport* 1(4), p. 209-230.
- Givoni M., Banister D. (2006), "Airline and railway integration", *Transport Policy* 13, p. 386-397.
- Troin J.-F. (1995), *Rail et aménagement du territoire. Des héritages aux nouveaux défis*, Édisud, Aix-en-Provence, 264 p.
- Vickerman R. (1997), "High-speed rail in Europe: experience and issues for future development", *The Annals of Regional Science* 31, p. 21-38.
- Zembri P. (2007), "The spatial consequences of air transport deregulation: an overview of the French case since 1995", in Van Geenhuizen (Marina), Reggiani (Aura) & Rietveld (Piet), *Policy Analysis of Transport Networks*, Aldershot, Ashgate, p. 235-256.

L'industrie vinicole au Canada : une étude comparative à partir du concept des systèmes d'innovation

David DOLOREUX, Professeur et titulaire de la chaire en entrepreneuriat, innovation et développement régional, Telfer School of Management, Université d'Ottawa, Canada, doloreux@telfer.uottawa.ca

Evelyne LORD-TARTE, étudiante à la maîtrise, Telfer School of Management, Université d'Ottawa, Canada

Cet article adopte une perspective comparative pour étudier l'organisation économique, le développement et les activités en matière d'innovation de l'industrie vinicole au Canada. À partir de l'approche des systèmes d'innovation, il vise à examiner les capacités d'innovation et d'adaptation des entreprises, les mécanismes permettant d'adapter des formes productives innovatrices, et la transmission du savoir et des meilleures pratiques entre elles. De manière spécifique, l'étude porte sur trois régions canadiennes, i.e. Québec, Ontario et Colombie-Britannique.

La partie empirique du projet utilisera les données provenant d'une enquête auprès de 150 établissements de l'industrie vinicole au Canada. L'industrie viticole (SCIAN 31213) comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer du vin à partir de raisins ou d'autres fruits, de même que les établissements dont l'activité principale consiste à cultiver du raisin et à fabriquer du vin; à fabriquer du vin avec du raisin ou d'autres fruits achetés; à mélanger des vins. Cette enquête a rassemblé des informations pertinentes sur les stratégies d'affaires, les activités d'innovation, la nature des collaborations, et les obstacles à l'innovation.

Les résultats préliminaires démontrent l'existence d'un différentiel régional en matière d'innovation. Ce différentiel s'explique en partie par la manière dont les activités d'innovation sont réalisées au niveau régional ainsi que les stratégies et la nature des réseaux d'innovation initiées par les entreprises.

Cette recherche permettra d'identifier les principales caractéristiques de l'industrie vinicole au Canada et de l'importance joués par les territoires dans les différenciations de la performance des entreprises en matière d'innovation. Cette étude permettra de fournir des enseignements pertinents permettant d'élargir la base de connaissance sur les activités d'innovation dans les secteurs ressources et du lien entre innovation et territoire dans le secteur vinicole au Canada.

La contribution des services à forte intensité de connaissances à l'innovation dans les régions 'satellites' au Québec

David Doloreux. Telfer School of Management, University of Ottawa, Ottawa, Canada, K1N 6N5, Doloreux@telfer.uottawa.ca

Régis Guillaume, Directeur de l'UFR Sciences, Espaces et Sociétés, Université de Toulouse-Le Mirail, Toulouse, France, rguillau@univ-tlse2.fr

Richard Shearmur, INRS-UCS, Université du Québec, Montréal, Québec, richard_Shearmur@UCS.INRS.Ca

Résumé

Contexte - Peu d'études ont porté sur les dynamiques de développement des régions dites 'satellites', régions dynamiques et performantes, situées à la périphérie des aires d'influences des principales aires métropolitaines. Cet article cherche à mieux comprendre l'inscription des dynamiques économiques et technologiques dans ces régions. Ces dernières ne possèdent pas, ou ne profitent pas directement, des externalités et de la présence des économies d'agglomération qui confèrent aux régions métropolitaines leur avantage concurrentiel. Contrairement aux régions périphériques ou rurales, les régions « satellites » affichent cependant des complémentarités importantes avec les tissus industriels des grandes métropoles et ont accès relatif aux services et infrastructures offerts par ces dernières. Il s'agit d'interroger, dans une perspective de compréhension des dynamiques liées à l'innovation, la nature des dynamismes de ces lieux –et ainsi comprendre, d'une part, les dynamiques propres de leur développement économique, et d'autre part, les rapports qu'elles entretiennent avec la métropole et d'autres régions.

Objectifs- Ce papier cherche à comprendre le lien entre innovation et les entreprises localisées dans les régions dites 'satellites' au Québec. Plus précisément, ce papier analyse les modes d'innovation dans les entreprises de services à forte intensité de connaissance pour l'unité régionale observée ainsi que les modes d'articulation (réseaux d'innovation) initiés par les entreprises avec des processus situés dans les aires métropolitaines proches. Ceci permettra d'analyser dans quelle mesure les entreprises de régions 'satellites' sont connectées avec les régions métropolitaines immédiates. Par la suite, nous comparons les résultats avec les entreprises des régions métropolitaines de Montréal et de la Capitale Nationale (ville de Québec).

Méthodologie– Les données proviennent d'une enquête réalisée auprès de 993 entreprises de services à forte intensité de connaissance dans la province du Québec. L'enquête a été réalisée en 2007 et a été administrée par téléphone et gérée automatiquement par le système C.A.T.I. (pour Computer Assisted Telephone Interview). Le questionnaire comportait des sections sur les caractéristiques de l'établissement, les activités d'innovation et les types d'innovation réalisées, les sources d'information utilisées, les types de relations développées

(formelles ou informelles) et la localisation des partenaires externes. La population ciblée par l'enquête couvrent l'ensemble des secteurs compris dans le secteur des Services professionnels, scientifiques et techniques(SCIAN 541).

Originalité -Au cours de la dernière décennie, les régions métropolitaines, les régions périphériques, la ruralité ou les collectivités en difficulté ont dominé les débats sur le développement régional, que ce soit au Québec ou ailleurs. Peu d'intérêt a été porté aux régions 'satellites', malgré le fait que ces régions sont dynamiques au plan industriel, que certains succès locaux et régionaux au plan économique ont été soulignés, et que la plupart d'entre elles affichent une transformation industrielle réussie, i.e. qu'elles présentent une diversification industrielle et concentrent des entreprises innovantes. Cet article cherche à combler les lacunes issues de la recherche en portant directement l'attention sur le lien entre innovation, régions 'satellites' et développement économique régional.

Proposition à la session 8 du Colloque joint AISRE - ASRDLF 2010
Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale
Développement économique et cohésion dans les Territoires alpins
Aoste, 20–22 Septembre 2010
L'expertise paysagère en question.
Valeur des paysages, ou indicateurs de développement territorial ?

Quatre postures de valorisation des paysages : le designer, le planificateur, le gestionnaire et le scientifique

Pierre Donadieu et Gaele Aggeri, chercheurs au LAREP ENSP Versailles-Marseille

L'expertise de la valeur des paysages est ambivalente. Elle présente deux faces distinctes : l'une a recours aux expériences humaines, esthétique et esthésique, relatives à l'espace, l'autre aux connaissances techniques et scientifiques concernant ces mêmes espaces. Les sociétés et leurs pouvoirs publics n'ont-elles pas besoin de ces deux catégories de compétences non exclusives pour évaluer les mondes habités ? Cette communication cherchera à répondre à cette question.

On partira du constat que la relation humaine aux objets ne dissocie pas formes, fonctions et usages de ces objets. Une voiture doit être belle et parfaitement fonctionnelle, et un vêtement séduisant et protecteur. Les critiques de modes ou de voitures font état de ces doubles caractères pour mettre en mots et en images les propriétés de ces objets.

En analysant un échantillon de réalisations, de stratégies paysagères et de pratiques gestionnaires des espaces verts publics, sélectionnées en Europe montagnarde, on montrera comment les « *landscape designers, planners, managers, scientists* » trouvent des solutions différentes pour comprendre les manières de tenir ensemble les formes, les fonctions et les usages des espaces qu'ils aménagent ou dont ils cherchent à maîtriser le devenir. Ces quatre postures professionnelles traduisent en pratique les quatre faces d'un ou plusieurs projets sociétaux de paysage relayés ou relayables par les acteurs politiques et sociaux d'un territoire.

Les pratiques des *designers* consistent à mettre en scène le spectacle du monde. Et à réaliser des lieux à finalité émotionnelle, en particulier dans l'espace public urbain.

Les pratiques des *planners* sont d'attribuer rationnellement des valeurs multiples esthétiques et éthiques à des territoires et à proposer des scénarii d'évolution. Posture mi design mi scientifique.

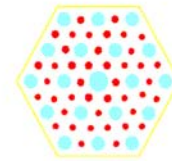
Les pratiques des *gestionnaires* de paysage, mi techniques, mi scientifiques dépendent des instructions politiques et des valeurs privilégiées par les élus.

Les pratiques scientifiques des scientifiques, anthropopolitologues par exemple, identifient et rendent compte des valeurs paysagères multiples mobilisées par les postures de chacun : La posture scientifique est dominante.

Ces quatre approches ne s'excluent pas mais peuvent être dissociées. La première, inscrite dans la seconde, transforme les lieux matériels en induisant symboliquement un projet de reconquête ou scénographie des paysages pour les touristes et les habitants. La seconde indique les potentiels d'évolution et d'action sur le devenir des paysages des territoires. La troisième met en œuvre les valeurs politiques des élus dans l'espace public et prolonge la première. La dernière modélise les postures d'appréciation par les acteurs, les visiteurs et les habitants des espaces d'une région.



Colloque joint AISRE - ASRDLF 2010
Associazione Italiana di Scienze Regionali
Association de Science Régionale De Langue Française



Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale

Développement économique et cohésion dans les Territoires alpins

Aoste, 20–22 Septembre 2010

Titre de la communication

Les stratégies de développement économique et des ressources humaines des régions françaises vues au travers des SRDE et PRDF

Résumé

En France, à partir du processus de décentralisation des années 1980, les transferts de compétences aux Régions ont été centrés autour de la formation professionnelle, du développement économique, de l'aménagement du territoire. L'architecture des collectivités territoriales en découlant repose sur l'idée d'affirmer les Régions dans une fonction de coordination stratégique : dans cette optique, les conseils régionaux ont dû élaborer divers documents ou schémas (SRADT- Schémas régionaux d'aménagement et de développement durable du territoire, PRDF- Plan Régional de Développement des Formations, et SRDE- Schéma Régional de Développement Economique depuis 2004...). Nous entendons nous centrer sur une confrontation entre les SRDE et les PRDF, complémentaires à l'analyse des SRADT déjà présentée au colloque de l'ASRDLF de 2009 (Carrière, 2009).

Nous nous appuyons sur une analyse comparative des documents adoptés par les Régions, en vue de dégager les axes de diagnostic, les grandes thématiques d'intervention, les modalités prévues de collaboration avec d'autres intervenants (intercommunalités et départements pour le développement économique, organismes de formation...) et le degré de territorialisation infra-régionale. Il s'agit d'étudier notamment dans quelle mesure les enjeux de développement économique et de formation sont conçus dans une logique articulée de valorisation des compétences humaines. A partir d'une observation plus approfondie (entretiens, exploitation de documents de communication...) sur quelques régions (Aquitaine, Basse Normandie, Bretagne, Midi-Pyrénées, Pays de Loire, Poitou-Charentes), nous tenterons d'examiner l'effectivité de ces schémas et plans, notamment sous l'angle de la coordination entre acteurs, en vue de déterminer s'ils constituent effectivement des référentiels stratégiques.

Référence à la thématique de session visée (récurrente ou spéciale),

C1 - Politiques régionales et locales, programmation multi niveaux
ou **F1** - Théorie du développement urbain et régional

Coordonnées précises du ou des auteurs,

Gwénaél Doré, Professeur Associé, CRIEF-TEIR, IERF

Gwenael.dore@univ-poitiers.fr ; Tél : 06 07 95 86 43

Olivier Bouba-Olga, Maître de Conférences (HDR), CRIEF-TEIR, IERF

obouba@univ-poitiers.fr ; Tél. : 05 49 45 42 00

Université de Poitiers, UFR Sciences Economiques, 93, avenue du Recteur Pineau, 86022
POITIERS Cedex

Originalité du sujet

En France, à partir du processus de décentralisation des années 1980, les transferts de compétences aux Régions ont été centrés autour de la formation professionnelle, du développement économique, de l'aménagement du territoire, et dans une optique de coordination stratégique, les conseils régionaux ont dû élaborer divers documents ou schémas (SRADT- Schémas régionaux d'aménagement et de développement durable du territoire, PRDF- Plan Régional de Développement des Formations, et SRDE- Schéma Régional de Développement Economique depuis 2004...). Nous entendons nous centrer sur une confrontation entre les SRDE et les PRDF, complémentirement à l'analyse des SRADT déjà présentée au colloque de l'ASRDLF de 2009 (Carrière, 2009).

Objectif de la communication

L'objectif est d'examiner l'effectivité des schémas et plans adoptés par les Régions, notamment sous l'angle de la coordination entre acteurs, et de déterminer s'ils constituent effectivement des référentiels stratégiques.

Méthode

La méthode retenue s'appuie sur une analyse comparative des documents adoptés par les Régions, complétée par l'observation plus approfondie, sur quelques régions (Aquitaine, Basse Normandie, Bretagne, Midi-Pyrénées, Pays de Loire, Poitou-Charentes), sur la base d'entretiens et de l'exploitation des budgets et documents réalisés par les conseils régionaux.

Résultats attendus

Il s'agit de dégager dans quelle mesure les enjeux de développement économique et de formation sont conçus au niveau des Régions dans une logique articulée de valorisation des compétences humaines,

Bibliographie

- Albertini J-B., 2007, *Les contrats de projets Etat-régions*, Diact - La Documentation Française
- Alvergne C., De Roo P., 2008, « Les pôles d'excellence rurale : regards sur une politique française en direction de l'espace rural », *Organisations et territoires*, volume 17, n°1
- Balladur E., 2009, *Rapport du Comité pour la réforme des collectivités locales*, La Documentation Française
- Béhar D., Estèbe P., 2006, *La fausse évidence régionale : analyse des schémas régionaux de développement économique*, Les Annales de la Recherche Urbaine, n°101, novembre, www.acadie.org
- Capt D., Lépicier D ; Aubert F ; 2008, « Evolution de la géographie économique et politique des pôles en France », *XLVème Colloque ASRDLF*
- Carrière J-P., 2009, Bilan et évaluation des Schémas régionaux d'aménagement et de développement durable du territoire, en tant que documents de planification stratégique, *XLVIème colloque de l'ASRDLF*
- Colletis G., 2007, « Développement local, proximités et rencontres productives. Le cas des dynamiques de développement de la région toulousaine », *XLIIIè Colloque de l'ASRDLF*, Grenoble et Chambéry, 11-12 et 13 juillet 2007
- Duran P., Thoenig J-C., 1996, « L'Etat et la gestion publique territoriale », *Revue Française de Science Politique*, vol. 46, n°4
- Ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, circulaire du 23 janvier 2006, relative à la mise en œuvre de l'article 1 de la loi du 13 août 2004
- ETD, 2008, *Les territoires dans les stratégies de développement économique des régions*, www.projetdeterritoire.com
- Jayet H., Puig J.P., Thisse J.F., 1996, Enjeux économiques de l'organisation du territoire, *Revue d'Economie Politique*, 106 (1)
- Lacour C., Delamarre A., *40 ans d'aménagement du territoire*, La Documentation Française
- Le Chatelier G., 2009, « Le débat sur la clause générale de compétence est-il vraiment utile ? », *AJDA*, 9 février
- Warsmann J-L., Quentin D., Urvoas J-J., 2008, *Rapport d'information n° 1153 de la Commission des Lois, sur la clarification des compétences des collectivités territoriales*, Assemblée Nationale
- Zheng K. H. (2009) : *Bilan et évaluation des SRADT et des SRDE, en tant que documents de planification stratégique*, Projet de Fin d'Etudes de 5ème année de Génie de l'aménagement

Communication proposée au
Colloque joint AISRE - ASRDLF 2010
Identité, Qualité et Compétitivité
Territoriale

Développement économique et cohésion dans les Territoires alpins

Aoste, 20–22 Septembre 2010

***Politiques de développement régional, ouverture
économique et inégalités spatiales en Tunisie***

Slim DRISS¹, Zouhour KARRAY² et Mohamed KRIAA³

¹ ESSEC de Tunis, Unité de Recherche CEFI. Courriel : slim_driss@yahoo.fr

² FSEG de Nabeul, Unité de recherche UAQUAP-ISG de Tunis.

³ ISG de Tunis, Unité de recherche UAQUAP.

Depuis la fin de l'époque coloniale (1956), le contraste se creuse entre la capitale tunisienne et le reste du pays, en termes de population et d'activités. Tunis concentrait à cette époque 70 % à 75 % des emplois industriels et près des trois quarts des entreprises industrielles de plus de cinquante salariés. Différentes politiques menées depuis la décennie 1960 (création et renforcement des pôles de développement, industrialisation tirée par l'initiative privée, etc.) ont permis d'atténuer ce contraste qui cède peu à peu la place à une nouvelle configuration : un littoral industrialisé et peuplé et un « intérieur » délaissé.

Par ailleurs, l'ouverture des frontières en Tunisie (entamée depuis le début des années 1970 et accentuée au milieu des années 1990 par l'adhésion à l'OMC et la signature des accords de libre échange avec l'Union européenne), dont le vecteur principal est la croissance des échanges et des investissements directs étrangers, contribue de façon spécifique au développement de certaines régions de la Tunisie. D'un autre côté, la littérature économique récente met l'accent sur les institutions et leur qualité comme facteur clé du développement régional. D'où, l'intérêt d'analyser dans quelle mesure les facteurs institutionnels ainsi que l'ouverture et la libéralisation de l'économie tunisienne contribuent à réduire ou à accentuer les disparités spatiales.

Le présent travail propose d'analyser les disparités spatiales entre les différentes délégations tunisiennes (une unité d'analyse spatiale relevant d'un niveau géographique plus fin qu'un gouvernorat)⁴ en construisant un indice composite de bien-être spatialisé (ICBES). Ceci nous permettra de déterminer les sources des disparités spatiales en terme de bien-être. Nous essaierons ensuite de voir dans quelle mesure des variables liées aux facteurs institutionnels (politiques de développement régional) ainsi qu'à l'ouverture économique permettent d'améliorer ou de réduire l'ICBES et d'évaluer, par voie de conséquence, leur rôle dans la réduction des disparités spatiales.

La méthode de calcul de cet indice prendra en compte aussi bien des facteurs monétaires (revenu par habitant et par gouvernorat, PIB par tête par région, etc.) que socio-démographiques (accès à l'eau et à l'électricité, proximité des écoles et des universités, densité de la population, etc.). Dans un second temps, l'application d'une analyse exploratoire des données spatiales (ESDA) permettra de déterminer les sources de disparités spatiales en terme de bien-être. Enfin, l'utilisation des outils de l'économétrie spatiale nous offre la possibilité de voir dans quelle mesure des variables liées aux politiques de développement régional ainsi qu'à l'ouverture économique permettent d'améliorer ou de réduire l'ICBES et d'évaluer, par voie de conséquence, leur rôle dans la réduction des disparités spatiales. En effet, différents programmes de développement régional sont mis en place afin d'encourager

⁴ Il faut signaler qu'en 2005, la Tunisie est composée de 6 régions, 24 gouvernorats et 263 délégations (une délégation étant la principale division territoriale d'un gouvernorat).

les entreprises (principalement étrangères) à s'implanter dans les régions moins développées en Tunisie. Ces programmes intègrent aussi bien des incitations fiscales que des actions relevant de l'amélioration des infrastructures.

Les résultats peuvent fournir des enseignements importants en matière de politiques économiques afin de réduire les disparités spatiales et de renforcer le processus de développement et de croissance économique des régions tunisiennes.

RÉFÉRENCES :

- Anselin L. (1988), "Spatial Econometrics: Methods and Models", Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.
- Anselin, L. (1995), "Local Indicators of Spatial Association – LISA", *Geographical Analysis*, n°27, pp. 93-115.
- Ayadi M. et El Lahga A. (2006), "Pauvreté et inégalités en Tunisie: une approche non-monnaire", ERF Conference Paper, 13th Annual Conference, Kuwait.
- Bourguignon, F., Ferreira, F.H.G. and Walton, M. (2007), "Equity, Efficiency and Inequality Traps: A research agenda", *Journal of Economic Inequality*, 5, p.235-256.
- Henderson, J. Vernon (2005), "Urbanization and Growth" in Philippe Aghion and Steven N. Durlauf (eds) *Handbook of Economic Growth*, 2005, vol. 1, Part B, pp 1543-1591.
- Karray Z., Driss S. (2006), "Investissement direct étranger et concentration industrielle", *Revue Alfa*, numéro spécial, Les territoires productifs en question(s), IRMC, Tunisie, pp. 49-67.
- Karray Z. et Driss S. (2007), "*Regional growth in Tunisia: geographical forces and industrial structure*", XLV^e Colloque de l'ASRDLF, 25-27 Août 2008, Rimouski, Québec, Canada.
- Krugman P.R. (1991), "Increasing Returns and Economic Geography" *Journal of Political Economy*, vol. 99, n° 3, pp. 483-499.
- Montacer M., Kriaa M. et Amara M. (2006), "Localisation intra-métropolitaine des activités dans la région de Tunis : Une analyse en termes de centralité urbaine entre 1994 et 2004", Journées de la proximité, Université de Bordeaux IV, Mai.
- Milanovic, B. (2005), "*Worlds Apart: Measuring International and Global Inequality*", Princeton and Oxford: Princeton University Press.
- Persson, T., and G. Tabellini (1991), "Is Inequality Harmful for Growth ? Theory and evidence", NBER working paper 3599.
- Venables Anthony (2005), "Spatial Disparities in Developing countries: cities regions and International Trade", *Journal of Economic Geography*, vol. 5(1), pp. 3-21.
- World Bank (2009), "Spatial Disparities and Development Policy", World Development Report.

Une typologie régionale glissante basée sur l'analyse des risques de régulation

Résumé

En tant qu'aire-système, la région subit les effets du chargement du système économique régional sur son système spatial et sociopolitique (P. Rigaldies 1996). Les traces laissées sur les différents éléments des systèmes qui composent le patrimoine de la région les rendent vulnérables face à un certain nombre de risques. Il s'agit de risques de régulation qui sont liés à des phénomènes d'irréversibilité et non de risques intrinsèques ou de masse provoqués par des difficultés conjoncturelles d'appariement du patrimoine régional (P. Duez 2009). Les risques de régulation sont de nature économique, géopolitique, technologique ou encore naturel et environnementaux. Avec le développement des aspirations à un développement plus durable la question des régions risquées devient au moins aussi importante que celle des régions qui gagnent. Pour répondre à cette question, les pouvoirs publics devront disposer d'instruments de diagnostic et de contrôle des trajectoires de développement choisies par les régions.

Dans une perspective de management territorial des risques, il faut être capable d'analyser les relations existant entre les paramètres de contrôle du chargement-déchargement du système économique régional et les risques qui peuvent y être associés. Trois méthodes peuvent être utilisées. La méthode économétrique, la méthode de la prospective territoriale, la méthode plus rétrospective des typologies régionales. La prospective territoriale que nous avons présentée dans un précédent travail permet d'orienter les décisions en matière de risques en réduisant notamment les distorsions négatives puisqu'elle envisage les futurs possibles (P. Duez 2009). Elle ne donne cependant pas une idée très précise de ces relations. La méthode économétrique pose des problèmes d'évaluation du patrimoine ou du capital (Banque mondiale 2006). La construction d'une typologie régionale glissante permet de comparer des modèles de développement associés à des typologies dans la perspective d'une statique comparative (P. Aydalot 1985). .

Coordonnées

Philippe Duez
Maître de conférences en sciences économiques
Faculté d'économie, gestion, administration et sciences sociales
Université d'Artois
Equipe de Recherches Economiques Interdisciplinaires de l'Artois (EA 4026)
9, rue du temple
F-BP 665, 62 030 Arras cedex
Courriel : philippe.duez@univ-artois.fr

Objectif de la communication : fournir un outil d'analyse des risques utile à la mise en œuvre de politique de développement durable

Session spéciale : l'aménagement du territoire et les politiques de développement durable

Originalité du sujet : la prise en compte de la dimension risque dans les typologies régionales est originale dans la littérature, le raisonnement sur l'ensemble des risques est rare en raison de leur caractère spéculatif puisque l'augmentation d'un risque se traduit par la diminution d'un autre risque.

La méthode : Il s'agit d'appliquer une méthode d'analyse des données à l'aide du logiciel SPAD à une base de données composée d'une cinquantaine d'indicateurs portant sur le patrimoine tangible et intangible des 22 régions métropolitaines. La typologie établie sera glissante puisqu'elle nous permettra de relier chaque typologie obtenue pour les trois années de référence à un modèle de développement. Le choix des années de référence a été effectué en partant du niveau d'industrialisation puis de désindustrialisation. Cela donne trois années 1973, 1993, 2006.

Résultats attendus : fournir une typologie des régions les plus risquées capable d'éclairer les décisions publiques

Bibliographie

- Aydalet (P), 1985 – Economie régionale et urbaine. *Economica*, 487 p.
- Battiau (M), 1992 – Essai de typologie des régions anciennement industrialisées. *Revue belge de géographie*, vol 116, n°1-4, pp 68-73.
- Dormard (S), 2001 – L'économie du Nord-Pas-De-Calais : histoire et bilan d'un demi siècle de transformation. Ed du septentrion, 315 p.
- Duez (P), 2009 – Management territorial des risques et prospective territoriale. *Revue marchés et organisations*, n°9, pp 125-145.
- Jayet (H), 1993 – Analyse quantitative spatiale. Une introduction. *Economica*, 202 p.
- Loinger (G), 2004 – Temporalités de l'économie et temporalité des territoires. Esquisse d'une grille de caractérisation systémique des territoires. In « le développement territorial » (dir) A. Joyal et B. Guesnier, pp 317-332
- Rigaldies (B), 1996 – Le projet de territoire. Editions Papyrus.
- Volle (M), 1981 – Analyse des données. *Economica*, 317 p.
- World Bank , 2006 – Where is the wealth of nations ? measuring capital for the 21st century”, Washington DC, 188 p

Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale - Développement économique et
cohésion dans les territoires alpins
Colloque de l'ASRDLF AISRe
Université de la Vallée d'Aoste (Italie)
20-22 septembre 2010

- **Proposition de communication : intitulé**

Le Haut-Rhône : entre projet de réserve naturelle et usages économiques et sociaux.

- **Coordonnées**

Brigitte DYVRANDE
Maître de Conférences
E.A. 2076 HABITER

Université de Reims Champagne-Ardenne (France)
Département de Géographie
Adresse postale : 57, rue Pierre Taittinger, 51 096 REIMS CEDEX
Tél. 33 (0) 3 26 91 36 82

E-mail : dyvrande-brigitte@wanadoo.fr (de préférence)
brigitte.dyvrande@univ-reims.fr

Coordonnées personnelles :
172, route du Bugey, Nanthuy, 01 300 PEYRIEU
Tél. 33 (0) 4 79 42 08 24

- **Référence ou thème de l'appel à communication**

Sessions spéciales :

S23- Le système fleuve: entre sauvegarde du paysage et développement économique et social de ses territoires

- **Méthode** : pratique du terrain, suivi des projets sur le long terme

- **Résumé**

Depuis longtemps, des projets concernant les environs du Haut-Rhône, dans le secteur de la boucle entre Genève et Lyon, suscitent maintes polémiques. Dans les années 1970 déjà, côté Ain, un projet de parc naturel, fondé sur la richesse biologique du territoire liée à des micro-climats, avait été voué à l'échec. Ces derniers temps, on avait à nouveau parlé d'un hypothétique parc naturel des Boucles du Rhône affectant un espace plus restreint du Bugey, mais à cheval sur plusieurs départements (Ain, Isère, Savoie).

Aujourd'hui surgit un projet de réserve naturelle du Haut-Rhône, fondée toujours sur une richesse biologique d'un espace marqué par les lînes, bras morts du fleuve, dotés d'écosystème spécifiques aux richesses innombrables, avec de multiples espèces menacées tant sur le plan faunistique (tels le castor, le triton crêté, le milan noir, l'alouette lulu, le martin-pêcheur, le cingle plongeur ou la musaraigne aquatique, sans oublier papillons et escargots) que sur le plan floristique (telles l'anémone pulsatille ou la fritillaire pintade). Ce projet se situe dans la mouvance du programme européen Life Nature et Territoires.

Ce dernier projet soulève des conflits d'intérêts. La polémique affecte particulièrement les communes de la rive droite du Rhône (Bas-Bugey), plutôt que celles de la rive gauche (Dauphiné). Elle se manifeste à divers niveaux : tout d'abord en ce qui concerne les échelles de décisions, ensuite en termes d'intérêts économiques, enfin en matière d'usages du territoire.

En effet, il s'agit avant tout d'une réserve nationale, projet auquel les locaux semblent avoir été insuffisamment associés. Selon les maires du Bas-Bugey, « l'Etat a assassiné la plaine alluviale du Rhône (et leur) demande aujourd'hui de la faire revivre à (leurs) frais » (*Le Progrès*, 11 février 2010), d'où une fronde dans la mesure où le processus de décision n'est pas de leur ressort, mais son application relèvera en partie de leurs compétences. Et les élus remettent en cause la qualité du dossier de l'enquête publique, qui, réalisé trop rapidement, comporterait trop d'erreurs et d'inexactitudes. Dans ce contexte, le Conseil Général de l'Ain s'est empressé d'émettre un avis défavorable, se fondant sur le fait que le Département serait déjà largement doté de zones protégées...

Par ailleurs, cette réserve se situerait en porte-à-faux avec les aménagements en cours des berges à des fins touristiques. La restauration de la navigabilité du fleuve implique la construction d'écluses pour franchir les grands barrages hydroélectriques. C'est le cas de celui de Brégnier-Cordon où la compatibilité de l'équipement avec le projet de réserve ne paraît guère évidente. Or l'aménagement du Haut-Rhône représente un enjeu incontournable en matière de développement touristique (équipements pour la navigation de plaisance et la baignade, hébergements, ...) susceptible de se répercuter en termes d'emplois. La vélo-route Léman-Méditerranée ou ViaRhôna semblerait plus à même de cohabiter avec des objectifs de protection de l'environnement ; mais n'a-t-elle pas engendré des réticences qui ont amené certaines communes à la laisser volontiers passer en rive gauche sur un tronçon ?...

Cette réaction découle de conflits d'usage du territoire, perçus localement avant comme celui des chasseurs et des pêcheurs, dans un espace où les sociétés de chasse occupent traditionnellement une place non négligeable. C'est peut-être ce qui explique que la [FRAPNA](#), Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature, qui œuvre pour la protection des milieux naturels et pour la conservation de la diversité biologique, apparaisse moins

présente dans le Bas-Bugey, contrairement au côté Isère, alors qu'elle est considérée comme représentative au niveau des instances de réflexion et de décisions, quelle qu'en soit l'échelle.

A ces conflits d'usage traditionnels s'ajoutent des conflits liés à la propriété foncière, à l'exploitation du territoire (notamment dans les espaces boisés) et la libre-circulation (notamment des véhicules motorisés). Et la tertiarisation du territoire avec protection de la Nature, les loisirs et le tourisme) a introduit de nouveaux acteurs aux demandes apparemment peu compatibles avec les activités productives et les pratiques socio-spatiales inscrites dans le temps long.

Ainsi, face à ce projet, s'élèvent pléthores d'intérêts « individuels » (ou « individualistes » ?) paradoxalement dans un monde où le développement durable est devenu un mot d'ordre impératif, que nul ne semble pourtant vouloir remettre en cause ...

- **Éléments bibliographiques Dyvrande**

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Zone atelier bassin du Rhône (ZABR), *Evaluation des échanges nappes/rivière et de la part des apports souterrains dans l'alimentation des eaux de surface (cours d'eau, plans d'eau, zones humides) Application au fleuve Rhône et aux aquifères associés. Rapport final – Phase 2*, Mars 2008, 204 p.

Bravard Jean-Paul, 1983, Les sédiments fins des plaines d'inondation dans la vallée du Haut-Rhône, *Revue de géographie alpine*, Volume 71, n°4, pp. 363-379

Bravard Jean-Paul, 1987, *Le Rhône du Léman à Lyon.*, La Manufacture, 451 p.

Direction Régionale de l'Environnement Rhône-Alpes, *Troisième rencontre des acteurs du réseau Natura 2000 en Rhône-Alpes. Les actes.*, Décembre 2006, 58 p.

Dyvrande, Brigitte, 2007, Entre développement local, développement régional et globalisation : des échelles de plus en plus difficiles à maîtriser pour les territoires ruraux (réflexions autour du massif jurassien). ,14 p., XLIIIème Colloque de l'ASRDLF, Grenoble et Chambéry, 11-12 et 13 juillet 2007, *Les dynamiques territoriales. Débats et enjeux entre les différentes approches disciplinaires.*, En ligne : <http://edytem.univ-savoie.fr/d/asrdlf2007/pub/resumes/textes/dyvrande.pdf>

Région Rhône-Alpes, Life Nature et Territoires en région Rhône –Alpes, *Biodiversité & développement territorial.*, Colloque européen, 19, 20 et 21 mai 2008, 104 p.

Nature & territoires en région Rhône –Alpes, Lettre du programme européen Life Nature et Territoires, n°2, 6 p.

Pautou Guy, Mériaudeau Robert, Gilot Bruno, Thomas J., Ain G., Le lit du Rhône à la sortie du Jura : formation des îles, évolution de la végétation, genèse des biotopes larvaires à moustiques., *Revue de géographie alpine*, 1976, Volume 64, Numéro 64-3, pp. 289-309.

La qualité territoriale entre qualité institutionnelle et qualité des produits

L'agriculture et les parcs naturels régionaux

Aurélien Esposito-Fava

ATER, Université Joseph Fourier, UMR PACTE/Territoires n°5194

Institut de Géographie Alpine – 14 bis avenue MARIE REYNOARD – 38100 GRENOBLE – FRANCE

Aurelien.Esposito-Fava@bvra.ujf-grenoble.fr

Résumé

Depuis le milieu des années 1990 les travaux sur la qualité territoriale ont mis en évidence les interactions qui pouvaient exister entre les processus de territorialisation et ceux portant sur l'élaboration de la qualité des produits (Pecqueur B., 2001). Ils ont ainsi démontré des phénomènes de transfert : la qualité des produits devient une composante de la qualité des territoires, principalement comprise comme l'ensemble des aménités environnementales (Hirczak M., 2007). L'agriculture et ses produits ont constitué un champ privilégié de ces recherches, en particulier par l'analyse des démarches d'appellation d'origine contrôlée (Frayssignes J., 2005). Le terroir renforce le territoire. La qualité des produits comme celle des territoires réfère à la différenciation par la singularité. L'institutionnalisation du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche entretient des rapports étroits avec les dynamiques socio-économiques visant à l'obtention d'une appellation « Châtaigne d'Ardèche », fruit emblématique du territoire puisque participant de la composition du logo du Parc (Lajarge R., 2000). L'exceptionnalité environnementale, certifiée par le label PNR, valide l'opportunité d'une démarche AOC.

Cependant les priorités paraissent avoir changé. Dans le domaine agricole l'action territoriale affiche désormais les fameux circuits courts alimentaires (marchés fermiers, AMAP, ...) devant le soutien aux produits de terroir. Cette évolution est certes significative de transformations de dynamiques sectorielles. En effet les marchés sont aujourd'hui saturés par la multiplication sur un même type de produits de différentes formes d'appellation. Les professionnels sont en quête de nouvelles formes de valorisation, que les circuits courts sont aujourd'hui en mesure de satisfaire. Toutefois la valeur ajoutée de ce mode de commercialisation n'est pas uniquement liée à la suppression d'intermédiaires entre producteurs et consommateurs. Une qualité territoriale semble incluse dans les produits échangés au sein de ces réseaux. Ce tournant est particulièrement lisible à propos des Parcs Naturels pour lesquels l'agriculture constitue un domaine d'action traditionnel et pour qui les produits de terroir, à forte connotation identitaire figurent comme une entrée privilégiée sur ce domaine. Le vocable de la qualité, territoriale comme celle des produits, continue de constituer l'un des champs lexicaux auquel les acteurs viennent puiser afin de justifier ce le soutien aux circuits courts. Quelles sont donc les caractéristiques de la qualité territoriale des circuits courts ? Sont-ce les mêmes éléments que ceux de la qualité par la différenciation ? Selon les premières enquêtes sur ces circuits courts la qualité résiderait dans la proximité géographique entre le lieu de production du produit et le lieu de sa consommation, et non plus en référence à un terroir agronomique ou à un territoire historique (Morris C., Buller H., 2003). Si la qualité des produits ne se construit plus par la différenciation, est-ce à dire que les territoires, et leur qualité, ne se construisent plus également sur le même mode ? Comment, à travers l'exemple des circuits courts, se co-construisent qualité des territoires et des produits ? L'hypothèse privilégiée dans cette communication vise à démontrer que la construction de la qualité des produits entretient des liens étroits avec les modes d'institutionnalisation des territoires, leur qualité institutionnelle. Alors que les territoires devaient auparavant se différencier pour exister, aujourd'hui ils tentent de s'affirmer en agissant sur leur cohésion

interne, objectif au sein duquel sont mobilisés les circuits courts et par lequel une qualité territoriale valorisable leur est attribuée. Le soutien à ces circuits résulte autant d'un contexte sectoriel que de l'évolution de l'action territoriale.

Atelier

D4 – Développement rural

Originalité du sujet

Le propos de cette communication est original à double titre !

- D'une part nous proposons une approche différente de la qualité dans la mesure où celle-ci n'est plus seulement abordée comme un élément de différenciation.
- D'autre part, si le lien entre processus de territorialisation et construction de la qualité est souvent mis en avant, les travaux menés autour de cette interrogation n'explorent pas les interactions entre modes d'institutionnalisation des territoires, ce que nous appelons la qualité institutionnelle, et la qualité des produits.

Méthode et résultats attendus

Nous fonderons notre propos sur une analyse financière de l'action publique des parcs naturels régionaux en Rhône-Alpes : quelles sommes sont consacrées par ceux-ci à la qualité des produits ? Quels sont leurs objets privilégiés d'intervention, circuits courts ou produits de terroir ? Ce travail nous permettra d'informer la question posée. Des enquêtes de terrain auprès de différents acteurs des PNR nous permettront d'examiner la manière dont ceux-ci construisent la qualité des produits en rapport avec le territoire. Nous souhaitons ainsi montrer que l'affirmation des territoires passe aujourd'hui par un travail sur leur qualité en interne, auprès des personnes qui en sont membres. Les circuits courts sont une modalité de création de cette qualité en même temps qu'ils bénéficient de celle-ci, c'est-à-dire de la qualité institutionnelle, dans leur valorisation.

Bibliographie

Frayssignes J., 2005, *Les AOC dans le développement territorial, une analyse en termes d'ancrage appliquée aux cas français des filières fromagères*, Géographie, Université Toulouse Le Mirail, Toulouse, 470 p.

Hirczak M., 2007, *La co-construction de la qualité agro-alimentaire et environnementale dans les stratégies de développement territorial. Une analyse à partir des produits de la Région Rhône-Alpes*, Géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble, 358 p.

Lajarge R., 2000, *Territorialités intentionnelles. Des projets à la création des Parcs Naturels Régionaux (Monts d'Ardèche et Chartreuse)*, Géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble, 663 p.

Morris C., Buller H., 2003, "The local food sector", *British Food Journal*, vol. 105, n°8, p.559-66

Pecqueur B., 2001, "Qualité et développement territorial: l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés", *Economie Rurale*, n°261, p.37-49

Critères d'« acceptabilité » sociale de l'évaluation socio-économique de l'environnement : entre expertise technique et évaluation territoriale

Guillaume Faburel

Maître de conférence – Institut d'Urbanisme de Paris

Chercheur au C.R.E.T.E.I.L. - Lab'Urba - Université Paris Est-Créteil Val-de-Marne

61 avenue du gal de Gaulle, 94 010 Créteil

faburel@univ-paris12.fr

Session spéciale S16 L'Evaluation stratégique environnementale dans la planification à "large échelle" (coord. Grazia Brunetta, Chiara Murano).

Objectifs et cadre institutionnel

La crise de légitimité que connaît à ce jour l'expertise classique d'obédience technico-économique explique pour partie l'inadaptation grandissante des politiques de transports à la nouvelle logique de construction de l'action publique. Les outils d'évaluation analytique sont généralement utilisés de façon linéaire à des fins gestionnaires : segmentation des champs d'analyse, dépendance forte à l'outillage statistique, production d'un diagnostic sectoriel... Ils apparaissent de plus en plus inadaptés à des contextes décisionnels devenus labiles où la complexité sociale et environnementale est hissée au rang d'objet. Il convient donc de penser des modalités d'expertise porteuses de nouvelles légitimités.

A l'occasion de la mesure du coût social du bruit des avions à proximité de l'aéroport d'Orly, nous avons appliqué une modalité particulière d'expertise socio-économique : la méthode d'évaluation contingente. Par voie d'enquête, un échantillon représentatif d'une communauté exposée a été confronté à un scénario d'échange hypothétique à l'issue duquel il a été incité à déclarer un consentement à payer pour une suppression de leur gêne sonore. Les traitements statistiques ont permis, selon les canons en vigueur, d'apprécier le coût social de la gêne due au bruit des avions. Cette application nous faisait évoluer dans l'univers des transports, univers dans lequel des contacts fréquents se produisent entre les mondes de l'évaluation scientifique et de la décision. De plus, l'objet d'étude « bruit des avions » et les objectifs scientifiques (ex : construction de la valeur environnementale) et opérationnels (coûts sociaux globaux, par commune, par niveau d'exposition et de gêne déclarée...) portés par notre évaluation permettaient d'envisager un échange véritable entre ces deux mondes.

Dans le prolongement de cette application méthodologique, nous avons entrepris entre 2000 et 2002, grâce au soutien scientifique du PREDIT et l'appui financier de la Direction de la Recherche et des Affaires Scientifiques et Techniques (*ex* MELT), de préciser quelques-uns des mécanismes d'appropriation et de légitimation des évaluations socio-économiques, appliquée dans des contextes à forts enjeux d'environnement. Nous ne rendons compte ici que très synthétiquement les critères et registres de légitimation, pour alors discuter les perspectives de coordination des valeurs et des éventuels projets d'évaluation. Pour plus de détail sur la mise en problématique de la recherche, sur la démarche d'observation et sur les résultats produits (y compris les verbatim), nous renvoyons au rapport de recherche dont ce texte est issu (Faburel, coll. Leroux et Colbeau-Justin, 2000).

Méthode

Afin de mesurer l'« acceptabilité » institutionnelle de la méthode d'évaluation contingente, nous avons réalisé des entretiens exploratoires auprès de quinze acteurs du domaine des transports et de l'environnement (ministères de l'Équipement, et de l'Environnement,

Direction Régionale de l'Environnement, compagnies aériennes, Aéroports de Paris, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, Institut Français d'Environnement, élus locaux, associations de riverains...). Puis, afin de mesurer l'« acceptabilité » cette fois-ci sociale de cette modalité d'expertise, deux processus délibératifs (focus groups, cf. Callon, Lascoumes et Barthe, 2001) ont été mis en place. Ces processus, un par grande catégorie sociale (« employés et ouvriers », « professions intermédiaires et professions intellectuelles supérieures »), ont réuni pendant une demie journée un panel de la population riveraine de l'aéroport d'Orly (cf. guide de Krueger et Casey, 2000). Ce panel avait préalablement participé à l'enquête contingente.

Résultats

Selon l'analyse des discours (entretiens et focus groups), la méthode d'évaluation contingente présente un véritable potentiel de correspondance entre évaluation et décision. Malgré des dispositions à penser différentes, qui renvoient à des rationalités sectorielles, logiques catégorielles et à des appartenances sociospatiales elles-mêmes distinctes, la majorité des personnes sollicitées s'accorde à souligner l'intérêt : non seulement d'une production scientifique de données opérationnelles, mais surtout d'un éclairage, notamment par un biais consultatif, du fonctionnement des territoires, du vécu de la charge environnementale, des représentations individuelles et collectives de l'attitude des pouvoirs publics... Dès lors, la formalisation chiffrée de certains phénomènes sociospatiaux grâce à une enquête constitue un vecteur de légitimation d'un outil d'évaluation utilisé à l'interface des transports et de l'environnement.

Mais, bien que globalement jugée prometteuse, cette méthode n'en suscite pas moins des questionnements et attentes d'éclairages complémentaires. Là encore, ces questionnements et attentes se différencient selon les dispositions à penser propres à chaque polarité administrative ou selon la compétence politique propre à chaque groupe social réuni. Toutefois, la demande de mise en transparence de la problématisation de l'acte d'évaluation scientifique fait chorus. Puisque la méthode soumise ici à jugement peut donner corps à une pragmatique de l'action, c'est plus précisément la justification de l'articulation des fondements théoriques et opératoires de l'application méthodologique (scénario d'action hypothétique, demande de consentement à payer...) avec les visées opérationnelles qui doit être clairement exposée. Dès lors, l'exposé précis de la problématisation apparaît comme un deuxième vecteur de légitimation de tout outil d'évaluation utilisé à cette interface transports et environnement.

Ainsi, quatre mécanismes de légitimation de l'évaluation socio-économique sont mis en lumière de manière transversale:

- la formalisation chiffrée et opérationnelle, mais accessible à l'ensemble des acteurs, d'informations et de processus concernant les territoires et leurs vécus ;
- l'adoption à cette fin d'une posture interdisciplinaire, permise par la souplesse heuristique d'une méthode par questionnaires ;
- une procédure méthodologique fondée sur une enquête auprès des populations concernées ;
- l'exposé transparent des ressorts et visées politiques de l'acte scientifique.

Toutefois, envisager l'évaluation comme épreuve de coordination de la pluralité des justifications et des mondes communs (Boltanski et Thévenot, 1991 ; Godard, 2004), implique selon nous d'être particulièrement vigilant à deux éléments.

L'état des relations et désaccords entre acteurs, et, plus largement, le contexte d'émergence et d'extension du conflit aéroportuaire autour d'Orly, à forts enjeux environnementaux liés aux transports, les habitudes démocratiques plus ou moins directement conviées à s'exprimer... influent grandement. L'évaluation, pour devenir outil de coordination, pose alors bien en premier lieu la question du degré de contextualité des valeurs et principes de l'action, donc de la contextualisation des décisions pouvant se nourrir de l'évaluation. En outre, l'évaluation pose aussi en second lieu la question de la contextualité (territoriale) des objets d'analyse eux-mêmes. Les valeurs et principes défendus ne sauraient en fait se construire en surplomb des lieux de vie et des territoires de compétences. L'encastrement socio-spatial des phénomènes en jeu, en l'occurrence pour nous les nuisances sonores et la diversité de leurs effets potentiels ou avérés, participent aussi grandement de la construction de certaines justifications et des mondes sous-jacents (cité *domestique*, voire cité *verte*, apparue depuis lors dans les débats scientifiques). Il y aurait ainsi d'autres ressources cognitives à mobiliser pour reconnaître et bâtir d'autres projets d'évaluation. Et, vécus, ressentis... territorialisés, amenés à prendre place dans l'évaluation du coût environnemental, en seraient d'essentielles.

Certaines conditions seraient ainsi requises pour faire de l'évaluation socio-économique une épreuve de coordination de la pluralité des justifications et des ressources mobilisées par les acteurs afin d'exprimer des mondes (ordres) différents. Il conviendrait certes de libérer l'évaluation socio-économique de son corset d'expertise technique et de ses usages encore souvent confinés à l'argument d'autorité, à son universalisme surplombant les contextes. Pourquoi et comment ? Pour en faire une modalité singulière de production de connaissances pertinentes parce que territorialisées, ouverte aux vécus, ancrages et valeurs attachés à des contextes d'intervention, donc non plus à des objets *chauves* mais *échevelés* (Latour, 1999), en l'occurrence des objets aux contours incertains, sans cesse à négocier entre parties prenantes. Donc, en prenant la mesure du poids revêtu socialement et territorialement par les objets d'évaluation eux-mêmes dans les contextes (souvent conflictuels) d'émergence des demandes participatives, évaluatives... Et alors en faisant en retour évoluer certaines des conventions académiques de l'économie pour se saisir et articuler de tels objets (percepts et ressentis sonores, connaissances expérientielles...), comme pourraient y aider quelques propositions tournées vers l'éthique environnementale (Chanel et Faburel, 2010).

Références :

- Boltanski L. et Thévenot L., 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard (Coll. NRF - Les Essais).
- Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., 2001, *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, coll. La couleur des idées, 360 p.
- Cohen de Lara M. et Dron D., 1998, *Evaluation économique et environnement dans les décisions publiques*, la Documentation Française, 415 p.
- Chanel O. et Faburel G., 2010, *L'environnement dans la décision publique. Refonder l'évaluation socio-économique pour des politiques de transport plus durables*, Ed. Economica, Collection approches et méthodes, 232 p.
- Crozet Y., 2004, « Calcul économique et démocratie : des certitudes technocratiques au tâtonnement politique », *Cahiers d'Economie Politique*, n°47, pp. 155-172.
- Duran P., 1999, *Penser l'action publique*, Paris, L.G.D.J., Coll. « Droit et Société », 212 p.
- Faburel G., 2007, « Une autre représentation des publics dans les conflits. Un nouveau rôle pour l'évaluation économique ? », J. Lolive et O. Soubeyran (Dir.) *L'émergence des cosmopolitiques*, Ed. la Découverte, Coll. Recherches, pp. 178-193.
- Fourniau J-M., Tafere I., 2007, « Délibération de simples citoyens et débat public. L'expérience de l'atelier citoyen dans le Débat public VRAL », in Revel M., Blatrix C., Blondiaux L., Fourniau

- J-M., Heriard-Dubreuil B., Lefebvre R., 2007, *Le Débat public : une expérience française de démocratie participative*, La découverte, Paris, pp. 252-264.
- Godard O., 2004, « Autour des conflits à dimension environnementale - Évaluation économique et coordination dans un monde complexe », *Cahiers d'économie politique*, (47) numéro 'Les économistes et la démocratie. Qu'a-t-on appris depuis Schumpeter ?', pp. 127-153.
- Krueger R. A., Casey M. A., 2000, *Focus Groups: a Practical Guide for Applied Research*, Londres, Sage, 215 p.
- Latour B., 1999, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, La Découverte, 380 p.
- Offner J-M, 1998, "Evaluer et décider dans les transports", Éditorial, *Métropolis*, n° 106-107, pp. 4-5.
- Roqueplo, 1996, *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*, Paris, Ed. INRA, Coll. Sciences en questions, 111 p.
- Stengers, I., 2002, *Sciences et pouvoirs. La démocratie face à la technoscience*, La Découverte, 116 p.

Titre : Temporalités, cycles territoriaux et politiques de territorialisation de l'innovation en France

Résumé : Les politiques territoriales françaises se lancent éperdument dans la course à l'innovation. Depuis plusieurs années maintenant, la politique des pôles de compétitivité est là pour nous rappeler que l'accent est mis sur les activités innovantes, dans un sens d'ailleurs assez étroit du terme. Mais ces actions sont le plus souvent déconnectées de la notion de cycle territorial et de temporalité, ce qui soulève un certain nombre de difficultés. En effet, l'action n'est jamais indépendante d'un contexte temporel qui replace le territoire traité dans un contexte d'évolution et de trajectoire plus générale, déterminant l'opportunité ou pas d'agir.

Le but de cette communication sera de comprendre ce contexte et cette évolution, afin de replacer l'organisation spatiale des entreprises de secteurs innovants de pôles urbains et de régions dans un cadre plus général permettant de les situer dans une notion de cycle territorial.

Une étude de trois domaines d'activités, l'électronique, les biotechnologies et les green techs, dans les espaces technopolitains et les pôles de compétitivité en France doit permettre de faire ressortir la très forte différenciation des structures spatiales en fonction du temps, et de ce fait les opportunités territoriales qui existent quant aux actions visant à susciter l'émergence de secteurs innovants. De fait, l'hypothèse qui nous guidera consistera à affirmer que le volontarisme politique souvent affiché néglige le facteur temps, et que son introduction permet de cerner d'emblée les paris – car l'action en termes d'innovations est toujours un pari – porteurs, et ceux qui relèvent de la très grande prise de risque.

Coordonnées

Jacques FACHE
Pr de géographie économique
ESO Angers - CARTA
Université d'Angers

06 07 87 56 41

02 4059 77 57

jacques.fache@univ-angers.fr

Objectif : faire ressortir les différentiels de stades d'évolution de territoires dans certains secteurs d'activités présentés comme innovants de manière assez générale dans les politiques publiques territorialisées

Atelier : F - Economie urbaine, Territoire, espace, théorisation et modélisation (sans doute F2 pour le mieux adapté)

Originalité : Replacer l'action publique dans une perspective différente de celle, purement technique, de l'organisation des incubateurs, pépinières, programmes de recherche collaboratifs, etc... Tout n'est pas possible ni souhaitable en fonction du temps.

Méthode : étude inductive partant des entreprises localisées dans les technopôles et dans certains pôles de compétitivité. L'ambition est d'arriver à une formalisation plus générale à partir de trois secteurs dont le point origine dans le temps est assez différent.

Résultats attendus : Déjà clairement exprimés plus haut, je pense

Bibliographie sommaire :

Daviet S. et Fache J. (2008), Innovation politique, cycles et différenciation des territoires, *Historiens et géographes* n°403 , pp. 135-144

Fache J. (2010), Spatial theory, temporality and public action, *ESR&P*, A paraitre en mars

Fache J. (2009), Temps et dynamiques temporelles chez les géographes, Lille, *Séminaire INOCREA*, 11 décembre

Huriot JM et Bourdeau-Lepage L. (2009), *Economie des villes contemporaines*, Paris, Economica, 366p.

OCDE (2006), *Villes, compétitivité et mondialisation*, Paris, OCDE, 401p.

Rallet A. et Torre A. (2008), *Les nouvelles proximités urbaines*, Paris, l'Harmattan, 190p.

Rallet A. et Torre A. (2007), *Quelles proximités pour innover ?*, Paris, l'Harmattan, 218p.

Titre

Etat des recherches sur l'appréhension de la sécurité par le territoire.

Résumé

Le texte de présentation de la session S3 « Sécurité routière et territoire » part du principe que « parmi différentes formes d'appréhension, la sécurité routière peut être abordée par la notion de territoire ». Si le territoire peut être classiquement défini comme un espace habité et gouverné, une politique publique de sécurité routière, prise par cette entrée, se doit donc de produire un aménagement de l'espace susceptible de favoriser les déplacements en rendant improbable la survenue d'un accident corporel.

Or la sécurité n'est pas une priorité de l'action sur l'espace. Celle-ci est considérée comme une ingénierie apportant son savoir faire bien après la réalisation de l'avant-projet qui fige déjà les principes de la conception.

Il n'existe pas de réflexion stratégique sur la sécurité routière, alors qu'il en existe pour d'autres objectifs touchant aux transports, tels la réduction de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration des ambiances sonores, et bien sûr, tout ce qui touche aujourd'hui à la durabilité.

Plusieurs recherches ont traité un tel sujet montrant le peu d'intérêt des habitants à considérer la sécurité routière comme primordiale à une échelle dépassant la rue ou le quartier. Peu d'élus sont mobilisés et peu ont la volonté de développer une action pérenne sur le sujet, ce qui fait que les réflexions stratégiques telles celles du PDU en France ou du PUT en Italie ne traitent que très peu de la question.

D'autres recherches entreprises sur le sujet proposent des scénarios possibles susceptibles de constituer des voies de progrès. Ces réflexions s'appuient sur des exemples de terrains et l'observation des pratiques dans plusieurs pays.

Un premier constat est l'existence de démarches, plutôt parallèles, toutes dans l'objectif d'aider à la prise de décision :

- Vision zéro en Suède
- Sustainable safety en Hollande
- Développement de boîtes à outils techniques
- Modèles multicritères d'impact des infrastructures pour prédire les conséquences de la création d'un réseau viaire sur l'accessibilité, la consommation d'énergie, la sécurité
- Outils d'analyse spatiale pour l'aide à la décision
- accès web à l'information pour les techniciens et le public

Un petit groupe de chercheurs de plusieurs pays européens ont entrepris une réflexion, à la fois sur les outils techniques, sur la mobilisation sociale et sur les organisations. Cette réflexion conduit à approfondir en préalable la connaissance de l'accidentologie qui permet de dépasser le bon sens des praticiens et appuyer plus systématiquement les décisions sur des connaissances validées. Ceci est un préalable pour, par exemple, une meilleure intégration de la préoccupation sécuritaire dans la programmation du développement urbain.

Pour progresser dans un tel processus allant de l'accidentologie vers la conception urbaine, il est nécessaire de :

- posséder des outils d'analyse performants pour aller au-delà du dénombrement de variables, mais capable de rendre compte de déroulements des accidents et des facteurs associés sur lesquels il sera possible d'agir, et ceci à toutes les échelles de l'aménagement;
- produire des résultats sous des formes utiles à l'action y compris aux actions stratégiques comme celles portant sur le développement urbain durable, la mobilité ou l'analyse sociologique des attitudes et comportements de groupes de population vivant dans un espace urbain particulier, en d'autres termes, pour intégrer l'action en faveur de la Sécurité Routière dans les démarches actuelles en faveur du développement durable, ce qui nécessite une analyse très orientée des accidents vers un tel objectif.

- Formaliser les résultats sous des formes largement diffusables, permettant l'appropriation par les élus car la prise de conscience du politique de ses responsabilités est essentielle pour atteindre des objectifs de sécurité. Il en est de même de l'adhésion sociale du plus grand nombre
- Rendre possible l'étude de l'effet de l'action, en repérant les problèmes d'insécurité pris en compte, leur évolution dans le temps et l'apparition éventuelle de nouveaux types d'accidents. Ceci rend possible le suivi de l'action et l'intervention corrective, ainsi que l'accumulation de connaissances nécessaires à la définition d'actions futures.

Il apparaît aussi nécessaire de réfléchir aux moyens de cartographier des stratégies d'actions Sécurité Routière, capable de faire écho au Schéma de Cohérence Territoriale ou aux cartes de risques qui servent de cadre à l'action locale. Cela implique un développement des recherches et surtout des moyens de les opérationnaliser par transfert auprès de collectivités locales.

Dans le passé plusieurs projets ont porté sur ces aspects de la recherche, parmi lesquels il est possible de mentionner les projets DUMAS, RANKERS, SAFETYNET et l'Observatoire Européen de la Sécurité Routière (ERSO).

Objectif de la communication

Cette présentation se propose de faire le point sur la réflexion actuelle de plusieurs chercheurs européens sur les questions d'intégration de la sécurité routière dans la planification urbaine d'une part et sur les recherches entreprises pour améliorer les connaissances et leur mise à disposition auprès des responsables locaux d'autre part.

Coordonnées

Dominique FLEURY

INRETS Département Mécanismes d'Accidents

23 Rue Alfred Nobel

Cité Descartes (Champs sur Marne)

77447 Marne La Vallée Cedex 2

Tel : 0145925772

Dominique.fleury@inrets.fr

Maurizio TIRA

DICATA-Università degli Studi di Brescia

Via Branze, 43

25123 Brescia

Tel. 0039 030 3711304

tira@ing.unibs.it

Thématique de la session

S3 Sécurité Routière et Territoire

Originalité du sujet

Les recherches sur l'intégration de la sécurité routière à un niveau stratégique de la décision ne sont pas nouvelles. Mais force est de constater un éparpillement disciplinaire, thématique et même selon les pays.

Le projet est ici de recenser et de mettre en perspective ces recherches

Méthode

Face à une préoccupation commune, un groupe de chercheurs et universitaires ayant déjà une expérience dans le domaine, se réunissent pour faire un état des lieux et proposer la constitution

d'une action COST par l'Union Européenne qui a fixé des objectifs ambitieux de réduction de l'insécurité routière.

Résultats attendus

Les résultats d'une action COST sont des progrès dans chaque recherche nationale, des collaborations internationales et la production de connaissances sur le sujet.

Bibliographie

- AA.VV. (2003) Transport safety organisation in private and public sectors, European Transport Safety Council, Brussels
- Beck U.(2003) La Société du risque - Sur la voie d'une autre modernité Flammarion - Champs 2003 / 522 pages ISBN : 2-08-080058-2
- Brannigan C. Paulley P. (2008) Funding for local authority transport and land-use schemes in the UK. *Transport Policy* Volume 15, Issue 6, Decision-support for sustainable urban transport strategies November 2008, Pages 379-386
- Dijkstra A. (2005), Applications of Road Safety Impact Assessment to a regional Road Network. Road Safety on Four Continents Warsaw Poland 5-7 October.
- Elvik R., Vaa T (2004) The handbook of road safety measures. Elsevier Science, Oxford.
- Fleury D., Tira M. (2003) Sistemi di moderazione del traffico, in Lauria A., *Persone "reali e progettazione dell'ambiente costruito*, Maggioli Editore, Rimini; pp. 255-264
- Fleury D. (2005) Ville et réseaux routiers. Vers un métier de la sécurité ? Synthèse INRETS N°49. Mars 2005. N° ISBN 2-85782-616-8, 86p. Arcueil
- Hernandez F. (2003). Le processus de planification des déplacements urbains entre projets techniques et modèles de ville. Mémoire de thèse "Aménagement de l'espace et urbanisme", Institut d'Aménagement Régional, Université d'Aix-Marseille III, Décembre 2003, 351 p + annexes.
- Herrero S.G., Saldana M.A.M., Manzanedo Del Campo M.A.; Ritzel D. O. (2002), From the traditional concept of safety management to safety integrated with quality. *Journal of Safety Research*, N°33, p1-20.
- Johansson R. (2009) Vision Zero – Implementing a policy for traffic safety. *Safety Science* Volume 47, Issue 6, July 2009, pages 826-831
- Marsden G., Kelly C., Nellthorp J. (2009) The likely impacts of target setting and performance rewards in local transport. [Transport Policy](#) Volume 16, Issue 2, March 2009, Pages 59-67
- Tira M. (2003) Safety of pedestrians and cyclists in Europe: the DUMAS approach, in Tolley R. (ed.) *Sustainable transport*, Woodhead Publishing, Cambridge (UK); pp. 339-350
- Wegman F., Aarts L., Bax C. (2008) Advancing sustainable safety: National road safety outlook for The Netherlands for 2005–2020. *Safety Science*, Volume 46, Issue 2, February 2008, Pages 323-343.

Titre

Risques et territoires : quand l'analyse géographique et l'expertise locale s'allient dans un outil d'aide à la décision

Résumé

Dans de nombreux domaines de la gestion des risques, les réflexions actuelles sur les accidents et sur les pratiques de prévention conduisent à mettre la priorité sur la *sécurité organisationnelle*. Cela reviendrait dans le domaine routier à mettre l'accent sur la responsabilité des gestionnaires de réseaux pour une intégration de la sécurité parmi les critères et les valeurs qui définissent la conception. Dès lors, le risque doit être posé au niveau stratégique de l'action urbaine

Les risques routiers s'analysent comme résultant de dysfonctionnements du système de déplacement. Dans un tel système, s'opère une double régulation : par l'utilisateur en déplacement - automobiliste, utilisateur de 2 roues, piéton - qui adapte son comportement de manière très performante dans presque toutes les circonstances rencontrées (vitesse, niveau d'attention,...) et ceci en temps réel ; par les aménageurs qui, en temps différé et à l'observation des comportements, adaptent l'aménagement de l'espace pour en améliorer la sécurité.

Mais les capacités d'adaptation des usagers sont telles et si variées, que le résultat de l'action n'est jamais totalement prédictible sur l'ensemble d'un territoire. Cette réalité dynamique et l'incertitude qui en résulte projettent les acteurs dans des dimensions prospectives plutôt que des prévisions sûres.

L'observation de la dynamique actuelle montre que dans le cadre du suivi des PDU se dessine parfois une volonté de considérer la sécurité comme une priorité de l'aménagement et que, dans ces scènes institutionnelles, émerge un positionnement des questions de sécurité à un niveau plus stratégique. Ainsi Lille Métropole Communauté Urbaine a inscrit un objectif de zéro tué usager vulnérable dans le suivi du PDU. Partant de cette volonté, un projet de recherche a été entrepris pour élaborer conceptuellement un modèle d'analyse spatiale de l'insécurité capable d'intégrer une telle complexité, puis de créer un outil permettant son opérationnalisation.

L'objectif est ici de comprendre l'expertise qui s'est construite à partir de cas particuliers, pour pouvoir la reproduire à l'aide d'information venant de différentes sources, puis de construire l'outil capable de dialoguer, quasiment « en temps réel » avec l'expert. C'est à cette condition que l'outil sera capable d'être partie prenante du processus de décision.

Les contraintes de recherche à surmonter résident d'abord dans la nécessité d'établir une sémantique et une syntaxe permettant la construction d'un discours sur l'état de l'insécurité, puis d'activer ces éléments au sein d'une ergonomie d'accès SIG en temps réel. De façon concrète, il s'agit de pouvoir exprimer avec les ressources d'un SIG des notions largement utilisées, mais fortement relatives ou faisant appel aux logiques floues, telles que "qualité urbaine", "forte densité", "gros trafic" ... et qui sont ensuite à mettre en relation entre elles pour rendre compte de ce que l'expert veut signifier.

Pour appréhender le problème dans toute sa complexité, il est nécessaire de mobiliser autant les approches empiriques des experts présents sur le terrain, qui possèdent une grande connaissance basée sur des exemples concrets d'accident, sur l'action et l'observation des effets, que les approches globales des chercheurs qui disposent de méthodes et outils d'analyse systémique et de généralisation.

C'est donc un processus itératif qui se met en place entre d'un côté les ressources des SIG et d'autre part l'avis d'experts de terrain. Des cartographies d'accidents structurent utilement les discussions. Un tel processus itératif est en cours et produit une réflexion sur l'action stratégique à mettre en œuvre.

Objectif de la communication

Cette communication se propose de présenter les problèmes théoriques et pratiques que pose l'intégration d'un outil SIG dans les processus de décision.

Coordonnées

Dominique FLEURY(1), Thierry SAINT-GERAND (2), Jean François PEYTAVIN (1), Mohand MEDJKANE (2), Eliane PROPECK (3)

(1) INRETS Département Mécanismes d'Accidents
23 Rue Alfred Nobel
Cité Descartes (Champs sur Marne)
77447 Marne La Vallée Cedex 2
Tel : 0145925772
Dominique.fleury@inrets.fr

(2) GEOSYSCOM UMR CNRS 6266
Université de Caen (UFR de géographie)
Esplanade de la paix
14032 Caen Cedex
Tel : 02 31 56 56 99
Thierry.saint-gerand@unicaen.fr

(3) Laboratoire Image, ville, environnement (LIVE) ERL 7230 CNRS
Université de Strasbourg
3 rue de l'Argonne
67 000 Strasbourg
Tel : 03 68 85 09 69
Eliane.propeck@live-cnrs.unistra.fr

Thématique de la session

S3 Sécurité Routière et Territoire

Originalité du sujet

L'originalité du sujet traité consiste à situer l'analyse des risques routiers dans le champ d'analyse des systèmes spatiaux complexes et en tirer les conséquences pratiques pour la construction d'un modèle conceptuel en vue de la conception d'un SIG.

Méthode

Le projet repose sur un dialogue interactif chercheurs / experts de façon à construire ensemble une compréhension systémique du risque à différentes échelles territoriales. A chaque étape, la conception SIG s'affine, s'enrichit et se trouve ainsi progressivement validée.

Résultats attendus

La construction d'un outil d'analyse performant capable de devenir un "actant" dans les processus de prise de décision locale

Bibliographie

- Beck U. (2003) La Société du risque - Sur la voie d'une autre modernité Flammarion - Champs 2003 / 522 pages ISBN : 2-08-080058-2
- CERTU (2009) Evaluation de la sécurité d'aménagements urbains et sécurité des déplacements. Convention PREDIT/CERTU, 149p. Lyon
- Evans L. (2004) Traffic Safety. Science Serving Society, Bloomfield Hills, Michigan, 2004.

- Fleury D. (2007) Urban Road Safety. How to deal with complexity. in "Physics and the City" Guest Eds. B. Giorgini, A. Bazzani and S. Rambaldi (Laboratorio di Fisica della Città and CIG- Bologna University, Italy). International review Advances In Complex Systems. Vol. 10, Suppl. No.2.
- Fleury D., Peytavin JF., Godillon S., Saint Gérard T., Medjkane M., Blondel C., Bensaïd K., Millot M. (2009) Projet Urbain de Cohérence Fonctions/Réseaux. Rapport Intérimaire Convention INRETS/DRI N° 08 MTS027 et 08 MTS02837 pages + Annexes
- Hernandez,F, Reigner,H, 2007, Les actions de sécurité routière des PDU/SRU au prisme des politiques locales de transport et de déplacement, RAPPORT INRETS, n271, 130p
- Hernandez,F, Reigner,H, 2007, Les actions de sécurité routière des PDU/SRU au prisme des politiques locales de transport et de déplacement, RAPPORT INRETS, n271, 130p
- Herrero S.G., Saldana M.A.M., Manzanedo Del Campo M.A.; Ritzel D. O. (2002), From the traditional concept of safety management to safety integrated with quality. *Journal of Safety Research*, N°33, p1-20.
- Lecoze JC., Trémolières A, (2006), Complexité, interdisciplinarité et gestion des risques industriels, Colloque « Conduites, Organisations et Systèmes complexes » Université de Caen –MRSH, 9 - 10 mars 2006
- Propeck-Zimmerman, saint-Gérand T., Bonnet E. « Vers une nouvelle ergonomie de l'information des risques », Revue Mappemonde, Février 2010.
- Propeck-Zimmerman, Saint-Gérand T. (2009), "Cartography of risk situations: from combination to interaction between factors", in Conference Internationale "*Cartographic Challenges: Movement, Participation, Risk*", Italie, Bergamo avril 2009, actes à paraître.

Quels paysages ruraux près des franges urbaines ?

André Fleury, Professeur à l'ENSP Versailles
Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles
10 rue du maréchal Joffre 78000 Versailles
Tél. +33(0)1 60 10 39 15 - Fax : id.
a.fleury@versailles.ecole-paysage.fr

section S8 C. Chomarat-Ruiz, M. Ferreto

Dans les régions très urbanisées du monde (cf. image de Milan), l'étalement urbain contemporain a différencié deux formes du tissu urbain (cf. ci-dessous vue de Milan).

:

- la périurbanisation tout autour du centre ancien par l'adjonction de nouvelles couronnes d'urbaines, de moindre densité ;
- la rurbanisation dont les noyaux urbains dans un *océan vert*, agricole ou naturel, sont caractéristiques de la ville dispersée.



Si la fonction première des espaces agricoles périurbains est de produire, le monde urbain les a de longue date reconnus comme d'être considérés comme nécessaires au fonctionnement et au développement durable de la ville, c'est-à-dire multifonctionnels :

- de nos jours, ils sont source d'équilibre en tant que poumon de nature ; ainsi à partir des années 60, a-t-on inclus les espaces ouverts périurbains (*green open spaces*) dans la planification régionale (la politique des Zones Naturelles d'équilibre (anonyme, 1975).
- ils possèdent une valeur patrimoniale, puisqu'ils ont été mis en place par les grands aménageurs du Moyen-âge (monastères et grands seigneurs), induit le groupe social des fermiers (Moriceau, 1994) et façonné les grands paysages contemporains (*cascine* Lombardes ou grandes fermes d'Ile-de-France).
- enfin, leur agriculture a longtemps joué un rôle dans la gestion des déchets urbains, que ce soit ceux de la cavalerie urbaine consécutif à la croissance urbaine ou les eaux usées à partir de la fin du 19^{ème} s., qui ont soutenu le développement du maraîchage.

La rurbanisation a engendré des démarches de territorialisation impliquant la co-gestion de ces espaces et la mise en défens des espaces ouverts. En Ile-de-France, ce sont :

- les *projets agri-urbains*, établis par initiative citoyenne à l'échelle intercommunale ;
- les *Parcs Naturels Régionaux*, établis sur initiative régionale, après accord des communes et labellisation par l'Etat.

Puisque elle aurait pu engendrer une reconnaissance immédiate de ces paysages agricoles vivants, qui attiraient les citadins en mal de campagne. La cohabitation citadins / agriculteurs a été souvent difficile à établir, mais, vers 2000, la co-construction des politiques agriurbain s'engageait. On pouvait alors attendre la reconnaissance des paysages et du fonctionnement de l'agriculture moderne. Ainsi, en Ile-de-France, en témoignait, entre autres exemples, le projet de paysage du plateau de Saclay, conçu par PM Tricaud (1997) était-il emblématique puisqu'il réunissait en un projet commun, sous le signe de la modernité la grande culture céréalière et la recherche.

Paradoxalement, une telle politique de reconnaissance paysagère ne semble plus guère suivie par certains groupes de pensée qui se saisissent du pouvoir politique. Ainsi sont préférentiellement retenus comme *les beaux paysages ruraux périurbains*:

- les paysages de la nature ; certains paysagistes mettent en avant l'écologie du paysage, peu conscients que, dans l'esprit des géographes, cette expression qualifie la spatialisation des processus écologiques dynamiques.
- les paysages soit de l'agriculture vieillissante ou disparue (les bocages dans l'ouest français, les terrasses dans les zones méditerranéennes, les marais cultivés), réputés, comme si la qualité d'un paysage agricole impliquait nécessairement sa déshérence (*Livre Vert de l'Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France, 1995*).
- les paysages des produits réputés (vignes, olivettes, etc.).

Par contre la qualité paysagère de l'agriculture moderne, celle qui *nourrit le monde*, est souvent niée du fait de son appartenance à des filières mondialisées et ait de ses systèmes de culture, d'autant moins compris que le monde urbain ignore leur fonctionnement. La fin de l'exode rural européen a en effet signifié l'effacement des relations *intimes* qui ont longtemps perduré entre l'émigrant et le village (Mendras, 1967), la fin d'une agriculture réellement paysanne.

Par contre, de nos jours, semble apparaître un recul de cette cogestion et la tentation d'un gouvernement de l'agriculture locale périurbaine, avec l'ambition d'une nouvelle agriculture qui serait à nouveau *paysanne* en retrouvant sa relation à la nature, son fonctionnement communautaires et sa proximité avec la société urbaine. C'est ce qu'illustre l'image suivante (Milan), ou la volonté d'inventer de nouveaux agriculteurs, ceux en place entrant difficilement dans ces nouveaux cadres.

Le paysage agraire est-il vivant ou désert?



Contrairement à ces convictions militantes, les agriculteurs s'engagent si le projet économique leur paraît solide. Mais ils veulent rester de vrais partenaires et refusent de céder à l'*agriculture rêvée*. C'est ainsi que les syndicats agricoles Lombards s'engagent dans le projet d'un *distretto agricolo milanese*¹.

Aussi, la connaissance et la reconnaissance de ces espaces sont nécessaires à la réflexion sur l'élaboration de paysages nouveaux qui répondent aux enjeux contemporains tant agricoles que citoyens. Pour cela, il faut convaincre que la durabilité des paysages ruraux dépend avant tout de celle de l'agriculture qui produit l'organisation de l'espace, que le regard urbain doit aussi apprendre à comprendre et à admirer. La transformation de l'expertise paysagère représente la condition nécessaire à l'articulation de l'analyse scientifique du contexte agricole avec l'expertise paysagiste, préalable à la participation des paysagistes à l'élaboration de l'agriurbanisme (Vidal Vilan, 2008, Vidal 2009). c'est leur métier de transformer les paysages d'un point de vue des aménités et des émotions ; mais ils doivent aussi veiller à ce que leurs projets de paysage soient instruments de médiation entre citoyens et agriculteurs, base incontournable de l'établissement d'une nouvelle gouvernance.

¹ Ce projet a fait l'objet d'un colloque organisé par la ville de Milan le 14 décembre 2009.

Bibliographie

anonyme 2004, Note rapide IAURIF sur l'environnement, n° 361

anonyme, 1975. Les zones naturelles d'équilibre de la région parisienne , Circulaire du 24 avril 1975 (J .O . du 27 avril 1975, p . 4331) Paris

Biasi Laure de 2002. Le paysage dans les espaces agricoles d'Ile-de-France. Coll. Etudes et Développement IAURIF / DRIAF

Livre Vert, Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France 1995, Paris

Moriceau Jean Marc, 1994 "Les fermiers de l'Ile-de-France, XVe-XVIIIe siècles 1994, 1070 p. éd. Fayard, Paris.

Mendras Henri, La fin des paysans, 1967. Réédition : Actes Sud, 1992.

Vidal Roland, Vilan Luc. 2008, L'agriurbanisme : une spécialité professionnelle à construire, in «Anthos», n. 3-08, pp. 56- 57, 2008.)

TITRE DE LA COMMUNICATION :

Ressources, territoires et produits agroalimentaires de qualité : défi d'articulation des échelles pour des entreprises québécoises en région non métropolitaine (Canada)

COORDONNÉES DES AUTEURS:

Marie-José FORTIN, Professeure au Département Sociétés, Territoires et Développement
Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement régional et territorial
Université du Québec à Rimouski
300, Allée des Ursulines, Rimouski (Québec), G5L 3A1
418.723.1986 p. 1396
marie-jose.fortin@uqar.ca

Mario HANDFIELD, Professeur au Département Sociétés, Territoires et Développement
Université du Québec à Rimouski
300, Allée des Ursulines, Rimouski (Québec), G5L 3A1
418.723.1986 p. 1558
mario.handfield@uqar.ca

OBJECTIF DE LA COMMUNICATION

À partir de résultats d'une enquête menée auprès de 65 entreprises québécoises fabriquant un produit agroalimentaire de «qualité», la communication vise à enrichir la compréhension sur le rôle du territoire dans les dynamiques entrepreneuriales dans le domaine agroalimentaire, et cela, dans un contexte de région non-métropolitaine. Plus exactement, nous tenterons d'éclairer le travail des entrepreneurs qui doivent construire et rassembler de multiples ressources pour assurer une production distinctive, ressources qui sont présentes non seulement à l'échelle locale mais aussi à l'extérieur. Ce travail pose entre autres le défi de l'articulation des échelles dans un «territoire d'action», et aussi, celui des modalités d'ancrage des entreprises dans les territoires d'origine.

SESSION VISÉE

Ressources : B-2 – «Capital social et capital territorial»

Nous sommes cependant ouverts à toute autre suggestion des organisateurs.

ORIGINALITÉ DU SUJET

Le monde agroalimentaire fait face à de nombreuses critiques provenant autant de producteurs que de consommateurs. Un tel contexte apparaît propice à l'émergence d'initiatives et de pratiques d'entreprises alternatives par rapport au système dominant. Elles touchent la production ou la distribution. On pense à des formes de «circuits courts» (ex. : vente directe, achat local, marchés publics, réseaux d'achats) ou encore au «virage vers la qualité», tel que désigné en France et ailleurs en Europe et qui comprend autant la production biologique qu'artisanale et autres produits dits «du terroir», «régionaux», «de spécialité», etc. Ce mouvement est également visible en Amérique du Nord, quoique peu étudié. Au Québec, de petites et moyennes entreprises émergent dans plusieurs régions de la province depuis les années 1990. Ces entreprises s'inscrivent dans des filières «nouvelles» de produits à «valeur ajoutée», comme les fromages fins ou les boissons alcoolisées, ainsi que dans d'autres plus traditionnelles, associées aux poissons et fruits de mer ou à l'érable.

Une particularité de ces produits est, souvent, que leur marketing fait référence à des caractéristiques symboliques de leur territoire de production. Patrimoines et paysages locaux sont particulièrement prisés en ce sens. Dans cette perspective, de nouvelles ressources immatérielles (Perrier-Cornet, 2009) apparaissent dans des régions, y compris dans celles délaissées par les acteurs du système agroalimentaire dominant. Le défi deviendrait alors, dans ces régions, de réussir à mettre en valeur ces ressources immatérielles, voire à les construire en ressources spécifiques (Peyrache-Gadeau et

Pecqueur, 2004; Kébir, 2006), pour faire en sorte qu'elles contribuent à créer une identité alimentaire forte, et ainsi, à distinguer les produits dans un marché hautement concurrentiel.

Très médiatisées, ces entreprises agroalimentaires retiennent l'attention. Nombre de groupes sociaux, d'institutions publiques et de scientifiques misent en effet sur de telles initiatives alternatives pour contrer les effets pervers du système agroalimentaire dominant : «reconnection du local au global», «relocalisation alimentaire», «ré-encastrement de l'économie dans les écologies locales» (Murdoch, cité dans DuPuis et Goodman, 2005 : 360). Ces formes alternatives invitent «plusieurs à voir la relocalisation alimentaire comme faisant partie d'une transition postproductiviste» (cité dans Watts, Ibery et Maye, 2005 : 24, traduction libre). Le «local», compris tel un espace restreint dans lequel se situerait la production et l'achat du consommateur, est vu comme un «lieu de résistance» et d'*empowerment* face aux logiques de globalisation économique (Allan, 2004, cité dans Feagan, 2007). Enfin, il est attendu que ces initiatives stimulent les économies de territoires fragiles. Le local trouve ainsi un sens renouvelé pour l'action publique qui lie production agroalimentaire et développement rural et régional.

Devant ces attentes fortes, retenons trois séries de critiques. Premièrement, les études empiriques réalisées à ce jour ne parviennent toujours pas à démontrer la relation causale entre ces initiatives et le développement rural (Perrier-Cornet, 2009). Deuxièmement, certains scientifiques (DuPuis et Goodman, 2005; Callois, 2004) préviennent des risques d'une approche qui parerait le local de toutes les «vertus» et qui, du coup, occulterait certains aspects négatifs et pervers pouvant aussi être associés aux dynamiques locales comme : la concentration des pouvoirs entre les mains d'une petite élite, le localisme défensif ou encore la possible pression pour le maintien de traditions et un frein à l'innovation. Une troisième série de critiques renvoie au fait que les territoires ne sont pas dotés également de ces nouvelles ressources immatérielles jugées particulièrement importantes dans les processus de valorisation des produits agroalimentaires : en lien avec leur réalité historique et géographique notamment, certaines régions ne possèdent ni traditions du terroir, ni identité culturelle (et positive) forte (Watts *et al.*, 2005) qui pourraient être incorporées dans l'identité de produits et dans leurs stratégies de marketing territorial. En d'autres termes, même en insistant sur le caractère construit des ressources, le travail des acteurs s'inscrit toujours dans des contextes particuliers de contraintes et de possibles.

Enfin, un quatrième élément critique, qui nous semble important, retient notre attention : il s'agit de la distance géographique entre les ressources et les lieux de production. Tout en admettant que les ressources immatérielles issues du territoire local et qui touchent les dimensions symboliques des produits agroalimentaires prennent de l'importance, il nous semble impératif de considérer *aussi* les ressources matérielles plus classiques de la production comme facteur déterminant des dynamiques d'entreprises et, plus largement, de développement territorial. Or, de telles ressources ne se situent pas toujours dans le territoire proche. Par exemple, nombre des «ressources» jugées stratégiques dans l'économie du savoir pour les entreprises agroalimentaires sont souvent situées sur des territoires métropolitains ou dans leur périphérie : ressources humaines spécialisées, centres de recherche, grandes institutions publiques, marchés de consommateurs, etc. Ces ressources peuvent devenir plus difficiles d'accès pour des entreprises de taille petite ou moyenne situées dans des régions non métropolitaines. Dans cette suite, ces entreprises expérimentent des conditions objectivement différentes par rapport à celles qui sont situées en régions métropolitaines ou à proximité de celles-ci. Comment parviennent-elles alors à composer avec ces distances? Jusqu'à quel point les «proximités» construites, au sens proposé par l'école de proximité (Gilly et Torre, 2000), parviennent-elles à contrebalancer les contraintes liées à l'éloignement «relatif» de certaines ressources? De façon plus pragmatique, comment l'entrepreneur arrive-t-il à concilier, dans un cadre cohérent, les diverses échelles où il puise des ressources, du local au national et même plus? Enfin, est-ce que la distance entre l'entreprise et ces ressources pourrait avoir des incidences sur l'ancrage de l'entreprise et sur la pérennité de ses activités dans son territoire d'origine?

MÉTHODE

Pour répondre à ce questionnement, une enquête a été conduite auprès d'une soixantaine de dirigeants d'entreprises, actifs dans les régions de Chaudières-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent ou de la

Gaspésie (Québec, Canada). L'échantillon a été constitué à partir d'une population de 400 entreprises agroalimentaires localisées dans ces régions. Celles qui ont été retenues travaillent à transformer et à valoriser une des ressources suivantes : lait, érable, fruits et légumes, viandes, poissons et fruits de mer. Les entretiens directifs visaient, entre autres, à recueillir des informations sur l'entreprise, sur ses produits, sur les relations établies avec divers collaborateurs aux différentes étapes de la production, sur l'étendue spatiale de ses réseaux et sur la perception des contributions apportées par ses activités au développement du territoire d'appartenance. Des analyses qualitatives et quantitatives ont été réalisées pour examiner le lien avec le parcours et la taille de l'entreprise, la région d'appartenance, la vitalité du milieu local, la filière et les marchés.

ORIGINALITÉ DU SUJET ET RÉSULTATS ATTENDUS

Dans la lignée de travaux récents sur le domaine agroalimentaire (Requier-Desjardins, 2007; Barham, 2006; Marsden et Smith, 2005), la recherche s'attarde à l'étude de l'interaction de plusieurs facteurs considérés comme déterminants dans les dynamiques entrepreneuriales, facteurs qui renvoient autant à la dynamique de production de l'entreprise (ressources, milieu) qu'à des dimensions sociales «non-productives», associées au cadre de vie de l'entrepreneur-habitant et à la communauté (famille, voisinage, institutions sociales, etc.), qui ont été moins étudiées. Soulignons que le croisement de deux perspectives d'analyse au cœur de la littérature sur les dynamiques d'acteurs (incluant les SYAL), verticale (filiale) et horizontale (territoire), offre un point de vue innovant, utilisé dans divers pays mais encore peu au Québec, pour comprendre les dynamiques agroalimentaires émergentes. En ce sens, l'étude de cas nord-américains pourraient permettre d'enrichir cette littérature. Par cette communication, nous souhaitons donc contribuer au débat sur le problème de la construction des ressources par les acteurs, en y ajoutant cette idée de l'articulation des échelles territoriales variées où sont puisées les ressources, dans ce qui deviendrait le «territoire d'action» de l'entreprise.

RÉFÉRENCES CITÉES

- BARHAM, E (2006) « Place-Based Entrepreneurship : New Food Systems, Differentiated Products and Agri-tourism », colloque *Exploring Rural Entrepreneurship: Imperatives and Opportunities for Research*, Washington, D.C.;
- CHAZOULE, C, F JOUVE et R LAMBERT (2007) « L'émergence des Indications géographique au Québec : construction, liens au territoire et valorisation », *ISARA*, Lyon ;
- CALLOIS J.M., 2004, « Capital social et développement économique local. Pour une application aux espaces ruraux français », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 4, pp. 511-578.
- DUPUIS E. M. et D. GOODMAN (2005), «Should we go "home" to eat?: toward a reflexive politics of localism», *Journal of Rural Studies*, 21: 359–371.
- GILLY, J-P et A. TORRE (dir.) (2000) *Dynamiques de proximité*, Paris : L'Harmattan, 301 p
- KÉBIR, L (2006) « Ressource et développement régional, quels enjeux ? », *RERU*, no.5 : 701-723 ;
- MARSDEN, T K et E SMITH (2005) «Ecological entrepreneurship : sustainable development in local communities through quality food production and local branding», *Geoforum* (36) : 440-451;
- PERRACHE-GADEAU, V et B PECQUEUR (2004) « Les ressources patrimoniales : une modalité de valorisation par les milieux innovateurs de ressources spécifiques latentes ou existantes », dans *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local* (R. Camagni, D. Maillat et A. Matteaccioli, dir), Institut de recherches économiques et régionales de Neuchâtel, p. 71-89 ;
- PERRIER-CORNET, Philippe (2009) «Les systèmes agroalimentaires localisés sont-ils ancrés localement? Un bilan de la littérature contemporaine sur les Syal» dans (F Aubert, V. Piveteau et B. Schmitt, coor.) *Politiques agricoles et territoires*. Versailles : Éditions Quae. p. 49-68 .
- REQUIER-DESJARDINS, D (2007) « L'évolution du débat sur les SYAL : le regard d'un économiste », colloque *Dynamiques territoriales et développement durable dans les pays du sud*;
- WATTS, D.C.H., B IBERY et D. MAYE (2005) «Making reconnections in agro-food geography: alternative systems of food provision», *Progress in Human Geography*. Vol. 29 (1): 22-40.

Titre : Du concept à l'application : une approche multi-échelle pour maîtriser l'étalement urbain et l'outil d'aide à la décision « MUP-city »

Auteurs : Pierre Frankhauser¹, Cécile Tannier², Gilles Vuidel³, Hélène Houot⁴

Contact : Pierre Frankhauser, ThéMA, Université de Franche-Comté, 32, rue Mégevand, F-25030 Besançon CEDEX, tél. : 0381665421, pierre.frankhauser@univ-fcomte.fr

Session : B3 - Accessibilité, mobilité, transport et communication

Résumé

La périurbanisation est souvent mise en cause par ces effets néfastes. Il paraît en effet évident que l'étalement diffus de l'habitat est à l'origine d'une augmentation du nombre de déplacements et de leur longueur. En plus le morcellement de l'habitat risque de fragiliser les espaces naturels et les espaces agricoles. Or les tentatives de concentrer la croissance dans les villes-centres et de promouvoir une densification montrent leurs limites, car elles ne semblent pas suffisamment tenir compte de la demande sociale. Bon nombre de résidents qui s'installent dans ces zones fuient justement la densité urbaine car ils souhaitent habiter dans une maison individuelle entourée d'un jardin et bénéficier d'un environnement vert et calme. En plus certaines communes rurales cherchent à attirer des nouveaux habitants dans le but de pérenniser leurs infrastructures (écoles, petits commerces...). Certains arguments sont aussi à nuancer. Ainsi la consommation d'espace est largement dominée par la construction d'infrastructures routières et non par une densité d'habitats plus faible dans les zones périurbaines. Au lieu de rejeter la périurbanisation, il semble plus réaliste de développer des stratégies d'aménagement qui respectent les souhaits de la population concernée, mais qui se donnent comme objectif une meilleure maîtrise de l'étalement urbain et qui s'intéressent davantage à l'accessibilité des espaces fréquentés par la population concernée.

Nous présentons une nouvelle approche conceptuelle, développée dans le cadre d'un projet de recherche du programme **PREDIT 3/4**⁵ dont l'objectif est d'optimiser l'accessibilité aux différents types de services et commerces ainsi qu'aux zones de loisir et d'éviter en même temps un morcellement des zones naturelles et agricoles. Ce concept multi-échelle, inspiré par la géométrie fractale, rapproche les habitations des axes de transport et localise les services et commerces selon une logique hiérarchique en fonction de leur fréquence de recours. Ceci permet de réduire les distances d'accès aux services et commerces et se veut dissuasif par rapport au recours à une offre équivalente mais plus éloignée. Une forte articulation entre zones vertes et habitat répond aux attentes de la population qui souhaite une proximité au paysage ouvert et améliore la ventilation des zones urbanisées.

Dans l'optique de l'application de ce concept, les objectifs ont été transcrits sous forme de normes et de règles d'urbanisation. Un outil d'aide à la décision **MUP-city** a été développé qui

¹ Professeur à l'Université de Franche-Comté, UMR CNRS 6049 ThéMA

² Chargée de recherche au CNRS, UMR CNRS 6049 ThéMA

³ Ingénieur d'étude en informatique, UMR CNRS 6049 ThéMA

⁴ Maître de Conférence à l'Université de Franche-Comté, UMR CNRS 6049 ThéMA

⁵ Programme national de coordination des politiques de recherche sur les transports terrestres, porté par trois ministères français (MEEDDAT, MESR, MinEIE) et trois agences nationales françaises (ANR, ADEME, OSEO).

permet de créer de façon interactive des scénarios d'aménagement. L'élaboration de scénarios d'urbanisation avec MUP-City s'affranchit de la logique classique du zonage et s'appuie sur une évaluation multi-échelle des sites non-urbanisés.

Une représentation cartographique de l'espace considéré et couvert d'une grille dont le maillage est d'abord très grossier. Chaque maille est identifiée comme étant occupée ou non par du bâti. Dans les mailles non-construites, les accessibilités aux services et commerces de différent niveau sont évaluées selon les normes d'accessibilités et portées à la connaissance de l'utilisateur. Pour ce faire, des agrégats commerciaux sont constitués à partir d'une évaluation synthétique basée sur la théorie des sous-ensembles flous qui prend en compte le nombre de commerces et services ainsi que leur diversité. Une démarche équivalente est prévue pour évaluer l'accès au paysage ouvert en tenant compte à la fois d'un accès visuel direct et d'un accès par le réseau de transport. L'utilisateur peut retenir une maille par simple clic sur la souris pour une future urbanisation, sous réserve que la norme multi-échelle d'occupation du sol le permette. Cette norme est donnée par la dimension fractale qui décrit la variation de l'occupation du sol en passant d'une échelle donnée à une échelle plus fine. D'autres normes portent sur l'articulation du bâti et du paysage ouvert en évitant en même temps le morcellement du bâti et du paysage ouvert. Lors des étapes suivantes le maillage devient progressivement de plus en plus fin. Selon la logique fractale seules des mailles retenues pour urbanisation à l'étape précédente doivent être évaluées en vue d'une éventuelle urbanisation, les critères d'évaluation étant les mêmes pour toutes les échelles (ou tailles de maille) considérées.

La méthodologie développée sera illustrée par des applications à plusieurs zones périurbaines de l'agglomération de Besançon pour lesquelles une comparaison sera présentée entre des scénarios basés sur logique classique de la ville compacte et d'autres développés selon le concept fractal proposé.

Travaux ayant un rapport avec la proposition :

BREHENY M. J. , 1992 *Contradictions of the compact city: a review*, in : BREHENY, M. J. (ED) "Sustainable Development and Urban Form, European Research in Regional Science", 2, pp. 138-159

DUPUIS, G., 2002 « *Cities and automobile dependance* » revisité : les contrariétés de la densité, Revue d'Economie Régionale et Urbaine, I, pp. 141-156

FRANKHAUSER P., TANNIER C., VUIDEL G., HOUOT H., 2007: *Maîtriser l'étalement urbain en recourant à la géométrie fractale – Propositions méthodologiques* in : 11th World Conference on Transportation Research, Berkeley, 21 p. actes de colloque sous forme de CD

FRANKHAUSER P., TANNIER C., VUIDEL G., HOUOT H., 2008 : *Une approche multi-échelle de l'accessibilité pour maîtriser l'étalement urbain*, in : Présentation au Colloque mobil.TUM, Munich, 19 p. actes de colloques en ligne : <http://www.bfhz.uni-muenchen.de/cms/upload/downloads/Tagung-TUM-2008-Frankhauser-et-al.pdf>

NEWMAN P.W.G. ET KENWORTHY J.R., 1989 : *Cities and Automobile Dependence: An International Sourcebook*, Gower, Aldershot/Brookfield, VT

TANNIER C., VUIDEL G., FRANKHAUSER P., HOUOT H., 2010 : *Simulation fractale d'urbanisation - MUP-city, un modèle multi-échelle pour localiser de nouvelles implantations résidentielles*, Revue internationale de géomatique, à paraître.

Appel à communication - Colloque joint AISRE-ASRDLF 2010

Aoste 20-22 Septembre 2010

Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale. Développement économique et cohésion dans les territoires alpins.

Proposition de communication

Titre : Les mobilités quotidiennes et résidentielles comme marqueurs de hiérarchies territoriales. Le cas de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Titolo : Mobilità quotidiane e residenziali come marcatori di gerarchie territoriali. Il caso della regione Provenza-Alpi-Costa Azzurra.

Auteurs : Giovanni FUSCO, Floriane SCARELLA

Université de Nice-Sophia Antipolis

UMR 6012 ESPACE

98 Bd Herriot, BP 3209

06204 NICE – cedex 3

France

Tél : ++33 4 93 37 55 43

e-mail : giovanni.fusco@unice.fr ; floriane.scarella@unice.fr

Axes thématiques : S21 – Transports et mobilités interurbaines
D2 – Dynamique du système urbain et périurbanisation
D3 – Métropolisation
A1 – Modèles spatiaux

Résumé :

L'organisation spatiale des flux de mobilité constitue la clé d'entrée privilégiée pour comprendre les réseaux urbains de Provence-Alpes-Côte d'Azur et leur évolution dans le temps. Dans cette contribution sont analysés les flux interurbains dominants de la mobilité quotidienne et résidentielle issus des données de recensement depuis 1982.

Globalement, les réseaux urbains régionaux se renforcent et se complexifient au cours du temps, donnant naissance à deux véritables réseaux métropolitains aux configurations réticulaires fort différentes. D'autres différences s'observent entre la portée spatiale des flux dominants de la mobilité domicile-travail, révélatrice du fonctionnement quotidien des aires métropolitaines, et celle de la mobilité résidentielle, davantage liée aux cycles de vie des ménages.

Le présent travail a été développé dans le cadre du projet « Mobilités et métropolisation. Développement d'une démarche méthodologique d'aide à la décision », financé par le programme PREDIT 3.

Sommario :

L'organizzazione spaziale dei flussi di mobilità costituisce la chiave di lettura privilegiata per comprendere le reti urbane della regione Provenza-Alpi-Costa Azzurra così come la loro evoluzione nel corso del tempo. In questo contributo sono analizzati i flussi interurbani dominanti della mobilità quotidiana e residenziale provenienti dei dati di censimento dal 1982 in poi.

Globalmente, le reti urbane regionali si rafforzano e aumentano in complessità nel corso del tempo, dando vita a due reti metropolitane con caratteristiche configurazionali ben diverse. Altre differenze si osservano tra la portata spaziale dei flussi dominanti dei viaggi casa-lavoro, rivelatrice del funzionamento quotidiano delle aree metropolitane, e quella della mobilità residenziale, più legata ai cicli di vita delle famiglie.

Il presente lavoro è stato condotto nel quadro del progetto « Mobilités et métropolisation. Développement d'une démarche méthodologique d'aide à la décision », finanziato dal programma PREDIT 3.

Objectif de la communication et originalité du sujet :

Les mobilités façonnent l'espace dans lequel elles se déroulent (Montulet et al. 2005). Déchiffrer l'organisation spatiale des flux de mobilité est ainsi une clé d'entrée pour comprendre la structuration du territoire. En particulier, les ménages, dans leurs arbitrages entre mobilités quotidiennes et résidentielles (Kaufmann 2000), évoluent dans des structures urbaines et territoriales héritées du passé, et participent à leur transformation. Dans un espace régional donné, le semis urbain et la hiérarchie des centres ainsi que les relations réticulaires qui se tissent entre ces centres, sont autant de facteurs constitutifs de ces structures territoriales (Fusco et Decoupigny 2008). Suivre leur changement dans le temps, nous permet également de saisir les transformations territoriales liées aux processus à l'œuvre dans nos espaces régionaux (processus de métropolisation, de déprise territoriale, etc.).

L'espace d'étude du présent travail est celui de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Région complexe, aux fortes contraintes topographiques et à l'urbanisation ancienne, la région PACA a connu au cours des dernières décennies l'émergence de deux espaces métropolitains polycentriques (Fusco 2005, Decoupigny et Fusco 2007, Fusco et Decoupigny 2008). À l'ouest, le binôme Aix-Marseille interagit de façon croissante avec les villes de l'Etang de Berre et de l'aire toulonnaise. À l'est, l'aire azurée est en train de se constituer en espace métropolitain littoral, autour de Nice, Monaco, Cannes et Antibes. De vastes portions de l'arrière pays alpin dépendent directement du fonctionnement métropolitain de ces concentrations urbaines. D'autres, de moins en moins nombreux, semblent rester à l'écart de ces transformations territoriales.

L'objectif du présent travail est précisément de comprendre les transformations des hiérarchies territoriales dans l'espace régional de PACA, par l'analyse des flux de mobilités quotidiennes et de migrations résidentielles au cours des dernières décennies. Sur la base des données des recensements INSEE, seront ainsi analysées les matrices des mobilités quotidiennes de 1982, 1990 et 1999 et les matrices des migrations résidentielles 1975-82, 1982-90 et 1990-99.

Méthode :

La réflexion méthodologique et la mise au point de protocoles d'analyse constituent une partie essentielle du présent travail. Le parti pris méthodologique est d'analyser les flux de déplacements et de migrations résidentielles en tant que marqueurs des organisations réticulaires dans un espace régional. La méthode d'analyse est celle des flux dominants, proposée par Nystuen et Dacey (1961) et successivement développée par plusieurs auteurs (Kipnis 1985, Rabino et Occelli 1997, Bottazi et Rabino 2006, Berroir et al. 2006). Les algorithmes de détermination des flux dominants permettent d'extraire de la matrice d'interaction spatiale (matrices des navettes domicile-travail et des migrations résidentielles) un graphe primaire, correspondant à la hiérarchie des centres de l'espace étudié (fig. 1). Cette hiérarchie permet également de caractériser les autres types de relations entre les centres urbains. En plus des relations hiérarchiques, nous avons ainsi des relations inter-hiérarchiques échangées entre différents réseaux urbains ; ou encore des relations para-hiérarchiques échangées horizontalement entre les différentes branches d'un même réseau. En s'appuyant sur les réflexions proposées par Rabino et Occelli (1997), on peut ainsi élargir le regard sur la complexité des relations inter-urbaines qui semblent émerger de la métropolisation du territoire.

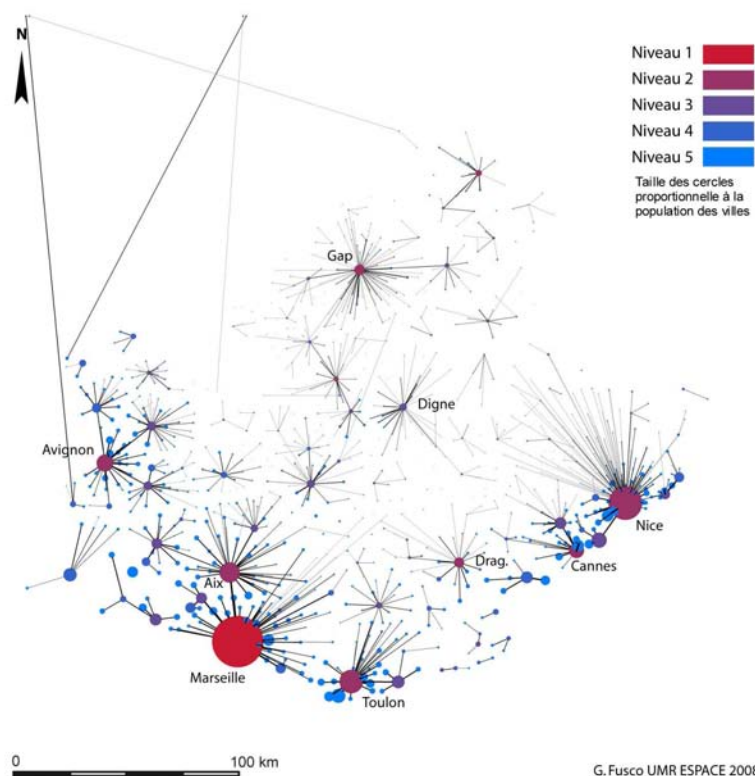


Fig. 1 – La hiérarchie urbaine en région PACA issue de l'analyse des flux domicile-travail de 1999.

Pour extraire et analyser les flux dominants des mobilités quotidiennes et résidentielles dans l'espace régional, un nouveau protocole méthodologique a été développé. Il a été implémenté sur une plateforme logicielle particulière (la plateforme d'Analyse des Réseaux Territoriaux, ART, Fusco 2009) permettant l'analyse statistique et cartographique des flux de mobilité. ART permet de sélectionner les différents types de relations réticulaires, de les projeter dans l'espace géographique et de les analyser de façon comparative entre plusieurs dates. Il est

ainsi possible d'appréhender l'étendue spatiale et la configuration des réseaux urbains produits par les comportements des individus et des ménages dans le cadre des processus de métropolisation de l'espace régional.

Résultats attendus :

Les flux dominants des mobilités quotidiennes font émerger une grande diversité de structures réticulaires dans l'espace régional de PACA. Filtrées par des critères opportuns de taille et de complexité réticulaire, les réseaux ainsi déterminés peuvent également servir de point de départ pour une analyse à l'échelle des agrégats produits par ces mêmes flux dominants. De nouveaux filtres peuvent alors être appliqués pour déterminer les véritables réseaux métropolitains.

L'analyse à l'échelle communale montre que la mise en réseau du territoire s'impose et s'amplifie, ce qui confirme la nécessité de lire les dynamiques spatiales à partir d'une approche réticulaire. Cette mise en réseau croissante s'accompagne d'un resserrement progressif des flux dominants au profit des principales polarités urbaines régionales. Les cartes produites montrent des différences considérables de structuration territoriale au sein de la région, notamment entre l'est et l'ouest. À l'ouest, le polycentrisme semble s'accroître autour de Marseille relayée en périphérie par Aix-en-Provence et Pertuis mais aussi dans le Vaucluse, avec l'émergence d'un réseau avignonnais consolidé qui s'articule autour de plusieurs pôles périphériques. Ce polycentrisme est particulièrement structurant car il est hiérarchisé. Dans l'espace alpin au nord de la région, le polycentrisme est moins structuré : les réseaux se multiplient mais entretiennent un minimum d'interrelations.

À l'inverse, l'organisation de l'est de la région est marquée par la faiblesse de la structuration territoriale azurée : l'aire d'influence de Nice s'étend considérablement au nord sans rencontrer de pôle relais. Les seuls réseaux indépendants à Nice, même s'ils sont intégrés à la dynamique de la métropole azurée, sont ceux de Monaco et Cannes-Grasse.

Les mêmes protocoles d'analyse ont permis d'extraire les structures produites par les flux dominants des mobilités résidentielles. Il devient dès lors intéressant de porter l'attention sur ce qui varie entre les structures produites par le fonctionnement quotidien et celles révélées par les mobilités résidentielles.

Premièrement, la taille de l'aire d'influence des bassins résidentiels est très variable : les petits bassins résidentiels, tels que ceux d'Avignon, Cavillon ou Toulon sont de taille comparable aux bassins produits par les navettes ; alors que pour les bassins niçois et marseillais l'aire d'influence des mobilités résidentielles est largement supérieure.

Deuxième constat : l'origine des flux dominants se simplifie nettement en une vingtaine d'années pour privilégier les relations intra-régionales. Le pouvoir de domination de Paris, en particulier sur la Côte d'Azur, s'amointrit sensiblement.

Les flux dominants entre agrégats ne font émerger ici que deux réseaux d'ampleur métropolitaine : Marseille et Nice.

Bibliographie :

Berroy S., Mathian H., Saint-Julien T., Sanders L., 2006, « Mobilités et polarisations: vers des métropoles polycentriques. Les cas des métropoles francilienne et méditerranéenne » in M. Bonnet, P. Aubertel, *La ville aux limites de la mobilité*, PUF, Paris, p.71-82.

Bottazzi A., Rabino G., 2006, « L'organizzazione territoriale del Piemonte. Stato ed evoluzione », XXVII Conferenza Italiana di Scienze Regionali, Pise 12-14 octobre 2006, 25 p.

- Decoupigny F., Fusco G., 2007, « Interactions entre mobilités potentielles et processus de métropolisation en Région Provence Alpes Côte d'Azur », XLIII^e colloque de l'ASRDLF, Grenoble 11- 13 septembre 2007, 17 p.
- Fusco G., 2005, « Dynamiques territoriales et métropolisation sur le littoral de Provence-Alpes-Côte d'Azur – Une application des réseaux bayésiens », XLI^e Colloque de l'ASRDLF, Dijon 3-5 septembre 2005, <http://asdrif.u-bordeaux4.fr>
- Fusco G., Decoupigny F., 2008, « Logiques réticulaires dans l'organisation métropolitaine en région Provence-Alpes-Côte d'Azur », XLV^e colloque de l'ASRDLF, Rimsouski 25-27 août 2008, 18 p.
- Fusco G., 2009, « Modelling Urban Networks from Spatial Interaction Data: the ART Platform », in G. Rabino, F. Scarlatti (Eds.) *Advances in models and methods for Planning*, Bologna, Pitagora, p. 63-72
- Kaufmann V., 2000, *Mobilité quotidienne et dynamiques urbaines. La question du report modal*, Lausanne, Presses Polytechniques Universitaires Romandes
- Kipnis B.A., 1985, Graph Analysis of Metropolitan Residential Mobility: Methodology and Theoretical Implications, *Urban Studies*, 22, 179-187.
- Montulet B., Hubert M., Jemelin Ch., Schmitz S. (dir.), 2005, *Mobilités et temporalités*, Bruxelles, Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis
- Nystuen J.D., Dacey M.F., 1961, A Graph Theory Interpretation of Nodal Regions, *Papers and Proceedings of the Regional Science Association*, 7, 29-42.
- Rabino G., Occelli S., 1997, « Understanding spatial structure from network data: theoretical considerations and applications. », *Cybergeo*, n°29, URL : <http://www.cybergeo.eu/index2199.html>

Appel à communication - Colloque joint AISRE-ASRDLF 2010

Aoste 20-22 Septembre 2010

Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale. Développement économique et cohésion dans les territoires alpins.

Proposition de communication

Titre : Processus de métropolisation et ségrégation socio-spatiale. Analyse des flux de mobilités résidentielles en PACA.

Titolo : Processi di metropolizzazione e segregazione socio-spaziale. Analisi dei flussi di mobilità residenziale nella regione PACA.

Auteurs : Giovanni FUSCO, Floriane SCARELLA

Université de Nice-Sophia Antipolis

UMR 6012 ESPACE

98 Bd Herriot, BP 3209

06204 NICE – cedex 3

France

Tél : ++33 4 93 37 55 43

e-mail : giovanni.fusco@unice.fr ; floriane.scarella@unice.fr

Axes thématiques : S22 – Espaces sous influence urbaine.
D2 – Dynamique du système urbain et périurbanisation
D3 – Métropolisation
A1 – Modèles spatiaux

Résumé :

La ségrégation résidentielle, entendue comme un regroupement de populations qui se ressemblent, se développe aujourd'hui dans un nouveau contexte qui est celui de la métropolisation. Analyser les niveaux de ségrégation dans leur dynamique, c'est-à-dire conjointement aux mobilités résidentielles, peut être un nouveau moyen d'appréhender ces disparités socio-spatiales. Décomposées dans leurs trajectoires, formes, évolution et impacts sur la structuration métropolitaine, les mobilités résidentielles, appréhendées de façon différenciées selon les groupes sociaux considérées, permettent de repérer les polarisations et les spécialisations de certains sous-espaces au sein de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Sommario :

La segregazione residenziale, intesa come raggruppamento di popolazioni più o meno omogenee, si sviluppa attualmente nel nuovo contesto della metropolizzazione. Analizzare i livelli di segregazione nella loro dinamica, ovvero nella loro connessione con le mobilità residenziali, può essere una nuova maniera di concepire queste disparità socio-spaziali. Scomposte nelle loro traiettorie, forme, evoluzioni ed impatti sulla struttura metropolitana, le mobilità residenziali, differenziate secondo i diversi gruppi sociali considerati, permettono di evidenziare le polarizzazioni e le specializzazioni di determinati sottospazi nella regione Provenza-Alpi-Costa Azzurra.

Objectif de la communication et originalité du sujet :

Processus inconscient ou volontaire, la ségrégation se traduit par une concentration des populations selon leurs caractéristiques socio-économiques, démographiques voire culturelles. D'un point de vue spatial, elle aboutit à une spécialisation des territoires et une organisation qui se décline en sous-espaces homogènes qui entretiennent de faibles relations. De nombreux débats ont porté sur les déterminants de ces mécanismes. Un des principaux déterminants soulevés est celui de la métropolisation qui en accentuant la spécialisation fonctionnelle et la concentration économique favorise les processus discriminants et les phénomènes d'éviction conduisant à une ségrégation résidentielle accrue (M.A. Buisson, D. Mignot, 2005).

En effet, le processus de métropolisation a profondément bousculé la simple lecture des organisations socio-spatiales urbaines plus ou moins ségréguées. Les espaces urbains se spécialisent davantage, accueillent toujours plus de populations et d'activités à forte valeur ajoutée, écartant vers la périphérie celles qui sont « moins solvables ». Les relations entre pôles urbains sont facilitées par une mise en réseau croissante du territoire, on parle alors de « contraction de l'espace-temps » (A. Bretagnolle, 1999), d'« explosion des mobilités » (Bavoux J.J. *et al.*, 2005) qui étendent l'aire d'attraction des pôles urbains vers des périphéries de plus en plus lointaines. De nouveaux questionnements s'ouvrent en vue de la compréhension des logiques spatiales du processus ségréatif en contexte métropolitain. Dans quelle mesure, les logiques réticulaires de la métropolisation transforment les modèles classiques de la ségrégation socio-spatiale issus des travaux de l'école de Chicago (J. Brun, C. Rhein, M. Roncayolo, 1994) ? Comment faire apparaître les nouvelles structures spatiales qui organisent la disposition sociale du territoire métropolitain ?

De nombreuses recherches se sont penchées sur les mobilités résidentielles en tant que révélateurs des organisations socio-spatiales sous-jacentes structurant le territoire. Portant aussi bien sur les flux (G. Fusco *et al.*, 2009), leur direction (Y. Sencébé, D. Lepicier, 2007) ou encore leurs motivations (CREPAH, 1998). Ces recherches ont démontré l'intérêt des mobilités résidentielles pour, respectivement, faire apparaître les structures de la hiérarchie urbaine, mettre en avant une différenciation sociale des processus de localisation résidentielle et, enfin, évoquer l'importance des potentialités spatiales (accessibilité et cadre environnemental) dans les processus de décision. Ainsi, en s'interrogeant sur les trajectoires, les destinations privilégiées et les schémas spatiaux produits par les mobilités résidentielles, nous mettrons en évidence les configurations spatiales responsables de la ségrégation résidentielle.

L'objectif de ce travail est d'analyser les profils de mobilité résidentielle de façon différenciée (selon le statut social et l'âge des migrants), dans le but de faire apparaître des distinctions dans les schémas de migration, compte tenu des espaces convoités, de l'ampleur du déplacement et de la forme (direction, dimension...) des mobilités. Le présent travail est appliqué à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, caractérisée par une métropolisation régionale qui se fait autour de deux pôles (F. Decoupigny et G. Fusco 2008), la métropole provençale (autour de Marseille) à l'ouest et la métropole azurée à l'est (autour de Nice) ; et par une partie de l'espace régional particulièrement morcelé par le relief ce qui contraint les mobilités, quel que soit leur type.

Méthode :

L'approche proposée est d'appréhender les ségrégations résidentielles dans leurs dimensions réticulaires, ce qui se justifie conceptuellement par le fait que la métropolisation est à la fois produit et moteur de la dimension réticulaire des espaces. Ici, la dimension réticulaire

analysée est celle des réseaux de relations réelles entre communes de déménagement et communes d'emménagement, ce que l'on pourrait appeler des « réseaux résidentiels ». Précisons davantage les grandes lignes de cette démarche.

Dans le cadre du projet « Mobilités et métropolisation. Développement d'une démarche méthodologique d'aide à la décision » (PREDIT 3), nous avons déjà développé une plateforme d'analyse des réseaux territoriaux (ART, G. Fusco *et al.*, 2009). Les algorithmes d'analyse de la plateforme ART sont alors appliqués aux mobilités résidentielles de la région PACA. Le but est de dégager les configurations réticulaires des migrations résidentielles pour chaque population cible. Ces configurations réticulaires seront mises en exergue grâce au filtre de la théorie des flux dominants (F. Decoupigny et G. Fusco, 2008). Les populations cibles sont celles qui sont considérées comme les plus contrastées, susceptibles d'avoir des comportements spatiaux différents en matière de mobilité résidentielle, et pouvant être employées comme marqueurs de l'homogénéisation ou, à l'inverse, de l'hétérogénéisation des territoires métropolisés. La distinction entre les types migrant permet de révéler des profils de migrations bien distincts qui reflètent la structuration socio-économique (B. A. Kipnis, 1983) du territoire régional. Voici les populations cibles retenues : les cadres et professions supérieures (pour le rôle moteur dans les migrations résidentielles telles que la périurbanisation d'abord puis la *gentrification* plus tard), les ouvriers et employés (par opposition aux premiers), les chômeurs (pour leur vulnérabilité économique), les jeunes ménages (qui se caractérisent parfois par une certaine « immaturité financière ») et, enfin, les retraités (dont les migrations ne sont plus déterminées par leur activité). On extrait alors des matrices d'interaction spatiale les différentes structures relationnelles des migrations en fonction des caractéristiques sociales des migrants, de leur situation professionnelle ou encore de leur âge. Les bases de données exploitées permettent d'avoir une profondeur historique (les mobilités résidentielles sont renseignées pour les périodes 1975-1982, 1982-1990, 1990-1999, 1999-2006) pour mettre en évidence des évolutions différenciées en fonction des distinctions établies entre populations.

En s'affranchissant de l'espace physique, ces algorithmes font apparaître un espace topologique qui représente les structures réticulaires relationnelles des mobilités résidentielles différenciées en fonction du type de migrants. Les résultats, qui seront cartographiés, seront comparés à la cartographie des spécialisations sociales observables au sein du territoire régional. Pour cela, l'indice de ségrégation qui sera utilisé est le quotient de localisation qui mesure la concentration relative d'une population au sein d'un espace. Cet indice a été privilégié pour trois raisons : d'abord son calcul est relativement simple ce qui rend son interprétation très aisée, cet un indice de ségrégation que l'on peut cartographier, enfin, il a déjà été utilisé pour analyser la répartition de certains groupes de population selon leur localisation urbaine/périurbaine/suburbaine (M. Schuler, 2006).

Résultats attendus :

En s'affranchissant de l'espace physique, ces algorithmes font apparaître un espace topologique qui représente les structures réticulaires relationnelles des mobilités résidentielles différenciées en fonction du type de migrants. Ces représentations permettent de répondre à un certain nombre de questions sur des critères pouvant différencier les parcours de mobilité résidentielle et, surtout, sur les formes spatiales induites : en fonction des classes sociales ou des classes d'âge, les hiérarchies de ces relations entre unités spatiales font-elles apparaître des mobilités plutôt centrifuges ou centripètes ? Ces hiérarchies sont-elles conformes aux modèles classiques d'organisation socio-spatiale ? Font-elles émerger de nouveaux modèles d'organisation ?

La méthode ainsi développée qui s'articule autour de l'analyse conjointe des quotients de localisation et des flux dominants des migrations résidentielles différenciées selon les populations cibles apporte des éclairage au niveau de la compréhension des processus de ségrégation au sein de la région PACA : capacité des groupes sociaux aux revenus élevés à se regrouper, localisation des sous-espaces les plus sensibles ou ceux qui ont une potentialité à la mixité, évolution des schémas de migration résidentielle de chacun des groupes et mise en évidence des grandes tendances actuelles de mobilité et ségrégation résidentielles. Évidemment, les résultats obtenus pourront contribuer à une meilleure lecture des mouvements résidentiels dans les processus de ségrégation et peuvent être des éléments d'aide à la décision, notamment dans le cadre de politiques de logement et d'urbanisme.

Bibliographie :

Bavoux J.J., Beaucire F., Chapelon L., Zembri P., *Géographie des transports*, Armand Colin, Paris, 2005, 230 p.

Bretagnolle A., *Les systèmes de villes dans l'espace-temps*, Thèse de doctorat, Université de Paris I, 1999

Brun J., Rhein C., Roncayolo M., *La ségrégation dans la ville : concepts et mesures*, Actes du séminaire, Paris, L'Harmattan, 1994, 258 p.

Buisson M-A., Mignot D., *Concentration économique et ségrégation spatiale*, de Boeck, Paris, 2005, 368 p.

CREPAH, *Enquête pour les choix résidentiels des ménages périurbains*, réalisation pour le compte du Syndicat intercommunal pour l Schéma Directeur de l'agglomération de Rouen, Elbeuf, 1998

Decoupigny F. et Fusco G., « Logiques réticulaires dans l'organisation métropolitaine en région Provence-Alpes-Côte d'Azur », XLV^e colloque de l'ASRDLF, Rimouski 25-27 août 2008, 18 p.

Decoupigny F., Fusco G. (dir.), *Mobilités et métropolisation : Développement d'une démarche méthodologique d'aide à la décision. Rapport final*, PREDIT 3 Groupe opérationnel n°1 « Mobilités, territoires et développement durable », UMR ESPACE – UNSA, 2009, 320 p.

Kipnis B.A., 1985, « Graph Analysis of Metropolitan Residential Mobility: Methodology and Theoretical Implications », *Urban Studies*, 22, 179-187.

Schuler M., « Convergence ou différenciation des espaces urbains » cours de Science de la ville, EPFL-Choros, 2006, 34 p.

Sencébé Y. et Lepicier D., *Migrations résidentielles de l'urbain vers le rural en France : différenciation sociale des profils et ségrégation spatiale*, *espacestems.net*, 10.05.2007, <http://espacestems.net/document2270.html>

Titre de la communication
**« Régulation sociale et apprentissages collectifs :
Des effets induits d'une politique nationale de pôle de compétitivité combinés à une
politique régionale d'innovation »**

Martine Gadille, LEST-CNRS
martine.gadille@univmed.fr

Cette communication tente d'évaluer les effets combinés du dispositif national français des pôles de compétitivité et d'une politique régionale de clusters, en termes d'apprentissages collectifs dans et entre différentes filières d'activités. Ces filières sont initialement non forcément liées par les affaires sur le territoire (microélectronique, télécom, multimédia, logiciel éditeur) mais parties prenantes d'un pôle en région. L'objectif est de préciser dans quelles mesures la politique nationale de création de pôle et la politique régionale d'innovation étudiées ici, contribuent à construire, au niveau régional, un espace technologique innovant commun à différentes activités industrielles, à partir d'actions collectives sous-tendant le développement des différentes filières et leur collaboration transversale dans des projets innovants non strictement liés à la R&D.

Dans cet objectif, nous avons conduit, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, une recherche de terrain sur une période de deux ans avec entretiens semi-directifs et observation participante auprès des associations d'entreprises parties prenantes du pôle, des entreprises de diverses activités et de l'organisation gérant le pôle sous forme d'association à but non lucratif. Pour interpréter nos résultats nous prenons appui sur l'approche théorique de la régulation sociale et de l'action collective comme sources d'apprentissages, collectifs et individuels, à l'interface de différents systèmes de sens (selon l'acception de Luhman).

Nous montrons que l'implication des entreprises dans les projets collaboratifs de R&D du pôle de compétitivité ainsi que le développement d'actions collectives innovantes dans des domaines tels que la veille ou la création d'outils logiciels mutualisés est renforcée par la présence et médiation d'associations d'entreprises dans le tissu régional. Des associations néo-corporatistes deviennent, avec le soutien de la région, et a posteriori, membre du conseil d'administration du pôle labellisé au niveau national. Elles s'étoffent sous la houlette de la politique régionale d'innovation qui via des appels à projets innovants (R&D finalisé ou action collective de soutien à la filière) agit de façon coercitive sur le rapprochement des entreprises d'une même filière. Ce premier niveau d'organisation favorise in fine une régulation bottom-up dans l'espace du pôle de compétitivité coordonnant les différentes filières. Il permet une évolution accélérée des compétences et référentiels communs non seulement dans les associations mais aussi pour les acteurs de la région et le personnel en charge de l'animation du pôle plus apte pour soutenir de nouveaux projets R&D collaboratifs et actions collectives innovantes impliquant des PME non accoutumées à cette démarche.

Ces résultats s'adressent aux acteurs de l'action publique et aux acteurs en charge de la gouvernance des pôles de compétitivité. Il importe de créer des niveaux de régulation et d'apprentissages intermédiaires dans un pôle composé d'un tissu d'entreprises très diversifiées mais dont les activités peuvent être complémentaires ou mutualisées dans le cadre de projets R&D ou de développement d'une chaîne de valeur. Ces résultats montrent l'importance de la régulation sociale et des apprentissages collectifs au-delà des approches en termes de capital social, dans la gouvernance de l'innovation au niveau intersectoriel et régional.

**Les déterminants de l'innovation-produit dans l'agro-alimentaire français :
Une comparaison entre firmes rurales, peri-urbaines et urbaines**

Danielle Galliano¹ et Marie Benoit Magrini

INRA AGIR Toulouse BP 52627, Auzeville, 31326 Castanet Tolosan, FRANCE

Résumé de la communication : La compétitivité des firmes et de leurs territoires est étroitement liée à leur capacité d'innovation. La communication se propose d'analyser les déterminants organisationnels et spatiaux de la performance innovatrice des firmes de l'agro-alimentaire et leurs spécificités par rapport aux autres secteurs industriels. Il s'agira de mettre en évidence le rôle de la localisation de la firme (Urbaine, Periurbaine et Rurale) dans sa capacité d'innovation-produit.

Proposition de communication sur la thématique: Les déterminants et politiques de compétitivité territoriale (des districts et SPL aux pôles de compétitivité ; comparaison des systèmes d'innovation) ;

Objectif de la communication :

Travailler sur les Industries Agro-alimentaires pose la question de la diversité des secteurs et des conditions sectorielles de l'innovation. Chaque secteur recouvre un ensemble de biens et services différents, mais surtout de technologies pour les produire qui peuvent être diverses. Considéré comme un secteur de faible niveau technologique dans le classement de l'OCDE, l'agro-alimentaire n'en constitue pas moins un secteur où l'innovation et sa permanence constituent des enjeux majeurs pour la compétitivité de ses entreprises et pour le développement territorial des zones dans lesquelles elles sont implantées.

Dans ce contexte, ce travail se propose d'analyser les déterminants organisationnels et spatiaux de la performance innovatrice des firmes de l'agro-alimentaire et leurs spécificités par rapport aux autres secteurs industriels. Il s'agira est de mettre en évidence le rôle des formes d'organisation de la firme, dans ses différentes dimensions internes et externes, sur sa capacité d'innovation produit. La littérature théorique, ouvrant la boîte noire de l'organisation, a porté une attention croissante au rôle des choix d'organisation de la firme sur ses performances innovatrices. Les travaux mettent en évidence la nature cumulative et interactive de l'innovation, la dimension localisée des processus d'innovation et les contraintes de sentiers dans lesquels les firmes s'inscrivent (Dosi, 1988, Rallet Torre, 2007). Le potentiel technologique existant est important car il constitue la base de la capacité d'innovation mais aussi de la capacité d'absorption de la firme. Cette dernière renvoie à la capacité à « acquérir » des savoirs et technologies de leur environnement externe (Cohen et Levinthal, 1989). Pour innover l'entreprise doit exploiter et s'appuyer sur ces bases de connaissances internes, mais aussi mobiliser les informations et connaissances externes. Ainsi, les connaissances ne sont plus seulement considérées comme un output de l'innovation, mais aussi comme un élément fondamental de la capacité d'innovation de la firme.

Originalité du sujet : Si la littérature s'accorde pour mettre en évidence l'importance des modes d'organisation et de localisation de la firme sur ses performances innovatrices, peu de travaux empiriques ont exploré ce lien. Cette proposition s'intéresse ainsi au rôle des différentes dimensions de l'architecture organisationnelle de la firme sur ses performances à l'innovation produit. Au niveau interne, au-delà des caractéristiques structurelles qui sont supposées jouer sur la base technologique et la structure informationnelle de la firme on s'attachera à mettre en évidence le rôle de la localisation et

¹ galliano@toulouse.inra.fr

de l'organisation spatiale de la firme dans ses performances innovatrices. Il s'agira également de montrer le rôle des autres formes d'innovation (en procédés, organisationnelles, marketing...) dans la performance à l'innovation en produits. Dans le mode de coordination externe, une attention particulière peut être donnée à l'ensemble des sources d'informations externes choisies par la firme et ses formes de coopération avec divers partenaires. La première hypothèse est que ces deux dimensions, interne et externe, jouent un rôle important dans la construction de la base de connaissances de la firme et dans sa capacité d'innovation. La deuxième hypothèse est de montrer que selon leur localisation et leur organisation spatiale, les firmes mobilisent de manière différenciée ces différents facteurs dans leur comportement d'innovation.

Méthodologie :

Nous utilisons une base de données constituée de la fusion entre l'enquête Innovation CIS4 et de l'enquête annuelle d'entreprise (EAE). L'enquête Innovation, menée en 2004 par les différents Instituts statistiques français sous l'égide du SESSI, porte sur un échantillon représentatif en taille et en secteur de l'ensemble des entreprises industrielles françaises. L'échantillon est constitué de près de 5 577 entreprises industrielles, dont 908 entreprises agroalimentaires. Cette enquête fournit de nombreux renseignements relatifs aux comportements innovateurs des entreprises : les innovations de produits et de procédés, l'innovation marketing et d'organisation, les dépenses en Recherche et Développement, les sources d'informations et de coopération pour innover, ainsi que les facteurs freinant les activités d'innovation. L'EAE nous renseigne de manière complémentaire sur les caractéristiques structurelles de ces firmes et sur leur organisation spatiale et sur la localisation des sièges et des établissements notamment en zones urbaines, peri-urbaines ou rurales (pôle rural ou rural isolé).

Ces données nous permettront de mettre en évidence le rôle de la localisation et de l'environnement spatial de la firme sur sa capacité à innover .

Bibliographie :

- Alfranca O., R. Rama et von Tunzelmann N. (2003a) « Competitive behaviour, design and technical innovation in food and beverage multinationals, *Int. Journal of biotechnology*, Special issue on « Innovation in agriculture, food and beverages and biotechnology » coedition with IJTM 5 :222-248.
- Audretsch D. B. et Feldman M. P., 1996, "R&D spillovers and the geography of innovation and production", *The American Economic Review*, vol 86, n° 3, juin, p. 630-640.
- Catellacci F. (2008) " Technological Paradigms, regimes and trajectories : Manufacturing and services industries in a new taxonomy of sectoral partens of innovation, *Research Policy*, in press.
- Cohen WM and Levinthal DA, 1989, Innovation and learning: the two faces of R&D, *The Economic Journal*, 99(3).
- Dosi G; 1988, "Sources, procedures and micro economics effect of innovation". *Journal of Economic Litterature*, 26(3).
- Galliano D., Roux P., 2008, "Organisational Motives and Spatial Effects in Internet Adoption and Intensity of use: Evidence from french industrial firms", *Annals of Regional Sciences*, vol 42 (2).
- Milgrom P., Roberts J., 1990, The Economics of Modern Manufacturing: Technology, Strategy and Organisation, *The American Economic Review*, Vol.80, No 3, pp.511-528
- Massard N., Torre A. et Crevoisier O., 2004, "Proximité géographique et innovation", in Pecqueur B. et Zimmermann J.-B. (eds.), *Economie de proximités*, Lavoisier, Paris.
- Rallet A. et Torre A., 2007, " Faut-il être proche pour innover ensemble ? " in Rallet A. et Torre A. (eds.), *Quelles proximités pour innover*, L'Harmattan, Paris.
- Rama R., von Tunzelmann N., 2008, "Empirical Studies of Innovation in the Food and Drink Industry", *Handbook of innovation of the Food and Drink Industry*, pp. 13 – 49
- von Tunzelmann, G.N., Acha, V., 2005, "Innovation in "low-tech" industries", J Fagerberg, D Mowery and R Nelson (eds): *The Oxford Handbook of Innovation*, Oxford University Press, NY. pp. 407-432.

Les territoires de coopération des entreprises agroalimentaires

Delphine Gallaud (CESAER¹), Michel Martin (CESAER), Sophie Reboud (CEREN²),
Corinne Tanguy (CESAER)
delphine.gallaud@dijon.inra.fr, michel.martin@enesad.inra.fr, corinne.tanguy@dijon.inra.fr,
Sophie.Reboud@escdijon.eu

- **un résumé de la communication,**

Depuis les années 1980, les relations inter-entreprises se sont multipliées. Nous observons également une complexité croissante des rapports au territoire des entreprises avec le développement à la fois des relations économiques au niveau global et au niveau local. Notre objectif est de délimiter le territoire global de coopération des entreprises agroalimentaires en proposant une typologie des entreprises qui rende compte de la diversité des logiques de constitution des territoires de coopération pour l'ensemble des fonctions de l'entreprise (approvisionnement, production, commercialisation, services et R&D).

- **l'objectif de la communication,**

Depuis les années 1980, les entreprises se sont progressivement recentrées sur leur « cœur de métier ». Ce recentrage a entraîné l'externalisation de certaines fonctions et a modifié la division du travail au sein des secteurs industriels. Dans ce contexte, la capacité d'une entreprise à nouer des relations avec d'autres entreprises est vitale pour sa survie et son développement. Ces relations de coopération³ entre entreprises sont devenues un phénomène majeur de l'organisation du système productif contemporain (Dussauge et Garette, 1991). Ainsi, l'enquête relation entre les entreprises indique que 75% des entreprises de l'industrie manufacturière (56% pour les IAA) entretiennent au moins une relation de coopération avec d'autres firmes.

Pour analyser les relations inter-entreprises, nous mobilisons, l'approche en termes de compétences (Richardson, 1972) prolongée ensuite dans les travaux des économistes évolutionnistes (Teece et al., 1994). Suite aux travaux pionniers d'E. Penrose (1959), ces auteurs définissent l'entreprise comme un ensemble de ressources et de compétences (savoirs, savoir-faire, réseaux) accumulée au fur et à mesure de ses apprentissages dans des routines et des collectifs d'individus, y compris en ce qui concerne ses activités d'innovation. L'entreprise s'inscrit dans une trajectoire technologique précise et se spécialise sur un ensemble de compétences centrales. Dès lors pour certains types de projets, l'entreprise peut être amenée à se coordonner avec d'autres organisations pour bénéficier de compétences complémentaires. Dans cette optique, les coopérations ont été mobilisées tant par les grandes entreprises que par les PME (Messeghem, 2005), qui peuvent ainsi dépasser leurs ressources parfois limitées (Puthod, Thévenard-Putod 2006). Ces compétences complémentaires peuvent être localisées à proximité ou non des entreprises en question, même si de nombreux travaux, en insistant sur la nature tacite des connaissances échangées, ont mis l'accent sur l'importance d'une proximité non seulement géographique mais aussi organisationnelle (Gilly, Torre, 2000 ; Bouba-Olga, Carrincazeaux, 2001) ainsi que sur le rôle des réseaux socio-économiques (Camagni, Maillat, 2006). On observe donc une

¹ UMR INRA/AGROSUP Dijon CESAER - 26 bd Docteur Petitjean - BP 87999 - 21079 Dijon Cedex,
² Groupe ESC Dijon-Bourgogne CEREN 29 rue Sambin BP 50608 21006 Dijon Cedex,

³ Selon le Sessi (Service statistique du ministère de l'industrie) : les relations de coopération impliquent un minimum de coopération entre les entreprises, elles n'incluent pas les relations commerciales d'achat ou de vente.

complexité croissante des rapports au territoire des entreprises avec le développement tout à la fois des relations économiques au niveau global et le dynamisme des modes de coopération entre entreprises et autres acteurs au niveau local (clusters, SPL, etc.) (Porter,1990).

Comme nous le voyons la question des territoires de coopération définis comme « *l'ensemble des relations de coopération qu'une entreprise entretient avec ses partenaires pour développer son activité* » est étroitement liés aux caractéristiques des connaissances échangées mais aussi aux réseaux historiquement constitués par les entreprises. Cette communication s'intéressera aux territoires de coopération des entreprises en ce qui concerne un ensemble de fonctions de l'entreprise (approvisionnement, production, commercialisation, R & D, ou services auxiliaires). **Nous délimiterons le territoire de coopération des entreprises et examinerons si le territoire de collaboration de R&D est différent des territoires de collaboration des autres fonctions. Nous comparerons les critères qui définissent ce territoire et l'échelle géographique associée à ce territoire.**

- **la référence à la thématique de session visée,**

Cette communication pourrait être intégrée à une des sessions suivantes : F3- Districts industriels, clusters, système local et réseau global ou F4 - Transformations économiques et productives du territoire

- **l'originalité du sujet,**

Il existe de nombreux travaux d'économie -régionale en particulier- qui se sont intéressés à la question de la localisation des activités et des partenaires des entreprises. Cependant, ces différents travaux n'analysent généralement qu'une fonction principale : la production, les approvisionnements ou la R&D. **L'originalité de la communication est de pouvoir travailler sur les relations concernant les principales fonctions de l'entreprise de manière à mettre en évidence le territoire de coopération global de l'entreprise et les éventuelles différences territoriales selon les fonctions.**

Nous proposons dans cette communication d'évaluer la capacité globale (en prenant en compte les relations d'approvisionnement, de production, de commercialisation, de services et de recherche et développement) d'une entreprise à se lier à son environnement à travers ses relations de coopération avec d'autres entreprises et organisations. Nous souhaitons comprendre les objectifs et motivations des entreprises lorsqu'elles mettent en place des relations locales et non locales afin de mieux interpréter les logiques de constitution des territoires de coopération, y compris de R&D.

- **la méthode,**

Pour effectuer ce travail, nous exploitons une source statistique peu utilisée : l'enquête relation entre entreprises (ERIE) menée en 2003, auprès des entreprises agroalimentaires, sur la base d'un échantillon.⁴ Cette enquête est représentative des industries agroalimentaires par taille d'entreprises et secteurs d'activité. C'est la seule enquête (à notre connaissance) qui s'intéresse aux partenariats en distinguant les principales « fonctions » qui constituent l'activité d'une entreprise.

Le questionnaire demande aux entreprises de quantifier dans un premier temps l'ensemble de leurs relations, puis dans un second temps de décrire trois relations considérées par l'entreprise comme les plus stratégiques pour chacune des cinq grandes fonctions suivantes : l'approvisionnement, la commercialisation, les services auxiliaires, l'innovation, la recherche et le développement. Cette conception permet de collecter des données originales au niveau de la relation, mais qu'il est difficile d'exploiter au niveau de l'entreprise.

⁴ Près de 1100 entreprises agroalimentaires de 20 salariés et plus ou de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires ont été enquêtées par voie postale.

Pour mener ce travail, nous avons effectué un retraitement des données afin d'obtenir des informations au niveau de l'entreprise et non au niveau de chaque relation. Nous avons donc, pour chacune des cinq grandes fonctions retenues dans l'enquête et aussi au niveau global de l'entreprise, agrégé les résultats obtenus au niveau de chaque relation. Cette méthode nous permet d'obtenir des données originales permettant d'analyser par fonction les logiques de constitution des territoires de coopération et de repérer les spécificités éventuelles selon les fonctions. Nous pourrions ainsi apporter de nouveaux éléments de compréhension de l'articulation entreprise/territoire en utilisant des méthodes d'analyse factorielles couplés à des procédures de classification automatique afin de construire une typologie d'entreprises.

- **les résultats attendus,**

Cette typologie fondée sur le territoire de coopération relatif à l'ensemble des fonctions permettra :

- De mettre en évidence la diversité des formes organisationnelles pour gérer les processus de coopération entre les entreprises en tenant compte en particulier de l'appartenance sectorielle des entreprises, de leur taille, de leur intégration ou non au sein d'un groupe.
- De délimiter les territoires de coopération des entreprises et de préciser les indicateurs qui jouent un rôle dans leur délimitation.

- **une bibliographie (15 références au maximum).**

Baudry, B., 2005, *L'économie des relations inter-entreprises*, Repères, la découverte, 123p.

Bouba-Olga, O., Carrincazeaux, C., 2001, "Les espaces des relations interentreprises : l'exemple des activités de R&D", Flux, N°46, Octobre-Décembre, pp. 15-26.

Camagni, R., Maillat, D. (sous la dir.), 2006, *Milieus innovateurs – Théorie et politiques*, Economica

Dussauge, P. et Garette, B. 1991, "Alliances stratégiques mode d'emploi", Revue Française de Gestion, septembre-octobre, p. 4-18.

Gilly, JP., et Torre A. (eds), 2000, *Dynamiques de proximité*, L'Harmattan, 301p.

Huet, F., Lazaric, N., 2008, "Capacités d'absorption et interaction : une étude de la coopération dans les PME françaises", Revue d'Economie Industrielle, N°121, 1^{er} trimestre, pp. 65-84.

Messeghem, K., 2005, "Les distributeurs en quête de légitimité : Le cas des accords de coopération avec les PME", Décisions Marketing, n°39, pp. 57-66

Paché, G., (2006), "Approche spatialisée des chaînes logistiques étendues : de quelles proximités parle t'on ? " », Les cahiers scientifiques du transport, 49, p.9-28.

Penrose, E.T., 1959, *The Theory of the Growth of the Firm*, New York, Wiley.

Porter, M.E, 1990, *The Competitive Advantage of Nations*, New-York, Free Press.

Puthod, D., et Thévenard-Puthod, C. 2006, "Coopération, tensions et conflit dans un réseau d'innovation construit autour d'une pme", Revue française de gestion no 164 2006/5, p. 181 à 204

Richardson G, 1972, "The organization of industry", The Economic Journal, 327 (82), September, p. 883-896.

Teece, D., Rumelt, R., Dosi, G., Winter, S., 1994, "Understanding Corporate Coherence (Theory and Evidence)", Journal of Economic Behavior and Organization, N°23, pp. 45-53.

La ville contre la campagne ? Analyse des conversions foncières en Gironde

Frédéric GASCHET¹

Stéphanie PERES²

Guillaume POUYANNE³

Avec l'affirmation progressive du processus d'étalement urbain, l'idée s'est progressivement imposée que le développement urbain se faisait « contre » l'espace rural : la vision d'une ville « phagocytant » progressivement la campagne, par une consommation d'espace extensive, est devenue un lieu commun (Pouyanne, 2005). Pourtant, cette vision est relativement nouvelle, la croissance urbaine se faisant auparavant en une sorte de symbiose avec le développement rural (Hohenberg et Lees, 1985). Ce renversement de position implique de s'intéresser au processus de conversion des sols agricoles en usage résidentiel. Une des méthodes les plus utilisées, et que nous adoptons ici, est l'estimation d'un modèle « de durée ».

Les premières applications des modèles de durée en économie se sont attachées à décrire la durée du chômage, notamment à travers les travaux de Lancaster [1979]. Les modèles de durée ou de survie (*survival models*) ont un double objectif. Ils visent, d'une part, à analyser la durée passée dans un état ou une situation particulière et, d'autre part, à étudier la transition d'une situation à une autre [Le Goff, 2003]. Ils sont basés sur l'estimation d'une « fonction de survie », qui mesure la probabilité que l'événement considéré ne se soit pas produit au bout d'une certaine durée.

Les modèles de durée sont particulièrement adaptés à l'étude du phénomène de périurbanisation. Ils fournissent une modélisation originale de processus de conversion des espaces agricoles en espaces urbanisés. La plupart des études disponibles concernent les espaces suburbains américains [Hite *et al.*, 2000 ; Nickerson, 1999 ; pour un survey, voir Bell *et al.*, 2005], et le cas français n'a été que fort rarement traité (Pérès et Gaussier, à paraître).

Nous proposons dans cet article un modèle de durée appliqué à la conversion des espaces agricoles en usage résidentiel. L'intérêt d'utiliser cette technique est de fournir un modèle pertinent d'explication des dynamiques de conversion des usages des sols et, par suite, du phénomène de périurbanisation. Il est notamment possible de dégager des facteurs de « résistance » de certains espaces à l'urbanisation (Pérès, 2007). Plus généralement, l'objectif est de dégager les principaux facteurs tendant à accélérer ou à retarder la périurbanisation sur un espace donné.

L'aire d'étude est le département de la Gironde, constitué de plusieurs types d'espaces différents : une grande ville, la métropole bordelaise, un espace littoral très dynamique, le Bassin d'Arcachon, et plusieurs territoires aux caractéristiques variables, allant des terroirs viticoles du Médoc et de l'Entre-deux-Mers aux Landes Girondines. Le fait de retenir des espaces aux caractéristiques différentes, tant en termes de degré d'urbanisation que d'attractivité relative, est un facteur d'enrichissement de l'analyse. Nous utilisons une combinaison de plusieurs sources de données : base des transactions foncières de la SAFER, usages du sol dominants (Corine Land Cover), données issues du recensement notamment. L'échelle spatiale adoptée est très fine, puisque nous

¹ GREThA, UMR CNRS 5113, Université Montesquieu-Bordeaux IV (gaschet@u-bordeaux4.fr).

² USC 2032 GAIA ENITA Bordeaux - INRA SAD, (s-peres@enitab.fr).

³ GREThA, UMR CNRS 5113, Université Montesquieu-Bordeaux IV (pouyanne@u-bordeaux4.fr).

disposons des transactions foncières à la parcelle cadastrale. Le modèle comprend la correction de l'autocorrélation spatiale.

Références :

- BELL P., BOYLE K.J., RUBIN J., 2005, *Economics of rural land-use change*, Ashgate.
- HITE D., SOHNGEN B., SIMPSON J., TEMPLETON J., 2000, "Competing risks in the suburbanization of agricultural land", in *Proceedings of the 2000 Annual Meeting of the American Association of Agricultural Economists*, Tampa, FL.
- HOHENBERG P. M., LEES L. H., 1985, *La formation de l'Europe urbaine*, PUF, Histoires.
- IRWIN E.G., BOCKSTAEL N.E., 2002, "Interacting agents, spatial externalities and the evolution of residential land use patterns", *Journal of Economic Geography*, n°2, pp. 31-54.
- LANCASTER T., 1979, *Methods for the duration of unemployment*, *Econometrica*, Vol. 47(4), pp. 939-956.
- LE GOFF J.M., 2003, *Modélisation des événements du parcours de vie : l'introduction*, Centre Lémantique d'études des parcours et modes de vie, Université de Lausanne et de Genève.
- NICKERSON C., 1999, "Characterising participation in farmland preservation programs", *Working paper 99-17*, Department of Agricultural and Resource Economics, University of Maryland.
- PERES S., 2007, *La vigne et la ville : forme urbaine et usage des sols*, *Thèse de doctorat ès Sciences Economiques*, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 311 pp. + annexes
- PERES S., GAUSSIER N., « La conversion de parcelles viticoles en usage résidentiel : le cas de l'aire urbaine de Bordeaux », *Revue Canadienne de Science Régionale*, à paraître.
- POUYANNE G., 2005, *Etalement et mobilité quotidienne. A la recherche d'une forme urbaine « soutenable »*, in C. LACOUR, E. PERRIN, N. ROUSIER (éd.), *Les Nouvelles Frontières de l'Economie Urbaine*, Paris, Editions de l'Aube, pp. 55-67.

COLLOQUE ASRDLF Septembre 2010 – Aoste
Proposition de communication

Auteur :

Pascal GERMAIN

Enseignant-chercheur - Droit de l'aménagement et de l'environnement

Ecole Supérieure d'Agriculture

55 rue Rabelais - BP30748 - 49007 ANGERS Cedex 01

Tél : 02 41 23 55 92

p.germain@groupe-esa.com <http://www.groupe-esa.com/>

**Au-delà de la garantie de l'inconstructibilité, quelles voies d'actions des
intercommunalités pour organiser la coexistence sur un espace
de l'usage productif agricole avec la préservation
de ressources naturelles d'intérêt local ?**

*Analyse des dispositions juridiques et modes de gouvernance
sur des terrains de l'ouest de la France*

Résumé :

Le constat du caractère excessif de la consommation de foncier pour l'aménagement en France n'est plus à faire. L'étalement urbain fait peser un risque important pour l'avenir des territoires. Le phénomène contribue largement à la banalisation des paysages, l'érosion de biodiversité et la perte de superficies de production agricole.

Les communes, compétentes en matière de planification d'urbanisme, sont donc en situation de devoir faire évoluer leurs orientations de développement vers des modèles moins consommateurs d'espace. Des dispositions légales vont venir enjoindre plus fermement les élus locaux en ce sens : projet de loi *Grenelle 2* en cours d'examen, projet de loi de modernisation agricole dont l'examen va débiter. Néanmoins, l'initiative en la matière demeurera pour l'essentiel aux communes et intercommunalités.

A ce jour certaines collectivités, souvent de villes importantes et attractives, formulent dans leur Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de réelles intentions de densification de l'urbanisation. L'analyse d'un panel de projets de territoires dans la Région Pays-de-la-Loire montre que les acteurs locaux accompagnent leur politique de densification d'une affirmation de l'enjeu de préservation des espaces agricoles¹. L'affirmation dans les SCOT de l'objectif de préservation des espaces agricoles tient sans aucun doute au fait que cet objectif vient conforter l'objectif de densification. Il permet de proposer un projet pour les espaces non urbanisables, de justifier leur préservation. L'activité agricole peut même se voir proposée une place de *rempart* à l'avancée du front urbain.

Toutefois, à l'évidence ce n'est pas seulement l'activité économique agricole qui est considérée². Cette place offerte à l'agriculture s'explique beaucoup plus par les aménités positives qu'elle produit. Les espaces entretenus par les agriculteurs, à moindre coût pour la collectivité, assurent des fonctions d'intérêt public, récréatives et paysagères en particulier.

¹ GERMAIN Pascal, Vers des projets de territoire protecteurs des espaces agricoles – Quelles orientations inscrire dans le Schéma de cohérence territoriale ? *Enseignements tirés de l'analyse de SCOT. Actes du colloque ASRDLF 2009- Clermont-Ferrand.*

² Ceci de manière logique du fait de leur rôle minoritaire dans le développement économique et l'emploi local.

On peut aussi analyser cette position par la négative, comme un renoncement de la part des élus locaux à formuler plus avant des objectifs de gestion durable de ces espaces, conciliant production agricole, autres usages et préservation des milieux naturels.

Pourtant, les projets de territoires formulés par les élus locaux doivent prévoir outre les aménagements nécessaires au développement, des objectifs de préservation des ressources naturelles.

Les SCOT abordent les enjeux liés aux ressources naturelles mais ceux-ci ne se traduisent pas en orientations d'actions. En ce sens, le SCOT demeure un document de planification de l'urbanisme, s'attachant pour l'essentiel à arbitrer sur le caractère constructible des espaces. Les élus locaux hésitent à formuler dans leur projet local de développement des orientations relatives aux usages des espaces au-delà de leur inconstructibilité. Sans doute est-ce lié au fait que les compétences tant en matière d'agriculture que de préservation des ressources naturelles sont concentrées entre les mains de l'Etat.

Les collectivités locales ayant acquis une capacité à formuler un projet d'ensemble de développement durable de leur territoire, nous émettons l'hypothèse qu'elles seront appelées progressivement à s'engager plus avant dans la mise en place d'une gestion durable des espaces *naturels* de leur territoire. Notre questionnement porte plus précisément sur les modes d'intervention des communes ou intercommunalités dans la formalisation de politiques publiques visant à construire des conditions de coexistence entre usages agricoles et préservation des ressources naturelles sur les espaces non urbanisables. Nous examinons des situations dans lesquelles des collectivités *précurseurs* prennent des initiatives favorables à une gestion des ressources naturelles en influant sur les usages du sol.

Ces formes d'actions semblent permises par certaines évolutions législatives récentes. En premier lieu, il s'agit d'analyser les possibilités ouvertes par la réglementation.

Nous souhaitons appuyer ensuite notre analyse sur un travail de terrain, d'analyse de politiques locales qui nous apparaissent les plus avancées. Encore rare ce type d'intervention est mené dans des situations locales où la préservation d'une ressource naturelle revêt un intérêt local particulier.

Ainsi, nous nous proposons d'analyser en particulier des politiques publiques en matière :

- de préservation de la ressource en eau potable pour l'alimentation des populations. Les communes, responsables de l'alimentation en eau, ont un intérêt fort à garantir la qualité de l'eau captée.
- de préservation de milieux naturels d'intérêt (zones Natura 2000, zones humides ou corridors écologiques). L'intérêt de ces espaces pour le territoire est mieux reconnu par les collectivités et leur implication dans les processus de gouvernance institués pour la gestion de ces espaces se renforce.

L'intervention des collectivités locales dans ce champ de l'action publique, traditionnellement dévolu à l'Etat, nous paraît porteur d'innovations en matière de :

- Modes nouveaux d'action publique décentralisée pour concilier les usages agricoles et la préservation des ressources naturelles : servitudes, acquisition en propriété, baux environnementaux...
- Gouvernance des territoires agricoles et naturels : plaçant les collectivités en situation de formulation et pilotage de formes nouvelles de coordinations avec l'Etat et les autres acteurs locaux, en particulier propriétaires et agriculteurs.

A la date de cette proposition de communication, les dispositifs et terrains qui feront l'objet des analyses approfondies ne sont pas sélectionnés.

La communication présentera la problématique, les méthodes d'investigations et les premiers enseignements de cette recherche juridique à réaliser en 2010-2011 dans le cadre

du programme *Dynamiques territoriales et foncières dans le rural en transition* (DYTEFORT) PSDR Grand Ouest³.

Objectif :

Mettre en débat lors du colloque une problématique de recherche et les premiers résultats d'analyse terrain.

Cf. « *Résultats attendus* ».

Thématique d'atelier ou de session :

Session spéciale Développement territorial et gouvernance foncière

Originalité du sujet :

Centrer la recherche sur les nouvelles formes d'actions publiques des communes et intercommunalités, dans des champs relativement nouveaux pour elles. Analyser les dispositions juridiques mises en place par les élus locaux afin de promouvoir un projet de développement conciliant sur les espaces préservés de l'urbanisation une diversité d'usages, en particulier l'usage agricole et la préservation de ressources naturelles.

Méthode :

La recherche est menée selon une approche juridique à partir d'une analyse terrain, sur des territoires du *Grand ouest* ayant mis en place des modes d'interventions *innovants*.

Analyse par enquête afin d'identifier les formes de la gouvernance locale : acteurs impliqués, mode de formulation des dispositifs publics et conditions de mise en œuvre. Démarche d'enquête menée avec l'appui méthodologique de sociologues.

Résultats attendus :

Une analyse des voies d'intervention des collectivités locales pour concilier la préservation des ressources naturelles et l'usage agricole des terres : étude des modalités juridiques d'intervention actuellement utilisées et des modalités de gouvernance locale ayant permis le développement de ces initiatives originales.

Bibliographie :

Bertrand Nathalie, Souchard Nadine, Rousier Nicole, Martin Samuel, Michelles M-C. 2006. *Quelle contribution de l'agriculture périurbaine à la construction de nouveaux territoires : consensus ou tensions?* Revue d'Economie Régionale et Urbaine:329-353.

BOISSON J.P., 2005, *La maîtrise foncière : clé du développement rural*, Rapport du Conseil Economique et Social.

DEVOS P., NAPOLEONE C. 2008, *Pourquoi protéger les terres agricoles ?*, Etudes foncières n° 133, pp.33-35.

GERMAIN Pascal, THAREAU Bertille. 2004. *Le regard des villes sur leur agriculture proche*. Pp. 154. Angers: ESA, CNASEA.

GERMAIN P., LE GUEN R., THAREAU B., 2006, *La re-territorialisation du développement agricole : le cas de l'agriculture périurbaine d'Angers*, Revue d'Economie Régionale et Urbaine n°3, pp 365-384.

LEVESQUE Robert, 2009, *Pour une nouvelle politique foncière*, Déméter, pp. 151-170.

SAVEZ Marc, 2009, *Etalement urbain : le contrôle est-il possible ?*, Déméter, pp. 173-198.

Souchard, Nadine. 2003. *L'agriculture et la cité à la recherche d'un nouveau bien commun territorialisé. Les exemples de Rennes Métropole et de Grenoble*. Revue de Géographie Alpine 91:105-116.

Thareau Bertille, Ruault Claire, Le Guen Roger. à paraître. *La place de l'agriculture dans le développement urbain : le point de vue d'élus des agglomérations de Nantes, Angers et Le Mans*. Ruralia.

³ Volet de recherche 4 : *Gouvernance du foncier*. Programme 2009-2011, Pour et Sur le Développement Régional -

Titre de la communication

Quelle valeur pour le paysage périurbain et l'accessibilité ?

Application de la méthode des prix hédonistes sur les terrains à bâtir au Grand-Duché du Luxembourg.

Résumé de la communication

Les espaces ruraux en périphérie des agglomérations ont été l'objet d'importantes modifications ces dernières décennies. L'espace périurbain se définit par une ceinture entourant la ville, occupée à la fois par des espaces agricoles et des espaces résidentiels (*Cavailhès et al., 2004*). Il se caractérise par une relation fonctionnelle avec la ville liée à des flux migratoires quotidiens et par une morphologie paysagère de type rural (*Caruso, 2002*).

L'identification et la quantification des attributs paysagers restent difficiles et pourtant essentiels, puisqu'ils déterminent largement la qualité et l'attractivité des quartiers périurbains. L'accessibilité par rapport à la ville et aux infrastructures urbaines jouent également un rôle prédominant puisque le mode de vie y est largement citadin.

Nous appliquons la méthode des prix hédonistes aux prix des terrains au Luxembourg et tentons d'identifier les variables exogènes significatives et leur valeur marginale afin de mieux connaître les préférences des résidents périurbains.

Les coordonnées précises du ou des auteurs

MARIE-LINE GLAESENER
Université du Luxembourg
Route de Diekirch
L-7220 Walferdange
Luxembourg

Tel. : +352 661 625 670
Mail : marie-line.glaesener@uni.lu

La référence à la thématique d'atelier ou de session visée

Thématique A, méthodes et modélisation
Sous-partie A6, économétrie et statistique spatiale

L'objectif de la communication

L'objectif de cette recherche est de donner une délimitation, définition et présentation du milieu périurbain luxembourgeois et de quantifier les principaux attributs paysagers et d'accessibilité pris en compte par les ménages lors de leur choix de localisation.

L'intérêt ultime de la démarche est de mieux comprendre ces choix résidentiels et l'impact sur le bien-être que pourraient avoir des politiques d'aménagement du territoire, telle que la densification du bâti, l'augmentation de la mixité des usages au sein des quartiers, ou encore l'amélioration de l'offre de transport public.

La présentation mettra l'accent sur nos premières estimations économétriques appliquées au marché des terrains à bâtir. Nous présenterons la construction des

variables paysagères et d'accessibilité mesurées à l'aide d'un SIG, les estimations OLS ainsi que les problèmes de mesures et économétriques rencontrés.

L'originalité du sujet

L'espace périurbain du Luxembourg et son marché immobilier n'ont pas encore été l'objet d'une recherche comparable. Ceci s'explique notamment par l'accès restreint aux données des transactions immobilières (2007-2009). Ces données ont été mises à la disposition de la recherche que très récemment. Les études préalables traitaient essentiellement les prix affichés (*CEPS/INSTEAD, 2009*) et/ou les prix des maisons et appartements plutôt que des terrains à bâtir. Ces derniers nous semblent toutefois plus adéquats puisque notre objectif vise à identifier avant tout les déterminants géographiques et non les éléments du logement.

Une seconde originalité est la prise en compte des externalités paysagères et urbaines en parallèle d'une analyse fine du réseau de transport et de l'accessibilité. Cette dernière analyse est en outre basée sur des informations directement disponibles en ligne (calcul d'itinéraire par Google Maps[®] et selon le site de mobilité publique Mobiliteit.lu[®]).

Méthode et résultats attendus

En préalable de l'analyse économétrique, nous présentons le résultat d'une délimitation des communes périurbaines du Luxembourg basée sur les caractéristiques paysagères et d'accessibilité locale. Cette typologie est ensuite introduite au sein de l'analyse des prix.

La méthode par prix hédonistes permet de déterminer le prix marginal qu'un consommateur est prêt à payer pour différents attributs d'un bien. *Rosen (1974)* est considéré comme pionnier des prix hédonistes appliqué au marché immobilier, se basant sur la théorie de la consommation de *Lancaster (1966)*. Le prix de vente d'un bien dépend des préférences de consommateurs et de leur volonté de payer pour différentes caractéristiques de voisinage (*Palmquist, 2003*). Cette méthode permet donc de déterminer la valeur marginale des différents attributs à partir du prix global d'un bien. « *Il est ainsi possible d'appliquer la théorie microéconomique du consommateur, en identifiant des fonctions de demande d'attributs et d'estimation des élasticités prix ou revenu.* » (*Cavailhès, 2005*). Dans notre cas, il s'agit d'une analyse de la volonté révélée du consommateur de payer pour un bien, composé de certains attributs indissociables, basée sur le prix de vente effectivement payé.

Dans une première phase, nous nous limitons aux transactions des terrains à construire. Ces derniers sont géolocalisés à l'échelle de la section communale (petit village).

Selon *Wilkinson (1973)*, les éléments composant les prix peuvent être divisés, en attributs relatifs au bien (endogènes) ou relatifs à sa localisation (exogènes). Vu les données accessibles, nous nous limiterons donc aux derniers, intégrant à la fois l'accessibilité locale, les caractéristiques du voisinage ainsi que la qualité de ce dernier et des infrastructures urbaines à proximité. Ces éléments sont agrégés à la section communale. D'autres variables de contrôle, socio-économiques, y sont ajoutées.

Bien que les caractéristiques endogènes expliquent une bonne partie du prix de vente (60-70%) les attributs exogènes voient leur contribution relative s'accroître avec le temps (Des Rosiers, F. et al., 2008). Lake et al. (2000) montrent qu'il est possible d'obtenir des estimations des prix immobiliers relativement fiables même si l'on ne dispose que de peu d'informations sur les caractéristiques endogènes, en dérivant les attributs de voisinage de cartes à grande échelle. Les études hédonistes initiales ne reposaient en grande partie à des données de recensement, agrégées spatialement, et des prix estimés. Aujourd'hui, par contre, presque tous les travaux se servent de données à l'échelle locale (Palmquist, 2003). Les SIG sont devenus un outil indispensable, permettant des analyses et modélisations spatiales à différentes échelles et pour d'importants échantillons.

Dans les premiers résultats présentés ici, la méthode des moindres carrés ordinaires (OLS) est utilisée. Nous explicitons les transformations de variables requises pour obtenir des résultats non biaisés et discutons des possibles biais spatiaux (agrégation et dépendance spatiale, voir Anselin, 1988) ou problèmes d'endogénéité (Cavaillès, 2005 ; Caruso, 2006; Brossard, T. et al., 2008).

Bibliographie (15 références principales au maximum)

- Anselin, L. (1988), Spatial econometrics Methods and Models. Kluwer Academic Publishers, Dordrecht, 284p.
- Brossard, T. et al. (2008), La valeur des paysages périurbains dans un marché immobilier en France. In *Information géographique et dynamiques urbaines 2*, F. Des Rosiers and M. Thériault (Eds.) Lavoisier, pp. 225-248
- Caruso, G. (2002), La diversité des formes de la periurbanisation en Europe. In *Repenser les Campagnes*, P. Perrier-Cornet (Ed.), Série bibliothèque des territoires. Editions de l'Aube, Datar, pp. 67-99
- Caruso, G. (2006), Local accessibility and environment, do they matter within suburban neighborhoods? Isn't it density? A hedonic study around Cambridge, (*Solutions working paper*)
- Cavaillès, J. (2005), Le prix des attributs du logement. *Economie et Statistique*, **382**, pp. 91-123
- Cavaillès, J. et al. (2004), The periurban city: why to live between the suburbs and the countryside. *Regional Science and Urban Economics*, **34 / 6**, pp. 681-703
- CEPS/INSTEAD (2009), Observatoire de l'Habitat : Les prix enregistrés. *Présentation à l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines*, (Working Paper), 13p.
- Des Rosiers, F. et al. (2008), La modélisation hédonique des valeurs résidentielles: la mesure d'externalités urbaines au Québec. In *Information géographique et dynamiques urbaines 2*, F. Des Rosiers and M. Thériault (Eds.), Lavoisier, Paris, pp. 193-223
- Lake, I. R. et al. (2000), Using GIS and large-scale digital data to implement hedonic pricing studies. *Geographical Information Science*, **14**, pp. 521-541
- Lancaster, K. (1966), A new approach to consumer theory. *The Journal of Political Economy*, **74 / 2**, pp. 132-157
- Palmquist, B. R. (2003), Property value models. *Handbook of Environmental Economics*, **2**, 85p.
- Rosen, H. S. (1974), Hedonic prices and implicit markets: Product differentiation in pure competition. *The Journal of Political Economy*, **82**, pp. 34-55

Titre de la communication

Gérer les inégalités face au risque routier : approche comparative franco-allemande

Résumé

Cette communication vise à comprendre l'intégration des enjeux de sécurité routière dans les projets urbains en direction des quartiers défavorisés avec une approche comparative entre la France et l'Allemagne.

Cette comparaison couvre trois aspects : la confrontation de résultats statistiques d'inégalités face au risque routier entre espaces urbains à Lille et à Dresde ; la mise en parallèle des deux systèmes institutionnels ; et les différences en termes de gestion locale d'intégration des enjeux de sécurité routière à travers des entretiens auprès d'acteurs et d'examen des projets urbains en direction des quartiers défavorisés.

Coordonnées

Sylvanie Godillon

Doctorante Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (directeur de thèse : F. Beaucire)

Allocataire de recherche INRETS, Mécanismes d'Accidents (directeur de thèse : D. Fleury)

sylvanie.godillon@inrets.fr

06.19.23.07.51

Objectif de la communication

Cette communication vise à comprendre l'intégration des enjeux de sécurité routière dans les projets urbains en direction des quartiers défavorisés.

Référence de la thématique d'atelier ou de session visée :

S3 sécurité routière et territoire

L'originalité du sujet

Le sujet est original pour trois raisons.

Tout d'abord, la communication propose une approche spatiale de la sécurité routière. Les caractéristiques socio-économiques des différents quartiers sont mises en relation avec la concentration d'accidents qu'ils accueillent. Des recherches ont permis de mettre en relation le niveau de pauvreté d'un quartier avec les taux d'accidents du quartier (Rivara, Barber, 1985 ; Braddock et al., 1991 ; Agüero-Valverde, Jovanis, 2006). Ces méthodes et résultats proposent un cadre pour analyser le cas de Lille (France) et de Dresde (Allemagne).

De plus, le cadre théorique des inégalités environnementales est mobilisé permettant de travailler dans une perspective de gestion durable des territoires. La notion d'inégalités d'exposition apparaît par l'intermédiaire des questions d'inégalités spatiales (Bullard, 1983) ou de la géographie de la santé (Dab, Roussel, 2001). Les inégalités écologiques sont définies comme un cumul d'inégalités d'accès à la qualité du cadre de vie et des inégalités dans l'exposition aux nuisances (Theys, 2002 ; Laigle, 2005 ; Emelianoff, 2006). Il existe donc des liens entre la santé, l'environnement et les conditions socio-économiques. Le sujet permet d'interroger les inégalités face à une nuisance : la sécurité routière. Il permet également d'appréhender les inégalités face à la qualité du cadre de vie : les difficultés des déplacements. En ce sens l'accident est un indice de compréhension des inégalités environnementales. Le concept d'inégalité environnementale a deux avantages : le concept

permet de considérer à la fois des enjeux sociaux et environnementaux ; et la question de la justice interroge le rôle de l'action publique.

Enfin, le sujet propose de mettre en perspective des pratiques de deux pays européens à partir des exemples de Dresde (Allemagne) et de Lille (France). La démarche comparative est largement présente dans le domaine des sciences sociales (Détienne, 2000 ; Lallement, Spruk, 2003 ; Giraud, 2003 ; Olagnier, 2003 ; Werner, Zimmermann, 2004 ; Hassenteufel, 2005). Les apports sont multiples : le détour comparatif permet un autre regard sur sa situation et la comparaison permet la validation d'hypothèses. L'objectif de cette approche est une mise en parallèle de deux gestions des inégalités face aux risques routiers.

Méthodes

En raison de la complexité des liens entre inégalités socio-spatiales et risque routier, l'approche méthodologique est plurielle. Un ensemble d'outils converge pour appréhender la prise en compte des enjeux de sécurité routière. L'approche comparative combine une confrontation de résultats statistiques (mise en relation entre les caractéristiques socio-économiques d'un quartier et le nombre d'accidents qu'il regroupe) avec une comparaison des différents contextes législatifs et institutionnels en France et en Allemagne et une analyse de la gestion locale des inégalités face au risque routier par des entretiens auprès d'acteurs locaux et d'analyse des projets en direction des quartiers défavorisés.

Résultats attendus

Des corrélations existent entre le niveau de pauvreté d'une zone et la concentration d'accidents. Ces résultats ne sont pas connus par les gestionnaires des espaces urbains, autant du côté français qu'allemand, mais ces tendances sont pressenties.

Le détour par l'Allemagne permet de noter différentes pratiques favorisant une prise en compte des enjeux de sécurité routière dans les projets urbains en direction des quartiers défavorisés. Notamment, le développement de l'outil « management de quartier » dans le cadre du programme *Soziale Stadt* permet de mener des politiques intégrant les objectifs de différentes politiques sectorielles, particulièrement les enjeux de sécurité des transport et d'amélioration du cadre de vie.

Bibliographie

- AGUERO-VALVERDE J, JOVANIS P (2006). "Spatial analysis of fatal and injury crashes in Pennsylvania". *Accident Analysis and Prevention*, 38, 618-625.
- BRADDOCK M, LAPIDUS G, GREGORIO D, et al. (1991). "Population, income, and ecological correlates of child pedestrian injury". *Pediatrics*, 88(6), 1242-1247.
- BULLARD R.D (1983). « Solid Waste Sites and the Black Houston Community ». *Sociological Inquiry*, 53, 273-288.
- DAB W., ROUSSEL I. (2001). *L'air et la ville*. Paris: Hachette.
- DETIENNE M. (2000). *Comparer l'incomparable*. Paris: Seuil.
- EMELIANOFF C (2006). « Connaître ou reconnaître les inégalités environnementales ? ».: ESO, Travaux et Documents n° 25, déc., p 35-43.
- GIRAUD O. (2003). « Le comparatisme contemporain en science politique : entrée en dialogue des écoles et renouvellement des questions ». Paris: CNRS Editions.
- HASSENTEUFEL P (2005). De la comparaison internationale à la comparaison transnationale. Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques. *Revue française de science politique*, 55(1), 113-132.

LAIGLE L. (2005). Les inégalités écologiques dans la ville - Caractérisation des situations et de l'action publique. Paris: CSTB.

LALLEMND M., SPURK J. (sous la direction de) (2003). Stratégies de la comparaison internationale. Paris: CNRS Editions.

OLAGNIER J.P. (2003). Voirie et espace public : mise en regard de pratiques d'aménagement à Barcelone, Londres et Paris. Paris: Université Paris 1.

RIVARA F., BARBER M. (1985). "Demographic analysis of childhood pedestrian injuries". Paediatrics, 76(3), 375-381.

ROBERTS I, MARSHALL R, NORTON R (1992). "An area analysis of child injury morbidity in Auckland". Paediatr Child Health, 28, 438-441.

THEYS J. (2002). L'approche territoriale du « développement durable », condition d'une prise en compte de sa dimension sociale: Revue territoriale du développement durable.

WERNER M., ZIMMERMANN B. (2004). De la comparaison à l'histoire croisée. Paris: Seuil.

La logistique urbaine à l'épreuve du facteur 4

Jesus Gonzalez-Feliu, Jean-Louis Routhier, Christian Ambrosini
Laboratoire d'Economie des Transports
Unité mixte de recherche CNRS n° 5593, Université de Lyon
LET-ISH
14 avenue Berthelot, 69363 Lyon cedex 07

Sessions proposées : S15, transport et mobilités urbaines ou C4 : planification stratégique ou B7 : ville durable.

Résumé :

Cette communication a pour objet de proposer les résultats d'une simulation de l'application de différents scénarios d'évolution de la ville, visant à réduire des trois quarts l'impact des échanges de biens dans la ville sur la production de gaz à effet de serre. Les scénarios proposés sont construits sur la base d'un état de l'art qui associe les éléments relatifs aux travaux de prospective effectués récemment sur le système de transport de la ville en France et en Europe et sur les résultats empiriques (enquêtes, travaux de modélisation). Il en ressort un ensemble de déterminants pertinents des changements potentiels dans la formation des flux de marchandises dans la ville. Partant du constat que plus de la moitié des véhicules-km équivalents voitures particulières, générés par le transport de marchandises sont le fait des particuliers réalisant leurs achats en voiture (Patier, Routhier, 1998), les scénarios obtenus sont dessinés suivant une approche systémique de la mobilité urbaine (des biens et des personnes). Ils allient des aspects organisationnels (changements du système de transport des marchandises dans la ville) et des aspects d'aménagement et d'usage des sols, notamment les générateurs de flux (industries, entrepôts, commerces, ménages). Les calculs qui permettent de mesurer les impacts de ces scénarios sur la production de gaz à effet de serre sont effectués à l'aide d'un modèle qui combine d'une part les activités économiques productrices et les déplacements d'achats des ménages (Routhier, Toilier, 2007 ; Gonzalez-Feliu et al., 2009). Il ressort de cet exercice que les modifications en termes d'organisation s'avèrent être un complément indispensable à une politique de densification du tissu urbain.

Les enjeux de méthode

L'aménagement des territoires urbains a longtemps été considéré comme une recherche de l'optimalité des localisations des différentes fonctions économiques. Les inégalités spatiales qui en ont découlé ont été corrigées par le développement du système de transport, permettant d'améliorer les accessibilités. Le résultat de cette politique est sous nos yeux : L'étalement des zones urbaines se poursuit à un rythme accéléré. En effet, cette dernière décennie, en France, la superficie des espaces minéralisés s'est accrue quatre fois plus vite que la population. Avec pour corollaire, augmentation des distances parcourues, congestion des infrastructures, pertes de temps, surconsommation d'énergie fossile et augmentation de la pollution atmosphérique. Les inégalités spatiales, tout en changeant de nature avec le temps, n'en perdurent pas moins. Il convient donc d'analyser simultanément les interactions entre les déterminants de localisation et d'organisation des activités industrielles et commerciales et les déterminants de localisation et de pratiques de mobilité des ménages dans une vision systémique. Par la mise en œuvre simultanée d'une analyse approfondie des comportements des générateurs de flux que sont les établissements économiques de la ville et les comportements d'achat de ménages au sein d'un modèle global (Freturb), il nous est possible de simuler les situations contrastées induites par les scénarios envisagés.

Résultats

A un scénario fil de l'eau à un horizon 2050, s'appuyant sur les projections démographiques de l'INSEE, et sur les tendances de ces deux dernières décennies pour la localisation des activités, nous avons associé les scénarios contrastés suivants :

- deux scénarios de localisations relatifs aux commerces : transformation des moyennes surfaces de distribution en hypermarchés et/ou en petits commerces ;
- trois scénarios dits « organisationnels » : le premier basé sur des changements de comportements d'achats des ménages : 50% d'entre eux seront exclusivement desservis par le commerce électronique et les livraisons à domicile ; le second sera basé sur un changement de la gestion des livraisons, le recours au compte d'autrui passant de 50% à 75 % du total ; le troisième s'attache à un accroissement de la rationalisation de la distribution en compte d'autrui par une mutualisation systématique de la distribution à proximité des ménages.

Ces cinq scénarios sont ensuite combinés pour en comparer les impacts et en évaluer les synergies.

Bibliographie

Ambrosini C., Meimbresse B., Routhier J.L., Sonntag, H. (2008), Urban freight policy-oriented modeling in Europe, E. Taniguchi and R.G. Thompson (eds.), *Innovations in City Logistics*, Nova Science Publishers, Inc., N.Y.

Ambrosini, C., Routhier, J.L., (2005). How do urban policies work on urban goods transport flows?, *World Conference on Transport Research, Selected Proceedings from the 10th WCTR Istanbul, July 4-8 2004.*, Elsevier Science, 17 p.

Crozet Y., Orfeuill J.P., Massot M.H. (2001). Mobilité urbaine : cinq scénarios pour un débat. DRAST, Centre de la prospective et de la veille stratégique, Notes du CPVS - série Equipement 16.

Gonzalez-Feliu, J., Toilier, F., Routhier J.L. (2009), End consumer goods movement generation in French medium urban areas, 6th International Conference on City Logistics, June 30 - July 2, Puerto Vallarta, Mexico.

Routhier, J. L., Traisnel, J. P., Gonzalez-Feliu, J., Henriot, F., Raux, C. (2009), ETHEL-II. Rapport final. Contrat ADEME.

Routhier J. L. and Toilier F. (2007) Freturb V3, a Policy Oriented Software of Modelling Urban Goods Movement, in *Proceedings of the 11th World Conference on Transport Research - WCTR'07, 24-28 June 2007, Berkeley, USA.*

Routhier, J. L, Ségalou, E. and Durand, S. (2001) Mesurer l'impact du transport de marchandises en ville - le modèle Freturb (version 1), *Programme national marchandises en ville DRAST-ADEME*, 104 p.

Routhier, J.L., Patier, D. and Ambrosini, C. (1996-1999). Transport de marchandises en ville: résultats des enquêtes quantitatives de Bordeaux, Dijon et Marseille, *Rapport DRAST, Laboratoire d'Economie des Transports, Lyon, France*

Ségalou E., Ambrosini C., & Routhier J. L. (2004) The environmental assessment of urban goods movement. In Taniguchi, E. and Thomson, R. G., *Logistics Systems for Sustainable Cities*, Elsevier, Amsterdam, pp. 207-220.

Titre

Vers une géographie des pôles de compétitivité : réseaux, construction politique et organisation territoriale

Auteur

Antoine Grandclement
Agrégé de géographie, allocataire-moniteur
UMR 6570 TELEMME – Université de Provence

antoine.grandclement@univ-provence.fr
04.42.50.52.83 / 06.74.10.51.60
6 bis rue Mazarine
13100 Aix en Provence

Session visée : F3 « Districts industriels, clusters, système local et réseau global »

Apport de la communication

Si le débat se concentre sur la place respective des logiques territoriales et des réseaux au sein des pôles de compétitivité, la question de l'assise géographique d'un pôle n'est que rarement évoquée. Cette communication souhaite ébaucher une **géographie des pôle de compétitivité**, en se penchant sur **l'organisation territoriale propre à chaque pôle**. Elle s'appuie sur l'hypothèse d'un lien entre le fonctionnement spatial des pôles et l'équilibre construit dans chaque pôle autour de l'intégration sélective de réseaux de natures et d'échelles variées et des stratégies qui leur sont propres.

Objectifs

- Montrer que les réseaux d'acteurs qui préexistent aux pôles ne s'y fondent pas strictement selon un principe d'emboîtement d'échelles mais continuent à fonctionner selon leurs logiques propres, à la fois dans et hors des pôles, et à différentes échelles.
- Montrer que l'enjeu pour les pôles est alors la construction d'un équilibre et de modes de fonctionnement partagés en mobilisant différentes formes de proximité selon des combinaisons originales.
- Proposer une géographie des pôles en mettant en lumière l'organisation spatiale spécifique de chaque pôle

Méthode

Cette communication s'appuie sur une recherche menée sur les 9 pôles de compétitivité de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

- Recensement des réseaux et acteurs collectifs impliqués dans les pôles (associations et syndicats professionnels, S.P.L., Instituts Carnot, réseaux scientifiques...)
- Cartographie des adhérents des pôles de compétitivité, des réseaux construits dans le cadre des projets de recherche collaborative et des membres des réseaux impliqués dans les pôles.
- Etude sur la composition et le fonctionnement des réseaux dans les pôles sur la base d'entretiens avec les acteurs en question

→ Comparaison des fonctionnements des 9 pôles de la région PACA pour montrer les liens croisés entre assise géographique et choix organisationnels

Résultats attendus

→ Typologie des pôles de compétitivité combinant l'organisation géographique, le type de réseaux impliqués et leur fonctionnement.

→ Mise en lumière des liens croisés entre l'assise spatiale des pôles et leurs équilibres organisationnels

→ Identification des stratégies des acteurs et réseaux et de leur confrontation dans les pôles

Résumé

L'appel à projet national de la politique des pôles de compétitivité a suscité une mobilisation des acteurs locaux, qui se prolonge aujourd'hui dans l'approfondissement et l'élargissement des coopérations (Weil, Fen Chong, 2008b). Les pôles se sont créés dans un environnement géographique industriel et scientifique donné, structuré par des réseaux d'acteurs et de coopérations préexistants (Mendez 2008). Cette création a correspondu à une phase d'agrégation des acteurs et des réseaux existants localement et à un processus d'élargissement sectoriel, thématique ou géographique à la recherche de compétences extérieures ou d'une masse critique.

Les pôles ne sont pourtant pas une simple structure englobante dans un jeu strict d'emboîtement d'échelles mais le point où les réseaux d'acteurs s'articulent. Il en résulte des phénomènes complexes d'inclusions, de recouvrements partiels ou d'exclusions. Les réseaux construits sur une base géographique, sectorielle ou thématique ou autour d'un certain type d'acteurs (Rallet, Torre, 2001) sont intégrés aux pôles mais gardent aussi un fonctionnement autonome hors du pôle et déploient des stratégies propres. Ils ont alors au sein des pôles un rôle d'intermédiation et de représentation de leurs membres qui jouent de cette multiappartenance aux pôles et aux réseaux qui leur sont liés. Les associations et syndicats professionnels, les anciens S.P.L. intégrés à un pôle, illustrent ce phénomène.

L'enjeu pour les pôles est de ce fait de construire un équilibre entre les acteurs en jouant sur différentes formes de proximité, aussi bien géographique qu'organisationnelle (Bouba-Olga, Grossetti, 2008). Le principal défi repose sur l'articulation des échelles (Bathelt et al., 2004), qui s'entrecroisent par le biais des réseaux, du niveau infra-national au niveau national ou international.

Cet équilibre a des répercussions importantes sur les choix stratégiques et les modes de fonctionnement de chaque pôle (Weil, Fen Chong, 2008a). Il entretient des liens réciproques avec l'assise géographique des pôles. Chaque pôle se caractérise par une organisation géographique particulière, marquée par des degrés variés de concentration des acteurs, par des réseaux de taille et d'extension inégales et des phénomènes de polarisation autour de certains territoires. Au sein d'une même région, les territoires sont inégalement représentés et impliqués au sein des différents pôles. Cette géographie des pôles conduit à nuancer l'opposition binaire entre réseaux et territoires.

Bibliographie

- Audretsch D. et Feldman M., (1996), « R&D Spillovers and the Geography of Innovation and Production », in *The American Economic Review*, vol. 86, n° 3, p. 630-640
- Bathelt H., Malmberg A., Maskell P. (2004), « Clusters and knowledge : local buzz, global pipelines and the process of knowledge », in *Progress in Human Geography*, vol 28 n°1, p.31-56
- Bouba-Olga O., Grossetti M. (2008), « Socio-économie de proximité », in *Revue d'Economie Rurale et urbaine*, 2008 n°3, p.311-328
- Bouba-Olga O., Carrincazeaux C. (2001), « Les espaces des relations interentreprises : l'exemple des activités de R&D », in *Flux* 2001/4, N° 46, p. 15-26
- Calmé I., Chabault D. (2007), « Les pôles de compétitivité: renouvellement ou continuité dans l'étude des systèmes territorialisés ? », *XVIème Conférence Internationale de Management Stratégique Montréal, 6-9 Juin 2007*, http://www.aims2007.uqam.ca/actes-de-la-conference/communications/chabaultd367/at_download/article.pdf
- Castro Gonçalves L., Tixier J. (2008), « Les pôles de compétitivité à l'heure de l'évaluation : quel modèle de 'clusters à la française' ? », in *Réalités Industrielles*, mai 2008, p. 103-110
- Martin R., Sunley P. (2006), « Path dependence and regional economic evolution », in *Journal of Economic Geography*, vol. 6-4, p. 395-437
- Mendez A. (dir.) (2008), *Quelle articulation entre les pôles de compétitivité et les tissus productifs régionaux ? Une mise en perspective de quatre pôles en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Rapport final pour le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 350 p.
- Pecqueur B. (2008), « Pôles de compétitivité et spécificité de la ressource technologique : une illustration grenobloise », in *Géographie Économie Société* 2008/3, Vol. 10, p. 311-326.
- Pecqueur B., Zimmermann J.-B. (2004), *Economie de proximités*, Paris, Hermès Science, 264 p.
- Rallet, A., Torre, A., (2001), « Proximité géographique ou proximité organisationnelle ? Une analyse spatiale des coopérations technologiques dans les réseaux localisés d'innovation », in *Economie appliquée*, vol. 44-1, p. 147-171.
- Weil T., Fen-Chong S. (2008a), « Comment appréhender la diversité des pôles ? », Communication au séminaire de l'Observatoire des Pôles de Compétitivité, 17 janvier 2008
- Weil T., Fen Chong S. (2008b), « Les pôles de compétitivité français », in *Futuribles*, n°342, juin 2008, p. 5-26

Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale.

ASRDLF AOSTE 20-22 septembre 2010

Gouvernance territoriale : facteur déterminant de la compétitivité

Bernard GUESNIER
CRIEF – IERF
Faculté de Sciences Économiques
93 Avenue du Recteur Pineau
B.P. 623 – 86022 POITIERS Cedex
Téléphone : (0)5.49.45.31.71
Télécopie : (0)5.49.45.30.97
E-mail : bernard.guesnier@univ-poitiers.fr

Thématique: Les déterminants et politiques de compétitivité territoriale.

Un territoire ne peut être dit compétitif que si les entreprises qui composent son tissu économique sont concurrentielles, innovantes et intégrées à un système productif local dynamique en synergie avec une gouvernance territoriale. Andréa Balestri, président du club international des systèmes productifs locaux a déclaré dans *Le Monde* du 04 avril 2000 : "Nos expériences locales sont nées du terroir, sans programme d'aide publique." Certes, les districts industriels italiens sont apparus spontanément, cependant Balestri reconnaît que le développement endogène, autocentré, a été accompagné par les collectivités publiques. Ainsi, l'offre de Biens Publics Locaux et de services collectifs a bénéficié aux Petites et Moyennes Entreprises, en créant les conditions d'un environnement favorable à l'organisation et au renouvellement du système productif. Cette offre d'externalités est imputable à l'action de la gouvernance territoriale.

La gouvernance territoriale peut être caractérisée notamment par la coordination d'acteurs publics et privés (Le Galès, 2006), la contractualisation, coopération paritaire d'une institution avec d'autres collectivités de son environnement (Ricordel, 1998), l'articulation dynamique de l'ensemble des pratiques et des dispositifs institutionnels (Gilly – Wallet, 2005). Elle est le relais incontournable d'une politique nationale volontariste de création de systèmes productifs locaux; "Aussi un gouvernement peut toujours décider la création de tels systèmes, mais s'il n'y a pas d'impulsion venue d'en bas, cela ne servira pas à grand-chose" (Balestri, 2000).

L'objectif de la communication est de valider l'hypothèse que la gouvernance territoriale est indispensable pour garantir la pérennité de la compétitivité d'un territoire et de son système productif. Si certains Systèmes Productifs Locaux labellisés par la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR) ont réussi à se maintenir grâce à un ancrage local antérieur et à une gouvernance territoriale efficace, d'autres sont en difficulté, le label ne suffisant pas. Il semble bien que certains Pôles de Compétitivité n'ont

pas atteint leurs objectifs du fait d'un déficit de gouvernance territoriale et d'une configuration dans un réseau peu intégré. Les relations sont souvent distendues entre les acteurs: Grandes Entreprises, Petites et Moyennes Entreprises, Laboratoires, Universités, organismes de formation et collectivités publiques, le critère territorial imposé lors de la sélection des candidatures a, en effet, été relâché pour permettre le développement économique et scientifique du pôle et pour diversifier le réseau. La proximité territoriale, organisationnelle s'étend à une proximité informationnelle et cognitive.

L'originalité réside dans la mise à jour de l'influence jouée par la gouvernance territoriale sur la performance des systèmes productifs.

La méthode consiste d'abord à exploiter les rapports d'évaluation des systèmes productifs et des pôles de compétitivité (KPMG..) et à analyser des études de cas et à effectuer des comparaisons de trajectoires de différents territoires à l'aide d'indicateurs statistiques représentatifs de la performance des systèmes productifs: évolution des emplois, du parc d'entreprises, de la création d'entreprises; analyse statistique complétée par un diagnostic portant sur des informations qualitatives.

Il s'agit de révéler l'importance et le rôle irremplaçable de la décentralisation et de la gouvernance territoriale. C'est bien grâce à la coordination, la coopération, la contractualisation et le partenariat entre la sphère privée et la sphère publique que le territoire peut développer un système territorial d'innovation et gagner en compétitivité. La globalisation économique et financière, avec ses excès et ses crises en raison de l'absence d'une véritable gouvernance mondiale, impose impérativement un retour sur des territoires qui par l'innovation pourront développer un modèle original.

BIBLIOGRAPHIE

BAZIN S. 1998, « Passage d'une logique concurrentielle à une logique organisationnelle des politiques d'attraction d'entreprises : le rôle de la gouvernance locale » RERU n°4 p.585-606.

BLETON-RUGET A. ; COMMERÇON N. ; GONOD Ph. 2006, « Territoires institutionnels, territoires fonctionnels » Institut de Recherche du Val de Saône mâconnais.

BOUBA-OLGA O., GROSSETTI. , 2008, " Socio économie de proximité." RERU N°3, p.311-328.

COURLET Cl., 2002, Territoires et régions. Les grands oubliés du développement économique L'Harmattan.

DAFFLON B. ; RUEGG J. 2003, « Créer l'agglomération par une logique « de bas en haut » : la démarche du canton de Fribourg (Suisse) RERU n°5 p. 889-908.

DAVEZIES L. 2008, « La République et ses territoires, la circulation invisible des richesses », Editions Seuil, 112 pages.

GILLY J.P. ; WALLET F. 2005, « Enchevêtrement des espaces de régulation et gouvernance territoriale » RERU n°5 p.701.

JAMBES J.P 2001, « Territoires apparents : esquisses pour le développement local du XXI ème siècle » l'Harmattan.

KEMPF H. 2009 "Pour sauver la planète, sortez du capitalisme", Seuil.

LAMBERT A. 2007, « Les relations entre l'Etat et les collectivités locales ». Rapport du groupe de travail, Révision générale des politiques publiques. Assemblée Nationale, La Documentation Française.

LE GALES P. 2006, (dossier réalisé par) « Gouvernement et gouvernance des territoires » Problèmes politiques et sociaux. La Documentation française, n°922 mars 2006.

PANHUYS H. 2004, « La fin de l'occidentalisation du monde. De l'unique au multiple. L' Harmattan.

.

RICORDEL P. 1997, « La gestion publique locale : partenariat et performance ». Une étude empirique sur 20 communes-centres d'agglomérations françaises. RERU n°3 P. 425-429.

STOKER G. 1998, « Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance », Revue Internationale des Sciences Sociales n°155.

VELTZ P. 1996, « Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel, PUF Paris.

Colloque ASRDLF - AISRe

Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale - Développement économique et cohésion dans les territoires alpins

20 au 22 septembre 2010 - [Université de la Vallée d'Aoste](#),

Aoste (Italie).

Proposition de communication

Emergence de la concurrence dans le transport ferroviaire en Allemagne et en Europe : Quelle modernité et quels enseignements tirer de la Thèse de Walter Eucken : « La formations des ententes¹ dans le transport maritime, Iéna, 1914

Laurent Guihéry

Laboratoire d'Economie des Transports (LET-ISH)

Université Lumière Lyon 2 - France

Laurent.guihery@let.ish-lyon.cnrs.fr

<http://guihery.ish-lyon.cnrs.fr>

Le secteur des transports connaît actuellement une mutation profonde en Europe, en particulier dans le transport ferroviaire. Face aux menaces de réchauffement climatique, aux nuisances sonores et aux émissions polluantes des véhicules et poids lourds, à la congestion en milieu urbain et aux problèmes de sécurité routière, le mode ferroviaire offre un nouvel attrait pour un transfert modal de la route vers le mode ferré, du côté des voyageurs comme des marchandises. Présenté autrefois comme un exemple typique de monopole naturel dans la littérature théorique en économie publique, il a été décidé, sous l'impulsion de l'Union Européenne et de pays pionniers (la Suède en particulier), de séparer l'activité de transport de la gestion de l'infrastructure² et, afin de réduire les niveaux de subventions publiques au secteur, d'ouvrir l'exploitation ferroviaire à la concurrence. Le réseau, par contre, reste dans un cadre encadré et régulé du monopole naturel, celui-ci pouvant être géré par la puissance

¹ La traduction en français n'est pas claire : selon Sylvain Farge (Germaniste à Lyon 2 / référence à la notice du *sudoc*), on peut évoquer « la formation des cartels dans le transport maritime » ou « ententes ».

² Du côté de la recherche, on observe toujours un questionnement face aux modèles retenus en Europe de désintégration verticale, certains, au niveau local par exemple (« *short lines* »), vantant les mérites d'une réintégration verticale des opérateurs afin de réaliser des économies d'échelle et d'envergure sur le modèle des « *shorts lines* » américaines.

publique - directement (RFF - France) ou plus indirectement (Allemagne via la filiale DB Netz au sein de la holding DB AG ; Royaume-Uni avec Network Rail, entreprise de droit privé mais sous la tutelle du régulateur *Office of Rail Regulation (O.R.R.)*).

De nouvelles règles européennes ont ainsi vu le jour sur l'accès au marché pour les nouveaux entrants, sur le respect des règles de sécurité et les interconnexions entre les différents Etats-Membres de l'Union (standards ERTMS par exemple), sur la réciprocité des règles de mise en concurrence entre pays européens, sur des règles de tarification d'usage de l'infrastructure, de prise en compte des missions de service public (directives européennes sur les Obligations de Services Publics (OSP)...) et sur la décentralisation des services régionaux ferroviaires de voyageurs. Plus généralement la prise en compte des externalités négatives du transport individuel et du transport routier de marchandises devrait amener, avec une hausse tendancielle du coût de la « route » (cf. par exemple la nouvelle eco-taxe « poids lourds » sur le réseau routier non concédé français prévue pour 2010), une certaine « transparence » et « équité » des prix du transport au niveau intermodal même si cette « belle idée » est peu opératoire au vu des fonctions de coûts compliquées et de leur composition : subventions à prendre en compte pour les différents modes par exemple, amortissement, financement public des infrastructures, opportunités politiques d'aides ciblées à un secteur,...).

Très succinctement, on peut résumer, au cœur de l'Europe, que l'Allemagne est en avance ou en phase avec la dynamique européenne (avec la Suède, les Pays-Bas mais aussi, semble-t-il, l'Italie,...) alors que la France avance prudemment. Ce constat suscite de réelles réserves voire des remontrances vives de la part de nos partenaires européens³ qui voient la SNCF (via sa filiale Keolis pour le transport public ou Geodis pour le transport routier de marchandises) et des opérateurs privés français (Veolia par exemple) remporter des appels d'offre pour des services de fret ou de voyageurs partout en Europe, et surtout en Allemagne : ce marché très en effet très rémunérateur et dynamique, alors que le marché français n'est ouvert à la concurrence qu'au niveau du fret pour l'instant⁴. Ainsi les Premières Rencontres Parlementaires sur le Transport Ferroviaire Régional qui se sont tenues à Paris le 7 octobre 2009, sous la responsabilité du Député Yannick Paternotte, rapporteur de la Loi sur l'organisation et la régulation des transports ferroviaires, ont posé les premières pistes d'une ouverture du marché des Transports Express Régionaux – les TER - à la concurrence. La France semble enfin se mettre au diapason de ses partenaires européens... lentement...

Où va – t – on ? Quel **équilibre européen pour le mode ferroviaire** pourrait apparaître, autour d'un opérateur européen dominant par exemple ? Autour d'un « **oligopole en paix** » ? Autour d'un « **oligopole en guerre** » ? Vers quels équilibres en termes de parts de marché, en termes d'équilibre final du secteur ferroviaire en Europe ? Peut-on voir

³ Voir à ce sujet l'envoie verbale entre les représentants de la SNCF et la DB AG qui se livrent au début de novembre 2009 une véritable guerre de la communication (LES ECHOS, 2/11/2009 : « DB veut la même libéralisation en France qu'en Allemagne ») : « Le glacial et le moins froid continuent de souffler dans les relations entre la SNCF et Deutsche Bahn (DB). Le glacial, d'abord : après la révélation par la presse allemande que l'entreprise ferroviaire française avait déposé des demandes de sillons - possibilités de faire circuler des trains - pour opérer des liaisons de voyageurs interrégionales outre-Rhin à partir de la fin 2011 (« Les Echos » du 30 octobre), Ulrich Hombourg, responsable du transport passagers de la DB, a tiré à boulets rouges vendredi contre la SNCF. Dans un entretien au « Financial Times Deutschland », il a prophétisé sur une « *bataille sanglante qui laissera des traces profondes dans les bilans* » des deux entreprises, appelant la chancelière Angela Merkel à prendre la défense de la DB. Le moins froid, ensuite. Dans un communiqué, Deutsche Bahn précisait plus tard qu'il ne reprochait pas à la SNCF de demander des sillons sur son territoire pour les trains interrégionaux. Et il citait comme fructueuse la coopération entre les deux entreprises sur l'exploitation du TGV Est. Mais il demandait avec force la réciprocité ».

⁴ Le transport international de voyageurs doit s'ouvrir, en France, à la concurrence au début 2010, principalement en continuité (cabotage) d'une liaison internationale (Italie – Allemagne ou Espagne – Allemagne avec des arrêts en France, à Lyon, Marseille et Paris en particulier).

apparaître des **ententes**, comme par exemple autour de l'alliance européenne Railteam⁵ ? Un éventuel cartel ? Quels sont les liens entre opérateurs historiques et pouvoirs publics, ces liens étant dans le transport particulièrement forts, ouvrant la porte à une analyse en termes de rentes et de clubs (cf. l'école du « Public Choice », BUCHANAN et TULLOCK, 1962) qu'il convient évidemment d'adapter au secteur des transports ? **Quels impacts spatiaux** peut-on observer des premiers éléments de la réforme ferroviaire en Allemagne ?

Méthodes et limites de notre travail : quels transferts d'expérience du secteur maritime au XIXème siècle vers le transport ferroviaire aujourd'hui :

Il est indispensable, dans un premier temps, de préciser notre méthode et de rappeler certaines limites à ce travail : l'objectif de notre papier est de tenter de mener une analyse rétrospective et comparative de l'émergence de la concurrence dans le secteur maritime au XIXème siècle avec l'ouverture à la concurrence des services voyageurs et fret dans le transport ferroviaire européen d'aujourd'hui, et en particulier allemand. Nous nous appuyons sur l'analyse exhaustive de la concurrence et des ententes (les « conférences maritimes ») dans le secteur de transport maritime menée par Walter Eucken dans le cadre de sa Thèse de Doctorat soutenue à Iéna en 1914 : **Verbandsbildung in Seeschiffahrt** (*La formation des Conférences / ententes dans le transport maritime, 1914, 370 pages*).

Ce transfert d'expériences du transport maritime de voyageurs et de marchandises, observé par Walter Eucken, vers notre objet d'étude, à savoir le transport ferroviaire, exige de multiples précautions et un cadrage méthodologique. On peut, semble-t-il, observer des similitudes entre les deux modes à deux époques différentes :

- D'abord, dans les deux cas, l'apparition de la concurrence est « nouvelle » dans nos deux secteurs d'étude au delà des considérations temporelles : au XIXème siècle avec l'industrialisation et la première globalisation de la fin du XIXème siècle entraînant un fort développement du transport maritime, au XXème siècle avec les nouvelles règles européennes encadrant le transport ferroviaire (Directive 91-440 et suivantes).
- Ensuite, dans chacun des objets d'études, on observe l'existence, au centre du marché, d'un opérateur historique dominant, à savoir *Lloyd* ou *Hapag* pour le transport maritime en Allemagne au XIXème siècle et DB AG pour le transport ferroviaire.
- De manière plus micro-économique, ces deux secteurs se caractérisent par des considérations de coûts qui ont amené les économistes à justifier l'émergence d'une certaine forme de monopole naturel : « sunk costs » importants, économie d'échelle et économie d'envergure. Dans le transport maritime, le système des conférences maritimes a perduré, à l'exception des Etats-Unis, jusqu'en 2006 en Europe (le Règlement (CE), No 1419/2006 du Conseil du 25 septembre 2006 les a interdit).
- Ensuite l'influence des Etats-Nations sur nos deux modes maritime et ferroviaire n'est pas neutre : Eucken observe cela nettement pour le transport maritime au XIXème siècle – Eucken pointe d'ailleurs du doigt le système des subventions françaises : et ce fait est une constante de la réalité

⁵ *Railteam* est une alliance entre sept entreprises ferroviaires dont l'ambition est de faciliter les voyages à grande vitesse en Europe : DB Bahn, TGV (SNCF), B (SNCB), ÖBB, NSHspeed, Eurostar, SBB CCF FFS.

de la mutation du système ferroviaire aujourd'hui, les Etats-Nations jouant un jeu d'équilibriste subtil, surtout en France.

Néanmoins, un élément différencie fondamentalement le XIX^{ème} siècle du XX^{ème} siècle. A l'inverse du secteur actuel des transports, maritime et dans une moindre mesure ferroviaire, les marchés au XIX^{ème} siècle ne fonctionnaient pas de manière unifiée. Il est possible d'observer de fortes différences entre des marchés peu éloignés (prix, qualité de l'offre, qualité des infrastructures portuaires et ferroviaire naissantes,...). Les chargeurs apparaissent assez captifs. Ainsi, au début de l'industrialisation, les marchés de fret étaient très décentralisés, car l'information circulait peu (Eucken, p. 19) et la vitesse des bateaux était faible. Dans un même temps, les prix peuvent baisser sur une destination et croître sur une autre (Eucken, p.20).

Enfin se pose la question des cycles économiques⁶, des crises⁷ et des marchés au XIX^{ème} siècle : sur ce point, **il convient de prendre telle quelle les analyses menées par W. Eucken et d'éviter, en termes épistémologique, de les commenter ou de les analyser avec le recul d'un siècle d'histoire.** Par contre, la dynamique du marché du transport maritime à cette époque, les politiques des ententes, la tarification mise en place, les synergies d'acteurs sont intéressantes à comparer avec notre champ d'étude actuel, à savoir l'émergence de la concurrence dans le transport ferroviaire de marchandises et voyageurs en Allemagne : ainsi Eucken fait une observation intéressante qu'il conviendrait d'approfondir aujourd'hui : il rappelle que les cartels ont tendance à se renforcer lorsque des crises économiques surviennent. Pour lui, ils sont « les enfants de la misère » (Eucken, p. 22). Eucken confirme cela pour la crise de 1873 du point de vue industriel mais aussi, précise-t-il, du point de vue du transport maritime (Eucken, p. 22). Depuis 1873, Eucken observe de nombreuses tentatives d'entente (par exemple en 1875 avec le rapprochement entre Lyold et Hapag). Selon Eucken, les crises ont eu une action forte sur la formation des ententes car la concurrence pousse à une sous-rentabilité (p. 25) : la concurrence - « *Konkurrenzkampf* » - dans le transport maritime menace la « rentabilité » non seulement dans le temps (« *Zeiten* ») mais aussi dans l'espace (« *Gebieten* »), nous indique Eucken.

Pistes de plan

Sur la base de ces éléments de cadrage et de méthode, notre papier va tenter de proposer une analyse de l'état d'avancement de la réforme ferroviaire allemande – et les implications sur le système ferroviaire européen - sur la base d'une triple mutation :

⁶ Une particularité du XIX^{ème} siècle réside dans les à-coups de la demande du côté du transport ferroviaire de voyageurs : ainsi, comme l'observe W. Eucken, il est intéressant de noter que le transport de voyageurs à cette époque est très lié aux vagues d'émigration vers les USA (623 000 émigrants en 1891/1892 contre 314 467 en 1893/1894 du côté allemand, Eucken p.24).

⁷ L'analyse des crises et de la croissance au XIX^{ème} doit être appréhendée au XXI^{ème} siècle avec prudence car certains facteurs externes peuvent expliquer un retard plus ou moins fort d'un pays par rapport aux autres : ainsi le retard ferroviaire français dans le transport ferroviaire au début du XIX^{ème} siècle peut s'expliquer par la première catastrophe ferroviaire française, qui survint le 8 mai 1842 eut lieu à Meudon. 200 personnes, dont l'amiral Dumont-Durville et sa famille, périrent dans cet accident qui marqua les consciences et retarda le lancement d'un grand programme de développement du chemin de fer en France.

Dans le même sens, le développement rapide des grands magasins au XIX^{ème} siècle a été marqué par des arrêts brutaux d'expansion, en particulier consécutives à des incendies (parfois dramatiques comme celui du 4 mai 1887 au Grand Bazar qui coutât la vie à la duchesse d'Alençon et plus de 200 dames de la noblesse et bourgeoisie parisienne.

- ⇒ **Mutation dans l'organisation du secteur** avec de nouveaux entrants et la persistance d'opérateurs historiques possédant des droits du « grand père », une réelle influence et une expertise incontournable. Ce secteur ferroviaire est aussi spécifique avec de forts « sunk costs » et des tickets d'entrée élevés. Face à un cadre profondément européen (50 % du fret SNCF est international), des ententes entre opérateurs sont-elles possibles à l'avenir ?
- ⇒ Une nouvelle organisation des **relations** entre les acteurs : le régulateur, les opérateurs de transport, le gestionnaire d'infrastructures, l'Etat et bien évidemment les clients (voire aussi les entreprises louant le matériel roulant). La multiplicité des acteurs, le manque d'expérience et de recul des autorités de régulation, la pression pour l'élaboration d'un plan intégré de transport, la recherche d'économie d'échelle et d'envergure dans la « production ferroviaire », la contrainte de coût (appel d'offres) pourraient-elles là aussi favoriser les collusions d'intérêt, les ententes tacites, sur des bases nationales par exemple – l'Etat et son opérateur historique ?
- ⇒ Enfin, un **impact spatial** à prendre en compte, en particulier pour le fret avec une réorganisation des plateformes d'échanges, des hubs, des entrepôts et centres de maintenance⁸ face à un environnement complexe et pluriel. L'accessibilité régionale, le rôle accru de « l'Hinterland », les logiques spatiales autour du réseau devraient tenir une place sans cesse croissante. La dynamique du grand marché européen amène ainsi assurément des modifications de l'espace régional autour de logiques de polarisation, de diffusion de la croissance et d'intégration régionale des espaces. Comment ces effets spatiaux peuvent-ils être pris en compte dans le cadre d'une libéralisation avancée du transport ferroviaire, fret et voyageurs ? Peut-on imaginer, là encore, une convergence d'intérêt entre opérateurs ferroviaires, collectivités régionales ou locales (*short lines*) ? Peut-on enfin observer des tendances lourdes entre l'émergence des réseaux ferroviaires au XIXème siècle dans certaines régions allemandes et l'ouverture actuelle à la concurrence plus ou moins forte dans ces régions ?

Bibliographie

Albert M., « Capitalisme contre capitalisme », 1991

Aimé Dussol, « Les grandes compagnies de navigation et les chantiers de constructions maritimes en Allemagne », A. Pedone Editeur, Paris, 1908

Alexander Eisenkopf, Andreas Knorr, „Neue Entwicklung in der Eisenbahnpolitik“, Schriftenreihe der Hochschule Speyer, Band 189, Duncker and Humblot, Berlin, 2008

Bahn-Report, „Aktueller Betrieb mit Hintergrund“, 3/2009, mai-juni 2009

Bernhard Wewers, „Retour d'expériences européennes : l'Allemagne“, Conférence TER, Paris, 2009

Bruno Faivre d'Arcier, « La France est-elle prête pour l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire régional de voyageurs ? », Conférence TER, Paris, 2009

Buchanan J.M., Tullock G., « The Calculus of Consent », 1962

⁸ Par exemple le débat sur la localisation des centres de maintenance TGV de la SNCF suscite un vif intérêt de la part des collectivités locales et la concurrence est rude pour les décrocher !

Christophe Gouel, Nina Kousnetzoff & Hassan Salman, “Commerce international et transports : tendances du passé et prospective 2020 », CEPII working paper, 2008

Denis Chevalier, François Duphil, „Transporter à l’international », Foucher, 2009

Dr. Albert Haas, „Les Cartels dans la navigation libre : la Baltic and White Sea Conference“, Revue Economique Internationale, Paris, 1912

Dr. Ing. Carl Commentz, « Die Grundlagen der Rentabilität von Frachtschiffen und ihre Beeinflussung durch die moderne Technik, Charlottenburg, Verlag Deutsche Schifffahrt G.m.b.h.,1912

Dr. Oec.publ. Fr. Stapelfeld, « Der Seefrachtenmarkt : ein Beitrag zur Lehre von der Preisbildung“, Verlag von Julius Springer, Berlin, 1931

Henri Cangard, „La marine marchande allemande : le présent, le passé, l’avenir,“, Augustin Challamel Editeurs, Paris, 1917

Les Echos, en particulier le numéro du 2/11/2009

Nicolas Curien, „Economie des Réseaux“, Repères, La Découverte, 2001

Rainer Lasch, Arne Lemke, „Wege zu einem zukunftsfähigen ÖPNV“, Schriftenreihe für Verkehr und Technik, Band 93, Erich Scgmidt Verlag, Berlin, 2006

Tim Engartner, „Die Privatisierung der Deutschen Bahn“, VS Verlag, Wiesbaden, 2008

Walter Eucken,„Verbandsbildung in Seeschifffahrt“, Dissertation, Iena ,1914

Carl Shapiro et Hal R. Varian, “Information Rules: A Strategic Guide to the Network Economy”, 1998

Bénichi, Histoire de la mondialisation, Vuibert, 2009

Les nouveaux résidents des campagnes et les populations plus anciennes sont-ils si différents?

Laurie Guimond
Doctorante en géographie (Université d'Ottawa)
Coordonnatrice du *Groupe de recherche sur la migration ville/campagne et les néo-ruraux* (INRS UCS) (www.neoruraux.ucs.inrs.ca)

Institut national de la recherche scientifique (INRS) Centre Urbanisation Culture Société
385, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2X 1E3
Téléphone : (514) 499-4076
Télécopieur : (514) 499-4065
Laurie.Guimond@ucs.inrs.ca

Myriam Simard
Professeure en sociologie (INRS UCS)
Responsable du *Groupe de recherche sur la migration ville/campagne et les néo-ruraux* (INRS UCS) (www.neoruraux.ucs.inrs.ca)

Institut national de la recherche scientifique (INRS)
Centre Urbanisation Culture Société
385, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2X 1E3
Téléphone : (514) 499-4061
Télécopieur : (514) 499-4065
Myriam.Simard@ucs.inrs.ca

Résumé de la communication

Cette communication concerne l'expérience de la campagne de deux groupes de ruraux qui sont rarement mis en parallèle, à savoir les nouveaux résidents et les ruraux de longue date dénommés aussi populations plus anciennes ou de souche. Par conséquent, il en résulte une vision souvent tronquée de leur vécu, de leurs pratiques respectives et de leurs interactions. D'où l'émergence de certains mythes et clichés à leur égard, tels le confinement des ruraux de longue date dans leur seul environnement immédiat ou bien le désintérêt et la non-implication des néo-ruraux dans leur nouveau milieu de vie. Quelle est la réalité de ces populations rurales? Partagent-elles certaines pratiques communes ou au contraire sont-elles tellement différentes qu'elles parviennent rarement à se rencontrer? Ont-elles le même souci de contribuer au bien-être et à la vitalité de leur milieu? Partagent-elles un même attachement à leur campagne? En fait, entretiennent-elles des rapports semblables à la ville et à la campagne?

Afin d'apporter un éclairage nouveau entourant ces interrogations, trois dimensions de l'expérience quotidienne de la campagne des nouveaux résidents et des ruraux de longue date seront comparés sous l'angle de la géographie: 1) leurs pratiques de mobilité intra et extrarégionales; 2) leur implication locale; 3) leur attachement à la campagne et leurs identités territoriales. Une conclusion viendra ouvrir de nouvelles pistes de réflexion à propos des interactions de ces divers ruraux ainsi que de leurs expériences quotidiennes de la campagne.

Objectif de la communication

À l'aide d'une perspective comparative, l'objectif de la communication est d'apporter de nouvelles connaissances sur l'expérience quotidienne des nouveaux ruraux et des

populations plus anciennes, permettant ainsi de combler certaines lacunes dans la littérature tout en brisant quelques mythes présentant souvent ces deux groupes de façon isolée l'une de l'autre ou dans des rapports antagoniques.

Référence à la thématique d'atelier ou de session visée

Explorant la restructuration des milieux ruraux sous l'angle des modalités du repeuplement dans le contexte de la migration de la ville vers la campagne, cette communication s'inscrit dans le cadre de la session thématique récurrente *B5 Phénomènes migratoires*. Elle permettra d'approfondir la compréhension de l'expérience quotidienne de deux groupes de ruraux grandement concernés par cette migration à savoir, les nouveaux ruraux et les populations qui les accueillent.

Originalité du sujet

L'originalité de cette communication réside dans sa volonté de comparer et contraster l'expérience quotidienne de la campagne des nouveaux ruraux et des ruraux de longue date. Cela afin de compléter et nuancer certains travaux antérieurs qui ont souvent présenté ces deux groupes de façon isolée l'un de l'autre ou dans des rapports surtout antagoniques. La perspective comparative nous permettra d'explorer en profondeur leurs pratiques respectives ainsi que leur attachement à leur milieu de vie en faisant ressortir aussi bien leurs convergences que leurs divergences.

Méthode

Cette communication découle des résultats de 71 entrevues qualitatives réalisées en 2006 et 2007 dans Brome-Missisquoi et d'Arthabaska, deux municipalités régionales de comté (MRC) au Québec connaissant l'arrivée et l'insertion de nouvelles populations rurales. Deux groupes de ruraux ont été interrogés notamment sur leurs pratiques de mobilité intra et extrarégionales, leur implication locale, ainsi que leur attachement à la campagne et leurs identités territoriales. Il s'agit de 47 nouveaux résidents qui sont des individus qui vivaient en milieu urbain et qui ont fait le choix de s'installer en permanence en milieu rural ainsi que de 24 ruraux de longue date qui sont des individus nés dans les MRC à l'étude. L'analyse sera donc basée sur une double perspective comparative entre les deux groupes de ruraux et entre les deux territoires.

Résultats attendus

Certains de nos résultats précédents ont démontré que les visions des néo-ruraux et des ruraux de longue date sur les impacts de la recomposition sociodémographique des campagnes peuvent converger et qu'il y a place à des espaces de collaboration entre eux (Guimond et Simard, 2010; Simard, 2007). Nous basant sur ces constats, nous postulons que ces deux populations ne seraient pas nécessairement toujours différentes, tel que le

laissent par moments sous-entendre la littérature scientifique et les médias, et que la réalité de leurs expérience quotidienne est bien plus complexe. S'impose alors un regard plus nuancé et approfondi.

Bibliographie

- Bossuet, L. 2006. « Peri-rural Populations in Search of Territory ». *Sociologia Ruralis*, 46 (3) : 214-228.
- Burnett, K.A. 1998. « Local Heroics: Reflecting on Incomers and Local Rural Development Discourses in Scotland ». *Sociologia Ruralis*, 38 (2) : 204-224.
- Cresswell, T. 2006. *On the Move : Mobility in the Modern Western World*, London: Routledge.
- Cuba, L. et D.M. Hummon, 1993. « A Place to Call Home: Identification With Dwelling, Community and Region ». *The Sociological Quarterly*, 34 (1) : 111-131.
- Dionne, H. et N. Thivierge, 2000. « Le développement humain et l'identité territoriale et communautaire ». Dans M. Carrier et S. Côté (dirs), *Gouvernance et territoires ruraux. Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement*, Québec : Presses de l'Université du Québec : 301-316.
- Dodier, R. 2007. « Quelle articulation entre identité campagnarde et identité urbaine dans les ménages « périurbains »? ». *Norois*, 202 (1) : 35-46.
- Guimond, L. 2010. « L'expérience quotidienne de la campagne : esquisse d'un modèle théorique ». *Soumis pour publication*.
- Guimond, L. et M. Simard, 2010 (à paraître). « Gentrification and neo-rural populations in the Quebec countryside: representations of various actors ». *Journal of Rural Studies*.
- Jarosz, L., et V. Lawson, 2002. « "Sophisticated People Versus Rednecks": Economic Restructuring and Class Difference in America's West ». *Antipode*, 34 (1) : 8-27.
- Kirat, T. et A. Torre (Eds.), 2007. « Conflits d'usages et dynamiques spatiales. Les antagonismes dans l'occupation des espaces périurbains et ruraux (II) ». *Géographie, Économie, Société*, 9 (2), numéro spécial.
- López-i-Gelats, F., J.D. Tàbara et J. Bartolomé, 2009. « The rural in dispute: Discourses of rurality in the Pyrenees ». *Geoforum*, 40, 602-612.
- Mahon, M., 2007. « New populations; shifting expectations: The changing experience of Irish rural space and place ». *Journal of Rural Studies*, 23 : 345-356.
- Milbourne, P. 2007. « Re-populating rural studies: Migrations, movements and mobilities ». *Journal of Rural Studies*, 23: 381-386.
- Paasi, A. 2002. « Bounded spaces in the mobile world : deconstructing 'regional identity' ». *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, 93 (2) : 137-148.
- Raagmaa, G. 2002. « Regional Identity in Regional Development and Planning ». *European Planning Studies*, 10 (1) : 55-76.
- Sencébé, Y. 2004. « Être ici, être d'ici. Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme) ». *Ethnologie française*, XXXIV (1) : 23-29.
- Simard, M. et L. Guimond, 2009. « L'hétérogénéité des nouvelles populations rurales : comparaison dans deux MRC contrastées au Québec ». *Recherches sociographiques*, L (3) : 475-505.
- Tuan, Y.-F. 2005. *Space and Place. The Perspective of Experience*. 4th printing. Minneapolis: University of Minnesota Press.

Titre:

Financ(iaris)er la ville : l'hypersélectivité spatiale des investisseurs institutionnels à l'épreuve

Auteur: Ludovic Halbert

LATTS (Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés), Université Paris-Est
6-8 Av. Blaise Pascal, Cité Descartes, 77455 Marne la Vallée Cedex 2, France.

Tel: + 33 (0)1.64.15.38.39; Fax: + 33 (0)1.64.15.36.00

Email: ludovic.halbert@enpc.fr

Objectifs de la communication :

Cette communication vise à approfondir la connaissance du déploiement spatial des investissements réalisés par les investisseurs institutionnels dans les régions urbaines. Ce sera l'occasion de présenter les résultats d'une recherche exploratoire réalisée sur la géographie des investissements directs en immobilier d'entreprise à partir d'une base de données utilisée pour la première fois en France.

Référence de la session : S24 "L'industrie financière et la production de la ville"

Contexte du sujet :

Cette communication s'inscrit dans le cadre du champ de recherche émergent en sciences régionales et urbaines interrogeant l'articulation entre stratégies des investisseurs financiers d'un côté, et la production des infrastructures et équipements urbains de l'autre (Aveline-Dubach 2008; Clark 2008; Henneberry et Roberts 2008; Renard 2008; Nappi-Choulet 2009). A mesure que les investisseurs développent des méthodes de diversification du risque, ils font de la ville un support de "placements alternatifs" (Torrance 2008) (infrastructures routières, aéroports et gares, immobilier d'entreprise, réseaux de télécoms et d'énergie, etc.). Bouleversant le fonctionnement traditionnel de la production urbaine, ils acquièrent ainsi une place prédominante face à des entreprises occupantes devenues locataires et à une filière de la promotion souvent placée en simple prestataire de service (Halbert et Petit 2007). Le calcul du couple risque/rentabilité et le principe de la liquidité/mobilité (Corpataux et al. 2009) deviennent alors prépondérants dans les nouvelles modalités de la production urbaine, notamment dans les projets de renouvellement urbain (Hagerman et al. 2005; Nappi-Choulet 2006). A titre d'exemple, il apparaît de plus en plus clairement que "l'obsolescence" du parc immobilier tertiaire et la réduction de la durée de vie des immeubles, est plus le résultat de l'accélération des restructurations permettant d'accroître la rentabilité financière des actifs, que le reflet de l'état de vétusté effectif des immeubles (Chesneau 2003).

Originalité du sujet :

Dans ce contexte, la communication souhaite contribuer à la discussion des nouvelles "géographies de la finance mondialisée" (Dupuy et Lavigne 2009) *en partant des espaces urbains*. L'objectif est de mettre à jour, à partir des investissements directs en immobilier d'entreprise, les recompositions spatiales en cours aux échelles inter- et intra-urbaines. Il s'agit donc indirectement de qualifier la contribution des investisseurs institutionnels aux trajectoires différenciées des territoires.

Méthode :

La méthode s'appuie sur la base de données IPD France qui recense le patrimoine immobilier détenu en direct par environ la moitié des investisseurs institutionnels détenant de l'immobilier d'entreprise sur le territoire français métropolitain. La base de données fournit pour les 7000 actifs localisés à l'adresse le type d'investisseurs (compagnies d'assurances, fonds de pensions, foncières cotés, banques, etc.), le type de produits (bureaux, entrepôts, commerces) et des informations sur les surfaces, les valeurs vénales, les loyers, les taux de rentabilité et les dates d'achat et de rénovation / construction. Ces données sont fournies pour une période de 10 ans.

Résultats escomptés

L'analyse spatiale de données permettra de proposer des résultats à deux échelles afin de qualifier, à travers l'observation des portefeuilles immobiliers, les nouvelles géographies de l'investissement en immobilier d'entreprise.

Au niveau interurbain, l'analyse agrégée par aires urbaines permettra de tester l'hypothèse de l'hyperesthésie spatiale des investissements. En prenant en compte les profils des investisseurs (degré de sensibilité au risque) et les types de produits immobiliers, on mesurera l'intensité de la concentration/déconcentration des investissements, et incidemment l'existence ou non de processus de "découverte" d'aires urbaines secondaires. Ceci permettra de discuter le renforcement des inégalités spatiales entre les aires urbaines au niveau des systèmes nationaux, en particulier en faveur des principales métropoles (Henneberry et Roberts 2008).

Au niveau intra-urbain, on prendra le cas de la région métropolitaine parisienne pour analyser les dynamiques des territoires infra-régionaux au regard des logiques des investisseurs. On discutera en particulier à partir de la cartographie du patrimoine détenu (stock) ainsi que des achats et des ventes (flux), comment les investisseurs institutionnels contribuent à créer une géographie fragmentée de quartiers "in" et "out". (Auvray et al. 2008). On discutera en particulier comment ces géographies intra-métropolitaines sont corrélées à la rentabilité et à la liquidité recherchée par les investisseurs.

Aux deux échelles (intra- et interurbaines), nous rapprocherons les géographies observées de la dynamique des cycles immobiliers dont on a montré ailleurs le lien avec le déploiement spatial de l'immobilier d'entreprise (Halbert et Diziain 2006). L'hypothèse à tester est que les respirations spatiales de l'investissement (concentration / diffusion) correspondent aux phases de sur- et de sous-offre de capitaux.

Références:

Auvray, A., R. Costantino F. Hervé (2008). La filière d'investissement en immobilier d'entreprise et ses impacts sur le territoire en Ile-de-France, Ecole des Ponts - Université Paris-Est - Latts.

Aveline-Dubach, N., 2008, *L'Asie, la bulle et la mondialisation*, Paris, CNRS Editions.

Chesneau, I., 2003, "La démolition des bureaux en Île-de-France: renouvellement ou flexibilité?" *Géocarrefour*, Numéros 78(4).

Clark, G. L., 2008, "Governing Finance: Global Imperatives and the Challenge of Reconciling Community Representation with Expertise." *Economic Geography* 84(3): 281-302.

Corpataux, J., O. Crevoisier T. Theurillat, 2009, "The Expansion of the Finance Industry and Its Impact on the Economy: A Territorial Approach Based on Swiss Pension Funds." *Economic Geography* 85(3): 313-334.

Dupuy, C. S. Lavigne, 2009, *Géographies de la finance mondialisée*, Paris, La Documentation française.

Hagerman, L., G. Clark T. Hebb, 2005, "Pension funds and urban revitalization: competitive returns and a revitalized New York." *Working Papers* 5: 13.

Halbert, L. R. Diziain (2006). Débordement et immobilier d'entreprise. Effets de débordement, polarisations économiques et stratégies d'acteurs en Ile-de-France et dans le Bassin Parisien. M. Berger, R. Diziain, L. Halbert, M. Rousset-Deschamps P. Thiard. Paris, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement: 81-136.

Halbert, L. T. Petit (2007). Des sièges sociaux aux activités tertiaires centrales des grandes entreprises en Ile-de-France : développement économique, aménagement et réorganisations spatiales de l'économie métropolitaine. Paris, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France.

Henneberry, J. C. Roberts, 2008, "Calculated Inequality? Portfolio Benchmarking and Regional Office Property Investment in the UK." *Urban Studies* 45(5-6): 1217-1241.

Nappi-Choulet, I., 2006, "The Role and Behaviour of Commercial Property Investors and Developers in French Urban Regeneration: The Experience of the Paris Region." *Urban Studies* 43(9): 1511-1535.

Nappi-Choulet, I., 2009, *Les mutations de l'immobilier : De la finance au développement durable*, Paris, Editions Autrement.

Renard, V., 2008, "La ville saisie par la finance." *Le Débat* 148: 106-118.

Torrance, M. I., 2008, "Forging Glocal Governance? Urban Infrastructures as Networked Financial Products." *International Journal of Urban and Regional Research* 32(1): 1-21.

IDENTITE, QUALITE ET COMPETITIVITE TERRITORIALE
Développement économique et cohésion dans les territoires alpins

Colloque ASRDLF - AISRe

Aoste, 20-22 septembre 2010

**Les dynamiques spatiales d'émergence, de
développement et de structuration du *green
business* : Une approche exploratoire**

Abdelillah HAMDOUCH

CLERSÉ-MESHS-CNRS, Université des Sciences et Technologies de Lille, et
CEREN, Groupe ESC Dijon Bourgogne
USTL-Lille 1, Cité Scientifique, Bâtiment SH2, 59655 Villeneuve d'Ascq
E-mail: Abdel.Hamdouch@univ-lille1.fr
Membre du Réseau de Recherche sur l'Innovation

Marc-Hubert DEPRET

BETA, CNRS - Université de Strasbourg – Université Nancy 2 (Nancy Université)
13 Place Carnot, C.O. n° 26, 54035 Nancy
E-mail : Marc-Hubert.Depret@univ-nancy2.fr
Membre du Réseau de Recherche sur l'Innovation

Thématiques de sessions visées :

- ✓ « Politiques régionales et urbaines, évaluation » (Politiques régionales et locales, programmation multi niveaux ; Evaluation des politiques territoriales)
- ✓ « Economie urbaine, Territoire, espace, théorisation et modélisation » (Districts industriels, clusters, système local et réseau global ; Innovation et nouvelles technologies)

Mots-clés : « Croissance verte » ; Dynamiques spatiales de l'innovation ; Emergence industrielle ; *Greentech* ; Politiques publiques.

Originalité du sujet :

Les problématiques liées à l'écologie et au développement durable sont devenues des enjeux économiques majeurs pour un nombre croissant d'acteurs. Depuis quelques temps, le thème de la « croissance verte » occupe ainsi le devant de la scène « politico-économico-médiatique » dans de nombreux pays. Il est souvent présenté comme constituant une des solutions (parfois même LA solution) pour résorber la crise actuelle. De fait, pour de nombreux « experts », les technologies « vertes » constituent potentiellement un immense « gisement de valeur » pour les pays qui sauront en préempter et en maîtriser les ressources, les compétences et les marchés (Depret et Hamdouch, 2010a). Ces derniers s'annoncent d'ores et déjà importants et, de ce fait, suscitent, de manière très visible, les « appétits » d'un grand nombre d'acteurs (Nora, 2009). Certaines innovations environnementales (énergies renouvelables, nouveaux matériaux, biocarburants, techniques de capture et de stockage des polluants, etc.) représentent en effet un potentiel considérable, moyennant néanmoins un changement des habitudes de production et de consommation, d'importants efforts financiers et une inflexion des politiques publiques (Depret et Hamdouch, 2009).

Or, pour explorer et, surtout, pour valoriser ces innovations, les acteurs devront mobiliser (voire mutualiser) d'importants investissements relativement coûteux et/ou risqués. Ces investissements apparaissent aujourd'hui stratégiques pour un grand nombre de pays qui y voient là l'occasion de « rester dans la course » (Etats-Unis, Japon, Allemagne, etc.) ou de « rejoindre le peloton de tête » des pays les plus avancés (Chine, Brésil, Inde, etc.). Ces *greentech* constituent donc un facteur majeur de (re)structuration industrielle et géographique des processus d'innovation à l'échelle globale. Les maîtriser (voire les orienter ou les imposer sous la forme de nouvelles normes ou standards) déterminera ainsi la capacité des acteurs à participer aux dynamiques (notamment concurrentielles) que ces technologies vertes ne manqueront pas de (re)dessiner (Depret et Hamdouch, 2010b).

Ainsi, dans cette compétition désormais globale, les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne, le Danemark, l'Espagne et, dans une moindre mesure, la France constituent les nations les plus en pointe ou les plus actives (Hamdouch et Depret, 2010a, 2010b). Dans ces pays, les entreprises sont ainsi de plus en plus nombreuses à s'investir dans ces secteurs prometteurs. Dans le même temps, les sociétés de capital-risque y multiplient leur soutien aux entreprises développant des technologies ou des procédés propres. On y observe enfin la constitution de *clusters* et de réseaux d'innovation autour de ce *green business* (Depret et Hamdouch, 2010a).

Parallèlement, certains pays en développement voient dans les technologies vertes une opportunité presque historique d'asseoir leur développement sur des bases (économiques, sociales et environnementales) plus saines, plus durables et moins axées sur une compétitivité-prix que la mondialisation et leur propre développement tendent à rendre de plus en plus fragile et de moins en moins tenable socialement. De ce point de vue, les politiques volontaristes qui y sont menées (notamment en Chine et au Brésil) et les investissements qui y sont réalisés dans les technologies vertes (en particulier dans les énergies renouvelables et les biocarburants) semblent constituer des signes suffisamment forts de l'engagement de certains pays émergents en direction de ces nouveaux marchés liés à l'environnement (BERR, 2009 ; UNEP/NEF, 2009).

Méthode :

L'objectif de cette recherche est de progresser vers une meilleure formalisation des logiques (technologiques, socio-économiques et financières, historiques et institutionnelles) co-

évolutionnaires d'émergence et de structuration spatiale de ces nouveaux secteurs verts. Pour cela, nous procéderons en quatre temps. Dans un premier temps, nous esquisserons les contours de cette « *green economy* », des principales innovations dont elle est à l'origine, et des différents secteurs qui la composent. Dans un deuxième temps, nous tenterons d'identifier les principales initiatives publiques et privées visant à développer, dans les pays développés (Etats-Unis, Japon, Allemagne, Danemark, Espagne, France, etc.) comme dans les pays émergents (Chine, Brésil, Inde, etc.), les nouveaux secteurs liés à l'environnement. A travers une typologie, nous esquisserons alors, dans un troisième temps, les contours de différents « modèles » nationaux d'émergence, de développement et de structuration des industries et des activités de service liées à l'environnement dans ces pays. Dans un dernier temps, enfin, nous ébaucherons quelques pistes de recherche potentiellement intéressantes pour l'avenir.

Pour ce faire, un certain nombre de ressources documentaires sont mobilisées. Une recherche d'informations a également été menée afin de localiser les principales universités, institutions, régions, villes, coalitions d'acteurs et sociétés de capital-risque engagées dans ce secteur. Parallèlement, un recensement des mesures de politique publique mises en œuvre (au niveau international, national, régional, voire local) afin de favoriser les innovations environnementales a été mené, tout comme un premier travail de cartographie dynamique de quelques clusters et réseaux dans ce domaine.

Résultats attendus :

La contribution fait ressortir différents « modèles » nationaux d'émergence et de structuration spatiale des *green* secteurs. Ces modèles partagent la plupart des traits significatifs suivants : efforts humains et financiers relativement importants et durables ; diversité et co-intégration des mesures politiques utilisées ; réactivité, pragmatisme et flexibilité des stratégies mises en œuvre ; « écosystème » de l'innovation stimulant ; relative spécialisation industrielle. Ils se différencient cependant selon trois critères discriminants (degré de co-intégration des politiques publiques ; intensité des ressources mobilisées ; degré de réactivité, de pragmatisme et de flexibilité des différents acteurs) permettant l'élaboration d'une typologie analytique.

Bibliographie indicative :

- BERR (2009) *Low Carbon and Environmental Goods and Services: An Industry Analysis*, Report commissioned by BERR Department for Business Enterprise & Regulatory Reform, Innovas Solutions Ltd, Winsford Cheshire.
- Depret M.-H., Hamdouch A. (2009) Quelles politiques de l'innovation et de environnement pour quelle dynamique d'innovation environnementale ?, *Innovations - Cahiers d'Economie de l'Innovation*, n° 29, pp. 127-147.
- Depret M.-H., Hamdouch A. (2010a) Développement durable, innovations environnementales et *green clusters*, in : Zuindeau B. (Ed.) *Développement durable et territoire*, Presses Universitaires du Septentrion, Lille, à paraître.
- Depret M.-H., Hamdouch A. (2010b) Clusters, réseaux d'innovation et dynamiques de proximité dans les secteurs High-Tech : Une revue critique de la littérature récente, soumis à la *Revue d'Economie Industrielle*.
- Hamdouch A., Depret M.-H. (2010a) Articulation des échelles territoriales des politiques de développement durable, in : Zuindeau B. (Ed.) *Développement durable et territoire*, Presses Universitaires du Septentrion, Lille, à paraître.
- Hamdouch A., Depret M.-H. (2010b) Policy Integration Strategy and the Development of the "Green Economy": Foundations and Implementation Patterns, *Journal of Environmental Planning and Management*, Vol. 53, n°4, forthcoming.
- Nora D. (2009) *Les pionniers de l'or vert*, Grasset, Paris.
- UNEP/NEF (2000) *Global Trends in Sustainable Energy Investment 2009: Analysis of Trends and Issues in the Financing of Renewable Energy and Energy Efficiency*, United Nations Environment Programme-New Energy Finance, Nairobi.

Proposition de communication
Colloque ASRDLF - AISRE – Aoste 20-22 septembre 2010

Identité, qualité et Compétitivité territoriale

Thématique 1- Les déterminants et politiques de
compétitivité territoriale

**Pôles de compétitivité : créateurs ou révélateurs de projets d'innovation
collaboratifs ?**

HAMZA-SFAXI Nafaa, HUSSLER Caroline et PICARD Fabienne

Résumé de la contribution

« *Un pôle de compétitivité se définit comme la combinaison, sur un espace géographique donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques ou privées, engagés dans une démarche partenariale destinée à dégager des synergies autour de projets communs au caractère innovant* », [Extrait de l'appel à projets de Pôles de Compétitivité, novembre 2004]. Outil de politique industrielle et d'aménagement du territoire, leur vocation est de contribuer à l'ancrage des activités sur des territoires à la faveur de leur dynamisme économique et innovatif.

Les acteurs politiques français se sont largement appuyés sur les avantages de l'agglomération des ressources [Sautel, 2008] d'une part sur l'avantage concurrentiel et la valeur inféré par la création des connaissances, d'autre part [Nonaka et Takeuchi, 1995], pour faire de leur action en faveur des pôles de compétitivité, un axe majeur d'une politique publique d'innovation à partir du milieu des années 2000. Cette politique est de nature à renforcer les spécialisations de l'industrie tout en créant les conditions favorables à l'émergence de nouvelles activités à forte visibilité internationale et en améliorant l'attractivité des territoires [Marcon, 2008].

De fait, on observe une littérature de plus en plus abondante traitant des caractéristiques fonctionnelles et structurelles de ces pôles, des conditions de leur efficacité... [Retour, 2009, Hussler *et al.* 2009]. Les limites de cette approche commencent à être explorées [Bouba-Olga et Ferru, 2008, Torre 2006], mettant en exergue, par exemple, que la proximité physique voire organisée ne peuvent suffire à l'émergence des projets collaboratifs ou sur les difficultés de mettre en place de nouvelles formes de gouvernance.

La question que nous posons ici est la suivante : comment les projets d'innovation émergent-ils des pôles de compétitivité ? Il s'agit d'explicitier les conditions d'émergence de ces projets collaboratifs, leur lien avec les réseaux sociaux-économiques (sont-ils une source ou une conséquence des projets ?) et d'évaluer l'impact de l'action publique.

La création de connaissances et l'innovation dans un contexte coopératif implique des échanges, interindividuels, une coordination... qui peuvent prendre différentes formes organisationnelles. Or, ces relations ont un ancrage historique comme le montrent les travaux sur les districts industriels [Huault *et al.*, 2002]. Porter [1998] met également en avant le fait que les clusters puisent leurs racines dans des circonstances historiques. Dans cette perspective, « *L'histoire, les modalités de construction des trajectoires individuelles et collectives, deviennent des facteurs clés de la compréhension des mutations du territoire, de la possibilité de constituer ou pas, une vision commune susceptible de soutenir des pratiques de coopération* » [Mendez *et al.*, 2008].

Les travaux évolutionnistes nous éclairent sur l'analyse que nous pouvons faire des trajectoires et des réseaux ainsi constitués. En traçant les liens antérieurs à la labellisation d'un projet, il devient possible d'appréhender les éléments catalyseurs des partenariats et d'en analyser la nature. Pour ce faire nous nous appuyerons sur l'exemple du pôle de compétitivité Véhicule du Futur d'Alsace Franche-Comté.

Objectif

« *L'histoire dépose des empreintes dans les relations interpersonnelles, inter-organisationnelles et inter-institutionnelles, dans les modes de transmission des savoirs, qui peuvent opérer soit comme des catalyseurs, soit comme des barrières, rendant la coopération inopérante* » [Mendez *et al.*, 2008].

Notre hypothèse est que l'histoire compte pour comprendre l'organisation, le fonctionnement, les orientations et probablement *in fine* les performances des pôles appréhendés au travers du prisme des projets d'innovation.

En réintroduisant le poids de l'histoire dans l'analyse des liens, des réseaux, qui se nouent entre les acteurs impliqués dans les projets labellisés par les pôles de compétitivité, l'objectif de notre contribution est d'analyser dans quelle mesure les projets d'innovation suivent une trajectoire (technologique, organisationnelle, institutionnelle), au sens évolutionniste du terme [Nelson et Winter, 1982], c'est-à-dire un mouvement avec mémoire et apprentissage, non aléatoire, guidé par une dépendance de sentier, immergé dans un contexte culturel et social spécifique.

Cette exploration des conditions permissives du big bang d'un projet d'innovation coopératif, permet d'apprécier l'impact de la politique publique régionale sur le potentiel régional d'innovation et d'évaluer dans quelle mesure celle-ci constitue un outil créateur de nouveaux liens ou un révélateur (au sens chimique, d'expression nouvelle d'éléments pré-existants) de liens en gestation.

Originalité de la contribution

Cette contribution originale se veut novatrice à double titre. D'un point de vue empirique tout d'abord, puisque le terrain d'étude investigué n'a jusqu'à ce jour jamais été analysé. D'un point de vue épistémique ensuite, puisqu'il s'agit de réintroduire, par le concept de trajectoires, de dépendance de sentier, l'histoire dans l'analyse de l'émergence des projets coopératifs.

Elle s'inscrit dans la volonté d'élaborer une conception du territoire qui ne se limite pas à un espace de relations construites. Le territoire est bien plus qu'un simple espace délimité géographiquement, c'est aussi un espace culturel, social, économique et historique. Il constitue le creuset favorisant ou non la construction de valeurs communes, de représentations partagées, de savoirs communs, bref, d'une culture [di Maggio, 1994].

Méthode de recherche

La méthodologie de recueil de l'information s'appuiera essentiellement sur des entretiens semi-directifs réalisés auprès des divers acteurs impliqués dans une dizaine de projets sélectionnés lancés au cours des cinq dernières années au sein du pôle Véhicule du Futur d'Alsace Franche-Comté. Il s'agit de tracer les comportements, les interactions sociales et les représentations des divers partenaires.

Résultats attendus

Les résultats attendus sont de trois ordres

- 1- L'élaboration du cadre analytique pour investiguer la question des trajectoires suivies par les projets d'innovation et de mettre en évidence la fécondité d'une approche historique à la construction d'un territoire.
- 2- La description des caractéristiques du pôle Véhicule du Futur, couvrant ses orientations, une typologie des acteurs, les types de projets conduits, la nature des recherches réalisées, la place des PME et des grands groupes...
- 3- L'étude monographique des projets nous permettra de reconstruire les trajectoires individuelles et collectives qui ont conduit à l'émergence des projets, d'identifier les facteurs de blocages et les éléments stimulateurs.
- 4- Last but not least, nous évaluerons la capacité des pôles à stimuler l'émergence des projets d'innovation, à être créateur de nouvelles configurations de réseaux et non seulement révélateur (dépendance du sentier), autrement dit la pertinence d'une telle politique publique.

Bibliographie

- [01] BOUBA-OLGA O et M. FERRU [2008], « Pôle de compétitivité : les limites d'une gouvernance locale de l'innovation », *Economies et Sociétés*, 42(8)-HS.
- [02] COHENDET P., P. LLERENA, S. HUBERT et G. UMBHAUER [1998], *The Economics of Networks. Interactions and Behaviour*, Springer.
- [03] COOKE P. [2002], *Knowledge Economics : clusters, learning and cooperative advantage*, Routledge, New York.
- [04] DIBIAGGIO L. et M. FERRARY [2003], « Communautés de pratique et réseaux sociaux dans la dynamique de fonctionnement des clusters de hautes technologies », *Revue d'Economie Industrielle*, 103 :111-130.
- [05] Di MAGGIO P. [1994], « Culture and Economy», in N. Smelser et R. Swedberg (eds), *The Handbook of Economic Sociology*, Princeton university Press : 27-57.
- [06] DOSI G. [1982], « Technological Paradigms and Technological Trajectories: A Suggested Interpretation of the Determinants and Directions of Technical Change », *Research Policy*, 11(3): 147-162.
- [07] HUSSLER C., P. MULLER et P. RONDE [2009], « Pôles de compétitivité: morphologie et performance», *Colloque AIMS*.
- [08] MARCON A. [2008], « Les pôles de compétitivité : faire converger performance et dynamique territoriale », Conseil Economique et Social, République française.

- [09] MENDEZ A. (dir) [2008], *Quelle articulation entre les pôles de compétitivité et les tissus productifs régionaux ? Une mise en perspective de quatre pôles en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Rapport d'étude, juillet.
- [10] NELSON R. et WINTER S. [1982], *An Evolutionary Theory of Economic Change*, The Belknap Press of Harvard University Press.
- [11] NONAKA I. et H. Takeuchi [1995], *The Knowledge Creating Company: How Japanese Companies create the Dynamics of Innovation*.
- [12] PORTER M. [1998], « Clusters and the New Economics of Competition », *Harvard Business Review*, nov-déc.
- [13] RETOUR D. (ed) [2009], « Pôles de compétitivité », *Revue Française de Gestion*, 35(190)-janvier : 91-209.
- [14] SAUTEL O. [2008], *Fondements théoriques de l'Action Publique par les Pôles*, Document de travail OFCE, 32, octobre.
- [15] TORRE A. [2006], « Clusters et systèmes locaux d'innovation. Un retour critique sur les hypothèses naturalistes de la transmission des connaissances à l'aide des catégories de la proximité », *Région et Développement*, 24 : 15-44.

Coordonnées des auteurs

Fabienne PICARD Maître de conférences en Sciences Economiques
UTBM, Laboratoire RECITS, Site de Sévenans 90 010 Belfort Cedex
fabienne.picard@utbm.fr - auteur correspondant

Caroline HUSSLER Maître de conférences en Sciences de Gestion
UTBM, Laboratoire RECITS, Site de Sévenans 90 010 Belfort Cedex
caroline.hussler@utbm.fr

Nafaa HAMZA-SFAXI Post-doctorant en Sciences de Gestion
UTBM, Laboratoire RECITS, Site de Sévenans 90 010 Belfort Cedex
nafaahamza@gmail.com

HATT Emeline
Doctorante en Aménagement-Urbanisme
Laboratoire SET
UPPA/CNRS UMR 5603

IRSAM –Domaine universitaire
Avenue du Doyen Poplawski
64000 PAU
emeline.hatt@univ-pau.fr

VLES Vincent
Professeur en Aménagement-Urbanisme
Laboratoire SET
UPPA/CNRS UMR 5603

IRSAM – Domaine universitaire
Avenue du Doyen Poplawski
64000 PAU
vincent.vles@univ-pau.fr

Objet : Proposition de communication à la conférence AISRE-ASRDLF 2010 « Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale : développement économique et cohésion dans les territoires alpins ».

Cadre de la proposition : atelier S1 « De la station au territoire : quelles formes de développement touristique ? »

Images et imaginaires des stations de sports d'hiver : entre conception urbaine et représentations des usagers

Les stations touristiques de montagne s'inscrivent dans un contexte en mutation, tant du point de vue de l'offre (concurrence accrue entre les destinations, injonction du développement durable, etc.) que de la demande (attentes plus qualitatives, mobilité et volatilité plus grandes des clientèles, réduction du temps de séjour, etc.). Ces évolutions, à la fois conjoncturelles et structurelles (AFIT, 2000 ; BOURDEAU, 2007), marquent l'émergence de nouveaux enjeux qui se révèlent et se cristallisent notamment autour des problématiques urbaines.

L'attention portée à la qualité du cadre de vie et/ou de séjour prend une importance accrue et participe au choix du lieu de vie comme de la destination touristique (AFIT, 1999 ; ODIT, 2008). La qualité urbaine et paysagère est un atout qui joue sur les ressorts de l'inconscient et de l'imaginaire touristique. Elle participe de l'image de la station, concourt à son attractivité et la conduit aujourd'hui à (re)penser les fondements de sa (re)présentation au monde, de sa conception urbaine et paysagère. Cette problématique se pose plus particulièrement aux « archipels d'altitude » (WOZNIAK, 2006) créées *ex nihilo* dans les années 1960-1970, affectés aujourd'hui par le vieillissement de leurs structures et infrastructures, reflets de l'érosion plus globale du modèle qui leur a donné corps (VLES, 2010, WOZNIAK, 2006).

Si la question de leur requalification se pose inéluctablement, reste à déterminer ce qu'il convient de requalifier, comment, pourquoi, au regard de quelles attentes ? On est alors en droit de questionner le regard porté par l'utilisateur sur son lieu de vie plus ou moins temporaire.

Quelles sont les perceptions, les représentations, les attentes « réelles » et non « supposées » des touristes ? Le choix s'est en effet arrêté sur l'appréhension des imaginaires touristiques, en s'attachant aux représentations des touristes, usagers centraux, mais souvent oubliés (URBAIN, 1993 ; VIARD, 2000 ; GUERIN, 2002) , en station pourtant créée *ex nihilo* pour leurs usages quasi exclusifs.

Sur le plan méthodologique, plusieurs démarches ont été entreprises afin de cerner leurs perceptions/représentations, de comprendre la manière dont ils abordent ces espaces, comment ils se les approprient, quels sens ils leur confèrent. L'approche mise en place est notamment axée sur l'outil photographique (GROSJEAN ET THIBAUD, 2001) comme support d'enquêtes auprès des touristes. Il s'agit ici de cerner les représentations mentales (LYNCH, 1998 : 5 ; BAILLY, 2008) que les individus, usagers de la station, se font de l'espace qui les entoure. Si chaque représentation individuelle est unique, elle rejoint néanmoins une image collective qui peut être analysée (VLES, HATT, LAFORGUE, 2009 ; HATT, VLES, 2009).

Cette communication retranscrit les premiers résultats d'une recherche en cours. L'objectif consiste à dégager dans les programmes urbains des stations étudiées le « potentiel identitaire » ou, plus précisément, les potentiels identitaires complexes, en dépassant le prisme de l'offre au profit d'une réflexion centrée sur la demande, sur la fréquentation, sur les usagers du territoire. Il s'agit finalement d'aborder la problématique de l'aménagement urbain des stations de sports d'hiver par le biais d'une approche transversale pensant la réciproque entre la conception des espaces publics touristiques (les structures urbaines) et leur réception (les modalités de leur perception par les usagers). Entre étude des projets d'aménagement urbain (passés et à venir) et analyse des représentations (enquêtes par double classement libre de photographies auprès des touristes), nous aborderons le cas particulier d'une station pyrénéenne de deuxième génération : Gourette.

Bibliographie

- AFIT. 2000. *Carnet de route de la montagne*, Paris : AFIT, 158 p.
- AFIT. 1999. *Les espaces publics des stations de montagne*. Paris : Les Cahiers de l'Agence Française de l'Ingénierie Touristique (AFIT), 113 p.
- BAILLY Antoine. 2008. « Les représentations au cœur de la géographie ». *Montagnes Méditerranéennes*, n°23.
- BOURDEAU Philippe (sous la dir.). 2007. *Les sports d'hiver en mutation : crise ou révolution géoculturelle ?*. Paris : Lavoisier, 250 p.
- GROSJEAN Michèle, THIBAUD Jean-Paul (dir.). 2001. *L'espace urbain en méthodes*. Marseille : Editions Parenthèses (collection Eupalions), 217 p.
- GUERIN Jean-Paul. 2002. in *Revue de Géographie Alpine*. Tome 90 n°4, « Les stations de sports d'hiver en montagne : le touriste, l'architecte et l'urbaniste », pp. 5-11.
- HATT E., VLES V. 2009. *Requalification des stations de sports d'hiver, identification des stratégies de reconquête - le cas de Gourette*, Pau, UMR 5603 du CNRS et Université de Pau et des pays de l'Adour, Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, 127 p.
- LYNCH Kevin. 1998. *L'image de la cité*. Dunod : Paris, 1ère édition américaine : *The Image of the City*, Cambridge, Massachusetts, 1960. 224 p.
- ODIT FRANCE. 2008. *Améliorer la qualité d'usage touristique des espaces publics en ville*, Mini guide. Paris : Odit France, coll. Ingénierie touristique, n°19. 92 p.
- URBAIN Jean-Didier. 1993. *L'idiot du voyage*. Paris : Editions Payot, 270 p.
- VIARD Jean. 2000. *Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux*. Edition de l'aube, 169 p.
- VLES Vincent (dir.), HATT Emeline, LAFORGUE Jean-Didier, CLARIMONT Sylvie, DELETRAZ Gaëlle. 2009. *Requalification des stations littorales : caractérisation du vieillissement et identification des stratégies de reconquête (application sur le littoral landais à Seignosse-Océan)*, Pau : UPPA- SET-UMR 5603/Conseil général des Landes, 312 p.
- VLES Vincent. 2010 [à paraître]. « Du moderne au pastiche : l'urbanisme des stations de montagne en questions », in *Les mondes du tourisme*, 14 p.
- WOZNIAK Marie. 2006. *L'architecture dans l'aventure des sports d'hiver*. Chambéry : FACIM, 239 p.

Le territoire : un déterminant de la croissance des jeunes entreprises

Résumé :

Ce papier relie la performance des entreprises nouvellement créées, mesurée en terme de croissance d'emploi, au territoire d'implantation. Celui-ci constitue à la fois une offre de ressources, une offre de débouchés et un accès à des mécanismes de coordination (Mazars, 2004). Nous proposons un modèle qui démontre que la croissance des entreprises n'est pas le fruit du hasard comme le stipule la loi de Gibrat, mais plutôt le résultat d'une combinaison de facteurs liés aux caractéristiques spécifiques du territoire d'implantation, ainsi qu'aux caractéristiques des entreprises et de l'industrie. Le modèle est estimé en utilisant l'annuaire des entreprises industrielles fourni par l'Agence de Promotion de l'Industrie de Tunis. Les résultats empiriques mettent en évidence que les caractéristiques de ces entreprises, de l'industrie ainsi que celles du territoire exercent une influence significative sur la croissance des jeunes entreprises. En particulier, la capacité d'un territoire à permettre aux entreprises qui y sont implantées d'accéder aux sources de connaissances exerce une influence positive sur leur performance.

Auteur : Salma Hichri, doctotante en Sciences Economiques. GREQAM Aix-Marseille II.

E mail : salmahichri@gmail.com

Objectif de la communication :

Savoir quelles sont les variables territoriales qui contribuent à la performance des jeunes entreprises.

Orienter les pouvoirs publics vers les mesures appropriées qui favoriseront la croissance des jeunes entreprises.

Référence :

Cette proposition appartient à la thématique : Economie Urbaine, Territoire, espace, théorisation et modélisation (F2 : Localisation des activités).

Originalité

L'apport de ce papier est double : il s'agit de relier la littérature portant sur la croissance régionale et celle portant sur la croissance des entreprises. De plus, et à notre connaissance, il n'existe pas d'études portant sur les déterminants de la croissance des entreprises au niveau régional en Tunisie. Ce papier essaye de combler ce vide.

Résultats attendus

Nous nous attendons à ce que les variables territoriales exercent une influence significative sur la croissance des jeunes entreprises. En particulier, la dotation en ressources cognitives favorisera la croissance des entreprises appartenant aux secteurs intensives en connaissances.

Bibliographie

Audretsch D. et Dohse D. (2004) *The impact of location on firm growth* Discussion Paper Series, Industrial Organisation, N°4332, Centre for Economic Policy Research.

Audretsch D. et Feldman M. (1994) R&D spillovers and the geography of innovation and production *Discussion Paper FS IV N°2* Berlin, p. 31.

Barth J-F, Beslay C. et Grossetti M. 2008 *Choix de localisation et mobilisation des ressources dans la création des entreprises innovantes* Géographie Economie Société Vol 10 N°1 p 43-60.

Becattini G. 1990 *The Marshallian Industrial District as a Socio-economic Notion* in F. Pyke G. Becattini and W. Sengenberger, *Industrial Districts and Inter-firm Cooperation in Italy*, Geneva : International Institute for Labour Studies 37-51

Carlton D.W. (1983) *The location employment choices of new firms : an econometric model with discrete and continuous endogenous variables*, *Review of Economics and Statistics* 65 (3): 440-449.

Evans D.S., (1987) *Tests of alternative theories of firm growth* *Journal of Political Economy*, 95 (4), August, pp 657-674

Fritsch M., (1997) *New firms and Regional Employment Change* *Small Business Economics* 9 (5) pp 437-448.

Hall B., (1987) *The relationship between Firm Size and Firm Growth in the US Manufacturing Sector* *Journal of Industrial Economics* 35 (4) pp 583-604.

Jovanovic B. (1982) *Selection and Evolution of the Industry* *Econometrica*, 50 (3), May pp 649-670.

Maniesfield, E. (1962) *Entry, Gibrat's Law, Innovation and the Growth of firms* *American Economic Review* 52 (5), pp 1023-1051.

Mazars M., Poati et Pouquet (2004) *Croissance des jeunes entreprises et territoires approche économétrique* Cahier de recherche N°205, Octobre 2004.

Pakes & Ericson (1998) *Empirical implications of alternative models of firms dynamics* *Journal of Economic Theory* 79 (1) pp 1-46.

Papakadi E. et Chami B. (2002) *Les facteurs déterminants de la croissance des microentreprises au Canada* Document de travail, Direction général de la politique de la petite entreprise, Industrie Canada, 17 juillet.

Reynolds P., Storey D. & Weasthead (1994) *Cross-National Comparisons of the variation in new firm formation rates* *Regional Studies* 28 (4), pp 443-456.

Scherer F. (1980) *Industrial Market Structure and Economic Performance*, 2ed. Boston: Houghton Mifflin, 1980.

Sutton J. (1997) *Gibrat's Legacy* *Journal of Economic Literature*, vol XXXV (1), March.

- **Le titre de la communication**

L'agriculture comme ressource territoriale dans un territoire charnière ? Cas du Livradois-Forez, une charnière Pays-PNR.

- **Un résumé de la communication**

Notre communication pose la question de la valorisation de l'agriculture comme ressource territoriale dans un territoire charnière marqué par le phénomène de périurbanisation.

Dans le cas particulier d'un espace situé à l'interface de deux territoires de projets aux stratégies divergentes voire concurrentes (développement économique pour le Pays et paysage et qualité de vie pour le PNR), nous interrogeons la façon dont l'agriculture constitue ou peut constituer une ressource territoriale.

Pour répondre à cette interrogation, nous nous focalisons sur les stratégies foncières des agriculteurs et les stratégies de gestion de l'espace des élus locaux. Notre travail repose sur l'analyse de 9 communes appartenant au territoire charnière situé à l'interface entre le Pays du Grand Clermont et le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez. Au sein de ces communes, l'analyse des stratégies de ces acteurs (agriculteurs et élus locaux) est réalisée en confrontant les actions et les perceptions des uns et des autres. La démarche repose sur 4 étapes : enquêtes individuelles en exploitation ; entretiens auprès de groupes d'agriculteurs experts (jurys communaux) ; analyse des documents d'urbanisme ; entretiens auprès des élus.

Les analyses des documents et des entretiens permettent tout d'abord de mettre en valeur une grande diversité d'utilisateurs du foncier agricole, à travers une typologie des exploitants agricole de la zone. Cette typologie illustre la diversité des logiques foncières autant que de systèmes d'exploitation et de production. De surcroît une réflexion prospective sur le devenir des terres agricoles mise en lien avec la perception que les agriculteurs ont de leur métier tend à montrer un attachement général à la propriété. Cela se concrétise principalement par la faiblesse de la vente des terres agricoles et par la prééminence de la location (aux dépens des installations) susceptible d'engendrer un démembrement des exploitations et un agrandissement des exploitations en place, selon un jeu de concurrence élevé les différents candidats à l'installation.

Par ailleurs, cette forte concurrence foncière entre exploitants se trouve accrue par une gestion de l'espace, de la part des élus locaux, qui ne va pas dans le sens de la préservation de l'activité agricole : les différents documents d'urbanisme (carte communale, POS, PLU) prennent peu en compte la question agricole ou, quand ils le font, en limitent l'ancrage territorial. Beaucoup d'élus disent cependant vouloir préserver l'activité agricole mais, pour plusieurs raisons, n'envisagent pas de modification de leur document d'urbanisme. Outre les raisons financières, cet aspect trouve son explication dans la façon dont les élus perçoivent l'activité agricole : certains en ont une connaissance partielle, d'autres une vision déréalisée et souhaitent réduire le poids des agriculteurs dans les décisions relatives au devenir de la commune.

Ainsi la ressource agricole n'est-elle que partiellement identifiée comme telle par les différents acteurs du territoire, et n'est ni activée ni valorisée.

Cette étude encore partielle nécessite d'aller plus avant dans l'analyse des stratégies des différents gestionnaires de l'espace, notamment par l'identification des stratégies des propriétaires du foncier agricole.

- **Les coordonnées précises du ou des auteurs**

Marie Houdart (marie.houdart@cemagref.fr) et **Alain Guéringier** (alain.gueringier@cemagref.fr) : UMR Métafort (Cemagref, Engref, Enita, Inra), Cemagref ; 24, avenue des Landais, BP 500085, 63172 AUBIERE cedex

Salma Loudiyi (salma.loudiyi@engref.agroparistech.fr) et **Sylvie Lardon** (sylvie.lardon@engref.agroparistech.fr) : UMR Métafort / équipe CFORT, Complexe universitaire des Cézeaux, BP 90054 - 24, Avenue des Landais - 63 171 AUBIERE Cedex 9
Florine Nataf (070214@agroparistech.fr)

▪ **L'objectif de la communication**

L'objectif de notre communication est de participer à la réflexion sur les échelles territoriales et institutionnelles pertinentes à la définition, l'activation et/ou la construction de la ressource agricole dans un territoire charnière. Notre principale conclusion est que le niveau "intermédiaire" des élus locaux ne participe pas à cette activation dans le cas présenté de la zone charnière Pays/PNR du Livradois-Forez.

▪ **La référence à la thématique d'atelier ou de session visée**

Notre travail s'inscrit dans la thématique de la session PSDR portant sur le développement territorial et la gouvernance foncière. En confrontant deux niveaux d'analyse de gestion du foncier agricole (agriculteurs versus élus locaux), nous apportons des éléments de réflexion et de compréhension des modes de gouvernance du foncier agricole et de sa possible valorisation comme ressource territoriale en périurbain.

▪ **L'originalité du sujet**

Notre projet présente des originalités à plusieurs points de vue :

- Du point de vue méthodologique :
 - o deux niveaux d'analyse : agriculteur, élus locaux
 - o confrontation des volets "gestion de l'espace" et "perception de l'espace" par ces deux niveaux d'acteurs
- Du point de vue des résultats :
 - o mise en évidence de l'absence d'activation de la ressource agricole dans la zone charnière
 - o infirmation de l'hypothèse relative au rôle des élus locaux dans l'activation de la ressource agricole
 - o mise en évidence du besoin de création d'une scène de négociation autre que celles existantes pressenties (commune, PNR, Communauté de Communes, Pays).

▪ **La méthode**

Le cadre d'analyse est celui de la ressource territoriale. L'hypothèse à l'origine du projet est que les ressources territoriales constituent des leviers de développement des territoires mais qu'elles n'existent pas de facto. Les territoires de projet émergent grâce à la mise en exergue de ressources territoriales.

Dans le cas particulier des territoires charnières Pays/PNR, nous interrogeons la façon dont l'agriculture constitue ou peut constituer une ressource territoriale. Dans la mesure où la territorialisation et la gouvernance locale correspondent aux deux processus par lesquels se construit la ressource territoriale, nous nous focalisons sur la façon dont l'agriculture est territorialisée et gouvernée.

Le renouvellement des modes d'action publique de ces dernières années ayant renforcé le rôle des élus locaux, nous partons de l'hypothèse que ces derniers forment une échelle intermédiaire entre les institutions et les acteurs individuels, dans le sens de la mise en cohérence d'un projet de territoire.

En termes de démarche, notre travail repose sur l'analyse de 9 communes appartenant au territoire charnière situé à l'interface entre le Pays du Grand Clermont (marqué par un processus important de périurbanisation depuis 15 ans et dont la politique est centrée sur le

développement économique) et le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez (dont la stratégie est fortement centrée sur le paysage et la patrimonialisation). Au sein de ces communes, l'analyse se fait à deux niveaux : celui de l'agriculteur d'une part, celui des élus locaux d'autre part. Un double point de vue sur le territoire est abordé pour chacun de ces niveaux : la perception des acteurs d'une part, les actions et stratégies qui sont lues à travers les logiques foncières pour les agriculteurs, à travers les documents d'urbanisme pour les élus locaux d'autre part. Concrètement, la démarche se divise en 4 principales étapes. Les deux premières étapes ont pour objectif l'identification des stratégies foncières des agriculteurs et de la perception qu'ils ont de leur métier et de leur territoire : des enquêtes individuelles sont tout d'abord réalisées auprès d'un échantillon d'exploitants dont les exploitations sont représentatives des systèmes d'exploitation de la zone d'étude (13 exploitations) ; ces enquêtes sont ensuite complétées par des jurys communaux (réalisés sur chacune des 9 communes). Les troisième et quatrième étapes consistent à révéler les stratégies et les perceptions des élus locaux : l'analyse des documents d'urbanisme est suivie d'entretiens ouverts auprès des élus.

- **Les résultats attendus** Cf résumé

- **Une bibliographie (15 références principales au maximum)**

1. Le Bart C. (2003). Les maires : sociologie d'un rôle, Presses Universitaires du Septentrion, 222p.
2. Bernard C., Duvernoy I., Dufour A., Albaladejo C. (2006). Les relations sociales des agriculteurs périurbains : quelles articulations au territoire ? Cahiers Agricultures vol. 15, n°6, p. 529-534.
3. Bonerandi E., Landel P.A., Roux E., 2003. Les espaces intermédiaires, forme hybride : ville en campagne, campagne en ville, Revue de géographie alpine, T. 91, n°4, p. 67-79
4. Bonerandi E. (2005). Devenir des espaces ruraux en crise et élus locaux. L'exemple de la Thiérarchie, Ruralia (<http://ruralia.revues.org/document182.html>).
5. Bryant CR., 1995. The role of Local Actors in Transforming the Urban Fringe, Journal of Rural Studies, vol. 11, n°3, p. 255-267.
6. Bryant CR., 1997. L'agriculture périurbaine : l'économie politique d'un espace innovateur, Cahiers Agricultures, 6, p. 125-130.
7. Debarbieux B., 2005. Obsolescence ou actualité des objets géographiques modernes ? A propos de la ville, de la campagne, du périurbain et de quelques autres objets conventionnels, in Arlaud S., Jean Y., Royoux D. (ed.), Rural-urbain, Nouveaux lieux, Nouvelles frontières, Rennes, PUR, p. 33-43.
8. Duvernoy I. (2002). Espace agricole périurbain et politiques communales d'aménagement : l'exemple de l'agglomération albigeoise, Cyberge, 14 p.
9. Duvernoy I., Jarrige F., Moustier P., Serrano J. (2005), « Une agriculture multifonctionnelle dans le projet urbain : quelle reconnaissance ? Quelle gouvernance ? », Les Cahiers de la Multifonctionnalité, n°8 : 87-104.
10. Prost, B., 1991. Du rural au périurbain : conflit de territoire et requalification de l'espace, Revue de Géographie de Lyon, vol. 96, n°2, p. 96-103.
11. Prost B., 2001. Quel périurbain aujourd'hui ? Geocarrefour, 76, n°4, p. 283-288.
12. Serrano J. (2005). Quel équilibre entre urbanisation et préservation des espaces agricoles périurbains ? Le cas d'une agglomération moyenne, Développement durable et territoires, Dossier 4 : "La ville et l'enjeu du Développement Durable", (<http://developpementdurable.revues.org/index1605.html>).
13. Thomsin L. (2005). Un concept pour le décrire : l'espace rural urbanisé, Ruralia (<http://ruralia.revues.org/document250.html>).
14. Vianey G. (2005). Entre conception de l'exercice du métier et représentation de l'activité agricole en périurbain : esquisse d'un analyse des logiques foncières, Les Cahiers de la Multifonctionnalité, n°8 : 105-114.

Colloque joint AISRE - ASRDLF 2010
Associazione Italiana di Scienze Regionali
Association de Science Régionale De Langue Française

**Identité, Qualité et Compétitivité
Territoriale**

**Développement économique et cohésion dans les Territoires
alpins**

Aoste, 20–22 Septembre 2010

Conflits d'usage et dynamiques foncières en Roumanie postcommuniste

Prof.univ.dr. Corneliu IAȚU
Université „Alexandru Ioan Cuza” de Iași
Directeur du Département de Géographie
Bd. Carol I nr. 20A
IAȘI - ROUMANIE
corneliu_iatu@yahoo.fr

Résumé

Le foncier de Roumanie a subi beaucoup de transformations après 1990. La loi foncière de 1991 a essayé de « réparer » les injustices de la coopérativisation de l'agriculture, en grande part par la force, produites pendant le régime communiste entre 1949 et 1962 (période officielle de déroulement du processus mais en réalité celui-ci a continué aussi après 1962). Par la nouvelle loi, les anciens propriétaires reçoivent les terrains agricoles et se produise la déstructuration de l'organisation des coopératives agricoles de production (C.A.P.). Ces nouveaux ressorts de l'agriculture roumaine ont bouleversé totalement la structure du foncier, la production agricole. Les terrains agricoles de la proximité des villes ont commencé à sentir la pression e l'extension de l'immobilier construit, l'étalement urbain étant de plus en plus visible après une période communiste où les périmètres des villes étaient strictement surveillés.

Un deuxième moment clé a été l'intégration de la Roumanie dans l'UE en 2007.

L'objectif de la communication

L'objectif primordial de la communication est de voir la dynamique du foncier de Roumanie sur plusieurs échelles : nationale, régionale, départementale et locale. Une attention spéciale sera accordée aux surfaces arables dans leur dynamique. L'identification des facteurs (politique, économique, démographique) qui influencent la dynamique foncière serait un autre objectif important.

La référence à la thématique d'atelier ou de session visée

La thématique visée est :

B - Ressources et facteurs de la croissance régionale et urbaine soutenable

B10 - Conflits d'usage et dynamiques foncières

L'originalité du sujet

L'originalité du sujet consiste dans une première constatation de la dynamique du foncier par rapport à la pression de l'immobilier construit, sur le fond d'un manque de discipline en matière d'urbanisme et de la facilité de changer l'utilité agricole du terrain en utilité construite.

La méthode

La méthode utilisée est diverse : analyse cartographique et analyse statistique dans la dynamique des faits et des phénomènes. Les analyses spatiale et socio-économique sont prioritaires, l'accent sera mis sur les évolutions démographiques, de la densité de population et l'impact sur le foncier par le changement du mode de vie,

Les résultats attendus

Les résultats attendus couvrent plusieurs registres : quantifiables (les différences d'évolution du foncier), qualitatives (changements structurels), les corrélations entre les évolutions démographiques et les dynamiques agraires.

Bibliographie

Granelle Jean-Jacques, Ducros Bernard, (1970) - *Espace urbain et prix du sol*, Ed. Sirey, Paris.

Costescu Mihai, Constantin Mareian, (1999) – *Resursele funciare și umane în mediul rural*, Tribuna economică, pp. 24-31, Ed. Economica, București.

Zahiu Letiția, Arion Felix, Berevoianu Rozi, (2005) – *Politici și piețe agricole*, Ed. Bren, București.

Rainelli Pierre, (2005) – *Les politiques agricoles sont-elles condamnées par la mondialisation?*, Ed. Bruylant – Academia, Louvain-la-Neuve.

Préserver des activités agricoles durables et de proximité dans des communes très urbanisées.

Françoise Jarrige, Brigitte Nougarèdes et Claude Napoléone

Résumé :

La préservation des terres agricoles semble devenir un fait politique structurant (voir par exemple Balny, Beth et Verlach, 2009). L'action publique de régulation des usages des sols devrait donc intégrer, à plus ou moins long terme, des objectifs contraignants de protection des espaces agricoles. Or, l'action publique sur les usages des sols est très souvent réalisée à une échelle locale ; communale ou intercommunale, à travers les documents d'urbanisme, voire des dispositifs complémentaires (périmètres de protection ZAP, PAEN, création de zones d'activité ou hameaux agricoles). Il s'agit d'une échelle où le fonctionnement démocratique permet l'élection de représentants qui sont en même temps garants de l'action publique et de l'intérêt des administrés. La pérennité des dispositifs publics nécessite donc un minimum de convergence entre les objectifs publics exprimés à l'échelle nationale et l'intérêt général inhérent au contexte local. Se pose de fait la question de la construction de « l'intérêt général » à l'échelle locale ; l'agriculture du territoire en fait-elle partie ? à quelles conditions et comment ?

Nous nous sommes intéressés au cas de communes sous forte influence urbaine, marquées par un important mitage résidentiel, où le dernier changement de majorité municipale a permis l'arrivée d'élus sensibilisés aux questions environnementales, désireux de protéger les espaces agricoles et de promouvoir l'alimentation biologique de proximité. Cette orientation a été reprise au sein de l'intercommunalité, avec un niveau de conviction inégal entre les représentants des différentes communes. Une politique relativement ambitieuse a été édictée (acquisitions foncières, installation d'agriculteurs bio, réutilisation de réserves foncières initialement dévolues à une zone commerciale...). En dehors même des éventuelles remise en cause politiques (expression du jeu démocratique local), cette politique est confrontée aux intérêts individuels tenant à l'ordre de la rente foncière, des stratégies patrimoniales familiales, des sociabilités de proximité...

Un état des lieux argumenté des situations communales et des politiques publiques afférentes à la préservation des activités agricoles durables et de proximité, nous permet de discuter de la faisabilité de tels dispositifs au niveau local. Ces éléments sont mis en regard d'autres expériences à d'autres échelles et de la politique française de régulation des usages des sols.

Objectif de la communication : Présenter une analyse de la rencontre des stratégies individuelles ayant trait aux usages des sols et de l'action publique de protection de l'agriculture. Montrer les déterminants et les contraintes d'une politique locale de protection des espaces agricoles, et de maintien / renouvellement des structures et des activités agricoles.

Thématique de session visée : Politiques régionales et urbaines, évaluation - Nouvelles orientations de la planification territoriale et urbaine.

Originalité du sujet : A notre connaissance, dans une période récente, peu de travaux empiriques au niveau communal ont fait le point sur la faisabilité des nouvelles injonctions de protection des espaces agricoles.

Méthode : Il s'agira d'une présentation en deux parties : une monographie des actions et des stratégies locales, puis une analyse comparée avec d'autres expériences.

Résultats attendus : Donner des éléments de connaissance sur la faisabilité d'une politique nationale de protection des espaces agricoles.

Bibliographie :

- Balny, P., O. Beth et E. Verlach, 2009. Protéger les espaces agricoles et naturels face à l'étalement urbain. Rapport du Conseil général de l'agriculture de l'alimentation et des espaces ruraux et du Conseil général de l'environnement et du développement durable. 49 p.
- Devos P., Napoléone C., 2008. Pourquoi protéger les terres agricoles ? Etudes foncières, 133: 33-36.
- Geniaux G., Napoléone C., 2005. Rente foncière et anticipation dans le périurbain. Revue Economie et Prévision, 168: 77-92.
- Napoléone C. et G. Geniaux, (2009). Influences urbaines et protection des espaces naturels et agricoles. CIAG Les carrefours de l'innovation agronomique, 5: 13-26.
- United Nations (1992). Convention on biological diversity. Vol. 1760 - I 30619

PROPOSITION DE COMMUNICATION

Colloque joint AISRE - ASRDLF 2010

Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale Développement économique et cohésion dans les Territoires alpins

Aoste, 20–22 Septembre 2010

- **Le titre de la communication**

Diversité des modes de gouvernance dans quatre filières fromagères sous AOC en Europe : un cadre d'analyse pour comprendre l'origine des prix aux producteurs

- **Les coordonnées précises du ou des auteurs**

Philippe Jeanneaux – VetAgro Sup – campus agronomique de Clermont, UMR 1273 METAFORT, Marmilhat, BP 35, F-63370 Lempdes - 00 33 (0) 4 73 98 70 30 - Auteur en charge de la correspondance : jeanneaux@enitac.fr

Dorothee Meyer - VetAgro Sup – campus agronomique de Clermont, UMR 1273 METAFORT, Marmilhat, BP 35, F-63370 Lempdes

- **Un résumé de la communication**

Dans un contexte de modification importante de la politique agricole commune (fin des quotas laitiers, réallocation des aides), l'avenir de la production laitière en zone de montagne pose de nombreuses questions aux décideurs politiques et à la profession agricole. Les éleveurs laitiers des régions de montagne pour pallier la baisse tendancielle des prix s'orientent de plus en plus vers la production de fromages sous signes de qualité au sein de systèmes agroalimentaires localisés (SYAL), mais avec des résultats variables notamment en terme de prix de lait aux producteurs. Certains systèmes productifs fromagers sont classiquement qualifiés de *success stories* (AOC comté en France, AOC gruyère en Suisse, AOC Parmigiano Reggiano en Italie), alors que d'autres (AOC cantal par exemple) distribuent des prix de lait équivalents au prix du lait standard.

Pour expliquer ces différences, nous avons cherché à identifier pour les quatre filières étudiées la formation d'un surplus (en référence à la notion de rente organisationnelle ; résultat de l'action collective déployée par les agents), sa protection et sa répartition entre les agents du système productif. Nous avons également caractérisé les différents modes de gouvernance de chaque filière fromagère et mis en évidence la diversité du rôle de l'Etat. D'un côté, des filières fromagères s'inscrivent dans un mode de gouvernance sectoriel dans lequel quelques industriels contrôlent l'offre et imposent une répartition du surplus produit. D'un autre côté, des filières fromagères relèvent d'un mode de gouvernance territorial dans lequel les agents de la filière s'entendent et pèsent collectivement sur les conditions de production et de marché dont dépend leur prix de lait. Ce mode de gouvernance conditionne fortement la répartition du surplus et permet aux éleveurs de bénéficier d'un prix du lait plus élevé que le prix standard. Par conséquent, la manière de gouverner, en favorisant un mode de gestion original des affaires, résulte de la capacité des différents acteurs (qui disposent du pouvoir de décision) à définir collectivement les finalités, les moyens et les règles d'action de la filière AOC.

De plus, en nous focalisant sur les stratégies collectives et les formes de coordination à l'œuvre, nous avons pu analyser les mécanismes de constitution collective de barrières à l'entrée à des concurrents, barrières qui sont nécessaires à la production d'avantages concurrentiels. Ces barrières à l'entrée de type réglementaire, gênent les concurrents qui n'adhèrent pas à ces règles et nous semblent être des mécanismes propres au mode de gouvernance dit territorial.

Enfin, si nous avons pu mettre en évidence le rôle des institutions formelles et informelles sur le type de gouvernance déployée et sur le niveau de performance des filières fromagères en terme de prix de lait aux producteurs, nous avons montré l'importance de l'alignement des différentes dimensions qui déterminent le type de gouvernance à l'œuvre et ses effets positifs sur le prix du lait (Allaire et Sylvander, 1997; Marty et Sylvander, 2000).

- **L'objectif de la communication**

Notre objectif dans cette communication est de proposer une grille d'analyse des modes de gouvernance de systèmes agroalimentaires localisés. Elle permet de discuter les relations entre la façon dont les acteurs des filières (producteurs, transformateurs, Etat) s'organisent collectivement pour définir et contrôler les règles de production et les niveaux de prix de lait distribué aux éleveurs.

- **La référence à la thématique d'atelier ou de session visée**

Atelier F3 (Districts industriels, clusters, système local et réseau global)

- **L'originalité du sujet**

Notre démarche trouve son originalité dans la mobilisation de deux grilles d'analyse qui nous permettent d'expliquer les raisons des niveaux de performance des filières en terme de rémunération du lait aux producteurs. Pour ce faire, nous avons mobilisé :

- d'une part, une grille d'analyse traitant de la formation, de la protection et de la répartition du surplus lié à l'AOC. Elle permet de discuter la question de la mise en œuvre de stratégies collectives de pouvoir de marché au sein d'une filière représentative d'un modèle de production efficace en zone de montage en s'appuyant sur les bases de la théorie du *Raising Rivals' Costs* (RRC) (Salop et Scheffman, 1983) (Scheffman et Higgins 2003) ;
- d'autre part, une grille d'analyse des modes de gouvernance (sectoriel vs. territorial) des différentes filières. Elle éclaire la question des relations entre acteurs en général et celle de la délégation d'une partie du pouvoir de décision des agents à une autorité instituée et administrée (les interprofessions) pouvant jouer des rôles différents (Ménard, 1997).

- **La méthode**

Nous avons caractérisé les quatre filières fromagères AOC (éleveurs et transformateurs) à partir de trois sources principales :

- Une source pour caractériser chaque filière fromagère et sa dynamique sur longue période. Nous avons analysé les caractéristiques et les dynamiques productives et structurelles des différents acteurs de chaque filière. Nous avons reconstitué les trajectoires des acteurs de chaque filière à partir du traitement d'enquêtes effectuées auprès des acteurs de chaque filière et d'exploitation de documents (littérature grise, articles, rapports...) ;
- Une source pour caractériser la stratégie de protection du système de production à partir de l'analyse des documents juridiques relatifs à l'appellation concernée. Ces documents définissent les contenus des cahiers des charges de l'AOC et permettent de comprendre l'organisation de la production et la formation de contraintes pour les concurrents, cela afin de conserver un avantage concurrentiel ;

- Une source pour comprendre la formation de la richesse et les mécanismes de répartition de la richesse entre les différents maillons de la filière. Nous avons identifié les ressources spécifiques mobilisées, la structure productive de la filière (division des tâches entre acteurs), les mécanismes de maîtrise de l'offre, analysé les accords interprofessionnels de base (les contrats types...) au sein de chaque filière AOC qui définissent les modalités de rémunération des fromages ;

Nous avons alors pu caractériser chaque filière selon son mode de gouvernance (territorial ou sectoriel) en reprenant et adaptant les travaux d>Allaire, Marty et Sylvander (Allaire et Sylvander, 1997; Marty et Sylvander, 2000) ainsi que ceux de Barjolle, Chappuis et Sylvander (Barjolle, Chappuis et al., 1998) .

Notre cadre d'analyse s'insère dans le domaine plus vaste de l'analyse économique du droit à partir de l'observation du droit en action qui use de sources juridiques directes en vue de comprendre et d'analyser les conséquences économiques du fonctionnement des dispositifs juridiques. Les données juridiques que nous avons convoquées sont des dimensions pertinentes du cadre de formulation et d'implémentation des stratégies économiques des acteurs qui cherchent à peser sur leur environnement institutionnel et sur l'organisation des relations entre agents.

- **Les résultats attendus**

La mise en perspective des quatre filières nous a permis de discuter du rôle des institutions formelles et informelles sur le type de gouvernance déployé. Nous avons pu mettre également en évidence l'importance de l'alignement des trois dimensions qui déterminent la gouvernance (Allaire et Sylvander, 1997; Marty et Sylvander, 2000) dans la mise en place cohérente d'une stratégie de filière.

La recherche montre que la manière de gouverner une AOC est variable et entraîne des niveaux de performance différents des filières fromagères AOC en terme de prix du lait aux producteurs.

- **Bibliographie**

Allaire, G. et B. Sylvander (1997). Qualité spécifique et innovation territoriale. Conférence introductive au séminaire "Qualification des produits et des territoires", Toulouse, Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales du Département ESR.

Barjolle, D., J. M. Chappuis et B. Sylvander (1998). From individual competitiveness to collective effectiveness in PDO systems. contribution to the 59th EAAE seminar : "Competitiveness : does economic theory contribute to a better understanding of competitiveness?" The Hague.

Marty, F. et B. Sylvander (2000). "Logiques sectorielles et territoriales dans les AOC fromagères : vers un compromis par le modèle industriel flexible?" Revue d'économie régionale et urbaine: 501-518.

Ménard, C. (1997). "Le pilotage des formes organisationnelles hybrides." Revue Economique vol. 48.

Salop S.C., Scheffman D.T., 1983, Raising Rivals' Costs, *American Economic Review*, 73, p.267-71.

Scheffman D., Higgins R.S., 2003, « 20 Years of Raising Rivals' Costs : History, Assessment, and Future », *George Mason Law Review*, 12(2), 371-387.

Colloque joint AISRE - ASRDLF 2010
Associazione Italiana di Scienze Regionali
Association de Science Régionale De Langue Française

– **Proposition de communication** –

“Conceptualiser les systèmes économiques de la connaissance: pour
une typologie fondée sur l’analyse des relations
producteurs-consommateur”

JEANNERAT Hugues, KEBIR Leïla*

*Groupe de Recherche en Economie Territoriale (GRET), Institut de Sociologie, Université de Neuchâtel, Faubourg de l’Hôpital 27, 2000 Neuchâtel, Suisse, hugues.jeanerat@unine.ch; *UMR SAD-APT/FNS, INRA, AgroParisTech, 16 rue Claude Bernard, 75231 Paris cedex 05.*

RÉSUMÉ DE LA COMMUNICATION

Dans une économie basée sur la connaissance cette dernière constitue la ressource principale des processus économiques. En tant que ressource, elle peut être considérée comme donnée, c’est-à-dire comme un facteur de production à allouer de façon optimale ou considérée construite à savoir comme un processus relationnel situé dans le temps et dans l’espace (Crevoisier et Kebir, 2008). S’appuyant sur cette deuxième approche, l’article proposé ici examine les dynamiques de la connaissance observées dans différents contextes économiques et socio-institutionnels dans le cadre du projet EURODITE et propose une *typologie des systèmes économiques de la connaissance* fondée sur les processus interreliés allant de la création/destruction de la connaissance, de l’expression de la demande et de la distribution/diffusion des produits au sein du système de consommation.

Les approches traditionnelles de l’économie territoriale et de la géographie économique ont le plus souvent fondé leur analyse de la connaissance et de son évolution sur les processus d’innovation technologique observés au sein des systèmes productifs. Les différents modèles conceptuels tels que les clusters, les districts industriels, les systèmes régionaux d’innovation ou les milieux innovateurs, ont établi des cadres conceptuels permettant de comprendre les processus d’innovation et les formes spatiales associées. D’une part, au travers des processus relatifs à la spécificité et à la construction des ressources-connaissances associées et d’autre part en examinant le rôle de la proximité dans les processus de création/destruction de celles-ci. Les travaux sur les learning regions en sont une bonne illustration.

Le propos principal développé dans cet article est que si ces modèles ont pu expliquer des formes d’apprentissages spécifiques aux territoires cela a été pensé dans un contexte de globalisation face à un marché « indifférencié ». Ces modèles ont permis d’établir la dichotomie conceptuelle classique entre d’un côté des systèmes de production territoriaux spécialisés et de l’autre le marché global. Des travaux plus récents ont mis en évidence l’existence de dynamiques territoriales entre les systèmes de production et leur système de consommation – en particulier pour ce qui concerne le rôle du consommateur final, rôle qui a été grandement négligée jusqu’ici en sciences régionales (Grabher et alii 2008 ; Malmberg et Power 2005). Aussi, pour comprendre les formes territoriales actuelles, il apparaît nécessaire de comprendre les dynamiques de connaissance dans des processus économiques dépassant les cadres analytiques classiques. Aussi nous proposons d’élargir - mais sans rejeter - les modèles

traditionnels d'innovation en y incorporant la diversité des configurations des relations de production-consommation et ce dans une perspective multi-locales et multi-scalaires.

OBJECTIF DE LA COMMUNICATION, ORIGINALITÉ DU SUJET ET RÉSULTATS ATTENDUS

Le présent article propose un cadre conceptuel permettant d'analyser les dynamiques de connaissance. Son originalité se situe dans le fait que ce modèle conceptuel, et la typologie associée, raisonnent l'évolution des connaissances en prenant en compte la relation producteur-consommateur. En ce sens il propose de considérer la boucle connaissance - système de production- marché en tant que système à part entière doté de dynamiques territoriales plurielles et aux effets en termes de développement différenciés.

Il propose également sur cette base des pistes en termes de politiques publiques

MÉTHODE

L'article s'appuie sur la littérature existante ainsi que sur l'ensemble des études de cas effectuées dans le cadre du projet Européen Eurodite (FP6 - 2005 à 2010). Réunissant 28 partenaires provenant de 13 pays européens, ce projet portant sur les dynamiques de connaissance a été le lieu de réalisation de plus d'une dizaine d'études de cas approfondies de dynamiques de connaissances territoriales. Le présent papier en propose une relecture.

ATELIER VISÉ

D ou F

BIBLIOGRAPHIE

1. AMENDOLA, M. et GAFFARD, J.L.(1994). "Markets and organizations as coherent systems of innovation." 23: 627-635.
2. ASHEIM, B., BOSCHMA R. et COOKE P. (2007). "Constructing regional advantage: platform policies based on related variety and differentiated knowledge bases." *Papers in Evolutionary Economic Geography (PEEG)*. [En ligne] <<http://ideas.repec.org/p/egu/wpaper/0709.html>>
3. DOZ, Y., SANTOS, J. et WILLIAMSON, P. (2001) **From Global to Metanational: How Companies Win in the Knowledge Economy**, Harvard Business School Press.
4. GILMORE, J. H. et PINE, B. J. (2007) *Authenticity: What Consumers Really Want*, Harvard Business School Press.
5. GRABHER, G., IBERT, O. et FLOHR S. (2008), The neglected king: The customer in the new knowledge ecology of innovation, **Economic Geography**, 84(3), pp. 253-280.
6. HIPPEL, E. v. (2006). **Democratizing innovation**, Cambridge, Mass., MIT Press.
7. KEBIR, L. et CREVOISIER, O. (2008) Cultural resources and regional development: the case of the cultural legacy of watchmaking, in P. COOKE ET L. LAZZERETTI (Eds), *Creative Cities, Cultural Cluster and Local Economic Development*, pp. 48-69. Cheltenham: Edward Elgar.

8. MOULAERT, F. et SEKIA, F. (2003) Territorial Innovation Models, **Regional Studies**, 37(3), pp. 289-302.
9. POWER, D. et SCOTT, A. J. (Eds.) (2005), **Cultural Industries and the Production of Culture**, London, Routledge
10. EYMARD-DUVERNAY, F. (1989). "Conventions de qualité et formes de coordination." *Revue économique*, 40(2).
11. GRABHER, G., IBERT, O. et FLOHR, S.(2008). "The Neglected King: The Customer in the New Knowledge Ecology of Innovation." *Economic Geography*, 84(3): 253-280.
12. LAGENDIJK, A. (2006). "Learning from conceptual flow in regional studies: Framing present debates, unbracketing past debates." *Regional Studies*, 40(4): 385 - 399.
13. MALMBERG, A. et POWER, D (2005). "On the role of global demand in local innovation processes", in FUCHS, G. et SHAPIRA P. (éd.), *Rethinking Regional Innovation And Change: Path Dependency Of Regional Breakthrough?* New York: Springer. 30, p. 273-290.
14. NELSON, R. R. et S. G. WINTER (1982). *An Evolutionary Theory of Economic Change*. Cambridge: Harvard University Press.
15. WHITE, H.C. (1981). "Where Do Markets Come From?" *The American Journal of Sociology*, 87(3): 517-547.

NB: Nous avons indiqué ici les éléments de littérature relatifs à la prise en compte de la relation producteur consommateur dans la compréhension des dynamiques de connaissances. Faute de place nous n'avons pas indiqué l'ensemble des travaux relatifs aux dynamiques territoriales qui structurent également cet article.

Colloque joint AISRE - ASRDLF 2010
Associazione Italiana di Scienze Regionali
Association de Science Régionale De Langue Française

– **Proposition de communication** –

“Economie de la connaissance et économie financière : quelles articulations dans les projets entrepreneuriaux et au-delà ?”

JEANNERAT Hugues, LIVI Christian et CREVOISIER Olivier*

**Groupe de Recherche en Economie Territoriale (GRET), Institut de Sociologie, Université de Neuchâtel, Faubourg de l'Hôpital 27, 2000 Neuchâtel, Suisse, hugues.jeannerat@unine.ch; christian.livi@unine.ch; crevoisier.olivier@unine.ch.*

RÉSUMÉ DE LA COMMUNICATION

Depuis plusieurs décennies, deux types de changements importants influencent les processus économiques : d'une part, le développement des marchés financiers et de l'autre l'émergence d'une économie fondée sur la connaissance. Plusieurs auteurs (Colletis, 2008 ; Mouhoud et Plihon, 2007 ; Moulier Boutang, 2007 ; Morin, 2008,...) se sont récemment interrogés sur l'articulation existante entre les ressources cognitives et les ressources financières.

Notre contribution propose de développer un cadre conceptuel portant sur certains changements liés à la mobilisation des ressources cognitives et financières au sein du projet entrepreneurial. Le modèle d'entreprise traditionnel consistant à développer en amont des connaissances internes liées à une innovation dans la production d'un bien ou service puis à l'exploiter en aval sur le marché durant une période de retour sur investissement relativement longue est à reconsidérer. D'une part, le projet entrepreneurial doit se recentrer sur la question de la combinaison et de la mobilisation de connaissances existant en des lieux divers et sur les modalités de mobilisation de ces connaissances. Si l'existence et l'accessibilité des connaissances est effective, la question principale est alors celle de la conception et de la mise en œuvre de projets entrepreneuriaux, bien au-delà d'un management de la connaissance traditionnel (Prax, 2007). D'autre part, le projet entrepreneurial s'inscrit dans un « business model » toujours plus complexe, en raison d'une plus grande variété de connaissances mobilisées et d'un plus grand nombre d'acteurs impliqués (Chesbrough et Rosenbloom, 2002). Par ailleurs, l'augmentation de la mobilité des ressources financières permet – voire incite – les entrepreneurs à mobiliser des financements à plus grande distance (via des groupes internationaux, fonds d'investissement, etc.). Dès lors, dans un système économique où les flux de ressources financières et économiques sont plus complexes, le projet entrepreneurial doit désormais savoir articuler différents acteurs et différentes connaissances dispersées territorialement. Il doit également être capable de mettre en relation des acteurs ayant des logiques économiques séparées – parfois contradictoires – mais pouvant être complémentaires afin de générer une valeur économique au niveau du système créé.

Dans une telle perspective, différentes questions surgissent. « De quelle manière les ressources financières et cognitives interagissent et sont articulées au sein d'un projet entrepreneurial ? » « Quels nouveaux enjeux économiques rencontrent les entrepreneurs ? » « Quels sont les impacts territoriaux engendrés par ces nouveaux enjeux ? » « Quel rôle joue la région dans l'ancrage de ressources financières et cognitives toujours plus mobiles ? ».

OBJECTIF DE LA COMMUNICATION, ORIGINALITÉ DU SUJET ET RÉSULTATS ATTENDUS

Actuellement, il existe une séparation presque imperméable entre les recherches menées en économie de la connaissance et en économie financière. Les quelques travaux menés à l'intersection de ces deux domaines et rapportés ci-dessus ne parviennent pas à une réflexion intégrée, mais pour l'essentiel posent la question de savoir comment ces deux sphères s'articulent et sur la manière dont on peut conceptualiser cette articulation.

Cette contribution n'apportera bien entendu pas de réponse définitive à cette question. Toutefois, plusieurs hypothèses de recherche seront développées, afin de proposer un cadre d'analyse renouvelé, prenant en compte une mobilité accrue des connaissances et surtout des capitaux dans une perspective multi-locale. Elle permettra également de préciser le concept de mobilité/ancrage et d'en évaluer la pertinence pour comprendre les processus d'innovation.

MÉTHODE

Dans un premier temps, une attention particulière sera donnée aux transformations socio-institutionnelles liée au développement des mobilités et des interdépendances spatiales. Dans ce contexte, certains nouveaux défis économiques pour les entreprises et les régions en lien avec l'organisation des ressources cognitives et financières, seront discutés.

Dans un second temps, certaines observations préliminaires relatives à un projet entrepreneurial autour de la valorisation d'énergies renouvelables et de la construction d'un bateau solaire en Suisse seront utilisées pour illustrer les éléments discutés.

ATELIER VISÉ

F

BIBLIOGRAPHIE

1. AGLIETTA, M. (1999), « Les transformations du capitalisme contemporain », in *Capitalisme et socialisme en perspective*, B. Chavance et al., La Découverte, pp. 275-292.
2. ANTONELLI, C. and CALDERINI, M. (2008), « The governance of knowledge compositeness and technological performance: the case of the automotive industry in Europe », *Economics of Innovation and New Technology*, 17(1), pp.23-41.
3. ARCHIBUGI, D. and LUNDVALL, B.A. (2001), *The Globalizing Learning Economy*, Oxford University Press.
4. CAMAGNI, R. and MAILLAT, D. (Eds.) (2006), *Milieus Innovateurs: Théorie et Politiques*, Paris: Athropos-Economica.
5. CHESBROUGH, H. and ROSENBLOOM, R. (2002), « The role of the business model in capturing value from innovation: evidence from Xerox Corporation's technology spin-off companies », *Industrial and Corporate Change*, 11(3), pp. 529-555.

6. COLLETIS, G. (2008), « Financiarisation, mondialisation et nouveau rapport salarial », in Colletis G. et Paulré B. (2008), *Les nouveaux horizons du capitalisme – Pouvoir, Valeurs, Temps*, Economica, Paris, pp.147-169.
7. CREVOISIER, O., JEANNERAT, H. (2009), *Dynamiques territoriales de connaissance : du paradigme de la proximité aux milieux multi-locaux*, Working Paper du GRET.
8. DOZ, Y., SANTOS, J., WILLIAMSON, P. (2001), *From Global to Metanational: How companies win in the Knowledge Economy*, Harvard Business School Publishing.
9. FORAY, D. (2000), *L'économie de la connaissance*, La Découverte, Paris.
10. GIBBONS, M. et al. (1994), *The new Production of Knowledge, The dynamics of science and research in contemporary societies*, London, Sage.
11. LUNDVALL, B.A. (Ed.) (1992), *National Systems of Innovation: Towards a Theory of Innovation and Interactive Learning*, London: Frances Pinter.
12. MORIN, F. (2008), « Le capitalisme de marché financier et l'asservissement du cognitif », in Colletis G. et Paulré B. (2008), *Les nouveaux horizons du capitalisme – Pouvoir, Valeurs, Temps*, Economica, Paris, pp. 211-233.
13. MOUHOUD, E., PLIHON, D. (2007), *Finance et économie de la connaissance : des relations équivoques*, Innovations 2007/1, no. 25, p.9-43.
14. MOULIER BOUTANG, Y. (2007), *Le capitalisme cognitif. La nouvelle grande transformation*. Editions Amsterdam. Paris.
15. PRAX, J.Y., (2007), *Le manuel du knowledge management, Mettre en réseau les hommes et les savoirs pour créer de la valeur*, 2^{ème} Edition, Dunod.

NB : Nous avons indiqué ici un aperçu des éléments de littérature relatifs à l'émergence de l'économie fondée sur la connaissance et sa relation avec la finance, par rapport à notre thématique.

Identité, Qualité et Compétitivité

Territoriale - Développement économique et cohésion dans les territoires alpins

Thème : Développement territorial

Sous-thème : Développement rural

André Joyal, professeur associé à l'Université du Québec à Trois-Rivières et chercheur à l'INRPME, courriel : andre.joyal@uqtr.ca

Rachid Rouane, candidat au doctorat (DBA) Université du Québec à Trois-Rivières, courriel : rachid.rouane.uqtr.ca

TITRE : *Le défi du développement régional en contexte difficile : le cas de la Kabylie non-métropolitaine*

À l'impossible nul n'est tenu (Joyal, 2002, 2010), s'il existe des territoires sans projet, il existe aussi des territoires dotés de projets difficiles à réaliser. Le développement régional implique de grands efforts même dans des conditions jugées favorables. Alors, vouloir favoriser le développement régional où le terrain n'offre pas de conditions suffisantes de réussite conduit à d'amères désillusions.

Des régions ont trouvé une formule gagnante (Benko et Lipietz, 1992) d'autres vont présenter un visage de perdant (Côté, Klein et Proulx, 1995). On connaît beaucoup mieux de nos jours les facteurs de succès des régions où l'action des forces vives ont favorisé l'émergence d'un nouvel entrepreneuriat tout en consolidant les PME locales (Julien 2005). Des régions sont ainsi devenues des territoires, c'est-à-dire des lieux véritablement façonnés par leurs habitants (Courlet, 2008, Gumuchian et Pecqueur, 2007). Quelles leçons peut-on en dégager pour répondre aux besoins des milieux en difficulté? S'il existe des conditions gagnantes, quelles sont-elles? Et en leur absence, que faire? Répondre à ce questionnement à l'aide d'un cas situé dans la partie non-métropolitaine de la Kabylie (Algérie) constitue **l'objectif de cette communication**.

Développer une région représente un processus complexe influencé par de nombreux facteurs qui englobent plusieurs variables difficilement quantifiables souvent liées à l'imaginaire collectif, aux traditions et à la culture. Tout le monde s'entend pour assigner aux acteurs locaux du développement régional une plus grande responsabilité. Cependant, en Algérie, et en Kabylie non métropolitaine en particulier, ces acteurs évoluent dans un environnement très contraignant où le climat entrepreneurial s'avère peu attrayant. En effet, les contraintes majeures auxquelles ils se heurtent sont liées à des ressources humaines, à des infrastructures de base, ainsi qu'à un environnement institutionnel et financier déficients. Malgré d'importantes ressources naturelles (eau de source naturelle, tourisme climatique (de montagne) et culturel, etc.), la Kabylie n'arrive pas encore à réaliser un véritable démarrage économique. La population (jeune et nombreuse) se trouve confrontée à d'importantes difficultés liées en grande partie à la faiblesse et au retard considérable en infrastructures de base et d'accès aux opportunités de travail. Cet état de fait rend incertaine et problématique la mise en œuvre d'un ensemble d'initiatives économiques viables dans le cadre d'une stratégie de développement régional. Selon les données fournies par le conseil économique et social (CNES) 2008, 70% des chômeurs sont âgés moins de 30 ans.

Pour pallier cet état de fait la présente recherche se propose de procéder à **l'identification et à l'analyse des facteurs socioculturels** ayant une influence sur le développement régional par l'intermédiaire de création d'entreprises. Quelle signification et quelle importance les acteurs de la région ou de la communauté donnent-ils au développement régional/local? Quels sont les facteurs socioculturels devant être prise en compte? Dans quelle mesure ces derniers limitent-ils l'esprit d'initiative? Quels rapprochements peut-on établir entre ces déterminants et les acteurs socio-économiques de communauté? Ces questions soulèvent le problème de leur intégration dans les réseaux entrepreneuriaux et leur engagement dans le processus de réduction du chômage par la création d'entreprise.

Eu égard à une telle situation, nous nous **proposons de jeter un éclairage sur les conditions du développement régional** en Kabylie non métropolitaine. Il s'agit de prendre en compte les principales valeurs ou de croyances véhiculées par les acteurs locaux et auxquelles se réfèrent les entrepreneurs pour se lancer en affaires et les organismes susceptibles de les aider. Compte tenu de l'état et du niveau actuel des connaissances sur la question, la nature exploratoire de la recherche a été privilégiée. Pour rencontrer les acteurs locaux à savoir les parties prenantes (Polonsky,1995) trois sites (municipalités) ont été retenus : Mekla, Ait-Khelili et Souama.

Une étude préliminaire a eu lieu à Mekla, chef lieu de Daïra (avec ces deux autres communes Ait-Khelili et Souamaa dite Ait-Vouchaib). Mekla (jadis Ait-Fraoucen), fait partie de la wilaya de Tizi-Ouzou. Une wilaya qui se situe à 100Km à l'Est de la capitale Alger. Elle s'étend sur une superficie de 24 262,7 Km² et une population estimée à 3.000.000 d'habitants. Mekla compte 19 villages et six hameaux répartis sur une superficie de 64 Km². Sa population est estimée à 32 000 habitants. Ait -Khelili é compte 15 villages repartis sur une superficie de 25 Km² . Elle est considérée à 100% rurale. Sa population est estimée à 15 000 habitants, tous concentrés en montagne. Souamaa, est 100% rurale, elle compte 13 villages repartis sur une superficie de 39800Km². Sa population est estimée à 13000 habitants.

La Kabylie est une région la plus peuplée d'Algérie, limitée dans ses potentialités naturelles mais riche en ressources humaines. Son sol est un vaste réseau de montagnes accidentées. Cette région demeure le lieu d'une culture propre : la culture kabyle riche d'une histoire de lutte contre tout étranger venu du bas du pays et même entre tribus, d'une organisation spatiale (réseaux de villages et hameaux), un système de gestion basé sur un comité de village issu et élu démocratiquement par chaque représentant de famille proche historiquement (de même lignée) et une pratique économique (émigration de travail à l'extérieur de leur propre structure). Cette région n'a pas échappé à l'impact de l'idéologie du système politique, économique et social. La Kabylie est soumise aux aléas de l'emploi moderne et de la dépendance de l'État (devenu un éternel assisté).

Au regard des résultats obtenus lors d'une enquête préliminaire et de la problématique impliquée nous avons été invités à privilégier la méthodologie de recherche de type **éthnométhodologique** (Garfinkel, 1967, Cinnamond (1992). La recherche se situe spécifiquement à l'intérieur d'un courant de recherche exploratoire favorisant l'approche qualitative. Celle-ci s'appuie essentiellement sur l'induction et l'observation. Comme il s'agit de comprendre une situation particulière propre à un contexte donné, la méthode qualitative procède par analogie, métaphores, représentations, de même que par des moyens qui tiennent du discours plutôt que du calcul, (Mongeau 2008). L'approche

privilégie la comparaison (Van der Maren 1997). Nous avons opté pour une approche méthodologique qui se trouve reliée au contexte particulier et à l'histoire de la région et du peuple Kabyle pour appréhender la façon de comprendre le défi du développement régional et les manières de favoriser le bien-être de la population locale à travers la création d'entreprises et d'emplois (Bourdreau et Arseneault, 1995).

Comme **résultats** les obstacles rencontrés seront mis en évidence, Ce sont entre autres : l'assistanat, le maraboutisme, le financement, la bureaucratie, etc. Des **propositions** seront formulées pour les surmonter afin de pouvoir jeter les jalons d'une stratégie de développement régional efficace.

Références bibliographiques

- _ Benko, G. et A.Lipietz, (sous la dir. de), 1992, Les régions qui gagnent, paris, PUF, _
- _ Boudreau, C., et Arseneault, A., 1995, « La recherche qualitative : une méthodologie différente, des critères de scientificité adaptés », *Recherches qualitatives*, vol. 12, p. 121-119.
- Côté, S.,JL., Klein, et MU, 1995, Proulx, *Et les régions qui perdent...?* Rimouski, GRIDEQ,
- _ Cinnamond, J., 1992, *The development of intersubjective trust: Ruls and practices*. Thèse de doctorat, University Microfilms International, 5032.
- _ Courlet, C., 2008, *L'économie territoriale*, Grenoble, PUG.
- _ Garfinkel, H, (2007), *Recherches en ethnométhodologie*, PUF.
- _ Gumuchian,H., et B. Pecqueur, (sous la dir. de), 2007, La ressource territoriale, Collection Anthropos, Economica, Paris.
- _ Joyal A., 2002, *Le développement local : comment stimuler l'économie des régions en difficultés.*, Québec, PUL.
- _ _ 2010, Le marketing territorial : une étude de cas en milieu rural québécois, Québec, à paraître aux Presses de l'Université du Québec, ouvrage collectif en hommage à Georges Benko..
- Julien, PA, 2005, *Entrepreneuriat régional, et économie d el connaissance*, Québec, Presses de l'Université du Québec
- _ Mongeau, P. 2008 *Réaliser son mémoire ou sa thèse* , Québec, Presses de l'Université du Québec.
- _ Polonsky,J.M.,, 1995, A Stakeholder Theory Approach to Designing EnvironmentalMarketing Strategy, *Journal of Business and Industrial Marketing*, 10 (3) 29-46.
- _ Van der Maren, J, (1997), La recherche qualitative peut-elle être rigoureuse? *Recherches qualitatives*, vol. 17, p. 80-90.

Colloque des associations italienne et française de science régionale

20 au 22 septembre 2010 - Université de la Vallée d'Aoste

"Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale - Développement économique et cohésion dans les Territoires alpins »

PROPOSITION

Thématique de session : l'aménagement du territoire et les politiques de développement durable

Titre de l'étude (**provisoire**) :

L'effectivité de la planification d'urbanisme et d'aménagement durable du territoire en montagne en question : l'exemple français et la saga de la Directive territoriale d'aménagement - DTA - des Alpes du Nord

Auteur :

Par Jean-François JOYE
Maître de conférences HDR de droit public
Université de Savoie Chambéry
jean-francois.joye@univ-savoie.fr
06 77 19 98 35

Résumé :

En France, depuis la décentralisation les compétences d'urbanisme ont été transférées aux communes. Malgré la loi Montagne de 1985 la cohérence du développement territorial en montagne au regard des enjeux du développement durable pose question. Régulièrement nous assistons à un retour du législateur pour encadrer les compétences communales ou encourager le coopération intercommunale. Les outils juridiques (planifications règlementaires, plans et programmes et stratégiques) sont le fruit d'après négociations engagées entre le niveau national qui promeut sa vision de l'intérêt général national et les élus locaux qui prolongent l'intérêt du développement économique local. A ce sujet le lobby des élus de montagnes est influent. Ces négociations du droit à appliquer freine la production de textes allant pleinement dans le sens du développement durable et s'accompagne aussi de nombreuses dérogations et instruments non contraignants sous la pression des élus des stations de montagnes. Ces outils peinent à être élaborés puis appliqués en zone de montagne. Les difficultés de la Convention alpines, l'émergence poussive de la DTA Alpes du Nord ou encore la difficulté pour les SCOT ou PLU exprimer une vision intercommunale en sont des exemples topiques.

Objectif :

Etude critique des outils de planification urbaine et leurs lacunes.

Originalité du sujet :

Sujet de droit public/science administrative, les juristes étant (très/trop) souvent en retrait des travaux de l'ASRDLF : droit de l'urbanisme, outils juridiques de planification durable des territoires : évocation d'outils comme la Convention alpine, la DTA Alpes du Nord, les SCOT etc.

Méthode :

Analyse des outils juridiques et du droit positif, recueil de données territoriales.

Résultats :

Critique de l'inertie d'un système administratif paradoxal : toujours plus de textes allant dans le sens du développement durable et l'encadrement des politiques publiques mais aussi multiplication des dérogations et outils non contraignants sous la pression des élus des stations de montagnes.

Bibliographie :

ARCUSET, Laurent « Logiques touristiques en station de haute-montagne : quelles évolutions possibles vers la durabilité ? », *Revue de géographie alpine* [En ligne], 97-3 | 2009

BILLET, Philippe, Le droit à l'assaut de la montagne : de la directive « montagne » à la loi sur le développement des territoires ruraux, *JCP Environnement*, n°5 – mai 2005, pp. 14-18

JOYE, JF, Les plans/programmes français d'urbanisme et d'aménagement du territoire et la Convention alpine, actes du Colloque « *La Convention Alpine, un nouveau droit pour la montagne ?* », CIPRA, déc. 2008, pp. 92-105.

JOYE, JF, Projet territorial et ville durable, *Les Cahiers du Gridauh*, Dossier « Evaluation juridique des premiers SCOT », dir. J.-P. Lebreton, n°19 – 2009, pp. 113-148.

JOYE, JF, *Le schéma de cohérence territoriale de Métropole Savoie*, Rapport de site, Gridauh – MEDAD, sept. 2007, 47 p. (en ligne sur <http://www.gridauh.fr/fr/>)

SERVOIN, François, Mise en œuvre de la convention alpine en France, Treves, T., Pineschi, L., Fodella, A., *Droit international et protection des régions de montagne*, Guiffré, Milano, 2002, pp. 101-106

**USAGES DE TIC ET STRATÉGIE DE CROISSANCE DES PME :
UNE ANALYSE EMPIRIQUE**

Coordonnées des auteurs :

- Nicolas Jullien, Telecom Bretagne
Technopole Brest Iroise, CS 83818, 29232 Brest Cedex 3 ;
Tel : 02 29 00 12 45
nicolas.jullien@telecom-bretagne.eu
- Virginie Lethiais, Telecom Bretagne, CREM
Technopole Brest Iroise, CS 83818, 29232 Brest Cedex 3 ;
Tel : 02 29 00 14 31
virginie.lethiais@telecom-bretagne.eu

Résumé et objectif de la communication :

Ces dix dernières années, la majorité des entreprises a massivement investi dans les Technologies de l'Information et de la Communication. De nombreux travaux ont été réalisés pour mesurer l'impact de ces investissements sur la productivité. Une partie d'entre eux raisonnent à un niveau macro-économique et mesure l'effet des investissements consentis en TIC au niveau d'un pays, ou d'une industrie sur la croissance économique, ou sur la productivité dans cette industrie¹. Ils nous éclairent sur la nécessité de compléter cette approche macroéconomique par une approche microéconomique. De nombreux travaux, portant sur des données recueillies dans les années 90, montrent que les entreprises utilisatrices des TIC ont une meilleure productivité (voir Baldwin et Sabourin (2002), Baldwin et al. (2004) pour le secteur manufacturier au Canada, Gretton et al. (2004) pour l'Australie, Brynjolfsson et Hitt (2002) pour les États-Unis, Hemptel et al. (2004) pour l'Allemagne et les Pays-Bas, Maliranta et Rouvinen (2004) pour la Finlande et Arvanitis (2004) pour les entreprises suisses). Pour la France, les données de l'enquête TIC du Sessi menée en 2002, couplées à des données annuelles entreprises font apparaître un lien positif fort entre les équipements en TIC en 2002 et la productivité des entreprises industrielles sur la période 2002-2004 (Sessi, 2006). Si le lien entre l'utilisation des technologies et les performances des entreprises semble donc aujourd'hui globalement confirmé, il est apparu cependant nécessaire de pousser plus loin l'analyse et en particulier de considérer l'ensemble des changements organisationnels qu'impliquent ou qu'accompagnent l'adoption et l'utilisation des TIC (Huault, 1997). En effet, l'investissement dans les TIC et leur utilisation s'accompagne le plus souvent de – ou accompagne des – changements organisationnels au sein de l'entreprise. La mesure de l'impact de l'investissement dans les TIC sur la performance de l'entreprise nécessite la prise en compte des changements organisationnels

¹ Pour une revue de la littérature, voir Pilat (2004).

associés. Greenan et Mairesse (2004), à partir de l'enquête COI², menée en 1997, mesurent l'effet conjoint d'une variation de l'utilisation des TIC et de changements organisationnel sur le productivité des entreprises.

Une récente revue de la littérature s'intéresse directement au lien entre l'investissement en TIC et la performance, dans le contexte spécifique des PME. Le lien n'apparaît pas systématique, mais est soumis à des facteurs modérateurs de trois ordres : stratégiques, opérationnels et humains (Rougès et al, 2007).

Au même titre que ces travaux, nous défendons l'idée que les décisions des entreprises en terme de TIC –que ce soit de l'équipement ou de l'usage- et leurs effets ne peuvent être étudiées indépendamment des stratégies de l'entreprise en terme d'organisation interne ou externe, de positionnement, etc.

La question qui se pose alors est la suivante : est-ce que les TIC sont un moteur de la stratégie de croissance des firmes ou est-ce qu'elles accompagnent seulement cette stratégie ?

Notre hypothèse est que l'investissement dans les TIC répond en général à un besoin de la part des firmes d'être plus performantes. Cette amélioration de la performance peut passer par de nombreux canaux : une meilleure organisation interne, une meilleure organisation des relations avec les partenaires extérieurs, un positionnement sur de nouveaux marchés ou de nouveaux produits, l'utilisation de nouveaux procédés... L'ensemble de ces stratégies, que nous qualifierons de stratégies de croissance de l'entreprise s'accompagnent le plus souvent d'un investissement dans les TIC ou d'un usage plus intense des technologies dont dispose l'entreprise, qui peut alors faciliter ou motiver la mise en place de nouvelles stratégies de croissance. On peut alors parler d'un cercle vertueux qui va conduire les entreprises à conjointement se lancer dans des stratégies de croissance et investir dans les TIC.

Dans cette étude, nous étudierons conjointement les stratégies de croissance et les décisions en terme d'investissement et d'usages des TIC d'un échantillon de 2000 entreprises bretonnes. Dans un premier temps, nous cherchons à valider notre hypothèse des TIC comme accompagnateurs des stratégies de croissance des firmes. Dans un second temps, nous cherchons à mesurer les effets (réels et perçus par ces firmes) des décisions des entreprises en terme de TIC, en fonction du type de stratégie que ces technologies accompagnent.

Session visée : F5 – Innovations et nouvelles technologies

Originalité du sujet :

De nombreux auteurs se sont intéressés à l'étude de l'impact de l'utilisation des TIC sur la productivité des entreprise, certaines prenant en compte les changements organisationnels et en particulier l'organisation du travail (voir en particulier Galliano et Roux , 2006 ; Greenan et Mairesse, 2006 ; Greenan et Walkowiak, 2005). L'originalité de notre travail est de ne pas partir de l'hypothèse que l'investissement dans les TIC, couplé ou non à d'autres stratégies de l'entreprise, a un impact sur sa performance. Nous interrogeons le rôle des TIC en tant que moteur des stratégies de croissance des entreprises.

L'originalité de notre étude réside en second lieu dans la richesse des données que nous avons recueillies. En effet, nous disposons d'informations sur les équipements en TIC, les usages de

² Changements Organisationnels et Informatisation

ces technologies, les stratégies de croissance mises en place, la perception des entreprises en terme de performance, pour 2000 entreprises³.

La méthode :

Afin répondre à notre problématique, nous avons introduit un volet de questions dans le questionnaire Marsouin « Entreprises et TIC » réalisé en 2008 auprès de 2000 entreprises bretonnes. Nous disposons ainsi d'informations sur les éléments clefs du positionnement des entreprises, l'évolution de leur chiffre d'affaire, leurs stratégies de croissance (en terme de positionnement de produits, géographiques, de mise en place de dispositifs particuliers tels que la certification...), le besoin associé en terme de TIC, et l'effet perçu de ces investissements sur leurs performances. Nous disposons de plus de mesures précises de l'équipement en TIC et de leur usage.

Les outils de l'analyse de données nous permettent dans un premier temps de tester le lien entre les stratégies de croissance des firmes et leurs investissements et usages des TIC. Nous construisons ensuite un modèle économétrique qui permet de mesurer les effets (réels et perçus par les firmes) des décisions des entreprises en terme de TIC, en fonction du type de stratégies de croissance qu'elles accompagnent.

Résultats attendus :

Nous cherchons à valider, sur un échantillon de 2000 PME bretonnes, l'hypothèse que l'investissement dans les TIC et leur usage répond généralement à un besoin des entreprises d'être plus performantes et donc accompagnent généralement la mise en place de stratégies visant à accroître leurs performances.

Dans un second temps, si notre hypothèse que les décisions des firmes en terme d'investissement dans les TIC et d'usage de ces technologies accompagnent des stratégies de croissance, est validée, on peut se demander si les effets de ces décisions en terme de performances (réelles ou perçues) vont différer en fonction des stratégies qu'elles accompagnent. Plus précisément, un investissement équivalent dans les TIC (ou une augmentation équivalente de l'usage de certains outils) aura t'il le même effet sur la performance de l'entreprise, s'il accompagne une stratégie de repositionnement géographique, en terme de produit, de recherche de certification, etc.

Références :

ARVANITIS, S. (2004), « Information Technology, Workplace Organisation, Human Capital and Firm Productivity: Evidence for the Swiss Economy », dans OCDE (2004), *The Economic Impact of ICT – Measurement, Evidence and Implications*, OCDE, Paris.

BALDWIN, J.R. et D. SABOURIN (2002), « Impact of the Adoption of Advanced Information and Communication Technologies on Firm Performance in the Canadian Manufacturing Sector », *Document de travail de la DSTI 2002/1*, OCDE, Paris.

BALDWIN, J.R., D. SABOURIN et D. SMITH (2004), « Firm Performance in the Canadian Food Processing Sector: the Interaction between ICT Advanced Technology Use and Human Resource Competencies », dans OCDE (2004), *The Economic Impact of ICT – Measurement, Evidence and Implications*, OCDE, Paris, pp. 153-181.

³ Enquête [M@rsouin](#) 2008 auprès des PME bretonnes de plus de 10 salariés.

- BRYNJOLFSSON E. and L. HITT (2003), « Computing Productivity: Firm-level Evidence », *The Review of Economics and Statistics*, November 2003, Vol. 85, No. 4, Pages 793-808
- GALLIANO D. et P. ROUX (2006), « Les inégalités spatiales dans l'adoption des TIC : le cas des firmes industrielles françaises », *Revue Economique*, vol 57, n°6, novembre.
- GREENAN N. et J. MAIRESSE (2004), A Firm Level Investigation of the Complementarity between, Information and Communication Technologies and New Organizational Practices, working paper.
- GREENAN N. et J. MAIRESSE (2006), « Les changements organisationnels, l'informatisation des entreprises et le travail des salariés : un exercice de mesure à partir de données couplées entreprises / salariés », *Revue Economique*, vol 57, n°6, novembre.
- GREENAN N. et E. WALKOWIAK (2005), « Informatique, organisation du travail et interactions sociales », *Economie et Statistiques*, n°387.
- GRETTON, P., J. GALI et D. PARHAM (2004), « The Effects of ICTs and Complementary Innovations on Australian Productivity Growth », dans OCDE (2004), *The Economic Impact of ICT – Measurement, Evidence and Implications*, OCDE, Paris.
- HEMPELL, T., G. VAN LEEUWEN et H. VAN DER WIEL (2004), « ICT, Innovation and Business Performance in Services: Evidence for Germany and the Netherlands », dans OCDE (2004), *The Economic Impact of ICT – Measurement, Evidence and Implications*, OCDE, Paris.
- HUAULT I. (1997), « Micro-informatique et organisation du travail : paradoxe et complexité d'une relation », *Revue de Gestion des Ressources Humaines*, n°20, dec-jan-fev, pp.19-40.
- MALIRANTA, M. et P. ROUVINEN (2004), « ICT and Business Productivity: Finnish Microlevel Evidence », dans OCDE (2004), *The Economic Impact of ICT – Measurement, Evidence and Implications*, OCDE, Paris, pp. 213-239.
- PILAT, D., (2004), « Le paradoxe de la productivité : l'apport des micro-données », *Revue économique de l'OCDE*, n° 38, 2004/1, pp. 41-73.
- ROUGES J.F., POULIN D., D'AMOURS S. et B. MONTREUIL (2007), « Les Technologies de l'Information et de la Communication, levier de performance pour les PME : revue d'une littérature ambiguë », ECIG 2007 - 1st eCommerce & Internet Governance, Sousse, Tunisia, 19th to 20th October, 2007.
- SESSI, 2006, « TIC et productivité des entreprises : des liens forts », *le 4 pages des statistiques industrielles*, n°223, novembre 2006.

PROPOSITION DE COMMUNICATION

Le projet de paysage au service de la valorisation d'un jardin historique L'exemple du jardin des Tuileries

Par Agnès Juvanon du Vachat et Chiara Santini
(LAREP, Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles-Marseille, ENSP)

Cette communication se propose d'étudier l'expertise paysagère dans son rapport aux jardins historiques. Il s'agira de montrer que cette expertise peut être un outil au service de la valorisation du lieu. En prenant pour cas d'étude le jardin des Tuileries à Paris, nous analyserons comment le projet de paysage permet de sauvegarder l'identité historique d'un lieu tout en l'adaptant aux exigences contemporaines.

L'important héritage historique de ce jardin (jardin royal, créé par Catherine de Médicis au XVI^{ème} siècle puis réaménagé par André Le Nôtre ; haut lieu de la Révolution Française et du Premier Empire) en fait un terrain d'analyse privilégié au moment de juger de la valeur patrimoniale du site. Il permet également de replacer le lieu dans la longue durée, tant du point de vue historique que du point de vue de ses usages (jardin ouvert au public dès sa création). De plus, les Tuileries ont fait l'objet d'un ambitieux projet de réhabilitation à la fin du XX^{ème} siècle, dirigé par les paysagistes Pascal Cribier et Louis Benech (1991). Nous mènerons une lecture critique de ce projet.

Il s'agira de montrer que le projet de paysage, tout en se fondant sur l'héritage culturel, puisqu'il se nourrit de la démarche scientifique (étude des documents d'archives, des sources iconographiques et textuelles), prend en compte les nécessités du présent. Ces dernières relèvent de trois catégories :

- Sociales (demande des habitants d'un espace de détente dans le cœur de Paris)
- Economiques (valorisation du lieu en fonction des enjeux touristiques)
- Environnementales (importante campagne de replantation des espèces végétales du parc).

Le projet de paysage, lorsqu'il est appliqué à la restauration des jardins historiques, permet donc de concilier *valeur des paysages* (d'un point de vue historique de la continuité des formes et esthétique), et *développement territorial* (jardin rendu au public grâce à la réalisation d'un tunnel souterrain qui canalise le flux des voitures).

Agnès Juvanon du Vachat

Doctorante en Sciences et Architecture du Paysage

LAREP

Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles-Marseille (ENSP)

agnecita@gmail.com

Chiara Santini

Docteur en Histoire et Civilisations

LAREP

Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles-Marseille (ENSP)

c.santini@versailles.ecole-paysage.fr

**INNOVATION AND R&D INVESTMENT OF TUNISIAN FIRMS:
A TWO REGIMS MODELS WITH SELECTIVITY CORRECTION**

Paper submitted for:

Colloque de l'ASRDLF

**Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale -
Développement économique et cohésion dans les territoires
alpins**

20-22 Septembre 2010, Aoste, Italie

Authors:

Zouhour KARRAY Associate Professor of Economics
Department of Economics
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Nabeul (FSEGN)
University of 7th November at Carthage

Researcher at: Unité d'Analyse Quantitative Appliquée (UAQUAP),
Institut Supérieur de Gestion, Tunis

Associate Researcher at: LEREPS, Université Toulouse I

Address: Zouhour KARRAY – DRISS, Publiposte Ennasr II, BP. 261,
2037 Ariana, Tunisie
Email address: zouhour.karray@topnet.tn
Phone number: (00216) 97 267 066
Fax number: (00216) 70 851 805

Mohamed KRIAA Assistant Professor of Economics
Department of Quantitative Methods
Institut Supérieur de Gestion de Tunis
University of Tunis

Researcher at: Unité d'Analyse Quantitative Appliquée (UAQUAP),
Institut Supérieur de Gestion, Tunis
Email address: mohamed.kriaa@isg.rnu.tn
Phone number: (00216) 22 525 997

1. Motivation and outline

Innovation and R&D activity are the keys factors of competitiveness at both firms and nations levels. Despite constant academic efforts and a growing literature about the relationship between R&D activity and innovation, our empirical knowledge of the motives and impacts of R&D investment remains rather limited for developing countries, and more precisely for Tunisia. Although Tunisian firms are considered as slightly innovative, their R&D intensity is more and more important. Because of the gradual trade liberalization pursued by Tunisia (accession to the GATT agreements and free trade association with the European Union in 1995), Tunisian companies have to enhance their competitiveness. We suggest that Tunisian firms invest in R&D not only to innovate, but also to enhance their ability to assimilate and exploit existing technological knowledge (from other firms' R&D activity). More precisely, our ambition in this paper is double: *i*) identify the determinants of innovation (product / process); *ii*) analyse the determinants of R&D expenditures for innovating and non innovating Tunisian's firms.

2. Methodology and analysis

The relationship between R&D activity and firm's innovation is far from being a recent field of research, as shown in surveys by Mohnen (1996), Griliches (1995) or Mairesse and Sassenou (1991) among others. It is now well-known that, besides the impact of the firm own R&D expenses, positive externalities stem from other firms R&D activity, i.e. there are diffusion or spillover effects. But firms cannot benefit from this technological spillover unless they have absorptive capacity (Cohen and Levinthal, 1989). So firms invest in their own R&D to be able to utilize technological knowledge which is available externally. Accordingly, we argue that while R&D obviously generates innovations, it also develops the firm's ability to identify, assimilate, and exploit knowledge from the environment. Some empirical analysis have tested this double effects of R&D in the case of U.S companies (Arora and Gambardella, 1994), German enterprises (Fritsch and Lukas, 2001), Spanish firms (Del Canto and Gonzalez, 1999), Flemish companies (Veugelers, 1997) and French firms (Paul et al., 2000; Negassi, 2004). However, empirical analyses at the firm level in the case of developing countries remain rather limited. The scope of this paper is to report new empirical evidence related to Tunisian firms about the implications of this dual role of R&D for firm's incentive to invest in R&D according to whether the firm is innovating or not.

Our empirical analysis utilizes econometric models of selectivity correction. More precisely, the analysis presents a direct adaptation of the model of Heckman (1976-1979) combined to the development of Lee (1976-1978). The model with two regimes corrects selectivity problem in estimating qualitative (estimation of the probability to innovate) and quantitative (estimation of the R&D investment function according to innovation regime) parties of the model. This supposes two stages.

Firstly, we consider the determinants of innovation and for that we distinguish between product and process innovation. Besides intrinsic characteristic of firms (size, member-ship of group, industrial activity), the probability to innovate for one firm depends on her market share, past experiences in innovation, human capital qualification, institutional incentives (subsidies and other forms of helps received from government) and on technological collaborations. We estimate three simple probit models to explain the probability of firm to innovate (in product, in process, in product and process). These estimations will be realized for all firms of the sample distinguishing between two situations:

$$\begin{aligned}j &= 1 \text{ if firm innovates} \\j &= 0 \text{ if firm don't innovates}\end{aligned}$$

In order to verify if R&D investments function depend on innovation status of firms, it is important to consider selection mechanism related to innovation conditions when estimating the

determinants of R&D investment. Thus, the first part of the model represents explicitly the selection process.

Secondly, we estimate determinants of firm's R&D investment according to whether the firm is innovating or not. Incentives to invest in R&D are not the same for the two kinds of firms. Innovating firms invest in R&D activity to carry out new product or process whereas non-innovating enterprises invest in R&D activity to enhance their absorptive capacity. Thus, we consider the effect of technological spillover on R&D expenditures. The results of previous stage will be utilized in estimating R&D investment function (two equations will be considered according to innovation effort of firm). This method is interesting because it enables us to isolate specific effects of independents variables, and more precisely of real effect of innovation regime on R&D investment.

Thus, the econometric model we estimate can be presented as follows:

$$\begin{cases} Y_{ij}^* = X'_{ij}\beta + \mu_{ij} & (1) \\ Z_{ij} = W'_{ij}\alpha + \gamma' \hat{\lambda}_j + \varepsilon_{ij} & (2) \end{cases}$$

where variables and parameters are defined as follows:

Y_{ij}^* denotes that firm i have situation j of innovation ($i = 1, \dots, N$ and $j = 0,1$).

X_{ij} and W_{ij} are vectors of independents variables (see table 1 below for description of independents variables).

Z_{ij} is the log of R&D expenditures of firm i in situation j .

α, β and γ are the estimated parameters.

$\hat{\lambda}_j$ are ratios of Mills. $\hat{\lambda}_j = \frac{\Phi(X'_{ij}\beta)}{\phi(X'_{ij}\beta)}$ are correctors terms of selectivity.

μ_{ij} and ε_{ij} are random error terms.

Estimation of equation (1) of the model identifies determinants of innovation (qualitative structure of the model). Equation (2) represents two equations related to R&D investment (quantitative structure of the model). This econometric model suppose the estimate of qualitative structure at the first stage in order to calculate correctors terms of selectivity $\hat{\lambda}_j$ (called Mills ratios in simple process of selection) which measure the fraction between distribution function of normal rule and density function of the same rule, as a function of individual characteristics.

In this paper, we use the survey data provided by the Ministry of Scientific Research and Competences Development in Tunisia (Ministère de la Recherche Scientifique et du Développement des Compétences en Tunisie). The survey is conducted during the period 2002-2006 and the sample size is about 600 firms (all manufacturing activities are considered).

3. Conclusions and policy implications

Preliminary results show on the one hand that probability of innovation grows with in house R&D activity and human capital qualification. In addition, institutional incentives play an important role on innovation effort of firms. However, these institutional measures should be more specific, i.e. depending on the nature of industrial activity. Spillover measurements, such as the acquisition of machine tools, foreign patents, licences, and technological opportunities have a positive impact on R&D expenditures of non-innovating firms. So public support for non-innovative firms should be improved and must not be only based on R&D but can be designed on a local basis.

Table 1 – Description of independents variables

Independents variables related to equations (1) and (2)		
<i>variables</i>	<i>description</i>	<i>measurements</i>
S_i	Size of firm i	log of turnover
G_i	Member-ship of a group	Binary: $G_i = 1$ if firm i is member-ship of group, else 0.
$Sector_i$	Industrial activity of firm i	Dummies variables
Independents variables related to equation (1)		
MS_i	Market share of the firm i	Sales of firm i divided by the value of total production in firm's primary industry
RDP_i	R&D department of firm i	Binary variable
HC_i	Human capital in R&D	Number of employees related to R&D activities divided by the total number of employees
$Inno-exp_i$	Experience of the firm i in innovation activities	Binary variable
Sub_i	Public subsidies in R&D received by firm i	log Sub_i
$Coop_i$	Technological cooperation of firm i .	Binary variable
Independents variables related to equation (2)		
<i>variables</i>	<i>description</i>	<i>measurements</i>
$New-Assets_i$	Use of new materials, equipments, technologies	Binary variable
$Patent_i$	Firm i buy and use others patents	Binary variable
$Int-spillover_i$	International spillover	Binary variable, equal 1 if firm i is majority foreign owned, else 0.
$Sect-spillover_i$	Inside and outside sector spillover	<p>We use two measures:</p> <p>*) $\log \sum_{j \neq i} RD_j (m_1 + m_2 RDP_i)$ where RD_j is the R&D expenditures of firm j belonging to the same sector of firm i; RDP_i is a dummy that takes the value 1 if firm i has an own R&D department, else 0.</p> <p>*) $\sum_{j \neq i} \eta_{ij} v_{ij} RD_j$ where η_{ij} denotes the extent of the spillovers measured by the importance of patenting (normalized to one); v_{ij} is a measurement of technological proximity between firm i and firm j (based on a cross-section patent).</p>

Short Bibliography

- Arora, A., Gambardella, A., (1994), "Evaluating Technological Information and Utilizing it: Scientific Knowledge, Technological Capability, and External Linkages in Biotechnology", *Journal of Economic Behavior and Organization*, vol. 24, n°1, pp. 91-114.
- Cohen, W.M., Levinthal, D.A., (1989), "Innovation and Learning: the Two Faces of R&D", *the Economic Journal*, vol. 99, n°3, pp. 569-596.
- Del Canto, J.G., Gonzalez, I.S., (1999), "A Resource-Based Analysis of the Factors Determining a Firm's R&D Activities", *Research Policy*, vol. 28, n°8, pp. 891-905.
- Fritsch, M. Lukas, R., (2001), "Who Cooperates on R&D?", *Research Policy*, vol. 30, n°2, pp. 297-312.
- Griliches, Z., (1995), "R&D and Productivity: Econometric Results and Measurements Issues", in Stoneman, P., *Handbook of Innovation and Technical Change*, Oxford, Blackwell.
- Heckman, J.J., (1976), "The Common Structure of Statistical Models of Truncation, Sample Selection and Limited Dependent Variables and a Simpler Estimator for Such Models", *the Annals of Economic and Social Measurement*, vol.5, PP.475-492.
- Heckman, J.J., (1979), "Sample Selection as a Specification Error", *Econometrica*, 47(1), pp. 153-161.
- LEE, L.F., (1976), "Estimation of Limited Dependent Variables by Twostage Methods", Ph.D dissertation, University of Rochester, USA.
- LEE, L.F., (1978), "Unionism and Wage Rates: A Simulation Equations Model Qualitative and Limited Dependent Variables", *International Economic Review*, 19(2), pp.415-434.
- Mairesse, J., Sassenou, M., (1991), "Recherche-Développement et Productivité : un panorama des études économétriques sur données d'entreprise", *Science Technologie Industrie Revue*, OCDE, n°8, pp. 9-45.
- Mohnen, P., (1996), "R&D Externalities and Productivity Growth", *Science Technologie Industrie Revue*, OCDE, n°13, pp. 39-66.
- Negassi, S. (2004), "R&D Co-operation and Innovation a Microeconomic Study on French Firms", *Research Policy*, vol. 33, pp. 365-384.
- Paul, M., B. Planes, J.P. Huiban et P. Sevestre (2000), "Externalisation or Spillovers ? R&D Activity Components and the Firm Performances", Communication à la journée de travail UMR/ERUDITE, *Changement technique, innovation et espace*, 20 mars, Dijon.
- Veugelers, R. (1997), "Internal R&D Expenditures and External Technology Sourcing", *Research Policy*, vol. 26, n°3, pp. 303-315.

Proposition d'intervention pour la session spéciale : l'expertise paysagère en question. Valeur des paysages, ou indicateurs de développement territorial ?
coordonnée par Catherine Chomarar-Ruiz et Matilde Ferreto.

Titre de la proposition :

L'expertise paysagère : un art de passeur.

Exemple d'une mission paysagiste en Haute-Savoie pour la DREAL Rhône-Alpes.

Auteur :

Sonia Keravel, paysagiste dplg, maître de conférences en théorie et pratique du projet de paysage à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, et membre du LAREP.

Résumé :

L'observatoire des paysages de Rhône-Alpes a été mis en place par la DREAL¹ Rhône Alpes, anciennement DIREN². Il vise à établir un diagnostic des paysages de la région départements par départements, une sorte d'atlas des paysages. Notre bureau de paysage³ a été missionné pour la Savoie et la Haute-Savoie. Pendant deux ans, nous avons photographié et décrit les paysages de ces deux départements. Au rythme d'une semaine par mois, nous avons parcouru ces territoires en empruntant autoroutes, nationales, départementales, chemins et sentiers ; et mois après mois, nous avons rapporté toutes nos observations. L'étude des paysages à l'échelle du grand territoire telle que nous l'avons pratiquée dans le cadre de cet observatoire avait pour objectif de transmettre et partager l'expérience de notre parcours.

Pour cette session spéciale, nous proposons de mener une analyse réflexive sur cette mission d'expertise paysagère afin de montrer la spécificité des méthodes et des outils mis en œuvre par les paysagistes, et d'en faire apparaître la singularité par rapport à une expertise scientifique. Notre hypothèse est la suivante : nous pensons que la spécificité du paysagiste est avant tout d'être un « passeur »⁴. « Passeur », dans le sens où son rôle est de transmettre son expérience et de transmettre une lecture globale et généraliste des territoires.

« Passeur » aussi dans le sens de « celui qui montre le chemin », autrement dit, de guide, ou, pour reprendre l'expression du paysagiste américain John Brinckerhoff Jackson (1909-1996), de « touriste professionnel »⁵. Ce que nous a demandé la DREAL, dans le cadre de cette mission, relève en effet du rôle de guide : pendant deux ans, nous avons été les « yeux » de la DREAL. Un peu à la manière des explorateurs du Nouveau Monde en leur temps, nous sommes partis à la découverte des paysages quotidiens de ces deux départements. Nous étions envoyés sur le terrain pour identifier, comprendre, et retransmettre les dynamiques en cours de transformation des paysages.

Enfin, « passeur » dans le sens de médiateur, car nous avons aussi effectué un travail de synthèse et de pédagogie auprès de la DREAL. Notre rôle étant également de comprendre, synthétiser et divulguer les différentes lectures de ce territoire faites par des spécialistes (géologues, botanistes, etc). Autrement dit, pour ce type d'études en amont, le paysagiste aurait également un rôle de passeur des expertises scientifiques auprès des élus, des institutions et du grand public.

¹ Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement.

² Direction Régionale de l'Environnement.

³ Vincent Rieusset et Sonia Keravel Paysagistes.

⁴ Voir KERAVEL S. 2008. *Passeurs de paysages. Une réflexion sur la transmission de l'expérience paysagère*. Thèse de doctorat à l'EHESS.

⁵ John Brinckerhoff Jackson, *De la nécessité des ruines et autres sujets*, « A l'Ecole des paysages », traduction S. Marot, éditions du Linteau, Paris, 2005 (Amherst, 1980), p.23 à 27.

Proposition de Laurence Kimmel, architecte, docteur en esthétique, ingénieur des travaux publics de l'Etat

La multiplicité des points de vue et cadrages comme mode de perception de l'identité des paysages

Résumé :

Dans son ouvrage *La parallaxe* (2008), le philosophe Slavoj Žižek développe une théorie de la vision de la réalité et de l'imaginaire entremêlés. Dans la continuité de sa théorie du film décrite dans *The pervert's guide to cinema* (2006), le cadre joue un rôle dans cette perception de la réalité. Pour résumer la réflexion de Žižek : le « cadre dans le cadre » dans les œuvres d'art trouble la lecture symbolique et fictionnelle de cette œuvre. L'objet échappe à l'appréhension symbolique et engendre ainsi la multiplicité des perspectives symboliques. Il est en lui-même dépourvu de toute densité substantielle, il n'est d'autre que l'écart entre deux points de vue, perceptible uniquement dans le passage de l'un à l'autre. Le cadre à l'intérieur de la « réalité » est toujours lié à un autre cadre qui encadre la « réalité elle-même ». Une fois introduit, l'écart entre la réalité et l'apparence se complexifie donc immédiatement, un jeu entre les deux s'instaure.

L'outil photographique utilisé pour réaliser des atlas de paysage, s'il ne donne qu'une image d'un site donné, est à repenser dans une perspective contemporaine décrite par Slavoj Žižek.

De manière pragmatique, la vision d'un site en parallaxe permettrait d'en apprécier son relief, même si l'objectif n'est pas sa perception juste comme dans le cas de l'anaglyphe ou de la stéréoscopie.¹

De manière artistique, le choix de deux ou plusieurs points de vue donne des informations sur l'identité du parcours lors de sa découverte via la marche. Il permet de développer un point artistique, par le « montage » de plusieurs vues, ou par tout autre mode de monstration à inventer, dans l'espace d'exposition ou par le biais d'un livre ou d'un autre support de communication.

Nous évoquerons également des dispositifs de vision *in situ* du paysage, par la description d'œuvres d'artistes qui jouent avec une vision parallaxique du paysage. La pièce *Creation* de John Robinson de 1991 par exemple, présente un entrelacement de cadres qui trouble par des moyens simples notre perception du paysage (réalité spatiale et apparence des images créées par les cadres). Dans une précédente conférence, j'ai analysé le jardin-sculpture de Dani Karavan à Duisburg comme une vision de l'environnement à travers des « cadre dans le cadre », créant une vision de la réalité intégrant une symbolique historique multiple.

¹ Toute photo en relief est en fait composée de 2 photos de la même scène prises avec un décalage latéral d'environ 6 centimètres (ce qui correspond à peu près à l'écartement des yeux)

(Il existe des appareils à deux objectifs dédiés à la photo stéréo et des adaptateurs pour reflex numériques et argentiques permettant des clichés stéréo).

Les deux techniques les plus répandues pour le visionnage sont :

- L'anaglyphe:

par nature l'anaglyphe est imparfait, il s'agit de coloriser totalement, ou de donner pour dominante à chaque image, une couleur distincte (rouge-cyan, rouge-bleu, rouge-vert étant les couleurs les plus répandues et efficaces), et de les superposer.

On regarde ces images avec un filtre rouge devant un œil et cyan (ou autre selon l'anaglyphe) devant l'autre (comme les lunettes en papier).

Dans le premier cas (image totalement colorisée) l'image rendue est monochrome, dans le second, la présence de couleurs vives autres que celles choisies nuit considérablement à l'effet de relief.

- La stéréoscopie :

Technique très simple qui consiste à juxtaposer les deux images, et selon leur ordre, par un effet de convergence ou de divergence du regard, à n'observer avec chaque œil que l'image qui lui est destinée. (loucher)

Cette technique permet de garder intactes les clichés et donne un effet de relief excellent.

Liens : <http://prodix.free.fr/> ; <http://www.cnam.fr/scf/> ; <http://www.stereographer.com/> ; <http://www.stereoscopy.com/> ; [http://www.cmp.ucr.edu/site/exhibi \[...\]](http://www.cmp.ucr.edu/site/exhibi...)
glyph.html

Je m'attarderai tout particulièrement sur l'œuvre *your invisible house* (2005) d'Olafur Eliasson. Ce pavillon est composé d'une succession de cadres métalliques emboîtés et de miroirs. Les cadres considérés peuvent également être disjoints, et ainsi mettre en relation deux fragments du même champ de vision. Ce pavillon peut être considéré comme un appareil de vision, qui démultiplie les fragments apparents de la réalité environnante en un jeu sur la vision par parallaxe.

La philosophie et la manière de voir de Žižek nous permet de développer une réflexion sur la perception des paysages contemporains, prenant en compte une multiplicité des cadrages, et jouant ainsi sur la perception de la réalité et de la fiction (par la prise en compte des apparences, des illusions, etc. dans la perception de la réalité du paysage).

Auteur :

Laurence Kimmel, architecte, docteur en esthétique, ingénieur des travaux publics de l'Etat

L'objectif de la communication :

Développer des outils d'analyse et de critique du paysage. Proposer une vision philosophique et artistique qui soit apte à rendre compte de l'identité de certains paysages.

Thématique d'atelier ou de session visée :

L'expertise paysagère en question. Valeur des paysages, ou indicateurs de développement territorial ?

L'originalité du sujet :

Baser la réflexion sur les développements contemporains de la philosophie et de l'esthétique.

La méthode :

Exploration d'œuvres d'artistes basées sur une représentation multi-vues.

Analyser les phénomènes perceptifs mis en jeu dans l'œuvre *your invisible house* (2005) d'Olafur Eliasson.

Les résultats attendus :

Un panorama d'œuvres d'artistes basées sur une représentation multi-vues

Préciser les potentiels de couplage de la réalité et de l'apparence du paysage dans l'expérience esthétique dans l'œuvre *your invisible house* (2005) d'Olafur Eliasson.

Bibliographie

Žižek S. (2004), *La subjectivité à venir, Essais critiques sur la voix obscène*, série de textes écrits entre 1998 et 2004, Climats ; rééd. Flammarion, coll. « Champs » 2006

Žižek S. (2005), *Lacrimæ rerum. Essais sur Kieslowski, Hitchcock, Tarkovski et Lynch*, Paris, Éditions Amsterdam, traduction de Christine Vivier (un large extrait de l'essai sur Lynch peut être lu sur le site de l'éditeur) ; rééd. coll. « Poches » 2007

Žižek S. (2005), *Bienvenue dans le désert du réel*, Flammarion ; rééd. coll. « Champs » 2007

Žižek S. (2008), *Parallaxe*, Fayard

Albera François, Braun Maria et Gaudreault André, Arrêt sur image, fragmentation du temps. Aux sources de la culture visuelle moderne. Lausanne : Payot Lausanne, 2002, 351 p.

Bablet D. [sous la dir.] (1978), Collage et montage au théâtre et dans les autres arts durant les années 20, Lausanne : La cité. L'Age d'Homme, 296 p.

Duguet Anne-Marie (2002), *Déjouer l'image. Créations électroniques et numériques*. Paris : Jacqueline Chambon, 221 p. Coll. Critique d'art.

Eisenstein S. M. (2005), « Structure, montage, passage », in *Change n°1, Le montage*, collectif. Paris : Seuil, 1968

Rowe Colin, Koetter Fred (2004), *Collage city*. Gollion : Infolio éditions, 2002, 255 p.

Agamben Giorgio, *Image et mémoire : écrits sur l'image, la danse et le cinéma*, Paris : Desclée de Brouwer, coll. Arts & esthétique, 156 p.

Antonucci Jean-Luc (2003), « Architecture et cinéma », www.cadrage.net, août 2003.

Benjamin Walter (2000), « Petite histoire de la photographie », in *Œuvres*, Paris, Gallimard

Benjamin Walter (2003), « Conversations avec Brecht. 8 juin [1931] », in *Essais sur Brecht*, Paris, La fabrique éditions, p.172.

Benjamin Walter (1987), *Briefe an Siegfried Kracauer*, Deutsche Schillergesellschaft, Coll. Marbacher Schriften, vol. 27, 126 p.

Deleuze Gilles (1983), *Cinéma 1 : L'image-mouvement*, Paris : Editions de minuit, Coll. Critique, 298 p.

Kracauer Siegfried (1997), *Theory of film: the redemption of physical reality*, Princeton: Princeton university press (éd. originale : 1960), 364 p.

Manovich Lev (1993), *The Engineering of Vision from Constructivism to Computers*, Ph. D. Dissertation, Visual and Cultural Studies, University of Rochester.

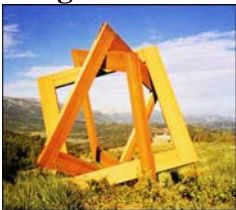
Manovich Lev (2001), *The Language of New Media*, Cambridge/Mass. und London.

Renaud Alain (2003), « La nouvelle architecture de l'image », *Cahiers du Cinéma*, n°583, octobre 2003,

Sers Philippe (1995), « Notes sur la modernité. Réflexions sur les tendances et les mouvements de la création artistique au XXe siècle », Collectif, *Le dialogue avec l'œuvre. Art et critique*, Bruxelles, La Lettre volée/Ante Post.

Stiegler Bernd (2009), « Von den dialektischen zu den pluralen Bildern: Vertov, Eisenstein, Kluge, Manovich », *Colloque Das Bild im Plural*, Konstanz, 9-11 oct. 2009.

Images



John Robinson, *Creation*, 1991



Dani Karavan, *The garden of remembrance*, Duisburg, 1999



Olafur Eliasson, *your invisible house*, 2005

Les enjeux d'une régulation par la tarification du trafic à travers les Alpes : Une approche par les coûts du transport.

Proposition de communication au colloque joint ASRDLF – AISRe
« Identité, Qualité et Compétitivité territoriale »

Aoste 20-22 septembre 2010

Olivier KLEIN

Laboratoire d'Economie des Transports

LET-ENTPE

2, rue Maurice Audin

F-69518 Vaulx-en-Velin cedex

France

Olivier.klein@entpe.fr

~33 (0)4 72 04 77 18

Session : **T3** - L'économie des régions alpines et les politiques pour la montagne.

Les Alpes constituent un territoire particulier au cœur de l'Europe occidentale. Elles représentent par exemple, avec les espaces côtiers, l'un des principaux ensembles où l'on puisse trouver des portions importantes de territoire qui ne soient pas principalement dévolues aux activités humaines. Les Alpes acquièrent de ce fait une valeur environnementale, mais aussi symbolique tout à fait spécifique. En outre, les contraintes physiques du relief et de l'altitude confinent essentiellement les populations dans les espaces restreints des vallées. L'environnement des habitants, de la même manière que l'environnement naturel, y est donc particulièrement fragile et sensible.

Concernant les transports, les spécificités du milieu alpin impliquent d'abord la concentration des flux dans les fonds de vallées où la circulation est plus aisée, la disposition d'infrastructures parfois exceptionnellement coûteuses, en particulier pour franchir la crête faîtière, et des conditions de circulation dégradées en raison des pentes et du climat. L'impact des transports sur le milieu alpin est également rendu spécifique par la concentration des flux dans les vallées où sont également concentrées les populations, par la fragilité particulière du milieu naturel, et aussi par des phénomènes physiques propres à ce milieu de diffusion des pollutions sonores (réverbération acoustique sur les versants) et atmosphérique (phénomènes climatiques de confinement de l'atmosphère des fonds de vallée) (programme ALPNAP, par exemple). Ces caractéristiques expliquent en partie que la sensibilité humaine et politique aux nuisances des transports soit fortement marquée dans les Alpes.

Pourtant, les Alpes, situées au centre de l'espace ouest-européen dont elles isolent complètement l'Italie, sont traversées par d'importants couloirs de transit. L'intégration européenne, comme ailleurs, y induit globalement une croissance importante des trafics, plus marquée cependant à l'est

et au sud de la chaîne qu'en son centre. Le contexte européen (et au-delà, mondial) de libre-échange implique aussi que la préservation des possibilités de circulation et d'échange est une priorité politique. Enfin, Comme ailleurs en Europe, le mode routier a largement accru ses parts de marchés sur ce trafic de transit.

Dans ce contexte, la gestion politique des questions de transport dans les Alpes montre une dernière particularité qui doit être mentionnée. En effet, par-delà les politiques nationales et par-delà l'affirmation d'une politique européenne intégrée des transports, l'espace alpin est le théâtre de l'émergence d'une politique des transports spécifiquement alpine. Sutto (2009), a montré comment un cadre de coordination des politiques nationales relatives aux Alpes se met progressivement en place, impliquant des structures institutionnelles de concertation (le « groupe de Zurich » en particulier, qui rassemble les administrations en charges des transports des différents états concernés + l'UE), mais aussi la mise en œuvre d'outils d'expertise spécifiques et partagés (en matière d'observation des trafics, par exemple) qui tendent à transformer la façon dont la question des flux de transit est posée dans cet espace. Ses travaux ont aussi précisé le contenu de cette politique des transports spécifiquement alpine. Elle est fondée sur le double objectif de fiabiliser le système de transport à travers les Alpes d'une part, et d'un report modal important du trafic de la route vers le rail (et marginalement la voie maritime) d'autre part. Enfin, cette politique spécifique à l'espace alpin se concrétise d'ores et déjà par des dispositions particulières tant au plan réglementaire, que législatif ou tarifaire, qui distinguent nettement la régulation des flux traversant cette barrière géographique.

Un exemple significatif est fourni par la directive « Eurovignette » par laquelle la l'UE encadre la tarification de l'usage des infrastructures routières sur le Réseau Trans-Européen de Transport (RTE-T). Alors que ce texte législatif interdit que cette tarification serve de support à une quelconque internalisation des coûts externes, elle prévoit néanmoins 2 dispositions, le « surpéage » applicable dans les zones de montagne, et les « droits régulateurs » pouvant concerner des zones à forte sensibilité environnementale, qui permettent dans certains cas de dépasser le plafond du coût complet des infrastructures et donc de tarifier des externalités. L'examen des conditions d'application de ces deux dispositions désigne les corridors de transit à travers les Alpes comme l'une de leurs principales cibles.

Ce papier propose de reprendre cette question de la tarification des traversées alpines dans une perspective de report modal, en partant de l'analyse des coûts du transport. Il présentera d'abord une simulation précisant l'ampleur et la structure du surcoût d'un itinéraire franchissant les Alpes franco-italiennes. Une seconde simulation comparera ensuite les coûts d'une traversée franco-italienne et d'une traversée par la Suisse. Les résultats, parfois inattendus, mettront en évidence le rôle des politiques publiques dans la détermination des coûts spécifiques de traversée des Alpes. Ils permettront de préciser les enjeux économiques et territoriaux de la tarification de l'usage des infrastructures et les marges de manœuvre qu'il est possible de dessiner avec l'hypothèse d'une internalisation des coûts externes.

Proposition de communication au colloque joint AISRE – ASRDLF 2010
Aoste, 20-22 septembre 2010

Titre de la communication proposée :

L'avenir de la filière betteravière picarde dans le nouveau régime sucre européen : Enjeux et perspectives du changement institutionnel et concurrentiel.

Résumé :

En favorisant le progrès technique, l'innovation et la R&D, le changement de contexte institutionnel et concurrentiel du régime sucre européen intervenu depuis 2005-2006, précipita les évolutions et contraignit les groupes sucriers à accélérer la poursuite d'une compétitivité mondiale. Les mouvements de restructuration qui s'en suivirent, n'ont semble-t-il pas entamés la compétitivité de l'industrie sucrière française et les acteurs de la filière restent confiants dans l'avenir. La mise en perspective des principales évolutions sectorielles et des stratégies des groupes sucriers souligne la place et le rôle des institutions régionales et nationales dans leur capacité à favoriser l'accroissement des unités de production et l'augmentation de la durée de campagne qui semblent actuellement les contraintes essentielles dont souffrent les groupes français vis-à-vis des autres industriels européens. Si la Picardie reste à l'heure actuelle la première région productrice française, la concurrence mondiale continue de croître. Quel est dès lors l'avenir de la filière betteravière picarde dans le futur contexte institutionnel et concurrentiel ? Compte tenu du contexte, quels sont les scénarii envisageables pour la filière et sur quelles logiques dominantes ?

Auteur :

Gaëlle Kotbi, Dr., économiste

gaelle.kotbi@lasalle-beauvais.fr

Institut Polytechnique LaSalle Beauvais
Rue Pierre Waguët BP 30313
60026 Beauvais cedex - France
Tel : +33-3.44.06.75.67

Objectifs de la communication :

- Présenter les résultats d'un travail mené dans le cadre d'un projet de recherche financé par le Conseil Régional de Picardie et intitulé « diagnostic prospectif de la filière betteravière picarde dans le nouveau contexte institutionnel et concurrentiel » ;
- Discuter ces résultats en vue d'une théorisation des logiques économiques à l'œuvre et d'une identification des pistes de réflexion à privilégier par les acteurs de la filière pour conserver un niveau de compétitivité suffisant pour se maintenir dans l'avenir.

Thématique de session :

Economie urbaine, Territoire, Espace, théorisation et modélisation (transformations économiques et productives du territoire)

Originalité du sujet :

Inscrits dans le cadre d'un projet de recherche pluridisciplinaire, comparatif et systémique, les résultats du travail présentés et discutés dans cette communication sont le fruit d'une méthodologie originale de prospective sectorielle pouvant s'appliquer à un territoire et permettant de faire émerger les pistes de réflexion à privilégier pour les acteurs d'une filière et les institutions locales et régionales impliquées. Il s'agit ensuite de théoriser les mutations économiques et productives à l'œuvre et d'identifier les logiques de transformation et les modes de régulation en action.

Le choix du secteur Sucre, filière d'exception dans le monde agricole français et européen confère au sujet traité une seconde originalité.

Méthode :

Les données utilisées sont issues d'une recherche documentaire auprès des acteurs de la filière ainsi que deux enquêtes (quali et quanti) ayant permis de cerner les points de convergence et de divergence entre les différentes parties prenantes de la filière betteravière française (planteurs, industriels, coopératifs ou privés, amont de la filière, aval, etc.) dans le nouveau contexte institutionnel et concurrentiel. Dans un second temps, compte tenu des réformes qui vont se poursuivre, des enjeux et perspectives identifiés, différents scénarii d'évolution de la filière ont pu être élaborés et sont discutés.

Résultats attendus :

Compte tenu de l'analyse des enjeux et du contexte, quelles sont les principales évolutions et perspectives à venir ? La poursuite des mouvements de restructurations des usines, l'accroissement de la taille des exploitations et leur polarisation autour des usines traduisent les phénomènes de concentration de la filière qui se poursuivent. Le rôle du puissant réseau interprofessionnel dans le maintien d'une unité et d'une cohérence de la filière betteravière française est d'autant plus d'actualité que sa capacité de lobbying est sollicitée sur les questions d'OGM et de santé publique, en plus des questions de maintien de quotas européens, de libéralisation des marchés mondiaux, de contractualisation avec les industriels et de valorisation vers les biocarburants.

Si tous les acteurs de la filière s'accordent à confirmer qu'avec des conditions géographiques et agro-climatiques favorables, la Picardie bénéficie à la fois de structures agricoles et industrielles performantes. Certains soulignent par contre la compétitivité d'autres régions françaises où les exploitations agricoles sont de plus grande taille. Si le Brésil représente un concurrent de taille, cela concerne essentiellement le marché des biocarburants. Certains nuancent néanmoins le danger compte tenu des coûts de transports et des marchés nord-américains. Ce sont bien entendu les coûts du travail et l'utilisation de la bagasse pour

produire de l'énergie qui donnent l'avantage aux usines brésiliennes. Néanmoins près de 50% des personnes ayant répondu au questionnaire considèrent que la libéralisation du commerce mondial ne va pas pour autant entraîner le déclin de la filière betterave française.

Bibliographie :

- Bencharif A., Rastoin J.L. (2007) «Concepts et méthodes de l'analyse de filières agroalimentaires : application par la chaîne globale de valeur au cas des blés en Algérie » WP n° 7 MOISA, Montpellier, 23 p.
- Boyer R., Freyssenet M. (2000) *La Théorie des Modèles Productifs*, Repères .
- Bréchet J.P. et Saives A.L. (2001) «De la spécificité à la compétitivité. L'exemple de la construction de la compétitivité sur une base territoriale » *Finance Contrôle Stratégie*, 4:5-30.
- Brousseau E., (1997), « Confiance, connaissances et relations inter-firmes », en collaboration avec P. Geoffron et O. Weinstein, in B. Guilhon, P. Huard, M. Orillard et J.B. Zimmerman, *Economie de la connaissance et Organisation : Entreprises, Territoires, Réseaux*, L'Harmattan, Paris.
- Depret M-H. et Hamdouch A. (2007) «Changements technologiques, logiques institutionnelles et dynamiques industrielles. Esquisse d'une approche co-évolutionnaire appliquée à l'industrie pharmaceutique et aux biotechnologies » *Innovation*, 1, n° 25, 85-109.
- Dicken P., Kelly P.F., Olds K. et Yeung H. W-c (2004) «Chains and networks, territories and scales: towards a relational framework for analysing the global economy, *Global Networks*, 1:89-112.
- Gereffi G., Humphrey J. et Sturgeon T. (2001) «The governance of global value chains» *Review of International Political Economy*, 12 :78-104.
- Godet M. (2007), Manuel de prospective stratégique, Dunod, Paris, 2007.
- Hess M. et Yeung H W-c (2006) «Whither Global Production Networks in Economic Geography: Past, Present and Future » *Environment and Planning*, Special Issue on 'Global Production Networks', vol. 38.

COLLOQUE JOINT AISRE - ASRDLF 2010

Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale

Proposition de communication

SESSION VISEE

Session spéciale **S8** : *L'expertise paysagère en question. Valeur des paysages, ou indicateurs de développement territorial ?* ou session récurrente **B8** : *Environnement et développement durable*

TITRE DE LA COMMUNICATION

Les produits de terroir : vecteurs de valorisation des aménités ?

AUTEURS

Dominique KREZIAK, Institut de Recherche en Gestion et en Economie, Université de Savoie, 4 Chemin de Bellevue - 74944 Annecy-le-Vieux, dominique.kreziak@univ-savoie.fr, tél. 33 (0)4 79 75 91 34, <http://www.iut-acy.univ-savoie.fr>

Anne LACROIX, UMR GAEL, INRA-Université Pierre Mendès France, BP 47 38040 Grenoble Cedex 09, lacroix@grenoble.inra.fr, tél. 33 (0)4 76 82 54 37, <http://www.grenoble.inra.fr>

François LENGLET, Institut de Recherche en Gestion et en Economie, Université de Savoie, 4 Chemin de Bellevue - 74944 Annecy-le-Vieux, francois.lenglet@univ-savoie.fr, tél. 33 (0)4 50 09.23 49, <http://www.irege.univ-savoie.fr/>

RESUME DE LA COMMUNICATION

La définition des produits de terroir ne fait pas consensus dans la littérature, excepté sur deux dimensions : l'ancrage du produit dans un lieu géographique précis et l'existence de représentations spécifiques dans l'esprit du consommateur en matière d'histoire, de culture ou de savoir-faire... (Aurier *et al.*, 2005). Il est admis que la mention géographique a un effet important sur la qualité du produit perçue par le consommateur (Verlegh et Steenkamp, 1999). La question examinée ici, dans cette communication, est de savoir si cette mention peut véhiculer aussi une dimension environnementale. Plus exactement, il s'agit de savoir si la valeur accordée à un produit issu d'une région bénéficiant d'un environnement naturel typé est plus importante que celle accordée à un produit issu d'une région dont l'environnement est moins attractif.

Pour répondre à cette question, nous recourons à une analyse en laboratoire qui compare deux fromages de terroir issus des Alpes françaises (tome des Bauges, tomme de l'Avant Pays Savoyard). L'expérience vise à évaluer la valeur accordée par les consommateurs à la caractéristique « aménités », cette caractéristique étant définie au sens de Lancaster (1966) et étant différenciée des caractéristiques « procédé de production », « zone géographique », « goût ». Réalisée auprès de 179 consommateurs de fromages, elle recourt à trois disciplines : l'analyse sensorielle pour apprécier les fromages et les aménités, l'économie expérimentale pour mesurer les propensions à payer, notamment pour la caractéristique « aménités » et enfin le marketing pour stratifier les consommateurs selon différentes variables psychométriques.

Les résultats mettent en évidence que la tome des Bauges est systématiquement mieux évaluée que la tomme de l'Avant Pays Savoyard, tant en termes d'attente hédonique que de consentement à payer. Ses évaluations progressent avec l'information sur les aménités et la révélation de la région de production. Pour la tomme de l'Avant Pays Savoyard, l'impact de la description des aménités est moindre sur l'attente hédonique, il est nul sur la propension à payer. Par contre, la révélation de la zone de production fait progresser ces deux indicateurs. Ces résultats sont cohérents avec ceux obtenus sur l'appréciation des aménités environnementales. En effet, les sujets interrogés ont davantage apprécié les aménités des Bauges que celles de l'Avant Pays Savoyard. Les analyses factorielles menées sur leurs attentes hédoniques incitent à retenir une approche unidimensionnelle des aménités qui met en évidence une vision affordable et systémique de celles-ci.

On peut donc conclure que les produits de terroir constitueraient des vecteurs potentiels de valorisation des aménités environnementales, à condition que celles-ci soient typées et bien identifiées. Cette valorisation serait d'autant plus importante que le consommateur est attaché affectivement à la région, qu'il perçoit le produit comme authentique et singulier. Cependant, ces aménités ne constitueraient qu'une des caractéristiques valorisables des produits de terroir. Deux autres, au moins, méritent l'attention : la qualité perçue du procédé de production et la dimension culturelle et historique du territoire qui semble attachée à la caractéristique « zone de production ».

OBJECTIF

L'objectif de cette communication est de mesurer, *via* l'expérimentation, la propension à payer pour une des caractéristiques des produits de terroir : celle qui tient aux aménités environnementales du territoire support.

ORIGINALITE DU SUJET

Dans leur méta-analyse de la littérature, Verlegh et Steenkamp (1999) montrent qu'il existe bien une influence de l'origine géographique sur la valeur accordée à un produit ; ceci tient surtout au fait que la mention géographique agit comme un signal de qualité. Ce résultat est acquis tant en termes de notation hédonique que de consentement à payer et apparaît d'autant plus significatif que la région d'origine est réduite (Stefani *et al.*, 2006). Cependant, au-delà du signal qualité, la zone géographique véhiculerait d'autres signaux, dont Van Ittersum *et al.* (2003) mettent en évidence deux dimensions principales : humaine (savoir-faire, identité...) ; environnementale (nature, paysage ...). L'impact de cette dimension environnementale sur la valeur accordée à un produit a été vérifiée pour les biens immobiliers (notamment, *via* la méthode des prix hédoniques), pour les activités et sports de nature (*via* la méthode déclarative des choix discrets). Cependant, à notre connaissance, aucune étude n'a cherché à évaluer cet impact sur la valeur accordée à un produit agro-alimentaire. Seuls quelques travaux (Skuras et Dimara, 2004; Skuras *et al.*, 2006) ont mis en évidence que la place de l'image de la région (aménités, tradition, expérience ...) pouvait en partie expliquer le montant des dépenses effectuées en produits locaux.

METHODOLOGIE

L'analyse en laboratoire a comparé deux fromages de terroir, issus des Alpes françaises (tome des Bauges, tomme de l'Avant Pays Savoyard). Ces deux fromages ont des qualités sensorielles proches mais non-équivalentes ; ils sont produits tous deux en région de montagne, mais dans des paysages différenciés en termes d'aménités.

Le protocole d'expérience a procédé par information croissante (4 phases) et à chaque étape, les sujets ont évalué (en termes de notation hédonique et consentement à payer) chacun des fromages :

- la première phase décrivait les conditions de production de chacune des tommes afin d'évaluer l'effet qualité ;
- la deuxième informait sur les différentes aménités de l'environnement de production après avoir fait apprécier chacune d'entre elles ;
- la troisième révélait la zone de production ;
- la quatrième consistait en un test du goût.

Les aménités ont été appréciées pour chacune des régions (et sans que l'information en soit donnée) à partir d'un jeu de 7 photos (7x2). Les sujets devaient évaluer chacune des photos (échelle de Likert de 1 à 7) qui avaient trait à différents éléments des aménités visuelles : architecture, paysage, végétation et eau. Une pondération entre ces différents éléments était demandée à chacun des sujets et pour les 2 régions en même temps.

RESULTATS ATTENDUS

En constituant un axe potentiel de segmentation du marché des produits agro-alimentaires, les aménités environnementales peuvent être valorisées économiquement *via* les produits dits de terroir. De ce fait, elles devraient être intégrées dans les stratégies de développement territorial. Notamment, des efforts pour leur spécification et des politiques visant à leur préservation devraient être entrepris.

BIBLIOGRAPHIE

- Aurier P., Fort F., Sirieix L. (2005). Exploring terroir product meanings for the consumer, *Anthropology of food*, 4.
- Lancaster K.J. (1966), "A new approach to consumer theory", *Journal of political economy*, vol.74, p.132-157.
- Skuras D., Dimara E. 2004. Regional Image and the Consumption of Regionally Denominated Products, *Urban Studies*, 41 (4), 801- 815.
- Skuras, D., Dimara, E. and Petrou, A. 2006. Rural Tourism and Visitors' Expenditures for Local Food Products. *Regional Studies*, 40(7), 1-11.
- Stefani G., Romano D., Cavicchi A. (2006).- Consumer expectations, liking and willingness to pay for specialty foods: Do sensory characteristics tell the whole story?- *Food Quality and Preference*, 17 (1-2), 53-62
- Van Ittersum, K., Candel, M. J. J. M., & Meulenberg, M. T. G. (2003). The influence of the image of a product's region of origin on product evaluation. *Journal of Business Research*, 56(3), 215–226.
- Verlegh P. W. J., Steenkamp J. E. M. (1999). A review and meta-analysis of country of origin research. *Journal of Economic Psychology*, 20, 521–546.

Colloque joint AISRE - ASRDLF 2010
Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale
Développement économique et cohésion dans les Territoires alpins

Session spéciale

L'expertise paysagère en question. Valeurs paysagères, ou indicateurs de développement territorial ?

Titre de la proposition :

Entre expertise paysagère et stratégies d'acteurs : quelle place pour le paysage ? Le cas de la planification urbaine en France.

L'analyse paysagère du paysagiste permet de mettre en lumière des valeurs des territoires souvent oubliées, enfouies ou inconscientes d'une société. Grâce à cette expertise paysagère, les acteurs prennent conscience d'une forme d'esthétique de l'espace en contraste d'une lecture fonctionnaliste du territoire. Cette analyse participe de l'identité des territoires en affirmant leurs composantes spatiales. Cependant, chacun des éléments structurant du paysage est le résultat d'un déterminant territorial (Kebir et Maillat, 2004)(historique, économique, politique, anthropique...) que l'expertise paysagère seule ne peut mettre en lumière (Davodeau, 2009). De même, l'identité est portée par une population qui la vit différemment du paysagiste et qui réagit différemment aux enjeux de l'aménagement (Bigando, 2006). L'expertise paysagère n'apporte donc qu'une définition spatiale de l'identité territoriale mais reste essentielle lorsqu'il est nécessaire de planifier sur 20 ans. Non établie et non déterminée, cette expertise que certains nomment « critique du paysage », vit une certaine mutation dans l'esprit de ce que pourrait être une méta science du paysage (Brunon, Chomarar-Ruiz et al., 2009). Actuellement, cette expertise s'attache à ce qui est présent et interroge son devenir, et dépend de la marge d'action initialement permise par le maître d'ouvrage.

L'étape décisionnelle des orientations stratégiques et négociées du projet de territoire dans un document d'urbanisme est complexe. Par exemple, si l'analyse du paysagiste conduit à déplacer le débat sur l'étalement urbain et la maîtrise de l'espace, vers une analyse de la qualité des espaces et leurs interrelations, il s'avère que les décideurs vont l'associer aux enjeux de l'objet de la planification (plans locaux de l'urbanisme et schéma de cohérence territoriale) et la réinterpréter en fonction de la vision qu'ils en ont. De fait, l'interprétation artialisée du paysagiste est assimilée et transformée pour être associée à une somme de visions selon des schémas anthropocentriques dans lesquels pouvoir et idéologie sur l'espace vont être les cadres décisionnels.

Les nombreuses analyses des urbanistes, aménageurs, spécialistes des réseaux...donnent une vision des territoires qui s'exprime différemment que celle de l'expertise paysagiste commune. Ce sont des données quantifiant des processus, des impacts, des effets, qui sont produites. Elles donnent une capacité comparative rarement utilisée pour les paysages. Elles induisent une norme, une fourchette de ce qui est acceptable ou non. Elles permettent de fixer des objectifs absolus et sont aisément insérées dans des dispositifs d'évaluation globaux

fournis par les textes nationaux (SRU, LOADDT, UH, Grenelle...). Cette expertise scientifique au sens de ses méthodes donne des visions fonctionnalistes aux acteurs qui les utilisent et ne reflètent qu'une réalité quantitativiste et dépendante des processus de traitement de l'information.

Malgré les tentatives de normalisation de l'expertise paysagère au sein des atlas par exemple (Luginbühl, 1994), il existe un décalage entre les analyses paysagères et les traductions opérationnelles de l'analyse des composantes territoriales habituellement utilisées par les aménageurs. Le contenu de la Convention européenne du paysage (Conseil de l'Europe, 2006) témoigne de cet écart qui peut subsister entre l'analyse descriptive du territoire selon les aménageurs et la prise en compte de données faisant appel aux sens, à l'interprétation artistique et à la perception des espaces (dimension qualitative de l'analyse spatiale) (Verdier, 2009).

De fait, ne peut-on donc pas considérer l'expertise paysagère du paysagiste comme garante de valeurs culturelles « universelles » transcendant les enjeux de la gestion territoriale ? Cette expertise est-elle censée pouvoir répondre à la légitimité du non intéressement de l'aménagement du territoire et en recherche de sens sur le long terme ? A quelle conscience de l'espace fait-elle appel ? Et pourquoi est-elle si difficile à mettre en œuvre dans le cadre des documents de planification ?

L'expertise paysagère ne tendrait-elle pas vers la proposition pour un urbanisme du développement soutenable prôné par A. Magnaghi ? (Magnaghi, 2000).

Nous tenterons d'apporter une première réponse à ces questions en nous basant sur une étude de cas menée en Aquitaine mais qui peut aisément être transposée dans un contexte alpin, puisque les processus étudiés sont relatifs aux outils nationaux de planification en France. Notre proposition permettra de mettre en débat le contenu de l'expertise paysagère et les blocages ou conflits qui se présentent dans un objectif de gestion des paysages.

En reconstituant les mécanismes d'intégration de l'expertise paysagère dans le projet final de territoire, nous pouvons proposer une traduction de la relation existante entre cette expertise et le développement des territoires.

La méthode de démonstration est issue d'une recherche visant à identifier une démarche d'évaluation des politiques publiques de paysage dans les documents d'urbanisme. Nous avons transposé la méthode d'identification des théories d'action (Aznar et Guérin, 2002) aux politiques paysagères et aux outils de l'urbanisme pour identifier la place de l'expertise paysagère et son apport dans la construction d'un projet territorial sur une échelle métropolitaine (Labat, 2009).

Didier Labat – Membre du Larep de l'ENSP

CETE du Sud-Ouest

Département Aménagement et Infrastructure

Groupe environnement

Caupian-Rue Pierre Ramond

33166 Saint-Médard en Jalles

Bibliographie:

- Aznar, O. et Guérin, M., "*La clarification des théories d'action, une approche préalable indispensable dans l'évaluation des politiques paysagères : une application au cas d'une zone rurale auvergnate*", Ingénieries, n° N°spécial-Aménités rurales. Une nouvelle lecture des enjeux territoriaux, pp. 171-181.
- Bigando, E., "*La sensibilité au paysage ordinaire des habitants de la grande périphérie bordelaise (communes du Médoc et de la Basse Vallée de l'Isle)*", Thèse de doctorat en géographie, Université de Bordeaux III, ADES, 2006, 503 pgs.
- Brunon, H. et Chomar-Ruiz, C. et Donadieu, P. et Torre, A., "Pour une « métascience » du paysage", www.projetsdepaysage.fr, 9 pgs.
- Conseil de l'Europe, "*Paysage et développement durable : les enjeux de la convention européenne du paysage*", Editions du Conseil de l'Europe, 2006, 227 pgs.
- Davodeau, H., "L'évaluation du paysage, premier acte des politiques paysagères", www.projetsdepaysage.fr, 12 pgs.
- Kebir, L. et Maillat, D., "*Ressources naturelles et culturelles. Quels modes d'organisation ?*" Actes du XLème colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française des 1 au 3 septembre : Convergence et disparités régionales au sein de l'espace européen, les politiques régionales mises à l'épreuve des faits, 2004, 15 pgs.
- Labat, D., "L'apport de l'identification des théories d'action dans l'évaluation des politiques publiques de paysage des documents d'urbanisme", www.projetsdepaysage.fr, 22/12/2009,
- Luginbühl, Y., "*Méthode pour les atlas de paysages "Identification et qualification"*", Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transports - Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, Strates/CNRS, 1994, 82 pgs.
- Magnaghi, A., "*Le projet local*", ed. Architecture+Recherche/Mardaga, 2000, 123 pgs.
- Verdier, J.-J., "La démarche paysagère territoriale et les « Grenelles » de l'Environnement", www.topia.fr, septembre 2009,

Proposition de communication

Colloque ASRDLF-AISRe Université de la Vallée d'Aoste, 20-22 septembre 2010

Titre de la communication

Résultats et bilan critique d'une expérience partenariale pour la construction d'un système d'information de gestion du développement durable des collectivités rurales au Québec

Coordonnées précises des auteurs

Danielle LAFONTAINE, Professeure

Chercheure au CRDT

Université du Québec à Rimouski (UQAR), 300 Allée des Ursulines,

Rimouski, Québec, CANADA G5L 3A1

418 723-1986 poste 1627 418 724 1847 télécopieur

danielle_lafontaine@uqar.qc.ca

Bruno JEAN, Professeur et Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement rural, Directeur scientifique du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT)

Département Sociétés, Territoires et développement

Université du Québec à Rimouski (UQAR) i, 300 Allée des Ursulines,

Rimouski, Québec, CANADA G5L 3A1

418 723-1986 poste 1642 418 724 1847 télécopieur bruno_jean@uqar.qc.ca

Objectif de la communication

La communication vise à présenter les grandes étapes (2007-2010), les principaux résultats et un bilan critique d'une expérience de construction d'un système de gestion du développement rural menée au Québec, laquelle a rassemblé tout au long de sa durée un ensemble de partenaires institutionnels (agents, gestionnaires et élus) et scientifiques (chercheurs du CRDT). Cinq MRC (*Municipalités régionales de comté*) de l'Est-du-Québec présentant des caractéristiques variées (en terme notamment de présence ou non d'une agglomération urbaine et d'éloignement plus ou moins marqué des centres métropolitains) ont été impliquées dans l'expérience. Inscrite dans la foulée de la *Politique nationale de la ruralité* (PNR) dite de seconde génération (2007-2014), l'expérience visait au départ la construction et l'expérimentation « d'outils » devant faciliter l'appropriation de la politique par divers groupes d'acteurs participant à sa mise en œuvre. L'expérience visait également à ce que ces outils puissent tenir compte des aspects non seulement économiques, mais environnementaux et socio-institutionnels du développement et être applicables à l'échelle des municipalités rurales. Les grandes étapes de l'expérience ont permis la conception d'un ensemble intégré d'*indicateurs*, puis d'un *outil de collecte* de données et enfin d'un *Tableau de bord*, lesquels seront présentés.

L'élaboration des indicateurs a nécessité l'explicitation des dimensions et sous-dimensions du développement que la *Politique* et le dispositif du *pacte rural* visent à soutenir et à pérenniser. Un croisement de concepts et de notions rattachés à des théories et à des pratiques contextualisées, a dû être réalisé, le produit de ces efforts étant un cadre de référence qu'il faut en conséquence

considérer hybride et provisoire. Ce cadre et cet ensemble d'indicateurs devaient par ailleurs pouvoir guider la collecte de données sur une base annuelle. Ceci a nécessité l'élaboration d'un outil de collecte de données quantitatives et qualitatives (questionnaire comportant des questions fermées et ouvertes) et d'une procédure. Le questionnaire et la procédure ont été testés dans 10 municipalités locales des MRC participantes. La dernière étape a consisté à fournir une représentation d'ensemble des indicateurs prenant la forme d'un *Tableau de Bord*. La construction de celui-ci a nécessité en particulier des choix relatifs à l'agrégation des données en un plus petit nombre d'indices composites (concernant des effets, des états, des tendances).

La principale valeur de l'expérience menée repose à notre avis sur le fait qu'elle intègre dans une même démarche une conceptualisation du développement, une préoccupation concernant la collecte de données d'observation territorialisées (échelle des municipalités locales) et un outil permettant de représenter un ensemble de phénomènes dont on peut suivre les variations dans le temps et pour des espaces donnés. Chacun de ces «outils» (ensemble d'indicateurs, instrument et procédure de collecte, tableau de bord) s'inscrit dans un ensemble dont toutes les composantes comptent, l'expérimentation de chacune pouvant soutenir l'amélioration des autres. Contrairement à une recherche évaluative réalisée de 2004 à 2007 et portant sur la PNR de première génération (Lafontaine, Jean et al 2007), la démarche a cette fois intégré de multiples partenaires durant toutes les étapes de la recherche, des comparaisons entre les deux approches pouvant être faites. Cela a permis de prendre en compte les connaissances d'expérience des *agents de développement* ruraux actifs sur le terrain, dans les collectivités rurales, et qui sont au cœur de la mise en œuvre d'une politique publique qui vise particulièrement des facteurs dits « intangibles » de développement comme le renforcement des capacités et la mobilisation des communautés.

L'expérience menée met toutefois en lumière des défis organisationnels et scientifiques nombreux entourant la conception, l'expérimentation et surtout la mise en œuvre d'instruments et procédures de suivi et d'évaluation des politiques publiques et d'atteintes de résultats en la matière. Non que ces résultats soient inexistant, comme l'affirment certains pour décrier l'intervention publique en général. Mais l'observation des processus et réalités par lesquels ces résultats peuvent prendre forme – les *causalités* en jeu - nécessite d'être soutenue par des cadres conceptuels testables au plan empirique. Or, ceci peut de moins en moins être réalisé sans le concours des acteurs impliqués, comme dans le cas de la recherche partenariale dont nous ferons état.

La référence ou thème de l'appel à communication

Cette communication rejoint une des trois thématiques générales du colloque : « *L'aménagement du territoire et les politiques de développement durable* ». Elle pourrait s'inscrire (premier choix) dans la thématique récurrente :

C- Politiques régionale et urbaines, évaluation, en particulier

C-3 : **Evaluation des politiques territoriales : instruments et méthodes.**

Elle pourrait aussi (second choix) s'inscrire dans la thématique :

D : Développement des territoires, sous

D4 : Développement rural

Originalité du sujet

La communication concerne le « suivi » et l'évaluation des effets ou des résultats des politiques publiques, et plus particulièrement de politiques ayant pour cible le « développement » (régional,

local, durable, rural...). Ce sont là des questions qui intéressent à la fois des communautés de chercheurs (notamment en sciences régionales) et des autorités et intervenants publics. Parmi les défis liés à la mesure des effets et des résultats d'une politique de développement, on retrouve ceux entourant la conceptualisation du développement et d'indicateurs des dimensions à observer dans des contextes territoriaux variables. La démarche partenariale qui a été menée, et dont il sera question, s'est attaquée à ces questions, le recueil des données devant par ailleurs se faire à l'échelle territoriale *fine* des municipalités locales, celles pour lesquelles les données sont souvent inexistantes, dispersées ou fragmentaires. La démarche a ainsi intégré un ensemble de préoccupations conceptuelles, d'opérationnalisation et d'expérimentation.

Méthode

La démarche dont il sera question a impliqué la confrontation des conceptualisations des différents partenaires relatives au développement rural, les uns prenant essentiellement appui sur des pratiques et les autres sur des courants théoriques (développement territorial, théories de l'innovation) ou analytique (recherche évaluative) qui ont soutenu des travaux antérieurs. Une conceptualisation en conséquence hybride obtenue à la suite d'exercices soutient la détermination des dimensions et sous-dimensions du développement et le choix des indicateurs, ceux-ci étant aussi fonction des données disponibles à l'échelle locale. D'autres étapes de la démarche ont impliqué l'élaboration d'un instrument de collecte de données quantitatives et qualitatives qui a été testé dans une dizaine de municipalités locales.

Résultats attendus

Si les résultats de la recherche effectuée prennent surtout la forme d'outils intégrés : système d'indicateurs, instrument de collecte de données et procédure, tableau de bord, l'expérience réalisée peut à notre avis enrichir la compréhension des défis entourant le suivi et l'évaluation des politiques publiques territoriales. Elle a aussi permis une élaboration plus poussée de concepts que nous relions à la théorie du développement territorial et en mesure de traiter de questions associées à la *durabilité* et à la *vitalité* des collectivités territoriales.

Bibliographie (15 références principales maximum)

- CHIASSON, Guy (1998). « Repenser l'évaluation des partenariats », dans *Revue canadienne d'évaluation des partenariats*, vol. 13, no 2, pp. 29-54 (Revue de la Société canadienne d'évaluation).
- COMMISSION EUROPÉENNE - Direction générale de l'agriculture, *Lignes directrices applicables à l'évaluation à mi-parcours des programmes de développement rural 2000-2006 cofinancés par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole*, 10 pages.
- DAUCÉ, Pierre (1995) . « L'évaluation des politiques européennes de développement rural : l'exemple du PDZR de Bourgogne » dans *INRA Sciences sociales. Recherche en économie et sociologies rurales*, No 6, décembre.
- OCDE (2002). *Glossaire des termes relatifs à la gestion et à l'évaluation axée sur les résultats*, DAC.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS (2006), *Politique nationale de la ruralité. Une vision d'avenir*, Québec, Gouv du Québec, 68 p.
- GUBA, E. G. et Y. S. LINCOLN (1989). *Fourth generation evaluation*. Newbury Park: Sage.
- JEAN, Bruno (2000), « Une nouvelle gouvernance territoriale pour accompagner la restructuration rurale : la mise en perspective des approches européenne, américaine et canadienne » dans Mario CARRIER et Serge CÔTÉ (dir), *Gouvernance et territoires ruraux. Éléments d'un débats sur la responsabilité du développement*, Québec, PUQ, Coll. " Sciences régionales ", 2000, pp. 223-244.
- JEAN, Bruno, Stève DIONNE et Lawrence DESROSIERS (2009). *Comprendre le Québec rural*.

- KUBISCH, Anne, Karen FULBRIGHT-ANDERSON et JAMES P. CONNELL (1999). « Evaluating Community Initiatives : a progress report », dans *New Approaches to Evaluating Community Initiatives*, vol 2, Theory, Measurement, and Analysis, The Aspen Institute, Washington DC.
- LAFONTAINE, Danielle, « Les politiques de développement régional au Québec : comment en maximiser les retombées ? », Congrès de l'Association canadienne de sciences régionales, ACSR, Toronto, 3-4 juin 2005.
- LAFONTAINE D., BOISJOLY J., JEAN, B., LEBLANC, MARCEAU, R. *et alii.* (2007). *Recherche évaluative sur le dispositif des Pactes ruraux et ses retombées*, Rapport no 2, *La mise en application et l'évaluation du dispositif du Pacte rural*. Rimouski, UQAR, CRDT(Centre de recherche sur le développement territorial), mars, 401 p.
- LEBLANC, P., JEAN, B., LAFONTAINE. D., MARCEAU, R. *et alii* (2007), *Recherche évaluative sur le dispositif des Pactes ruraux et ses retombées*, Rapport no 1, *Le modèle et les indicateurs de suivi et d'évaluation du dispositif du Pacte rural*, CRDT (Centre de recherche sur le développement territorial) et CREXE, février, 108 p.
- PERRET, Bernard (2002). *Indicateurs sociaux, État des lieux et perspective*. CERC (France).
- ROSSI, P. H., FREEMAN, H. E., LIPSEY, M. W. (2004). *Evaluation: A Systematic Approach*, (7e éd.). Thousand Oaks : Sage Publications.
- YAMPOLSKAYA, Svetlana et al. (2004). « Using Concept Mapping to Develop a Logic Model and Articulate a Program Theory: A Case Example », *American Journal of Evaluation*, 25, 2, p. 191-207.
- WORLD BANK (1996), *Performance Monitorig Indicators. A Handbook for Task Managers*, Operations Policy Departement (OPD) .

Proposition de communication

Colloque ASRDLF-AISRe Université de la Vallée d'Aoste, 20-22 septembre 2010

Titre de la communication

Territoires, ressources et durabilité : tournant de l'action publique et débats paradigmatiques au Québec

Coordonnées précises des auteurs

Danielle LAFONTAINE, Professeure

Chercheure au CRDT-GRIDEQ

Université du Québec à Rimouski (UQAR), 300 Allée des Ursulines,

Rimouski, Québec, CANADA G5L 3A1

418 723-1986 poste 1627 418 724 1847 télécopieur

danielle_lafontaine@uqar.qc.ca

Objectif de la communication

Nous nous intéresserons d'abord à un ensemble de politiques, stratégies et dispositifs mis en œuvre au Québec au cours des dix dernières années, depuis la toute première *Politique nationale de la ruralité* (2001) jusqu'à l'actuelle *Stratégie de développement durable* (2009), soulignant l'importance des préoccupations concernant les territoires et les « ressources » qui s'y expriment, ceci en lien avec les thématiques de la *vitalité ou viabilité et de la durabilité*.

Nous y verrons également l'importance prise par les questions relatives aux niveaux ou échelons politico-territoriaux (municipal, local, régional, national, fédéral), ainsi qu'aux « secteurs » ou domaines d'interventions (ex. « les affaires municipales », « les Régions », « l'occupation du territoire », les « ressources naturelles », « l'environnement », le « développement économique et l'innovation », le « développement durable », la « solidarité sociale »). Des « secteurs » qui recoupent la désignation de ministères et d'agences et à travers lesquelles s'exercent diverses activités d'attribution de droits, de détermination de règles et de régulations d'usages. Ces politiques, stratégies et dispositifs intègrent par ailleurs des objectifs généraux ou plus spécifiques et de « résultats » que l'on entend de plus en plus mesurer et évaluer.

La recension et l'analyse des contenus de ces politiques mettront en évidence les croisements de questions relatives aux territoires et aux ressources, mais également aux échelons appelés à en partager la régulation, aux ministères « sectoriels » devant exercer le contrôle prépondérant sur les orientations à poursuivre ou la détermination des « meilleurs indicateurs » de mesure des résultats ou des retombées.

L'analyse de ces politiques et stratégies, comme nous l'indiquerons ensuite, laisse voir un ensemble de termes dont la signification est loin d'être univoque : *territoires, ressources, environnement, développement, durabilité, vitalité, viabilité...* Or même si ces politiques ou stratégies font encore rarement état des courants théoriques sur lesquels elles prennent appui, - ce qui tend à devenir requis pour fonder des systèmes d'indicateurs-, en ce qui concerne les « territoires » et les « ressources », des conceptualisations et des caractérisations (ou typologies) de ces « réalités » sont néanmoins proposées.

Ces conceptualisations que nous avons tenté dégager et de distinguer les unes des autres concernent également la *valeur* des territoires et des ressources, de même que leurs *liens de causalité* avec la poursuite (ou l'atteinte) d'objectifs tel la « prospérité », la « qualité de vie » ou la « durabilité ». Elles prennent souvent la forme d'une « confiance » exprimée par l'autorité publique (ex. dans une « croissance durable » ou aux « capacités des acteurs de prendre en charge leur développement » etc.).

Ces conceptualisations des « facteurs » en cause et qui s'expriment à travers les politiques et l'action publique contemporaine, ne sont pas sans rappeler les grands débats des *courants rivaux* d'économie politique constitués depuis Smith et Marx. Des courants ou des paradigmes dont certains travaux rattachés aux sciences régionales visent le renouvellement. Ces conceptualisations proposées par des autorités publiques paraissent aussi recouper des orientations inscrites au centre des programmes de recherche de plusieurs regroupements d'universitaires. Ces recoupements de préoccupations en ce qui concerne territoires, les ressources et de leur *durabilité*, laissent entrevoir de nouveaux défis mais peut-être aussi des risques qui seront brièvement évoqués.

La référence ou thème de l'appel à communication

Cette communication rejoint une des trois thématiques générales du colloque : « *L'aménagement du territoire et les politiques de développement durable* ».

Elle pourrait s'inscrire dans la thématique récurrente :

B - Ressources et facteurs de la croissance régionale et urbaine soutenable

B8 - Environnement et développement durable

Ou encore à :

C- Politiques régionale et urbaines, évaluation,

C6 - Nouvelles orientations de la planification territoriale et urbaine

Originalité du sujet

La communication traite à la fois des politiques et stratégies d'action publique contemporaines et des conceptualisations qui leur sont sous-jacentes.

Méthode

Réflexive-analytique et analyse de contenu.

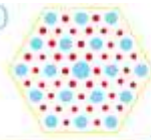
Résultats attendus

Des observations effectuées et analysées. Des mises en rapports. Possible clarification d'aspects. Possibilité de comparaisons du cas (québécois) qui sert d'assises aux analyses avec autres cas territoriaux.

Bibliographie (15 références principales maximum)

Bailly, Antoine (1992). "Représentation et analyse des territoires: une épistémologie de la science régionale", dans *Espaces et Dynamiques territoriales*, (sous la dir., P.-H. Derycke), Paris, Economica, p. 1-23.

- Côté, Serge (1989). « Conjonctions et oppositions: sur quelque rapport entre les théories et les politiques de développement régional », *Revue canadienne des sciences régionales*, XII:1, 1989, p. 93-100.
- Gagnon, Christiane (2005). « Développement durable et viable : enjeux sociaux et scientifiques », dans *Territoires et Fonction*, tome 1 (sous la dir. D. Lafontaine et B. Jean), Éditions du GRIDEQ et du CRDT, Tendances et débats en développement régional 8, UQAR, Rimouski, 408 pages, p. 199-217
- Gumuchian, Hervé et Bernard Pecqueur, dir (2007). *La ressource territoriale*, Paris, Economica, Anthropos.
- Gunton, Thomas (2003). « Natural Resources and Regional Development : an Assessment of dependency and Comparative Advantage Paradigms », *Economic Geography*, 79, 1, jan 2, p. 67-94.
- Kébir, Leila et Olivier Crevoisier (2004). « Dynamiques des ressources et milieux innovateurs », *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local* (Roberto Camagni, Denis Maillat et Andrée Matteaccioli, dir, Institut de recherche économiques et régionales de Neuchâtel, 2004, 298 pages, pp. 261-290
- Lacour, Claude. 2000. «Les territoires, nouvelles ressources du développement» dans *Recherches pour et sur le développement territorial*. INRA, Symposium de Montpellier, 11-12 janvier, p.9-25.
- Lafontaine, Danielle (2005). « Le développement régional et territorial : un nouveau paradigme ? », dans *Territoires et Fonctions*, vol. 1 (D. Lafontaine, B. Jean, dir), Tendances et débats en développement régional 9, GRIDEQ-CRDT, p. 347-369.
- Laurent, Catherine et Christian du Tertre, dir. (2008). *Secteurs et territoires dans les régulations émergentes*. Paris, L'Harmattan.
- Markusen, Ann. 2003 (1997). «Fuzzy Concepts, Scanty Evidence, Policy Distance: The case for Rigor and Policy Relevance in Critical regional Studies». *Regional Studies*, vol. 37, 2003.
- McNiven., J. D. et J. E. Plumstead (1998). *Perspectives comparatives du développement régional*. North American Policy Group, Halifax. Dalhousie University
- Pecqueur, Bernard (2006), « Quel tournant territorial de l'économie mondiale globalisée ? », dans *Entre réseaux et systèmes. Les nouveaux espaces régionaux*, (Juan-Luis Klein et Carole Tardif, dir), Éditions du GRIDEQ, Tendances et débats en développement régional 10, UQAR, Rimouski, p. 11-26.
- Peyrache-Gadeau, Véronique (2004), « Ressources patrimoniales –Milieux innovateurs. Variation des durabilités des territoires », Actes du colloque de Montagnes Méditerranéennes : La notion de ressources territoriales, octobre 2004, 15 pages.
- Québec, (MINISTÈRE DES RÉGIONS), Politique de la ruralité. *Des communautés rurales innovantes pour une occupation dynamique du territoire québécois*. Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 2001. **Et autres documents de Politiques/stratégies**
- Sayer, Andrew, "Liberalism, Marxism and Urban and Regional Studies, *International Journal of Urban and Regional Research*, 19, 1, 1995, p. 79-95. (courants de pensée et études urbaines et régionales)



Titre de la communication

La théorie des places centrales sur le territoire canadien 1971-2001

Coordonnées de l'auteur

Mlle LALANNE Aurélie

Doctorante –ATER

aurelie.lalanne@u-bordeaux4.fr

GREThA UMR CNRS 5113

Université Montesquieu Bordeaux IV, avenue Léon Duguit 33608 Pessac Cedex

Résumé

Cet article teste la théorie des places centrales sur le territoire canadien entre 1971 et 2001. Une lecture actualisée dynamique de cette analyse systémique des hiérarchies urbaines peut être fournie par une approche par les théories de la croissance urbaine endogène et par la nouvelle économie géographique. Ainsi, nous nous interrogerons sur le rôle de la distance sur la croissance de l'emploi sur trente ans. A cet effet, nous verrons donc si la distance par rapport aux villes de rang supérieur a autant d'impact que la distance qui sépare des villes de rang similaire en 1971 et en 2001. Grâce à une typologie des villes basée sur la taille mais également une typologie basée sur les activités économiques, nous verrons qu'il existe différentes configurations attribuant à l'espace et aux relations verticales, telles que Christaller les envisage, un rôle différent.

Objectifs et originalité du sujet

L'objectif de cet article (et ce qui en constitue par ailleurs l'originalité) est de tester sur le territoire canadien la théorie des places centrales entre 1971 et 2001. Avec la loi taille-rang (Zipf, 1949), la théorie des places centrales de Christaller est l'une des approches systémiques des hiérarchies urbaines (Pumain, 1982). Elle est la seule à autoriser l'étude spatialisée des systèmes urbains. Ses détracteurs lui reprochent son caractère statique et ne permet donc pas d'étudier la croissance des villes. Une approche par la théorie de la croissance urbaine endogène (Henderson, 1974, Henderson, 1982) et par la nouvelle économie géographique (Fujita and Mori, 1997, Fujita, *and al.*, 1999) permet de dynamiser l'approche des places centrales et d'autoriser, par extension, l'étude de la croissance des villes en fonction de la distance entre les villes. Même si plusieurs études ont tenté de comprendre les interactions spatiales entre les villes (Dobkins and Ioannides, 2001, Ioannides and Overman, 2004, Partridge, *and al.*, 2008), peu d'entre elles étudient l'influence de la distance sur la totalité du système urbain (Ioannides and Overman, 2004). C'est ce que nous tentons de faire dans cet article de façon à valider ou non la théorie des places centrales. L'étude des interactions entre

les villes au sein d'un même système urbain est d'autant plus intéressante que le cadre d'étude suscite des questionnements : le Canada apparaît comme un périmètre d'étude particulier aux spécificités intéressantes ; l'immensité du pays et sa géographie physique variée (bouclier canadien, prairies) accentuent les divergences de trajectoires de croissance (Polèse and Shearmur, 2006, Apparicio, *and al.*, 2007). Certaines régions sont particulièrement isolées (Bourne and Simmons, 2003) interrogeant par là même le rôle de la distance dans les trajectoires de croissance. La période d'études est également intéressante puisqu'en trente ans (1971-2001), de nombreux questionnements ont émergé sur le rôle amoindri de l'espace euclidien dans les trajectoires de croissance des villes.

Référence thématique

Cet article peut entrer dans les thématiques suivantes : **F1 « théorie du développement urbain et régional »** dans la mesure où il s'agit de questionnements relatifs au développement régional lié à la distance entre les villes, **D1 « globalisation, croissance et développement local »** car nous tentons de comprendre la croissance de l'emploi dans certaines zones dans un contexte de globalisation sur ces trente dernières années.

Méthode

Nous travaillons sur des données de recensement (1971, 1981, 1991 et 2001) de Statistiques Canada obtenues auprès de M. Shearmur et M. Polèse au LASER de Montréal. La hiérarchie sur laquelle nous travaillons comprend 152 agglomérations urbaines de plus de 10.000 habitants.

Nous effectuerons tout d'abord un classement des villes canadiennes en fonction de leur taille ainsi qu'une typologie basée sur les activités économiques à l'aide d'une analyse factorielle des correspondances suivie par une classification ascendante hiérarchique.

Ces classements nous permettront d'effectuer, dans un premier temps, une étude statistique sur la distance moyenne qui sépare chacune des classes d'une ville de rang supérieur, d'une métropole et d'une ville de rang similaire. Ceci nous permet de vérifier dans quelle mesure la distance est un élément structurant de la hiérarchie canadienne et de comprendre quelles sont les villes (selon la taille et les activités) qui sont isolées ou au contraire, qui bénéficient de la présence d'autres villes.

Dans un dernier temps, nous mettons en place un modèle économétrique permettant d'expliquer la croissance de l'emploi dans une ville en fonction de la distance à trois types de villes (métropole la plus proche, ville de rang directement supérieur la plus proche et ville de rang similaire la plus proche) ainsi qu'en fonction de la croissance de l'emploi dans ces trois types de villes.

Résultats attendus

Cette étude devrait nous permettre de préciser le rôle de l'espace dans les trajectoires de croissance des agglomérations canadiennes entre 1971 et 2001 et de comprendre la nature des relations qui lient les agglomérations entre elles (verticales ou horizontales). Ces deux éléments de compréhension des hiérarchies urbaines seront différenciés selon la taille des villes ou la structure des activités économiques. Ainsi, l'étude dans son ensemble nous permettra de mieux appréhender le système urbain canadien et son évolution sur trente ans (1971-2001).

Bibliographie

- Apparicio, P., Dussault, G., Polèse, M. and Shearmur, R. (2007) Infrastructures de transports et développement économique local. Etude de la relation entre accessibilité continentale et croissance locale de l'emploi, Canada, 1971-2001., *INRS-Urbanisation, Culture et Sociétés, Montréal*
- Bourne, L. S. and Simmons, J. (2003) New fault lines? Recent trends in the canadian urban system and their implications for planning and public, *Canadian journal of urban research/ Plan Canada, Special joint issue*, 12, pp. 1-27.
- Dobkins, L. H. and Ioannides, Y. M. (2001) Spatial interactions among U.S. cities : 1900-1990, *Regional Science and Urban Economics*, 31, pp. 701-731.
- Fujita, M., Krugman, P. and Venables, A. (1999) *The spatial economy*, London. The MIT Press
- Fujita, M. and Mori, T. (1997) Structural stability and evolution of urban systems, *Regional Science and Urban Economics*, 27, pp. 399-442.
- Henderson, V. (1974) The sizes and types of cities, *American Economic Review*, 64, pp. 640-656.
- Henderson, V. (1982) Systems of cities in closed and open economies, *Regional Science and Urban Economics*, 12, pp. 325-350.
- Ioannides, Y. M. and Overman, H. G. (2004) Spatial Evolution of the US urban system, *Journal of Economic geography*, 4, pp. 131-156.
- Partridge, M. D., Rickman, D. S., Ali, K. and Olfert, M. R. (2008) Employment growth in the american urban hierarchy : long live distance, *The Berkeley Electronic press journal of macroeconomics*, 8, pp. 1-36.
- Polèse, M. and Shearmur, R. (2006) Why some regions will decline : A canadian case study with thoughts on local economic development., *Papers in Regional Science*, 85, pp. 23-46.
- Pumain, D. (1982) *La dynamique des villes*, Paris. Economica
- Zipf, G. K. (1949) *Human behavior and the principle of least effort. An introduction to Human Ecology*, Massachusetts. Addison-Wesley Press

Colloque AISRE-ASRDLF 2010, Aoste, 20-22 septembre 2010
Session spéciale « Développement territorial et gouvernance foncière »

- **Le titre de la communication**

Jeu de territoire et foncier : Pourquoi le projet prime sur la politique et la procédure ?

- **Un résumé de la communication**

L'agriculture peut être une ressource territoriale pour les territoires charnières entre Pays et PNR et constituer un nouveau modèle de développement pour les territoires péri-urbains. Cette approche renouvelle la question de la gestion du foncier, en faisant un détour par le projet de territoire. Nous montrons, par une approche des jeux d'acteurs dans la construction du territoire, qu'au-delà des outils et procédures de gestion du foncier, ce sont des choix politiques de modèles de développement qui sont en jeu, et que sans projet, il n'y a pas de dynamique. Nous nous appuyons pour cela sur les grilles d'analyse du projet RessTerr, sur les méthodes de diagnostic et de prospective mises à l'épreuve dans le cadre de formation au développement territorial et sur les expériences en cours avec des acteurs partenaires du péri-urbain clermontois, pour la maîtrise de l'étalement urbain et la gestion des espaces agricoles et naturels, dans une perspective de développement durable.

- **Les coordonnées précises du ou des auteurs**

Sylvie Lardon, INRA-SAD et AgroParisTech-ENGREF, UMR Métafort Clermont-Ferrand (sylvie.lardon@engref.agroparistech.fr) : UMR Métafort / équipe CFORT, Complexe universitaire des Cézeaux, BP 90054 - 24, Avenue des Landais - 63 171 AUBIERE Cedex 9
et al. (à confirmer)

- **L'objectif de la communication**

L'objectif de la communication est de faire le point d'expériences en cours qui ont trait à la maîtrise de l'étalement urbain et à la gestion des espaces agricoles et naturels, dans une perspective de développement durable. Ces expériences, menées avec les acteurs de la gouvernance de péri-urbain clermontois (Pays du Grand-Clermont, PNR Livradois-Forez, PNR des Volcans d'Auvergne, CG du Puy de dôme, CR Auvergne), mettent toutes peu ou prou en avant la question du foncier comme principal enjeu des dynamiques territoriales en cours. Nous montrerons, par une approche des jeux d'acteurs dans la construction du territoire, qu'au-delà des outils et procédures de gestion du foncier, ce sont des choix politiques de modèles de développement qui sont en jeu, et que sans projet, il n'y a pas de dynamique. Reste à concevoir la gouvernance de cette dynamique de projet !

- **La référence à la thématique d'atelier ou de session visée**

La proposition s'inscrit dans la Session Spéciale : « Développement territorial et gouvernance foncière ». La thématique traitée est celle de la maîtrise de l'étalement urbain et de la gestion des espaces agricoles et naturels, dans une perspective de développement durable.

- **L'originalité du sujet**

L'originalité du sujet est double. Il s'agit d'une part de mettre à l'épreuve les grilles d'analyse élaborées dans le projet PSDR RessTerr sur les ressources territoriales et les configurations socio-spatiales sur une question transversale, celle de la gouvernance du foncier. Cela nous amène à détourner le questionnement sur la question du projet, en amont de la gestion du foncier. D'autre part, il s'agit de commencer à tirer les leçons de diverses expériences, menées en partenariat avec les acteurs intermédiaires des zones-charnières Pays-PNR de la périphérie de l'agglomération clermontoise (Agence d'Urbanisme de la métropole clermontoise, chargés de mission des PNR), sur la maîtrise de la péri-urbanisation. Cela ouvre sur une approche prospective.

- **La méthode**

Les fondements théoriques de la démarche sont ceux du programme PSDR RessTerr sur la ressource territoriale (Gumuchian et Pecqueur, 2007) et sur les configurations socio-spatiales (Angeon et Lardon, in Lardon et Cayre, 2009), selon lesquels l'agriculture peut être une ressource territoriale pour les territoires charnières (Lardon et Piveteau, 2005 ; Loudiyi *et al.*, 2010 ; Méasson *et al.*, 2009) et constituer un nouveau modèle de développement pour les territoires ruraux et péri-urbains.

Les fondements méthodologiques sont de deux ordres. D'une part ils s'appuient sur la méthodologie de diagnostic prospectif participatif (Lardon *et al.*, 2007) et sa traduction en terme de « jeu de territoire » (Angeon et Lardon, 2008), comme modalité de construction d'une vision partagée du territoire par les acteurs concernés. D'autre part ils mobilisent les approches de la prospective territoriale et de la géographie « volontaire » (Piveteau, 2010) pour analyser les recompositions de l'action publique (Caron, 2010), ainsi que les résultats des prospectives récentes de la DATAR sur le péri-urbain (Vanier et Lajarge, 2008) et de l'INRA sur la ruralité (Mora *et al.*, 2008) pour construire des savoirs pour l'action (Lièvre, 2007).

Les expériences prises en compte sont doubles :

- Ateliers territoriaux du Grenelle de l'Environnement sur les « paysages de proximité » par le PNR des Volcans d'Auvergne, l'Ecole d'Architecture de Saint-Etienne, et l'Ecole du paysage de Blois (Guillot *et al.*, 2010), combinant projet architectural et projet de territoire pour une analyse prospective du bâti rural en territoire péri-urbain.
- Ateliers de mise en œuvre du SCOT du Grand Clermont avec l'agence d'Urbanisme de Clermont métropole, pour la maîtrise de l'étalement urbain et la gestion des espaces agricoles et naturels en périphérie de l'agglomération clermontoise.

Ces expériences s'inscrivent dans un dispositif de recherche-formation-action mis en œuvre dans le cadre de la formation « Développement local et aménagement des territoires » d'AgroParisTech-ENGREF de Clermont-Ferrand (Angeon *et al.*, 2009) et contribuent à l'implication de la formation dans l'ingénierie du développement territorial (Lardon, 2009).

- **Les résultats attendus**

Les résultats attendus sont de plusieurs ordres. Relativement à la thématique du foncier dans le développement territorial, nous aimerions montrer que :

- l'implication dans la formation et l'action renouvelle les questions de recherche
- les outils de diagnostic et de projet de territoire peuvent être mobilisés pour comprendre les dynamiques en cours et impliquer les acteurs dans l'action collective
- de nouveaux modèles de développement se mettent en place dans les territoires péri-urbains.

- **Une bibliographie (15 références principales au maximum)**

Angeon V., Lardon S., 2008. Participation and governance in territorial development projects. The « territory game » as a local leadership system. In: Rey-Valette H., Lardon S., Chia E. (dir.), Governance: Institutional and learning plans facilitating the appropriation of sustainable development. *International Journal of Sustainable Development*, Volume 11, Nos. 2/3/4, 2008, pp 262-281.

Angeon V., Lardon S., LeBlanc P., 2009. Les enseignements d'une posture de recherche-formation-action en matière d'aménagement des territoires et de développement local. In : XLVI Colloque ASRDLF : Entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie : quels équilibres pour les espaces régionaux ? ; 2009/07/06-08 ; Clermont-Ferrand (FRA). Session spéciale « Accompagner le développement territorial par la formation. Quels dispositifs d'apprentissage collectif et quelles compétences mobiliser ? » , 22 p.

Caron P., 2010. L'action publique en recomposition et en questions. In Dayan L., Joyal A., Lardon S., (dir.) : L'ingénierie territoriale à l'épreuve du développement durable, Editions L'Harmattan, (à paraître).

- Guillot X (dir.), 2010. Projets de campagnes ! Actes du colloque « Espace rural, projet architectural », Ecole nationale supérieure d'architecture de saint-etienne, PNR des Volcans d'auvergne. (à paraître).
- Gumuchian H., Pecqueur B. (dir.), 2007. *La ressource territoriale*, Paris, Economica. Ed. Anthropos, 254 p.
- Lardon S., Piveteau V., 2005. Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux. *Géocarrefour*, Vol 80 2/2005, pp 75-90.
- Lardon S., Moquay P., Poss Y. (dir.), 2007. *Développement territorial et diagnostic prospectif. Réflexions autour du viaduc de Millau*. Editions de l'Aube, essai, 377p.
- Lardon S., 2009. Former des ingénieurs-projets en développement territorial. Un itinéraire méthodologique pour faciliter la participation des acteurs. In Béguin P., Cerf M. (dir.) « *Dynamiques des savoirs, dynamiques des changements* », Editions Octarés, Toulouse, 209-227.
- Lardon S., Cayre P. (dir.), 2009. Les pôles d'excellence rurale : De nouveaux modèles de développement pour les territoires ruraux ? Rapport final Appel à Projets DIACT « programme de recherche évaluative sur les pôles d'excellence rurale.
- Lièvre P., 2007. La construction des savoirs pour l'action par intégration des connaissances pratiques tacites et de savoirs scientifiques classiques ». In Avenier M.J., Schmitt C. (eds.) *La construction des savoirs pour l'action*. Editions l'Harmattan, Paris, pp 171-194.
- Loudiyi S., Lardon S., Lelli L., 2010. Can Agriculture Be a Territorial Resource in Periurban territories? The Case of an inter-municipal structure 'Volvic Sources et Volcans'. Séminaire international "Agricultural management in periurban areas". (à paraître) .
- Méasson L., Loudiyi S., Lardon S., 2009. Construction des capacités de développement territorial dans les zones-charnières. L'exemple de Volvic Sources et Volcans. In : Lardon S., Vollet D., Rieutort L., Devès D., Mamdy J.F., 2009. Développement, attractivité et ingénierie des territoires. Des enjeux de recherche pour l'action et la formation. *Revue d'Auvergne*, N° 590-591, pp 131-153.
- Mora O. (dir.), 2008. Les nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030. Rapport final du groupe de prospective INRA, 82p.
- Piveteau V., 2010. Ingénierie territoriale et prospective : Conditions et configurations. In Dayan L., Joyal A., Lardon S., (dir.) : *L'ingénierie territoriale à l'épreuve du développement durable*, Editions L'Harmattan, (à paraître).
- Vanier M., Lajarge R., 2008. Les Futurs périurbains de la France en Europe. Rapport final du groupe de prospective DATAR, 41p.

**Le statut social de la terre agricole dans les espaces ruraux en voie d'urbanisation :
enquêtes dans l'Ouest de la France**
**Changing social status of farmland in urbanizing countryside : some evidence from
surveys in western France**

Yvon LE CARO, Christine MARGETIC, Geneviève PIERRE

Résumé :

Comment aborder la dimension « statut social » du foncier agricole ? A partir de la méthode des groupes de discussion mise en pratique sur cinq terrains d'étude du projet PSDR Dytefort, nous avons cerné le poids respectif, dans l'espace et dans le temps, des trois « valeurs » qu'on peut lui associer (bien familial, outil agricole, bien public).

Objectif :

Dans le cadre du projet PSDR Grand-Ouest DYTEFORT (DYnamiques TERRitoriales et Foncières du Rural en Transition du Grand-Ouest de la France), nous abordons la question du foncier agricole sous l'angle de son statut social. Par statut social, il faut entendre selon Nicole Croix (1998) trois volets complémentaires : bien familial, outil agricole, bien public. Dans le cadre de cette communication, il s'agira de montrer comment l'urbanisation des populations, des espaces et des esprits modifie les rapports entre ces trois valeurs, tout en postulant que celles-ci coexistent partout mais en proportions et contenus variables dans le temps et dans l'espace.

Référence à la thématique de session

Développement territorial et gouvernance foncière

Originalité du sujet

Le sujet proposé est doublement original.

D'une part, la question de la « valeur » sociale du foncier agricole en tant que support, voire de prétexte, des interactions sociales qui se jouent dans un territoire donné s'avère une entrée peu explorée en géographie. Pourtant, elle constitue une donnée essentielle qui permet de mieux éclairer certaines dynamiques, ou à l'inverse des freins, à d'éventuelles mutations ou de simples évolutions fréquentes dans le rural en transition (changements de PLU ...). Le travail étant mené dans cinq terrains d'étude, il sera possible de dégager les invariants des facteurs plus strictement localisés.

D'autre part, pour aborder « la place de l'espace agricole dans la vie locale » et obtenir des informations « sensibles » sur ce qui fait la valeur du foncier pour les différents acteurs, on s'appuie sur des discussions en groupes, ce qui distingue notre approche d'autres méthodes, telles le récit de vie ou le discours d'existence (Chalas, 2004). L'objectif est de créer un espace collectif de parole habitante réunissant des « acteurs » du territoire ayant une bonne connaissance de leur environnement, capables d'élaborer une parole viable. Ainsi, le groupe de discussion thématique ou Focus Group (Burgess et al, 1988) constitue le socle de la démarche développée. Recrutés à l'échelle cantonale, ce groupe est structuré par catégories sociales – groupe « agriculteurs », « agricultrices », « « habitants » ... –, chacun des membres contribuant au groupe au travers de sa mémoire individuelle.

Résultats attendus

Le travail d'enquêtes de terrain étant en cours, seuls de premiers résultats sont actuellement disponibles. De manière générale, ce foncier agricole apparaît effectivement porteur d'une forte valeur sociale. Dans des cadres géographiques soumis à transition, ce foncier peut encore représenter la permanence tant dans son appropriation (droit de propriété inaliénable) que dans son ouverture sur le monde extérieur (relativement facile d'accès). Mais cette tolérance à la diversité des postures et des usages ne doit pas exclure l'existence d'éventuels conflits d'appropriation entre agriculteurs et usagers, entre usagers et propriétaires ... Cette ambivalence s'exprime d'autant plus fortement à grande échelle que le foncier agricole est doté d'une valeur collective, revendiquée aussi par des non-agriculteurs. Ainsi, est-il possible de faire ressortir le rôle de la propriété foncière comme élément d'ancrage (être reconnu) et de réassurance des individus (on peut voir venir, en avoir permit d'en lâcher...) et des lignées (sécuriser le parcours de ses enfants).

Bibliographie

Burgess J., Limb M., Harisson C. M., "Exploring environmental values through the medium of small groups. Part one : theory and practice". *Environment and planning A*, 1988, 20, pp. 309-326.

Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., 2001, *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, Seuil.

Chalas Y., 2004, *Imaginaire aménageur en mutation : cadres et référents nouveaux de la pensée et de l'action urbanistiques : contribution au débat*. Paris Budapest Torino, L'Harmattan, 340 p.

Croix N., 1998, La terre entre terroir et territoire. Mutations foncières et organisation des campagnes armoricaines méridionales (1968-1998). Thèse de doctorat d'Etat de géographie, Université de Nantes, 1998, tome 1, 559 p.

Hoyaux A.-F., Les constructions des mondes de l'habitant : Eclairage pragmatique et herméneutique. *Cybergeog*, épistémologie, histoire, didactique, article 232, mis en ligne le 15 janvier 2003, modifié le 02 mai 2007. URL : <http://www.cybergeog.eu/index3401.html> [Consulté le 18 mai 2008]

Le Caro Y., Madeline P., Pierre G. (dir.), 2007, *Agriculteurs et territoires. Entre productivisme et exigences territoriales*. Presses universitaires de Rennes.

Mendras H., 1984, *La fin des paysans – 20 ans après*, Actes Sud

Morardet S., *Pratiques et stratégies foncières des agriculteurs : un outil d'analyse pour l'aménagement des zones fragiles*, CEMAGREF, série Gestion des Territoires n°14,

Prados M.-J., 2005, "Territorial recognition and control of changes in dynamic rural areas. Naturbanizacion process in Andalusia (Spain)", *Journal of environmental planning and management*, 48 (1), pp. 65-83.

Sencébé Y., 2005, « Absences et présences aux lieux : la dialectique territoriale des espaces en creux », dans Ganne B. (éd.), *Les creux du social. De l'indéterminé dans un monde se globalisant*, L'Harmattan, coll. Logiques sociales, pp 127-157.

Coordonnées des auteurs :

Yvon LE CARO, Maison de la Recherche en Sciences Sociales, Place du Recteur Henri Le Moal, 35043 RENNES CEDEX

Tel : 02 99 14 18 30

Email : yvon.lecaro@uhb.fr

Christine MARGETIC, Château du Tertre, BP 81227, 44312 Nantes cedex 3.

Tel : 02 40 14 14 61

Email : christine.margetic@univ-nantes.fr

Geneviève PIERRE, 5bis, Bd Lavoisier, 49045 - ANGERS Cedex

Tel : 02 41 22 63 57

Email : genevieve.pierre@univ-angers.fr

Proposition de communication au XVI^e Colloque ASRDLF
20-22 septembre 2010 à Aoste
« Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale ? »
asrdlf2010@entpe.fr

· **Le titre de la communication**

Le contexte socioculturel des clusters innovants : portée et limites dans les territoires périphériques. Les enseignements des clusters TIC indiens.

· **Un résumé de la communication**

En géographie, on désigne par contexte socioculturel les usages sociaux et héritages culturels particuliers d'un territoire qui en fondent l'identité et qui influencent les rapports de la société à son espace et entre les membres de la société (Lévy, Lussault, 2003). L'ensemble des courants de pensée de la littérature de géographie économique, allant des districts technologiques aux clusters en passant par celles des milieux innovateurs, reconnaît comme particulièrement important le rôle du contexte socioculturel dans l'émergence et la dynamique de structuration des systèmes d'innovation liés au secteur TIC (Camagni, Maillat, 2006 ; Gumuchian, Pecqueur, 2007 ; Vicente, 2005). De manière chronique, les chercheurs ont prouvé que la structure sociétale influence à la fois les politiques fixés par les institutions et les normes tacites et les règles édifiées au sein des organisations. Les facteurs socioculturels sont considérés comme essentiels dans le maintien et la capacité de résilience d'un tissu d'activités spécialisés. En outre, le secteur TIC ne se limite pas au support de transmission des données et informations, mais concerne aussi directement les contenus (internet et jeux-vidéo) et les services aux entreprises et aux particuliers. De ce fait, l'environnement culturel compte autant pour les prestataires de services à l'étranger (outsourcing) que pour les e-créateurs pour le marché national. Il apparaît donc légitime de s'interroger sur le degré de prise en compte par les politiques économiques sectorielles de pays émergents, tel que l'Inde, du contexte socioculturel dans l'application de la notion occidentale de cluster de hautes technologies et réciproquement des retombées de ce contexte pour l'évolution du cluster.

· **Les coordonnées précises du ou des auteurs**

Divya LEDUCQ, Doctorante en géographie économique et aménagement du territoire,
Laboratoire « Territoires, Villes, Environnement, Société » (EA 4019), Université Lille 1,
UFR de Géographie et d'Aménagement, Av. Langevin, Cité scientifique,
59655 Villeneuve d'Ascq - France
divya.leducq@gmail.com, 03 20 33 70 58

· **L'objectif de la communication**

Nous cherchons à travers cette communication à démontrer qu'à l'instar des pays développés, le contexte socioculturel joue un rôle d'autant plus important dans les technopoles émergentes, qu'il permet de compenser les déficiences des institutions publiques locales et régionales. Ces dernières manquent, en effet, de moyens financiers, d'autonomie, de volonté et de savoir-faire dans le cadre de la concurrence internationale, pour soutenir un milieu entrepreneurial fort et les capacités d'innovation nécessaires à la capacité de créativité et

d'innovation du cluster. En s'appuyant empiriquement sur l'exemple indien de Pune, qui est en passe de devenir le cinquième pilier des TIC en Inde, nous montrons en quoi l'identité territoriale multiple des villes indiennes du sud (rapports de castes, classe moyenne émergente, élites transnationales, discrimination positive, disparités de la société) conforte jusqu'à une certaine mesure le tissu économique « local » en permettant des innovations non seulement technologiques mais aussi commerciales, serviciels et logistiques.

· **La référence à la thématique d'atelier ou de session visée**

Déterminants et politiques de compétitivité territoriale (des districts et SPL aux pôles de compétitivité ; comparaison des systèmes d'innovation)

· **L'originalité du sujet**

Cette proposition de communication teste un faisceau d'hypothèses sur le rôle du contexte socioculturel territorial sur l'efficacité des politiques sectorielles encore peu abordé par la littérature scientifique occidentale (anglo-saxonne et française) et indienne, et permet d'affirmer que :

- les facteurs culturels et historiques/hérités influencent grandement la trajectoire d'émergence du cluster TIC
- l'identité culturelle d'un même territoire s'ancre à de multiples échelles, et c'est ce qui en fait sa force
- les entreprises s'impliquent pleinement dans le processus de clusterisation en fonction de deux facteurs essentiels : la référence au territoire d'origine (local, régional) et l'appât du gain (international)
- les équipes d'animation encastrées territorialement se sentent « plus ou moins » obligées d'orienter les politiques de clusters vers du développement localisé
- les relations entre les clusters industriels et clusters scientifiques ne sont pas toujours facilité par la référence à l'identité (qui est parfois non partagée)
- l'éclatement actuel du socle de références socioculturelles communes met en danger la pérennité du cluster si elle est le facteur prédéterminant des politiques publiques accompagnant la construction du système d'innovation.

· **La méthode**

Cet article exploite les résultats de plusieurs enquêtes de terrain réalisées en Inde entre 2007 et 2010. Ces enquêtes ont cherché par une approche globale et compréhensive à rassembler un matériau primaire, objectivable et fiable sur le paysage complexe du cluster TIC de Pune. Ainsi, aux côtés des données tangibles, statistiques et quantitatives du taux de création d'entreprises, du taux d'emploi dans le secteur TIC, des liens entre entreprises et université ou laboratoires publics de recherche et du degré de survie des start-up après cinq ans, nous avons collecté par des entretiens semi-directifs enregistrés des déclarations qualitatives concernant l'appréciation des entreprises, institutions publics, organisations privées et centre de recherche (public et privé), des informations sur le rôle du tissu socioculturel dans leur capacité d'intégration en tant que pro-acteur du cluster, et donc sur l'ancrage territorial du cluster.

· **Les résultats attendus**

Les résultats offerts par la corrélation entre la littérature et l'étude de cas montre que tantôt le contexte socio-culturel :

- donne une base de connaissances codifiée pour le secteur TIC, ce qui facilite le transfert de compétences
- accroît les relations interpersonnelles de confiance et permettent de prendre des décisions en faveur de l'innovation
- joue un rôle négatif sur le long terme quand il n'y a pas de renouvellement des structures locales (*lock-in*).

· **Une bibliographie (15 références principales au maximum)**

- BARTHE J-F., BESLAY C., GROSSETTI M., 2008, "Choix de localisation et mobilisation des ressources dans la création d'entreprises innovantes", *Géographie, Economie, Société*, 2008/1, vol. 10, p. 43-60.
- CAMAGNI R., MAILLAT D. (dir), 2006, *Les milieux innovateurs, théories et politiques*, Montréal, Economica, 502 p.
- CHAMPENOIS C., 2008, « La co-localisation d'entreprises innovantes comme non-choix. L'exemple de l'industrie allemande des bio-technologies », *Géographie, Economie, Société*, 2008/1, vol. 10, p. 61-86.
- DURAND D., 2008, *La systémique*, Paris, PUF, 126 p.
- FACHE J., 2002, *Les territoires de haute technologie, Eléments de géographie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 157 p.
- GUMUCHIAN H., PECQUEUR B. (dir), 2007, *La ressource territoriale*, Paris, Economica, 252 p.
- LEVY J., LUSSAULT M., 2003, *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1033 p.
- MUNIER F., 2008, "Guanxi and business environment in China: an innovative network as a process of knowledge-based economy", *Communication au colloque The Spirit of Innovation III*, Innovation Networks, Tacoma, Washington, 14/16 may, [<http://rrifr.univlittoral.fr/wp-content/uploads/2008/05/guanxi-and-business-environment-in-china1.pdf>, consulté le 19.06.08]
- NADVI K., SCHMITZ H., 2003, « Les clusters dans les pays en voie de développement : bilan d'expériences et perspectives de recherches », p. 135-156, in POMMIER P. (dir), *Réseaux d'entreprises et territoires : regards sur les systèmes productifs locaux*, Paris, La documentation française – DATAR, 181 p.
- PERRAT J., ZIMMERMANN J-B., 2003, « Stratégie des firmes et dynamiques territoriales », p 15-32, in DUPUY C., BURMEISTER A. (dir.), *Entreprises et territoires. Les nouveaux enjeux de la proximité*, Paris, La Documentation française, 134 p.
- VICENTE J., 2005, *Les espaces de la Net-économie*, Paris, Economica, 148 p.
- WEISSBERG D., 1999, *Monde de l'informatique, informatique-monde*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 312 p.

DÉMÉTER : une démarche originale pour diagnostiquer et maîtriser la consommation du foncier agricole liée à l'étalement urbain.

Patrick Le Gouée¹, Maxime Marie¹⁻²

¹ Laboratoire Géophen, UMR LETG 6554 CNRS, Université de Caen Basse-Normandie

² Laboratoire CRESO, UMR ESO 6590 CNRS, Université de Caen Basse-Normandie

patrick.legouee@unicaen.fr, maxime.marie@unicaen.fr

Session spéciale « Développement territorial et gouvernance foncière »

Le projet de directive-cadre sur la protection des sols, adopté en première lecture le 14 novembre 2007 par les députés européens, témoigne de la nécessité de lutter contre l'une des principales menaces : l'artificialisation des sols. Celle-ci a pour origine l'étalement urbain. Le développement des réseaux de transport, des espaces industriels et commerciaux, des espaces résidentiels, de services et récréatifs, se font principalement aux dépens des terres agricoles. Les conséquences de l'étalement urbain sur les sols sont importantes. Il occasionne la perte de fonction de régulation des eaux météoriques et la perte des fonctions d'épuration-filtration. Il réduit l'espace de vie de nombreuses espèces édaphiques et isole celles-ci en fragmentant le paysage. Plus encore, il annule le potentiel agricole des sols et réduit la capacité de production alimentaire des espaces ruraux.

Si les documents de planification intègrent aujourd'hui des informations concernant la richesse du patrimoine naturel ou la qualité des eaux, ils ne prennent que très rarement en compte la qualité agronomique des sols. Or, les outils d'aménagement du territoire (SCOT, PLU, cartes communales, CU en zones agricoles, plan agricole et rural...) peuvent remettre en cause le mode de gestion des espaces (urbains, naturels, ruraux) et déboucher sur des recompositions de territoires et de nouvelles dynamiques territoriales affectant l'utilisation agricole des sols. Par conséquent, il est nécessaire de pouvoir apporter aux acteurs et décideurs du territoire des éléments de sensibilisation sur la question de la consommation du foncier agricole liée à l'étalement urbain. Il est également indispensable de produire des connaissances nouvelles dédiées à la préservation durable des terres agricoles à haute valeur agronomique dans les espaces menacés par l'artificialisation des sols.

En partenariat avec les acteurs locaux (SAFER de Basse-Normandie, CG14, CA14, DDEA 14, IFN, Agence d'urbanisme Caen-Métropole) et dans le prolongement des actions de recherches relatives au programme interrégional PSDR GO DYTEFORT associant l'INRA, les universités du Grand Ouest, AgroCampus Ouest et les acteurs des régions Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes, nous avons développé le programme **DÉMÉTER (Diagnostic géographique et Maîtrise de l'Étalement urbain dans les Espaces Ruraux)**. Celui-ci s'articule autour de trois objectifs. A l'échelle du département du Calvados (5500 km²) et sur une période récente (1998-2006), il s'agit (1) de quantifier les surfaces agricoles qui ont été consommées par l'étalement urbain, (2) d'identifier pour chacune des 705 communes du Calvados les secteurs à préserver de l'étalement urbain lorsque ceux-ci sont caractérisés par des sols à fort potentiel agronomique, (3) de prendre la mesure des conséquences environnementales et économiques induites par l'artificialisation de la ressource en sol.

Concernant le 1^{er} objectif, la méthodologie employée repose sur un lourd travail de photo-interprétation validé par des observations de terrain. Au moyen d'un SIG, la confrontation des photographies aériennes numérisées de 1998 avec les orthophotoplans de 2006 a permis de numériser, très précisément et sur l'ensemble du territoire départemental, toutes les zones urbanisées entre ces deux années. Il en découle une base de données géoréférencées à partir de laquelle nous pouvons cartographier les surfaces urbanisées, les anciens usages agricoles (cultures, prairies, vergers...) ainsi que les nouvelles fonctions urbaines (zones d'activité économique, zones de loisirs, habitats individuel et collectif...).

La réalisation du 2^{ème} objectif est conditionnée par l'existence d'une carte des sols départementale à fine résolution spatiale et d'outils d'estimation du potentiel agronomique des sols. Suite aux travaux de Le Gouée & Delahaye (2008), la carte des sols du Calvados a été dressée et numérisée au 25 000^{ème}, ce qui en fait ici un document pleinement exploitable. A propos du potentiel agronomique des sols, les sources d'information n'étant pas suffisamment approfondies, nous avons développé une méthode originale d'estimation de ce potentiel. Celle-ci renvoie à l'estimation d'une Note Globale de la Qualité des Sols (NGQS) obtenue par combinaison de paramètres communs à tous les types de sols (épaisseur, déficit hydrique, pente, texture). Cette note est éventuellement corrigée par la prise en compte de paramètres déclassant spécifiques à certains sols (hydromorphie, charge caillouteuse). On obtient alors une note comprise entre 1 (très faible qualité) et 6 (excellente qualité). Ces notes sont ensuite converties, par dire d'experts, en potentiels de production agricole exprimés en rendements céréaliers et fourragers (cultures fourragères et herbages). Une validation externe des équivalences de production a été entreprise avec succès pour tester la pertinence de la méthode. Pour chaque commune, il est alors possible de cartographier, à l'échelle de la parcelle, les sols à forte valeur de production agronomique.

L'objectif 3 tient, d'une part, à l'évaluation de la vulnérabilité des surfaces urbanisées face à l'aléa ruissellement érosif. La cartographie départementale de l'aléa érosion ayant été préalablement réalisée à l'échelle de la parcelle agricole (Le Gouée & Delahaye, 2008), nous avons pu définir des valeurs d'exposition des modalités urbaines aux niveaux d'aléa. Cela débouche sur un chiffrage et une localisation précise des superficies urbanisées qui ont généré un risque environnemental élevé lié au contexte érosif périphérique. D'autre part, la connaissance des usages, des superficies et des potentialités agronomiques des surfaces agricoles consommées a permis d'estimer les quantités de productions céréalières et fourragères perdues en 2006 par rapport à 1998.

Une présentation très générale des résultats de cette étude montre qu'entre 1998 et 2006, le Calvados a enregistré une perte de surfaces agricoles liée à l'étalement urbain de l'ordre de 5100 ha soit l'équivalent de la superficie de 7 communes du département ou de 7285 terrains de football. 45% des surfaces artificialisées l'ont été au détriment de sols à forte potentialité agronomique. 16% des surfaces urbanisées, soit 850 ha, ont entraîné l'apparition d'un risque érosif élevé. La perte de production céréalière en 2006 par rapport à 1998 est de l'ordre de 153 000 quintaux. Elle avoisine 22 000 tonnes de matière sèche pour les productions fourragères.

La restitution de l'étude auprès des partenaires a débouché (1) sur une prise de conscience des aménageurs et décideurs pour atténuer rapidement les conséquences environnementales et économiques de l'étalement urbain, (2) sur une volonté d'intégrer les données de l'étude dans les documents d'urbanisme en création ou en révision, (3) sur la nécessité de renforcer les partenariats entre les structures de recherche et les organismes de gestion du territoire. L'application actuelle de **DÉMÉTER** au Pays de Lorient témoigne de la dimension très appliquée de la démarche et de sa valorisation nationale.

Mots clés : DÉMÉTER, étalement urbain, foncier agricole, développement durable.

Le Gouée P. & Delahaye D., 2008. *Modélisation et cartographie de l'aléa érosion des sols et des espaces de ruissellement dans le Calvados*. Rapport d'étude, 242 pp.

Titre :

L'urbanisme et politiques durables en milieu rural : ces cartes communales, outils d'aménagements bancaux. Le cas du Limousin.

Coordonnées auteur :

Lehericy Muriel, PAST à l'Université de Limoges, GEOLAB, UMR 6042, Rue Camille Guérin, 87000 Limoges, muriel.lehericy@unilim.fr,
Gérante du Bureau d'Etudes GEO-LM, www.geo-lm.fr, 06-09-85-67-67,
muriel.lehericy@geo-lm.fr

Résumé :

La carte communale est considérée comme un document d'urbanisme idéal pour les petites communes rurales par le législateur et les services de l'Etat. Sa renaissance, avec la loi Solidarité et Renouveau urbain (2000), puis la loi Urbanisme et Habitat (2003) a été consolidée par de nouveaux outils de gestion de maîtrise du foncier pour les municipalités.

En étudiant quatre communes de la Haute-Vienne et une de la Corrèze, et en nous ouvrant ponctuellement sur d'autres territoires toujours ruraux, il est intéressant de comprendre comment les objectifs de politiques nationales sont adaptés, sont déformés, par les acteurs locaux, services de l'Etat et élus, en fonction des types de territoires et parties prenantes lors de la mise en place des documents d'urbanisme.

Parce que ces types de document d'urbanisme sont régis par des règles législatives, ils se doivent de porter des actions et des projets qui s'inscrivent dans les politiques territoriales nationales. Au demeurant, ces outils de gestion du foncier, qui déterminent à l'échelle parcellaire, l'utilisation future du sol, sont élaborés, en sus des procédures législatives à suivre, dans le respect d'un processus fondé sur la concertation entre les élus locaux et les services d'Etat, tous porteurs d'envies, d'usages et de savoir-faire spécifiques. Il apparaît donc rapidement un décalage d'objectifs et de temporalités entre les politiques nationales et leurs applications locales.

De plus, la lecture de l'élaboration des lois montre qu'elles ont été pensées, élaborées et adoptées en vue des mutations sur des territoires urbains. Les territoires ruraux, ces nouvelles ruralités, sont toujours perçus par et pour l'urbain et les communes rurales sont les grandes oubliées de la planification et de l'aménagement, alors que ces espaces sont soumis à des enjeux conflictuels entre des usages du sol (productif, récréatif, résidentiel) spécifiques à chaque individu ou groupes sociaux. Ils seraient donc des espaces de l'entre deux, entre une gestion du foncier spéculative et/ou une conservation des milieux, dû à la coprésence d'acteurs tiraillés par des usages du sol différents voire contradictoire à entreprendre.

La création de communauté de communes, mises en place par des politiques publiques de développement territorial, incite les élus à avoir une vision commune d'un territoire multi-communal. La nécessité de s'affranchir des intérêts communaux prend tout son sens dans la gestion du foncier, et l'élaboration de projets de développement et d'aménagement. En ce

sens, l'analyse des territoires étudiés nous montre les échelles territoriales que les acteurs locaux tendent à s'approprier.

Le suivi de la conception de cartes communales permet de voir émerger le rôle du maire dans ce jeu aux intérêts multiples, personnage qui, en tant qu' élu local, est porteur de projets pour son territoire, et peut difficilement accepter de souscrire à des orientations de politiques nationales qui peuvent avoir tendance à être ressenties comme une nivelation par l'urbanité des spécificités rurales. Il peut en découler des conflits entre les acteurs lors du travail prospectif pour définir les orientations de développement communal, qui se cristallisent autour du foncier, de la terre, de la parcelle, lors de la mise en place du zonage.

Objectifs :

Les objectifs de la présente communication sont de plusieurs types :

- Nous souhaitons montrer le décalage qu'il peut y avoir entre les grandes politiques de développement territorial et les applications locales dans les territoires ruraux
- Nous cherchons à comprendre les raisons des freins dans l'application de certains champs, notamment les politiques ancrées dans le développement durable, en étudiant plus particulièrement la place et le rôle du maire de commune rurale au travers de la mise en place des documents d'urbanisme.
- Nous essayerons d'apporter des solutions ou, au moins, des codes de bonnes conduites pour tous les acteurs publics et politiques.

Originalité :

La présente communication montre en quoi les territoires ruraux sont peu considérés, par le prisme de l'urbanisme, étant les grands oubliés dans ce type de planification territoriale. Le regard du chercheur se double de celui de l'acteur opérationnel, membre du bureau d'études GEO-LM, spécialisé en réalisation de document d'urbanisme pour des territoires ruraux, ce qui permet une réflexion englobante, entre parcours de terrain et analyses géographiques.

Méthodologie :

Participation à la réalisation des documents d'urbanisme et mise en place de SIG-urbanisme
Entretiens avec les maires

Référence atelier :

C/3 Evaluation des politiques territoriales : instruments et méthodes
D4/ Développement rural

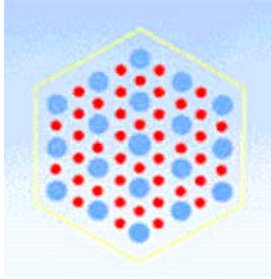
Bibliographie

APUMP, *Pour ou contre la carte communale?*, Compte rendu réunion, Montauban, 2007.

Boino Paul, Desjardins Xavier, PUCA, *Intercommunalité : politique et territoire*. La documentation française, 2009.

Bossuet Luc, "Les conflits du quotidien en milieu rural étude à partir de cinq communes."
Géographie, économie, société 9, n°2, 2007, pp. 141-164

- Boutet Didier, *Pour un urbanisme rural*. L'Harmattan, 2004.
- Cassin Isabelle, *Le PLU*. Le Moniteur, 2007.
- Clavel Maïté, "Insaisissable périurbain," dans *Berque A, Bonnin Ph, Ghorra-Gobin C, La ville insoutenable*, Belin, 2006
- Clergeot Pierre, "Zones à faible densité, Des règles spécifiques?" *Géomètre*, n°2026, 2006, pp. 31-44
- Dupré Lucie, "Les conflits d'environnement: entre sites et réserves." *Géographie, économie, société* 9, n°2, 2007, pp. 121-140
- Kirat Thierry, André Torre, "Conflits d'usages et dynamiques spatiales. Les antagonismes dans l'occupation des espaces périurbains et ruraux (II)." *Géographie, économie, société* 9, n°2, 2007, pp. 119-120
- Mangin David, *La ville franchisée : formes et structures de la ville contemporaine*. Editions de la Villette / SC, 2004.
- Martin Samuel, Nathalie Bertrand, Nicole Rousier, "Les documents d'urbanisme, un outil pour la régulation des conflits d'usage de l'espace agricole périurbain?." *Géographie, économie, société* 8, n°3, 2006, pp. 329-350
- Mora Olivier, Lisa Gauvrit, "Nouvelles ruralités en 2030." *INRA Magazine* n°8, 2009.
- Poulot Monique, "Les territoires périurbains : fin de partie pour la géographie rurale ou nouvelles perspectives ?." *Géocarrefour* 83, n°4, 2008, pp. 269-278
- Roux Jean-Michel, *Des villes sans politique*. Génération Urbaine, Gulf Stream Editeur, 2006.
- Sotiropoulou Eleni-Christina, "Espace villageois et conflits d'appropriation: la croisée de nouveaux désirs et de regards renouvelés." *Géographie, économie, société* 9, n°2, 2007, pp. 165-185



Colloque joint ASRDLF – AISRe

Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale

Aoste (Italie) – 20 – 22 septembre 2010

Proposition de communication

La création d'activités agrirurales : rôle des configurations sociales et territoriales.

Etude de cas sur trois territoires auvergnats.

Résumé :

Cette communication porte sur les activités dites agrirurales. Chronologiquement, nous pouvons identifier trois phases de questionnements et d'utilisation de termes pour évoluer vers un concept renouvelé d'agriruralité. Pendant les années 70, le développement de l'industrie rurale, pourvoyeuse de nombreux emplois, a suscité un modèle pluriactif à base agricole. Durant les années 80, les difficultés d'adaptation de l'ensemble de l'agriculture au modèle productiviste capitalistique intensif et spécialisé, ont généré des initiatives nouvelles de diversification des systèmes (Müller, Pernet et al. 1984; Mathieu 1985). Ensuite, dans les années 90, un nouveau regard est porté sur l'espace rural et ses nouvelles fonctions. On tente alors de cerner quelles fonctions peut jouer l'agriculture dans le monde rural en faisant reconnaître peu à peu ces nouveaux modèles d'exploitation agricole et rurale sous la bannière de la multifonctionnalité (Hervieu 2001).

Enfin, aujourd'hui, dans l'idée d'une reprise en main de l'activité par les acteurs et de la maîtrise du système par celui qui en a la gestion principale, nous faisons naître le concept renouvelé d'agriruralité : il s'agit de repérer des ressources, d'adapter des potentiels et de les articuler avec des activités variées, en vue de construire un système maîtrisé, cohérent et qui réponde à la complexité des espaces et à la diversité des usages.

Au sein du projet de recherche PSDR CreActE, nous avons conduit une étude concernant l'émergence d'activités agrirurales croisant des territoires variés par leur relation à la ville ainsi que par leur organisation. Ce projet vise à modéliser les processus d'émergence de la création d'activités dans les territoires ruraux, et les stratégies d'acteurs correspondantes. Nous y formulons l'hypothèse que tout processus de création d'activités est une co-création impliquant un créateur, un territoire et des structures d'accompagnement constituant notre triptyque de référence, en tissant des relations complexes, diffuses et dynamiques qui favorisent ou non l'émergence de la création d'activités (Lenain, Revol et al. 2009).

Les études de cas nous ont permis de dresser de premières typologies : de créateurs, fonction de leur motivations, logiques et stratégies (Mintzberg 1989) ; de territoires, fonction de leur mode d'implication et d'action sur la création d'activité agrirurale ; d'accompagnement, fonction de leur présence, leurs actions et leur organisation. Ainsi, on observe des configurations variées sur les différents territoires, tant en termes de configurations territoriales (services, proximité des consommateurs, disponibilité du foncier) mais aussi de configurations sociales (présence et organisation des différents acteurs des territoires et de l'accompagnement).

Ces résultats nous permettent de vérifier par la confrontation à la réalité, l'efficacité du triptyque comme modèle d'analyse de l'émergence et du processus de création d'activités. Il permet en effet d'expliquer comment les configurations territoriales et sociales observées induisent des relations (nécessaires) différentes pour favoriser la création d'activités agraires.

Coordonnées des auteurs :

- Marie-Anne Lenain, Doctorante
UMR Métafort – VetAgro Sup
89 Avenue de l'Europe – BP35
63 370 Lempdes
Tél. 04.73.98.70.38
lenain@enitac.fr

- Aurore Bonniot, Ingénieur d'Etudes
UMR Métafort – VetAgro Sup
89 Avenue de l'Europe – BP35
63 370 Lempdes
Tél. 04.73.98.69.59
bonniot@enitac.fr

Objectif de la communication :

Cette étude permet de comprendre, à travers les configurations sociales et territoriales ainsi qu'un modèle d'analyse qui est le triptyque de co-création, les facteurs d'émergence de création d'activités agraires dans différents types d'espaces ruraux.

Référence de l'atelier / de la thématique visé(e) :

Développement des territoires – Développement rural

Originalité du sujet :

Jusqu'à présent, la recherche liée à la création d'activités agraires se centrait sur le créateur. Nous avons pris le parti de nous baser sur une hypothèse forte d'un triptyque de co-création et de l'observer à travers le croisement des représentations des acteurs de ce triptyque : les créateurs, les acteurs de l'accompagnement, les acteurs du territoire.

Méthode employée :

La méthode consiste à réaliser des zooms sur 3 territoires du Massif central, dont les critères, susceptibles d'infléchir les modes de création, diffèrent. A partir d'entretiens semi-directifs auprès de créateurs d'activités agraires, d'organismes d'accompagnement et d'institutionnels, de diagnostics et de recueil de données factuelles, notre analyse comparative

permet de caractériser les contextes et les configurations favorisant la création d'activités agrirurales.

Résultats attendus :

Cf. supra.

Bibliographie :

Hervieu B. (2001). La fin de la république agricole, Editions de l'Aube.

Lenain M.-A., H. Revol, *et al.* (2009). Création d'activités et d'emplois dans les espaces ruraux : état des lieux des approches et des postures. XLVIe colloque ASRDLF, Entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie : quel équilibre pour les espaces régionaux ? Clermont-Ferrand.

Mathieu N. (1985). "Un nouveau modèle d'analyse des transformations en cours : la diversification-spécialisation de l'espace rural français." Economie Rurale n°166: 38-44.

Mintzberg H. (1989). Le management. Voyage au centre des organisations, Editions d'Organisation.

Müller P., F. Pernet, *et al.* (1984). Les agricultures différentes. Grenoble.

Pauline Lenormand

Doctorante en géographie
Laboratoire Dynamiques Rurales
Université de Toulouse - Le Mirail /
Pavillon de la Recherche / 5, allées
Antonio-Machado
31058 TOULOUSE Cedex 9
paulinelenormand@gmail.com

Laurence Barthe

Maître de conférences en géographie
Laboratoire Dynamiques Rurales
Université de Toulouse - Le Mirail /
Pavillon de la Recherche / 5, allées
Antonio-Machado
31058 TOULOUSE Cedex 9
barthe@univ-tlse2.fr

Instruments des politiques territoriales et gouvernance pyrénéenne : l'expérience du SIG Pyrénées.

Référence thématique : développement territorial, gouvernance et ingénierie de projet

Objectif de la communication :

L'enjeu de cette communication est de croiser des thématiques classiques du colloque ASRDLF telles que « TIC et organisation du territoire » ou « Institutions, gouvernance et développement local » et des thématiques spécifiques du colloque 2010 : « L'aménagement du territoire et les politiques de développement rural », en montagne.

Originalité du sujet :

Notre hypothèse centrale est qu'un observatoire territorial (en l'occurrence l'observatoire socio-économique des Pyrénées) est un instrument de l'action publique territoriale et constitue un dispositif à la fois technique et social qui organise les modes d'intervention des acteurs (collectivités territoriales, associations, acteurs privés) dans la construction d'une politique publique territoriale.

Méthode :

Le travail s'appuie sur une double démarche : d'une part, une démarche d'entretiens auprès de personnes ressources de la politique de massif (Commissaires à l'aménagement des Pyrénées, élus régionaux, départementaux...) et d'autre part, une observation participante liée à une expérience de recherche effectuée dans le cadre d'une bourse CIFRE où le chercheur occupe simultanément une fonction de praticien dans une structure d'appui au développement et une fonction d'observation des pratiques professionnelles à l'œuvre.

Résumé :

La multiplication des territoires et des acteurs du développement territorial depuis les lois de décentralisation en France, ainsi que la prolifération d'outils d'aide à la mise en actes des politiques territoriales, rendent nécessaires la mise en relation et la systématisation de la multitude d'informations produites à l'échelle de ces nouveaux territoires. En effet, aujourd'hui, la production d'une connaissance partagée des territoires représente un enjeu stratégique pour prendre des décisions négociées, concertées, transparentes et efficaces. La politique en faveur de la montagne en France, en tant que politique de zonage reconnaissant la spécificité du territoire montagnard, a créé un cadre institutionnel propre. Ce cadre s'est concrétisé par la création de nouveaux groupes d'acteurs chargés de mettre en place des politiques (Commissariat de massif, Comité de massif, Réseau Pyrénées¹) et par la production

¹ Réseau d'organismes et de compétences dédié au développement des territoires de montagne dans les Pyrénées, <http://www.reseau.pyrenees.net/>.

de politiques ad hoc qui se déclinent à travers des dispositifs singuliers, schémas et conventions de massif. Sur le massif des Pyrénées, l'irruption de ce cadre institutionnel s'imposant dans un système d'acteurs préexistant fait apparaître la nécessité d'une articulation des échelles géographiques (transfrontalière, massif, régionale, départementale, etc...) et des acteurs du développement.

Nous traiterons, dans un premier temps, de l'évolution des politiques de développement territorial et plus particulièrement du cas de la politique de massif des Pyrénées afin de mettre en évidence la multiplication des outils de pilotage et de concertation dans l'action publique de développement pyrénéenne.

Nous détaillerons ensuite les formes de la gouvernance pyrénéenne révélées par la mise en œuvre des outils des politiques publiques : Comité de massif, Commissariat de massif, Réseau Pyrénées, Conseils Régionaux, Conseils Généraux mais aussi territoires de projets (Parcs naturels, Pays, programmes LEADER). Ces outils sont aujourd'hui co-producteurs directs ou indirects d'une politique de massif pour laquelle ils mobilisent des ressources organisationnelles et territoriales différenciées. Un des enjeux de leur coopération et de leur capacité à produire une action publique adaptée aux problématiques de développement actuelles repose sur le partage de connaissances et sur la construction d'une vision commune du territoire.

Nous proposons ainsi de tirer des enseignements de la démarche menée par l'Assemblée Pyrénéenne d'Economie Montagnarde (APEM). Cette association a pour mission principale de faire vivre un observatoire socio-économique à l'échelle du massif des Pyrénées, le « SIG Pyrénées ». Elle s'est en effet constituée en réponse à ce besoin d'articulation et de mise en cohérence d'informations entre les différents acteurs du développement à l'échelle pyrénéenne. L'association a peu à peu émergé comme un acteur important pour favoriser et organiser la mutualisation de données, notamment par l'intermédiaire des nouvelles technologies. L'objectif pour l'APEM, à travers cet observatoire, est de développer une base de connaissances partagées entre les acteurs, au service du développement du massif. Les bénéficiaires potentiels de l'APEM sont très variés : ce sont des chambres consulaires, des associations, le réseau Pyrénées, la DATAR Pyrénées, des agents de collectivités, de syndicats mixtes... Après une première phase « d'outillage », l'APEM se concentre sur l'animation du dispositif auprès des partenaires. Comment et par qui sont produites et utilisées les informations contenues dans cet observatoire et comment permettent-elles un accompagnement de la politique de développement du massif ? C'est ce que nous nous proposons d'explorer dans cette communication.

En effet, l'observatoire de l'APEM peut être analysé comme un nouvel instrument d'action publique territoriale au service de la politique de massif dans les Pyrénées. Par une analyse de l'historique de la construction de l'APEM et du SIG Pyrénées, nous détaillerons l'évolution significative qu'a connue l'observatoire en termes de partenariats et de partage de compétences avec d'autres structures. Sur le plan technique, celui-ci est passé en 10 ans, d'une ou deux thématiques de capitalisation d'informations à plusieurs thématiques avec un site internet dédié à chacune de ces thématiques. Nous verrons en quoi le SIG Pyrénées est un instrument mobilisé par les acteurs du développement pour produire et pour mutualiser des informations (données socioéconomiques) en vue d'améliorer l'efficacité de l'action publique territoriale sur les Pyrénées.

Bibliographie :

Alvergne C., Taulelle F., Du local à l'Europe. Les nouvelles politiques d'aménagement du territoire, PUF, 2002, p176

Chia E., Torre A. et Rey-Valette H., « Conclusion : Vers une « technologie » de la gouvernance territoriale ! Plaidoyer pour un programme de recherche sur les instruments et dispositifs de la gouvernance des territoires », *Norois* [En ligne], 209 | 2008/4, mis en ligne le 01 mars 2009. URL : <http://norois.revues.org/index2603.html>, p173.

Mis en forme : Français
(France)

Gerbaux F., « La montagne comme lieu de la complexité », in *Revue de Géographie Alpine*, *Quelle spécificité montagnarde ?*, Tome LXVII, n° 1-2-3, juillet 1989, 349 p.

Mis en forme : Français
(France)

Lascoumes et Le Galès, « Gouverner par les instruments » p13, in *L'action publique saisie par ses instruments*, 2004, Paris, Presses de Sciences Po, p.11-44.

Moine A., *Le territoire : comment observer un système complexe*, l'Harmattan, 2007, 176p

Pasquier R., Simoulin V., Weisbein J., *La gouvernance territoriale, Pratiques, discours et théories*, Droit et Société, 2007, 235p.

Proposition de communication pour le colloque joint ASRDLF-AISRe 2010
« Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale
Développement économique et cohésion dans les Territoires alpins »
Aoste, 20–22 Septembre 2010

Titre de la communication

Les dynamiques du cluster lyonnais de l'image en mouvement

Résumé de la communication

Berceau de l'industrie cinématographique, la ville de Lyon est longtemps restée cantonnée dans une fonction de lieu de tournage. A partir des années 1990, les pouvoirs publics régionaux et métropolitains prennent conscience du potentiel réel de la ville dans les métiers de l'image animée. C'est pourquoi ces derniers ont soutenu l'émergence d'associations telles que *Lyon Infocité*, *Lyon Game* ou plus récemment *Imaginove*, chargées d'animer la filière. Ces mesures ont permis aux acteurs de se connaître et de monter des projets communs, facilitant ainsi la structuration du secteur. Ainsi, lors de la labellisation du cluster *Imaginove* en tant que Pôle de Compétitivité, les relations au sein de la « triple hélice » (Etzkowitz et Leydesdorff, 1997) constituée des structures de formation et de R&D, des entreprises et des pouvoirs publics, étaient déjà très fortes et concernaient tous les stades de la filière. Une stratégie de développement a alors été officialisée visant à un meilleur ancrage territorial des firmes, une capacité d'innovation et une attractivité renforcées.

Coordonnées de l'auteur

Bruno LUSSO
Doctorant en géographie économique
Laboratoire Territoires, Villes, Environnement et Sociétés (EA 4019), Université Lille 1
UFR de Géographie et Aménagement de Lille
Avenue Paul Langevin, Cité Scientifique
59 655 Villeneuve d'Ascq Cedex
Téléphone : 03-20-33-70-58
Mobile : 06-31-87-98-95
Courriel : blusso@cegetel.net

Objectifs de la communication

Labellisé pôle de compétitivité en 2005, le cluster *Imaginove* dédié à la filière « *Images en mouvement* » en région Rhône-Alpes a fait l'objet en 2008 d'une évaluation par l'Etat français sur des critères considérés comme discutables par certains chercheurs (Chalaye et Massart, 2009). Aussi, cette communication qui s'appuie sur l'analyse de travaux scientifiques récents et sur des enquêtes de terrain, vise à mettre en évidence le degré réel des collaborations entre les différents acteurs de la filière, c'est-à-dire les structures de formation et de R&D, les

entreprises et les pouvoirs publics. Il s'agit également, par le biais de cette communication, de montrer que les réseaux se sont constitués dans l'agglomération lyonnaise sur une dizaine d'années, bien avant la labellisation du cluster comme pôle de compétitivité.

Thématique d'atelier ou de session visée

F : Economie urbaine, territoire, espace, théorisation et modélisation (sous thématique F3 : Districts industriels, clusters, système local et réseau global). Session récurrente.

Originalité du sujet

Dans un pays profondément centralisateur (Woessner, 2008) et marqué par une très forte concentration des entreprises de l'audiovisuel et du multimédia en région parisienne, il semble intéressant de voir le niveau de développement de cette industrie culturelle en Rhône-Alpes, deuxième région de production multimédia et qui est par ailleurs le berceau de l'industrie cinématographique. De plus, le secteur du multimédia, vu sous l'angle de la théorie des clusters, a fait l'objet d'un nombre très limité d'études scientifiques, principalement anglo-saxonnes (Braczyk, Fuchs et Wolf ; Scott, 2005). Ainsi, le cluster lyonnais sera analysé de manière systémique en mettant en évidence les différentes formes de proximité : géographique, institutionnelle et organisationnelle (Boschma, 2005). Les retombées du fonctionnement en réseau de la filière seront également étudiées.

Méthodologie requise

La méthode s'appuie principalement sur la conduite d'entretiens semi-directifs, qui se sont effectués selon trois phases distinctes. Dans un premier temps, les pouvoirs publics (Conseil Régional Rhône-Alpes, Communauté urbaine du Grand Lyon) ont été interrogés, ce qui a permis de dégager une vue générale sur la filière dans la métropole lyonnaise. Ensuite, les associations (*Lyon Game*, *Imaginove*, *Cluster Edit*) ont été questionnées afin de mieux comprendre les conditions d'émergence des réseaux sociaux, d'une gouvernance collégiale et d'une stratégie clairement définie en direction des différents acteurs de la filière. Enfin, des enquêtes auprès des entreprises, des structures de formation et de recherche nous permettront de mesurer l'efficacité des réseaux et leur impact sur le territoire.

Résultats attendus

L'ensemble des recherches effectuées devrait souligner le degré de structuration de la filière image dans la métropole lyonnaise et répondre aux questions suivantes :

- Quelles ont été les grandes étapes de structuration de la filière image dans la région lyonnaise ?
- Le travail d'animation effectué par les associations présentes sur le territoire a-t-il favorisé l'émergence de réseaux sociaux durables ?
- Existe-t-il une gouvernance collégiale du cluster capable de mener une stratégie et des actions efficaces en direction des acteurs de la filière et ce, grâce à des financements diversifiés ?

- Les relations entre les différents acteurs de la « triple hélice » sont-elles denses et durables ?
- La ville parvient-elle à retenir ses jeunes diplômés, à ancrer les entreprises sur le territoire et être attractive ?

Bibliographie indicative

BOSCHMA R., 2005, « Proximity and innovation: a critical assessment », *Regional Studies*, vol. 39, pp61-74.

BRACZYK H-J., FUCHS G., WOLF H-G. (dir), 2000, *Multimedia and Regional Economic Restructing*, éditions Routledge, 448 p.

CHALAYE S., MASSARD N., 2009, “Les clusters: diversité des pratiques et mesure de performance”, *XLVI^e colloque de l’ASRDLF Entre projets de développement et globalisation de l’économie : quels équilibres pour les espaces régionaux ?*, 27 p.

COOKE P., ASHEIM B., MARTIN R. (dir), 2006, *Clusters and Regional Development: critical reflections and explorations*, éditions Paisley, Taylor & Francis Group.

ETZKOVITZ H., LEYDESDORFF L., 1997, *Universities and the global knowledge economy. A triple helix of university-industry-governement relations*, Pinter, London and Washington.

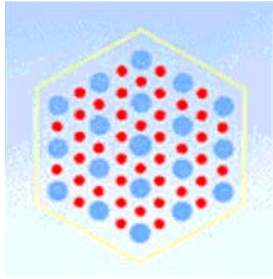
HAMDOUCH A., 2008, “Conceptualizing innovation clusters and networks”, *Communication au colloque The Spirit of Innovation III*, Innovation Networks, Tacoma, Washington, 14/16 may.

MOMMAAS H., 2004, « Cultural Clusters and the Post-industrial City: Towards the Remapping of Urban Cultural Policy », *Urban Studies*, n° 41-3, pp 507-532.

SCOTT Allen J, 2005, *On Hollywood, The Place, The Industry*, éditions Princeton University Press, 200 p.

VAN DEN BERG L., BRAUN E., VAN WINDEN W., 2001, *Growth Clusters in European Metropolitan Cities : a comparative analysis of cluster dynamics in the cities of Amsterdam, Eindhoven, Helsinki, Leipzig, Lyons, Manchester, Munich, Rotterdam and Vienna*, Euricur-Erasmus University Rotterdam, Aldershot, ed. Ashgate, 272 pages.

WOESSNER R., 2008, *La France : aménager les territoires*, Paris, Sedes, 254 p.



**XLVII^e Colloque de l'Association de Science Régionale de Langue
Française (ASRDLF)**

Proposition de communication

Titre :

**Relations entre management sectoriel touristique et management territorial.
Le cas du Massif du Sancy en Auvergne**

Résumé :

Les problématiques de la conception et de la conduite de l'action organisée au sein d'une gouvernance territoriale sont l'objet du management territorial. Les approches des sciences de gestion, développées à l'origine pour des organisations considérées alors comme des objets bien délimités, telle que l'entreprise, ont été transposées à certains objets territoriaux, tels que la gestion d'une collectivité locale (Huron et Spindler, 1998), ou l'élaboration d'un projet de territoire (Favoreu, 2000). Ces transpositions sont conditionnelles et nécessitent des adaptations (Huteau, 2002).

Le tourisme est un secteur d'activité dont la grande transversalité amène des croisements larges entre objets, enjeux, fonctions, respectivement sectoriels et territoriaux. Les besoins et les pratiques du touriste le mettent en relation avec l'offre de services locaux de toutes natures, privés et publics, spécialisés ou généraux. De même le tourisme repose largement sur des "aménités" locales (OCDE, 1994), culturelles et naturelles, dont les enjeux et les modalités de gestion sont territoriaux (Marsat et Mamdy, 2002). C'est donc un champ fécond pour la réflexion sur les relations entre management sectoriel et management territorial, discipline en construction.

Ainsi le management de destinations touristiques (MDT ou DMO en anglais¹) doit-il dépasser la gestion d'une activité économique dans ses fonctions les plus génériques (la production, le marketing et la mise en marché, les activités de support, la planification..). Il doit prendre en compte de la façon la plus opérante, ces éléments territoriaux qui sont plus qu'un contexte, qui constituent notamment une grande part du service touristique global lui-même, ou du "bien support" du service touristique, au sens de la théorie des services (Eiglier et Langeard, 1987).

Première particularité du MDT, la destination considérée comme une quasi-entreprise est constituée d'un grand nombre d'agents autonomes, privés mais aussi publics : les multiples prestataires de tourisme, les services publics ou mixtes d'accueil et d'information (Office de tourisme), ou de gestion d'un domaine skiable et de ses remontées (régie ou SEM), etc. (Tremblay, 1998). Deuxième particularité du MDT, il s'agit aussi de sensibiliser et de mobiliser la quasi-totalité des acteurs du territoire qui sont importants à un titre ou à un autre pour l'activité touristique, ne serait-ce que par leur contribution à l'ambiance touristique, et donc à l'attractivité de la destination (Marsat, Brault et al., 2009).

Des modèles de Management de destination touristique ont été proposés. Parmi les plus répandus, celui de (Crouch et Ritchie, 1999; Ritchie et Crouch, 2000) propose un inventaire

¹ Pour Destination Management Organisation

des éléments constituant la destination et des fonctions que le DMO doit assurer. Celles-ci se partagent entre management simple (gestion des ressources, marketing, organisation...) et fonction dites "politiques", que l'on peut ranger dans la stratégie (délimiter le système, établir une vision partagée, un positionnement, des choix de coo-pétition, ...). D'autres sources apportent des précisions sur le caractère systémique de la destination. (Flagestad et Hope, 2001) transposent le modèle de la chaîne de valeur de Porter. (Sainaghi, 2005) est explicite sur les différentes parties prenantes, et son analyse inspirée par la théorie des ressources, aboutit à une typologie selon le degré d'implication et de maîtrise du DMO sur les ressources concernées. D'autres auteurs enrichissent la prise en compte des acteurs du territoire, de leur mise en réseau (Gundolf, Jaouen et al., 2006) , ou de leurs conflits, dans une vision politique du système (Dredge, 2006).

Dans le cadre d'un programme de recherche sur les modèles de tourisme, nous retenons un cadre d'analyse stratégique qui intègre ces éléments en veillant à la symétrie entre logique sectorielle et logique territoriale. Il s'agit tout autant de savoir comment le management touristique intègre le territoire, que de savoir comment le management territorial comprend et intègre les logiques et les dispositifs sectoriels. On y trouve notamment les acteurs spécialisés, ou intentionnels du tourisme, les divers acteurs non-intentionnels du tourisme, les acteurs de la gouvernance territoriale. Le cadre d'analyse comprend également des grilles de lecture des coordinations en réseau, des relations public-privé, des partenariats inter-institutionnels, des processus de planification stratégique.

Parmi les études de terrain en cours, la communication présente l'analyse du Massif du Sancy. Cette destination de tourisme est centrée sur un massif montagneux, lieu de loisirs d'été et d'hiver. Les activités touristiques relèvent des sports et activités de nature (randonnée, ski) mais aussi du thermalisme, de loisirs culturels, de la découverte et du farniente. La configuration géo-touristique est celle d'un réseau de stations proches, interconnectées partiellement, notamment pour le domaine skiable, mais restées autonomes, voire concurrentes, jusqu'à une époque très récente. C'est une forme hybride de tourisme relativement concentré mais superposant en fait plusieurs réseaux d'hébergement et de pratiques sur une aire assez vaste. Une organisation intercommunale s'est mise en place récemment sous la forme d'une communauté de communes du Massif du Sancy. Sa vocation est clairement touristique.

Le cas permet d'analyser le management touristique (MDT) et sa relation avec le management territorial sur des plans majeurs :

- les choix d'organisation du MDT, ici autour de l'Office de tourisme unique, de la communauté de communes, les autres acteurs intermédiaires (CCI, ...)
- les questions de coordination entre prestataires : quels réseaux ?
- les options de coordination touristique intercommunale : simple harmonisation, ou véritable conception commune d'une stratégie future ?
- les questions de ressources et de relations avec les parties prenantes : notamment la gestion des ressources naturelles (espace, eau, déchets) est un enjeu commun entre tourisme et territoire mais avec des logiques parfois divergentes
- les influences extérieures, investisseurs, politiques publiques, quelles cohérences, quelle maîtrise locale ?

Coordonnées des auteurs :

Jean-Bernard MARSAT
Ingénieur-chercheur , Dr en Sciences de gestion
Cemagref DFCF / UMR METAFORT
24 av. des Landais , BP 50085, 63172 Aubière Cedex
Tél. +33 0(4) 73 44 06 55
jean-bernard.marsat@cemagref.fr

Fabien GUERRA
Cemagref DFCF / UMR METAFORT
tél : 04.73.44.06.24
fabien.guerra@cemagref.fr

Objectif de la communication :

Explorer les relations entre management de destination touristique et management territorial, leurs apports respectifs et leurs différences. Analyser un cas de destination en réseau, dont l'organisation touristique en communauté de communes est une coopération potentiellement forte et territoriale.

Référence de l'atelier / de la thématique visé(e) :

Session spéciale

S1 - De la station au territoire : quelles formes de développement touristique ?

Originalité du sujet :

Contribuer au management touristique par un cadre d'analyse stratégique adapté à l'intégration territoriale du tourisme. Et réciproquement, contribuer au management territorial en explicitant la prise en compte du tourisme, activité économique très transversale, et en explorant le transfert des approches disciplinaires à partir du management sectoriel et leurs différences respectives.

Illustrer une situation de tourisme de stations en réseau, hybride entre tourisme concentré et diffus.

Méthode employée :

Méthodes qualitatives :

- entretiens semi-directifs approfondis,
- observation participante

Résultats attendus :

Cette étude est menée dans le cadre du PSDR Modintour (Modèles Innovants de Tourisme) qui vise à une évolution positive et innovante des modèles de tourisme qui ont cours, notamment en Auvergne. L'étude d'un cas de tourisme réputé concentré, mais que nous analysons et formalisons comme un type hybride, permet de déconstruire les archétypes sur lesquels les acteurs s'opposent souvent. La communication porte sur l'une des approches mobilisées dans ce programme pluridisciplinaire, soit celle de la gouvernance et du management. Un résultat attendu est ainsi de proposer un modèle de management stratégique de destination le mieux à même de traiter ses dimensions territoriales.

Bibliographie :

- Crouch, G. I. et J. R. B. Ritchie (1999). "Tourism, Competitiveness, and Societal Prosperity." Journal of Business Research vol. 44: pp. 137-152.
- Dredge, D. (2006). "Policy networks and the local organisation of tourism." Tourism Management Vol. 27: pp. 269-280.
- Eiglier, P. et E. Langeard (1987). Servuction - le marketing des services. Paris, Ediscience international.
- Favoreu, C. (2000). La démarche stratégique dans le management des collectivités territoriales - Etat des pratiques, pertinence et objectifs. I.A.E. Aix-en Provence, Université d'Aix-Marseille III: 628 p.
- Flagestad, A. et C. A. Hope (2001). "Strategic success in winter sports destinations: A sustainable value creation perspective." Tourism Management 22(5): 445-461.
- Gundolf, K., A. Jaouen et S. Loup (2006). "Institutions locales et TPE dans le cas du tourisme." Revue française de gestion Vol. 8 (n° 167): pp. 141-155.
- Huron, D. et J. Spindler (1998). Le management public local. Paris, LGDJ.
- Huteau, S. (2002). Le management public territorial. Paris, Editions du papyrus.
- Marsat, J.-B., S. Brault, B. Dazet, et al. (2009). Le management territorialisé du tourisme - Des enseignements à partir du programme Porta Natura. Destinations et territoires. J.-P. Lemasson et P. Violier. Montréal--Québec, UQAM - ESG- TEOROS. Vol. 1: pp. 168-177.
- Marsat, J.-B. et J.-F. Mamdy (2002). "La régulation des aménités dans des situations de valorisation par des produits ou services liés - le cas du tourisme rural." Ingénieries E.A.T. n° Spécial Aménités rurales : une nouvelle lecture des enjeux territoriaux -: pp. 143-156.
- OCDE (1994). La contribution des aménités au développement rural. Paris, OCDE.
- Ritchie, J. R. B. et G. I. Crouch (2000). "The competitive destination : a sustainability perspective." Tourism Management Vol. 21: pp. 1-7.
- Sainaghi, R. (2005). "From content to processes : Versus a dynamic destination management model." Tourism Management Vol. 27(n°5): pp. 1053-1063.
- Tremblay, P. (1998). "The economic organisation of tourism." Annals of tourism research Vol. 25 Number 4: p. 837-859.

Colloque joint AISRE - ASRDLF 2010

Associazione Italiana di Scienze Regionali
Association de Science Régionale De Langue Française

Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale

Développement économique et cohésion dans les Territoires alpins

Aoste, 20-22 Septembre 2010

Attractivité territoriale, infrastructures logistiques et développement durable

Sophie MASSON

LAMETA (UMR 5474)
IUT de Perpignan, Dpt GLT
Chemin Passio Vella - 66000 Perpignan
04 68 66 24 51
sophie.masson@univ-perp.fr

Romain PETIOT

IUT de Perpignan, Dpt GLT
Chemin Passio Vella - 66000 Perpignan
04 68 66 24 55
rpetiot@univ-perp.fr

Référence thématique

T1 - Les déterminants et politiques de compétitivité territoriale (des districts et SPL aux pôles de compétitivité ; comparaison des systèmes d'innovation)

Résumé

La logistique connaît depuis une vingtaine d'années un fort développement et de profondes mutations. Le management logistique devient une démarche véritablement stratégique pour les entreprises (Colin, 2005) et requiert de plus en plus de moyens. Afin de ne pas disperser leurs actifs et de rentabiliser au mieux leurs investissements, les entreprises externalisent de plus en plus leur chaîne logistique. Le recentrage des industriels sur leur cœur de métier a favorisé l'externalisation de la fonction logistique, contribuant ainsi à créer un marché de la prestation logistique. Centré au départ sur le stockage pour le compte de la grande distribution ou des industriels, les prestataires logistiques se sont enrichis de nouvelles activités. Les prestataires de services

logistiques, appelés 3PL (*Third Party Logistics*) gèrent les stocks de leurs clients, préparent les commandes des clients, conditionnent les produits, ou accomplissent les formalités douanières. Les 4PL (*Fourth Party Logistics*) fournissent des prestations à caractère purement informationnel de pilotage des flux. Les opérations logistiques physiques sont localisées au sein des plateformes logistiques. Véritable nœud des schémas logistiques, la plateforme est sortie de son statut réducteur de simple entrepôt. Aux activités classiques de préparation de commandes se sont ajoutées des opérations de personnalisation des produits au dernier moment ou différenciation retardée, de conditionnement, de gestion des formalités administratives ou douanières. Le choix de localisation des plateformes logistiques est un élément déterminant de la performance de la *supply chain* (Bhatnagar, Sohal, 2005).

La logistique est devenue depuis quelques années un objet essentiel du développement et de l'aménagement des territoires. Les plateformes logistiques constituent un thème relativement récent d'intervention publique (Becker, 2003, PIPAME, 2009). Les collectivités locales y voient un facteur d'attractivité territoriale (Savy, 2006) pour l'implantation des activités économiques comme pour l'orientation des flux de trafic, et pour la création directe et indirecte d'emploi associée. Les activités logistiques ont tendance à se concentrer sur quelques points du territoire français et européen. Cette polarisation s'explique, en partie, par les mutations des stratégies industrielles s'impactant sur la configuration de la chaîne logistique : spécialisation des unités de production, délocalisation des fabrications au niveau européen ou au niveau mondial, recours intensif à la différenciation retardée, encourageant les éloignements géographiques et nécessitant des moyens de stockage sur les ports et les aéroports, tant à l'arrivée qu'au départ. Par ailleurs, le modèle du juste-à-temps incite les acteurs à minimiser leurs stocks et à accélérer les flux. L'efficacité des chaînes logistiques étendues repose aujourd'hui sur la capacité à générer des économies d'échelle ainsi que des logiques de standardisation et conduit à réduire le nombre de lieux logistiques. La notion de proximité spatiale s'estompe progressivement au profit d'une proximité de délai (Paché, 2006). Le relâchement des contraintes spatiales a été permis par la diminution des coûts de transport. Cependant, avec la montée du prix du pétrole, le rôle du transport dans le management logistique semble redevenir une variable importante (Bazin, Beckerich, 2008). Cette tendance peut favoriser un éclatement géographique des sites logistiques.

Compte tenu de ces éléments, le questionnement de notre communication est double. Il apparaît opportun de s'interroger, dans un premier temps, sur la stratégie des collectivités territoriales d'attraction des activités logistiques et sur la pertinence d'un éventuel essaimage des infrastructures logistiques sur le territoire. Dans un second temps, il convient de réfléchir sur la question de la gouvernance territoriale en matière

d'infrastructures logistiques afin de poser le problème de la cohérence territoriale logistique. Quels sont les outils actuels de cette gouvernance territoriale.

Afin de répondre à ces questionnements, notre communication s'articule en trois parties. Une première partie vise à définir les infrastructures logistiques, leur importance croissante dans la chaîne logistique étendue, les éléments qui président le choix de leur localisation géographique ainsi que les forces d'agglomération qui expliquent la tendance progressive à la concentration de ces sites logistiques. Une deuxième partie présente les infrastructures logistiques comme outil de développement territorial et d'aménagement du territoire. Les infrastructures logistiques peuvent en effet être importantes pour le maintien de l'activité industrielle et de distribution locale. La polarisation des activités logistiques renforce aujourd'hui les centralités. Les implantations logistiques mettent davantage les territoires en concurrence. Attirer les investissements logistiques est ainsi devenu un enjeu économique fort. La puissance publique s'y intéresse à double titre comme source d'emplois direct et facteur de stabilisation des activités clientes. La hausse du prix du pétrole en redonnant du poids à la variable transport peut encourager l'éclatement territorial des infrastructures logistiques et favoriser la constitution de sites logistiques de niveau infrarégional. Enfin, la dernière partie s'interroge sur la question de la gouvernance territoriale en matière d'infrastructures logistiques et sur les outils actuels de cette gouvernance. La déconcentration des implantations logistiques va à l'encontre des possibilités de massification des flux de transport et donc des possibilités de reports modaux vers les modes alternatifs (fer, eau). La gouvernance doit arbitrer entre équilibre des potentialités de développement et cohérence territoriale. Elle doit répondre à la nécessité d'une logique renouvelée du développement économique et d'une meilleure efficacité des activités de flux sur le territoire.

Mots-clés

Infrastructures logistiques, attractivité territoriale, gouvernance territoriale, développement durable

Éléments de bibliographie

Bazin S., Beckerich B., 2008, « Le renforcement des contraintes spatiales des entreprises : le transport comme vecteur de valorisation de la prestation logistique », *Les Cahiers Scientifiques du Transport*, n° 54, p. 49-72.

Becker D. (2003), *Le développement des implantations logistiques en France et ses enjeux pour les politiques d'aménagement*, Conseil général des ponts et chaussées, Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.

- Bhatnagar R., Sohal A. (2005), Supply chain competitiveness: measuring the impact of location factors, uncertainty and manufacturing practices, *Technovation*, 25, pp. 443-456.
- Colin J. (2005), Le supply chain management existe-t-il réellement ? *Revue Française de Gestion*, n° 156, pp. 135-149.
- Fujita M., Thisse J-F. (1997), Economie géographique, problèmes anciens et nouvelles perspectives, *Annales d'économie et de statistique*, n° 45, pp. 37-87.
- Hesse M., Rodrigue J-P. (2004), The transport geography of logistics and freight distribution, *Journal of Transport Geography*, 12, pp. 171-184.
- Lee C., Wilhelm W. (2010), On integrating theories of international economics in the strategic planning of global supply chains and facility location, *International Journal of Production Economics*, 124, pp. 225-240.
- Medan P., Gratacap A., 2008, *Logistique et supply chain management*, Dunod, Paris, 287 p.
- Melo M.T., Nickel S., Saldanha-da-Gama F. (2009), Facility location and supply chain management - a review, *European Journal of Operational Research*, 196, pp. 401-412.
- Paché G. (2006), Approche spatialisée des chaînes logistiques étendues - de quelle(s) proximité(s) parle-t-on ? *Les Cahiers Scientifiques du Transport*, N° 49, pp. 9-28.
- Paché G., Sauvage T. (1999), *La logistique : enjeux stratégiques*, 2^{ème} édition, Paris, Vuibert Entreprise.
- Pôle Interministériel de Prospective et d'Anticipation des Mutations Economiques (PIPAME), SAMARCANDE (2009), *La logistique en France : indicateurs territoriaux*, Ministère de l'économie, Paris.
- Savy M. (2006), *Logistique et territoire*, La Documentation française, Paris.

Stratégies d'innovation et compétitivité territoriale : la transformation du système productif local de chaussures à Almansa (Espagne)

Ricardo Méndez Gutiérrez del Valle. Instituto de Economía, Geografía y Demografía.
CCHS-CSIC
ricardo.mendez@cchs.csic.es

José Prada Trigo. Instituto de Economía, Geografía y Demografía. CCHS-CSIC
jose.prada@cchs.csic.es

RÉSUMÉ

Ça fait décennies que l'industrie de la chaussure est dans une situation de recul générale dans la plupart des pays européens. Celles-ci ont dû faire face à l'aperture croissante des marchés internationaux et la concurrence avec d'autres pays qui produisent à moindre coût et en grande quantité. Le résultat a été un réajustement du secteur, traditionnellement liée à faibles niveaux d'innovation, et qui impose désormais une profonde transformation.

Cependant, toutes les entreprises n'ont pas réagi de la même manière, puisque l'écart entre les uns et les autres pourrait s'agrandir. Les stratégies relatives à la segmentation des différentes étapes de la production, en retenant ceux qui génèrent une valeur ajoutée dans les lieux d'origine et en externalisant celles les plus banales vers des autres pays. La production non seulement lié à une meilleure qualité, mais encore à la conception et la mode et l'émergence de réseaux supra-locaux sont développées par de nombreuses entreprises aujourd'hui. Toutefois, une grande partie du secteur des entreprises auxiliaires et des petits fabricants de chaussures semblent incapables de suivre ce modèle, qui exige de lourds investissements dans la conception, la formation, la publicité ou l'assistance dans les foires commerciales.

Cela signifie, en premier lieu, l'ouverture progressive à l'extérieur du Système Productif Local, en accentuant la décentralisation des tâches nombreuses et la présence d'entreprises étrangères, mais aussi une baisse de prix des biens intermédiaires, qui a mis en difficultés aux entreprises auxiliaires. D'autre part, se développe une externalisation croissante associée à la demande accrue de services spécialisés, non disponibles aux nombreuses villes de taille moyenne et acquis dans des noyaux plus grands. En conséquence, aujourd'hui les réseaux supra-locaux ont beaucoup plus importance pour les entreprises, qui tendent à se dégager progressivement du territoire sur lequel ils se sont établi pour prendre les décisions stratégiques.

En dérivation de tout cela, la plupart des politiques mises en oeuvre dans les pays européens à différentes échelles impliquent une plus grande attention à ces questions, en appuyant la création dans les mêmes villes des centres de recherche et d'innovation et pour les collaborations entre les secteurs public et privé, qui permettent l'ancrage au territoire d'une grande partie de la valeur ajoutée associée aux processus plus innovateurs.

Almansa est une ville espagnole de taille moyenne (25.000 habitants), qui est l'archétype d'un Système Productif Local monospécialisé dans une activité mûre, l'élaboration des chaussures. Depuis décennies, cette industrie est en déclin dans toute l'Espagne. Almansa toutefois, malgré une perte constante des entreprises et des travailleurs de l'industrie, mieux répondre que d'autres villes dans son environnement concurrentiel extérieur.

Pendant les années 2008 et 2009 ont été effectués des travaux sur terrain dans cette ville, constituées d'une série d'entretiens avec les entreprises les plus représentatives de l'industrie et certains acteurs locaux. À partir de cela, quelques thèmes ont apparus en concernant la situation du secteur en Almansa, mais étroitement liés aux processus généraux. Les résultats confirment l'existence de deux groupes d'entreprises. D'une part, ceux qui ont introduit des innovations dans la fabrication de chaussures, mais surtout dans la conception, la distribution et l'expansion des aires de marché, face à ceux qui suivent une stratégie «défensive» fondée sur la production des «marques blanches», la fabrication pour les grands distributeurs ou la baisse de prix des coûts de production, habituel dans les entreprises auxiliaires et les petits fabricants dans la ville, encore plus étroitement liés au territoire que les grands groupes, dont la stratégie est de plus en plus internationale.

Sur ces questions ont d'un grand poids des facteurs organisationnels et territoriaux, puisque face aux liens directs entre les entreprises, très limités à Almansa, il y a un fort développement des relations indirectes, c'est à dire, sous la médiation des institutions. À cette ville en particulier, AIDeca (Association pour l'innovation et du développement des entreprises de la chaussure) l'acteur central dans ce tissu de relations. Cette association, en effet, est le principal fournisseur de services aux entreprises et qui fait le plus grand effort innovateur et de relation avec le monde de la recherche appliquée.

La communication commence donc par analyser l'évolution de l'industrie de la chaussure en Espagne et Almansa ces dernières années. Ensuite, il développe, à partir des travaux sur le terrain, les différentes situations des entreprises locales, grâce à l'information de ses stratégies d'innovation et leurs effets potentiels sur l'emploi et la compétitivité. Enfin, on va évaluer la situation des réseaux – autant locaux que supra-locaux, d'entreprises comme institutionnelles – et la consolidation des institutions d'appui et développement de l'innovation dans la ville.

OBJECTIFS

Analyser l'évolution récente d'un SPL étudié aux années quatre-vingt pour évaluer les changements dans les stratégies d'innovation, même que ses effets sur l'inégale compétitivité des entreprises.

Discuter l'importance des réseaux locaux et supra-locaux, des entreprises et, au même temps, du système régional d'innovation et la gouvernance du savoir dans les trajectoires du SPL.

THÉMATIQUE

Déterminants et politiques de compétitivité territoriale.

ORIGINALITÉ DU SUJET

On propose une révision critique des études classiques sur SPL, très intéressés à la construction des réseaux locaux et au rôle des acteurs publics et privés de la ville avec des dynamiques de proximité, pour analyser l'influence des acteurs externes pour les entreprises leaders, liée au monde de la mode (*fashion*), et ses effets sur la dualisation interne du SPL. Cela propose des nouveaux problèmes à attendre pour les politiques d'innovation et compétitivité.

MÉTHODE

Portant des statistiques générales sur l'évolution du secteur, on a réalisé des entretiens structurés aux entreprises locaux pour connaître ses stratégies de compétitivité et d'innovation, aussi que à d'autres acteurs locaux (municipalité, centre technologique, syndicats, etc.)

RÉSULTATS ATTENDUS.

Montrer un cas d'étude remarquable pour réfléchir sur l'impact actuel de la mondialisation et la segmentation des marchés sur les SPL industriels, les nouvelles demandes d'innovation, l'importance des réseaux globales et les nouveaux problèmes des politiques pour répondre aux nouveaux défis.

BIBLIOGRAPHIE

Becattini, G.; Bellandi, M.; Dei Otatti, G. et Sforzi, F. (2003): *From industrial districts to local development. An itinerary of research*. Edward Elgar, Cheltenham.

Camagni, R. et Maillat, D. eds. (2006): *Milieux innovateurs. Théorie et politiques*. Economica, Paris.

Climent, E. et Méndez, R. (2002): Medios innovadores y desarrollo local: los sistemas productores de calzado del interior de España. *Estudios Geográficos*, CSIC, LXIII, 246: 5-30.

Cooke, P.N. et Morgan, K. (1998): *The associational economy: firms, regions and innovation*. Oxford University Press, Oxford.

Gilly, J.P. et Torre, A. dirs. (2000): *Dynamiques de proximité*. L'Harmattan, Paris.

Guillaume, R. (2005): *Globalisation, systèmes productifs et dynamiques territoriales*. L'Harmattan, Paris.

Maskell, P. *et al.* (1998): *Competitiveness, localised learning and regional development: specialisation and prosperity in small open economies*. Routledge, Londres.

Méndez, R. (2010): *Estrategias de innovación industrial y desarrollo económico en las ciudades intermedias de España*. Fundación BBVA, Madrid.

Méndez, R. et Alonso, J.L. eds. (2002): *Sistemas locales de empresas y redes de innovación en Castilla-La Mancha y Castilla y León*. Ediciones Universidad de Salamanca, Salamanca.

Moulaert, F. et Sekia, F. (2003): Territorial innovation models: a critical survey. *Regional Studies*, 37 (3): 289-302.

Sánchez Hernández, J.L. (2006): A la recherche de l'Arc Jurassien: y a-t'il des milieux innovateurs en Espagne. En R. Méndez (edit.). *Géographie de l'Espagne*. L'Harmattan, Paris, pp. 15-38.

Vale, M. et Caldeira, J. (2007): Proximity and knowledge governance in localized production systems: the footwear industry in the North Region of Portugal. *European Planning Studies*, 15 (4): 531-548.

Communication d'Angelo Michelsons à la Session S9 - ASRDLF 2010

Titre : « Compétences d'innovation, politiques de soutien à la recherche et visibilité des sujets bénéficiaires - Le cas de l'industrie du Piémont »

Résumé :

On reprends ici l'analyse et la discussion de la nouvelle loi d'aide à l'innovation et la recherche que le gouvernement régional du Piémont a lancée il y a trois ans (cf. OECD, *Reviews of Regional Innovation, "Piedmont, Italy"*, OECD 2009).

Le problème est de savoir comment sont sélectionnés les acteurs collectifs du territoire (districts, réseaux de Pme, entrepreneurs innovants) qui sont éligibles aux aides publiques ?

L'expérience récente démontre qu'il faut avoir des capacités fortes de lobbying (appartenance à des réseaux personnels et disponibilité de ressources économiques à distribuer de façon légale) pour pouvoir bénéficier des avantages de cette politique.

Les différences d'attention prêtée par le gouvernement régional aux « districts technologiques » de l'aérospatial et de la robotique en fournissent la preuve convaincante. Mais cela pose aussi des questions sur la définition de « l'innovation » : est-elle le résultat d'une analyse « technique » ou d'une « négociation politique » ?

Une autre expérience – celle de *Slow Food* (association née en Italie du nord qui regroupe au plan mondial des gens et des initiatives alimentaro-biologiques) – montre clairement que « l'innovation » ne peut être liée uniquement à la recherche scientifique, et que d'autres dimensions culturelles et sociétales élargies à une dimension mondiale doivent être prises en compte.

D'autres arguments pourraient être tirés de l'expérience des « parcs technologiques » des années 1990 : s'agissait-il d'infrastructures pour favoriser l'échange d'idées innovantes ou d'une simple spéculation (et politique) foncière facilitée par l'argent de l'Union Européenne ?

Angelo Michelsons

31 01 2010.

XLVII° congrès de l'ASRDLF et de l' AISRE
Aoste, 20–22 Septembre 2010

Proposition de communication

Session visée

Session spéciale S8 : L'expertise paysagère en question. Valeur des paysages, ou indicateurs de développement territorial ?

Ou Sessions récurrentes : B8 (Environnement et développement durable) ou E2 (Biens naturels)

Titre de la communication

Les aménités environnementales: définitions et potentiels d'écodéveloppement territorial
Apports des cognitiens et des écologues à une analyse économique de la valorisation des aménités.

Auteur :

Amédée MOLLARD, Directeur de recherches, UMR GAEL, INRA-Université Pierre Mendès France, BP 47 38040 Grenoble Cedex 09, mollard@grenoble.inra.fr
Tel direct 33 (0)4 76 82 54 37 ou 54 39 (secr.) Site web : <http://www.grenoble.inra.fr>

Résumé de la communication

Il est fréquemment question des *aménités environnementales* dans les analyses du développement durable des territoires, mais leur définition et leur rôle restent souvent généraux et imprécis. Ce terme évoque souvent une approche esthétisante de la "nature" ou du "paysage" qui privilégie la vue plutôt que les autres sens. Ce type d'approche conjugue l'aménité au singulier, dans une logique analytique et descriptive qui repose sur l'hypothèse d'aménités perçues isolément les unes des autres. Enfin, les travaux réalisés alternent des analyses subjectives en termes d'attractivité, donc variables selon les individus, et des approches plus objectives centrées sur une typologie des ressources naturelles ou patrimoniales, présentes sur les zones observées.

Pourtant, chacun sent bien qu'il y a derrière la notion d'aménités environnementales un potentiel important de valorisation économique qui peut être intégré dans des stratégies de développement territorial durable. Elles constituent alors un vecteur dont il faut préciser la pertinence et l'efficacité, dans une logique de développement qui combine à la fois des variables écologiques objectives et l'analyse des attentes spécifiques des personnes qui fréquentent ou habitent les territoires concernés. Dans cette perspective, il convient de mieux préciser les concepts et notions mobilisées autour des aménités environnementales afin d'accroître l'efficacité des stratégies valorisant ce potentiel de développement.

Cette communication a donc un profil très interdisciplinaire, avec comme ambition d'approfondir et développer l'analyse économique des aménités environnementales grâce aux apports des cognitiens et des écologues avec lesquels nous avons travaillé pendant deux années dans le Massif des Bauges (Savoie/Haute Savoie). De ce point de vue elle innove par rapport aux analyses réalisées par l'OCDE en 1994, 1996 et 1999 qui définissent les aménités comme une valeur d'usage ou de non-usage qui découle d'une valeur de consommation plutôt que de production. Les concepts de "biens publics" et d'externalités" sont mobilisés et leur valorisation économique est réduite au processus d'internalisation des externalités, dont l'équivalent monétaire est source de développement économique. Par rapport à cette vision mono-disciplinaire, notre

raisonnement part du concept d'"écodéveloppement" d'Ignacy Sachs (1980) et le décline au niveau des territoires. Cela permet d'introduire une spatialisation objective de l'attractivité des aménités selon les "écozones" (espaces naturels ayant des potentialités et contraintes écologiques similaires) et de prendre en compte la "durabilité" de leur gestion et préservation pour la satisfaction des besoins.

On présente donc tout d'abord dans cette communication les différentes définitions mobilisables de la notion d'aménités, en enrichissant l'analyse économique par un apport interdisciplinaire conjoint des sciences cognitives et de l'analyse écologique pour un territoire donné, que l'on a testé sur le Massif des Bauges.

- Cela nous permet en premier lieu d'analyser de façon plus précise la **demande d'aménités** en combinant une vision globale et systémique des aménités ("Gestalt theory") et les perceptions plus analytiques et subjectives des aménités par les usagers des espaces concernés.
- Cela montre ensuite que l'**offre d'aménités** devient beaucoup plus riche lorsque l'on prend en compte la diversité et la valeur écologique des habitats et éco-complexes d'un territoire donné.
- Cela met en évidence que la confrontation et la combinaison de **ces deux analyses** de la demande et de l'offre d'aménités permettent au final d'atteindre une approche plus riche du potentiel d'écodéveloppement que la valorisation des aménités représente pour un territoire.

On pourra alors conclure si la qualité écologique des territoires (éco-zones) est un vecteur important d'attractivité de leur fréquentation (touristique ou résidentielle) et, selon le résultat, s'il faut protéger les zones fréquentées pour préserver les aménités dont elles sont dotées. Réciproquement, on verra si la préservation des aménités *via* la création de zones protégées se traduit ou non par une meilleure qualité de leur fréquentation.

Objectif de la communication

L'objectif de cette communication est de montrer que la mobilisation d'une approche interdisciplinaire (sciences cognitives et analyse écosystémique) pour analyser les modalités économiques de valorisation des aménités environnementales d'un territoire donné, se révèle efficace et moins simplificatrice que les approches développées jusqu'ici à partir des concepts économiques classiques d'internalisation des externalités positives dans un contexte de biens publics valorisés à l'échelle locale.

Originalité du sujet :

Depuis les rapports de l'OCDE des années 90 qui ont fait date sur les aménités rurales, et qui ont mobilisé une grande partie des analyses sur les modalités de leur valorisation, l'approche adoptée dans cette communication s'appuie sur le concept d'écodéveloppement territorial. Elle combine à la fois l'analyse des modalités de perception et du vécu des aménités pour les différentes catégories d'usagers et l'approche de l'attractivité de la qualité écologique des espaces concernés. Cela débouche sur des analyses beaucoup mieux adaptées aux contextes spécifiques des modes de valorisation des aménités et peut alimenter des stratégies de développement de l'écotourisme.

Méthodologie

L'analyse interdisciplinaire des différents modes de valorisation des aménités environnementales a nécessité de se concentrer sur un terrain d'observation précis, le Massif des Bauges, entre les lacs d'Annecy et du Bourget, doté d'un potentiel important d'aménités environnementales et patrimoniales dans sa partie centrale (le cœur des Bauges), avec des espaces naturels et agricoles de faible densité et des zones de montagne culminant à 2217m). Les cognitivistes ont utilisé auprès des excursionnistes, des touristes et des résidents principaux/secondaires la méthode du photolangage et de l'oculométrie, en utilisant un échantillon de photos représentatives d'une

typologie objective des aménités choisies en commun avec les écologues et économistes. De leur côté, pour le Cœur des Bauges, les écologues ont réalisé en collaboration avec le service scientifique du PNR une typologie simplifiée de 32 habitats écologiques, réduite ensuite à 6 grands ensembles à partir d'une cartographie phytosociologique initiale de 159 classes. Sur cette base ont été produites des cartes thématiques portant sur l'organisation et les fonctionnalités des paysages, les statuts de protection, l'intérêt environnemental, les enjeux et menaces sur ces espaces, etc. Ces données objectives sont ensuite reprises par les économistes pour analyser les interactions entre la qualité écologique de l'offre d'aménités et l'attractivité/perception des aménités par les visiteurs ou usagers de la zone étudiée (tourisme et randonnée).

Résultats attendus

Au final, on espère déboucher grâce à tous les outils mobilisés, à une double analyse qui conditionne les modalités de valorisation des aménités environnementales et la rencontre entre leur offre et leur demande : d'une part le degré de variabilité des aménités offertes sur le territoire analysé et la valeur écologique des différentes écozones analysées ; d'autre part la perception systémique variable des aménités par les personnes qui fréquentent le Cœur des Bauges et leur sensibilité inégale à ces différents systèmes d'aménités. Cela doit permettre de mieux adapter à cette variabilité les politiques de gestion et de préservation des aménités environnementales par les acteurs des Parcs naturels et les prestataires touristiques de ces zones.

Bibliographie

- Baptiste A, Belisle C et al., (1991). "Photolangage_une méthode pour communiquer en groupe par la photo". Editions d'organisation, 216 p.
- Barbault R., (2007). "Développement régional et diversité écologique : liens et connexions ? Le point de vue d'un écologue", in Mollard A, Sauboua E et Hirczak M. (coord.) 2007. *Territoires et enjeux du développement régional*, Editions Quae, 236 p, pp 99-111
- Blandin P., Lamotte M. (1988). Recherche d'une entité écologique correspondant à l'étude des paysages : la notion d'écocomplexe, *Bulletin d'Ecologie*, n° 19 (4) : 547-555
- Caelen J., Pellegrin A., (2009). Analyse cognitive des aménités environnementales, Actes du colloque de Psychologie Ergonomique (EPIQUE), Télécom éd., septembre, Nice, pp 109-115.
- Daily, G. 1997 *Natures Services Societal Dependence on natural ecosystems*. Island Press, Washington, 392 p.
- Gibson J.J. (1979). *The ecological approach to visual perception* London: Lawrence Erlbaum associates, 1986 (2nd édition).
- Hunt JD. (1975) "Image as a factor in tourism development", *Journal of travel research*, vol 13, 3: 1-7
- Lancaster K.J. (1966), "A new approach to consumer theory", *Journal of political economy*, vol.74, p.132-157.
- Mollard A, Rambonilaza M., Vollet D., (2005) "Aménités environnementales et rente territoriale sur un marché de services différenciés: le cas du marché des gîtes ruraux labellisés en France", *Revue d'économie politique*, pp. 251-276.
- OCDE (1994), *La contribution des aménités au développement rural*, publication OCDE, Paris, 99 p.
- OCDE (1996), *Les aménités pour le développement rural – Exemples de politiques*, publication OCDE, Paris, 130 p.
- OCDE (1999), *Cultiver les aménités rurales. Une perspective de développement économique*. Publication OCDE, Paris, 122 p
- Sachs I, 1980. *Stratégies de l'écodéveloppement*, Éd. Économie et Humanisme – Éditions ouvrières, Paris, 1980, 140 p.

Evolution et diversification de la demande de logement dans le périurbain francilien, les célibataires et les familles monoparentales à l'assaut du périurbain

Auteurs : Benjamin Motte-Baumvol
benjamin.motte@u-bourgogne.fr
Université de Bourgogne-Franche-Comté / THEMA
2 boulevard Gabriel, 21000 Dijon

Session visée : Espaces sous influence urbaine – S22

Résumé et objectif de la communication

Si aujourd'hui la diversité des territoires peu denses en termes d'urbanité est largement admise (Roux et Vanier 2008), voire bien décrite (Motte-Baumvol 2007), l'évolution de leur peuplement et notamment sa diversification l'est moins. L'identité sociale de ces territoires a évolué, tout comme, au fil des ans, l'emploi s'est développé sur ces territoires, les services en nombre croissant se rapprochant des usagers et des consommateurs. Deux phénomènes portent cette dynamique croissante de diversification. D'une part, les **migrations résidentielles** entre ces territoires et les zones denses sont encore vives et surtout ne sont plus strictement unilatérales (centre vers périphérie). Les ménages entrent et sortent de ces espaces en affectant ainsi les répartitions de population par âge, type de ménages et catégorie sociale : la périurbanisation se définit aujourd'hui par une redistribution généralisée des populations (Roux et Vanier 2008). D'autre part, les territoires **d'accueil des populations des centres urbains des années 60** sont entrés depuis la fin des années 80 dans une nouvelle ère démographique. Les décohabitations des jeunes adultes issus de ménages de la première génération périurbaine (Eggerickx, Sanderson et al. 2008) participent de la dynamique de peuplement. Elles contribuent avec les décohabitations de couples à l'explosion des ménages de célibataires et de plus petite taille, souligné notamment pour la Grande Couronne francilienne (Ogden et Schnoebelen 2005) où les ménages de personne seule ou d'adulte unique alimentent la demande de logement et donc la périurbanisation (Berger 2004 ; Rerat 2006).

Les centres ne sont plus les seules destinations des enfants des ménages périurbains prenant leur indépendance. Ils s'installent souvent dans le périurbain près de leurs parents et de leurs amis, dans des territoires qu'ils connaissent bien et dont ils savent parfaitement exploiter les ressources. Au-delà des célibataires, il y a également les familles monoparentales qui explosent dans le périurbain en raison notamment des séparations croissantes dans les ménages. Des repositionnements à l'intérieur des territoires peu denses en Grande Couronne francilienne sont en effet constatés selon les circonstances (Motte-Baumvol, Massot et al. 2010) et l'évolution dans le cycle de vie (Rerat 2006). Tout comme on peut supposer que parmi les jeunes actifs prenant leur indépendance, familiers au mode d'habiter particulier ainsi qu'exigent du périurbain (Sencébé et Lepicier 2007), certains, pour

conserver leurs réseaux sociaux, privilégient des migrations de proximité interne à la Grande couronne.

Ces deux tendances, dont l'intensité semble actuellement se renforcer (voir données du recensement de 2006), nous poussent à se poser la question de la demande de logement. Face à un parc de logement à destination de ménages de "grande taille", où et comment se logent les ménages de "petite taille" dont le nombre progresse très rapidement ? Les célibataires et les familles monoparentales se regroupent-ils dans des territoires particuliers qui se spécialisent en offrant des logements adaptés à ces ménages ? Ou bien, est-ce que les ménages où les logements s'adaptent face au désajustement entre l'offre et la demande de logement en termes de tailles. Plus précisément, les célibataires et les familles monoparentales se mettent-ils en co-location, ou bien les logements individuels tendent-ils à se transformer en petit collectif ?

Méthode et résultats attendus

Cette recherche s'appuie sur une exploitation des données individuelles des recensements de 1982 à 2006 et éventuellement des données de l'enquête logement INSEE. L'étude porte principalement sur le périurbain francilien.

- Les analyses portent en premier lieu sur l'évolution de la structure des populations périurbaines et en particulier de la progression des ménages de célibataires et de familles monoparentales. Un soin particulier est apporté à la description des trajectoires résidentielles de ces ménages en prenant en compte les caractéristiques particulières des communes de départ et d'arrivée, ce qui met en évidence qu'une partie importante de ces mouvements sont internes au périurbain.
- Nos analyses portent en second lieu sur le probable désajustement entre l'offre et la demande de logement qu'entraînent potentiellement les évolutions de la population, mises en évidence dans la première partie. Les exploitations du recensement portent notamment sur l'évolution du nombre et de la taille des logements dans les communes périurbaines. Une attention particulière est également portée aux modes d'occupation, comme par exemple la co-location. Une analyse cartographique devrait permettre de montrer les disparités spatiales.

Bibliographie

- Berger M., 2004, *Les périurbains de Paris. De la ville dense à la métropole éclatée*, Paris: CNRS Éditions.
- Eggerickx T., Sanderson J., et al., 2008, "Diversités démographiques et migrations résidentielles dans les espaces ruraux en Wallonie (Belgique)", *Norois*, Vol.205, No.4, 117-136.

- Motte-Baumvol B., 2007, "La dépendance automobile pour l'accès des ménages aux services: le cas de la grande couronne francilienne", *Revue d'économie régionale et urbaine*, Vol.2007, No.5, 897-920.
- Motte-Baumvol B., Massot M.H., et al., 2010, "Escaping car dependence in the outer suburbs of Paris", *Urban Studies*, Vol.47, No.8, (à paraître).
- Ogden P.E., Schnoebelen F., 2005, "The rise of the small household: demographic change and household structure in Paris", *Population, space and place*, Vol.11, 251-268.
- Rerat P., 2006, "Mutations urbaines, mutations démographiques. Contribution à l'explication de la déprise démographique des villes-centres", *Revue d'économie régionale et urbaine*, No.5, 725-750.
- Roux E., Vanier M., 2008, *La périurbanisation: problématiques et perspectives*, Paris: La Documentation française, 88.
- Sencébé Y., Lepicier D., 2007, "Migrations résidentielles de l'urbain vers le rural en France: différenciation sociale des profils et ségrégation spatiale", *EspacesTemps.net*, No.2270, 10 mai 2007, 26, <http://www.espacestems.net>.

Titre

Principe(s) de proximité(s) en gestion des déchets : réflexions à partir d'un projet de décharge

Résumé

Il est bien connu que les décharges sont une des infrastructures les plus problématiques quant on considère les questions d'acceptation et de localisation des infrastructures. Nous proposons une approche fondée sur la notion polysémique mais conceptuellement unificatrice de proximité, en nous inspirant d'un cas réel de projet de décharge. Les relations entre acteurs aux intérêts divers (exploitant porteur du projet, producteurs de déchets, riverains agriculteurs et résidents, élus plus ou moins locaux) sont analysées à l'aune de ce concept. La conflictualité apparaît en général inévitable lors de projets de nouvelles installations. Elle peut même être souhaitable dans la mesure où elle fait évoluer des problématiques amont, en lien avec la soutenabilité des métabolismes industriels et urbains (condition de production des déchets, et coûts, impacts environnementaux et équité dans le traitement des déchets résiduels).

Coordonnées des auteurs**Mtibaa Rym**

Doctorante au Cemagref, Unité de Recherche HBAN

Méry Jacques

Ingénieur de recherche au Cemagref, économiste de l'environnement, , Unité de Recherche HBAN

Torre André

Directeur de recherche à l'INRA, économiste des territoires, Unité Mixte de Recherche INRA-AgroParistech SADAPT

Objectif

Présenter les résultats d'une enquête de terrain sur un conflit concernant un projet de décharge, avec interprétation à l'aide des concepts de l'économie de la proximité.

Session spéciale S6 (Liens Conflits-NIMBY)**Originalité du sujet :**

- mobilisation de l'économie de la proximité,
- cas d'étude particulièrement conflictuel bien que l'ouvrage n'en soit qu'au niveau du projet (avant même enquête publique),
- comparaison des positionnements entre riverains agriculteurs, riverains résidents et élus plus ou moins locaux (de la commune à la région),
- réflexion sur le statut du conflit dans les controverses territoriales et environnementales

Méthode et résultats attendus

Les installations de stockage de déchets non dangereux, appellation officielle actuelle des décharges accueillant les ordures ménagères résiduelles (après collecte sélective), les déchets

d'activités économiques et certains déchets résiduels spécifiques (déchets verts non compostés, boues de station d'épuration non épandues) représentent en France environ 40% des déchets traités et environ 350 sites pour celles en phase d'exploitation, chaque site occupant une surface variant de quelques dizaines à quelques centaines d'hectares. Et ce sur un territoire donné "pour toujours", par définition. Il existe par ailleurs des milliers de sites plus modestes – des anciennes décharges municipales aux dépôts sauvages – dont la résorption et la réhabilitation sont aujourd'hui en voie d'achèvement.

De nombreuses externalités environnementales sont engendrées par ce type d'installations (Mtibaa et Méry, 2009) et ont ainsi motivé la réglementation européenne de 1999 sur la mise en décharge. Il s'en est suivi une augmentation de la taille des installations et une réduction de leur nombre, soit un accroissement de la concentration spatiale, caractéristique des sociétés industrielles et de la modernité. Toutefois, les externalités sont aussi d'ordre sociétal, car l'image du déchet est par définition négative (investie "au niveau le plus archaïque" (Lhuillier et Cochin, 1999)) et la tournant postmoderne actuel rend la recherche d'effets d'échelle plus problématique ("Small is beautiful") et la définition consensuelle de l'intérêt général des infrastructures associées moins évidente, voire conflictuelle. Ainsi, indépendamment des externalités environnementales, de mieux en mieux maîtrisées, les inévitables risques résiduels sont amplifiés et complétés par des oppositions motivées non seulement par les nuisances (comme les trafics routiers induits) comme cela existe typiquement pour les infrastructures de transport (routes, voies ferrées voire fluviales, aéroports), mais aussi les incertitudes scientifiques de long terme (pérennité des dispositifs d'étanchéité) et de nouvelles exigences de démocratie participative, d'équité territoriale et de responsabilité (mes déchets et ceux "des autres"). On assiste ainsi à une systématisation des oppositions à tout projet d'implantation de décharge quelle que soit sa taille (Méry et al, 2009), et à une préférence de fait pour l'extension de l'existant (même si ces extensions elles-mêmes sont souvent mal acceptées également), voire à la recherche plus ou moins fondée techniquement de traitements alternatifs (méthanisation, traitements mécano-biologiques) au coût relativement élevé malgré les récentes taxations environnementales du stockage.

Le développement des conflits liés à ces installations justifie une analyse qui soit moins primaire, voire moins partielle ou paternaliste que celle faite par les porteurs de projets ou même par les pouvoirs publics, dénommée "syndrome NIMBY". Non seulement l'emploi du terme syndrome est en elle-même un jugement de valeur sur ce qui est normal ou pathologique, mais surtout compte tenu des éléments d'information précédents, il est rationnel que des individus ou des groupes humains subissant une perte de bien-être tentent de se défendre ou de quitter le territoire, suivant par exemple la catégorisation proposée par Hirschman (1990) ou les approches à la Tiebout (1956). Les tensions bien compréhensibles peuvent alors se transformer en conflit, et il est intéressant d'analyser le pourquoi et le comment de ce passage de la tension au conflit pour les différents protagonistes (Torre et Zuideau, 2009).

L'analyse des positionnements et comportements des différents protagonistes d'un projet réel de décharge a permis de collecter des éléments de compréhension et d'interprétation de cette transformation. Un intérêt de cette analyse est qu'elle s'est intéressée tout aussi bien aux agriculteurs locaux, aux résidents, qu'aux élus à différentes échelles territoriales et à l'exploitant porteur du projet, et que la vision de chacun est assez contrastée, y compris au sein d'un seul type d'acteurs. Les agriculteurs ont ici un statut différent des riverains résidents du fait de leur culture matérielle du déchet d'une part, de leur influence importante sur le foncier local d'autre part. Dans ce cas de terrain, il se trouve que la gouvernance territoriale du

projet, mais aussi, la nature des déchets, explique en grande partie la conflictualité constatée, ces deux éléments pouvant s'interpréter en termes de proximité géographique et organisée (Torre, 2008).

Alors que la proximité organisée est parfois considérée comme favorable à la résolution des conflits, cela n'apparaît pas clairement ici, une particularité étant que les élus communaux, bien que représentant un intérêt territorial a priori de moins grande échelle que les acteurs de base (riverains et association locale d'opposition), semblent parfaitement en phase avec ces acteurs, ce qui n'est pas toujours le cas. Mais il est vrai que de récentes élections municipales (où le projet de décharge s'était invité dans la campagne électorale) avaient permis d'actualiser et donc d'assurer la représentativité de la population. Il reste que la population riveraine n'est pas nécessairement homogène et que se pose donc la question classique en science politique de la représentativité de ses éléments les plus actifs regroupés en association locale d'opposition (ceux-ci fussent-ils précisément les élus communaux) par rapport à une majorité plus ou moins silencieuse. Lors d'un projet de traitement de déchets voisin et plus avancé (en phase d'enquête publique), il a pu être constaté que cette majorité silencieuse s'est en réalité fortement mobilisée. On se trouve alors plutôt avec une question d'échelle territoriale pertinente de gestion du stockage, ce qui rejoint aussi la question de la proximité via ici le principe du même nom bien connu en gestion des déchets (Méry et al, 2009), et qui a son pendant dans le domaine fiscal par exemple (quelle échelle optimale des mise en commun de ressources dans le fédéralisme fiscal ?).

L'étude de cas présentée est particulièrement emblématique des problèmes que l'on peut s'attendre à rencontrer dans le futur en matière d'installations de stockage de déchets sur un territoire "vierge" : faible(s) proximité(s) des déchets, faible(s) proximité(s) du porteur de projet malgré sa volonté de "concerter", déficit démocratique de la gouvernance locale (même si sans déficit la conflictualité peut exister aussi, Barbier et Waechter (2001)). Il faut donc se préparer à envisager la conflictualité avec un certain recul, et intégrer ses conséquences, qu'elles soient jugées positives ou négatives, dans l'évaluation de ce qui serait une bonne gouvernance territoriale en termes de gestion des déchets.

Bibliographie

- Barbier R., Waechter V., 2001, Débats autour d'une décharge, *Annales des Ponts et Chaussées*, 97, 48-53
- Hirschman A., 1990, *Exit voice and loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*, Harvard University Press, 176 p.
- Lhuillier D., Cochin Y., 1999, *Des déchets et des hommes*, *Sociologie clinique*, Desclée de Brouwer, 185 p.
- Méry J., Mtibaa R., Torre A., 2009, *Dynamiques de proximité et gestion des déchets : application à la mise en décharge*, 6èmes journées de la proximité : Dynamiques de proximité, le temps des débats, Poitiers, 14-16 octobre.
- Mtibaa R., Méry J., 2009, *Temporal and spatial aspects of landfill externalities*, Sardinia 2009, Cagliari, 5-9 October.
- Tiebout C., 1956, A pure theory of local expenditure, *The journal of political economy*, Vol. 64, pp 416 – 424.
- Torre A., 2008, On the role played by temporary geographical proximity in knowledge transfer, *Regional Studies*, vol. 42, n°6 , 869-889.
- Torre A., Zuideau B., 2009, Proximity economics and environment: assessment and prospects, *Journal of Environmental Planning and Management*, vol. 52, n°1, 1-24.

Proposition de communication, colloque ASRDLF 2010

Ingrid NAPPI-CHOLET

Professeur

ESSEC Business School

Avenue Bernard Hirsch – BP 50105 Cergy

95021 Cergy-Pontoise Cedex – France

T. (33) 1 34 43 31 86

F. (33) 1 34 43 32 10

nappi@essec.fr

Kamel RIAD-SOLH

Chargé de recherches

ESSEC Business School

Avenue Bernard Hirsch – BP 50105 Cergy

95021 Cergy-Pontoise Cedex - France

riadsolh@essec.fr

Résumé

Immobilier de bureaux et ségrégation urbaine : Le cas du tertiaire supérieur dans les quartiers d'affaires parisiens

Cette recherche s'intéresse à la problématique d'implantation des sièges sociaux des grandes entreprises du tertiaire supérieur en région Île-de-France. L'étude cible plus particulièrement les sièges sociaux de plus de 100 salariés occupant des surfaces de bureaux de 2.000 m² pour les secteurs d'activités de la banque, des assurances, de l'immobilier (secteur FIRE : Finance, Insurance, Real Estate), de la gestion financière, du conseil (conseil en stratégie et conseil informatique), ainsi que les activités juridiques et comptables. L'objet de la recherche est d'étudier les relations entre loyers/coûts immobiliers et l'inscription spatiale des sièges sociaux concernés.

L'originalité de cette recherche tient repose, pour chacun des secteurs géographiques de l'Île-de-France (en particulier pour les secteurs d'affaires de Paris-quartier central des affaires (QCA), La Défense et le Croissant Ouest) sur une modélisation hédonique des loyers, afin d'estimer un coût immobilier global par salarié en 2008 pour un siège social de bureaux selon sa taille d'effectif, le type d'immeuble (neuf ou seconde main), et la date de signature du bail.

Alors que les utilisateurs arbitrent généralement leur choix d'implantation en fonction du loyer/m², cette nouvelle mesure du coût immobilier global par salarié prend en compte les ratios d'occupation

par salarié. Cette recherche fait ainsi apparaître que, bien qu'un immeuble neuf présente un loyer/m² relativement plus élevé qu'un immeuble de seconde main, il est également généralement plus efficient et permet à l'utilisateur une meilleure optimisation des surfaces. Ainsi on observe qu'une implantation dans un immeuble de seconde main peut s'avérer finalement plus coûteuse que dans un immeuble neuf.

Par ailleurs, l'analyser en termes de coût immobilier par salarié et de différentiel de coûts immobiliers permet d'analyser l'attractivité des secteurs géographiques et les mouvements d'implantation des sièges sociaux au sein de la région Île-de-France pour les secteurs d'activité étudiés.

Mots-clés

Paris – Quartier des affaires de bureaux

Indice hédonique des loyers

Ségrégation urbaine

Activités tertiaires de bureaux

Coût global immobilier

Thématique

F2 - Localisation des activités

Originalité du sujet

Cette recherche s'inscrit au croisement de deux pans de la littérature. Le premier aborde la question du coût de l'immobilier d'entreprise. Le second s'intéresse à l'attractivité d'un territoire pour l'implantation d'une entreprise.

De nombreuses recherches, menées dans un cadre privé, ont abouti à la réalisation d'indicateur de coût de l'immobilier d'entreprise. Ceux-ci prennent en compte non seulement les charges locatives, mais également des coûts d'équipement ou de *facility management*, voire dans certains cas l'évolution des charges salariales.

Par ailleurs, le choix de la localisation d'implantation pour une entreprise a déjà fait l'objet de nombreux développements dans la littérature académique. Le thème de cette littérature est en rapport immédiat avec notre projet.

L'intérêt de notre étude est de confronter le coût de l'immobilier à une capacité financière de l'entreprise, ce qui n'est pas proposé dans les études existantes. En intégrant les différences spatiales observées des deux côtés, cela permet d'analyser le rôle joué par la composante immobilière dans les décisions d'implantation géographique des entreprises.

Méthode

Le concept de l'étude implique de comparer un montant potentiel allouable aux loyers d'une part avec le niveau effectif des loyers sur une zone géographique prédéfinie d'autre part.

Pour chacun des secteurs géographiques de l'Île-de-France, nous avons estimé par l'intermédiaire d'une modélisation hédonique un coût immobilier global par salarié en 2008 pour un siège social (bureaux) selon la taille de l'effectif du siège social (au moins 100 salariés, car nous raisonnons sur des surface de bureaux de 2.000 m² et plus), le type d'immeuble (neuf ou seconde main), et la date de signature du bail.

- L'objectif est de comparer le coût immobilier que représente l'implantation d'un siège social en 2008, dans chacun des secteurs géographiques considérés comme quartiers d'affaires, au coût immobilier qui est supporté pour ce même siège social dans le cadre d'un bail signé 6 ou 9 ans auparavant, dans chacun des secteurs géographiques de la région.

Cette comparaison permet d'évaluer le surcoût immobilier par salarié, ou l'économie par salarié, que représente une nouvelle implantation du siège social dans les secteurs d'affaires parisiens, pour une entreprise francilienne arrivant au terme de 3 ans de bail.

La différence entre le coût immobilier par salarié en 2008 d'une nouvelle implantation en 2008 et le coût immobilier par salarié en 2008 d'une implantation réalisée en 2005, peut être soit positive (dans ce cas la nouvelle implantation en 2008 représente un coût additionnel par salarié), soit négative (dans ce cas la nouvelle implantation en 2008 représente une économie par salarié par rapport à l'implantation dont le bail a été signé en 2005).

En tenant compte des caractéristiques de chaque secteur d'activité en termes de taille d'effectif et de répartition géographiques des sièges sociaux en Île-de-France, nous avons pu estimer, pour chaque secteur d'activité, une différence moyenne de coûts immobiliers que représente une implantation du siège social en 2008 (dans chacun des secteurs d'affaires parisiens) par rapport à une implantation réalisée en 2005.

Lorsque la différence de coût immobilier par salarié en 2008 que représente une implantation en 2008 par rapport à un bail signé en 2005 est positive, il est intéressant de comparer ce surcoût immobilier avec la capacité financière des entreprises du secteur concerné, pour évaluer leurs possibilités d'implantation dans ces secteurs géographiques.

Cette comparaison permet d'évaluer les possibilités de mouvement d'implantation de siège social dans les quartiers d'affaires parisiens, pour une entreprise francilienne en position de fin ou de renouvellement de bail.

- La seconde étape méthodologique de l'étude consiste donc à évaluer le montant potentiel allouable aux loyers. Le meilleur critère pour évaluer ce montant est le coefficient d'exploitation (défini comme le rapport entre les charges d'exploitation et le chiffre d'affaires). L'objectif de l'entreprise est de contrôler ce ratio afin que l'ensemble des charges d'exploitation ne dépasse pas une fraction de l'ensemble des ventes. Le seuil maximal de ce ratio est estimé statistiquement pour chaque secteur d'activité, en 2008.

Pour chaque entreprise de l'échantillon, un supplément potentiel de charges d'exploitation par salarié que peut se permettre l'entreprise est alors mesuré par l'écart entre le montant des charges d'exploitation par salarié effectivement réalisé en 2008 et un montant de charges d'exploitation par salarié maximal correspondant au coefficient d'exploitation maximal précédemment estimé.

Résultats attendus

A partir des coûts immobiliers par salarié calculés, on utilisera des hypothèses d'évolution des loyers et de l'ICC pour mesurer la différence, entre d'une part le coût immobilier par salarié que représenterait l'implantation d'un siège social en 2011 et d'autre part le coût immobilier par salarié que représente ce même siège social dans le cadre d'un bail signé en 2005.

Les résultats de cette comparaison permettent d'évaluer la capacité des entreprises des secteurs d'activité étudiés à supporter le coût additionnel que cela représente, et donc à implanter leurs

sièges sociaux dans les quartiers d'affaires parisiens. Un trop faible écart entre le supplément de charges d'exploitation supplémentaire que les entreprises peuvent se permettre et le surcoût immobilier à supporter pour une nouvelle implantation du siège social peut expliquer certains mouvements de sièges sociaux vers des secteurs géographiques moins prestigieux, et moins chers. Dans le cas où ce phénomène toucherait l'ensemble des secteurs d'activités, cela pourrait indiquer un niveau de loyer trop élevé, notamment dans les secteurs tels que Paris-QCA ou La Défense, qui n'est plus accessible financièrement par les entreprises, et pourrait, à terme, annoncer une baisse à venir des loyers pour équilibrer le marché.

Bibliographie

Chabbal B (2006) Le retour en grâce des quartiers d'affaires historiques. *Cahiers de l'IAURIF*, 145 : 35-40.

Crouzet E (2003) Le marché de bureaux et les territoires métropolitains : vers un renforcement de la discrimination spatiale. *Annales de Géographie* 631: 260-278.

Davis J and Henderson J (2004) The agglomeration of headquarters. *Working paper*

Dunse N and Jones C (1998) A hedonic price model of office rents. *Journal of Property Valuation and Investment* 16: 297-312.

Ghosh C, Rodriguez M and Sirmans C F (1995) Gains from corporate headquarters relocations: Evidence from the stock market. *Journal of Urban Economics* 38: 291-311.

Gibson V (2003) Flexible working needs flexible space? *Journal of Property Investment and Finance* 21 :1, 12-22.

Hakfoort J and Lie R (1996) Office space per worker: Evidence from four European markets. *Journal of Real Estate Research* 11 :1, 183-196.

Holloway S and Wheeler J (1991) Corporate headquarters relocation and changes in metropolitan corporate dominance 1980-1987. *Economic Geography* 67 : 54-74.

Nappi-Choulet I, Maleyre I., Maury T. (2007) Un modèle hédonique des prix de bureaux à Paris et en Petite Couronne, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3, pages 421-451.

Shilton L and Stanley C (1999) Spatial patterns of headquarters. *Journal of Real Estate Research* 17: 341-364.

Strauss-Kahn V and Vives X (2005) Why and where do headquarters move? *Working paper, INSEAD*.

Proposition de communication pour le colloque de l'ASRDLF 20-22 septembre 2010

Titre : Polarisation sociale sélective autour des lignes prolongées du métro parisien

Atelier thématique visé : B3 (Accessibilité, mobilité, transport et communication).

Résumé et objectif de la communication

L'extension du réseau métropolitain parisien vers la banlieue a donné lieu, entre 1970 et 1998, à l'ouverture de 28 nouvelles stations. Ces nouveaux axes, qui desservent une grande diversité de tissus urbains (pôles économiques, quartiers de logements sociaux, nouvelles préfectures, banlieues pavillonnaires), dessinent au premier chef une accessibilité entièrement dirigée vers Paris, sans correspondance possible en-dehors de la ville-centre. Ils posent dès lors la question de l'attraction résidentielle pour des ménages demandeurs de la centralité parisienne.

L'objectif de cette communication est de répondre à la question suivante : l'existence de stations de métro, en banlieue, se traduit-elle par une polarisation sociale sélective ? Par polarisation sociale, nous entendons ici une attraction des ménages telle que leur distribution peut être identifiée à travers la distance à ces stations. Leur caractère sélectif viendrait alors de ce que l'espace urbain fait l'objet d'une importante concurrence pour la localisation résidentielle. Une telle hypothèse s'appuie sur l'idée que les espaces centraux sont justement marqués par une demande accrue de la part des *new middle classes* (Ley, 1996 ; Butler, 1997, 2005 ; Burgel, 2006), et également sur les travaux s'attachant à analyser les déterminants liés à l'accessibilité de la localisation résidentielle (Orfeuill, 2000 ; Clark et al., 2003).

Nous proposons donc d'identifier dans un premier cette attraction résidentielle spécifique autour des stations suburbaines du métro suburbain, à partir de variables sociodémographiques et économiques décrivant les ménages résidents, puis de les expliquer en nous aidant de diverses variables de logements (statut d'occupation, logement social, caractéristiques des logements). Nous vérifions enfin s'il existe une attractivité spécifique que l'offre de logements ne suffirait pas à expliquer, à travers la notion d'acceptation de contraintes de logements, déjà utilisée dans les travaux de Korsu (2006).

Auteur

Miguel Padeiro
Laboratoire Ville Mobilité Transports (LVMT)
Université Paris-Est – INRETS – ENPC
Cité Descartes – 6/8 Av. Blaise Pascal – Champs-sur-Marne
FR-77455 Marne la Vallée Cedex 2

Tél. : +33 1 64 15 21 28
Fax : +33 1 64 15 21 40
E-mail : miguel.padeiro@enpc.fr

Originalité du sujet

Cette communication est issue d'une thèse de doctorat soutenue le 15 octobre 2009. Son originalité réside dans les deux points suivants :

- l'objet analysé, à savoir le prolongement des lignes de métro, n'a jamais été analysé sous l'angle de la localisation résidentielle ;
- l'approche mobilisée (*cf.* méthode, ci-dessous) témoigne à la fois, d'une part, du souci de ne pas se départir de l'attractivité d'une ville-centre qui conserve au sein de la région francilienne un poids (démographique, économique) prépondérant, et, d'autre part, du choix de faire de la distance aux nœuds du réseau le point de départ de l'analyse.

Méthode

La méthodologie mise en œuvre repose sur la construction d'une aire d'étude spécifique. D'une part, celle-ci est définie à partir d'un double indicateur de temps d'accès à la station la plus proche et de temps d'accès à Paris. Ce temps d'accès est calculé sur la base d'une vitesse piéton standard de 4 km/h et tient compte du réseau de voirie. Rattaché au niveau IRIS (Îlots de regroupement pour l'information statistique, comprenant environ 2 000 habitants), il est pondéré par la répartition interne aux IRIS des zones résidentielles. D'autre part, tout point compris dans l'aire d'étude est obligatoirement plus proche de l'une des stations étudiées que de tout autre réseau. Cette contrainte méthodologique implique une réduction de l'espace analysé (331 IRIS, soit environ 9 000 ha et 355 000 ménages en 1999), mais elle garantit l'absence d'interférences entre réseaux qui perturberait les distributions observées.

Les valeurs de temps d'accès sont ensuite croisées avec les différentes variables sociodémographiques et socio-économiques, afin de mettre en évidence des distributions spatiales de type centre/périphérie, à distance équivalente de Paris et ayant à chaque fois la station de métro suburbaine pour point central. L'ensemble des données est agrégé de manière à former, à partir des 28 stations analysées (et des 331 IRIS pris en considération), une unique station théorique.

Résultats attendus

Les principaux résultats attendus sont les suivants :

- la mise en évidence d'une spécialisation des quartiers qui, par le prisme de l'accessibilité à Paris, joue moins sur sa dimension socio-économique (catégories socio-professionnelles) qu'à travers la position des individus dans le cycle de vie ;
- le caractère déterminant de l'offre immobilière dans cette structuration géographique des ménages de banlieue autour des stations du métro ;
- une nouvelle interprétation du débordement de la centralité parisienne sur ses marges à travers le rapprochement, autour des nœuds du réseau, des caractéristiques des ménages par rapport à celles des ménages parisiens.

Bibliographie

Burgel G., 2006b, « Paris, une centralité d'exception », in : Texier S. (dir.), *Voies publiques : espaces et pratiques de l'espace public à Paris*, Paris : Éd. Picard – Éd. Pavillon de l'Arsenal, pp. 265-270.

Butler T., 1997, *Gentrification and the Middle Classes*, London : Ashgate, 188 p.

Butler T., 2005, « Gentrification and Globalization : the Emergence of a Middle Range Theory? », *Cahiers du Pôle Ville*, Paris : Centre d'Etudes Européennes de Sciences Po, n° 14, 34 p.

Clark W., Huang Y., Withers S., 2003, “Does Commuting Distance Matter ? Commuting tolerance and residential change”, *Regional Science and Urban Economics*, n° 33, pp.199-221.

Korsu E., 2006, *Paris à l'épreuve de la déconcentration : quelles populations, quels emplois, quelles mobilités ?*, Partie 1 : *Quel impact sur la mixité sociale à Paris et en Île-de-France ?*, Rapport de recherche pour la Ville de Paris, Champs-sur-Marne : LVMT, 144 p.

Ley D., 1986, « Alternative explanations for inner city gentrification, a Canadian assessment », *Annals of the American Associations of Geographers*, n° 76, pp. 521-535.

Orfeuil J.-P., 2000, *Stratégies de localisation : ménages et services dans l'espace urbain*, Paris : La Documentation Française, Paris, 75 p.

Padeiro M., 2009, *Le métro hors les murs : prolongements de lignes et évolution urbaine de la banlieue parisienne*, Marne la Vallée : Thèse de doctorat en Aménagement de l'Espace et Urbanisme, Université Paris-Est, 492 p.

Quels leviers d'action pour les pouvoirs publics en matière de logistique urbaine à l'horizon 2030 ?

Danièle Patier,
Laboratoire d'Economie des Transports,
14 avenue Berthelot, 69363 Lyon cedex 07, France

Conférence AISRe-ASRDLF 2010
Session S15 : Transports et mobilités urbaines ou B7 ville durable

Résumé

La logistique d'entreprise est connue et analysée de longue date alors que le terme de "logistique urbaine" n'est apparu que dans les années 90. L'analyse de la logistique urbaine est extrêmement complexe car elle englobe des composantes aussi multiples que diverses et cependant complètement inter-dépendantes : habitat, activités économiques, gestion urbaine (réglementation, infrastructures...), fonction transport...la plupart des élus évaluent mal les enjeux des marchandises en ville, affichent peu d'intérêt et manquent de formation et d'information sur le sujet. L'objectif est de donner aux pouvoirs publics les outils pour prendre les « bonnes mesures » pour anticiper les évolutions du système urbain à l'horizon 2030 dans la perspective d'une ville durable. Ce papier présente une méthode d'évaluation des politiques ou expérimentations menées dans les villes européennes en matière de logistique urbaine qui permet d'identifier les leviers qui peuvent être porteurs à la fois d'efficacité économique, de création de valeur et d'emplois. En cela il s'intègre dans la problématique d'amélioration des conditions de vie en ville de la section S15 et aux contraintes de la ville durable B7.

Méthodologie

La méthodologie repose sur une analyse systémique de la ville. Le travail s'appuie sur trois sources de valeur : le recensement et l'analyse des expérimentations en logistique urbaine, des interviews d'experts et un travail de brainstorming visant à alimenter des scénarios pour l'action publique. Les experts retenus l'ont été, non seulement pour leur expertise, mais pour leur capacité à éclairer une composante système. Onze composantes du système urbain ont été analysées : le « politique », l'urbain, le citoyen, le commerce, l'industrie, les fournisseurs de TIC, les opérateurs de transports, les organismes financiers, le marché de l'emploi, les constructeurs de véhicules industriels, et enfin les fournisseurs d'énergie.

Résultats

Un état des lieux des avancées en matière de logistique urbaine a pu être réalisé grâce aux résultats des grandes enquêtes nationales « Marchandises en ville » menées dans le cadre du programme français marchandises en ville et aux travaux réalisés dans le cadre des grands programmes européens (CIVITAS, BESTUFS, SUGAR). Les résultats concernent les pratiques urbaines de chaque acteur et leurs interférences sur l'ensemble du système. Ainsi sont traités les cadres réglementaires, les pratiques des transporteurs et logisticiens, du commerce et de la distribution, des pratiques d'achat. L'analyse des expérimentations sont analysées par rapport aux objectifs visés et aux moyens mis en œuvre pour améliorer le système. Elle porte aussi bien sur la réglementation, les nouveaux espaces logistiques urbains, les nouveaux modes d'organisation et usage des TIC (jeu d'acteurs) ; l'évolution du matériel de transport, la multi-modalité.

Une trentaine d'experts issus de domaines variés (opérateurs de transports, promoteurs immobiliers, décideurs, économistes, prospectivistes, industriels, EDF, chercheurs, constructeurs de véhicules, gestionnaires de réseau de transport, urbanistes) ont été interviewés. Ces interviews donnent deux

grands enseignements : la première est que la fonction transport-logistique est toujours méconnue, la seconde est que la ville du futur sera une ville des mobilités douces, du tertiaire et quaternaire, mais que, quel que soit le mode de vie, la demande de produits ne peut diminuer. En effet les besoins en produits courants des individus pour se nourrir, se vêtir seront toujours les mêmes. En conséquence, quelle que soit la forme de commande dématérialisée, les produits devront toujours être acheminés physiquement. Ainsi le système logistique urbain est rigide. Ces constats obligent à rester réalistes tout en ayant une ouverture vers des organisations et des matériels innovants.

Il ressort de cette analyse 5 variables clés stratégiques qui vont servir de bases aux scénarios.

Les variables clés

Cinq variables apparaissent comme des variables clés, c'est à dire qu'elles peuvent produire des effets directs sur le système urbain : la mutualisation, les véhicules, le foncier logistique, l'accueil des véhicules de livraison, la structure commerciale.

La mutualisation peut se décliner dans différents domaines : les véhicules, les aires de livraison, les plates-formes de groupage-dégroupage, les moyens techniques ou l'échange de données. Elle intervient soit au niveau amont de la supply chain (logistique production), à l'aval (distribution finale), ou dans la combinaison des livraisons entrantes et sortantes de la ville. Elle peut être accompagnée de gestion coopérative.

Un certain nombre d'hypothèses peuvent être faites sur l'état du marché des véhicules dans 30 ans. Elles reposent sur les capacités des constructeurs à répondre à une demande grandissante de véhicules propres, des pouvoirs publics à aider au développement des nouvelles technologies, des modifications de comportement des usagers, de l'accessibilité des nouveaux carburants. Cette question permet de mettre en évidence 3 stratégies : le développement de l'usage des véhicules propres, la multi modalité, la mixité fret/voyageurs.

Le foncier logistique est stratégique. Après avoir été rejetée des zones urbaines denses à mesure de l'augmentation du prix du foncier et de la volonté politique d'évincer une activité jugée peu valorisante, la logistique est face à un défi. Comment réduire les distances à parcourir, comment massifier les produits et ainsi augmenter le taux de remplissage des véhicules de livraison, comment optimiser les tournées sur le dernier kilomètre sans se repositionner près des centres urbains?

Les points d'accueil des véhicules de livraison sont les premières formes d'équipement logistique urbain. Ce sont également les points de conflit entre véhicules de livraison, le stationnement des citoyens et des différents établissements implantés. Leur rôle est essentiel pour créer la fluidité des véhicules, éviter la congestion, diminuer la pollution.

La structure commerciale structure la ville. Sans la logistique le commerce ne peut ni s'approvisionner ni livrer ses clients. Les modifications de la structure des ménages et de leur comportement influent directement sur les modes d'organisations à mettre en place pour répondre aux nouveaux besoins.

Les scénarios

La méthode de construction des scénarios repose sur la déclinaison des cinq variables clés selon trois états (peu nombreux pour ne pas complexifier). Plusieurs scénarios peuvent être élaborés, mais dans l'objectif d'aller vers de « bonnes pratiques », nous retenons un scénario « idéal » pour lequel il sera possible de faire des préconisations « vertueuses ». Des scénarios plus catastrophiques peuvent par contre faire réagir et prendre des mesures pour éviter le pire.

Les recommandations pour les pouvoirs publics

Elles sont regroupées en sept axes dans lesquels les choix des décideurs peuvent orienter la ville du futur.

Bibliographie

PATIER, D. (2002) La logistique dans la ville, ed. Celse

Patier, D., Gérardin Conseil, Interface-Transport, (2009), Etude visant à documenter une prospective "Pouvoirs publics et distribution urbaine", pour le Pôle Interministériel de Prospective et d'Anticipation des Mutations Economiques

Armstrong, J.S., ed. (2001), Principles of Forecasting: A handbook for Researchers and practitioners, Kluwer, Boston

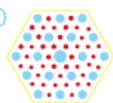
Criqui, P., Mima, S., Rynikiewicz, C. (2006), Prospective énergétique à 2050, contrainte carbone et changements structurels, Atelier „Vers une représentation des économies sous contrainte carbone, Fondri, Paris, 4 avril.

Lopez-Ruiz, H. (2008), Facteur 4 et mobilité des personnes et des marchandises: quels scenarios pour la France en 2050 ?, Technical Report, LET, Halshs-00277806 v1.

Riboud-Sainclair, N., Rivière F., (2009), Logistique, compétence à développer dans les relations donneurs d'ordre-prestataires, PIPAME.

Jouenne, T., Sembene, A., (2009) La logistique mutualisée, cas de l'axe MIN de Rungis-Paris, PIPAME, CNAM Paris? Mutualog.

Duong, P., (2009), La logistique en France : des enjeux simultanés pour les acteurs publics et privés des territoires; de nouveaux indicateurs pour une meilleure lisibilité, PIPAME.



Performance à l'exportation, taux de change et qualité viticole : une application aux appellations bordelaises

Stéphanie Pérès¹

Unité sous contrat 2032 GAIA, INRA-SAD,
ENITA de Bordeaux, 1 cours du Gal de Gaulle, 33175 Gradignan

Yves Jégourel²

LARE-EFI, Equipe d'accueil n°2954
Université Montesquieu Bordeaux IV, Avenue Léon Duguit, 33608 Pessac cedex

Résumé :

L'influence du taux de change sur le prix des produits agricoles et les quantités exportées a maintes fois été soulignée. Baek et Won [2008] montrent notamment que le solde commercial américain des produits agricoles est particulièrement sensible à la valeur du dollar à court et long-terme et que la dépréciation de cette monnaie est un outil efficace pour promouvoir la compétitivité-prix de ces produits. Une appréciation, en termes réels, du dollar conduirait à

1

s-peres@enitab.fr

2

yves.jegourel@u-bordeaux4.fr

l'inverse à une moindre rentabilité des exploitations agricoles qui pourrait justifier l'intervention publique et ainsi menacer à long-terme la libéralisation des marchés agricoles américains. Renouvelant les travaux de Cho et alii [2002] portant sur le lien entre commerce agricole bilatéral et taux de change des pays du G10 sur la période 1974-1995, Kandilov [2008] confirme cette analyse et démontre que la volatilité des taux de change a un impact négatif sur le commerce agricole, mais que celui-ci diffère selon la nature de la structure productive du pays ou groupe de pays considéré : les pays en développement seraient en particulier plus sensibles à la volatilité du dollar que les pays industrialisés. Le secteur viticole n'échappe pas à la règle, notamment en France, où l'appréciation continue de l'euro se conjugue à un environnement économique défavorable depuis 2008 pour expliquer une baisse sensible des ventes à l'international, notamment aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. Maurel [2009] rappelle à ce titre que la performance à l'export des entreprises vitivinicoles françaises est conditionnée par un certain nombre de variables financières, dont le change. Les liens unissant taux de change et volume d'exportations de vins demeurent cependant complexes. Comme le montrent Crozet et alii [2009] dans une étude sur les vins de Champagne, la qualité du vin, représentée par sa notation, n'est notamment pas sans incidence sur son positionnement à l'étranger et sa capacité à être protégée contre des variations de change défavorables. Les auteurs suggèrent en particulier que qualité du vin, performance à l'export et capacité à imposer des prix de vente élevés sont étroitement corrélés.

Compte-tenu de l'importance de la relation unissant taux de change et volume d'exportation, nous renouvelons cette analyse en utilisant les quantités de vins de Bordeaux exportés sur la période 1995-2009, en fréquence mensuelle, et en nous positionnant, à la différence de Crozet et alii [2009] raisonnant à l'échelle de l'entreprise viticole, au niveau de l'appellation. Conformément aux travaux de Pérès [2007], les prix de vente des vins à l'hectolitre déterminent le classement des appellations et la qualité de celles-ci. L'objectif de cet article est ainsi de déterminer le rôle de la qualité, en termes d'appellation viticole, sur la performance à l'export des vins de Bordeaux, aujourd'hui largement pénalisée. Après avoir testé la stationnarité des variables étudiées et la présence d'une relation de cointégration entre celles-ci, nous qualifions, à l'aide d'un modèle à correction d'erreurs, les relations de court-terme et de long terme entre le volume d'exportation des vins de Bordeaux et la valeur du taux de change effectif réel de l'euro et montrons leur hétérogénéité selon la qualité intrinsèque du vin, appréhendée sous l'angle des appellations. Les appellations les moins prestigieuses apparaissent ainsi beaucoup plus sensibles aux variations des conditions monétaires internationales.

Mots clés : taux de change, volatilité, qualité viticole, exportation, modèle à correction d'erreur

Codes JEL : F36, Q17, R11

Thématiques ASRDLF : développement des territoires, globalisation, croissance et développement local

Bibliographie :

Baek J., Won W. [2008] "Identifying macroeconomic linkages to US agricultural trade balance", *Canadian Journal of Agricultural Economics*, mars, v.56, n°1, pp 63-77.

Cho G., Sheldon I., McCorrison S. [2002], "Exchange rate uncertainty and agricultural trade", *American Journal of Agricultural Economics*, v. 84, pp. 931-942.

Crozet M., Head K., Mayer T. [2009] "Quality sorting and trade: firm level evidence for French wine", *CEPR Discussion Paper*, n°7295, mai.

Kandilov I. [2008], "The effects of exchange rate volatility on agricultural trade", *American Journal of Agricultural Economics*, vol. 90, n°4, pp 1028-1043.

Maurel C. [2009], "Considérations financières et performance export dans les PME vitivinicoles françaises", *11èmes journées scientifiques du réseau entrepreneuriat INRPME-AUF-AIREPME*, 23-29 mai, Trois-Rivières, Canada.

Pérès S. [2007], *La ville et la vigne: forme urbaine et usage des sols*, Thèse de doctorat, Université Montesquieu Bordeaux IV, 389 p.

Colloque AISRE-ASRDLF 2010

Proposition de communication

Titre : Besoins sociétaux, filières industrielles, innovation sociale, développement durable : De nouveaux paradigmes pour la performance territoriale ?

Auteur : Jacques PERRAT

Directeur Scientifique

ADEES Rhône-Alpes

112 rue Ney

69003 LYON

Tel 00 33 (0)4 72 60 53 19 – 00 33 (0)6 80 96 62 68

perrat.adees@wanadoo.fr

Résumé :

Tant les analyses sur la crise financière et économique que la démarche d'Etats Généraux de l'Industrie lancée par le gouvernement français ont fait apparaître trois constats, partagés par pratiquement l'ensemble des acteurs ainsi mobilisés :

. Contrairement aux idées qui apparaissaient dominantes ces dernières décennies, l'industrie continue de représenter un enjeu déterminant pour le devenir économique d'un pays, de ses régions et territoires ;

. Cette industrie ne peut avoir un futur qu'en se renouvelant profondément, notamment face aux exigences désormais incontournables d'un développement plus durable ;

. Les politiques d'innovations doivent viser prioritairement à la fois cette pérennisation et ce renouvellement.

A partir de l'exemple des principales activités industrielles de la région Rhône-Alpes, la communication cherchera à préciser les nouveaux paradigmes qui pourraient s'imposer comme conditions et comme critères de différenciation de la performance des régions et des territoires dans le contexte mondial (même si ces paradigmes font évidemment beaucoup moins consensus que les constats précédemment évoqués) :

. La logique des grands besoins sociétaux à satisfaire (habitat, nourriture, santé, mobilité...) comme motrice d'une « économie servicielle renouvelée » (selon la définition d'un rapport du *Centre d'analyse stratégique* d'octobre 2009) ;

. La nécessité de remobiliser les approches « méso » en termes de filière, dans une vision systémique des interdépendances entre industrie, organisation de la production, recherche, services, etc., notamment à l'échelle régionale ;

. L'intégration des préoccupations de développement durable tout au long des chaînes de valeur (et non comme porteuses de simples nouvelles niches de rentabilité) et l'orientation en ce sens des politiques d'innovation sur tous leurs segments ;

. L'identification de l'innovation sociale comme meilleure garantie d'une réponse efficiente aux problèmes sociétaux et environnementaux, ce qui se décline notamment en qualité de l'emploi (compétences, conditions de travail, statuts, droits...) et en démocratie sociale et citoyenne (intervention sur les choix industriels stratégiques, sur les choix de consommation, d'usage...) ;

. La nécessité d'une nouvelle division internationale du travail plus économe en flux de transport et d'une insertion plus territorialisante des compétences ainsi identifiées dans le déploiement mondial des chaînes de valeur, sachant que traiter « sur place » (et non exporter ailleurs) les problèmes qui s'y rattachent (sûreté des installations, économies d'énergie,

réduction des impacts environnementaux, recyclage des produits en fin de vie, etc.) peut pousser fortement à cette re-territorialisation, de même que le plus fort couplage de l'innovation économique et de l'innovation sociale.

Afin de mieux définir les conditions et conséquences concrètes de la mise en œuvre de ces paradigmes, nous mobiliserons les analyses que nous avons déjà amorcées sur les « complexes de compétences territorialisés » et leurs deux composantes fondamentales que sont, pour nous, la proximité technologique et la proximité institutionnelle, revisitant ainsi les approches récentes du réseau *Dynamiques de proximité*.

Référence aux thématiques du colloque : La communication se rattache essentiellement au thème de la compétitivité territoriale et des politiques d'innovation qui lui sont liées et, de façon connexe, au thème du développement durable.

Originalité du sujet : Les exigences induites par les thématiques du développement durable demandent à revisiter fortement le couple développement industriel / développement territorial. La méthodologie que nous proposons au travers de la notion de complexe de compétences territorialisé nous semble permettre de le faire de façon efficiente.

Méthode : Ayant participé activement à plusieurs démarches de politique industrielle (pôles de compétitivité, Etats Généraux de l'Industrie...) en Rhône-Alpes, nous nous proposons d'en utiliser les enseignements pour préciser la grille méthodologique recherchée.

Résultat attendus : Construction d'une grille d'analyse permettant aux acteurs socioéconomiques d'évaluer le niveau de performance de leur territoire et d'anticiper les évolutions des potentiels productifs et des compétences humaines ainsi mis en jeu.

Bibliographie : Outre les travaux des membres du réseau *Dynamiques de proximité* nous mobiliserons la littérature sur les processus et politiques d'innovation mais aussi les différents rapports demandés par le gouvernement dans le cadre des Etats Généraux de l'Industrie.

Colloque joint AISRE – ASRDLF 2010

Identité, Qualité et compétitivité territoriale
Développement économique et cohésion dans les territoires alpins
Aoste 20-22 septembre 2010

Proposition de communication de

Véronique Peyrache-Gadeau, - EDYTEM - Université de Savoie –

Veronique.Peyrache-Gadeau@univ-savoie.fr

Loïc Perron, SUACI-GIS Alpes Jura – Chambéry - lperron@suacigis.com

Claude Janin, Institut de Géographie Alpine -UMR-PACTE-TERRITOIRES Grenoble/ GIS Alpes Jura – claude.janin@ujf-grenoble.fr

Titre de la communication :

***Les temporalités de la ressource territoriale :
Enseignements tirés des expériences en Rhône-Alpes de valorisation
de la châtaigne des Monts d'Ardèche, du fromage Bleu du Vercors-Sassenage,
et du "coffret" des Chambarans.***

Résumé : Cette communication aborde l'enjeu du développement territorial fondé sur le renouvellement des ressources à partir de la valorisation de produits agricoles. Pour cela elle s'appuie sur des expériences en cours à partir de situation observées en Région Rhône-Alpes en zone de montagne : *la châtaigne des Monts d'Ardèche, du fromage Bleu du Vercors-Sassenage, et du "coffret" de Chambaran*. L'analyse vise d'une part à décrire les modalités de cette valorisation au sein d'une approche dynamique qui distingue différentes séquences temporelles de "révélation", "élargissement", "développement", "recombinaison" des ressources, et d'autre part à pointer le rôle des acteurs publics dans les projets collectifs et les politiques locales de développement territorial fondés sur l'identification des ressources spécifiques.

Référence à la thématique de session :

Cette communication pourrait s'inscrire dans le cadre de la session « **économie des régions alpines et politiques pour la montagne** »

Objectif de la communication

Les territoires de montagne, et en particulier les massifs alpins regorgent d'exemples de formes locales de production agricoles généralement analysées en référence à l'organisation systémique des activités à de petites échelles (cf. littérature sur les SYAL). Nous avons montré à l'occasion du colloque ASRDLF 2009 (Peyrache-Gadeau, Perron, Janin, 2009) que ces formes d'organisations productives, qui relèvent généralement de l'économie de la qualité, participent dans certaines configurations, à la construction de ressources territoriales. Ces réflexions sont issues d'un programme de recherche Pour et Sur le développement Régional (PSDR), projet RESSTER¹, qui vise à analyser des dynamiques d'acteurs dans les projets valorisant les ressources des territoires. A partir d'une analyse comparée de projets collectifs

¹ programme PSDR RESSTERR coordonné par B. Pecqueur et R. Lajarge, contribution du Gis Alpes- Jura.

(circuits courts coffret des Chambarans, valorisation de produits-patrimoines : la châtaigne des monts d'Ardèche,, le bleu du Vercors-Sassenage) nous proposons une approche des processus d'activation et de renouvellement des ressources territoriales fondées sur l'agriculture et pointant le rôle des acteurs publics au sein de collectifs porteurs de projets de développement.

L'originalité du sujet :

Depuis les années 1980, les travaux en économie territoriale ont montré que de nombreux territoires cherchent à construire leur développement en s'appuyant sur des modes de différenciation qui permettent de lire un certain rapport entre les produits agroalimentaires et les territoires. Le modèle de développement territorial repose alors sur des ressources spécifiques qui résultent d'une construction collective d'acteurs.

L'originalité de la recherche que l'on souhaite présenter repose sur la prise en compte, à travers l'analyse de cas et de leur comparaison, non pas seulement des modalités de construction de spécificités de productions agricoles et de marchés généralement mises en exergue en économie de la qualité (produits biologiques, fermiers, valorisant des savoir-faire particulier) ; ou encore des spécificités d'origine se revendiquant d'un territoire particulier (AOC, produits de terroir, label divers), mais de comprendre comment, sur certains territoires, la convergence de logiques de spécification de produits agricoles portées par des acteurs économiques et d'une recherche de spécification (ou différenciation) territoriale portée par des acteurs territoriaux, peut constituer un véritable support de développement pour les territoires. Dans le prolongement des travaux qui ont ces dernières années questionné l'existence de ces "ressources territoriales" (à l'origine les travaux de Colletis et Pecqueur) nous proposons de pointer la question des processus qui conduisent certaines productions vers la spécification et surtout qui autorisent le maintien dans le temps ou le renouvellement du lien d'un produit au territoire.

La méthode : elle s'appuie sur trois études de cas : le "coffret des Chambarans", les "castagnades ardéchoises" et le bleu Vercors-Sassenage, à partir d'enquêtes historiques, d'enquêtes par entretiens et d'une analyse documentaire. Les études de cas retenues sont fondées sur des expériences de valorisation de produits qui illustrent comment se construisent les ressources spécifiques dans des contextes de territoires de projet ; et comment plus précisément les acteurs agricoles peuvent, avec d'autres acteurs et notamment les acteurs publics, participer au renouvellement de ces ressources susceptibles de fonder une expérience originale de développement territorial.

Les résultats attendus : on caractérisera les ressources observées à partir du triple point de vue

- Des attributs de positions Il s'agit d'identifier leurs caractères matériels et immatériels : leur dimension historique, culturelle, patrimoniale, symbolique, etc.

- De la complexité systémique (des dynamiques d'élargissement et de recombinaison de la ressource): la ressource territoriale ne peut être réduite à des facteurs de production. Ce n'est pas une entité simple. Elle se combine avec d'autres ressources dans un système où les ressources se renforcent mutuellement ce qui peut déboucher sur une offre type « panier de bien ».

- De la constructibilité : cette caractéristique interroge les processus de construction et d'évolution de la ressource territoriale dans les territoires. Elle interroge à la fois le jeu des

acteurs de terrain (dynamiques des réseaux, formes d'organisation, apprentissages, etc.) et celui des institutions qui encadrent le développement territorial.

L'approche est aussi dynamique : la ressource territoriale est révélée, elle évolue, passant par des phases où elle est plus ou moins activée, et peut disparaître. Il s'agira donc de dessiner les trajectoires par lesquelles s'opèrent ces processus et le phasage "révélation", "élargissement", "développement", "recombinaison", et les temporalités dans lesquels ils s'inscrivent. La question du renouvellement et de la recombinaison des ressources territoriales est centrale : elle permettra d'éclairer, au-delà des cas de figure analysés à partir de l'agriculture de montagne, ce que peuvent être les conditions d'une dynamique entretenue d'activation-réactivation de ressources dans les territoires. Notre propos a donc des objectifs de contribution à la théorisation des dynamiques territoriales et de leur durabilité dans le temps.

Bibliographie indicative

Barjolle D., Sylvander B., 2003 - « Facteurs de succès des produits d'origine certifiée dans les filières agro-alimentaire en Europe : marché, ressources et institutions », *INRA Prod. Anim.*, 2003, 16 (4), 289-293

Bétry N. 2004 - « La patrimonialisation des fêtes, des foires et des marchés classés « sites remarquables du goût » ou la mise en valeur des territoires par les productions locales », *Ruralia*, 2003-12/13, [En ligne], mise en ligne le 9 juillet 2004. URL : <http://ruralia.revues.org/document346.html>. Consulté le 15 septembre 2009.

Colletis G., Pecqueur B., 2004. " Révélation de ressources spécifiques et coordination située" , *Revue Economie et Institutions*, n° 6-7, 1er et 2nd semestres 2005, "Proximités et institutions : nouveaux éclairages" (coordonné par D. Talbot et Th. Kirat).

Duquenne M-N. Woillez M. 2009 "Proposition d'une méthodologie permettant l'identification et le renforcement du niveau et du degré de spécification de la ressource" *XLVI^e colloque de L'ASRDLF*, Clermont-Ferrand, 2009, 12 p.

Fourcade C., Muchnik J. et Treillon R. 2005 : *Systèmes productifs localisés dans le domaine agro-alimentaire*, Rapport Gis SYAL au MAAPAR et à la DATAR, Montpellier.

Gumuchian H., Pecqueur B., 2007. *La ressource territoriale*, ed. Economica, 2007. 252 pages

Lacroix A., Mollard A., Pecqueur B., 2000 « Origine et qualité des produits alimentaires : du signal à l'attribut », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 4, p. 683-706.

Letablier M., 2000 "La logique du lieu dans la spécification des produits référés à l'origine", in *Revue d'Economie Régionale et Urbaine* n°3, pp. 475-488.

Mariojouis Catherine, 2000 Introduction to quality: quality concepts, quality perception by producers, clients and consumers; quality signs (geographic origin, ecolabelling, etc.); translation of quality concepts into products procedures and services. *Cah. Opt. Medit.*, 51, 15-22.

Peyrache-Gadeau V., Janin C., Perron L., 2009. Des produits aux ressources, différenciation et construction territoriale, le coffret des Chambarans. *XLVI^e colloque de l'ASRDLF*, Clermont-Ferrand, 2009, 14 p.

Pouzenc M., et al. 2007 « Diversification des modèles de qualité territorialisée des produits agroalimentaires : risques ou opportunités pour les terroirs ? » in « terroirs : caractérisation, développement territorial et gouvernance, *revue géographique des pays méditerranéens* n° 109 .

Sylvander B., Marty F., 2000, « Logique sectorielles et territoriales dans les AOC fromagères : vers un compromis par le modèle industriel flexible ? », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3, pp. 501-518.

**Proposition de communication au Colloque joint
ASRDLF-AISRe
Aoste, 20 – 22 Septembre 2010**

Titre de la communication

Les conflits d'infrastructures en Ile de France. Un cas topique des facteurs de tensions dans les territoires ruraux et périurbains

Résumé

Première agglomération française, la région Ile-de-France connaît une pression foncière importante, due à l'accroissement de ses activités et à l'étalement urbain. Le besoin d'espaces urbanisables est indéniable, tout comme la nécessité d'infrastructures à destination de la métropole parisienne. Toutefois, les marges de manœuvre relatives à la poursuite de l'artificialisation des sols et à la création d'aménagements urbains tendent à se réduire. L'objectif de cet article est de présenter et d'analyser les conflits d'infrastructures qui traversent la région Ile-de-France et de jeter un éclairage sur leur lien au processus de décision publique. L'étude appliquée, menée sur les données du contentieux, permet de montrer que les conflits d'infrastructures sont essentiellement localisés dans les espaces périurbains, dans des communes à la population relativement aisée. Ils sont l'expression d'une prise de parole de groupes de riverains désireux de faire entendre leur opposition à des projets qui ne leur paraissent pas acceptables en l'état. Ils sont également l'écho de la lutte vive entre intérêts liés à l'urbanisation et volonté de préservation de l'espace. Par ailleurs, ces conflits mettent en évidence la complexité, mais aussi les ambiguïtés du processus de décision publique.

Coordonnées

Hai Vu Pham – Université Paris Dauphine et INRA Sadapt
Thierry Kirat - Université Paris Dauphine et CNRS, IRISSO
André Torre – INRA Sadapt & AgroParisTech

L'objectif de la communication

Première agglomération française et deuxième agglomération européenne, la région Ile-de-France connaît une pression foncière importante, due à la fois à l'accroissement de ses activités et à l'étalement urbain qui la caractérise. Les espaces agricoles ou naturels, qui constituent autant de réserves pour l'urbanisation, se voient progressivement remplacés par des habitations ou par des infrastructures de natures diverses, au service de la ville et indispensables à la vie et à la dynamique de la région, qu'il s'agisse des activités de transport (routes, autoroutes, voies ferrées et de tramways), de la production et de l'acheminement de l'énergie, du traitement des déchets, ou de constructions en lien avec les activités urbaines.

Avec une population de onze millions d'habitants (Mathieu, 2006) et quelque vingt-trois millions de déplacements quotidiens (Orizet, 2003), la croissance de la région nécessite la création permanente d'aménagements et d'infrastructures spécifiques, ainsi que la consommation d'espaces jusque-là dédiés à d'autres fonctions, telles que les activités de production, de loisirs, ou de nature. Les trois quarts de la superficie francilienne sont encore occupés par des espaces ruraux, c'est-à-dire des forêts et des espaces agricoles (Slak et al., 2000) et si l'on se réfère au seul coefficient d'occupation des sols, l'Ile-de-France demeure une région à dominante rurale, avec des zones écologiques et environnementales fortement protégées. Toutefois, les espaces agricoles franciliens connaissent une tendance forte à la

contraction, sous l'effet d'une urbanisation périurbaine majoritairement radioconcentrique, mais qui tend à se diffuser de plus en plus loin de la petite couronne (IAURIF, 2001 ; SEGESA/DREIF/DRIAF, 2005).

Le besoin en espaces urbanisables dans les communes périurbaines franciliennes à solde migratoire positif est indéniable, tout comme la nécessité d'infrastructures à destination de la métropole parisienne. Toutefois, les marges de manœuvre relatives à la poursuite de l'artificialisation des sols, à la création d'aménagements liés à la mobilité domicile-travail et aux services urbains tendent à se réduire. La raison n'en est pas seulement la raréfaction des zones disponibles en périphérie de Paris et le prix croissant des ressources foncières non artificialisées, mais aussi l'intervention des résidents périurbains, qui souhaitent conserver leur cadre de vie et des paysages non ou faiblement urbanisés. Dans un tel contexte, souvent qualifié un peu rapidement de « Nimby¹ », il est facile de comprendre pourquoi les projets de création d'infrastructures en Ile-de-France rencontrent fréquemment, comme dans d'autres régions confrontées au problème de l'étalement urbain, de vives oppositions. Il est intéressant, à ce titre, de noter l'importance des conflits liés à la mise en place d'infrastructures publiques, qui se jouent sur des zones limitrophes de l'espace rural ou d'origine agricole et que l'on peut classer en infrastructures linéaires (routes, autoroutes, lignes de transport d'électricité, voies ferrées) et non linéaires (centres de traitement des déchets, établissements pénitentiaires ou de jeunes délinquants, etc.). Ces conflits révèlent toute la difficulté de l'accroissement et de l'étalement des activités urbaines, face à des résidents décidés à préserver leur mode et leur cadre de vie.

L'article procède comme suit : la section 1 met en évidence les résultats empiriques obtenus à partir de l'étude des conflits sur les aménagements et infrastructures dans la région Ile-de-France, en détaillant leurs caractéristiques et les acteurs engagés, ainsi que leur ancrage géographique et territorial. La section 2 se concentre sur le caractère "préventif" des conflits qui prennent naissance avant la réalisation des infrastructures et mettent en jeu les procédures de décision publique. La section 3 présente un cas d'aménagement routier particulièrement conflictuel qui illustre les points développés dans la section précédente.

Référence à la thématique d'atelier ou de session visée

Session spéciale S6 (Liens Conflits-NIMBY)

L'originalité du sujet

La conflictualité des usages des espaces est un domaine peu investigué dans les sciences sociales, bien qu'un nombre croissant de chercheurs et d'équipes s'y attache. Cet article s'inscrit dans le cadre des travaux qui, depuis quelques années, se développent autour de l'analyse des conflits d'usage des espaces, dans différents champs des sciences sociales: la géographie sociale (Cadoret, 2006 ; Charlier, 1999 ; Darly, 2007 ; Darly et Torre, 2008 ; Lecourt, 2003 ; Mélé et al., 2006), la sociologie urbaine (Joerin et al., 2005 ; Trudelle 2003), l'économie régionale (Bouba-Olga et Chauchefoin, 2004 ; Kirat et Torre, 2006 ; Torre et Caron 2005) ou l'économie publique (Jeanneaux, 2006). La conflictualité concernant les usages des sols présente deux caractéristiques majeures : elle révèle les rivalités et les oppositions, souvent organisées et récurrentes, dans les processus de mutation des espaces, et elle exerce un effet en retour sur les transformations et les vocations des territoires (Torre et al., 2006) ; nous nous concentrons ici sur la première dimension.

¹ Not in my backyard

Les résultats

L'étude appliquée, menée sur les données du contentieux, permet de mettre en évidence un certain nombre d'éléments saillants. Les conflits d'infrastructures présentent les caractéristiques suivantes en Région Ile de France :

- ils sont essentiellement localisés dans les espaces périurbains et dans des communes à la population relativement aisée, distantes d'une trentaine de kilomètres du cœur de l'agglomération parisienne,
- ils sont l'expression d'une prise de parole de groupes de riverains, désireux de faire entendre leur voix et leur opposition face à des projets qui ne leur paraissent pas acceptables en l'état,
- ils sont l'écho de la lutte vive entre besoin d'urbanisation et besoin de préservation de l'espace qui se joue en région Ile-de-France,
- ils révèlent que tous les territoires n'ont pas la même capacité de réaction à l'installation des infrastructures en raison des différences socioéconomiques des populations qui les occupent,
- ils sont révélateurs d'oppositions concernant des projets considérés comme utiles à l'intérêt général par leurs porteurs (généralement les décideurs publics) et faisant l'objet de contestations locales par des riverains soucieux de la protection et des atteintes à leur cadre de vie,
- la géographie des conflits d'infrastructures dans la Région laisse à penser qu'un syndrome "Nimsuh" (Not in My Sub-Urban Home) émerge dans les franges périurbaines.

Par ailleurs, ces conflits mettent en évidence la complexité, mais aussi les ambiguïtés du processus de décision publique, qui se trouve confrontée à un double dilemme : l'arbitrage entre les dimensions qualitatives et quantitatives des projets d'une part, et la difficile soudure entre le travail réalisé au sein de l'administration et les procédures d'enquêtes publiques d'autre part. Vient s'ajouter à cet équilibre complexe la question des échelles spatiales. Quelle est l'échelle pertinente en matière de décision publique entre les exigences d'espace d'une Région Capitale et les attentes de territoires de taille plus restreintes, mais dans lesquels vivent des populations fermement décidées à défendre leur environnement et leur cadre de vie?

Bibliographie

- Blatrix C., Blondiaux L., Fourniau J.M., Heriad-Dubreil B., Lefebvre R., Revel M., 2007 *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, La Découverte, 416p.
- Darly S., 2009, *Faire coexister ville et agriculture au sein des territoires périurbains. Antagonismes localisés et dynamiques régionales de la conflictualité*, Thèse de Doctorat de l'Ecole de Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 457 p. + Annexes.
- Guesnerie, R., 2006, "De l'utilité du calcul économique public," *Economie & Prévision*, No175-176, 1-15.
- Kirat T., Torre A (dir), 2006, "Conflits d'usage et dynamiques spatiales : les antagonismes dans l'occupation des espaces ruraux et périurbains" (I), *Géographie, Economie, Société*, 8.
- Mathieu N.H., 2005, "La population francilienne au janvier 2005", *Document de l'INSEE – Ile de France – Faits et Chiffres*, No.112, 2006, 4 pages
- Maurice, J., et Crozet, Y. (2007): *Le calcul économique dans le processus de choix collectif des investissements de transport*. Economica, Paris, 454 p.
- O'Lear S., Diehl P.F., Frazier D.V., Allee T.L., 2005, "Dimensions of territorial conflict and resolution: tangible and intangible values of territory", *GeoJournal*, 64: 259–261.

- Orizet, F.R., 2003, *Mobilité – Réflexions sur l'avenir de l'Ile-de-France*, Direction Régionale de l'Équipement, 92 pages.
- Pham H. V., et Kirat, T., 2008, "Les conflits d'usage des espaces périurbains et le contentieux administratif - Le cas de la région Ile-de-France", *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°5, 671-700.
- SEGESA/DREIF/DRIAF, 2005, *Dynamique territoriale de l'agriculture et de l'espace rural en Ile-de-France*, http://driaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_Partie-1_Dynamiq_territor_agr_iIdF_cle884a36.pdf.
- Slak M.-F., Lee A., Michel P., 2001, "L'évolution des structures d'occupation du sol vue par Teruti", *Agreste Cahiers* n°1, mars, 13-25
- Torre, A. et al. (2006): "Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbains. Le cas de six zones géographiques françaises," *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, Vol.3, pp 411-450.
- Wester-Herber M., 2004, "Underlying concerns in land-use conflicts - the role of place-identity in risk perception", *Environmental Science & Policy*, 7, pp. 109–116.

Proposition de communication
Colloque AISRE - ASRDLF – Aoste 20-22 septembre 2010

Identité, qualité et Compétitivité territoriale

Thématique 1- Les déterminants et politiques de
compétitivité territoriale

**L'acteur public régional comme levier de construction des relations
interorganisationnelles dans les systèmes régionaux d'innovation**

PICARD Fabienne

Laboratoire RECITS – Université de Technologie de Belfort-Montbéliard

Résumé de la contribution

Depuis une décennie maintenant, la Commission Européenne met l'accent sur le développement de l'innovation et l'économie de la connaissance comme facteur de compétitivité des territoires en Europe [Agenda de Lisbonne, 2000]. Cette affirmation de la territorialité de la production de connaissances et de l'innovation s'appuie sur un corpus scientifique large et diversifié, allant de la géographie de l'innovation [Feldman 1994, Asheim et Gertler 2002], aux clusters [Porter 1998], en passant par les milieux innovateurs, les régions apprenantes, etc. Elle trouve une expression politique opérationnelle autour de la notion de Système Régional d'Innovation [désormais SRI].

Les travaux sur les SRI reposent sur trois postulats : (1) l'activité d'innovation revêt une dimension systémique [Edquist 2002] ; (2) la production d'innovations et de connaissances est située, contextualisée, territorialisée ; (3) la région peut être vue comme un système. Dès lors, le SRI peut être défini comme « *un ensemble d'acteurs et de ressources interagissant efficacement en vue de susciter l'innovation dans la région. Un tel système permet, entre autres, d'optimiser les transferts de compétences et les collaborations entre les différents acteurs du développement régional* » [Rapport Commission Européenne 2006].

Avec la loi de 2004, l'acteur public régional s'impose, en France, comme un acteur incontournable du SRI, pivot de l'action économique territoriale. Cette catégorie que nous nommons « *acteur public régional* » renvoie à l'ensemble des entités publiques, décisionnelles et opérationnelles impliquées dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques d'innovation au niveau d'une région. Une conception nouvelle de la philosophie de l'action publique se fait jour. « *Le rôle premier des autorités publiques au niveau régional est [...] de mettre en œuvre les politiques appropriées pour que ces réseaux sectoriels et transversaux de l'économie de la connaissance se développent et soient les plus efficaces possibles* » [Prager 2007]. Comme le rappelle De Vet [1993] « *it is the institutional capacity to attract and animate competitive advantage, often by the promotion of cooperative practices among economic actors, that gives regions a strong conceptual and real identity* ».

La question qui nous intéresse ici est d'analyser le rôle joué par cet acteur public régional dans ce SRI. Notre hypothèse est que l'analyse du SRI à partir des différentes catégories de proximité [Pecqueur et Zimmerman 2004, Torre 2006] éclaire la capacité et le potentiel des acteurs à faire système. Autrement dit, plus les acteurs sont proches plus on sera légitime à parler de système. Dans cette perspective, nous proposons d'appréhender le rôle de l'acteur public régional à travers de sa capacité à générer, ou non, des interactions systémiques dans le cadre de relations de proximités (entre et avec les autres acteurs). Ainsi, la proximité, appréhendée dans ses différentes catégories, permet-elle de répondre aux défaillances systémiques du système régional d'innovation ? L'acteur public régional contribue-t-il à générer cette proximité donc à renforcer le caractère systémique de la production régionalisée d'innovation ?

Objectif

L'objectif de cette contribution est de proposer une relecture du système régional d'innovation à partir des différentes catégories de proximités [Pecqueur et Zimmermann 2004] en interrogeant plus particulièrement le rôle de l'acteur public régional dans la construction de ce système.

Il s'agit d'évaluer la capacité de l'action publique à résorber les défaillances systémiques par la mise en place d'une politique adéquate génératrice des diverses formes de proximité.

En prenant l'exemple de la politique publique d'innovation mise en œuvre en Franche-Comté dans le cadre du Programme Opérationnel 2007-2013, nous évaluons la pertinence des choix publics en montrant comment, en fonction des actions mises en œuvre, l'acteur public régional est en mesure d'exercer une influence plus ou moins grande sur l'une ou l'autre des catégories de proximité et de fait, de répondre ou non, aux défaillances systémiques.

Originalité de la contribution

La présente contribution constitue une production originale visant à conceptualiser le système régional d'innovation (en l'occurrence celui de la région Franche-Comté) dans / pour / avec lequel nous avons travaillé et que nous cherchons, en lien avec les autorités régionales, à faire évoluer vers un niveau de performance innovante accrue.

Au-delà des travaux autour de la triple hélice [Etzkowitz et Leydesdorff 1998], le rôle de l'acteur public dans le SRI reste relativement peu traité dans la littérature. Cette communication se focalise sur cet acteur.

Par ailleurs, l'analyse de la politique publique régionale (tant au niveau du choix des actions soutenues que de la gouvernance publique) est appréhendée comme un instrument de construction de proximité et *in fine* d'évolution du système régional d'innovation.

Méthode de recherche

Cette contribution s'inscrit dans une recherche que l'on peut qualifier de « recherche-action ». En effet, depuis 2007 nous avons conduit des missions d'étude, de diagnostic, de conseil et d'accompagnement à l'élaboration de la stratégie d'innovation de la région Franche-Comté auprès des acteurs publics (Services déconcentrés de l'Etat, Conseil Régional). Le matériau empirique ainsi constitué par le biais d'entretiens, d'enquêtes est substantiel. Il s'agit là d'en proposer une relecture théorisée.

Résultats attendus

- Description et analyse de l'état des relations systémiques structurant le système régional d'innovation au travers des différentes catégories de proximité ;
- Analyse du rôle joué par l'acteur public régional dans la construction des relations entre les acteurs du système
- Réflexion sur les formes de proximité stimulées par les instruments de politique publique d'innovation et leur impact sur le SRI.

Bibliographie

- [01] ASHEIM B. et M.S. GERTLER [2005], « The Geography of Innovation, Regional Innovation Systems », in J. Fagerberg, D.C. Mowery and R.R. Nelson (eds), *The Oxford Handbook of Innovation*, Oxford University Press.
- [02] COOKE P. [2001], « Regional Innovation Systems, Clusters and the Knowledge Economy », *Industrial and Corporate Change*, 10(4): 945-974.
- [03] DE VET J. [1993], « Globalization and Local and Regional Competitiveness », *OECD STI Review*, (13), Paris.
- [04] EDQUIST C.[2005], « System of Innovation : Perspectives and Challenges », in J. Fagerberg, D.C. Mowery and R.R. Nelson (eds), *The Oxford Handbook of Innovation*, Oxford University Press.
- [05] ETZKOWITZ H et. L. LEYDESDORFF [1998], « Triple helix of Innovation: introduction », *Science and Public Policy*.
- [06] FELDMAN M. [1994], *The Geography of Innovation*, Kluwer Academic Publishers, London.
- [07] PECQUEUR B. et J.B. ZIMMERMANN (eds) [2004], *Economie de proximités*, Hermès, Paris.
- [08] PORTER M.E. [1998], « Clusters and the New Economics of Competition », *Harvard Business Review*, nov-déc: 77-90.
- [09] PRAGER J.C. (ed), [2007], *Méthode de diagnostic du système d'innovation dans les régions françaises*, Rapport ADIT .
- [10] Rapport Commission Européenne [2006], *Les stratégies et actions innovatrices : principaux résultats de quinze années d'expérimentation régionale*, octobre.
- [11] TORRE A. et A. RALLET [2005], « Proximity and Localization », *Regional Studies*, 39(1) : 47-60.
- [12] TORRE A. [2006], « Clusters et systèmes locaux d'innovation. Un retour critique sur les hypothèses naturalistes de la transmission des connaissances à l'aide des catégories de la proximité », *Région et Développement*, 24 : 15-44.

Coordonnées de l'auteur

Fabienne PICARD Maître de conférences en Sciences Economiques
UTBM, Laboratoire RECITS, Site de Sévenans 90 010 Belfort Cedex
fabienne.picard@utbm.fr

Proposition de communication

L'amorce de politique foncière de la Région Rhône-Alpes

Sylvie DUVILLARD, Maitre de Conférences à l'UJF (Grenoble-France)

Vincent PLAUCHU, Maitre de Conférences à l'UPMF (Grenoble-France)

Thibaud WYON, Chargé de Mission Aménagement / Développement – Firminy – France

Résumé

On retrouve en Rhône-Alpes les problèmes fonciers habituels : mitage, hausse très forte des prix du foncier, difficulté à trouver des terrains à bâtir (en particulier pour le logement social), concentration voire accaparement des terres agricoles, ...

Depuis 2002, et dans le cadre de nouvelles compétences des Régions, la Région Rhône-Alpes a mis en place différents dispositifs d'intervention foncière :

Volets fonciers des Contrats de Développement Rhône-Alpes,

Etablissements Publics Fonciers Locaux,

Observatoires fonciers,

Volets fonciers des PNR,

Programmes Locaux de l'Habitat

...

Cette communication se propose de présenter les différents dispositifs mis en place, leurs objectifs et leur importance, et de se prononcer sur la question de savoir si cet ensemble de dispositifs est suffisant pour constituer l'amorce d'une véritable politique foncière régionale.

Contact : M. Vincent PLAUCHU

Univ. Pierre Mendès France

BP 47

38040 GRENOBLE Cedex

Mèl : Vincent.Plauchu@upmf-grenoble.fr

Tel : (33)476827830

Fax : (33)476825995

Référence à la thématique de session

Il nous semble que cette communication s'inscrirait bien dans la session « C 3 »

L'originalité du sujet

Il nous semble que ce sujet :

- est d'actualité, car actuellement plusieurs Régions, face aux mêmes problèmes, inventent des dispositifs d'intervention foncière
 - qu'il n'y a pas encore eu de présentation de monographie sur l'une ou l'autre de ces pratiques en cours.
-

La méthode

La communication est descriptive pour la partie présentant les différents dispositifs, et plus analytique pour l'interrogation de savoir si cet ensemble hétérogène constitue une vraie politique foncière.

Les résultats attendus

Cette communication devrait contribuer à ouvrir un nouveau champ de recherche : les politiques foncières régionales en France.

Bibliographie

ADEF, 2005. La mixité sociale dans les programmes de logement. Synthèse du Colloque. Paris, juin, 8p.

CERTU, mars 2004. Prendre en compte le foncier dans le projet de territoire. Paris, 63p.

CERTU, novembre 2006. Les outils de l'action foncière au service des politiques publiques. Paris, 87p.

CERTU, novembre 2004. Prendre en compte le foncier dans un Programme Local de l'Habitat. Paris, 78p.

CERTU, avril 2003. Guide sur les Etablissement Publics Fonciers Locaux. Paris, 37p.

COMBY Joseph, Renard Vincent, 1996. Les politiques foncières. « Que sais-je » Paris, 86p.

CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES, 19 et 20 mai 2005. Délibération du Conseil Régional : politique foncière régionale de l'aménagement durable du territoire. Charbonnières-les-Bains, 5p.

CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES, 19 et 20 mai 2005. Délibération du Conseil Régional : politique régionale de l'habitat en faveur de la solidarité territoriale et de la cohésion sociale. Charbonnières-les-Bains, 5p.

CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES, 2007. Guide méthodologique pour l'élaboration d'un programme local de l'habitat, 24p.

CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES, 2006. Le volet foncier des Contrats de développement Rhône-Alpes et des Parcs Naturels Régionaux. Guide d'accompagnement à destination des élus, 20p.

CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES, 2006. Le volet habitat des Contrats de développement Rhône-Alpes et des Parcs Naturels Régionaux. Guide d'accompagnement à destination des élus, 24p.

CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES. Quelle intervention régionale pour quelle stratégie dans les politiques foncières des territoires. sd. 19p.

DUVILLARD Sylvie, janvier - février 2005. Ségrégation en zone rurale : le cas des Baronnie. Etudes Foncières, Paris, n° 113, 6p.

LEONHARDT Frédéric, mai - juin 2007. Pour qu'habiter ne soit plus un privilège. Etudes Foncières, Paris, n° 127, 6p.

OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT – RHONE-ALPES, octobre 2003. Le foncier : mode d'emploi. Lyon, 25p.

OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT – RHONE-ALPES, 12 décembre 2007. Analyse de la pression foncière urbaine sur les espaces naturels et agricoles en Rhône-Alpes entre 1998 et 2005 (document de travail). Lyon, 51p.

RENARD Vincent, mai 2005. Aménagement de la montagne et économie foncière. De la fuite en avant à la réversibilité et au développement durable. CNRS, 7p.

RESEAU DES AGENCES D'URBANISME DE RHONE-ALPES, octobre 2006. Etude foncière : opportunité d'un outil foncier à l'échelle régionale. Perspective d'action de la Région Rhône-Alpes. Lyon, 65p.

VIANEY Gisèle, juillet - août 2005. La transmission des exploitations à l'épreuve de la périurbanisation. Etudes Foncières, n° 116, 6p.

Proposition de communication

**Pôles d'Excellence Ruraux et dynamiques territoriales :
Etudes de cas en région Rhône-Alpes**

Vincent PLAUCHU, Maître de Conférences à l'UPMF (Grenoble-France)

Résumé

En 2006, le gouvernement français a lancé un appel d'offre pour faire émerger des Pôles d'Excellence Ruraux (PER). Un appel à projet a été lancé auquel pouvaient répondre des groupements locaux d'acteurs publics et privés réunis autour d'un projet relevant d'un des quatre axes suivants :

- La promotion des richesses naturelles, culturelles et touristiques
- La valorisation et la gestion des bio-ressources
- L'offre de services et l'accueil de nouvelles populations
- L'excellences technologique pour des productions industrielles, agricoles, artisanales et de services localisées

Près de 400 projets ont été retenus et financés. Ils associent des associations, des entreprises, des collectivités locales, etc., autour d'un projet commun innovant ayant justement pour but de renforcer la coopération entre les partenaires, et la création d'emplois.

Cette communication présente une douzaine de PER (principalement de la région Rhône-Alpes) en s'attachant à dégager les facteurs ayant favorisé ou handicapé la dynamique des acteurs, et les impacts attendus et observés en matière de développement territorial.

Contact : M. Vincent PLAUCHU

Univ. Pierre Mendès France

BP 47

38040 GRENOBLE Cedex

Mèl : Vincent.Plauchu@upmf-grenoble.fr

Tel : (33)476827830

Fax : (33)476825995

Référence à la thématique de session

Il me semble que cette communication s'inscrirait bien dans la session « D 4 »

L'originalité du sujet

Il me semble que ce sujet :

- est d'actualité, car actuellement nous sommes en phase d'évaluation de la première vague de PER, et il va y avoir un nouvel appel à projet
 - qu'il n'y a eu finalement peu de présentations de monographies sur l'une ou l'autre de ces pratiques en cours.
 - qu'il est très intéressant de s'interroger sur les facteurs qui ont facilité ou bloqué les dynamiques territoriales qui ont cherché à s'inscrire dans ce dispositif.
-

La méthode

La communication est descriptive pour la partie présentant les différents Pôles d'Excellence Ruraux, et plus analytique pour l'interrogation sur les dynamiques territoriales engendrées.

Les résultats attendus

Cette communication devrait contribuer à élargir les recherches sur les politiques territoriales dans le prolongement des programmes LEADER et en parallèle avec les politiques de Pôles de compétitivité.

Bibliographie

Bibliographie

CALLOIS, Jean-Marc. L'identité et la cohésion comme facteurs de développement local : vers une meilleure mise en œuvre des politiques territoriales. *Ingénieries*, Mars 2005, Numéro 41, p.3 à 12.

DEBARBIEUX, Bernard. Prendre position : réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie. *L'Espace Géographique*, 2006, Numéro 4, 16p.

DI MEO, Guy. Processus de patrimonialisation et construction des territoires, 2008, In *Regards sur le patrimoine industriel, Actes du colloque de Poitiers : Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser*, 12-14 septembre 2007, Poitiers-Châtellerault, Geste éditions, p.87-109, 19 p.

GUERIN-PACE, France. Sentiment d'appartenance et territoires identitaires. In : *L'Espace Géographique*, Numéro 4 – Débat sur l'identité territoriale. 2006. p. 298-308.

LENAIN, Marie-Anne, *Identité / Identité d'un territoire* : Enita Clermont, 2008. 4p.

RAUTENBERG, M. et al. *Patrimoine rural et campagnes : acteurs et questions d'échelles*, 2000.

REQUIER-DESJARDINS, Denis. Territoires - Identités – Patrimoine : une approche économique ? C3ED, [En ligne], 2006, 16p. Disponible sur <http://kerbabel.c3ed.uvsq.fr/_Documents/TCAH-FIC-CAH-C3ED-20070410-00031.pdf>.

Colloque ASRDLF, 2010
Université de la Vallée d'Aoste, Italie

Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale - Développement
économique et cohésion dans les territoires alpins

« La créativité dans le soutien territorial à l'innovation au Québec »

Marc-Urbain Proulx,
Centre de recherche sur le développement territorial
Université du Québec à Chicoutimi
555, boul Université, Chicoutimi
Québec, Canada, G7H 2B1
muproulx@uqac.ca

Résumé

À l'ère de ladite « économie du savoir », le capital territorial de créativité s'inscrit comme un facteur crucial dans l'émergence d'initiatives innovatrices. Il est alors pertinent de saisir la substance de ce capital, de comprendre la dynamique de sa mise en valeur et d'optimiser son rôle dans le progrès des savoir-faire territoriaux. Comment la créativité s'actualise-t-elle sur un territoire ? Et comment le territoire sert-il la créativité à s'actualiser sous la forme d'innovation ? Pour répondre à ces questions, notre observation méthodique de cinq zones économiques désignées au Québec pour soutenir l'innovation et le développement, conduit à mettre en évidence certains attributs du processus de créativité à base d'interaction qualitative. L'analyse qui en est tirée dans cette communication permet de pointer des éléments sur lesquels les interventions publiques peuvent cibler sur les territoires afin de mieux soutenir la créativité, l'apprentissage collectif et en conséquence l'innovation.

Le degré d'ancrage des activités de services dans les régions européennes

Isabelle Rabaud & Camélia Turcu

Maîtres de Conférences à l'Université d'Orléans

Chercheuses au LEO UMR 6221

Rue de Blois – BP 267.39

45067 ORLEANS Cedex 2

Tel. 33 (0)2 38 41 70 37

Fax 33 (0)2 38 41 73 80

E-mails : isabelle.rabaud@univ-orleans.fr, camelia.turcu@univ-orleans.fr

□ Un résumé de la communication

Notre étude se donne comme objectif d'analyser le choix de localisation des entreprises de services dans les régions européenne NUTS 2 sur la période récente. Cette analyse s'inscrit dans une dimension plus particulièrement liée à l'économie géographique. Concrètement, dans l'esprit de Mouhoud, Jennequin et Rabaud (2009), on recense d'abord les activités de services en tenant compte de leur degré d'échangeabilité. Ensuite, on reprend les déterminants classiques de localisation des secteurs industriels soulignés par la théorie et on renouvelle l'approche en proposant une étude spécifique au secteur des services.

□ L'objectif de la communication

Dans la lignée des études de la DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale), notre travail consiste à rechercher les déterminants de la localisation régionale des activités de services. Sont-ils différents de ceux qui président à l'installation de firmes manufacturières ? La décision de localisation diffère-t-elle pour les services très ancrés dans les territoires et pour les services faiblement ancrés (facilement délocalisables) ? Quels seraient les atouts régionaux susceptibles d'attirer les entreprises de services qui s'ancrent dans les territoires ? Quelles améliorations peut-on proposer pour renforcer l'attractivité des régions pour les prestataires de services ancrés qui vont s'installer durablement au niveau régional et attirer des clients et des fournisseurs ?

□ La référence à la thématique d'atelier ou de session visée

F2 : Localisation des activités

□ L'originalité du sujet

De récentes études (Fontagné et Lorenzi, 2005, Mouhoud, 2006 et OMC, 2005) ont montré que la question des délocalisations ne concerne plus seulement les biens, mais s'étend également aux services, notamment aux services de processus d'entreprises (*Business Process Outsourcing, BPO*), activités perçues encore récemment comme relativement protégées. Ce thème fait l'objet d'un nombre croissant de travaux qui révèlent la difficulté de traiter avec une même méthodologie l'ensemble hétérogène des activités de services (Letournel, 2004).

Dans cette perspective, avec l'objectif d'identifier les territoires vulnérables, la DATAR a coordonné, de janvier 2007 à décembre 2008, un groupe de travail consacré à la vulnérabilité des territoires face à la localisation des activités de services. Le rapport qui en résulte, sorti en octobre 2009, identifie six catégories de services selon leur degré d'ancrage aux territoires. Cette typologie des services permet d'explorer les forces et vulnérabilités des territoires en

fonction de leur spécialisation dans différentes activités de services (Mouhoud, Jennequin et Rabaud, 2009). Notre étude s'inscrit dans cette lignée, en proposant une identification des facteurs qui influent sur le choix d'implantation des entreprises de services, en tenant compte du caractère plus ou moins échangeable des secteurs de services.

□ **La méthode**

Notre étude s'inspire de la littérature sur la nouvelle économie géographique développée à partir des travaux de Krugman (1991).

Dans une première étape, nous recenserons les activités de services selon leur degré d'ancrage aux territoires (fort, moyen faible), en nous fondant sur le rapport « Economie des services et territoires » de la DATAR. Puis nous identifierons et analyserons les données pour les régions européennes à partir des données Cambridge Econometrics, notamment.

Dans une deuxième étape, nous allons rechercher les déterminants des choix de localisation des activités de services. En nous inspirant des travaux de Haaland *et al.* (1999) et Bagoulla (2007) et en adaptant ces études relatives à plusieurs pays au cadre d'une diversité de régions européennes, nous chercherons à répondre aux questions suivantes :

- ↳ Les facteurs à l'origine des choix de localisation des prestataires de services sont-ils les mêmes que pour les industries manufacturières ?
- ↳ Les facteurs de demande (la taille du marché) offrent-ils la meilleure explication de la décision d'installation dans une région donnée ?
- ↳ Le différentiel de salaires entre les régions explique-t-il la différence d'attractivité des régions européennes dans les services ? Son rôle diffère-t-il pour les services traditionnels et les services intensifs en connaissance ? Quel est le rôle des écarts régionaux et sectoriels de productivité (mesurée par la production par travailleur) ?

□ **Les résultats attendus**

En termes empiriques, nous nous attendons à des résultats soulignant un renforcement croissant de la spécialisation en services des régions européennes. De plus, il semble probable que certains déterminants classiques de localisation des secteurs manufacturiers (ex. la taille de marché) jouent un rôle important dans la répartition spatiale des services (surtout échangeables).

□ **Une bibliographie (15 références principales au maximum)**

Bagoulla C., 2007, Integration and industrial location: What determines the geographical distribution of industries among countries of the Euro-Mediterranean area?, *Sixth Annual Meeting of European Economic and Finance Society, International Conference on European and Global Integration: Underlying Causes, Issues Arising and Formulating Economic Policies*, University of National and World Economy, Sofia, Bulgaria, 31st May – 3rd June.

Haaland, J.I., H.J. Kind, K.H. Knarvik et J. Torstensson, 1999, What Determines the Economic Geography of Europe?, *CEPR Discussion Paper*, No. 2072.

Fontagné L. et J. – H. Lorenzi, 2005, *Désindustrialisation, délocalisations*, Rapport du CAE n° 55

Krugman P., 1991, *Geography and Trade*, MIT Press.

Letournel J., 2004, *Les délocalisations d'activités tertiaires dans le monde et en France*, DP Analyses Economiques n°55, MINEFI.

Mayer, T., I. Mejean et B. Nefussi, 2007, *The Location of Domestic and Foreign Production Affiliates by French Multinational Firms*. Centre for Economic Policy Research Discussion Paper n°6308.

Midelfart-Knavik K.H., Overman H., Reding S. et A.J. Venables, 2000, *The Location of European Industry*, Economic Papers, vol. 142, DG ECOFIN

Mouhoud El M., 2006, *Mondialisation et délocalisation des entreprises*, Collection Repères, La Découverte.

Mouhoud El M., Jennequin H. et I. Rabaud, 2009, *Économie des services et territoires*, Etude pour la DATAR

OMC, 2005, Part C: Offshoring services: recent developments and prospects, in: *World Trade Report 2005*, pp. 265-301.

Titre de la communication:

Art et culture dans la transition des territoires d'ancienne industrialisation

Auteurs:

Elena Ragazzi Tel.: +390116824930 e-mail: e.ragazzi@ceris.cnr.it

Secondo Rolfo Tel.: +390116824913 e-mail: s.rolfo@ceris.cnr.it

Ceris-CNR, Via Real Collegio 30, 101124 Moncalieri (To), Italie

Resumé:

La compétitivité d'un territoire est de plus en plus expliqué par des facteurs qui associent à l'innovation technologique la connaissance, la créativité et par fois même l'art et la culture. Par ce biais il est alors possible de comprendre la survivance des secteurs mures de la "Terza Italia", mais aussi de mettre en évidence comme dans les territoires d'ancienne industrialisation on retrouve à niveau local une synthèse entre aspects économiques, sociaux et culturels qui représentent un capital utilisable soit pour la promotion sectorielle, soit pour le soutien à la naissance de nouvelles filière capables d'offrir au consommateur final pas seulement un bien, mais la possibilité de faire expérience avec une tradition.

A la base de ces nouvelles filière il ya souvent une récupération de l'identité territoriale. Mais, puisque cette tendance ou politique implique des niveaux d'action et des acteurs différents, quelques conditions sont nécessaires pour parvenir à un nouveau système d'offre et pas seulement à la juxtaposition de services complémentaires au produit traditionnel:

- présence d'un fort sens d'identité lié à la production typique du territoire
- présence d'un système équilibré d'acteurs capables d'opérer à de différents niveaux
- prédisposition de politiques, capables de favoriser l'intégration parmi des acteurs divers autour d'un objectif commun, adapté aux caractéristiques du territoire, du produit et du système;
- présence d'un acteur fort et fortement enraciné dans le territoire capable de catalyser les énergies publiques et privées sur le projet.

Le papier examinera deux cas de districts industriels italiens (Biella et Carrara) où l'aspect culturel de la production traditionnelle a été le point de départ pour une valorisation du système territorial et pour la naissance d'une offre intégrée produits-services qui a élargi les frontières de la précédente spécialisation et représente un élément fort de la compétitivité territoriale.

Objectif de la communication:

Cette communication vise à explorer, par l'analyse de terrain, l'évolution de deux cas de districts industriels italiens vers des formes de compétitivité où culture (matérielle et immatérielle) et art

s'associent à l'innovation technologique. L'émergence de nouveaux acteurs et les problèmes de gouvernance font aussi part des thèmes abordés.

Thématique de la session:

Bien que notre communication soit transversale et donc insérable dans des sessions différentes (B2, C1, D1, E6, E7, S4, S 11) on pense que la session E3 « Biens culturels » soit la plus appropriée.

Originalité du sujet:

Le thème de l'utilisation de l'art et de la culture (ou plus en général de la créativité) dans le développement local a été objet de nombreuses études; néanmoins on doit noter que le focus de la littérature est axé sur les villes de grande ou moyenne taille (*creative cities*) et surtout sur l'utilisation de certains événements de grande portée (capitale de la culture pour Lille et Gênes, jeux olympiques d'hiver pour Turin, etc.) pour redéfinir et relancer le développement d'une aire urbaine. Par contre ici l'intérêt est centré autour de territoires d'ancienne industrialisation, de districts industriels spécialisés sur des produits traditionnels, avec de villes de petite taille et au dehors d'événements exceptionnels.

Méthodologie:

L'étude est la synthèse de plusieurs études de terrain, réalisés sur plusieurs années en analysant avec les acteurs locaux l'évolution du territoire et les facteurs clé de cette évolution (projets, gouvernance, acteurs).

Les résultats attendus:

Analyse des facteurs de succès et des points de faiblesse dans les deux districts étudiés pour tirer des leçons plus générales applicables à d'autres territoires d'ancienne industrialisation.

Bibliographie:

- Z.J.Acs e M.I.Megyesei (2007), "Creativity and industrial cities: A case study of Baltimore", *Discussion Papers on Entrepreneurship, Growth and Public Policy*, n. 807, Max Planck Institute of Economics, Jena.
- G.Calabrese, G.Leone, S.Rolfo, G.Vitali (2007), "Innovazione tecnologica nel settore lapideo. Un'indagine sul distretto apuo-versiliese", Ceris-Cnr, *Rapporto Tecnico*, n. 9, mai.
- R.E.Caves (2000), *Creative industries. Contracts between art and commerce*, Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- CE-KEA (2006), *The economy of culture in Europe*, Bruxelles.
- R.Ebert e K.R.Kunzmann (2007), "Kulturwirtschaft, kreative Räume und Stadtentwicklung in Berlin", dans *Disp*, n. 4, pp 64-79.

- G.Evans (2009), “Creative cities, creative spaces and urban policy”, dans *Urban Studies*, vol. 46, n. 5-6, pp. 1003-1040.
- R.Florida (2002), *The rise of the creative class*, New-York, Basic Books.
- C.Landry (2008), *The creative city. A toolkit for urban innovators*, Londres, Earthscan.
- C.Liefooghe (2009), “La créativité: une ressource pour le développement économique d’une région de tradition industrielle ?”, relation au XLVI Colloque ASRDLF, Clermont-Ferrand, 6-8 juillet.
- A.Markusen (2006), “Urban development and the politics of a creative class: Evidence from the study of artists”, dans *Environment and Planning A*,
- A.Mendez et E.Ragazzi (2008), « La dualité coopérative dans deux districts en transition », dans *Des anciens tissus productifs aux nouveaux clusters : quelle transition ?*, aux soins de J.Garnier, Paris, L’Harmattan.
- Misiani A., Valentino P. (2004), *Gestione del patrimonio culturale e del territorio*, Carrocci, Roma.
- K.Mueller *et alii* (2008), “The role of creative industries in industrial innovation”, *ZEW Discussion paper*, n. 109.
- NESTA (2006), *Creating growth. How the UK can develop world class creative business*, Londres.
- S.Rolfo (2008), “La gouvernance locale comme moteur de l’évolution des territoires”, dans *Des anciens tissus productifs aux nouveaux clusters : quelle transition ?*, aux soins de J.Garnier, Paris, L’Harmattan.
- W.Santagata, (aux soins de) (2009), *Libro bianco sulla creatività. Per un modello italiano di sviluppo*, Milan, Università Bocconi Editore.
- A.J.Scott (2006), “Creative cities: conceptual issues and policy questions”, *University of California Postprints, paper n. 2499*.
- M.Storper e M.Manville (2006), “Behaviour, preferences and cities: urban theory and urban resurgence”, dans *Urban Studies*, vol. 43, n. 8, pp. 1247-1274.
- UNDP-UNCTAD (2008), *Creative Economy. Report 2008*, Genève, Nations Unies.

*Proposition de communication au Colloque ASRDLF - AISRe
Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale - Développement économique et
cohésion dans les territoires alpins, Aoste 20-22 septembre 2010*

**Risque routier, origine sociale et pratiques de mobilité à l'adolescence : les
apports d'une approche sociologique**

Résumé

Comment le milieu social des jeunes influe-t-il sur leur risque routier ? La communication proposée entend apporter des éléments de réponse à cette question en se fondant sur une étude exploratoire menée auprès de collégiens et de leurs parents. L'analyse approfondie du contexte familial, des pratiques de déplacements des adolescents et de leurs représentations du risque, met en évidence des liens complexes entre le milieu social, les caractéristiques du lieu de résidence et le risque routier. Si l'on comprend comment le contexte familial (en termes de socialisation, de lieu de vie, d'acquisition de compétences de déplacements, etc.) peut contribuer à protéger ou non les jeunes d'un risque éventuel d'accident, on remarque également l'influence perçante de la socialisation par les pairs (les amis) sur les pratiques spatiales, les comportements en situation de mobilité et la façon dont les adolescents se représentent le risque d'accidents routier.

Auteurs

Eliette Randriantovomanana^{abce}, Judith Vari^{abe}, Mouloud Haddak^{abe}, Pascal Pochet^{de}
eliette.randriantovomanana@inrets.fr; judith.vari@inrets.fr; mouloud.haddak@inrets.fr;
pascal.pochet@entpe.fr

a UMR T9405 (Umrestte), INRETS 25 av. François Mitterrand, 69675 Bron cedex

b Institut de Veille Sanitaire (InVS), Saint-Maurice F-94415, France

c MODYS, UMR 5264 Université Lyon 2.

d Laboratoire d'Économie des Transports, UMR CNRS ENTPE Université Lyon2 ; ENTPE, Rue Maurice Audin, 69518 Vaulx-en-Velin cedex

e Université de Lyon, Lyon F-69003, France

Auteur correspondant : Eliette Randriantovomanana

Adresse: Inrets-Umrestte, 25 avenue François Mitterrand, Bron F-69675, France

Téléphone: +33 (0) 4 72 14 24 23 - Fax: +33 (0) 4 72 14 25 20

Email: eliette.randriantovomanana@inrets.fr

Objectif de la communication

L'objectif principal de la communication est de mettre en évidence les rapports existant entre position socio-économique, caractéristiques territoriales du lieu de vie et risque d'accidents de la route chez les jeunes. La position socio-économique mérite d'être comprise selon une perspective qui dépasse la PCS des parents comme cela est de coutume dans les quelques travaux menés en épidémiologie sociale sur les inégalités sociales de risque routier.

Référence à la thématique

Session : S3 - Sécurité routière et territoire

Originalité du sujet

Dans l'étude des accidents de la route, les recherches épidémiologiques sont les plus nombreuses (pays anglo-saxons et scandinaves notamment) et visent à mettre en évidence les facteurs de risque et à les hiérarchiser (Haddak et al., 2009a). L'impact des conditions sociales (et territoriales) est pris en compte par la profession des parents ou encore les caractéristiques de l'aire de résidence, mais les processus, les logiques à l'œuvre derrière les écarts observés restent peu étudiés. En France, ces questions sont encore peu traitées, alors que d'importantes inégalités de déplacements ont pu être mises en évidence dans la mobilité et l'usage des modes de transport (Orfeuill, 2004 ; Paulo, 2006 ; Mignot et Rosales Montano, 2006) et laissent entrevoir l'existence d'inégalités d'exposition au risque routier.

Dans ce contexte, l'originalité de cette étude réside dans son parti pris qualitatif et compréhensif, à la fois sur les situations de risque et leurs représentations, sur les situations sociales et familiales et sur la façon dont les habitudes de mobilité quotidienne se forment à l'adolescence. Par ailleurs, ce travail, qui fait l'objet d'une thèse, s'intègre dans un projet¹ plus large sur les inégalités socio-territoriales de risque routier chez les jeunes, permettant de confronter des résultats quantitatifs et des apports qualitatifs et d'enrichir la compréhension du phénomène étudié.

Méthode

Notre étude vise à confronter des résultats obtenus dans la littérature à des investigations de terrain. Ces investigations sont menées auprès de collégiens et de leurs parents. Nous avons choisi pour cela un collège situé dans le 8^{ème} arrondissement de Lyon et les collégiens qui font l'objet de notre étude sont en classe de 4^{ème}. La méthodologie de recherche conjugue, d'une part, la diffusion d'un questionnaire auprès des collégiens puis la réalisation de focus-group avec ces derniers et, d'autre part, la réalisation d'entretiens individuels auprès des parents respectifs de ces collégiens (Haddak et al., 2009b).

On obtient ainsi des informations riches et complètes où :

- les résultats d'un questionnaire² livrent des renseignements d'ordre personnel, familial, social sur l'adolescent ainsi que sur ses habitudes de déplacement, ses éventuels blessures et accidents de la route, ses perceptions du risque routier, etc. Les résultats du questionnaire servent également à l'élaboration de la grille d'entretien du focus-group qui constitue la deuxième étape des investigations ;
- le *focus-group* permet de saisir les comportements des jeunes en situation de mobilité, leurs perceptions du risque, la perception des messages de prévention du risque routier,... Animé sur la base d'une grille d'entretien et d'extraits filmiques, ces entretiens de groupe ont été enregistrés sur support audio puis retranscrits avant d'être analysés ;
- les entretiens avec les parents³ contribuent à appréhender l'éducation parentale, les caractéristiques de l'environnement où est implanté le domicile,... On cherche également à apprécier la cohérence des propos tenus par les adolescents avec ceux de leurs parents.

¹ Le projet dénommé « ISOMERR- Jeunes » (Inégalités sociales et territoriales de mobilité et d'exposition au risque routier) est un projet associant des chercheurs de l'Umrestte (INRETS) et du LET.

² Le questionnaire compte près de 100 questions, mais toutes ne sont pas posées à l'ensemble des enquêtés.

³ Comme pour les focus-group, chaque entretien avec les parents a également été enregistré sur support audio, puis retranscrit avant d'être analysé.

Résultats attendus

Les résultats de l'étude, en cours de réalisation, éclairent les processus selon lesquels le social, l'économique, le territorial, les pratiques d'activité et de mobilité, se conjuguent et interagissent pour influencer sur le risque routier des adolescents et leur représentation du risque.

Dans le cadre de déplacements quasi-quotidiens, en l'occurrence le trajet entre le collège le domicile, on constate le jeu complexe entre les valeurs familiales inculquées et l'influence exercée par les amis. On voit ainsi comment les convictions parentales à ce sujet peuvent complètement être remises en cause par les propos de leurs enfants. « *Je lui fais confiance, je dis bien quoi, je lui répète toujours de faire attention mais je pense qu'il est prudent quand même.* » dit par exemple un parent alors que lors de l'entretien de groupe de collégiens, son enfant nous dit qu'il a honte de dire à ses amis d'emprunter les passages piétons lorsqu'ils doivent traverser une rue. « Pour être soi, il faut d'abord être comme les autres » disait Dubet en parlant des attitudes des jeunes (cité par Galland, 1991). Cela expliquerait pourquoi les jeunes sont réticents à l'idée d'interpeller leurs amis qui ont l'habitude de ne pas emprunter les passages piétons pour traverser.

Des éléments plus complexes apparaissent également sur le plan territorial : ces jeunes peuvent certes habiter des territoires différents (à l'image de leur appartenance sociale), mais ils sont amenés quotidiennement à arpenter le chemin du collège, un collège qui est situé dans un territoire « sensible ». « *On est dans un quartier résidentiel à côté du parc de Parilly* » affirme un parent mais sa fille pourtant est scolarisée dans un quartier qu'il qualifie de « *quartier chaud* », carte scolaire oblige. Se dessinent des analyses qui permettent de comprendre les inégalités sociales devant le risque routier, mises en évidences statistiquement par des approches épidémiologiques mais dont le processus est encore méconnu.

Bibliographie indicative

- Bihl A., Pfefferkorn R. (2008), Le système des inégalités, La Découverte, « Repères », Paris.
- Galland (1991), *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Armand Colin, « collection U », Paris.
- Fleury D., Peytavin J.-F., Adam T., Saint Gérard T., Medjkane M. (2009), La dimension socio-économique du risque routier dans une approche territoriale, *XLVI^{ème} Colloque de l'ASRDLF*, Clermont-Ferrand, 6-8 juillet, 17 p.
- Haddak M., Pochet P., Licaj I., Vari J., Mignot D. (2009a), Inégalités socio-spatiales de risque routier et mobilité à l'adolescence, *XLVI^{ème} Colloque de l'ASRDLF*, Clermont-Ferrand, 6-8 juillet, 17 p.
- Haddak M., Pochet P., Vari J., Licaj I., Randriantovomanana E., Mignot D. (2009b), *Inégalités sociales et territoriales de mobilité et d'exposition au risque routier chez les jeunes – Enquêtes pilotes, Rapport intermédiaire n°2*, pour la DRI - Predit GO3 – « Economie de la sécurité routière ».
- Hasselberg M. et al. (2001), Socioeconomic differences in road traffic injuries during childhood and youth: a closer look at different kinds of road user, *Journal of Epidemiology and Community Health*, Vol. 15, n°12, pp.858-862.
- Helen et al. (1963), A sociological approach to accident research, *Social Problems*, Vol. 10, n°4, pp. 383-389.
- Mignot D., Rosales-Montano S. (2006), *Vers un droit à la mobilité pour tous, Inégalités, territoires et vie quotidienne*, Paris, La Documentation Française – PUCA.
- Orfeuill J.-P. (2004). *Transports, pauvretés, exclusions, l'état des savoirs*, Paris, Ed. de l'Aube.
- Paulo C. (2006), *Inégalités de mobilités : disparité des revenus, hétérogénéité des effets*, thèse pour le Doctorat de Sciences Economiques, mention économie des transports, Univ. Lumière Lyon 2.
- Stock M. (2006), L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles, *EspacesTemps.net*, mis en ligne le 26/02/2006.
- Zambon F., Hasselberg M. (2006), Socioeconomic differences and motorcycle injuries: age at risk and injury severity among young drivers. A Swedish nationwide cohort study, *Accident Analysis & Prevention*, Vol. 38, n°6, pp. 1183-1189.

Titre

« Nouvelle politique régionale suisse, compétitivité et identités: les difficultés d'application. Analyse critique grâce à la lecture économique-institutionnelle »

Les coordonnées précises de l'auteur

Fiorenza Ratti Simoneschi, Dr rer.pol., cheffe de la promotion économique du Département de l'économie de la République et Canton du Tessin, Via S.Francini 17, 6500 Bellinzona (Suisse), fiorenza.ratti@ti.ch

L'objectif de la communication

L'objectif de l'intervention est celui de montrer comment le changement d'une politique fédérale à impact territorial a permis, voire contraint, les territoires de la Suisse italienne à changer de cadre de référence institutionnelle, tout en gardant une identité propre, voir plus profilée. Avec l'entrée en vigueur en janvier 2008 de la Nouvelle politique régionale (NPR), l'action publique suisse en faveur des territoires ruraux, de montagne et frontalières change radicalement de paradigme. Elle devient subsidiaire, moins ponctuelle, mais programmatique et orientée vers la compétitivité économique des territoires bénéficiaires de l'aide publique. Non plus l'Etat central, mais les Cantons deviennent les acteurs clé du développement régional. Le changement de niveau institutionnel joue un rôle majeur dans la volonté du législateur de rendre son économie plus performante et de garantir une gestion et une valorisation plus cohérente des ressources territoriales régionales. Ce processus de changement d'orientation de l'action publique a amené l'acteur régional à se réorganiser tout en passant par une phase de profonde incertitude due à la période d'instabilité, de stagnation et de reconversion économique. L'exemple considéré dans l'intervention est celui de la région de Lugano (aujourd'hui 9^{ème} plus grande agglomération de Suisse) et de son arrière pays, qui se sont fédérés pour créer l' « Ente régionale di sviluppo », nouvelle entité territoriale chargée de gérer un territoire fonctionnel entre ville et campagne dont les domaines d'activités varient entre valorisation des ressources du pays et promotion économique.

Afin d'analyser le changement conséquent au passage de législation – une véritable innovation institutionnelle et d'organisation- les instruments d'analyse fournis par l'économie institutionnelle et l'économie de la proximité ce sont révélés fort utiles.

La référence à la thématique d'atelier ou de session visée

Session visée : « Economie Institutionnelle et développement des territoires »

L'intervention se lie étroitement avec la thématique de l'économie institutionnelle parce qu'elle veut mettre en évidence le changement de rôles des différents niveaux institutionnels suisses dans la mise en œuvre des actions publiques liées au développement économique. De plus, la nouvelle *governance* territoriale qui vient de se créer (en conflit apparent avec le niveau institutionnel cantonal), vise à permettre à la région de Lugano de garder une compétitivité à l'heure actuelle en perte de vitesse.

L'originalité du sujet

Colloque ASRDLF-AISRe 2010
«Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale

Développement économique et cohésion dans les Territoires alpins

L'étude de cas vise un niveau institutionnel créé en 2010. Aucune étude n'a été encore réalisée à ce sujet. La clé de lecture d'économie institutionnelle et de proximité donne au thème choisi une dimension nouvelle aussi par rapport aux études présentées jusqu'à maintenant en Suisse à propos du changement de cadre législatif en matière de politique régionale. De plus, les connaissances de l'auteur – qui a participé en première personne à nombreuses étapes de ce processus national et régional – permettent à l'intervention d'apporter des éléments de réflexion originaux.

La méthode

A' partir d'un cadre théorique donné (principe de l'économie institutionnelle et de l'économie de la proximité) le sujet (les politiques régionales suisses) est analysé dans ses éléments constitutants : on recherche les facteurs clé permettant de mettre en valeurs les forces et les faiblesses du système économique régional visé par la mise en œuvre des nouvelles actions publiques de politique régionale suisses et par la création d'un nouveau cadre institutionnel.

Les résultats attendus

L'analyse critique de l'interprétation régionale de la législation fédérale suisse en matière de politique régionale avec la méthode exposée auparavant, permet de fournir quelques éléments de réflexion qui montrent que si l'action publique suisse en matière de politique régionale a subi une forte amélioration quant aux buts visés, l'interprétation régionale doit surmonter différents obstacles dus au cadre identitaire qui n'a pas évolué au même rythme que le cadre institutionnel ;le risque conséquent est celui d'une valorisation sous-optimale des ressources régionales.

Une bibliographie (15 références principales au maximum)

- Camagni Roberto, Maillat Denis (2006), Milieux innovateurs. Théories et politiques, Economica, Paris
- Communauté de travail IDT-HSG / C.E.A.T. (2004), Evaluation de l'aide aux investissements dans les régions de montagne (LIM)
- Capello Roberto (2004), Economia regionale, Il Mulino, Bologna
- Conseil fédéral suisse (2005), Message concernant la nouvelle politique régionale (NPR), 05.080, Berne
- Conseil fédéral suisse (2007), Message relatif au programme pluriannuel de la Confédération 2008 à 2015 concernant la mise en œuvre de la nouvelle politique régionale (NPR) et son financement (2007) , Berne
- Conférence tripartite sur les agglomérations (2010), Accorder politique des agglomérations et politique de l'espace rural, Berne
- Enrico Ciccotti (2005), Politiche per lo sviluppo territoriale – teorie, strumento, valutazione, Carocci, Roma
- Fabrizio Panozzo (2007), L'innovazione nella governance regionale : esperienze di « Nuova regolazione pubblica » in prospettiva europea, Franco Angeli, Milano
- Mario Amendola, Cristiano Antonelli, Carlo Trigilia (2005), Per lo sviluppo. Processi innovativi e contesti territoriali, Il Mulino, Bologna
- Ocde (2002), Rapport sur l'examen territorial de la Suisse, Paris
- Pecqueur Bernard, Zimmerman Jean-Benoît (2004), Economie de proximité, Lavoisier, Paris
- Rallet Alain, Torre André (2007), Quelles proximités pour innover, L'Harmattan, Paris
- Ratti Fiorenza (2002), Il concetto di prossimità nell'economia, Sapiens, Lugano

« Les systèmes de vélos en libre service (V.L.S.), des catalyseurs du cyclisme urbain ? »
Emmanuel Ravalet (1)

(1) Chercheur associé au LET, Lyon, et chargé d'études économiques, CERTU
Docteur ès Sciences économiques (Université de Lyon) et PhD ès Etudes Urbaines (INRS-UCS)
Emmanuel.Ravalet@developpement-durable.gouv.fr

Thématique visée S15

Résumé

Depuis 2005, date de mise en service du système de vélos libre-service à Lyon, de nombreuses villes françaises et européennes se sont tournées vers ce service. Cette tendance très nette doit beaucoup au succès des vélos lyonnais, qui ont participé à une évolution importante des pratiques cyclistes des citoyens de cette ville. Le système V.L.S. n'est pourtant pas exempt de critiques, en particulier pour son coût (important) et ses modalités de financement. Au regard de ces critiques, que nous expliciterons dans le corps du texte, la question que nous posons est très simple : le jeu en vaut-il la chandelle ? Ou en d'autres termes, les efforts importants de financement pour le développement du système V.L.S. à Lyon trouvent-ils un réel écho dans les pratiques cyclistes dans cette ville, en comparaison à celles observées à Lille ?

Pour répondre à cette question, nous proposons en premier lieu une revue de la littérature sur le vélo en ville, et sur les premiers enseignements tirés des travaux et expériences portant sur les systèmes V.L.S.. Nous ne manquerons pas de resituer ce service au regard de ceux offerts depuis une période bien plus longue dans les villes françaises.

La seconde partie portera sur le cas lyonnais. Au travers des données des enquêtes-ménages 1995 et 2006, nous ferons le point sur l'évolution mesurée de la pratique du vélo dans l'agglomération lyonnaise. Cette partie sera l'occasion de mettre en évidence certains des points évoqués dans la première partie et de les compléter le cas échéant. Nous verrons tout particulièrement en quoi la plus grande réussite du système V.L.S. concerne certainement l'évolution de l'image du vélo dans cette ville. La troisième partie concernera une seconde étude de cas. Après l'appréhension d'une des villes fleuron du V.L.S., nous proposons un travail sur le cas lillois, qui figure certainement parmi les "leaders de l'opposition" V.L.S.. Au travers de ce second exemple, nous souhaitons poser la question du développement éventuel de la pratique cycliste dans une ville non-pourvue du système V.L.S.. Le principal enseignement est que le système V.L.S., dans sa forme usuelle, n'est pas forcément "nécessaire" pour développer le vélo en ville.

Objectifs

L'étude comparée des comportements de mobilité des citoyens lyonnais avant et après l'installation du système vélo'v a pour but premier de pointer les conditions du succès de cette politique. Les espaces, les populations, les types de déplacements concernés méritent d'être précisés. En réalisant un travail similaire dans la métropole lilloise, nous serons en mesure de comparer l'évolutions des pratiques cyclistes dans les deux aires urbaines et discuter de la place des systèmes V.L.S. dans le monde du vélo en ville.

Originalité

Au printemps 2005, le système de location de vélos est lancé à Lyon. Il s'agit d'une politique volontariste de développement des modes non-motorisés de la part des élus de la Communauté Urbaine de Lyon. Ce choix est devenu au fil du temps une panacée politique, avec des réussites et des déceptions. Le recul manque cependant pour discuter des tendances de fond de la pratique du vélo en ville, avec ou sans ce type de système. En comparant deux aires urbaines, l'une dotée d'un V.L.S. et l'autre non, nous serons en mesure de discuter de la pertinence d'une telle politique sur le plan des pratiques de mobilité urbaine.

Méthode

Le travail analytique s'articule en deux temps, le premier concerne la ville de Lyon, le second celle de Lille. Nous souhaitons aborder ces deux cas avec une méthode similaire, bien que nous restions conditionnés dans les analyses par les données disponibles dans les enquêtes-ménages utilisées.

Ces enquêtes-ménages ont été réalisées en 1995 et 2006 à Lyon et en 1996 et 2008 à Lille. Les données brutes, dont nous disposons, permettent d'appréhender les évolutions des comportements de mobilité, en surtout celles qui concernent la pratique du vélo. Les populations ciblées, les motifs associés ou encore les territoires qui accueillent ces nouvelles pratiques méritent d'être qualifiées pour que des facteurs de réussite et des tendances de fond puissent être pointés.

Le recul que nous offrira cette analyse sur les pratiques cyclistes et le système V.L.S. sera complété par une analyse bibliographique et historique sur les services offerts aux cyclistes urbains depuis de nombreuses années, avec leurs points forts et leurs limites.

Résultats

Les deux études de cas sont très riches d'enseignement. Dans le cas lyonnais, il ressort que le bon fonctionnement d'un tel système suppose que les territoires urbains soient polyfonctionnels, la mono-fonctionnalité nécessitant des rééquilibrages importants qui freinent l'efficacité du système dans son ensemble. Une population jeune et masculine est visée en premier lieu. Le vélo en général s'affirme dans les espaces urbains denses comme un élément à part entière dans le « cocktail transport »¹. Sans préjuger de la dimension politique et financière inhérentes à une offre de vélos en libre-service, les perspectives offertes par une telle politique d'un point de vue transports et gestion durable de la mobilité sont nombreuses. Il ressort néanmoins assez nettement qu'il est possible de défendre un politique en faveur du vélo en ville sans avoir recours à ce système. En d'autres termes, le système V.L.S. n'est pas plus nécessaire au développement du cyclisme urbain qu'il n'est suffisant (voire pour cela les expériences malheureuses d'implantation dans certaines villes françaises).

Bibliographie

Barles S., 2000, *Ville nouvelle, deux-roues et déplacements non-motorisés : des principes fondateurs à une esquisse de bilan*, Ministère de l'Environnement, PREDIT, 191 pages.

Brett Y.B., 1994, Le vélo dans la ville, *Environnement magazine*, No.1532, pages 21-26.

Bussière, Y. & A. Bernard, 2000, « L'impact du vélo sur les gaz à effet de serre au Québec », Rapport de recherche pour Vélo-Québec, Montréal, INRS-Urbanisation, 19 pages.

EPURES, Ville de Saint-Etienne, Saint-Etienne Métropole, 2008, *Location urbaine de vélos*, 35 pages

Héran F., Julien A. & C. Mignot, 1997, *Les conditions d'un report modal favorable à la marche et au vélo*, DRAST, PREDIT, décision d'aide à la recherche No. 96MT28, 100 pages.

Héran F., 2003, *Le vol des bicyclettes : Analyse du phénomène et méthode de prévention*, DRAST, PREDIT, décision d'aide à la recherche No. 99MT71, 233 pages.

Mignot C, 2001, *Mobilité urbaine et déplacements non-motorisés*, PREDIT, La documentation française, 78 pages.

Papon, F. (2002), « Mûrissement social et pratique de la bicyclette », In Bussière Y. et Jean-Loup Madre, *Démographie et Transport : Villes du Nord et Villes du Sud*, l'Harmattan, chapitre 12, pages 263-288.

Papon F., 1999, *Marche et vélo dans les enquêtes « Ménages »*, Ministère de l'Environnement, PREDIT.

Ville de Rennes, Club Des Villes Cyclables, 1994, *Le vélo dans la ville*, actes du colloque de Rennes, le 10 septembre 1993 au théâtre national de Bretagne. Ville de Rennes, 40 pages.

¹ Expression utilisée en particulier par l'association Equiterre à Montréal.

Proposition de communication – ASRDLF, Aoste, Septembre 2010

« Caractériser le territoire grâce aux enquêtes-ménages, la typologie fonctionnelle urbaine (T.F.U.) appliquée aux agglomérations lyonnaise et montréalaise »

Emmanuel Ravalet (1)

(1) Chercheur associé au LET, Lyon, et chargé d'études économiques, CERTU
Docteur ès Sciences économiques (Université de Lyon) et PhD ès Etudes Urbaines (INRS-UCS)
Emmanuel.Ravalet@developpement-durable.gouv.fr

Thématique visée F2

Résumé

La métropolisation recouvre sous un même terme des dynamiques urbaines variées, parmi lesquelles l'étalement urbain. Les travaux qui ont porté sur cette question ont permis de montrer que la fonction résidentielle n'était pas la seule concernée, et que le desserrement d'un large panel d'activités économiques pouvait être observé dans les villes et métropoles du monde. Divers pôles périphériques apparaissent alors, et tendent à confirmer l'idée que les distances ne sont nullement abolies. Le cadre théorique de la Nouvelle Economie Géographique permet de comprendre les raisons pour lesquelles les activités continuent de se concentrer dans certains espaces, parfois périphériques. Les services à la population se sont également éloignés des centres urbains pour suivre les populations périurbaines (l'économie résidentielle permet de rendre compte de cette dynamique). Les territoires métropolitains se sont donc recomposés de manière très significative en quelques décennies, dénaturant l'opposition simpliste centre-périphérie au profit d'une structuration multiforme d'espaces urbains ou « sous-influence urbaine », pour reprendre les termes utilisés par le Certu.

Pour caractériser ces nouvelles configurations métropolitaines, il existe différentes méthodes permettant par exemple de questionner la nature polycentrique des agglomérations. Il peut être cependant difficile de faire un parallèle entre les territoires et les fonctions qu'ils possèdent d'une part, et les pratiques de mobilité des citoyens permettant d'accéder à ces territoires d'autre part. Nous proposons donc dans cet article une méthode de caractérisation des territoires métropolitains sur la base des activités qui s'y déroulent. Les données utilisées sont issues d'enquêtes-ménages et la méthode repose sur la localisation des destinations des déplacements. L'intérêt de cette méthode est qu'elle est facilement reproductible (à condition de disposer d'une enquête-ménages avec des effectifs suffisants) et qu'elle peut avoir une déclinaison assez directe avec les politiques d'aménagement du territoire et des transports dans la mesure où elle permet de mettre en évidence des pôles d'attraction et de cibler les populations concernées.

Utilisée à l'occasion de mon travail de thèse soutenue le 23 juin 2009, cette méthode a permis de caractériser de manière identique et avec une relative précision les fonctions urbaines et les

territoires de quatre métropoles que sont Lyon, Montréal, Puebla et Niamey. Nous proposons dans cet article de présenter les résultats obtenus pour les métropoles lyonnaises et montréalaises. Au-delà des limites inhérentes à la méthode (que nous préciserons), nous serons en mesure de faire valoir la portée d'une utilisation plus fréquente et automatisée de cette méthode pour déceler les mutations fonctionnelles des territoires urbains contemporains et adapter les politiques en fonction.

Objectifs

Les objectifs de ce papier sont essentiellement d'ordre méthodologique. Alors que les enquêtes-ménages se sont imposés comme outil de connaissance des pratiques de mobilité et outil d'aide à la décision dans le champ des transports urbains, il nous semble que les capacités analytiques de l'outil ne sont pas toujours exploitées à leur juste hauteur. Nous proposons donc un traitement original des données brutes de deux enquêtes et les résultats associés pour faire valoir une méthode d'analyse fonctionnelle des territoires urbains.

Originalité

Les enquêtes-ménages ne sont que très rarement traitées autrement que pour qualifier les comportements de mobilité des citoyens ou résidents du territoire enquêté. L'approche est différente ici et vise à renverser l'idée que les effectifs enquêtés sont trop faibles pour qu'une approche spatialisée fine puisse être conduite avec les données d'enquête-ménages. L'approche comparée Lyon-Montréal permet de souligner l'intérêt d'une mise en parallèle des résultats pour des agglomérations variées mais aussi pour une même agglomération dans le temps.

Méthode

Les données d'enquêtes-ménages permettent de localiser les destinations de l'ensemble des déplacements réalisés par les citoyens enquêtés. Certains motifs (visites, retour au domicile, etc...) ont été écartés de l'analyse et les déplacements internes au quartier d'habitation n'ont pas non plus été considérés pour éviter de gonfler l'attraction mesurée d'un territoire urbain pour des raisons liées à une dynamique locale forte. Ce choix renvoie aussi à l'idée que l'attractivité exercée par certains territoires a des conséquences importantes en termes de pratiques et doit être appréhendée politiquement. Le dernier point de méthode important tient à la considération des visiteurs plutôt que des visites sur chaque territoire, une entrée maximum par citoyen ayant été considérée.

Résultats

Les résultats sont très éclairants pour mieux visualiser les pôles d'attraction des aires urbaines lyonnaise et montréalaise. La déconcentration polarisée de l'achat dans les hypermarchés périphériques ressort dans les deux aires urbaines considérées, tandis que l'emploi se révèle bien moins polarisé, mais non moins diffus. Un des résultats importants tient finalement à la considération des centres historiques des deux agglomérations comme des territoires très dynamiques et encore aujourd'hui fonctionnellement atypiques. Ces résultats seraient sans doute renforcés si des données d'enquêtes réalisées après 2005 avaient été utilisées. Les dynamiques d'attraction multiformes, souvent très localisées, parfois associées à une unique fonction et ne concernant que certaines catégories de citoyens, suggèrent finalement que la réflexion « monocentrisme ou polycentrisme des aires urbaines contemporaines » cache des réalités spatiales bien plus fragmentées. Celles-ci nécessitent d'être mieux connues pour être mieux accompagnées par la puissance publique.

Bibliographie

Anas A., R.J. Arnott, K.A. Small, 1998, "Urban spatial structure", dans *Journal of Economic Literature*, No. 36, pages 1426-1464.

Bouzouina L., 2008, *Ségrégation spatiale et dynamiques métropolitaines*, thèse présentée en vue de l'obtention du grade de docteur ès Sciences Economiques, Université Lumière Lyon2, 323 pages.

Huriot J.M., C. Beaumont, C. Boiteux-Orain, L. Bourdeau-Lepage, F. Bourdon & R. Guillain, 2003, *Services aux entreprises et nouvelles centralités urbaines*, Rapport pour le PUCA, LATEC : Dijon, 123 pages.

Ravalet E., 2009, *Ségrégation urbaine et mobilité quotidienne, une perspective internationale*, thèse présentée en vue de l'obtention du grade de docteur ès Sciences Economiques et de PhD ès Etudes Urbaines, Université Lumière Lyon2, INRS-UCS, 387 pages + annexes.

Tabourin E., O. Andan, J.-L. Routhier, 1995, *Les forms de la croissance urbaine, le modèle de René Bussière appliqué à l'agglomération lyonnaise*, Rapport de recherche PIR-VILLES-CNRS, 310 pages.

XLVII Colloque de l'ASRDLF / Colloque AISRe

Aoste, 22-22 septembre 2010

Proposition de communication

CLUSTER, CHANGEMENT ORGANISATIONNEL ET LEADERSHIP

REMOUSSENARD Catherine

Enseignant-chercheur, Groupe ESC Dijon Bourgogne

Catherine.remoussenard@escdijon.eu

29, rue Sambin - BP 50608

21006 DIJON

DITTER Jean-Guillaume

Enseignant-chercheur, Groupe ESC Dijon Bourgogne

jditter@escdijon.eu

BOBULESCU Roxana

Enseignant-chercheur, Grenoble – École de Management

Roxana.BOBULESCU@grenoble-em.com

Atelier thématique :

Districts industriels, clusters, système local et réseau global

Résumé de la communication :

Depuis la popularisation du concept par M. Porter au début des années 1990, la référence au système productif local ou "cluster" est devenue un incontournable de la politique économique régionale en France.

La DATAR a tout d'abord lancé une démarche nationale de labellisation de systèmes productifs locaux à la fin des années 1990, suivie par une série d'initiatives qui ont donné naissance aux Pôles d'Excellence Rurale, aux Pôle de Compétitivité, aux Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES), ou plus récemment les grappes d'entreprises. De leur côté, certaines régions ont lancé leurs propres labels, tels que les Pôles Régionaux d'Innovation et de Développement Économique Solidaire (PRIDES) en PACA, les Clusters Rhône-Alpes et Clusters de Recherche en Rhône-Alpes, ou encore les Pôles d'excellence économique en Nord-Pas de Calais.

Toutes ces mesures partent du constat que la compétitivité des entreprises et par voie de conséquence l'attractivité des territoires sur lesquels elles opèrent supposent la mise en œuvre de coopérations entre acteurs locaux (entreprises, éducation, recherche) soutenues, voire impulsées, par l'État et les collectivités territoriales. Mais, contrairement aux clusters *de facto*, nés des besoins des entreprises et auto-organisés en conséquence, les dispositifs impulsés par les pouvoirs publics ont pour objet de faire coopérer des acteurs initialement concurrents ou issus de mondes différents et

s'ignorant. Ils requièrent en conséquence des mécanismes de gouvernance et pilotage formels (Loubaresse, 2007), généralement incarnés par un individu, l'animateur du cluster, ou une équipe réduite.

L'animateur – qui assume des fonctions d'animation proprement dites, d'intermédiation, de représentation et promotion – est donc la pierre angulaire du dispositif, dont il garantit généralement à lui seul la pérennité. Or, la littérature se concentre généralement sur l'analyse de l'environnement dans lequel l'animateur opère, ses fonctions, ou ses compétences techniques, en délaissant une question qui nous semble primordiale, celle du leadership. Sous un angle technique, le leadership du changement désigne l'ensemble de la démarche qui va du diagnostic à la mise en œuvre d'un plan d'actions visant à apporter des solutions d'évolution et d'adaptation dans les meilleures conditions de réussite. Il s'agit d'une approche globale (Mintzberg *et alii* ; 2005), généralement appliquée au niveau d'une organisation, mais qui peut être étendue à une structure inter-organisationnelle telle que le cluster.

L'animateur de cluster est donc un leader du changement, dont la mobilisation des compétences est un facteur-clé de succès du processus de changement. Dans notre communication, nous chercherons donc à identifier ces compétences, en prenant comme point de départ le modèle des compétences de base du leader développé par Mumford *et alii* (2000). La création de confiance et le leadership dans la coopération sont au cœur du nouveau modèle que nous proposerons.

Notre étude est exploratoire et s'appuie sur la méthodologie de l'étude de cas.

Les exemples sélectionnés sont des dispositifs de type cluster labellisés (SPL, pôles de compétitivité, *Kompetenznetzwerke*, ...) en France et dans divers pays d'Europe occidentale, centrés sur la thématique de "l'habitat durable" afin de capitaliser sur des travaux précédents (Ditter, Bobulescu, 2010).

Objectifs, méthode et résultats attendus de la communication :

- Objectifs : identifier les compétences de l'animateur de cluster en tant que leader du changement.
- Méthode : nous faisons appel à la méthode des cas, définie comme la relation d'un événement ou une série d'événements (présents ou passés) pour en tirer un savoir théorique susceptible d'éclairer la pratique. Après identification de cas pertinents, la relation du cas est effectuée à partir d'entretiens semi-directifs avec les acteurs concernés et complétée par le recours à la presse quotidienne locale et nationale, ainsi qu'à la presse spécialisée. Le cadre théorique nous est donné par la sociologie des organisations et plus spécifiquement par la théorie des jeux d'acteurs de Crozier et Friedberg (1977) qui s'inscrit dans l'approche politique de la conduite du changement.
- Résultats : d'un point de vue académique, nous espérons apporter une contribution à la recherche sur les clusters et leurs facteurs-clés de succès. Notre travail est aussi susceptible d'applications pratiques pour les collectivités territoriales et partenaires au sein de clusters désirant recruter un animateur.

Originalité de la communication :

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la littérature sur les animateurs de réseau met davantage l'accent sur le contexte de l'animation que sur la personnalité de l'animateur. L'originalité de notre étude repose justement sur l'éclairage particulier que nous mettons sur le leadership de l'animateur de réseau.

Ainsi, l'application de concepts issus du management stratégique (notamment le leadership et la conduite du changement) – généralement appliqués à une organisation donnée – permettent ici de mieux comprendre la particularité de la structure inter-organisationnelle qu'est le cluster.

Bibliographie indicative :

1. CROZIER, M., FRIEDBERG, E. (1977), *L'acteur et le système*, Seuil.
2. DITTER, J.G., BOBULESCU R., (2010), "Les systèmes productifs locaux dans les industries du bois : trois études de cas", *Revue d'Economie Régionale et Urbaine* (accepté).
3. DUPUIS, F. (2004), *Sociologie du changement. Pourquoi et comment changer les organisations*, Dunod.
4. DUPUY, C., TORRE, A. (2004), "Confiance et proximité", in PECQUEUR, B. et ZIMMERMANN, J-B. (Dir.), *Économie de proximités*, Hermès Lavoisier, Paris.
5. LOUBARESSE, E. (2007), *Le pilotage d'un réseau productif local par un broker formel : une approche en termes d'encastrement*, XVI^{ème} Conférence Internationale de Management Stratégique, Montréal, 6-9 juin
6. MARKUSEN A. (1996), "Sticky Places in Slippery Space: A Typology of Industrial Districts", *Economic Geography*, Vol. 72, No. 3, pp. 293-313.
7. MINTZBERG, H., LAMPEL, J., BRIAN QUINN, J., GHOSHAL, S. (2002), *The strategy process. Concepts, contexts, cases*, 4th Edition, Pearson Education.
8. MUMFORD, M.D., ZACCARO, S.J., HARDING, F.D., JACOBS, T.O. and FEISHMAN, E.A. (2000), "Leadership skills for a changing world: solving complex social problems", *Leadership Quarterly*, 11(1), pp. 11-35
9. REMOUSSENARD, C. (2007), "Études de cas : le pilotage du changement pôle d'expertise : apport de la conduite du changement à la GRH", in DUPUICH-RABASSE, F. (Dir.), *Les compétences managériales : enjeux et réalité*, L'Harmattan
10. SASHKIN, M. (2004), "Nature of Leadership", in ANTONAKIS, J., CIANCIOLO, A.T., STERNBER, G R. (Eds), *Thousand Oaks*, Sage publications.

Economie géographique et processus d'émergence, une comparaison Brésil – Mexique

Denis REQUIER-DESJARDINS,
IEP de Toulouse
LEREPS/Université de Toulouse
denis.requier-desjardins@univ-tlse1.fr

Thématiques récurrentes

- D1 : globalisation, croissance et développement local;
- D5 : développements régionaux différenciés

Résumé

Depuis les années 90 l'économie géographique s'interroge sur la conséquence de la libéralisation extérieure que connaît nombre de pays sur la géographie économique de ces pays. Ont été notamment concernés certains grands pays en développement comme la Chine ou le Mexique. Les formes de cette libéralisation extérieure et notamment les effets de proximité avec certains pays partenaires, amplifiés encore par la mise en place de zones économiques préférentielles, semblent avoir joué un rôle dans la remise en cause d'un modèle traditionnel centre-périphérie lié à la prédominance de stratégies de développement "inward-looking".

Cette communication opère un retour sur cette question en prenant en compte deux éléments nouveaux.

- Le renforcement des processus d'intégration régionale et d'accords préférentiels dans un contexte où la libéralisation multilatérale paraît relativement enlisée au sein de l'OMC.
- Le fait qu'un certain nombre de pays concernés par ce mouvement de transformation de leur géographie économique lié à la libéralisation sont des pays classés aujourd'hui comme émergents.

En effet, si la notion de pays émergents peut paraître parfois assez floue, elle s'est essentiellement imposée à partir de la prise en compte de la taille des marchés financiers des pays considérés et de leur capacité à accueillir des investissements directs étrangers, pour ensuite déboucher sur l'émission de ces mêmes investissements et le renforcement du rôle de leur multinationales. S'ajoute aujourd'hui leur rôle grandissant sur la scène économique mondiale, notamment à l'occasion dans les négociations multilatérales.

Nous nous interrogerons donc sur l'identification d'éventuels critères de l'émergence en termes de géographie économique, en comparant deux pays, le Brésil et le Mexique. En effet ils partagent comme caractéristique de grandes disparités régionales et de revenus et ils sont tous les deux engagés dans des processus d'intégration régionale, ces deux éléments renvoyant à des caractéristiques géographiques de première et de seconde nature, pour reprendre l'expression de Krugman. Par ailleurs le Brésil et le Mexique sont généralement classés parmi les pays émergents. Cela est du notamment à leur niveau de développement, à leur poids économique (ce sont de « grands » pays), à l'ampleur de leur marchés financier et à l'importance de leurs multinationales. Le Brésil paraît toutefois plus « émergent » que le Mexique au sens où son poids dans les arènes internationales apparaît plus déterminant : il fait notamment partie des « BRIC » et des « BASIC ». Nous voulons tester, en mobilisant les concepts analytiques de l'économie géographique. l'hypothèse que le positionnement comme pays émergent de ces deux pays, tout autant que leur « degré d'émergence » différencié est lié à leur géographie économique

Objectif de la communication

L'objectif de cette communication est double:

- Tout d'abord il s'agit de revenir à partir d'une approche comparative sur l'articulation entre les formes d'insertion dans une économie globalisée et les disparités de développement régional, thème de réflexion essentiel en économie géographique.
- En second lieu l'objectif est également de préciser le contenu du concept d'émergence dans les trajectoires de développement et d'insister sur les présupposés spatiaux et géographiques de « l'accès à l'émergence ».

Originalité du sujet

La question de la relation entre les formes d'internationalisation des économies et leur géographie économique est un sujet déjà assez ancien qui a été traité en référence au contexte de l'ouverture et de la libéralisation dans un certain nombre de pays en développement..

Au delà des formes d'internationalisation il s'agit ici de prendre en compte les trajectoires d'émergence de certains pays du sud, l'émergence signifiant un saut qualitatif dans le rôle qu'ils jouent dans l'arène internationale. Le débat peut alors être déplacé de la relation entre libéralisation et localisation des activités à celui de la relation entre géographie économique et capacité d'émergence. Il ne s'agit plus uniquement de se poser la question de l'insertion des pays dans l'économie internationale mais aussi celle du poids de ces pays dans l'économie mondiale.

Méthode

La communication se basera essentiellement sur des données publiques concernant à la fois la trajectoire de développement des deux pays et les disparités de développement régional, les deux thématiques ayant par ailleurs donné lieu à une abondante littérature.

Résultats attendus

La communication essayera de mettre en évidence que le différentiel d'émergence entre les deux pays renvoie pour une part significative à des caractéristiques de leur géographie économique, de première et de seconde nature.

Bibliographie indicative

- GALLAGHER K. T., MORENO-BRID J. C., PORZEKANSKY (2008): the dynamism of Mexican exports:lost in (Chinese) translation?, **World Development** 36-8, 1360-1380
- KRUGMAN P. LIVAS ELIZONDO R. (1996): Trade policy and the third world metropolis, *Journal of Development Economics*, 49, p 137-150.
- PUGA D., VENABLES A.J (1998) : Agglomeration and economic development: import substitution vs. Trade liberalisation, discussion paper n° 377, CEP, novembre 1998, London School of Economics.
- REQUIER-DESJARDINS D.:*Géographie économique et processus d'intégration régionale : le cas de la frontière Mexique/Etats-Unis*, **Mondes en développement**, n°103, 1999.
- REQUIER-DESJARDINS D.: *Intégration régionale, effet-frontière et disparités régionales : le cas du Mexique dans l'ALENA*, in **Intégrations et identités nord-**

américaine vues de Montréal, (dir. Marie-Françoise LABOUZ), Bruylant, Bruxelles, 2001

-SKOUFIAS E., KATAYAMA R. (2008): Sources of welfare disparities across and within regions of Brazil, World Bank Policy Research Working Paper n°4803,

-VENABLES A.J. (2000) : Winners and losers from regional integration agreements, Discussion paper n° 2529, London School of Economics,

- VENABLES A.J. (2003): Spatial disparities in developing countries: cities, regions and international trade, Discussion paper, London School of Economics, novembre 2003.

UNE COMPARAISON ENTRE LES POLES TECHNOLOGIQUES URBAINES DE GRENOBLE ET TURIN

ALESSANDRA RESSICO

UPMF Université Pierre Méndes France – Grenoble – France

Ceris-CNR – Consiglio Nazionale delle Ricerche- Moncalieri- Torino – Italia

A.Ressico@ceris.cnr.it

Tél.: +39 3496134739

A cause de la mondialisation des marchés il y a un changement du précédent équilibre de concurrence. Les zones de vieille industrialisation ont subi une réduction et une transformation qui prend le nom de désindustrialisation. Nombreuses études analysent ces changements dans les territoires industrielles (pour exemple Benko, Demazière, 2000; CURDS, GHK, 2006; Hudson, 2000). A partir du moment que les nouvelles technologies et les différentes modalités d'organisations s'appliquent et modèlent les vieilles régions on parle de "*destruction créatrice*" (Florida, 2000). De plus en plus importantes sont les relations entre agents et entreprises dans un territoire. Pour cette raison la fonction des Régions est changée dans le temps avec le rôle de création des compétences et apprentissage prenant la dénomination de « *learning region* » (Morgan, 1997). Dans ce travaille on analyse l'économie régionale et on va se focaliser sur les villes de Grenoble et Turin. Les études sur l'économie de la proximité ont mis en évidence la présence d'une polarisation des activités où les villes en sont le centre (Gilly, Torre, 2000). L'analyse au niveau de ville se fonde sur les théories qui posent la ville en tant que motrice du développement. (Huriot J.M, Bordeaux-Lepage L., 2009).

Il y a des nombreuses raisons pour le choix de ces villes. La plus évident, mais pas la plus importante, est la caractéristique géographique. Ces sont deux zones limitrophes où ils sont présents liaisons économiques et sociales. En autre Grenoble et Turin, deux villes de vielle industrialisation, ont connu une profonde crise de l'industrie traditionnel. Dans ce scenario la gouvernance des politiques publiques était différente : Grenoble conditionné par importantes interventions publiques alors que Turin était l'histoire de Fiat.

Dans cette analyse on utilise le concept des ressources et actifs (Colletis et Pecqueur, 1995 ; Pecqueur, 2005) pour comprendre le résultat de l'intervention publique et de l'intervention privé dans le développement locale.

L'objet de l'étude est le système d'innovation territoriale avec l'analyse des méso-structures du modèle de la triple Hélice (Etzkowitz et Leydesdorff, 1997; Viale et Etzkowitz, 2004).

Le processus d'innovation est le résultat d'une série de facteurs interactifs, une phase d'apprentissage de type *learning by doing*. A l'intérieur du territoire les entreprises, dans leur activité innovatrice, sont influencées par autres unités de production et spécificités territoriales (Archibugi, Michié, 1997). On trouve ces spécificités dans les études des SPT, comme pour exemple les districts industriels (Becattini, Rullani 1993; Garofoli, 2003), les districts technologiques (Antonelli, 1986), les *milieux innovateurs* du GREMI, le pole de Perroux.

Pour soutenir le développement, le territoire doit avoir les *facilites* nécessaires.

La gouvernance du développement locale exige coordination pas seulement entre les acteurs mais aussi entre les différents niveaux de gouvernement. Freeman (1987), Lundvall (1992), Nelson (1993) e Edquist (1997) mettent en lumière l'importance des structures pour le développement territoriale.

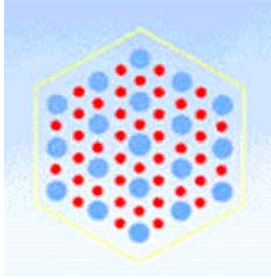
Dans l'étude on met en évidence les sujets et les lieux qui produisent connaissance comme universités, centres de recherche, parcs scientifiques.

Dans ce cas on trouve une caractéristique de polarisations entre deux acteurs principaux : La *Cittadella Politecnica* à Turin et le CEA à Grenoble.

Le début avec deux différentes modalités de développement semble se converger vers une solution commune avec la même mission.

Bibliographie :

- Antonelli C. (1986) *L'attività innovativa in un distretto tecnologico*, Torino, Fondazione Agnelli
- Archibugi D., Michie J. (1997), (eds) *Technology, Globalisation and Economic Performance*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Benko G., Demazière C. (2000) Le développement régional au miroir de la crise des régions d'ancienne tradition industrielle. L'exemple du nord de la France, in Benko G. (ed.), *La richesse des régions*, Paris, Puf
- Becattini G., Rullani E., (1993) "Sistema locale e mercato globale", *Economia e politica industriale*
- Colletis G., Pecqueur B., (1995) Politiques technologiques locales et création des ressources spécifiques in Rallet A., Torre A. (eds) *Economie industrielle et économie spatiale*, Paris, Economica
- CURDS, GHK (2006) What works in Regional Economic Development: Learning from International Best Practise, Newcastle, CURDS
- Edquist C. (1997), (ed.) *Systems of innovation: Technologies, institutions and organizations*, London, Pinter Publishers
- Etzkowitz H., Leydesdorff L. (1997), (eds) *Universities in the global knowledge economy: A triple helix of academic-industry relations*, Albany, State University of New York Press
- Florida R. (2000) La destruction créatrice à l'échelle régionale: l'organisation de la production, la mondialisation et les transformations économiques du Midwest in Benko G. (ed.) *La richesse des régions*, Paris, Puf
- Freeman C. (1987), *Technology policy and economic performance: Lesson from Japan*, London, Pinter Publishers.
- Garofoli G. (2003) *Impresa e Territorio*, Bologna, Il Mulino
- Gilly J.P., Torre A. (2000) (eds) *Dynamiques de Proximité*, Paris, L'Harmattan
- Hudson R. (2000), Restructurer la région, restructurer l'Etat: le cas de l'Angleterre du Nord-Est in Benko G. (ed) *La richesse des régions*, Paris, Puf
- Huriot, Bourdeau-Lepage, (2009) *Economie des villes contemporaines*, Paris, Economica
- Lundvall B. Å. (1992), (ed.) *National systems of innovation: Towards a theory of innovation and interactive learning*, London, Pinter Publishers.
- Morgan, K. (1997) The learning region: institutions, innovation and regional renewal, *Regional Studies*
- Nelson R. R. (1993), (ed.) *National innovation system: A comparative analysis*, New York, Oxford University Press.
- Pecqueur B. (2005) Les territoires créateurs des nouvelles ressources productives : le cas de l'agglomération grenobloise, *Géographie Économie Société*, Lavoisier
- Viale R., Etzkowitz H. (2004), "Third Academic Revolution: Polyvalent Knowledge; the "DNA" of the Triple Helix", www.triplehelix5.com.



Colloque joint ASRDLF – AISRe

Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale

Aoste (Italie) – 20 – 22 septembre 2010

Proposition de communication

Les personnes âgées dans les territoires ruraux : une opportunité pour la création d'activités et d'emplois

Résumé :

Les territoires ruraux du Massif central sont confrontés à un déséquilibre démographique (et socioéconomique) du fait d'un triple mouvement : le vieillissement global de la population, le départ de nombreux jeunes lié à une concentration croissante de l'emploi salarié en milieu urbain ; et l'arrivée / le retour de populations à l'âge de la retraite en nombre important, car elles n'ont plus de contraintes de localisation liées à l'emploi (INSEE, INRA, 1998). La part de retraités dans la population totale est donc croissante. Ils expriment des besoins spécifiques en termes de loisirs et de services, et insufflent de nouvelles dynamiques aux territoires.

La consommation locale issue de revenus d'origine externe (touristes, retraités, migrants alternants) constitue un puissant levier de développement local (Davezies, 2003 ; Vollet, Callois et Roussel, 2007). La part élevée de personnes âgées dans la population de certaines régions rurales va orienter la manière de percevoir le développement de ces territoires. Jusqu'aux dernières décennies, la vision habituelle des politiques publiques était de considérer les populations âgées comme un handicap (manque de dynamisme, coût de la dépendance) (Feller et Ennuyer, 2004 ; Gucher, Mallon et Roussel, 2007), il faut désormais compter avec la double opportunité qu'elles constituent.

D'une part, les retraités induisent la mise en place et le maintien de services répondant à leurs besoins (aide à domicile, santé, loisirs, etc.). Davezies (1999) défend cette idée d'« économie grise » à travers le fait que les retraités constituent une population solvable pouvant constituer « la principale activité basique génératrice d'emplois, de revenus et de croissance ».

D'autre part, certains territoires ont pris le parti d'en faire des acteurs clés de leur politique de développement (« grey power ») et certains chercheurs poussent à reconsidérer cet « or gris » (Davezies, 1999 ; Roussel et Vollet, 2004 ; Guillemard, 2007 ; Vollet et Roussel, 2007). Le vieillissement peut être qualifié d'« actif » : il ne s'agit alors pas uniquement de pratiquer une activité physique ou de prolonger sa carrière professionnelle, mais plus largement de « participer de façon continue aux activités sociales, économiques, culturelles, spirituelles, et civiques » (World Health Organization, 2002) du territoire. En effet, certains retraités sont à l'initiative de projets nécessitant la création d'un ou plusieurs emplois.

Une partie du programme de recherche PSDR (Pour et Sur le Développement Régional) CreActE, qui s'intéresse à la création d'activités et d'emplois dans les espaces ruraux, est consacrée à la création d'activités de service en milieu rural en lien avec le vieillissement de la population et l'afflux de « jeunes retraités » dans les campagnes françaises.

A travers une revue de littérature et d'études de cas, nous analysons le lien entre le vieillissement de la population et la création d'activités et d'emplois en milieu rural. Sur la base d'une typologie des retraités, nous démontrons qu'ils peuvent tenir un rôle actif dans le développement de l'économie grise locale : en plus de consommer les services proposés, ils en créent.

Coordonnées des auteurs :

- Hélène Revol, Ingénieur d'études
UMR Métafort – VetAgro Sup
89 Avenue de l'Europe – BP35
63 370 Lempdes
Tél. 04.73.98.13.24
revol@enitac.fr

- Clovis Sabau, Ingénieur de Recherche
UMR Métafort – VetAgro Sup
89 Avenue de l'Europe – BP35
63 370 Lempdes
Tél. 04.73.98.13.24
sabau@enitac.fr

Objectif de la communication :

Cette étude permet de comprendre les facteurs d'émergence de création d'activités de services liés au vieillissement actif de la population dans les espaces ruraux.

Référence de l'atelier / de la thématique visé(e) :

Développement des territoires – Développement rural

Originalité du sujet :

Jusqu'à présent, la recherche liée à l'économie grise s'est principalement intéressée au potentiel de consommation de services des personnes âgées. Or, notre étude montre que ces dernières ne vont pas seulement être des usagers, passifs, de services, mais des acteurs à part entière du processus de création d'activités et d'emplois en milieu rural, profitant du temps de la retraite pour s'investir dans et/ou initier localement des entreprises émergentes.

Méthode employée :

La méthode consiste à réaliser des zooms sur 3 territoires du Massif central, dont les critères, susceptibles d'infléchir les modes de création, diffèrent. A partir d'entretiens semi-directifs auprès de créateurs d'activités de services, d'organismes d'accompagnement et d'institutionnels, de diagnostics et de recueil de données factuelles, notre analyse comparative permet de caractériser les contextes et les configurations favorisant la création d'activités de services par et pour les retraités.

Résultats attendus :

Cf. supra.

Bibliographie :

Davezies, L., (1999). « *La territorialisation des personnes âgées : « l'or gris » et le « grey power »* » in *Le défi de l'âge, volume 1 : les conséquences du vieillissement de la population*. Paris, IAURIF, collection les Cahiers de l'IAURIF, 228p.

Davezies, L., (2003). « *Temps de la production et temps de la consommation, les nouveaux aménageurs des territoires ?* », Futuribles, mars 2004, n°295

Feller, E. Ennuyer, B. (2004). « *La représentation sociale du vieillissement : évolution et paradoxe* », Actes de la 11^e conférence de l'Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale, 8 p.

Gucher, C., Mallon, I., Roussel, V., (avec la participation de Guillot, M., Mollier, A. et Boisseau, S.) (2004-2007). *Vieillir en milieu rural : chance ou risque de vulnérabilité accrue ?*, CPDG UPMF Grenoble- Université Lyon 2- UMR Métafort Enita Clermont: 347p.

Guillemard, A.-M. (2007). « *La place des seniors dans l'emploi* » in *Le vieillissement en Europe : aspects biologiques; économiques et sociaux*, Barnay, T. et Sermet, C (sous la direction de), Paris, La Documentation française, 188p.

INSEE, INRA (1998). « *Les campagnes et leurs villes* ». Paris : INSEE (Contours et Caractères), 78 p.

Roussel, V., Vollet, D., (2004). « *Les retraités, une chance pour les espaces ruraux ?* », POUR (n°182).

Vollet D., Callois J.M., Roussel V. (2005). « *Impact of retirees on rural development, some observations on the south of France* », Journal of Regional Analysis and Policy, vol. 35, (n°2): pp. 54-68.

Vollet, D., et Roussel V., en collaboration avec Herviou, S., (2007). « *Les retraités : quel impact socio-économique sur les territoires? Illustration à partir de la zone de Bourgneuf dans la Creuse* », Région et Développement (n°26): pp.207-223.

World Health Organization (2002). « *Active Ageing – a policy framework* », 60p.

Proposition de communication

Le titre de la communication :

Les déterminants de localisation des investissements directs étrangers : modélisation économétrique sur donnée de panel des pays en voie de développement.

Le résumé de la communication :

Cette communication propose d'examiner les principaux déterminants de l'attractivité des investissements directs étrangers dans les pays en voie de développement. Une revue de littérature sur les déterminants de la localisation des investissements directs étrangers nous permettent de proposer un triangle d'attractivité à trois dimensions : politique, économique et socioculturelle. Les données de panel d'un échantillon de 63 des pays en voie de développement nous permettent, à l'aide d'un modèle économétrique, de déterminer les principales variables déterminantes de l'attractivité.

Les coordonnées des auteurs :

Ahmed RHELLOU, Professeur de l'enseignement supérieur (rhellou@gmail.com)
Abdellatif NOUREDDINE, Doctorant en Economie et Gestion (noureddine.a@gmail.com)
Laboratoire des Etudes et des Recherches en Economie Appliquée
Faculté des Sciences Juridiques Economique et Sociales
Université Ibn Zohr Agadir, Maroc

L'objectif de la communication :

L'objectif de la communication est de contribuer au débat tant théorique qu'empirique sur les déterminants de la localisation des investissements directs étrangers.

La référence à la thématique de session visée :

Economie urbaine, Territoire, espace, théorisation et modélisation : La localisation des activités économiques.

L'originalité du sujet :

L'originalité du sujet réside :

- Au niveau théorique : proposition d'un cadre unifié d'attractivité territoriale des IDE ;
- Au niveau empirique : utilisation des données de panel des pays en voie de développement.

La méthode :

Pour déterminer les facteurs de localisation des investissements directs étrangers, nous allons utiliser les données de panel de 63 pays en voie de développement dans une régression économétrique.

Les résultats attendus :

Les résultats attendus à l'issue de ce travail est de confirmer le rôle joué par les facteurs politique et de l'infrastructure de base dans l'attraction des investissements étrangers.

La bibliographie :

- Agence Française de Développement (AFD), Foreign Direct Investment in Developing Countries: Leveraging the Role of Multinational, *Notes and Documents*, n° 11, pp: 149-166, Paris
- Andreff M. & Andreff W. (2004), « La concurrence pour l'investissement direct étranger au sein de l'Union européenne élargie : comparaison des déterminants de l'investissement direct étranger entrant et sortant des PECO », Laboratoire de recherche du CNRS.
- Andersen, P.S and Hainaut, P. (1998), "Foreign direct Investment in the industrial countries": Working Papers N° 61, BIS.
- Batana Y.M. (2005), « L'analyse des déterminants des flux d'investissements directs étrangers dans les pays de l'UEMOA », CRA, rapport final, mai, P. 56.
- BOUOYOUR J. (2004), "*Foreign direct investment in Morocco*", in PERRIN S., SACHWALD F. (Eds)
- Chakrabati A, (2001), "The determinants of Foreign Direct Investment: Sensitivity of Cross-Country Regression", *Kyklos*, 54 (1), pp. 89-114.
- MUCCHIELLI, Jean-Louis, *Multinationales et mondialisation*, Éditions du Seuil, mai 1998, 373 pages
- De Mello, L.R., Jr(1997). Foreign Direct Investment in Developing Countries: A selective Survey. *Journal of Development Studies*, 34 (1), 1-34.
- Dupuch S. et Milan C. (2002), «Les déterminants des investissements directs étrangers européens dans les pays d'Europe centrale et orientale », Document de travail, P. 14.

- Faouzi B. (2004), « Risque pays, IDE et crises financières internationales », Document de recherche, LEO, P. 49.
- Joseph DJAOWE (2005), « Investissements Directs Etrangers (IDE) et Gouvernance : les pays de la CEMAC sont-ils Attractifs », colloque du CEDIMES, université de Douala, 28, 29 et 30 novembre 2005, P. 32.
- Hsiao C. (1989), « Modelling Ontario Regional Electricity System Demand Using a Mixed Fixed and Random Coefficient Approach », *Regional Science and Urban Economics*, 19, Pp. 565-587.
- Matyas, L. (1998), "The Gravity Model: Some Econometric Considerations", *The World Economy*, 21, 3, pp. 397-401.
- Michalet Ch. A. (2002), "*Qu'est ce que la Mondialisation ?*", Editions la Découverte
- MUCCHIELLI, Jean-Louis, *Multinationales et mondialisation*, Éditions du Seuil, mai 1998, 373 pages.

Michel ROMBALDI

Proposition de communication au
Colloque joint ASRDLF – AISRe
Identité, Qualité, et Compétitivité territoriale

Titre de la communication

La métropolisation comme expression d'un nouveau mode de régulation territoriale.

Résumé de la communication

L'ambition proclamée d'une refondation des politiques d'aménagement du territoire (DIACT 2009) semble redessiner de nouveaux territoires pour l'action publique. La métropolisation intégrée dans un processus de polycentrisme maillé est présentée comme le levier privilégié de cette politique. La « collectivité métropolitaine » pourrait être amenée à remplacer la « Région » en tant qu'instance principale des stratégies d'aménagement du territoire.

Combiné avec une conception de l'aménagement du territoire reposant principalement sur les normes de compétitivité, d'attractivité et d'insertion dans une concurrence territoriale mondialisée ce paradigme pourrait non pas favoriser une nouvelle croissance des territoires et redynamiser le territoire français comme le souhaitent les responsables de cette politique mais faire ressurgir une nouvelle fracture territoriale et une accentuation des inégalités spatiales.

La volonté de faire émerger des « champions nationaux » capables d'affronter avec succès la concurrence internationale pourrait avoir comme conséquence de fragiliser encore certains territoires comme les zones rurales et les régions où n'existent pas de métropoles de dimension nationale ou internationale.

C'est la cohésion sociale qui pourrait ainsi être mise à mal et cette restructuration pourrait entraîner une déstructuration des territoires.

C'est aussi une certaine conception de l'aménagement du territoire reposant sur la solidarité et la soutenabilité qui est ainsi remise en cause au profit d'une nouvelle régulation territoriale plus en phase avec un système néo libéral dominant.

Coordonnées de l'auteur

Michel ROMBALDI
Maître de conférences en sciences économiques.
UMR/CNRS. LISA n° 6240. Université de Corse.
michel.rombaldi@wanadoo.fr

L'objectif de la communication

Montrer que les décideurs publics en substituant la métropole à la « Région » en tant que support territorial des politiques d'aménagement du territoire préparent l'émergence d'un nouveau mode de régulation territorial qui va bien au-delà d'un simple changement du contenu spatial de l'intervention publique.

La référence à la thématique d'atelier ou de session visée

Thématiques récurrentes : Développement des territoires. Métropolisation

L'originalité du sujet

Les stratégies d'aménagement du territoire ont fait l'objet d'une abondante littérature. Cependant elles ont été rarement abordées sous l'angle d'une analyse institutionnelle de la théorie d'action de l'intervention publique et de son intégration dans une perspective plus large de refondation du système économique.

L'originalité tient aussi à la grille d'analyse privilégiant une approche systémique essayant de ne pas séparer l'économie des autres sciences sociales.

La méthode

Pour conduire cette analyse nous avons mobilisé les méthodes et outils de la socio économie institutionnaliste et plus précisément ceux proposés par la théorie de la régulation. Cela nous a permis de ne pas séparer la dynamique économique de son environnement social et politique et de distinguer les configurations institutionnelles susceptibles d'être mises en œuvre dans un contexte de reconsidération du référentiel normatif du système consécutif à la crise de 2008.

Cette approche reconnaît aux institutions un rôle prépondérant (Boyer 1995, 1999, Théret 1998, Petit 2000, Lamarche 2003) qui ne se résume pas à la seule compensation des failles du marché. Elles doivent aussi assurer la régulation d'ensemble du système économique en élaborant les principales normes qui permettent le bon déroulement de la régulation.

Pour comprendre le fonctionnement du nouveau mode de régulation territorial, il nous a paru pertinent d'analyser dans ce cadre la théorie d'action (ou le référentiel normatif) qui sous tend l'intervention publique territorialisée en matière d'aménagement du territoire.

Cette grille d'analyse devrait nous permettre de penser la place du territoire dans le nouveau mode de régulation d'après crise.

Notre étude a été réalisée à partir d'une analyse textuelle centrée sur les normes idéologiques des stratégies d'aménagement du territoire de l'UE (SDEC, charte européenne de l'aménagement du territoire), de l'Etat (Politique nationale d'aménagement du territoire, document de la DIACT, document du CES etc.) et d'une mise en perspective avec l'ensemble des politiques publiques.

Ce travail a été réalisé à l'aide d'un logiciel de statistique textuelle qui analyse les discours (Alceste 2009).

Les résultats attendus

Valider la construction théorique proposée en première partie à partir d'une analyse des nouvelles préconisations en matière d'aménagement du territoire (la métropolisation, les politiques d'attractivité etc).

Montrer que le processus de normalisation induit par ce nouveau mode de régulation territoriale a bien entraîné une reconfiguration des politiques d'aménagement du territoire en phase avec les logiques qui conditionnent l'ensemble des politiques publiques.

Montrer que la métropolisation est autant une construction politique qu'économique et que la métropole n'est pas forcément un territoire plus pertinent que la Région pour porter les projets d'aménagement du territoire.

Identifier les problèmes qui pourraient découler de la mise en œuvre de telles stratégies notamment l'apparition de nouvelles inégalités spatiales et la remise en cause de l'idée même de territoire.

Bibliographie

BILLAUDOT B (2009). « Les institutions dans la théorie de la régulation : une actualisation ». Revue de la régulation n°6.

BOYER R., (2003). « Les analyses historiques comparatives du changement institutionnel : quel enseignements pour la théorie de la régulation » in L'année de la régulation n°7 2003-2004.

BOYER R., (1995), « Vers une théorie originale des institutions économiques » in Théorie de la Régulation. L'état des savoirs. La Découverte. pp 530-538.

BOYER R., (1999). « Le politique à l'ère de la mondialisation et de la finance : le point sur quelques recherches régulationnistes » in L'année de la régulation Volume 3. pp 13 – 75.

CES (2003). Notes d'IENA. « Métropoles et structuration des territoires. 4 avril.

DIACT.(2009). Une nouvelle ambition pour l'aménagement du territoire. La documentation française.

DUTERTRE, C. MOUHOU-B-MOUHOUF, E. MOATI, P. PETIT, P., (2000) « régulation secteurs et territoires. Note de recherche Séminaire ARC2. Mars

GILLY J P, LUNG Y. (2004). Proximités, secteurs et territoires“. 4° journées de la proximité. Marseille

LABORIE JP « Les petites villes face à la métropolisation : la perte d'une spécificité ».

LAMARCHE T (2003). « Le territoire entre politique de développement et attractivité ». Etudes de communication 26.

LAURENT C, Du TERTRE C, DIEUAIDE P, PETIT P. () « Régulations sectorielles et territoriales au cœur du nouveau régime d'accumulation. Objet, problématique, posture de recherche.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES (2006) « La politique d'aménagement et de développement durable du territoire en France ». Directive générale de la coopération internationale et du développement.

THERET B., 1996, Pour une approche régulationniste du politique. Rapport pour la table ronde n° 2, Régulations sociales, régulations publiques, Congrès de l'Association française de sciences politiques, Avril, Aix en Provence.

THERET B., 1998, La place de l'Etat dans les théories de la régulation, Recherche et Régulation, série R.

ZUINDEAU B (eds) 2000. Développement durable et territoires. Presses universitaires du septentrion.

Colloque ASRDLF et Association de science régionale italienne
Université du Val d'Aoste, 20-22 septembre 2010

Thématique récurrente : Développement des territoires – Développement rural

Titre de la communication :

La contribution des systèmes agroalimentaires localisés (SYAL) au développement rural : une comparaison internationale

Auteur : Bernard ROUX, chercheur associé au CESAER, INRA/Agrocampus Dijon, France

Adresse e-mail : bernard.roux@agroparistech.fr

Résumé

Les systèmes alimentaires localisés (Syal) ont une existence bien réelle, largement décrite par de nombreuses études de cas, réalisées tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Ils contribuent au développement rural à partir d'activités de production et de commercialisation qui fixent la population dans les territoires et approvisionnent des marchés qui peuvent aller du local à l'international. Or, cette contribution est en permanence menacée par le fonctionnement des économies dans lesquelles ils s'insèrent, où dominent les entreprises industrielles et commerciales caractérisées par la production de biens et de services à grande échelle. La présente communication apporte les résultats d'une recherche comparative menée dans deux milieux socio-économiques très différents : l'arrière pays méditerranéen de la région Languedoc Roussillon (France) et le *sertão* de l'Etat nordestin de Sergipe (Brésil). La méthode analytique employée permet de classer les deux Syal analysés selon une échelle de durabilité de la contribution au développement rural. C'est dans le pays le plus industrialisé, la France, que le Syal étudié a la plus grande probabilité de résilience et donc de participation au développement rural, alors que le Syal brésilien est fragile, menacé de disparition face à la grande industrie et à la réglementation. L'explication de cette différence entre les deux pays réside dans la capacité de construction sociale du Syal par ses acteurs, infiniment plus grande dans les sociétés industrialisées.

Objectif

L'objectif de cette communication est d'apporter une réflexion empirique à partir de résultats d'études réalisées dans des territoires où se sont développés des Syal, afin d'apporter des éléments de compréhension des modalités de leur participation au développement rural. Plusieurs questions se posent :

- a) en quoi les caractéristiques des Syal rencontrés sont liées aux conditions générales de développement dans lesquels ils s'inscrivent.
- b) les Syal ont-ils capables, à terme, de se maintenir dans des économies où ils sont en concurrence avec les filières agroindustrielles dominées par des groupes (production et commercialisation) multinationaux
- c) face à la domination de ces puissances économiques, la contribution des Syal à l'approvisionnement alimentaire est-elle menacée?
- d) finalement, quelle peut être, à terme, la durabilité de la contribution des Syal au développement rural

Référence à la thématique de la session :

Cette recherche s'inscrit dans la problématique du développement des territoires : les Syal contribuent à la mise en valeur des ressources locales par la création d'emplois, la valorisation des ressources naturelles et des savoirs faire locaux.

L'originalité du sujet

Le sujet est original sous plusieurs aspects :

- a) la comparaison internationale
- b) la prise en compte de deux situations très contrastées, l'une en pays développé (la France), l'autre dans une région sous-développée (le Nordeste brésilien)
- c) l'élaboration d'une grille d'analyse comparative

Méthode

Une grille d'analyse des Syal a été élaborée et appliquée, à travers des enquêtes, sur les deux terrains d'étude, qui vise à étudier les éléments suivants:

- le lien au territoire, notamment à travers l'existence et la mobilisation de ressources (matérielles, humaines, techniques et culturelles) conduisant à une spécificité productive (matière première et/ou produit final, types d'entreprises):
- la nature du produit final, qui répond de techniques et de savoir faire partagés, qui peut être ou non accompagnée d'un signe officiel de qualité:
- le nombre et la diversité des acteurs présents dans la chaîne productive et commerciale:
- les réseaux de coordination entre acteurs, l'action des pouvoirs publics;
- les formes de commercialisation.

Ces entrées de la grille de lecture sont efficaces pour le travail de terrain appliqué aux deux Syal qui sont objet de l'étude : il s'agit de Syal fromagers aux nombreux points communs :

- le lien au territoire à travers la matière première alimentaire, le lait, est fort:
- les technologies et les savoir faire, très variés, offrent de grandes potentialités de diversification des produits mais n'empêchent pas l'identification par des signes officiels de qualité (appellations d'origine contrôlée, etc).
- la possibilité de produire de manière rentable de petits volumes selon des méthodes artisanales conduit à la présence de grands nombres d'acteurs peu différenciés (producteurs fermiers, artisans, petites entreprises coopératives et privées).
- l'existence d'une demande ancienne et diffuse, émise par des consommateurs capables de distinguer la qualité des produits, donne de la robustesse à leur participation aux marchés, tant localement que dans des espaces larges.

Résultat attendu

Une meilleure compréhension de la participation des Syal au développement rural

Références bibliographiques

- Benkahla, A. *Stratégies d'acteurs et performance dans la valorisation de l'AOC pélardon*. Montpellier, 2003. Mémoire (Diplôme d'étude approfondie) - Université de Montpellier - Ensam.
- Casabianca, F. et Linck, T. *Tipificación de alimentos y apropiación de recursos patrimoniales. El caso de los quesos artesanales en Costa Rica*. In: Congreso internacional "Agroindustria y territorio, Arte", dec. 2004, Toluca (Mex.)
- Cerdan, C. et Sautier, D. Réseau localisé d'entreprises et dynamique territoriale. Le bassin laitier de Gloria (Nordeste du Brésil). In: *Systèmes agroalimentaires localisés. Etudes et recherches sur les systèmes agraires et le développement n° 32*. Paris : Inra/Cirad/Cnearc, 2001, p.131-144
- Cesin Vargas, A. et Cervantes Escoto, F. *Producción y distribución de Queso en Santa Cruz Aquihuac, Tlaxcalca (Mex)*. In: Congreso internacional "Agroindustria y territorio, Arte", dec. 2004, Toluca (Mex.).
- Gateau, D. et Roux, B. *Rapport sur la filière fromage de chèvres en Languedoc Roussillon (France)*. Paris, 2002. Projet Euromed Filières innovantes et savoir faire locaux. Paris : INRA- UMR Economie rurale.
- Gonzalez Diaz, J.-G. et al. *Demanda potencial y cubierta de quesos artesanales en la ciudad de Toluca (estado de Mexico)*. In: Congreso internacional "Agroindustria y territorio, Arte", dec. 2004, Toluca (Mex.).
- Gresillon A. *Producción de leche e intervención de agroindustrias rurales de queso en Sinto (Peru)*. In: Congreso internacional "Agroindustria y territorio, Arte", dec. 2004, Toluca (Mex.).
- Guerrini, P. et Prost J.-A. Mise en place de contrôles dans une Appellation d'Origine Contrôlée. Le brocciu corse. In: *Systèmes agroalimentaires localisés. Etudes et recherches sur les systèmes agraires et le développement n° 32*. Paris : Inra/Cirad/Cnearc, 2001, p.51-64.
- Menezes, Sonia de Souza Mendonça. *As fabriquetas de queijo: uma estratégia de reprodução camponesa no município de Itabi/SE*. Aracaju, 2001. Dissertação de mestrado. Faculdade de geografia, Univ. Fed. de Sergipe.
- Menezes, Sonia de Souza Mendonça. *Fabriques de fromages et développement du territoire du système agroalimentaire de Sergipe*. Colloque : Les systèmes agroalimentaires localisés. Montpellier : GIS Syal, 2002, 1 CD-ROM.
- Moity-Maïzi, P. et Devautour, H. (2001). Réactiver la tradition par l'AOC. Le cabécou de Rocamadour. In: *Systèmes agroalimentaires localisés. Etudes et recherches sur les systèmes agraires et le développement n° 32*. Paris : Inra/Cirad/Cnearc, 2001, p.179-194.
- Van Mieghem, M-H. *Diversité et dynamique des élevages caprins fromagers en zone AOC pélardon*. Dijon, 2003. Mémoire de fin d'étude. Engref/Enesad.

Colloque ASRDLF – AISRe – 20-22 septembre 2010
Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale - Développement économique et
cohésion dans les territoires alpins

Titre (provisoire) de la proposition de communication :

**À l'ère de l'accélération de la périurbanisation, comment l'ancrage territorial
propulsé par l'innovation demeure-t-il porteur de valeur en agroalimentaire ?
Le cas des entreprises de transformation du Québec**

Résumé de la communication

Cette communication vise à restituer la démarche et les résultats de travaux de recherche menés entre septembre 2005 et mars 2009 sur la territorialisation des firmes agroalimentaires au Québec en lien avec les attentes nouvelles et croissantes de responsabilisation sociale des entreprises dans la perspective du développement durable. Cette recherche avait pour point de départ deux alertes répétées dans le secteur agroalimentaire québécois, à savoir : 1) le difficile maintien et développement des activités de transformation agroalimentaire en région et 2) la faiblesse chronique de l'innovation, pourtant clé de la pérennité du secteur. Son objectif est de modéliser les liens entre le territoire et la compétitivité des entreprises afin d'outiller stratégiquement les développeurs locaux du secteur au Québec. Pour atteindre ce résultat, nous scruterons la diversité des pratiques stratégiques de territorialisation de l'innovation des firmes agroalimentaires québécoises en fonction de leur modèle d'affaires et selon divers facteurs de contingence d'ordre technique, culturel et socio-économique. Le contenu de la communication en restituera les résultats en trois temps : dans un premier temps, nous exposerons le cadre théorique de la recherche qui emprunte à la stratégie les concepts de modèle d'affaires et de stratégie de territorialisation, au management, les réflexions sur l'organisation et la culture, à l'économie industrielle et régionale, le concept de territoire, et à l'économie de l'innovation, la notion de milieu. Dans un deuxième temps, nous exposerons la méthodologie et les constats issus de l'analyse thématique des contenus textuels de 64 entrevues semi-directives, menées dans trois régions distinctes (Montréal, Centre-du-Québec, Bas-St-Laurent) auprès des dirigeants d'entreprises du secteur de la transformation agroalimentaire au Québec. Enfin, nous décrirons spécifiquement 5 modèles d'affaires et 4 comportements stratégiques d'innovation ainsi que leur ancrage dans quatre milieux stratégiques qualifiés de milieux *industrialisant*, *typifiant*, *globalisant* et *glocalisant*.

Coordonnées des auteurs :

Anne-Laure Saives (*auteur correspondant*),
Professeure de management,
Département Management et Technologie,
Ecole des Sciences de la Gestion,
Université du Québec à Montréal,
saives.anne-laure@uqam.ca

Robert H. Desmarteau,

Professeur de stratégie,

Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale,

Ecole des Sciences de la Gestion,

Université du Québec à Montréal,

desmarteau.robert_h@uqam.ca

L'objectif de la communication :

Cette communication vise à restituer la démarche et discuter les résultats de travaux de recherche menés entre septembre 2005 et mars 2009 sur la territorialisation des firmes agroalimentaires au Québec en lien avec les attentes nouvelles et croissantes de responsabilisation sociale des entreprises dans la perspective du développement durable. Il s'agit d'alimenter la réflexion en sciences de gestion sur une modélisation du lien stratégie/territoire à partir d'une analyse du cas agroalimentaire Québécois.

La référence à la thématique d'atelier ou de session visée :

Notre communication adopte pour point de vue celui de l'entreprise stratégique et se situe plutôt sous l'un des thèmes généraux de l'ASRDLF intitulé :

- « *Economie urbaine, Territoire, espace, théorisation et modélisation* »

- *Localisation des activités*
 - *Districts industriels, clusters, système local et réseau global*
 - *Transformations économiques et productives du territoire*
 - *Innovation et nouvelles technologies*
- Ou « *Développement des territoires* »

- *Globalisation, croissance et développement local*

L'originalité du sujet :

L'originalité du sujet, en stratégie, tient à l'utilisation d'une représentation récente du concept de *modèle d'affaires* pour modéliser le système stratégique qu'est l'entreprise territorialisée ; et de coupler à la réflexion stratégique les éléments clés de la littérature sur la responsabilité sociale d'entreprise pour enrichir par le biais de *la légitimation territoriale* la modélisation du lien entreprise/territoire.

L'originalité de l'exercice proposé tient aussi dans l'articulation Stratégie/Organisation, via l'étude et le rapprochement d'une typologie de modèles d'affaires observés avec une typologie de comportements d'innovation.

Sa difficulté réside dans la conceptualisation finale des éléments porteurs d'un ancrage pérenne de ces entreprises dans des milieux adaptés.

La méthode : Étude qualitative exploratoire du cas des entreprises agroalimentaires au Québec. Nous avons mené, en deux séries, des *entrevues individuelles* semi-directives auprès de 64 entreprises au total, réparties dans trois régions contrastées (Montréal, Centre-du-Québec, Bas-St-Laurent) (échantillon stratifié au tiers) ; les thèmes abordés en entrevue portaient sur les aspects stratégiques (modèle d'affaires, gouvernance, gestion de l'innovation, perception du territoire) ; les entrevues ont été préférentiellement réalisées auprès des experts de la direction (générale, finance) et/ou des gestionnaires de la fonction/du processus clé de l'entreprise étudiée (R&D, production, commerciale). Des analyses statistiques du contenu thématique (via ALCESTE) des verbatims de ces entrevues (environ 1500 pages) ainsi qu'une analyse factorielle en correspondances multiples ont permis d'établir des classifications significatives des modèles d'affaires territorialisés et des comportements d'innovation

des entreprises rencontrées. Deux groupes focus auprès d'industriels et de représentants du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec ont enfin permis de valider les classifications établies et les observations proposées quant-aux milieux propices au développement de ces types d'entreprises.

Les résultats attendus

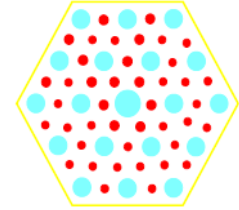
Nous souhaitons mettre en débat notre interprétation et notre conceptualisation des milieux favorisant le développement de la diversité des acteurs québécois selon leur modèle d'affaires, à savoir quatre formes différentes de milieux stratégiques locaux (milieux *industrialisant* ou *typifiant* ou *globalisant* ou *glocalisant*).

Bibliographie :

1. Chesbrough, H. W., 2003. *Open Innovation: The New Imperative for Creating and Profiting from Technology*. Boston, Mass: Harvard Business School Press.
2. Chesbrough, H. W., 2007. "Why Companies Should Have Open Business Models". *MIT Sloan management review*, 48(2), 22.
3. Demil, B., Lecocq, X., 2008. "(Re)penser le développement des organisations. Les apports du modèle économique », *Revue Française de Gestion*, 2 (181), p. 113-122.
4. Desmarteau, R. H., & Saives, A. L., 2008. « Opérationnaliser une définition systémique et dynamique du concept de modèle d'affaires: cas des entreprises de biotechnologie au Québec ». In *Actes de la XVIIe conférence internationale de management stratégique, AIMS*. Nice.
5. Di Méo, G., et P. Buléon, 2005. *L'espace social: une lecture géographique des sociétés*. Paris : Colin. 303p.
6. Fourcade C. et Torres O., 2001. "Proximité et stratégies d'internationalisation des PME : le rôle des milieux internationalisants", *communication présentée aux 3èmes Journées de la Proximité " Nouvelles croissances et Territoires "*, Paris, 13-14 décembre.
7. Gervais J-P., Larue B., Rastoin J-L. (eds), 2004. « Développement durable et globalisation dans l'agroalimentaire », *Actes du colloque international de l'AIEA2 et des ateliers SCAE*, Université Laval, Québec, 23-24 Août.
8. GREMI, 2006. *Milieux innovateurs: Théorie et politiques*. Textes réunis par Camagni et Maillat. Economica Anthropos.
9. Lauriol, J., Perret V., Tannery, F., 2008, "L'espace et le territoire dans l'agenda de recherche en stratégie »", *Revue Française de Gestion*, Vol.4, n°184, pp. 181-198.
10. Marchesnay, M., 2003. « Les PME de terroir entre « géo » et « clio » stratégies », *ERFI*, Montpellier.
11. Marchesnay, M., 1998. « Confiances et logiques entrepreneuriales ». *Économie et société*, 8(9), 99-117.
12. Pasquero, J., 2005. « La responsabilité sociale de l'entreprise comme objet des sciences de gestion : un regard historique ». In M.-F. Turcotte et A. Salmon (dir.). *Responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise*. Sillery, QC : Presses de l'Université du Québec, pp. 80-111
13. Rallet, A., Torre, A., 2004. « Proximité et localisation ». *Économie rurale*, 280, 25-41.
14. Suchman, M.C., 1995. "Managing legitimacy: strategic institutional approaches", *Academy of Management Journal*, vol. 20, n°3, pp. 571-610.
15. Verstraete, T., Jouison-Laffitte, E., 2009. *Business Model pour entreprendre. Le Modèle GRP : théorie et pratique*, Petites Entreprises & Entrepreneuriat, Bruxelles: De Boek.



Colloque joint AISRE - ASRDLF 2010
Associazione Italiana di Scienze Regionali
Association de Science Régionale De Langue Française



Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale

Développement économique et cohésion dans les Territoires alpins

Aoste, 20–22 Septembre 2010

Ressources et facteurs de la croissance régionale et urbaine soutenable

L'analyse des ressources distinctives/spécifiques:

***quelles articulations possibles entre l'approche territoriale et la
théorie de la firme?***

Asei SAMAGANOVA

CREPPEM, Espace Europe,

UPMF Grenoble II

151 rue des Universités

F-38400 St Martin d Heres

samaganova@gmail.com

L'économie est souvent représentée comme une discipline qui s'intéresse à l'allocation de ressources, dont la rareté pose un problème face à des besoins illimités. Selon la définition de R. Barre (1987), « La science économique est la science de l'administration des ressources rares. Elle étudie les formes que prend le comportement humain dans l'aménagement de ces ressources, elle analyse et explique les modalités selon lesquelles un individu ou une société affecte des moyens limités à la satisfaction de besoins nombreux et illimités ». Comme le souligne Pearson (1975 : 301), « Postuler la rareté comme une condition absolue d'où dérivent toutes les intuitions économiques, c'est donc opérer un abstraction qui ne sert qu'à obscurcir le problème concernant la manière dont l'activité économique est organisée ».

Pearson montre comme la notion de rareté de ressources change selon la culture et la nation. Ainsi, c'est plutôt la perception de la rareté et des ressources qui est plus importante.

L'avancée principale de la science régionale ainsi que du management en termes d'analyse de ressources est liée la distinction des ressources et des facteurs de production. D'une manière générale, l'économie territoriale définit la ressource comme une **caractéristique construite** d'un territoire dans une optique de développement (Gumuchian et Pecqueur, 2007). Chez J. Lévy et M. Lussault (2003), on trouve une définition plus large, selon laquelle la ressource est « une réalité entrant dans un processus de production et incorporée dans le résultat final de cette production ». Les spécialistes des sciences de gestion adoptent aussi une approche similaire en définissant les comme « strengths that firms can use to conceive of and implement in their strategies ». (Barney, 1991: 101). Ainsi, cette notion des « strengths » ou des forces dépasse largement une vision étroite des facteurs de production. Malgré le fait que les approches des ressources dans le cadre de l'économie territoriale et la théorie de la firme se sont développées d'une manière indépendante pendant ces dernières vingt ans, il y a beaucoup de choses qui les rapprochent. Pour mieux illustrer cette idée de la complémentarité, on étudiera le cas du cluster du logiciel de Saint-Pétersbourg.

Dix sept ans plus tard après la chute de mur de Berlin, la Russie revendique sa place sur le marché des nouvelles technologies, surtout dans le domaine du logiciel informatique. Saint-Pétersbourg devient graduellement le symbole de cette nouvelle « Russie électronique ». On l'a mentionné de plus en plus fréquemment comme destination en forte évolution de la délocalisation des services informatiques. Selon des données de Market-Visio/EDC, le marché russe de l'outsourcing du logiciel a une taille absolue plutôt petite, mais avec un taux important de croissance annuelle. Tandis que le taux de croissance des exportations du logiciel de la Russie était de 40% et de 30% en 2004, 2005 respectivement, en 2006 elles ont augmenté de presque 54% et ont atteint un niveau de \$1,5 milliard. Ainsi, la Russie occupe la troisième position sur le marché global de l'offshoring juste après l'Inde et la Chine (RUSSOFT, 2007: 10). Néanmoins, cette croissance de l'industrie du logiciel reste très concentrée géographiquement avec le cluster de Saint-Pétersbourg en tête. Environ 200 entreprises y sont localisées, dont la majorité sont des PME. A côté de ces PME il y a également une dizaine de grandes entreprises locales *StarSoft*, *Reksoft*, *Arcadia*, *LANIT TERCOM*, *Digital Design*, etc. Il faut dire que depuis 2004, Saint-Pétersbourg se transforme en cluster globalisé avec un très grand nombre de filiales des FMN. Aujourd'hui le cluster de Saint-Pétersbourg accueille des centres de recherche de *Siemens*, *LG*, *Alcatel*, *Motorola*, *Sun Microsystems*, *Intel*, *Google*, *Hewlett-Packard*, etc. Ce succès du cluster du logiciel de Saint-Pétersbourg nous amène à nous interroger sur les facteurs qui sont à l'origine de la croissance du **territoire** et des **firmes** qui y sont localisées.

On suppose que ces facteurs de succès doivent être recherchés au niveau des ressources spécifiques ou distinctives, qui leur permettent de se différencier par rapport aux autres et avoir un avantage

soutenable (*sustainable advantage*). Ainsi, cet article cherche à faire le pont entre la théorie des ressources territoriales développées dans les travaux de Pecqueur et Colletis (1993, 2004) et la théorie de la firme fondée sur les ressources (Barney, 1991 ; Barney et Clark, 2007 ; Lawson, 1999 ;etc.). Dans quelle mesure sont-elles compatibles ? Quelles articulations possibles peut-on envisager ?

A cet égard, la première tentative a été déjà faite par Lawson (1999 : 151), qui peut être considéré comme un des premiers spécialistes de la théorie de la compétence qui l'a appliqué au niveau régional. Dans son article Lawson (1999) met en évidence des "compétences régionales" qui sont à l'origine du développement économique des territoires. Cependant, alors que Lawson s'intéresse principalement aux relations particulières qui existent au sein du territoire et le ciment, notre analyse sera consacrée à l'étude des relations avec l'extérieur, et plus particulièrement les relations avec la diaspora. On montrera que ces interactions peuvent être analysées en termes de ressources territoriales comme elles sont à l'origine de l'ouverture internationale du cluster de Saint-Pétersbourg, mais aussi en termes de ressources distinctives des firmes qui contribuent à leur succès et développement.

On fait également l'hypothèse que la plupart des ressources distinctives sont territoriales, c'est-à-dire elles sont territorialement encadrées, ce qui renforce leur immobilité. Alors que la vision régionale des ressources permet d'expliquer l'agglomération territoriale, l'approche managériale permet de mieux expliquer pourquoi au sein du territoire il y a des entreprises qui réussissent mieux par rapport aux autres en profitant le plus des ressources territoriales.

Ainsi, l'article est organisé en deux parties. Dans la première partie on reviendra sur les fondements théoriques de la théorie des ressources territoriales, ainsi que sur la notion de la spécificité. On démontrera que cette théorie a beaucoup de chose en commun avec la théorie de la firme fondée sur les ressources. La deuxième partie sera consacrée à l'analyse du cas du cluster de Saint-Pétersbourg et la mise en évidence de la complémentarité des approches des ressources. Dans la conclusion, on proposera une grille de lecture des ressources qui prendra en compte les spécificités territoriales et celles de la firme.

BARNEY J. (1991) Firm Resources and Sustained Competitive Advantage, *Journal of Management*, Vol.17, No. 1, 99-120

CAMAGNI R. (2006) Compétitivité territoriale : la recherche d'avantages absolus. *Reflets et perspectives de la vie économique*, Tome XLV, n°1, p. 95-115.

COLLETIS G. et PECQUEUR B. (1993) Intégration des espaces et quasi-intégration des firmes: vers de nouvelles rencontres productives? *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 3, p. 489-507.

SAMAGANOVA A. (2009) Is culture a territorial resource in the knowledge economy?, *Journal of Foresight and Innovation Policy*, Vol.5, No. 1/2/3, pp. 150-168

SAMAGANOVA A. (2008) Le cluster du logiciel de Saint-Pétersbourg : une analyse en termes de ressources territoriales, Thèse en Sc. Eco, UPMF-Grenoble II.

Titre de la communication

Estimation des dommages du risque d'inondation en région PACA : Un modèle d'équilibre général calculable appliqué au secteur agricole

Marc Sassi, PhD Doctorant, Aix-Marseille Université, Faculté d'Economie appliquée, CERGAM-CAE, e-mail: marc.sassi@gmail.com.

Résumé

Les activités agricoles sont l'une des activités économiques les plus vulnérables face au risque d'inondation. Un risque naturel dont les occurrences tendent à s'amplifier en région Provence Alpes Côte d'Azur. Leurs effets dévastateurs sur la région peuvent être désormais estimés à l'aide de la modélisation en équilibre général calculable. A partir de la matrice de compatibilité sociale régionale PACA et des résultats de l'analyse technique, nous chiffrons un ratio mixte illustrant la relation entre le coût annuel moyen des dommages et le revenu annuel des activités agricoles. Après avoir présenté la démarche d'intégration du paramètre mixte dans le modèle d'équilibre général calculable régional PACA, nous étudierons le retour à un équilibre du système ayant subi une perturbation ; la crue de décembre 2003.

Mots clés : *Modèle d'équilibre général calculable régional PACA, analyse technique de type calcul automatique, risque d'inondation.*

Classification JEL : C68, O18, Q54

L'objectif de la communication

L'objet de notre contribution consiste à étudier le retour à l'équilibre du système ayant subi une perturbation. Pour ce faire notre stratégie est double ; En prenant comme crue de référence l'événement extrême de décembre 2003, nous présentons une procédure permettant de chiffrer un ratio entre le coût moyen annuel des dommages sur le revenu annuel moyen pour le secteur agricole de la région PACA. Après avoir présenté la méthode d'intégration du ratio mixte au MEGC, nous analyserons les résultats de la situation après simulation de la crue de décembre 2003.

La référence à la thématique de session visée

Ce papier fait référence aux thématiques récurrentes des colloques de l'ASRDLF et de l'AIRe. En particulier aux thématiques : *Méthodes et modélisation* et *Ressources et facteurs de la croissance régionale et urbaine soutenable* :

- **B8** - Environnement et développement durable
- **B9** - Risque urbain et territorial

L'originalité du sujet

L'évaluation monétaire des dommages du risque d'inondation sur le développement économique a toujours été une préoccupation majeure des collectivités territoriales (Barthelemy (2002)). Une évaluation d'autant plus nécessaire depuis l'adoption, en octobre 2007, de la Directive Européenne sur la gestion du risque d'inondation. Celle-ci encourage explicitement les Etats membres à mener une série d'évaluations, d'ici 2011, dans le but d'identifier les bassins versants et les zones associées sujettes au risque d'inondation. Les dernières grandes crues de novembre 2002 et décembre 2003 ont marqué l'activité économique de la région Provence Alpes Côte d'Azur et plus particulièrement des départements du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. La structure économique de la région PACA se caractérise par un dynamisme important des activités agricoles (l'INSEE PACA (2007)), un secteur largement touché par la dernière grande crue. A ce jour, aucune étude n'envisage une analyse des effets des dommages de ce secteur sur l'économie régionale. Analyse pourtant indispensable après l'adoption du Plan Rhône 2007 – 2013.

La méthode

Ce papier s'articule autour de deux parties mettant en évidence la méthodologie adoptée :

1- La méthode « mixte » d'évaluation économique du risque d'inondation

L'objectif de cette partie est de proposer une méthode économique couplée avec une méthode technique afin de présenter une évaluation monétaire de la vulnérabilité économique de la région PACA *via* les départements du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Pour ce faire nous reprenons la procédure développée par Sassi (2010b). Après avoir mis en évidence les résultats de méthode technique concernant l'évaluation biophysique des dommages du secteur agricole à la suite de la crue de décembre 2003, nous présentons la méthode économique de calcul du ratio mixte.

Le ratio calculé propose une estimation de la vulnérabilité biophysique du secteur agricole à travers une évaluation monétaire des dommages suite à la crue de décembre 2003. Cette approche mixte, combinant une méthode technique de type calcul automatique et économique de type structure matricielle, a permis d'envisager le problème de l'évaluation des dommages à une échelle régionale. Reste désormais à présenter le MEGC régional PACA et la manière retenue concernant l'intégration de ce ratio.

2- Formulation du modèle d'équilibre général calculable régional PACA

Le modèle d'équilibre général calculable régional est un modèle standard, statique, composé de 33 équations non linéaires. Celui-ci intègre deux facteurs de production, six activités produisant six biens, un consommateur représentatif et une institution publique, les relations avec l'extérieur sont également intégrées¹.

Nous affectons le paramètre technique « *inondation* » calculé précédemment à la fonction de demande en facteur de production des activités agricoles. La simulation porte uniquement sur les pertes en productivité dues à l'inondation de décembre 2003.

Les résultats attendus

La simulation apporte des résultats cohérents et l'analyse des résultats montre dans quelle mesure l'impact de la crue de décembre 2003 affecte l'ensemble de l'économie régionale. A travers les indices des prix, de la production et des agents économiques, nous avons une appréciation régionale du phénomène de crue.

Le secteur agricole subit une tendance générale à la baisse après l'occurrence de cet événement extrême. Les résultats de nos simulations montrent dans quelles mesures la crue de décembre 2003 affecte cette activité économique.

Le ratio mixte calculé précédemment ainsi que les résultats de la simulation confirment la vulnérabilité de ce secteur économique. Néanmoins, nos résultats apportent une autre indication intéressante. Les effets marginaux de la baisse de productivité du secteur agricole sur les autres secteurs économiques de la région PACA sont quasi-neutres. En effet, les variations à la baisse des différents indices simulés sont négligeables.

Bibliographie

Auray J.-P., Duru G. et Lamure M. (1994). "Formes spatiales et espaces discrets", in : Auray A., Bailly A. et al, *Encyclopédie d'économie spatiale. Concepts, comportements, organisations*, édité par J.-P. Paris, Economica, pp 73 – 80.

Barthelemy J.-R. (2002). "Évaluation économique du risque d'inondation. Comparaison France - Pays-Bas", Programme "Évaluation et prise en compte des risques naturels et

¹ La formulation des hypothèses retenues et la déclaration des équations du modèle sont présentées dans Sassi (2010a).

technologiques”. Ministère de l’Aménagement du Territoire et de l’Environnement – DGAD/ SRAE, Paris.

Boisvert R. (1995). “Computer General Equilibrium Modeling Approach to Natural Hazard Loss Estimation”, *Final Report to FEMA*, Department of Agricultural Economics, Cornell University, Ithaca, NY, USA.

DIREN de Bassin / DIREN Languedoc-Roussillon - CETE Méditerranée (2005). *Inondations du Rhône et de ses principaux affluents de décembre 2003 en aval de viviers dans les départements de la drome, de l’Ardèche, du Gard, du Vaucluse et des Bouches du Rhône. Inventaire des zones inondées, des enjeux et des dégâts S.I.E.E.* Société d’Ingénierie pour l’Eau et l’Environnement, 62 pages.

INSEE PACA (2007). *Données Economiques et Sociales - PACA 2007.* Rapports chiffrés par secteurs d’activités, INSEE, France.

Piet L. (2002). *Spatialisation d’un modèle d’équilibre général calculable pour l’étude de la localisation des activités agricoles à une échelle infra-nationale*, Thèse de Doctorat, spécialité Sciences de l’Environnement, ENGREF Paris.

Portail des Chambres de Commerce et de l’Industrie (2006). *Tableau de bord de l’économie régionale en 2004.* Rapport d’étude chiffré. Chambres de Commerce et de l’Industrie, antenne Régionale.

Pyatt G. (1991). “Fundamentals of social accounting”. *Economic Systems Research*, vol. 3, n°3, pp. 315 – 341.

Rose A. et Lim D. (2002). “Business interruption losses from natural hazards: Conceptual and methodological issues in the case of the Northridge earthquake”, *Global Environmental Change Part B: Environmental Hazards*, vol. 4, n°1, pp. 1 – 14.

Sassi M. (2010a). *Régionalisation d’un modèle d’équilibre général calculable pour l’étude des dommages du risque d’inondation sur le développement économique local : une application à la Région PACA.* Thèse Aix-Marseille Université, 362 p.

Sassi M. (2010b). “Modélisation du risque d’inondation en région PACA : une analyse économique et technique”, *Revue d’Economie Régionale et Urbaine*, à paraître.

Une étude empirique des processus de croissance urbaine en Chine et en Inde

Densités de kernels, chaînes de Markov et tests de stationnarité en panel

Alexandra Schaffar

alexandra.schaffar@univ-reunion.fr

AIM – Université de La Réunion

LEAD – Université de Toulon

L'objectif de ce papier est d'étudier l'évolution des hiérarchies urbaines et la nature de la croissance des villes dans les pays émergents, en s'appuyant sur les exemples de la Chine et de l'Inde entre 1981 et 2004. Cette période est marquée par des bouleversements profonds sur un plan institutionnel pour les deux pays. La nature de la croissance urbaine est analysée à travers la relation entre la taille d'une ville et sa croissance démographique. Ce travail montre que la croissance urbaine s'apparente à un processus aléatoire, sauf lorsqu'elle est institutionnellement canalisée, c'est-à-dire lorsque les pouvoirs publics imposent des restrictions dans les choix de déplacement et de migration des ménages et des firmes. Cela revient à démontrer que la croissance démographique de chaque ville est indépendante de sa taille, conformément à la loi de Gibrat.

Sur le plan méthodologique, ce papier s'appuie sur un ensemble varié d'outils économétriques et statistiques. Trois méthodes d'investigation de la croissance urbaine sont privilégiées : (i) les estimations non paramétriques de la relation entre le taux de croissance des villes et la taille urbaine ; (ii) l'étude de la croissance relative des villes, grâce aux matrices de Markov qui mettent en perspective les changements intra-distributionnels plutôt que ceux de la forme même de la distribution des tailles des villes ; (iii) l'utilisation de tests paramétriques et plus particulièrement de tests de racine unitaire, en série temporelle ou en panel, permettant d'étudier, de façon plus robuste, les éventuels processus de convergence vers une taille urbaine optimale et de tester la validité de la loi de Gibrat pour les villes.

La nature de la croissance urbaine

Croissance aléatoire vs croissance déterministe : le débat théorique

Alexandra Schaffar

alexandra.schaffar@univ-reunion.fr

AIM – Université de La Réunion

LEAD – Université de Toulon

et

Michel Dimou

dimou@univ-reunion.fr

LPBS – Université de La Réunion

Depuis une dizaine d'années, un certain nombre de travaux scientifiques se sont focalisés sur l'analyse de la croissance urbaine, c'est à dire de la croissance démographique des villes. Dans cette littérature, la question fondamentale concerne la relation entre, d'une part, la taille urbaine (taille de la population), synonyme d'un certain nombre de caractéristiques économiques d'une ville telles que le volume des externalités positives ou négatives, la concentration du Capital humain ou le périmètre des effets de marché localisés et, d'autre part, l'accroissement (ou la baisse) de sa population.

Deux configurations possibles existent : soit la croissance d'une ville est indépendante de sa taille, ce qui valide la loi de Gibrat pour les villes et met en cause toute une série de constructions théoriques en science régionale qui reposent sur les effets d'agglomération ; soit la croissance urbaine a un caractère déterministe et, dans ce cas, il convient d'explorer le sens du mouvement de la distribution rang taille des villes. Si les petites villes croissent plus vite que les grandes, la distribution aura tendance à emprunter une forme concave, sous l'effet d'une convergence vers une taille urbaine unique ; à l'inverse, si les grandes villes croissent plus rapidement que les petites, la courbe de la distribution rang-taille indiquera, dans le temps, une certaine convexité, avec une concentration de la population dans les villes primatiales.

Ce papier propose une relecture critique des développements théoriques récents sur la croissance urbaine.. Deux ensembles théoriques s'opposent : d'une part, les approches de la croissance aléatoire selon lesquelles la croissance des villes est indépendante de leur taille, conformément à la loi de Gibrat et, d'autre part, les approches de la croissance déterministe qui stipulent un lien entre croissance et taille urbaine, tandis que plus récemment, un certain

nombre d'approches hybrides émergent, en produisant des modèles qui cherchent à combiner effets de taille et chocs exogènes aléatoires.

PROPOSITION DE COMMUNICATION

COLLOQUE DE L'ASRDLF - AOSTA (20-22/09/2010)

1. AUTEURS

Martin Simard, Ph.D OUQ
Département des Sciences humaines et CRDT,
Université du Québec à Chicoutimi,
555, Boul. de l'Université,
Saguenay - arrondissement de Chicoutimi
(Québec - Canada) G7H 2B1
Tél. : (418) 545-5011 (5679)
Fax : (418) 545-5012
Courriel : mgsimard@uqac.ca

Yves Chiricota, Ph.D
Département d'informatique et de mathématique,
Université du Québec à Chicoutimi,
555, Boul. de l'Université,
Saguenay - arrondissement de Chicoutimi
(Québec - Canada) G7H 2B1
Tél. : (418) 545-5011 (5651)
Fax : (418) 545-5012
Courriel : yves_chiricota@uqac.ca

2. THÉMATIQUE, TITRE ET RÉSUMÉ

Thématique récurrente : DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

3. TITRE

La métropolisation au sein des régions périphériques : une contribution par la visualisation des données géographiques

4. RÉSUMÉ (Problématique, méthodes et résultats)

Le métropolisation est un concept clef dans le champ de l'aménagement et du développement territorial. Celui-ci désigne les changements territoriaux reliés à la mondialisation des marchés et de la culture. Plus précisément, l'expression réfère au rôle de plus en plus important des villes dans l'organisation de l'espace régional. Ce processus géographique est spontanément associé aux grandes métropoles mais il touche également les villes de plus petites tailles, notamment les villes moyennes comme Saguenay. Pourtant, certains facteurs semblent défavoriser les villes et territoires périphériques. Ces difficultés seraient liées à leur positionnement et à leur base économique. Dans ce contexte, les territoires périphériques sont-ils voués à

constituer des milieux en retard où perdure l'économie industrielle à l'ère de l'information ? Au contraire, notre hypothèse est que l'économie du savoir y transforme le marché de l'emploi, les modes de vie et la culture, à l'instar des zones centrales.

Nous avons cherché à vérifier cela par l'étude des flux de déplacements résidence-travail, aussi appelés « navettage ». L'objectif de notre étude était de mesurer l'intensité et les formes de la métropolisation à l'intérieur des territoires périphériques. Ainsi, les flux de travailleurs entre Saguenay et les 48 autres municipalités du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont été recueillis, traités et analysés (1996 et 2006). Les méthodes utilisées relèvent de l'infographie, de la cartographie et des interfaces personne-machine. Trois dimensions ont été étudiées : la recherche de métriques pertinentes, le développement d'algorithmes de visualisation et l'introduction d'interfaces diverses. Cette collaboration entre informaticiens et géographes a permis non seulement la validation d'outils géomatiques mais une avancée dans la compréhension de la dynamique du développement territorial. Ainsi, on remarque un accroissement dans le temps de l'aire de navettage de Saguenay ainsi qu'une complexification des réseaux d'échanges, phénomènes qui tendent à gommer les distinctions entre l'urbain et le rural.

5. PERTINENCE

La pertinence de la recherche nous paraît significative en ce qui concerne l'étude des populations dans le contexte régional. Les tendances démographiques et économiques actuelles semblent défavoriser fortement les villes et territoires périphériques (Polèse et Shearmur, 2002; Bourne et Simmons, 2003). En ce sens, la question de la métropolisation apparaît primordiale dans la mesure où celle-ci permet de mettre en relief le fait que les milieux périphériques ne font pas que décliner, ils se transforment d'une manière assez semblable à ce que l'on retrouve dans les régions centrales. Bien que le domaine de la visualisation d'information soit devenu une branche de l'informatique bien établie dans plusieurs pays, il est relativement peu développé au Québec. Les résultats constituent une contribution à la visualisation géocartographique des données ainsi qu'aux études urbaines et régionales.

6. BIBLIOGRAPHIE

BARBONNE, R., VILLENEUVE, P. et THERIAULT, M. (2007) « La dynamique spatiale des marchés locaux de l'emploi au sein du champ métropolitain de Québec, 1981–2001 », *Le Géographe Canadien / The Canadian Geographer*, Vol. 51, no. 3, p.303-322.

BOURNE, L. S. et SIMMONS, J. (2003) « New Fault Lines? Recent Trends in the Canadian Urban System and Their Implications for Planning », *Canadian Journal of Urban Research*, vol.12, p.22-47.

BRENNER, N. (2004) « Urban Governance and the Production of New States Spaces in Western Europe, 1960-2000 », *Review of International Political Economy*, vol.11, no.3, p.447-488.

CHARRON, M. (2008) « Forme urbaine, possibilités et distances de navettage », *Revue d'économie régionale et urbaine*, no.4, p.503-517.

- CHIRICOTA, Y., JOURDAN, F. et MELANÇON, G. (2004) «Metric-Based Network Exploration and Multiscale Scatterplot», *Proceedings of Information Visualization*, p.135-142.
- CHIRICOTA, Y., MELANÇON, G., PHAN QUANG, T.-T. et TISSANDIER, P., (2008) «Visual exploration of (French) commuter networks », *Colloque GeoVisualization of Dynamics, Movement and Change*, Girona Espagne.
- HERMAN, I., MELANÇON, G. et MARSHALL, S. (2000) « Graph Visualization and Navigation in Information Visualisation : a Survey », *IEEE Transactions on Visualization and Computer Graphics*, vol. 6, no.1, p.24-43.
- LACOUR, C. et PUISSANT, S. dir. (1999) *La métropolisation : croissance, diversité, fractures*, Paris, Anthropos, 192 pages.
- POLÈSE, M. et SHEARMUR, R. G. (2002) *La périphérie face à l'économie du savoir*, Montréal, INRS-UCS / ICRDR, 237 pages.
- SIMARD, M. et GAUTHIER, M.-J. (2004) « Les enjeux territoriaux associés à la réforme municipale. Le cas de Saguenay », *Cahiers de géographie du Québec*, vol.48, no.134, p.191-207.

Direction de l'Enseignement
Département Génie Civil & Construction

Thibaut Skrzypek

T : +33 (0)1 64 15 39 81
F : +33 (0)1 64 15 39 57
thibaut.skrzypek@enpc.fr

Champs-sur-Marne, mercredi 3 février 2010

Objet: Proposition de communication / Session 23 « le système fleuve : entre sauvegarde du paysage et développement économique et social de ses territoires »

Mesdames, Messieurs,

Je souhaite proposer une communication dans le cadre de la session 23 colloque AISRe-ASRDLF 2010 intitulée : « la nécessité d'une approche pluridisciplinaire pour penser les relations fleuve/ouvrage/usagers : illustration par un exercice pour des élèves ingénieurs sur le fleuve Rhône ».

Cette communication se proposera d'exposer la méthodologie utilisée, dans le cadre d'un enseignement sous forme d'atelier, pour amener des élèves de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées à réfléchir sur les liens entre territoires, usagers et ouvrages. Cet exercice a été pratiqué par plus de 150 élèves sur 3 ans, via la proposition de projets d'aménagement, en relation avec le fleuve Rhône, sur 3 sites : Givors, Sablons, Viviers. Nous détaillerons le choix des sujets (les sites de travail), l'encadrement des élèves (diversité des intervenants), le cadrage de la réflexion (en terme de rythme et de format des rendus) et la valorisation des propositions des élèves. Nous insisterons sur l'importance de l'interaction avec les acteurs locaux rencontrés sur les sites d'études (élus, représentants d'associations, d'entreprises, habitants).

Ce sont 35 projets en tout qui illustrent une variété de réponses possibles à un jeu de contraintes multiples. Nous nous attacherons à détailler les contraintes très variées et nouvelles pour certaines d'entre elles dans le cadre d'un exercice en école d'ingénieurs, auxquelles les élèves ont été confrontés. Nous nous proposerons ensuite de tirer de grandes tendances sur l'approche que peuvent avoir de futurs ingénieurs vis-à-vis des problématiques qu'ils ont rencontrées : mobilités multiples, conciliation des usages et usagers, attention aux matériaux et aux structures vis-à-vis du territoire.

De ces tendances nous inviterons enfin à la réflexion sur les rapports historiques et à venir entre les ouvrages conçus par l'ingénieur, leurs rapports aux paysages et aux territoires (en s'appuyant sur le cas du fleuve Rhône), et leurs prises en compte des demandes nouvelles liées aux usages et usagers de ces ouvrages. D'une approche fonctionnelle et technique du fleuve qui a été appliquée dans l'après-guerre par les ingénieurs (et notamment ceux des ponts et chaussées), un glissement s'est opéré ces vingt dernières années (et s'est amplifié plus récemment). Ce glissement vers une attention à l'insertion sociale, environnementale, paysagère beaucoup plus

forte des ouvrages interroge les méthodes de conception, la technique et l'approche de l'ingénieur.

Bibliographie provisoire :

- Jacques Bethemont, « le thème de l'eau dans la vallée du Rhône, essai sur la genèse d'un espace hydraulique », 1998.
- Alexandre Giandou, « la Compagnie Nationale du Rhône : 1933-1999 », 1999.
- Tiziana Bardi, Jacky Vieux, Jean-Claude Bonfenti, « la vallée du Rhône dans 10 ans [?] », 2009.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette proposition, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes plus sincères salutations.

Colloque ASRDLF (Aoste, 20-22 septembre 2010)
Quelles plates-formes logistiques pour quelles activités ?

Mathieu Strale*

* Doctorant à l'Université Libre de Bruxelles, Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (ULB-IGEAT), Département de Géographie Appliquée et de Géomarketing.
Bld du Triomphe CP 246 – 1050 Bruxelles – Belgique
Tél. +32 2 650 50 80 – Fax + 32 2 650 50 92 – mstrale@ulb.ac.be

Résumé

La logistique acquiert une importance croissante dans le fonctionnement de l'économie, marquée par le développement rapide des flux de biens et d'informations entre les lieux. Cette activité assure la coordination des échanges de marchandises et d'informations liées entre les différents acteurs économiques et intervient à tous les stades de la chaîne de production et de distribution. Elle demande des localisations qui permettent, d'une part, une accessibilité et une proximité avec les clients la meilleure possible et, d'autre part, des coûts d'installation les plus bas. Dans ce cadre, les entreprises actives dans la logistique tendent à s'installer de plus en plus fréquemment, dans des espaces spécialement aménagés pour les accueillir. Ces parcs industriels spécialisés, appelés selon les auteurs et les pays plates-formes logistiques, parcs logistiques, villages de fret, interports, deviennent des lieux privilégiés d'implantations grâce aux différents avantages qu'ils présentent : disponibilité de terrains et possibilité d'extension, accès aisé, situation au sein du marché, aménagements particuliers. La mise en place d'une plate-forme logistique, multimodale ou non, offrant des services de transport efficaces devient un avantage important pour le développement d'activités logistiques et de nombreuses autorités publiques promeuvent leur développement.

Ceci pose la question des facteurs qui contribuent au succès de tels parcs industriels et celle de l'attrait pour les différents types d'activités logistiques. La localisation de ces plates-formes forme cœur de l'interrogation ; la proximité avec de grands terminaux de transport, ports ou aéroports, ou de centres de consommation majeurs tels que les agglomérations urbaines influe probablement sur l'attrait et la composition de ces espaces logistiques. De même, l'accessibilité et en particulier la présence d'infrastructures de transport multimodales, est un critère important. Enfin, l'impact de la morphologie de ces plates-formes, de leur taille, et du type d'acteurs impliqués dans leur mise en place peuvent également modifier l'attrait de ces structures.

L'étude des entreprises établies au sein d'un échantillon de plates-formes logistiques implantées dans le nord-ouest de l'Europe offre l'opportunité de répondre à ces interrogations. Ces données seront croisées avec les facteurs relatifs à la localisation, l'accessibilité et la morphologie des plates-formes logistiques afin d'identifier les liens existants entre eux. En particulier, on s'intéressera à l'attrait des différents modes de transport pour chacune des branches de l'activité logistique. Ces informations seront synthétisées au sein d'une typologie des plates-formes logistiques qui visera à esquisser un modèle explicatif de la composition et de l'attrait de celles-ci.

Objectifs

Identifier et comprendre les facteurs déterminant l'attrait des plates-formes logistiques et la composition des entreprises qui les occupent, en prenant en compte des critères de localisation ayant trait à la structure économique des territoires, à l'accessibilité et la morphologie de ces infrastructures.

Référence à la thématique d'atelier ou de session visée

Principalement :
Localisation des activités

Secondairement :
Accessibilité, mobilité, transport et communication

Originalité du sujet

Il existe peu de données quantitatives relatives à la logistique car il s'agit d'un secteur économique récent et transversal, ce qui le rend difficilement abordable par le biais de sources statistiques traditionnelles. Dans ce cadre, l'étude d'un échantillon de plates-formes logistiques et des entreprises qui les occupent offre une source d'information originale et peu abordée. Confrontée à des indicateurs de localisation, d'accessibilité et relatifs à la morphologie de ces parcs industriels particuliers, elle permet d'identifier les critères influant sur l'attrait de ces espaces industriels particuliers. Il s'agit d'une question importante dans une perspective de sciences régionales dans la mesure où de nombreuses autorités régionales promeuvent la mise en place de telles infrastructures. De même, le lien entre l'implantation d'entreprises logistiques et la présence de différents modes de transport constitue une interrogation centrale s'il on veut promouvoir le report des marchandises vers des modes moins polluants que la route.

Méthode

Près de 250 parcs logistiques ont été localisés au sein de l'Europe du Nord-Ouest, au niveau communal. Divers renseignements relatifs à leur dotation en infrastructures de transport, multimodales ou non, à la taille des terrains mis à disposition des entreprises et à la présence d'opérateurs actifs dans l'immobilier logistique ont également été recueillis. Les entreprises présentes au sein de ces parcs ont été systématiquement répertoriées ainsi que leur domaine d'activité, leur nationalité et leur chiffre d'affaires.

Le croisement des informations concernant ces entreprises avec celles relatives aux parcs logistiques eux-mêmes - surface, gestion publique ou privée, infrastructures de transport présentes – et à leur localisation dans l'espace européen permet d'identifier les liens existants entre le type d'entreprises présentes et la morphologie de ces espaces industriels. Par croisement, nous entendons des analyses de corrélation et des analyses en composantes principales, visant à déterminer les facteurs les plus importants et les tendances se mettant en place. Les données relatives à la localisation et l'accessibilité sont issues de différentes études du programme de recherche ESPON d'une part et sont constituées d'autre part d'indicateurs relatifs à l'éloignement vis-à-vis des ports, aéroports et grandes agglomérations. Les entreprises logistiques sont divisées en plusieurs catégories basées sur une typologie établie par Samii (2001), afin de mettre en évidence d'éventuels comportements différenciés entre ces types d'activités.

Une typologie des plates-formes logistiques synthétisera ces éléments et esquissera la géographie de ces parcs industriels particuliers. La question du lien entre la dotation de ces plates-formes en infrastructures de transport intermodal et l'attrait pour les activités logistiques, souvent abordées dans les recherches récentes, fera l'objet d'une attention particulière.

Résultats attendus

A l'issue de cette étude, nous aboutirons à une typologie qui synthétisera les différents critères influençant la composition et l'attrait des plates-formes logistiques. A la suite des travaux d'autres chercheurs, nous nous attendons à une corrélation positive entre la proximité des plates-formes logistiques vis-à-vis de grands centres de consommation et/ou d'infrastructures de transport majeures. De même la présence de terminaux de transport devrait également avoir une influence positive. Cependant ces éléments ont rarement été quantifiés et différenciés selon le type d'activité logistique. Cette étude visera à combler ce manque, à replacer la logistique dans une perspective plus large de géographie économique et à identifier ses spécificités. De nombreuses autorités régionales entendent mettre en place ou favoriser l'implantation de plates-formes logistiques pour renforcer leur compétitivité et créer ou attirer des activités nouvelles ; dans ce contexte l'identification des facteurs clés déterminant la réussite de telles initiatives constituera un apport intéressant.

Bibliographie

HESSE M. (2004), "Land for logistics: locational dynamics, real estate markets and political regulation of regional distribution complexes", *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, vol. 95 n°2, pp. 162-173.

HESSE M., RODRIGUE J.-P. (2004), « The transport geography of logistics and freight distribution », *Journal of Transport Geography*, n°12, pp. 171-184.

LIÈVRE P. (2007), *La logistique*, éditions La découverte, Collection repère, Série gestion, Paris, 120p.

MEIDUTE I. (2005), « Comparative analysis of the definitions of logistics centres », *Transport*, Vol XX, n°3, pp. 106-110

MÉRENNE-SHOUMAKER B. (2007), « la localisation des grandes zones de logistique », *Bulletin de la société géographique de Liège*, n°49, pp.31-40

MÉRENNE-SHOUMAKER B. (2008) *La localisation des industries. Enjeux et dynamiques*, Presses Universitaires de Rennes, DIDACT Géographie, Rennes, 255 p. (quatrième édition)

O'CONNOR K. (2009), Global city regions and the location of logistics activity, *Journal of Transport Geography*, 9p.

PACHE G., SAUVAGE Th. (2004), *La logistique, enjeux stratégiques*, 3e édition, Vuibert, Paris, 179p.

RIMIENE K., GRUNDEY D. (2007), «Logistics Centre Concept through Evolution and Defintion», *Engineering economics*, 54 n°4, pp. 87-95.

SAMII A. K. (2001), *Stratégies logistiques. Fondements, Méthodes, Applications*, 2^e édition, Dunod, Paris, 389p.

SAVY M. (2005), « Les plates-formes logistiques », *Logistique Magazine*, numéro spécial « 20 ans de logisitique », 11p.

SAVY M. (2006), *Logistique et territoire*, Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT), Collection Travaux, Paris.

SAVY M., HORN C. (2004), « L'emploi dans le transport de marchandises et la logistique : Une évaluation temporelle en France et en Allemagne », *Les Cahiers Scientifiques du Transport*, n°45, pp. 101-123.

VALLIN P. (1999), *La logistique, modèle et méthode du pilotage des flux*, Economica, Collection Techniques de Gestion, Paris, 222p.

WACKERMANN G. (2005), *La logistique mondiale, Transport et communication*, Carrefours les dossiers, éditions Ellipses Paris, 430 p.

Soumission d'un résumé en 3 pages pour le Colloque joint AISRE - ASRDLF à Aoste, Italie, du 20 au 22 septembre 2010.

Thématique de session visée (thématique récurrente) :

> **Développement des territoires** > Développement rural

Titre :

Développement économique, cohésion locale et identité territoriale en moyenne montagne

Tourisme et agriculture dans la vallée d'Abondance, Haute Savoie, France

André Suchet

Doctorant en géographie. Laboratoire PACTE (UMR 5194)
Université de Grenoble / CNRS - Institut de Géographie Alpine
14 bis, Avenue Marie Reynoard - 38 100 Grenoble, France.

Tel. : + 00 336 03 69 72 04. Mel. : a.suchet@wanadoo.fr

En Haute-Savoie, dans le Haut-Chablais en vallée d'Abondance, trois communes disposent d'un domaine skiable et suivent une stratégie de développement autour du produit ski : Abondance, La Chapelle et Châtel. Le village d'Abondance dispose depuis 1964 d'une station de sports d'hiver dont le domaine skiable est situé entre 1000 et 1600 mètres d'altitude, fermé à la fin de l'hiver 2006-2007 puis rouvert pour 2009-2010, la municipalité favorise également un tourisme culturel et patrimonial. Il s'agit de mettre en valeur puis d'exploiter le patrimoine architectural de la Cours de Savoie et notamment un cloître gothique du XV^{ème} siècle dont les fresques murales sont attribuées à Giacomo Jaquerio. La Chapelle et Châtel, ces deux stations sont relativement récentes, mais disposent actuellement d'un vaste parc de remontées mécaniques et investissent encore dans de nouveaux aménagements. Enfin, dans le Haut-Chablais, les espaces agricoles couvrent 43% du territoire et Abondance regroupe 19 exploitations agricoles ce qui représente 1300 hectares de surface agricole utile (voir Suchet, 2009; Suchet & Jorand, sous presse). L'essentiel de cette activité concerne la race bovine Abondance qui produit le fromage du même nom ainsi que le Roblochon, le Beaufort ou encore l'Emmental de Savoie (Lizet, 1998; Ricard, 1994). Au delà d'un développement économique agricole et rural, la production laitière appartient à l'identité même de la vallée. De plus, le Haut-Chablais comporte depuis 2002 l'un des 8 sites pilotes d'agriculture durable de l'arc alpin. Il s'agit d'un programme géré par le SIVOM du Haut-Chablais qui regroupe 21 communes, dont Abondance, La Chapelle et Châtel. Autrement dit, voici un terrain d'étude privilégié pour observer l'un des rendez-vous les plus attendus dans la progression vers une diversification des zones de moyenne montagne.

La diversification de l'offre dans les stations de moyenne montagne restées « *trop longtemps* » sur la mono-industrie des sports d'hiver (SEATM, 1993), constitue effectivement l'une

des préoccupations majeures dans ce secteur d'activité (ASADAC & SEATM, 1989; P. Bourdeau, 1991, 1993; Vitte, 1992). Il s'agit de transformer un site d'activité hivernale en une destination été/hiver, voire en une destination « *quatre saisons* ». Cette diversification représente un enjeu de rentabilité pour les gestionnaires mais aussi un challenge pour le développement durable des sites (Clarimont & Vlès, 2007; Suchet & Jorand, 2008). Dans cet objectif, deux principales approches co-existent : les auteurs qui proposent de diversifier la nature des activités, tout en restant dans le cadre d'un tourisme sportif, et les propositions qui tournent autour de l'agrotourisme, du développement culturel et du patrimoine.

- Dans le premier cas, on pense au développement des sports de nature, randonnée, escalade, canyoning, rafting, VTT, parapente, via ferrata... qui permettent une fréquentation de la station durant l'été (P. Bourdeau, 1993; Mermod, 2001). Par exemple, un certain nombre de domaines skiables transforment leurs pistes en parcours de descente pour les VVT. Dans le même sens, plusieurs études montrent que les évènementiels sportifs de nature constituent un outil pertinent de développement (Chappelet, 2004). Avec pour avantage la faiblesse des coûts d'équipement en comparaison au ski (Mermod, 2001), cette stratégie de diversification reste néanmoins dépendante du même segment de clientèle : une clientèle masculine et plutôt jeune.
- Dans la seconde situation, il s'agit de diversifier l'offre touristique du site avec l'agrotourisme et l'ensemble des activités rurales (L. Bourdeau, Doyon, & Marcotte, 2006; Gramond, Morette, & Portefait, 1998; Page & Getz, 1997). La multiplication des musées de la vigne et du vin, la mise en place de fermes-auberges et l'ouverture des sites de production agricole au public sont quelques illustrations de cette stratégie dont il faut néanmoins reconnaître aussi les limites (Disez, 1996; Volle, 2006). Dans la vallée d'Abondance, on pense aux chalets à deux pans et à la tradition des colombes sculptées. Enfin, dans le même sens, d'autres études concernent la mise en valeur du patrimoine et le développement d'un tourisme culturel (Bachimon, 2008; Neyret, 1992; Pecqueur, 2002). Considéré dans son sens étroit, c'est-à-dire les lieux de mémoire, les musées ou les monuments historiques, le développement culturel marque effectivement une tendance lourde des politiques publiques actuelles aussi bien en zone urbaine que dans les sites de moyenne montagne.

Sur cette question de la diversification de l'offre dans les stations de moyenne montagne, cette contribution analyse qualitativement les relations entre sports d'hiver, agrotourisme et tourisme patrimonial dans le Haut-Chablais, en particulier le cas des villages d'Abondance, La Chapelle et Châtel, tous les trois situés dans la vallée d'Abondance (méthode : série d'entretiens et étude de documents locaux, articles de presse, lettres échangés...). Premièrement, il s'agit d'étudier les relations entre gestion des domaines skiables et agriculture depuis le début des années 1980, c'est-à-dire entre développement économique, cohésion locale et identité territoriale. Par exemple, dans quelle mesure le développement du ski est-il entré en concurrence avec l'activité agricole ? Deuxièmement, le texte aborde les enjeux actuels de cette cohabitation, notamment avec la déclinaison possible du tourisme en agrotourisme. Quelles sont les possibilités d'agrotourisme dans la vallée d'Abondance ? Mais dans quelle mesure le tourisme culturel autour du patrimoine est-il préféré à l'agrotourisme dans les décisions politiques d'orientation ?

Bibliographie

- ASADAC, & SEATM. (1989). *La saison d'été dans les stations de sports d'hiver, vers un concept de station de montagne*. Challes-les-Eaux : SEATM.
- Bachimon, P. (2008). Le tourisme culturel vecteur de la reconquête de la friche. *Montagnes Méditerranéennes*, 23, 109-115.
- Bourdeau, L., Doyon, M., & Marcotte, P. (2006). Agrotourisme, agritourisme et tourisme à la ferme ? Une analyse comparative. *Téoros*, 25(3), 59-67.
- Bourdeau, P. (1991). La montagne d'été et les politiques touristiques. *Cahier Espaces*, 25, 64-70.
- Bourdeau, P. (1993). Une saison touristique et sportive oubliée : l'été en montagne. *Dossiers de la Revue de géographie alpine*, 11, 113-118.
- Chappelet, J.-L. (2004). Événements sportifs et développement territorial. *Revue européenne de management du sport*, 12, 5-29.
- Clarimont, S., & Vlès, V. (Eds.). (2007). *Tourisme durable en montagne : entre discours et pratiques*. Paris: AFNOR.
- Disez, N. (1996). *Agritourisme et développement territorial*. Thèse de Doctorat, Université de Clermont-Ferrand 2, Clermont-Ferrand.
- Gramond, F., Morette, J., & Portefait, J.-P. (1998). *L'Agritourisme*. Paris : AFIT.
- Lizet, B. (1998). Le génie des alpages. Paysage, vache, fromage en Abondance. *Revue de géographie alpine*, 86(4), 35-50.
- Mermod, M. (2001). *Les sports aventure dans les Alpes vaudoises comme une chance pour améliorer l'offre d'été*. Mémoire pour le diplôme de l'École suisse de tourisme, École suisse de tourisme, Sierre.
- Neyret, R. (Ed.). (1992). *Le patrimoine atout du développement*. Lyon: Presses universitaires de Lyon.
- Page, J. S., & Getz, D. (1997). *The Business of Rural Tourism: International Perspectives*. London: International Thomson Business Press.
- Pecqueur, B. (2002). Dans quelles conditions les objets patrimoniaux peuvent-ils être support d'activités ? *Montagnes Méditerranéennes*, 15, 123-127.
- Ricard, D. (1994). *Les montagnes fromagères en France*. *Cahiers du CERAMAC*, 6. Clermont-Ferrand: Publications Université Blaise Pascal.
- SEATM. (1993). *La Diversification de l'offre de loisirs dans les stations de sports d'hiver françaises et étrangères : analyses et propositions*. Challes-les-Eaux: SEATM.
- Suchet, A. (2009). Sports d'hiver, agrotourisme et tourisme patrimonial dans le Haut-Chablais : chronique d'un rendez-vous manqué ? In M. Boyer (Ed.), *Les Savoyards et le tourisme depuis l'Annexion* (pp. 279-293). Montmélian : La Fontaine de Siloé.
- Suchet, A., & Jorand, D. (2008). *From "Ski Resort" to "Mountain Resort": The Diversification in Tourism of Mountain Areas for a Sustainable Development*. Paper presented at the Poster displayed at international conference « Klimawandel, Verantwortung und Möglichkeiten der Alpenstädte ». Gap, september 12.
- Suchet, A., & Jorand, D. (sous presse). Les stations de moyenne montagne entre diversification de l'offre et reconversion des sites. Discussion autour du cas de trois domaines skiables des Alpes du Nord en Haute-Savoie : Abondance, La Chapelle et Châtel. *Tourisme*.
- Vitte, P. (1992). Moyennes montagnes européennes et tourisme. *Cahiers du CERAMAC*, 3, 533-542.
- Volle, A. (2006). Agrotourisme et productions biologiques dans les Alpes-de-Haute-Provence : indicateurs de la redynamisation des campagnes ? *Méditerranée*, 107(3-4), 67-71.

L'espace alpin au péril du développement durable ?

Lisa Sutto
Chercheure associée au LET
MEEDDM/DGITM/DAM/MFC
Arche Sud
92055 La Défense Cedex
Tél. +33 (0)6 68 41 53 33
email: lisa.sutto@developpement-durable.gouv.fr

Méthode

Cette communication s'appuie sur un travail d'analyse de la politique des transports menée dans les Alpes et des stratégies des différents acteurs en présence.

Résumé

Des travaux antérieurs (Sutto, 2009) ont montré comment une politique alpine spécifique et originale est mise en œuvre à l'échelle de l'espace alpin, qui cherche à articuler croissance des trafics et environnement en visant un report modal massif de la route vers le rail. Cette politique à échelle alpine résulte d'un long travail de construction d'une problématique partagée des transports dans les Alpes, de construction d'une structure politico-institutionnelle de gouvernance des transports dans cette région et d'élaboration concertée de mesures de gestion des trafics. L'« alpinisation » de la problématique des franchissements – c'est-à-dire la montée en généralité des problématiques discutées par les pays alpins et la construction progressive d'une représentation consensuelle de l'espace alpin comme un système unifié des trafics – s'est opérée par la mise en place d'un système de gouvernance multilatérale réunissant les ministères des transports des pays alpins, le « Groupe de Zurich ». Ainsi, l'espace alpin et les mesures de politique des transports discutées depuis 2001 au sein de ce dispositif sont principalement l'expression des priorités nationales des États. Les préoccupations locales alpines s'y trouvent parfois diluées.

Pourtant, la politique alpine de report modal ne pourra pas réussir sans que l'ensemble des niveaux de territoire puissent étroitement s'y associer. Les compromis que nécessite la concrétisation de cette politique volontariste seront d'autant plus fragiles que seront nombreux les acteurs exclus du processus. Ce risque est d'autant plus important que la plupart des pays alpins se caractérisent par une forte autonomie des collectivités locales, qui disposent donc souvent des moyens et des compétences nécessaires pour prendre des décisions indépendantes, capables de faire chanceler l'accord général de la négociation alpine. D'autre part, compte tenu de la fragilité du milieu naturel et humain, le report modal se justifie dans les Alpes davantage par des enjeux environnementaux locaux. C'est seulement à travers la déclinaison locale, forcément partenariale et concertée, de ses objectifs que le report modal trouve son sens. Enfin, les mesures de régulation tarifaires ou réglementaires et les investissements en infrastructure qui sont la réalité d'une politique de transfert modal ont des conséquences qui s'apprécient souvent différemment selon le niveau territorial à partir duquel on les envisage. L'exemple du Lyon-Turin illustre comment la définition d'un tel projet doit associer les territoires locaux. La définition de quotas de trafic et leur répartition entre les différents passages, ainsi que l'étudiant l'UE et les États concernés à travers la proposition suisse de Bourse du Transit Alpin ne pourront pas non plus se négocier seulement entre administration étatiques. C'est donc à travers des modalités, qui restent encore à inventer, de gouvernance « multi-niveaux » de l'espace alpin qu'une politique alpine de report modal pourra désormais progresser.

Pour autant, une politique alpine résolue de report modal ne peut être mise en œuvre par les seules ressources de l'espace alpin. Elle demande à être acceptée et supportée par l'Union Européenne et par les différents États concernés, dont certains n'ont qu'une fraction marginale de leur territoire dans les Alpes.

Dans cette seconde optique, la politique des transports dans les Alpes ressortit de niveaux de décision largement extérieurs à l'espace alpin :

- c'est à l'extérieur des Alpes que le report du trafic vers le chemin de fer doit prouver sa pertinence, en dépit des rigidités de ce mode de transport et des technologies visant à rendre le transport routier plus « propre » ;
- c'est à l'extérieur des Alpes que le débat sur le report modal doit être tranché, dans un contexte géopolitique actuellement pas très favorable ;
- c'est enfin à l'extérieur des Alpes que doivent être pour partie mobilisés les moyens financiers nécessaires.

Objectif

En conséquence, cette communication montrera comment les évolutions en cours de la politique alpine des transports non seulement illustrent les hésitations de la politique européenne dans ce secteur, mais préfigurent aussi un modèle de gouvernance territoriale, plus ou moins intégrée et plus ou moins déconcentrée. On précisera les deux alternatives qui devraient dessiner le contour des évolutions à venir.

Résultats attendus

La première alternative qui apparaît à l'analyse est celle d'une dilution progressive de l'espace alpin des transports dans une politique européenne plus intégrée. La politique alpine de report modal disparaîtrait alors de fait pour se fondre dans une politique européenne plus uniforme. Or, le contexte qui prévaut dans les instances de décisions bruxelloises n'est pas favorable à la mise en place d'une politique active en faveur du report modal au niveau de l'Union toute entière. Dans ce contexte général, la dilution de l'espace alpin des transports se traduira vraisemblablement par une réduction de ses objectifs de report modal. Elle ne pourra aussi que partiellement répondre aux enjeux environnementaux spécifiques posés le long des corridors alpins.

La seconde alternative que l'on peut dessiner est celle, au contraire, d'une affirmation renforcée de l'espace alpin des transports. Elle repose sur l'accord des différents partenaires (UE et pays alpins) pour engager sur cet espace une politique de report modal résolument ambitieuse, alors même que les choix concernant les autres territoires européens seraient moins restrictifs de l'usage du transport routier. Elle implique un modèle de gouvernance européen rendu beaucoup plus souple en élargissant le concept de subsidiarité qui s'applique aujourd'hui à travers le filtre des découpages administratifs. Évidemment, cette seconde alternative est celle d'une ambition forte en matière de report modal dans les Alpes. Elle en est même la condition.

En conclusion, il apparaît que la réussite d'une politique environnementale de report modal dans les Alpes passe par l'adoption de structures de gouvernance adaptées à la représentation de l'ensemble des intérêts concernés, et en particulier de ceux des populations locales. L'analyse des politiques publiques relatives au transport à travers les Alpes illustre donc que la condition d'une politique environnementale est une pratique et une perspective de développement durable.

Sessions/Thématiques visées : C5 « Planification de l'espace européen » ; E7 « Institutions, gouvernance et développement local » ; S21 « Transport et mobilités interurbaines ».

Bibliographie

Bausch T., Dax T., Rivolin U., Parveix F., Praper S., Vanier M. (2005), Alpine Space prospective study. Sustainable territorial development in the Alpine Space : towards long term transnational Cooperation. Salzburg, Alpine Space Interreg IIIb Program.

Debarbieux B. (2002), *La traversée des Alpes : une histoire d'échelles et d'intérêts, d'épousailles et de divorces*. *Revue de Géographie Alpine*, n°3 – 2002.

Giorgi L., Schmidt M. (2005), *Transalpine transport: A local problem in search of European solutions or a European problem in search of local solutions ?* *Transport Reviews*, 25 (2), 201-219.

Healey P. (2004), *The treatment of space and place in the new strategic spatial planning in Europe*. *International Journal of Urban and Regional Research*, n°28 (1).

Janin Rivolin U. (2006), *Recensement des politiques territoriales dans l'espace alpin*. *Revue de géographie alpine*. Tome 94 (2), juin 2006.

Lolive J., Tricot A. (2004), *The emergence of an alpine expertise founded on the percolation of the environmental referential*. *Innovation. The European Journal of Social Science Research*, vol. 17, n° 3, pp. 243-259.

Ollivier-Trigalo, M. (2001), *The Implementation of Major Infrastructure Projects: Conflicts and Coordination*, in : Giorgi, L. and Pohoryles, R. (eds.), *Transport Policy and Research: What Future?*, Aldershot, Ashgate.

Perlik M. (2007), *Logiques et contradictions du trafic transalpin dans le contexte politique et social européen*. *Revue de Géographie Alpine*, n°1 – 2007.

Raffestin Cl. (1999), *Un enjeu européen : vivre, penser, imaginer les Alpes*. *Revue de Géographie Alpine*. N° 87/1. p. 21-30.

Sutto L. (2009), *Le rôle de l'expertise économique dans l'élaboration des politiques alpines de transport et du projet Lyon-Turin : vers l'émergence d'un espace alpin ?*. Thèse de doctorat en cotutelle : Université de Lyon e Politecnico di Milano.

Sutto L. (2009), *L'émergence et la construction d'un espace alpin des transports lues à travers l'histoire du projet Lyon-Turin*. *Les Cahiers Scientifiques du Transport*, n°56. Décembre 2009.

Sutto L. (2008), *The emergence of environmental issues within the Alpine transport policy: Analyzing the role of traffic forecasting tools in the Lyon-Turin decision-making process*. Paper presented at the *Transportation Decision Making Conference, TTL – IUAV*, 13-14th November 08. Venice.

Torricelli G.P. (2002), *Traversées alpines, ville et territoire : le paradoxe de la vitesse*. *Revue de Géographie Alpine*, n. 3 – 2002.

Wiki C. (2002), *Decision-making in the Alpine transport policy; the role of actors*. Paper presented at the *ALP-NET WS3A workshop*, May 2002, Lago Maggiore.

Le Lyon-Turin dans le Val de Suse : un aménagement nommé « *Malaise* »

La Nuova Linea ferroviaria Torino-Lione nella Val di Susa : uno sviluppo denominato « *Malessere* »

Proposition de communication orale en français et de communication écrite en italien

Mots clés : Val de Suse, Lyon-Turin, territoire, emplois, gouvernance, « No TAV »

- *Résumé*

La basse vallée de Suse s'est singularisée, ces dernières années, par son mouvement d'opposition au projet de la nouvelle ligne ferroviaire du Lyon-Turin. Cette contestation ne doit pas être réduite à un seul phénomène « *Nimby* ». La longévité du mouvement et de certaines de ses composantes comme le collectif « No TAV » appelle à en questionner les fondements. Au-delà de la coloration idéologique donnée à la contestation par certains membres du collectif, nous sommes bien en présence d'un réel mouvement territorial populaire exprimant les maux et le mal-être d'un territoire. La réduction du problème à un rejet de « l'intérêt général » comme nous pouvons trop souvent le lire est simpliste. Il est bien question du vécu et des appréhensions d'un territoire intermédiaire de montagne, compris entre une métropole en constant essor, Turin, et une haute vallée toujours plus aménagée et intégrée au profit de l'activité touristique. Le projet de ligne nouvelle, et plus encore la menée politique du projet, symbolise la dynamique d'effacement ressentie par le territoire de la basse vallée. L'absence de dialogue initial, suivie de la stigmatisation de ce territoire par les acteurs nationaux et régionaux, a eu pour conséquence d'exacerber un mouvement populaire se sentant dépossédé de son territoire mental et physique.

Les affrontements survenus à Venaus en décembre 2006 entre les manifestants et les forces de l'ordre ne sont toujours pas dépassés. La violence s'est même réinvitée dans la vallée à l'occasion de la nouvelle campagne de sondages géologiques ponctuée par de nouvelles manifestations et, en parallèle, l'incendie d'un campement du collectif « No TAV » à Borgone. Cependant, les thèmes d'une potentielle rencontre existent, même si le terme « compensations » semble encore apparaître comme un tabou. La haute vallée de l'Adige a connu un début de rejet local similaire autour du projet de tunnel de base du Brenner. Or, le travail combiné d'un observatoire et d'une cellule de communication servant d'interface entre la population, le grand public, les politiques et les techniciens a permis de construire un dialogue, donc une visibilité, autour de ce chantier. Cette visibilité débouche sur une association pédagogique et économique du territoire fondée sur la création d'emplois, donc d'activité locale. Les lots périphériques comme la restauration ou la transformation des débris issus des forages permettent d'associer économiquement le territoire, à l'inverse du chantier de fond nécessitant des équipes internationales hautement spécialisées. Dans le contexte du Val de Suse, il a fallu attendre les violences de 2006 pour qu'un observatoire, immédiatement contesté, voie le jour, alors que l'absence d'espace de communication dédié au projet sur le territoire italien est manifeste. La visibilité du chantier reste alors la seule conflictualité engendrée par son annonce et ses préparatifs, non l'activité induite. La question du jeu d'acteur et de la répartition des rôles entre le politique, le technique et le pédagogique est bien

centrale : le tunnel de base doit être pensé comme un objet social afin de devenir une « chance » pour le territoire.

- ***Coordonnées***

Kevin Sutton

PRAG, doctorant en géographie

Laboratoire EDYTEM (Environnements et Dynamiques des Territoires de Montagne)

CNRS UMR 5204

Université de Savoie, CISM-Campus scientifique Pôle montagne

F 73376 Le Bourget-du-Lac cedex

Kevin.sutton@univ-savoie.fr

- ***Objectif de la communication***

- Cette communication ne vise pas à discuter la pertinence et l'opportunité du projet du Lyon-Turin, mais à comprendre le mécanisme du blocage en confrontant les spatialisations et événementialisations réalisées par les différents acteurs en présence.
- L'objectif principal est de montrer en quoi la contestation à l'œuvre dans le Val de Suse révèle le mal-être et le malaise d'un territoire intermédiaire de montagne cherchant sa place entre une métropole en constant essor et une haute vallée toujours plus prépondérante économiquement. Ainsi, nous chercherons à dépasser la lecture habituelle et réductrice d'un simple mouvement de type « *Nimby* », pour en arriver à saisir la dimension identitaire à considérer pour faire de ce projet ferroviaire un réel projet de durabilité territoriale.

- ***Référence à la thématique***

« L'aménagement du territoire et les politiques de développement durable »

- ***Originalité du sujet***

La question des nouvelles traversées alpines reste trop souvent abordée sous l'angle réticulaire, ne considérant du même coup pas suffisamment les échelles locales. Or, l'enjeu de cette construction réticulaire européenne se situe justement dans la composante territoriale des projets. Les exemples suisses l'ont montré, de même que la dynamique en cours dans le Haut-Adige. L'idée est ainsi d'aborder le problème d'une traversée continentale par son maillon territorial et de dépasser les représentations linéaires que l'on s'en fait.

- ***Méthode***

- Cette communication repose tout d'abord sur un travail de terrain mené dans le cadre d'un travail de doctorat en cours, se composant de séries d'entretiens réalisés lors de l'hiver 2009/2010 tant dans le Val de Suse que dans le Haut-Adige auprès de différents acteurs,

complété de séries d'observations et de compilations de documents discursifs produits par les acteurs, ainsi que d'une veille médiatique tant dans la presse que sur internet.

- La démarche proposée repose sur une étude des éléments de discours, à la fois sémantique, graphique et géographique, s'appuyant sur des résultats proposés par l'utilisation du logiciel *Sphynx*.
- Le traitement de ces résultats utilise l'outil cartographique afin de saisir spatialement les logiques d'appropriation et de constructions territoriales opérées autour du rejet du projet. L'idée est de confronter les représentations spatiales et temporelles sous-tendant les discours des différents acteurs, en en reconstituant les événementialisations.
- Une démarche comparative sera alors menée à la fois entre les discours présents dans le Val de Susse, mais aussi entre les menées italiennes des projets du Lyon-Turin et du Brenner.

- *Résultats attendus*

- La démarche mettra en évidence le rôle central de la pensée sociale dans la conduite du projet. Si l'échelle européenne reste prédominante dans le discours, l'échelle nationale reste déterminante dans les faits. La comparaison de deux exemples italiens connaissant une situation initiale comparable, mais des trajectoires différenciées, permettra d'interroger l'échelle de gouvernance la plus adéquate au regard du thème de la subsidiarité.
- Nous mettrons en avant l'importance de la pensée de l'association locale au travers d'une politique de compensation et d'une stratégie centrée sur l'emploi comme facteur de visibilité d'un projet par essence obscur pour les populations locales.
- La question de la visibilité, notamment sociale, apparaîtra ainsi comme une problématique centrale soumise au défi du thème de l'effacement, révélant l'importance de l'espace communication comme producteur de discours et comme interface dans l'espace et le temps de la réalisation.

- *Bibliographie*

BRENNER BASISTUNNEL (2008) *Sul binario per il futuro/Weichen stellen für Südtirol*, plaquette de communication.

BERGMEISTER K. (2008) *Brenner Basistunnel. Lebensräume und Verkehrswege*, 172 p.

LA TRANSALPINE et alii. (2007), actes du colloque « Nouveaux tunnels, nouveaux défis » Cité des sciences et de l'industrie, 27/06/2007, Paris, 26 p.

LA TRANSALPINE et alii (2005), actes du colloque « Quels transports durables pour franchir les Alpes en 2020 ? » parc des expositions, 13/10/2005, Chambéry.

NO TAV (2005), *Facce NO TAV*, Borgone, Melli, 172 p.

NO TAV (2006), *100 ragioni contro la TAV in valle di Susa*, Grugliaso, Print Editor, 32 p.

NO TAV (2008), *Glossarietto NO TAV*, Venaus, Edizioni Libera Repubblica di Venaus in esilio, 30 p.

SUTTON K. (2010 à venir) « Les Nouvelles traversées alpines : la « cité-Europe » à l'épreuve de l'acceptabilité alpine ? ». In *Belgeo. Revue belge de géographie*.

Titre

Justifier la place de la pluriactivité et de son accompagnement dans les projets de territoire.

Auteur :

Hélène TALLON, CIRAD-ES, UMR Tétis, Campus International de Baillarguet, TA C-91/F, F-34398 Montpellier Cedex 5, helene.tallon@cirad.fr

Thématique spécifique : D4 - Développement rural

Résumé :

La pluriactivité est une forme d'emploi structurelle des territoires ruraux, mais est aussi une forme d'adaptation aux crises sectorielles ou aux mutations de l'emploi. Les rôles donnés à la pluriactivité et les justifications sur lesquelles s'appuient les dispositifs de soutien à la pluriactivité sont différents selon les acteurs, qui privilégieront par leurs actions une problématique d'emploi, un enjeu de pérennisation des activités ou de maintien des populations, une gestion de la précarité, le développement de secteurs économiques... Cette prise en compte varie également selon les territoires : le soutien à l'activité dépend à la fois du projet porté par les structures de développement local (Parc, Pays, Communautés de Communes, Comité de Bassin d'emploi, etc...), porteuses d'un projet de territoire identifié, mais aussi des politiques régionales et nationales déclinées par les structures d'accompagnement, ainsi que d'autres actions locales ou ciblées menées par des associations et réseaux divers. Bien que relativement silencieux, les modèles d'activités contenus dans les formes de pluriactivité donnent lieu à des consensus et des divergences qui s'expriment dans les attendus et les orientations des projets pluriactifs. De fait, la pluriactivité peut devenir un enjeu décisif pour un territoire et ses acteurs : il est donc important d'analyser et de comprendre ce qui se joue dans la reconnaissance de la pluriactivité pour un territoire, et de comprendre les relations entre le projet du territoire et l'accompagnement proposé par les structures d'accompagnement en place.

Objectifs de la communication :

Cette communication interroge les formes de légitimation de la pluriactivité des organismes porteurs de projets de territoires ainsi que celles des différentes structures d'accompagnement des territoires concernés. Le Languedoc-Roussillon est une région contrastée en terme d'activité, faisant preuve d'un dynamisme économique et d'un pouvoir d'attraction toujours très important, tout en se plaçant en tête des palmarès des taux de chômage et des indices de précarité. L'activité de ses territoires ruraux est fragilisée par les crises sectorielles agricoles, crise viticole en particulier. La pluriactivité constitue une activité largement et de tous temps pratiquée mais en progression, dont on mesure mal le poids actuellement ni l'impact. De nombreuses structures d'accompagnement s'intéressent à la question, et la pluriactivité est largement déclinée dans la communication institutionnelle de certains organismes de développement territorial. Cependant les visions différentes de la pluriactivité sont nombreuses. Celles-ci peuvent provenir d'échelles d'intervention différentes et apparaître entre projets territoriaux et têtes de réseaux de l'accompagnement. Les collectivités locales et territoriales sont organisées autour de personnes, de dispositifs, d'actions, de finalités, de négociations formalisées, de chartes, etc. dans lesquels la place donnée aux pluriactifs varie, et repose sur les représentations que celles-ci peuvent avoir des pluriactifs. De même pour les

structures d'accompagnement, qui développent des actions parfois singulières, collaborant ou non avec les institutions porteuses de projets de territoires.

La communication cherche à éclairer deux hypothèses : premièrement il existe des liens forts entre ces instances (politiques, financiers, organisationnels, de mise en cohérence des projets...), qui, s'ils sont basés sur des registres de justification différents peuvent fragiliser la viabilité du projet énoncé, deuxièmement la mise en relation de différentes échelles territoriales passe entre autres par la mobilisation par la Région d'un réseau de structures d'accompagnement dont les formes de justifications de la pluriactivité divergent du projet de la Région. En définitive, nous tenterons de repérer les espaces possibles de confrontations et de négociations nécessaires entre organismes lorsque leurs visées respectives sont divergentes.

Originalité du sujet :

Le sujet est original dans la mesure où il s'intéresse aux différentes échelles de relations du projet pluriactif à son territoire. La mise en œuvre d'un projet de combinaisons d'activités par un individu ou un ménage implique en effet la résolution de tensions nées de la confrontation entre plusieurs types de motivations : rationalités économiques fondées sur l'optimisation de ressources toujours limitées (incluant l'inscription spatiale du projet), motivations axiologiques et idéologiques, mais aussi motivations identitaires. Les caractéristiques réelles et imaginées des territoires jouent un rôle important dans la mise en œuvre d'un tel projet : d'un côté, les ressources territoriales potentiellement valorisables économiquement dans le cadre du projet pluriactif peuvent être identifiées et participer au choix d'installation ; de l'autre, au-delà de la stricte rationalité économique, l'image individuellement et collectivement construite du territoire d'installation participe également de ce choix. La tension qui peut provenir de perceptions éloignées du territoire, par les pluriactifs et les structures en charge de l'accompagnement, peut avoir un effet contraignant et freiner le développement des activités sur un territoire.

La méthode

Cette communication présente les résultats de travaux de recherche menés dans le cadre du programme PSDR « INTERSAMA » et analyse les documents de communication des structures d'accompagnement et les documents « projets » des structures de développement territorial, ainsi que deux séries d'enquêtes réalisées en 2009 et 2010 (la deuxième étant en cours) auprès d'une quarantaine de structures de la Région Languedoc Roussillon. L'analyse est menée à deux échelles, l'échelle régionale et une échelle locale, les Hauts Cantons de l'Hérault, de manière à mettre en évidence les décalages éventuels d'objectifs et d'enjeux qui s'expriment d'une échelle d'intervention à l'autre.

Les résultats attendus

L'analyse des documents de communication et des enquêtes directes permet d'analyser les registres de justification des structures d'appui à la pluriactivité, et de les mettre en parallèle aux registres de motivation des porteurs de projet pluriactifs. Elle apporte une connaissance à la question du développement d'activités peu visibles et peu reconnues, et dont les implications pour les territoires sont peu mesurées.

Bibliographie

- Aubert, F., and Blanc, M. (2002). Activités économiques et emplois: le rural refuge de secteurs déclassés ou milieu attractif? In "Repenser les campagnes" (é. d. l'aube, ed.), pp. 147-172, La Tour d'Aigues.
- Audezet, A. (2008). Projet et motivation. Contribution à l'étude de l'accompagnement d'agriculteurs en transition professionnelle, Université F. Rabelais, Tours, Tours.
- Barès, F. (2004). La mutation de l'accompagnement à la création d'entreprises : regards croisés d'une déclinaison locale de la politique nationale. L'émergence du réseau CREAlliance. In "7ème Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME" (Association Internationale de Recherche en Entrepreneuriat et PME, ed.), pp. 27, Montpellier.
- Bel, M. (2007). Le rôle des compétences dans les dynamiques territoriales. In "XLIII^e Colloque de l'ASRDLF", pp. 14, Grenoble et Chambéry.
- Bernard, C. (2009). Quelle est l'incidence des caractéristiques et des ressources du territoire dans la stratégie des pluriactifs ? Mémoire de master 2 « Gestion des Espaces Ruraux Aménagement et Développement Local", Université Montpellier 3, Montpellier.
- Bernardini, S. (2009). Analyse de l'émergence de dispositifs d'accompagnement aux systèmes d'activité pluriactifs sur la région du Languedoc Roussillon. Mémoire, Ecole Nationale Supérieure Agronomique, Rennes.
- Berthet, T., Cuntigh, P., and Guitton, C. (2002). "La politique de l'emploi au prisme des territoires."
- Blanc, M. (2003). Les marchés ruraux du travail, vers une spécialisation fonctionnelle des espaces ? INRA Sciences sociales 2.
- Boltanski, L., and Thévenot, L. (1991). "De la justification, les économies de la grandeur," Gallimard, Paris.
- Boudy, J.-F. (2009). "Vivre de deux métiers, la pluriactivité," l'Harmattan, Paris.
- Celavar (1998). Mutations de l'emploi en milieu rural. In "Actes du séminaire du 2 décembre 1997", pp. 70.
- Collectif Ville Campagne (2003). "Bilan des actions en faveur de l'accueil de nouveaux actifs en milieu rural."
- Davezies, L. (2007). Inégalités territoriales : le paradoxe des échelles géographiques. Les nouveaux moteurs du développement territorial et des inégalités. In "Introduction au séminaire « Le développement territorial et ses ressorts »". IHEDATE, Paris.
- Dério, P. (1996). Le développement local en quête de territoire. Vingt-cinq ans d'expériences intercommunales en Haut-Languedoc héraultais. Montagnes Méditerranéennes, 39-47.
- Ehrlich, M., and Germann, C. (?). Etude des représentations sociales des réseaux professionnels : groupes d'appartenance des agriculteurs. In "Ecole-Chercheur Economie spatiale et Régionale Applications à l'Agriculture, l'Agro-alimentaire et l'Espace Rural", pp. 22.

XLVII^{ème} Colloque de l'ASRDLF, 20-22 septembre 2010 (Aoste)

PROPOSITION DE COMMUNICATION

Une analyse des relations entre migrations résidentielles, accessibilité et développement des économies résidentielles

Par

Laurent Terral, Marie-Hélène Massot et Laurent Proulhac

Université Paris-Est - Laboratoire Ville Mobilité Transports (LVMT)
ENPC-INRETS-UMLV

*6-8 avenue Blaise Pascal – Cité Descartes – Champs-sur-Marne
77 455 Marne-la-Vallée Cedex 2*

FRANCE

Contacts : laurent.terral@enpc.fr et massot@inrets.fr

REFERENCE A LA THEMATIQUE D'ATELIER

Session spéciale : S21 « Transport et Mobilités interurbaines »

Organisateurs : Guy Joignaux et Dominique Mignot

▪ RESUME DE LA COMMUNICATION

Contexte de l'étude

Les dernières décennies ont consacré la métropole en tant qu'espace privilégié de la croissance économique. La concentration des activités productives au sein d'un petit groupe de grandes régions métropolitaines a semblé renforcer les déséquilibres territoriaux déjà patents en matière de répartition. Cette approche de l'évolution du développement territorial s'inscrit dans une démarche, dominante dans les travaux actuels, qui attribue aux forces productives le principal pouvoir explicatif de la croissance économique.

Sans la contester forcément, il est possible d'y apporter quelques nuances dès lors que les analyses des dynamiques territoriales ne s'arrêtent pas à l'examen des activités localisées, et qu'elles considèrent les multiples flux, en tous genres, qui alimentent ces dynamiques. Et on sait tous que l'époque actuelle les stimule abondamment, que l'explosion des mobilités individuelles comme les migrations résidentielles, par exemple, participe à une redistribution significative des richesses entre territoires. Bref, le développement territorial ne s'estime plus seulement à la lumière de sa structure productive, mais aussi à sa capacité d'attraction de revenus générés ailleurs. C'est la thèse défendue en particulier par Davezies (2008) à propos du divorce géographique croissant entre lieux de production (essentiellement nos métropoles) et espaces de consommation. Ainsi, certains territoires, malgré la faiblesse de leur appareil productif, parviendraient à se développer en se spécialisant dans le développement d'une économie « dite » résidentielle, destinée à répondre à la demande en services des nouvelles populations résidentielles ou bien de passage.

Dans notre projet de communication, on cherche dans un premier temps à savoir comment les migrations résidentielles dans un premier temps, puis les accessibilités (aux aires métropolitaines et donc aux plus grands marchés de consommateurs) dans un deuxième temps, peuvent expliquer la spécialisation de certains territoires dans l'accueil d'activités liées à l'économie résidentielle. Jusqu'à maintenant, c'est essentiellement par des analyses construites à partir de la distribution géographique des revenus qu'on a conclu au développement potentiel d'une économie résidentielle dans certains territoires. Quand la croissance des revenus localisés des ménages semble indiquer un bon niveau de développement territorial alors que la base productive est faible, on déduit que ce sont probablement les activités liées à la consommation des ménages qui assurent la vitalité économique des lieux.

Objectif et originalité

Notre objectif ici est de réaliser une « traduction » en termes d'emploi, de ce qu'on déduit à partir des revenus. Autrement dit, la question qu'on se pose est donc de savoir si les espaces *a priori* dédiés à l'économie résidentielle sont bien ceux pour lesquels on a aussi observé une croissance, voire une spécialisation de l'emploi dans les secteurs de l'économie résidentielle. Pour cela, il convient dans un premier temps de repérer ces espaces. A partir des migrations résidentielles, il est déjà possible de proposer une hiérarchie des territoires sur la base de leur attractivité/répulsivité, indicateur qu'il s'agira ensuite de mettre en relation avec leur structure économique. C'est une première étape et hypothèse à vérifier. Quelle est la contribution des migrations résidentielles dans le développement des secteurs liés à l'économie résidentielle, et lesquels sont les plus impactés ? Une deuxième étape vise à capter le rôle éventuel d'une meilleure accessibilité aux grands marchés métropolitains dans le développement territorial des secteurs de l'économie résidentielle/présentielle... On soutient là l'idée selon laquelle ce type d'économie territoriale est soutenu également par la présence de populations non permanentes (touristes, résidences secondaires) dont la fréquentation augmenterait avec une

meilleure accessibilité. L'accessibilité, qui constitue une variable essentielle à l'explication des phénomènes d'agglomérations de l'activité productive dans les villes, ne serait-elle pas, de la même manière, une variable explicative du développement différentiel des territoires misant sur l'économie résidentielle ?

Méthode

Le travail empirique s'appuie sur un découpage de la France en 674 unités spatiales, reproduisant les univers urbain (352 aires urbaines) et rural (organisé ici en 322 regroupements d'espaces sous influence rurale) et s'appuie sur les données des recensements de 1999 et 2006. Il se sert par ailleurs d'une matrice d'accessibilité (674*674) constituée sur la base de temps d'accès différencié selon trois types de modes (routiers/ routier et ferré/aérien et routier). Quant à la structure économique des territoires, elle sera appréhendée par le biais d'une analyse de *cluster* afin de dégager des prototypes de territoires, puis appréciée également à l'examen des dynamiques territoriales de la variation d'emploi des activités liées à l'économie résidentielle.

▪ BIBLIOGRAPHIE

Davezies L., 2008, *La république et ses territoires*, Edition du seuil, 111 p.
Mario, Richard

XLVII^{ème} Colloque de l'ASRDLF, 20-22 septembre 2010 (Aoste)

PROPOSITION DE COMMUNICATION

**Concentration/déconcentration spatiale des activités productives en France -
Les vertus de l'accessibilité en question**

Par

Laurent Terral*, Mario Polèse et Richard Shearmur****

*Université Paris-Est - Laboratoire Ville Mobilité Transports (LVMT)
ENPC-INRETS –UMLV
6-8 avenue Blaise Pascal – Cité Descartes – Champs-sur-Marne
77 455 Marne-la-Vallée Cedex 2
FRANCE

**Laboratoire d'Analyse Spatiale et d'Economie Régionale
INRS Urbanisation, Culture et Société
385 Sherbrooke E.
Montréal, QC, H2X 1E3,
CANADA

Contacts : laurent.terral@enpc.fr et mario.polese@ucs.inrs.ca

REFERENCE A LA THEMATIQUE D'ATELIER

Session spéciale : S21 « Transport et Mobilités interurbaines »
Organisateurs : Guy Joignaux et Dominique Mignot

- RESUME DE LA COMMUNICATION

Contexte de l'étude

Les examens de la répartition de l'activité économique à l'échelle d'un état renvoient assez systématiquement à la question de sa concentration géographique. Si cette dimension-là est si souvent débattue, en France en particulier, c'est que ses effets partagent les avis en matière de développement territorial et de politiques à mettre en œuvre. Pour ce qui est du cas français plus précisément, doit-on se réjouir du fait que Paris aient autant polarisé l'activité économique – elle produit grosso modo un quart de la richesse nationale – ou bien doit-on s'en inquiéter et corriger ce déséquilibre territorial ? Pendant longtemps, la volonté politique a clairement affiché ses préférences pour la deuxième option. Des efforts considérables ont été déployés pour encourager la croissance des activités productives à travers le pays par le biais du réseau des métropoles régionales en particulier.

Pour y parvenir, plusieurs initiatives ont vu le jour, et parmi elles, doter le pays d'un réseau de transport performant, en combinant non seulement l'amélioration de l'offre mais aussi celle des vitesses de déplacement. A l'entrée du nouveau siècle, alors que les projets de nouvelles infrastructures se poursuivent, peut-on établir une relation entre une meilleure accessibilité des territoires et la déconcentration d'une partie de l'activité économique ? Autrement dit, toutes choses égales quant à la taille, le type de territoire, peut-on affirmer que le niveau d'accessibilité contribue significativement à l'explication de la vitalité économique, et si oui à quels secteurs profite-t-elle en particulier ? Ce sont donc ces aspects que notre communication tentera d'éclairer

Objectif et méthodologie

Un premier objectif de notre communication consistera à présenter la concentration/déconcentration différenciée de l'activité en France, à partir de plusieurs découpages territoriaux. La diffusion des données du dernier recensement donne l'occasion de faire le point, et de produire un certain nombre de mises à jour d'autant plus stimulantes à faire que les travaux antérieurs ne s'entendent pas forcément sur l'intensité des mécanismes à l'œuvre. Notre étude portera sur deux périodes 1982-1999 et 1999-2006.

Un deuxième objectif consistera à capter les effets de l'accessibilité sur les variations des niveaux d'emploi. D'un point de vue méthodologique, on s'appuie sur un découpage de la France en 674 unités spatiales, reproduisant les univers urbain (352 aires urbaines) et rural (organisé ici en 322 regroupements d'espaces sous influence rurale). Nous affecterons ensuite un niveau d'accessibilité à chacune de ces unités sur la base de calculs de temps d'accès différencié par mode (routiers/ routier et ferré/aérien et routier). Parmi les hypothèses à vérifier, on cherchera à savoir si une meilleure accessibilité à la « région capitale » assure une attractivité supérieure pour l'accueil de nouvelles activités.

- REFERENCE A LA THEMATIQUE D'ATELIER

S21 (session spéciale)

Articulation des politiques de déplacements, d'habitat et d'aménagement du territoire en Ile-de-France : l'apport des intercommunalités

Mariane Thébert

Chargée de recherche

marianne.thebert@enpc.fr

01.64.15.22.02

Laboratoire Ville Mobilité Transport (INRETS-Ecole des Ponts-Université Paris Est)

19, rue Alfred Nobel, Cité Descartes, Champs-sur-Marne

F-77455 Marne-la-Vallée cedex 2.

Thématiques : **C1 Politiques régionales et urbaines, programmation multi-niveaux**

ou **T2 Aménagement du territoire et politiques de développement durable**

Résumé de la communication :

En France, la réforme de l'intercommunalité apparaît indissociable de la montée en puissance de préoccupations planificatrices ayant pour référence le développement durable et la cohésion sociale. En invitant l'action publique à changer d'échelle et d'instruments, mais aussi d'objectifs, le renouveau législatif initié à la fin des années quatre-vingt-dix¹ procède ainsi d'une double intention : recomposer le paysage politico-administratif français en accélérant et en rationalisant la dynamique intercommunale ; promouvoir, au travers de la notion de projet, une approche territoriale déssectorisée à même de concilier les enjeux sociaux, économiques et environnementaux de l'organisation et du développement des territoires.

Or, la compatibilité de ces deux dynamiques a été mise en cause par plusieurs spécialistes (Mény, 1990 ; Offner, 2006) qui considèrent qu'entre élargissement de périmètre et développement de la cohérence intersectorielle, le choix s'impose. Le premier mouvement a pour corollaire une spécialisation du domaine d'action, tandis que le renforcement de l'intégration se fait plus sûrement à périmètre constant. D'autres auteurs font état du débordement permanent des périmètres institutionnels par les mutations socio-économiques telles que la banalisation des mobilités ou la globalisation des échanges (Giraut et Vanier, 1999). La constitution d'une structure à compétences multiples, exerçant son autorité sur un territoire d'échelle pertinente au regard des problématiques à traiter, constitue donc au pire une quête vaine, au mieux un exercice d'équilibre politique constamment renégocié. Dans les faits, les territoires apparaissent co-administrés et co-régulés par différents échelons de la puissance publique, agissant dans le cadre ou hors du cadre de leurs compétences, et auxquels se surimposent des structures plus souples (formules syndicales ou regroupements associatifs interinstitutionnels...), véritables territoires *ad hoc* établis en fonction de problématiques plus sectorielles (Béhar, Estèbe, 2007).

C'est à la place qu'occupent les intercommunalités dans cette combinaison des niveaux de pouvoir et d'action, et plus particulièrement à la spécificité des politiques définies et conduites à cette échelle, que la communication s'attache en présentant les premiers résultats d'une recherche conduite pour le compte du PUCA². **Cette spécificité est appréhendée à travers la capacité des communautés d'agglomération à articuler les secteurs d'action que sont les déplacements, l'habitat et l'aménagement et le développement des territoires**, secteurs qui relèvent légalement de leurs

¹ Avec la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT ou « loi Voynet ») du 25 juin 1999, la loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale (« loi Chevènement ») du 12 juillet 1999, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU ou « loi Gayssot ») du 13 décembre 2000.

² « Habiter la ville, accéder aux territoires. Coordinations habitat-aménagement-déplacements dans deux intercommunalités franciliennes. », recherche en cours sous la responsabilité de Caroline GALLEZ (LVMT), en collaboration avec Thierry Vilmin du bureau d'étude LogiVille.

compétences mais pour lesquels les politiques conduites à l'échelle intercommunale doivent composer avec les actions conduites à d'autres échelles territoriales.

En effet, les structures d'agglomération apparaissent *a priori* comme les pièces maîtresses dans le dispositif qui fait de la coordination entre l'aménagement du territoire et l'organisation des déplacements une priorité pour l'action publique locale. En tant que relais entre les collectivités locales d'échelle inférieure ou supérieure, elles sont fortement sollicitées par les instruments de la politique nationale (planification et contrat) pour élaborer des projets intégrant différentes composantes sectorielles. Comment ces politiques intercommunales intègrent-elles les contraintes découlant, pour chaque champ sectoriel, des interactions (le plus souvent conflictuelles) entre les stratégies menées à différentes échelles territoriales par les collectivités locales, l'État et l'ensemble des opérateurs urbains ? Quelle structuration du jeu local d'acteurs favorise l'émergence de la cohérence intersectorielle ?

Originalité du sujet

La recherche s'intéresse au terrain francilien, complexe et peu étudié. Le développement récent de l'intercommunalité à fiscalité propre -dans le droit fil de la loi de 1999- s'y surimpose non seulement au maillage des communes et des départements, mais aussi à l'enchevêtrement des périmètres relatifs à l'existence historique de grands syndicats techniques (comme le Syndicat des Transports d'Ile-de-France), aux nombreux « territoires de projets » à géométrie variable ainsi qu'aux Opérations d'Intérêt National qui témoignent de la persistance de l'interventionnisme étatique dans la région capitale.

Dès lors, l'Ile-de-France est-elle « ingouvernable » ou bien est-elle le terrain d'expérimentation de modalités alternatives d'articulation entre périmètres fonctionnels mais spécialisés et périmètres de projet politiques intégrés ? Les intercommunalités, auxquelles la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a donné la possibilité de se constituer en Autorités Organisatrices de Proximité et d'obtenir la délégation des aides à la pierre, vont-elles devenir le maillon clef du processus de territorialisation de l'action publique et constituer -à la condition d'exercer une réelle compétence sur la voirie communautaire- une alternative à la constitution d'une Autorité Organisatrice multicompetente à l'échelle de la région ? La déclinaison locale des documents programmatiques d'échelle régionale, comme le Plan de Déplacements Urbains (PDU) ou le Schéma Directeur d'Aménagement (SDRIF) doit conforter l'émergence, prônée par ces documents, de bassins de vie et d'habitat structurés par les politiques afférentes à ces domaines. Les compétences déplacements et habitat vont-elles faire l'objet d'une appropriation suffisante pour devenir motrices dans la dynamique intercommunale et, peut-être, dans un projet de territoire abordant conjointement ces problématiques et celles de l'aménagement et de l'attractivité économique du territoire ?

Objectifs de la communication

Il convient donc de s'interroger sur l'apport des intercommunalités dans la combinaison francilienne des niveaux de pouvoir et d'action, et d'analyser la capacité effective de ces structures, dont les périmètres ne coïncident que peu avec les bassins en question, à initier une mise en cohérence de l'offre de transports et de logement, en écho à un projet plus global d'aménagement qui suppose au préalable la conciliation des ambitions communales. Les actions conduites dans ces domaines sont-elles le révélateur ou le catalyseur d'un projet de territoire qui les engloberait ? Leur mise à l'agenda intercommunal est-elle susceptible de préparer une extension de périmètre ? Quelles sont les capacités opérationnelles dans le domaine (compétences juridiques, maîtrise d'ouvrage, ingénierie...) et comment permettent-elles aux EPCI de peser dans les négociations avec les opérateurs ? Quelles sont les tensions avec les autres échelons de la régulation territoriale ?

Les principaux résultats portent sur l'établissement d'un diagnostic du contenu des politiques intercommunales en matière de coordination des politiques d'habitat, d'aménagement et de

déplacements. L'objectif est de comprendre le système d'acteurs, les logiques et les stratégies, les régulations opérées aux différents niveaux, de mettre en évidence les dysfonctionnements et les manques du système et d'en établir les facteurs d'ordre politique, institutionnel, économique ou sociologique, en distinguant ceux qui sont inhérents à la situation locale et ceux qui relèvent d'un contexte de niveau supérieur (inadaptation de la législation, par exemple, ou actions et dispositifs non pertinents par rapport à la réalité locale).

Méthodes

Les communautés d'agglomération de Mantes en Yvelines (département des Yvelines) et du Val de Bièvre (département du Val de Marne) se distinguent par leur investissement respectif dans les deux secteurs du logement et des transports. Les terrains retenus permettent d'explorer la dualité petite et grande couronne, le rôle de l'échelon intercommunal dans la maîtrise de l'étalement urbain et la structuration de la région autour de pôles secondaires bien desservis, et les modalités de la confrontation avec d'autres périmètres opérationnels (OIN Seine Aval et Conférence de la Vallée scientifique de la Bièvre).

Sur chaque terrain, le contenu des politiques intercommunales est appréhendé au travers du produit des procédures de planification (PLH, PLD), qui permet d'évaluer la teneur des compromis et arbitrages politiques, et de deux opérations concrètes d'aménagement qui offrent un contrepoint aux documents d'intention, l'une de maîtrise d'ouvrage communautaire, l'autre dont le pilotage, en échappant à l'intercommunalité, témoigne de la labilité des lignes de partage entre acteurs. Sur ces opérations, l'étude des documents programmatiques et de planification, études d'avant-projet et comptes-rendus de conseil communautaire, ainsi que la réalisation d'entretiens semi directifs avec les collectivités des différents niveaux (élus et techniciens) et opérateurs sur les trois champs, doit permettre d'appréhender les capacités de négociation et les moyens d'action de la structure communautaire avec ses différents partenaires publics ou privés, depuis l'élaboration du projet jusqu'à sa mise en œuvre. Ces analyses permettent d'évaluer la compatibilité des circuits de financement et des contraintes réglementaires des transports publics et de l'habitat avec la coordination des politiques sectorielles et la façon dont les normes (techniques, réglementaires) sont intégrées, détournées, négociées dans le cadre de ces projets.

Bibliographie

- ACTERCONSEIL, 2007, *L'intercommunalité à la recherche de son second souffle*, Rapport final pour l'ADCF et l'ADCGF, septembre, 32 pages.
- BEHAR D., KORSU E., DAVEZIES L., OFFNER J.-M., BECKOUCHE P., PFLIEGER G., POUPLET M., *Inégalités et intercommunalité en Ile-de-France. Pour une territorialisation stratégique de l'action publique*, 2001 Plus n°57, CPVS-DRAST-METL.
- BEHAR D., ESTEBE Ph., 2007, *Faut-il un gouvernement à l'Ile-de-France ?*, Pouvoirs locaux, n°73, pp. 98-102.
- DELANNOY M.-A., J. RIEU et F. PALLEZ, 2004, *Intercommunalité, une réforme qui cherche ses objectifs*, *Politiques et Management Public*, vol. 22, n°2, pp. 75-89.
- DESJARDINS X., BOINO P., 2006, *Intercommunalité et décentralisation : les recompositions territoriales sous le regard des chercheurs*, PUCA.
- GIRAUT F. et VANIER M., 1999, *Plaidoyer pour la complexité territoriale*, In « Utopie pour le territoire : cohérence ou complexité », La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, pp. 143-172.
- GRIDAUH, 2005, *Intercommunalité et politique de l'habitat en région Ile-de-France. Les Yvelines*, 57 pages.
- LE SAOUT R. et MADORE F. (dir), 2002, *Les effets de l'intercommunalité*, PU Rennes.
- MENY Y., 1990, *L'optimum dimensionnel : rêve technocratique ou absurdité politique*, Pouvoirs Locaux, n°4.
- OFFNER J.-M., 2006, *Les territoires de l'action publique locale : fausses pertinences et jeux d'écart*, *Revue Française de Science Politique*, pp. 27-47.

La durabilité de la ville financiarisée

Thierry Theurillat et Olivier Crevoisier

Université de Neuchâtel
Groupe de recherche en économie territoriale (GRET)
2000 Neuchâtel (Suisse)

Thierry.theurillat@unine.ch
Olivier.crevoisier@unine.ch

Session S 24 : « **L'industrie financière et la production de la ville** »

Colloque de l'ASRDLF des 20, 21 et 22 septembre 2010, Aoste
« **Identité, qualité et compétitivité territoriale** »

La crise économique actuelle, au départ uniquement financière et concernant un seul secteur et un seul pays, les fameux « mortgages backed securities (MBS) » américains, pour se propager à l'ensemble de l'économie mondiale, a fait prendre conscience de la saisie de la finance sur la ville. Plus globalement, la crise a révélé l'importance des changements structurels engendrés par la mise en place de systèmes financiers interconnectés au niveau mondial et centrés sur la finance de marché, et pose la question des *relations entre les sphères réelle et financière de l'économie*.

Bien que de plus en plus utilisé par la littérature, le concept de financiarisation a été peu approché sous l'angle spatial et a peu concerné le secteur immobilier. D'une part, French et al. (2008) relèvent que la financiarisation de l'espace reste encore largement à analyser, notamment sur le plan empirique puisque les études ont surtout porté les économies anglo-américaines et dans une moindre mesure sur les économies française et allemande. D'autre part, Clark (2005) souligne le fait que les impacts de la finance sur la production urbaine restent encore largement à analyser.

L'objectif de l'article est de proposer une lecture territoriale de l'impact de la financiarisation de la ville sous l'angle de la durabilité à partir de la réunion de deux champs de recherche sur la production urbaine.

L'un porte sur la *financiarisation de la ville* alimenté par un nombre croissant de travaux en géographie économique ou en géographie urbaine, que se soit au travers de la financiarisation de l'immobilier d'entreprise (Nappi-Choulet et Triay, 2009 ; Renard, 2008 ; Marty, 2006 ; Halbert, 2004) ou de la financiarisation et de la construction du marché global des infrastructures (Torrance, 2009, 2008 et 2007). La financiarisation de la ville est ici abordée en tant que processus de transformations institutionnelles et spatiales pouvant prendre diverses formes plutôt que comme stade de capitalisme, pouvant, par exemple, être à la base à la base d'un régime d'accumulation financiarisée territorial centré sur l'immobilier (Smart et Lee, 2003). Aalbers (2008) a montré que la financiarisation de la ville peut prendre la forme de la construction d'un quatrième circuit de circulation du capital à travers la titrisation de la dette des ménages et la création de produits dérivés placés sur les marchés financiers (dettes immobilières structurés : MBS par ex.). Dans cet article, la financiarisation de la ville est corrélée avec l'intervention massive d'acteurs financiers dans la propriété urbaine et plus

spécifiquement dans la propriété d'importants objets urbains, privés (centres commerciaux, quartiers d'affaires) ou traditionnellement en mains publiques (tels que des immeubles : aéroports, stades, etc. ou des réseaux : d'énergie, de télécommunication, de transports par ex.), et signifie surtout une transformation de la filière de la production urbaine et l'instauration d'une logique financière sur les marchés financiers et réels du construit urbain. Cependant, si les travaux sur les pratiques d'investissement des acteurs financiers soulignent la complexification de la production urbaine découlant de l'imposition d'une logique financière sur le construit urbain, l'impact de la finance sur la ville n'est pas abordé sous l'angle de la durabilité dans le cas de projets urbains.

L'autre concerne la littérature émergente sur « *l'actually existing sustainabilities* » (Evans et Jones, 2008 ; Krueger et Aegyman, 2005). Alors qu'aujourd'hui, la durabilité est devenue l'une des orthodoxies principales de la planification urbaine, en Grande-Bretagne, en Europe et en Amérique du Nord (De Roo et Miller, 2000), cette approche cherche à examiner la durabilité urbaine telle qu'elle se pratique sur le terrain dans un contexte sociopolitique marqué par « *l'actually existing neoliberalism* » (Brenner et Theodore, 2002). Ce dernier, conceptualisé par l'approche régulationniste en économie politique urbaine, se caractérise par la mise en place de politiques urbaines favorables au développement du marché et à la croissance économique. L'approche empirique de la durabilité, au travers l'analyse de politiques urbaines ou d'opérations de régénération urbaine, met en évidence les tensions entre l'économie et la durabilité. Par là-même, elle nuance quelque peu la vision néolibérale de l'approche régulationniste en soulignant la variété des formes de la gouvernance urbaine et de la prise en compte de la durabilité au niveau local. Cependant, les questions liées à la durabilité urbaine n'ont pas été mises en relation avec le processus de financiarisation de la ville.

Nous contribuerons à ce débat sur la production urbaine en mettant en perspective la durabilité urbaine telle qu'elle se pratique avec la financiarisation du construit urbain. Cet éclairage sur les relations entre finance, ville et durabilité sera réalisé à travers une étude de cas de deux complexes urbains multifonctionnels (centres commerciaux et de loisirs) en Suisse et achetés par des institutions financières. Avec la transformation du construit urbain en une classe d'actif financier alternative et attractive permettant de diversifier les portefeuilles des institutions financières, de nouvelles rationalités d'investissement apparaissent et une nouvelle intermédiation se développe. Celle-ci s'avère fondamentale puisque les investisseurs financiers ont besoin d'informations et de connaissances sur les objets urbains et les contextes de marchés locaux. Parallèlement, cette opération de traduction renvoie également à la question de la prise en charge de la qualité et de la durabilité des grands objets urbains qui ont une influence importante sur la ville, ne serait-ce que sur l'organisation des fonctions urbaines et la planification de la ville. Placée dans le cadre global de montage des deux projets urbains, la durabilité est appréhendée en tant que *construction territoriale*. Cette approche en situation nous permet, d'une part, d'examiner si les tensions entre économie et durabilité sont exacerbées par l'imposition d'une logique financière sur la ville. D'autre part, elle nous permet de montrer que la durabilité est le résultat de négociation et de compromis permettant aux projets de se réaliser. Lors de cette négociation multi-acteurs, à la fois publique-privée et locale-extra-locale, il s'agit plus particulièrement de distinguer et d'examiner le rôle joué par les investisseurs et propriétaires et celui des « entrepreneurs immobiliers » que nous considérons comme les intermédiaires centraux de la réalisation des projets urbains.

Cet article se divise en trois parties. La première développe une approche territoriale de la financiarisation de la ville et des changements apportés par la logique financière sur le

construit urbain. Cette approche fait ensuite le lien avec l'approche empirique examinant la durabilité urbaine dans un contexte de politiques néolibérales. La deuxième partie illustre les relations entre finance, ville et durabilité à partir de la mise en évidence des caractéristiques du marché suisse et des trajectoires de deux projets urbains. En conclusion, nous revenons sur les enseignements de l'étude de cas et émettons certaines considérations sur les liens entre finance, ville et durabilité.

BIBLIOGRAPHIE

Aalbers, M. (2008), The financialization of home and the mortgage market crisis, *Competition and Change*, vol. 12, no 2, pp. 148-166.

Brenner, N. et Theodore, N. (2002), "Cities and the Geographies of « Actually Existing Neoliberalism »", *Antipode*, 34, pp. 349-79.

Clark, G. L. (2005), Setting the agenda: the geography of global finance, *Working Papers in Employment, Work and Finance*, School of Geography, Oxford.

De Roo, G. et Miller, D. (2000), *Compact cities and sustainable urban development : a critical assessment of policies and plans from an international perspective*, London : Ashgate.

Evans, J. et Jones, P. (2008) Rethinking sustainable urban regeneration: ambiguity, creativity, dans the shared territory, *Environment and Planning A*, vol. 40, pp. 1416-1434.

French S., Leyshon A. et Wainwright T. (2008), *Financializing space*, Paper presented at ESRC *Financialization of Competitiveness Seminar*.

Halbert, L. (2004), The intrametropolitan decentralization of Business Services in the Paris region: Patterns, Interpretation, Consequences, *Economic Geography*, 80 (4), pp. 381-405.

Krueger R. et Agyeman, J. (2005), Sustainability schizophrenia or « actually existing sustainabilities ? » toward a broader understanding of the politics and promises of local sustainability in the US, *Geoforum*, 36, pp. 410-417.

Marty, G. (2006), Urbanisme, aménagement, immobilier et financiarisation, *Cahiers de l'IAURIF*, 145, pp. 78-84.

Nappi-Choulet, I. et Triay, H. (2009), *Les mutations de l'immobilier : de la finance au développement durable*, Paris : Autrement.

Renard, V. (2008), La ville saisie par la finance, *Le débat*, no 148, janvier-février, pp. 106-117.

Smart, A. et Lee, J. (2003), Financialization and the role of real estate in Hong Kong's regime of accumulation, *Economic Geography*, 79 (2), pp. 153-171.

Torrance, M. I. (2007) The power of governance in financial relationships: governing tensions in exotic infrastructure territory *Working Papers in Employment, Work and Finance*, School of Geography, Oxford.

Torrance, M. I. (2008), Forging Glocal Governance? Urban Infrastructures as Networked Financial Products, *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 32, no 1, pp. 1-21.

Torrance, M. I. (2009), The Rise of a Global Infrastructure Market through Relation Investing, *Economic Geography*, 85 (1), pp. 75-97.

Titre : Morphologies urbaines et insécurité routière : Analyse exploratoire sur base d'indices fractals à Antwerpen (Belgique).

Auteurs : I. Thomas¹ , P. Frankhauser², G. Vandenbulcke¹, C. Dujardin¹ , G. Vuidel²

Correspondance :

Isabelle THOMAS
Voie du Roman Pays, 34
B-1348-Louvain-la-Neuve
00 32 10 47 21 36

Session (vraisemblablement) : B9 - Risque urbain et territorial

Résumé / Abstract

The promotion of non-motorized transport modes is nowadays expected to address environmental, health and mobility problems. Cycling is often considered as a “green” alternative to commuting by car, reducing urban congestion, environmental harm due to air and noise pollution as well as a solution for improving health (daily physical exercise, mental benefits) or for financial advantages (low cost mode). Hence, many cities nowadays aim at promoting bicycle use (see e.g. Pucher et al., 1999; Rietveld, 2001; Gatersleben and Appleton, 2007; Purcher and Buelher, 2008; Coyle et al., 2009; Vandenbulcke et al., 2009).

In Belgium, while approximately 21% of the commuters are located within a cycling distance from their job (<5km), only 6% of all commuting trips within that set are carried out by bike (2001 Census). These statistics highly vary within Belgium (Verhetsel et al., 2007) and more particularly depend upon the size of the city (Vandenbulcke et al., 2009). Nowadays, there are still several social, economic and environmental factors that dissuade from cycling and that need to be clearly identified in order to help Belgian policy makers to promote bicycle use. This paper deals with one of them: understanding the location of road accidents involving a cyclist. A better safety could for sure play a significant role in the promotion of cycling.

This paper aims at contributing to the understanding of the location of road accidents involving a cyclist within a city at the scale of one urban agglomeration (Antwerp - Belgium). More precisely it focuses on the relationship with the morphology of the urban fabric and especially the way of measuring it at the level of municipalities. Built-up environments are complex systems referring to different spatial scales whose geometrical characteristics cannot be described by simple indices based on Euclidean geometry. Fractal analysis provides a powerful tool for making evident how complex structures consisting of different features are distributed in space. For this aim, the features are considered across scales. If they are distributed in a hierarchical way, the fractal dimension can be estimated and characterizes this hierarchical distribution (Mandelbrot, B., 1977). In the given context built-up surfaces and road networks are analysed in this way. The paper includes methodological aspects as well as practical ones. Different methods of network analysis are tested and related to the analysis of build-up space. The associated fractal dimensions serve as numerical indices for measuring the two-dimensional geometrical complexity of urban space and allow distinguishing the more topological features of networks like bifurcations or

¹ CORE et Département de géographie, UCL, Louvain-la-Neuve, Belgique

² Université de Franche-Comté, UMR CNRS 6049 ThéMA

crossroads from “tortuosity” (see e.g. Frankhauser P., Genre-Granpierre C., 1998). These indices are further correlated to road accident occurrences and risk.

Preliminary results show the usefulness of the fractal indices and their meaning in land use analysis. They confirm that (1) both dimensions (built-up surfaces, road network) translate different aspects of the urban morphological reality, and (2) road accidents involving cyclists are more sensitive to built-up morphologies than to the “tortuosity” of the network. This knowledge can further be interesting for planners for enhancing urban road safety. At this stage of the analyses, the obtained results show that the morphology of built-up surfaces is more associated to road accident risk than the morphology of the road network, and that unexpectedly non fractal urban fabrics are safer than fractal fabrics. We are aware that at this stage we should pursue our analyses and control density or infrastructure characteristics, as well as performing fractal analyses in a 3D environment in order to better represent the urban landscape and the road users’ behaviour.

Batty M. (2005), *Cities and Complexity: Understanding Cities with Cellular Automata, Agent-Based Models, and Fractals*. Cambridge, Massachusetts, The MIT Press.

Benguigui, L (1995) A fractal analysis of the public transportation system of Paris. *Environment and Planning A* 27, 1147–1161.

Frankhauser P., Genre-Granpierre C. (1998) La géométrie fractale, un nouvel outil pour évaluer le rôle de la morphologie des réseaux de transport public dans l’organisation spatiale des agglomérations, *Les Cahiers Scientifiques du Transport*, 33, p. 41-78,

Mandelbrot B. (1977) *The fractal geometry of nature*, Freeman, San Francisco.

Thomas I., Frankhauser P., Biernacki C. (2008) The morphology of built-up landscapes in Wallonia (Belgium): A classification using fractal indices. *Landscape and Urban Planning* 84, 99-115.

Thomas I., Frankhauser P., De Keersmaecker M.-L. (2007), Fractal dimension versus density of the built-up surfaces in the periphery of Brussels. *Papers in Regional Science*, 86 :2, 287-307.

Vandenbulcke, G., Thomas, I., de Geus, B., Degraeuwe, B., Torfs, R., Meeusen, R., Int Panis, L. (2009). Mapping bicycle use and the risk of accidents for commuters who cycle to work in Belgium. *Transport Policy*, 77-87.

Vanneste D., Thomas I., Vanderstraeten L. (2008) The spatial structure(s) of the Belgian housing stock, *Journal of Housing and the Built Environment*, 23:3, 173-198.

**Le rôle des acteurs intermédiaires et des grappes industrielles dans
le développement des territoires :
une comparaison de trois secteurs dans la région métropolitaine de
Montréal.**

Proposition pour l'ASRDLF-Aoste, 20-22 septembre 2009.

**Diane-Gabrielle Tremblay, Juan-Luis Klein,
Angélo Dossou-Yovo, Tarek ben Hassen
Télé-université, Université du Québec à Montréal**

Auteur contact :

**Diane-Gabrielle Tremblay, Télé-université, Université du Québec à Montréal,
100 Sherbrooke ouest, Montréal, H2X3P2
Courriel : dgtrembl@teluq.uqam.ca**

Atelier privilégié : Politiques régionales et urbaines,

- Politiques régionales et locales, programmation multi niveaux
- Programmes communautaires
- Evaluation des politiques territoriales : instruments et méthodes

(ou Développement des territoires)

Résumé

Objectifs et originalité de la communication

Plusieurs travaux de recherche en sciences économiques et sociales ont montré que l'innovation comprend une dimension territoriale qui détermine la dynamique du processus et, par conséquent, les entreprises peuvent être plus ou moins innovantes en fonction des caractéristiques du territoire où elles se trouvent. Parmi ces travaux, on peut citer notamment ceux sur les clusters, avec les contributions de Marshall (1890), de Porter (1990), de Maskell, ainsi que des chercheurs sur les milieux innovateurs (Camagni, R.; Maillat, D. (2006); Matteaccioli, A. et Muriel T.; etc.) sur le lien entre la proximité, l'innovation et la compétitivité des entreprises. D'autres travaux qui illustrent cette dimension territoriale de l'innovation sont ceux associés aux systèmes d'innovation ou qui s'appuient sur cette approche et dont les terminologies associées sont : «learning region», «système régional d'innovation», «creative cities», «milieu innovateur» etc. (voir Pilati et Tremblay, 2007). Toutes ces différentes terminologies peuvent être associées au phénomène de territorialisation de l'innovation. Cependant, nombre de

travaux sur la dimension territoriale de l'innovation sont orientés vers l'analyse du concept de la proximité (entre divers acteurs) et de son effet sur le processus d'innovation ou d'autres résultats pour l'entreprise.

Dans notre communication, nous nous intéressons plus particulièrement au rôle des acteurs intermédiaires présents sur le territoire, à la stratégie des grappes industrielles à laquelle certains sont liés, et à leur impact possible sur le processus d'innovation des entreprises. Nous nous intéressons aussi à la différence de rôle qu'ils peuvent jouer dans les petites entreprises par opposition aux grandes, généralement mieux dotées en matière de ressources et de connaissances.

En effet, l'innovation se produit différemment dans la petite entreprise. Quatre facteurs principaux déterminent l'innovation de manière générale, mais ils se présentent différemment dans les petites et grandes entreprises, et les acteurs intermédiaires peuvent aussi y contribuer. Ces facteurs sont les avantages stratégiques (les occasions de marché), les compétences technologiques (reliées à la trajectoire technologique, à la formation, à la veille et au réseautage), les capacités organisationnelles et le processus de décision (Julien; 2002 , p14).

L'accès à un réseau d'acteurs favorise les interactions, l'apprentissage et le transfert de compétences, selon la théorie évolutionniste de l'innovation. Ces acteurs peuvent se retrouver dans le même territoire que l'entreprise ou à l'international. Pour notre part, nous nous intéressons aux acteurs intermédiaires du territoire qui participent au processus et notre objectif est de préciser leur rôle dans le processus d'innovation en comparant trois secteurs, soit l'aéronautique, les TI et le vêtement.

Nous nous inspirons de l'approche des systèmes d'innovation, selon laquelle les limites du système déterminent les acteurs que l'on considère dans le processus. Certains auteurs déterminent les limites en considérant les dimensions spatiales ou géographiques (Nelson, 1993; Lundvall, 1992; Freeman, 1987, Cooke et *al*, 1997), d'autres des dimensions sectorielles (Malerba, F., 2005) et d'autres des dimensions technologiques (Carlsson et Stankiewicz, 1995). Pour notre part, nous avons retenu la région et des secteurs précis, car l'organisation même des acteurs intermédiaires renvoie souvent aux secteurs et qu'il serait trop complexe d'analyser l'ensemble du système d'innovation de la région métropolitaine de Montréal.

Nous utilisons le concept de système régional d'innovation et nous considérons la région de l'île de Montréal et les secteurs des Technologies de l'information (TICs), de l'aéronautique et du vêtement (trois secteurs identifiés comme « grappe » dans la politique des grappes industrielles de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM, 2005), politique que nous présentons en premier lieu dans notre communication.

Le rôle des acteurs intermédiaires et la fonction d'intermédiation peuvent être étudiés à différents niveaux selon que l'on considère les acteurs au niveau national, régional ou local. Howell (2006 : 720) définit ainsi l'intermédiation :

«An organization or body that acts an agent or broker in any aspect of the innovation process between two or more parties. Such intermediary activities include ; helping to provide information about potential collaborators; brokering a transaction between two or two more parties; acting as a mediator, or go between, bodies or organizations that are already collaborating; and helping find advice, funding and support for the innovation outcomes of such collaborations».

Alors que nombre d'écrits présentent les fonctions théoriques des intermédiaires, nous avons voulu vérifier si ces fonctions et rôles sont effectivement assumés par les organismes. Nous avons donc voulu étudier le rôle des intermédiaires dans le processus d'innovation des entreprises dans trois secteurs de la région métropolitaine de Montréal présentant des caractéristiques différentes en termes de composition (tailles d'entreprises) et d'organisation (2 grappes reconnues – les TIC et l'aéronautique - et un secteur non constitué en grappe formelle - le vêtement).

Nous avons donc cherché à identifier les organismes intermédiaires qui participent effectivement au processus d'innovation et à déterminer les fonctions précises d'intermédiation qu'ils assument. En d'autres mots, nous nous demandons :

- Si les organismes sont spécialisés ou s'ils assument simultanément plusieurs fonctions ?
- Si la situation est différente d'un secteur à l'autre, et pourquoi il en serait ainsi (taille des entreprises ou autre motif).
- Si l'organisation sous forme de grappe industrielle formellement reconnue par la politique des grappes de la CMM et donc la présence d'un organisme rassembleur a une incidence sur l'activité d'intermédiation, et de quelle manière éventuellement?

Méthodologie

Nous avons procédé par une série d'entretiens auprès des organismes intermédiaires et avons pu identifier les rôles suivants dans les divers secteurs.

Tableau 1 : Rôles des intermédiaires

Auteurs	Typologie des intermédiaires	Rôles identifiés
Luke et al (2004)	Fournisseurs, clients, Associations professionnelles et commerciales, consultants, Universités ou laboratoires de recherche	Mise en réseau, Intégration des bases de connaissance
Doutriaux (2003)	Universités	Catalyseurs de la création et du développement d'entreprises de hautes technologies., Construction de la base de connaissance locale
Dalziel (2006)	Associations industrielles	Facilitatrices d'innovation

Smedlund (2006)	Organisations au niveau national, régional ou local	Création et stimulation de la dynamique des réseaux, Partage des stratégies d'innovation entre acteurs, Attraction des «anchors tenants» dans la région.
Howell (2006)	Associations	Diffusion de la connaissance, Transfert de technologie, Soutien aux entreprises

Notre recherche utilise une méthodologie mixte à savoir qualitative et quantitative. Les données quantitatives proviennent de l'enquête sur l'innovation de Statistique Canada et les données qualitatives proviennent d'entrevues effectuées par notre équipe, à Montréal. La recherche sur le terrain s'est réalisée en deux phases, dont la première a permis de collecter les données auprès des organisations intermédiaires et la deuxième à le faire auprès des entreprises (à venir et non traité ici). Pour mener la première partie de cette étude, nous avons réalisé 54 entrevues auprès des organismes intermédiaires pertinents et nous en utilisons 18 ici pour les 3 secteurs (organismes généraux et organismes spécialisés dans l'un ou l'autre des trois secteurs- voir le tableau 2).

Les répondants

Les répondants sont présentés dans le tableau ci-dessous, certains étant directement associés à la politique des grappes, d'autres en faisant partie, mais avec des degrés variables de liens avec la grappe.

Tableau 2 : Portrait des répondants

Type d'organisation intermédiaire	TIC 6 organismes	Aéronautique 7 organismes	Vêtement 5 organismes
Associations	Org 1.1, org 1.2 et org 1.6	2.1, 2.2 et 2.3	3.3
Centre de R&D	Org 1.3	2.4 et 2.5	3.1
Formation		2.6 et 2.7	3.2
Programme gouvernemental	Org 1.5		
Incubateur	Org 1.4		3.5
Institution gouvernementale			3.4

Le mode d'analyse et les résultats

Dans cet article, nous considérerons l'intermédiation comme la réalisation d'un ensemble de fonctions (Edquist, 2001) qui contribuent à la disponibilité des intrants nécessaires au processus d'innovation dans les entreprises. Les définitions associées

à ces fonctions ont été obtenues à partir de notre revue des écrits (dont Adam et al., 2006).et des données préliminaires sur le terrain (Voir tableau 3). Des données détaillées seront fournies pour chaque secteur à ce sujet et nous les comparerons ensuite pour établir le rôle dominant des acteurs intermédiaires dans chaque secteur.

Tableau 3 : Définition des fonctions d'intermédiation

Fonctions d'intermédiation	Définitions
<i>Intermédiation Capital de risque</i>	Elle consiste à mettre en relation les entrepreneurs et les fournisseurs locaux ou étrangers de capital de risque grâce à des activités de promotion à des fréquences déterminées.
<i>Intermédiation Interaction</i>	Elle consiste à mettre en relation les entrepreneurs grâce à des activités de réseautage à des fréquences déterminées.
<i>Intermédiation Apprentissage</i>	Elle consiste à organiser des activités de formation et d'échange entre les entreprises pour faciliter le transfert de compétences ou l'accès aux compétences.
<i>Intermédiation Marchés pour les nouveaux produits</i>	Elle consiste à organiser des activités qui permettent aux entrepreneurs de lier de nouvelles relations avec des clients potentiels et par conséquent de trouver de nouveaux contrats pour commercialiser leurs innovations.
<i>Intermédiation Connaissance tacite</i>	Elle consiste à organiser des activités qui permettent aux entrepreneurs d'être coachés ou de bénéficier d'expériences spécifiques qui ressemblent à la situation spécifique dont ils font face par rapport à un problème particulier.
<i>Intermédiation Connaissance codifiée</i>	Elle consiste à diffuser de l'information sur l'évolution des connaissances dans l'industrie avec la publication de documents mis sur une base régulière à disposition des entreprises où à faciliter l'accès à cette forme de connaissance.

Références

- Asheim, Bjorn T.; Gertler Meric S. (2005). The Geography of Innovation. In The Oxford Handbook of Innovation Edited by Jan Fagerberg; David C. Mowery and Richard R. Nelson. Oxford University Press Inc. 670pp.
- Camagni, R.; Maillat, D. (2006). Milieux innovateurs : Théories et politiques. Paris. Economica.
- Carlsson B. et Stankiewicz R. (1995), "On the nature, function and composition of technological systems", Journal of evolutionary economics, vol.1, n°2, pp.93-118.
- Cooke, P.; M Gomez Uranga, G Etxebarria (1997) Regional innovation systems: Institutional and organisational dimensions - Research Policy, - Elsevier
- Dalziel, M. (2006) The impact of industry associations, Management, Policy & Practice Vol. 8, Issue 3, Page(s): 296-306
- Dutriaux, Jérôme (2003) University-Industry Linkages and the Development of Knowledge Clusters in Canada. Working Paper Freeman Christopher (1982). The

- Economics of Industrial Innovation second edition. Frances Pinter (Publishers), London.
- Freeman, C. (1987). Technology policy and economic performance: lessons from Japan. London; New York: Pinter Publishers.
- Howells, Jeremy (2006) Intermediation and the role of intermediaries in innovation; Research Policy 35; 715–728
- Julien, Pierre-André (2002). « L'innovation, moteur aux rouages complexes » [En ligne], *La croissance économique à quel prix et pour qui : congrès de l'Association des économistes québécois* (Gatineau, mai)
- Lundvall, Bengt-Åke (1992) National Systems of Innovation : Towards a Theory of Innovation and Interactive Learning : London : Pinter, 1992. pp. 342.
- Luke Pittaway; Maxine Robertson; Kamal Munir; David Denyer; Andy Neely (2004) Networking and innovation: A systematic review of the evidence; International Journal of Management Reviews. Vol 5/6. Issue 3&4. pp. 137-168.
- Malerba, F. 2005. "Sectoral systems of innovation: a framework for linking innovation to the knowledge base, structure and dynamics of sectors," Economics of Innovation and New Technology, Taylor and Francis Journals, vol. 14(1-2), pages 63-82, January
- Marshall A., 1890, Principles of Economics, (traduction française de la 4^o édition, 1971, Paris, Librairie de Droit et de Jurisprudence et Gordon & Breach)
- Maskell, P. (2001): Towards a Knowledge-based Theory of the Geographical Cluster. Industrial and Corporate Change 10 (4): 919-941.
- Matteaccioli, Andrée et Muriel Tabariés. 2007. Historique du GREMI- Les apports du GREMI à l'analyse territoriale de l'innovation. In *Milieus innovateurs. Théorie et politiques*, Roberto Camagni et Denis Maillat, p. 3-19. Paris: Economica.
- Nelson, Richard. R. (éd.). 1993. National Innovation Systems: A Comparative Analysis, New York, Oxford University Press.
- Pilati, Thomas et Diane-Gabrielle Tremblay (2007). Cité créative et District culturel; une analyse des thèses en présence. *Géographie, économie et société*. Vol. 9. no 4. p. 381-401.
- Porter, Michael. 1990. The Competitive Advantage of Nations. New York: Basic Books
- Smedlund, Anssi (2006) The roles of intermediaries in a regional knowledge system, Journal of Intellectual Capital; 2006; 7, 2; pg. 204

Conférence AISRe – ASRDLF 2010
Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale
Développement économique et cohésion dans les Territoires alpins
Aoste, 20–22 Septembre 2010

Proposition de communication

- le titre de la communication :
Ingénierie territoriale : quelles compétences ?
- un résumé de la communication,

Depuis une trentaine d'années, les mutations de l'action publique sur ou pour le territoire, se sont accompagnées d'une recomposition des pratiques d'ingénierie et de l'émergence même de la notion d'ingénierie territoriale, dont les synonymes laissent entrevoir une variété de formes : ingénierie du développement des territoires, ingénierie d'appui territorial, ingénierie publique des territoires, ingénierie concurrentielle, etc.

Les territoires sont devenus des lieux d'interactions fortes entre initiatives locales et incitations politiques, et leur management est de plus en plus marqué par une orientation projet ; le projet de territoire n'étant pas l'un des moindres. Aussi, il est apparu que l'accompagnement des acteurs dans la conception, la réalisation et l'évaluation de leurs projets de territoire est une préoccupation croissante à la fois pour ces acteurs et un objet d'étude récent pour la recherche en sciences sociales. Cela amène à s'interroger sur ce que recouvre la notion d'ingénierie territoriale ; quels sont ses concepts, cadres et pratiques ? quelles sont les compétences requises dans sa mise en œuvre ? quelles formations concevoir pour développer ces compétences ?

Le projet de recherche IngeTerr (Concepts, cadres et pratiques de l'ingénierie territoriale) a pour objectif de répondre à ces questions. Ce projet interrégional (Auvergne – Rhône-Alpes) est conduit par une équipe pluridisciplinaire dans le cadre du programme de recherche Pour et Sur le Développement Régional (2008-2011), et repose sur un partenariat acteurs-chercheurs fort qui implique notamment l'Agence de Développement des Territoires d'Auvergne et le Centre de Ressources de Développement Rural en Rhône-Alpes. Sa méthodologie croise diverses approches : bibliographique ; discours institutionnel ; représentation des agents de développement ; étude de cas pratiques s'inscrivant dans des projets de territoire ; offre, demande et besoin en formation. Il se compose de quatre volets de recherche : Etat des lieux de l'ingénierie territoriale et des conditions de sa construction (VR1) incluant notamment une étude de la sociogenèse du concept ; analyse des contenus et modes de mise en œuvre, avec une entrée acteurs & projets (VR2) et une entrée institutions & projets (VR3) ; l'analyse de l'offre, de la demande et du besoin de formation en matière d'ingénierie territoriale (VR4).

Cette communication se concentrera sur le quatrième volet dont la plupart des résultats auront été collectés et traités au cours du premier semestre 2010. Il présentera la méthodologie composée de cinq étapes de collectes de données, les principaux résultats de celles-ci, et une discussion de leur analyse croisée. Les cinq étapes de collectes de données sont les suivantes :

- Etude d'une sélection de référentiels métiers et de compétences proposés par les partenaires acteurs du projet ou identifiés dans la littérature, directement liée aux métiers du développement local (Unadel, Barthe, Lardon, etc.) ou non (Afnor, etc.).

- Etude de l'offre de formations relevant de l'ingénierie territoriale : deux bases de données de fiches formation de niveau master sont traitées.
- Analyse de deux enquêtes menées auprès d'anciens élèves d'une formation de niveau master et d'une formation post-master.
- Analyse d'une enquête réalisée auprès d'élus de communes et de communautés de communes concernant les besoins de leurs structures en ingénierie territoriale.
- Analyse d'entretiens d'acteurs du développement concernant notamment leurs parcours professionnels.

Le travail mené dans ce volet de recherche a une double ambition : contribuer à la conceptualisation de l'ingénierie territoriale au sein du dispositif de gouvernance territoriale ; produire des propositions en matière de formation. Dans les deux cas, l'orientation projet observée dans les pratiques d'ingénierie territoriale laisse déjà penser à des perspectives de résultats en termes de management : ingénierie territoriale au service d'un management stratégique des territoires ; bouquet de compétences « managériales » au service des territoires.

Bibliographie

- Gumuchian H. *et al.*, 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Paris : Economica, 186 p.
- Janin C., Grasset E., 2009, Ingénierie, intelligence et culture territoriales : interrelations dans la construction des territoires, *XLVIème Colloque ASRDLF*.
- Jeannot G., 2005, *Les métiers flous, travail et action publique*, Toulouse : octares.
- Lardon S., Moquay P., Poss Y. (dir.), 2007. *Développement territorial et diagnostic prospectif. Réflexions autour du viaduc de Millau*. Editions de l'Aube, essai, 377p.
- Lardon S., *et al.* (Coord.), 2009. Développement, attractivité et ingénierie des territoires. Des enjeux de recherche pour l'action et la formation. *Revue d'Auvergne Leader+*, 2008, *L'ingénierie territoriale dans Leader+*, UNA/RCT, 63p.
- Patoureaux B., 1985, Développement local et formation des agents de développement en milieu rural. *Économie rurale*. N°166, pp.59-61.
- Rey-valette H., *et al.*, "International Journal of Sustainable Development(IJSD) Special issue on Governance : Institutional and Learning Plans facilitating the Appropriation of Sustainable Development", *Inderscience Publishers*, vol. 11, n° 2-3-4
- Trognon L., Lardon S., 2009, Eclairer la notion d'ingénierie territoriale par l'étude de besoins en formation. *XLVIème Colloque ASRDLF*
- Trognon L. *et al.*, 2010, Territorial engineering: concept and device component of territorial planning and development, *50th Congress of the ERSA, August 2010* (submission)
- Unadel, 2005, *Référentiel de compétences Coeur des métiers*, Groupe de travail «référentiel» de la plate-forme « Métiers du développement »

- les coordonnées précises du ou des auteurs,

Laurent TROGNON, UMR Métafort, AgroParisTech-ENGREF, 24, avenue des Landais - BP 90054 - 63171 AUBIERE cedex 9 – France - Tel. 04 73 44 07 17 - Fax. 04 73 44 07 00 - laurent.trognon@engref.agroparistech.fr

Philippe CHAMBON, philippe.chambon@engref.agroparistech.fr, UMR Métafort, AgroParisTech-ENGREF

Patrice CAYRE, patrice.cayre@educagri.fr, UMR Métafort, AgroParisTech-ENGREF

Armelle MAUMELAT, maumelat@enitac.fr, VetAgroSup Clermont

- l'objectif de la communication,

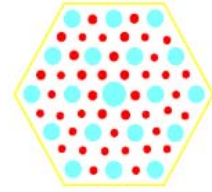
Présentation de résultats d'un projet de recherche du programme Pour et Sur le Développement Régional, commencé en 2008, afin de susciter des échanges avec la communauté scientifique.

Ces résultats portent sur les compétences requises en matière d'ingénierie territoriale : identification de ces compétences, mise en évidence de besoins en formation ; discussion et enrichissement des référentiels de compétences proposés dans la littérature ; contribution à la définition de la notion d'ingénierie territoriale et de la conceptualisation de sa place au sein du dispositif de gouvernance territorial.

- la référence à la thématique de session visée (récurrente ou spéciale),
 - E7 - Institutions, gouvernance et développement local
 - ou autre qui pourrait vous sembler plus pertinente



Colloque joint AISRE - ASRDLF 2010
Associazione Italiana di Scienze Regionali
Association de Science Régionale De Langue Française



Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale

Développement économique et cohésion dans les Territoires alpins
Aoste, 20–22 Septembre 2010

Titre de la communication

Aménités et localisation des activités touristiques. Eléments de modélisation et analyse empirique à l'échelle des bassins de vie français.

Résumé

Entre autres déterminants, les aménités jouent un rôle essentiel dans la localisation des activités touristiques. Dans le champ de l'Economie du Tourisme, une importante littérature s'est intéressée à l'influence des aménités sur les choix de destination des touristes ou sur leurs effets en termes de développement économique, généralement à une échelle régionale ou nationale. Cette communication vise à analyser l'influence des aménités sur la localisation d'un type particulier d'activités touristiques, les hôtels, à une échelle locale. Dans une première partie, nous introduisons une grille d'analyse des caractéristiques des aménités. Dans une deuxième partie, nous proposons d'analyser l'influence de ces caractéristiques sur la localisation des hôtels, à travers un modèle micro-économique. Enfin, la troisième partie de la communication est consacrée à une analyse empirique de l'effet des aménités sur le nombre d'hôtels créés à l'échelle des bassins de vie français.

Coordonnées précises du ou des auteurs

1) Stéphanie Truchet, Cemagref, UMR Métafort
24 av. des Landais, BP 50085, F-63172 Aubière Cedex

Tél 04.73.44.06.48 / Fax 04.73.44.06.98 / stephanie.truchet@cemagref.fr

2) Jean-Marc Callois, Conseil Régional d'Auvergne, Chercheur associé Cemagref, UMR Métafort
Hôtel de Région, BP60, 63 402 Chamalières Cedex

3) Francis Aubert, Agrosup, UMR CESAER
26 bd Docteur Petitjean, BP 87999, F-21079 Dijon Cedex
Tél 03.80.77.26.11 / Fax 03.80.77.25.71 / francis.aubert@enesad.inra.fr

4) Virginie Piguet, INRA, UMR CESAER
26 bd Docteur Petitjean, BP 87999, F-21079 Dijon Cedex
Tél 03.80.77.26.72 / Fax 03.80.77.25.71 / virginie.piguet@dijon.inra.fr

Thématique de Session visée

Thématiques récurrentes :

Tourisme, développement régional soutenable
Localisation des activités

Objectif de la communication

A l'heure où les activités traditionnelles tendent à périlcliter, le tourisme apparaît bien souvent comme une orientation susceptible d'engendrer une nouvelle dynamique de développement économique au sein des territoires. Or, dans les faits, si on observe la répartition des hébergements touristiques marchands (hôtels classés et non classés, et campings) en France, seulement 23 % des communes de la métropole présentent une capacité d'hébergement marchand et parmi elles, 10 % regroupent à elles seules 75 % de la capacité totale et 50 % des hôtels et campings. Ainsi, le tourisme se caractérise par une forte concentration spatiale. On connaît la force des déterminants de localisation de ces activités en contexte de montagne et de littoral, mais la question de la généralisation des mécanismes de localisation à tout type d'espace reste ouverte. Parmi ces derniers, les aménités tiennent une place essentielle dans la compréhension de la dynamique touristique (Christaller, 1963) et font l'objet d'une importante littérature en économie régionale (Kwang-Koo *et al.*, 2005). Cette communication propose d'analyser l'influence des aménités sur la localisation des hôtels à une échelle locale.

Originalité du sujet

Si dans une période relativement récente, on a pu voir apparaître des travaux empiriques portant sur l'influence des aménités sur la performance des activités touristiques (Vanslebrouck *et al.*, 2005) ou sur le développement touristique à une échelle locale (Dissart *et al.*, 2008), les modèles théoriques portant sur l'influence des aménités sur la localisation des activités touristiques se situent essentiellement à une échelle régionale voire nationale (Papatheodorou, 2001; Rugg, 1973). L'originalité de cette communication réside dans le fait que nous nous interrogeons sur l'influence des aménités à une échelle locale et que nous proposons, dans un premier temps, un modèle micro-économique inspiré de l'économie urbaine (Cavailhès *et al.*, 2003; Wu, 2001) débouchant sur des résultats que nous testons, dans un deuxième temps, à travers une analyse économétrique sur données nationales.

Méthode

Dans une première partie, après une présentation du contexte de notre travail et une revue des travaux portant sur la relation entre aménités et tourisme d'une part et aménités et localisation des activités économiques d'autre part, nous proposons une délimitation de la notion d'aménité et une grille d'analyse des caractéristiques analysées par la suite.

La deuxième partie de la communication est consacrée à la présentation d'un modèle micro-économique d'entrée d'hôtels. Ce modèle analyse l'influence des caractéristiques des aménités (niveau d'attractivité, diversité, localisation) sur la fonction d'enchère d'un touriste puis sur le nombre d'hôtels entrant sur le marché ainsi que sur le profit total généré.

Dans une troisième partie, nous proposons de tester les résultats du modèle théorique à l'aide d'une estimation économétrique de l'effet de différents types aménités sur le nombre d'hôtels créés au sein des bassins de vie en France. Ces données étant des données de comptage, nous utiliserons un modèle économétrique de type Poisson.

Résultats attendus

Les apports attendus de cette communication sont de deux ordres :

- 1) d'un point de vue théorique : cette communication apportera
 - une réflexion sur la notion d'aménités et une grille d'analyse des caractéristiques des aménités, qui apparaissent centrales dans la compréhension de la localisation des activités touristiques.
 - une réflexion sur les mécanismes économiques de localisation, mise en forme à travers un modèle micro-économique permettant d'envisager l'influence de ces caractéristiques spatiales sur les activités touristiques et les conditions dans lesquelles cette influence s'exerce.

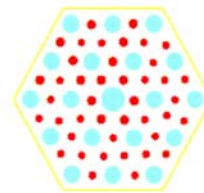
- 2) d'un point de vue des connaissances empiriques : elle aboutira à
 - une qualification de différentes aménités naturelles, sportives, récréatives et patrimoniales à travers la mise en place d'indicateurs et une représentation cartographique de leur répartition spatiale
 - une analyse empirique de l'influence de ces différentes aménités sur la dynamique de création des hôtels au sein des bassins de vie français.

Bibliographie

- CAVAILHES J., PEETERS D., SEKERIS E., THISSE J.-F., (2003)**, « La ville périurbaine », *Revue économique*, vol. 54, n° 1, p. 5-24.
- CHRISTALLER W., (1963)**, « Some considerations of tourism location in Europe : the peripheral regions - underdeveloped countries - recreation areas », *Papers and proceedings of Regional Science association*, n° 12, p. 95-105.
- DISSART J.-C., AUBERT F., TRUCHET S., (2009)**, « An estimation of tourism dependence in French rural areas », in Mathias A., Nijkamp P., Sarmiento M. (eds.), *Advances in tourism economics*, Springer-Verlag,
- KWANG-KOO K., MARCOUILLER D. W., DELLER S. C., (2005)**, « Natural amenities and rural development : understanding spatial and distributional attributes. », *Growth and change*, vol. 36, n° 2, Spring 2005, p. 273-297.
- PAPATHEODOROU A., (2001)**, « Why people travel to different places », *Annals of tourism research*, vol. 28, n° 1, p. 164-179.
- RUGG D., (1973)**, « The choice of journey destination : a theoretical and empirical analysis », *The review of economics and statistics*, vol. 55, n° N°1, February 1973, p. 64-72.
- VANSLEMBROUCK I., VAN HUYLENBROECK G., VAN MEENSEL J., (2005)**, « Impact of agriculture on rural tourism : a hedonic pricing approach », *Journal of agricultural economics*, vol. 56, n° 1, March 2005, p. 17-30.
- WU J., (2001)**, « Environmental Amenities and The Spatial Pattern of Urban Sprawl », *American Journal of Agricultural Economics*, vol. 83, n° 3, p. 691-697.



Colloque joint AISRE - ASRDLF 2010
Associazione Italiana di Scienze Regionali
Association de Science Régionale De Langue Française



Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale

Développement économique et cohésion dans les Territoires alpins

Aoste, 20–22 Septembre 2010

Titre de la communication

Allocation des aides au développement régional au sein d'une structure de gouvernance à plusieurs niveaux¹.

Résumé

Cette communication analyse le problème d'allocation des aides au développement régional lorsque le gouvernement central ne dispose pas d'information sur les caractéristiques de développement des régions. Ce type de politique, menée en particulier par l'Union européenne (UE) vise à assurer un développement équitable entre les régions de l'UE, en ciblant plus particulièrement les régions les plus en difficultés (politique de cohésion). L'intervention de l'UE se traduit par une allocation de subventions à des programmes régionaux d'aide au développement. Nous développons un mécanisme de régulation sous sélection adverse d'allocation des aides fournies par un gouvernement central dans le cadre d'un modèle de concurrence fiscale en taxes et dépenses entre les régions.

Coordonnées précises du ou des auteurs

Nadine Turpin, Cemagref, UMR Métafort,

24 av. des Landais, BP 50085, F-63172 Aubière Cedex, nadine.turpin@cemagref.fr

Lionel Védrine², UMR Métafort,

24 av. des Landais, BP 50085, F-63172 Aubière Cedex, lionel.vedrine@cemagref.fr

Thématique de Session visée

C-Politiques régionales et urbaines, évaluation (en particulier C1)

E-Concurrence spatiale, Economie publique, fiscalité locale et territoriale (en particulier en particulier E7)

Objectif de la communication

La construction d'un marché unique, impliquant l'intégration des marchés des capitaux, peut conduire les gouvernements régionaux à adopter des comportements stratégiques concernant leurs niveaux de dépenses en infrastructures publiques et/ou leurs niveaux de taxation sur le

¹ La paternité de cette communication est également répartie entre les auteurs.

² Auteur correspondant.

capital conduisant à une situation de concurrence fiscale. Wildasin (1989) montre dans ce contexte que les gouvernements locaux définissent des niveaux de taxes trop faibles parce qu'ils ne prennent pas en compte l'impact de leurs décisions sur le bien être de l'ensemble du territoire. Par ailleurs, Wilson (1991), De Paters et Mayer (1994) montrent que cette situation est d'autant plus inefficace que les régions sont hétérogènes dans leurs caractéristiques (dotations initiales des facteurs de production), notamment parce que ces différences engendrent des disparités fiscales importantes. Plus récemment, Hindriks *et al.* (2008) ont étudié les externalités liées à une concurrence portant à la fois sur la fiscalité et sur les dépenses en biens publics productifs.

La mise en place d'une politique régionale peut rétablir une certaine efficience dans l'allocation du capital, en incitant les gouvernements locaux à internaliser les effets externes de leurs décisions. Wildasin (1989) proposent un système d'aides fournies par un gouvernement central aux régions. Ce système consiste à couvrir les disparités fiscales par une aide forfaitaire et internaliser les effets externes avec une "matching grant". Ce type de système nécessite d'avoir une information complète concernant les caractéristiques spécifiques des régions, ce qui paraît peu plausible.

Notre objectif est d'analyser comment un gouvernement central peut allouer ces aides lorsqu'il ne dispose pas a priori d'information sur les caractéristiques spécifiques des régions.

Originalité du sujet

Si le problème d'allocation d'aide centrale vers des régions a fait l'objet de développements récents (Bordignon *et al.*, 2001; Cornes et Silva, 2002), la majorité des études ne prennent en compte le fait que les aides associées à une politique régionale sont avant tout destinées à fournir des biens publics productifs.

La première originalité de cette communication est de traiter du problème d'allocation des aides sous information incomplète pour des aides destinées à subventionner des biens publics productifs. Pour cela, nous nous appuyons sur les modèles de concurrence fiscale en taxe et/ou dépenses similaires à ceux développés par Hindriks *et al.* (2008) et Bucovetski (2006). Enfin, notre travail se différencie des travaux précédents par le fait que nous considérons l'efficacité d'un seul instrument (une subvention forfaitaire, fonction des caractéristiques régionales) selon deux modes de régulation (régulation individuelle incitative et "yardstick competition").

Méthode

Tout d'abord, nous présentons un modèle de concurrence en taxes et dépenses proches de celui développé par Hindriks *et al.* (2008) dans lequel nous introduisons un coût de fourniture du bien public productif asymétrique entre les régions.

Nous développons un modèle décrivant une fédération composée de plusieurs régions hétérogènes qui essaient d'attirer du capital en entrant en concurrence par l'intermédiaire de leurs politiques respectives de taxation du capital et de dépenses en biens publics productifs. Le bien public productif est fourni par le gouvernement local à un coût spécifique. Cette différence de coût peut provenir des nombreux facteurs comme les conditions géographiques (localisation, relief), climatiques mais également des caractéristiques institutionnelles et sociales (habileté du gouvernement à gérer les fonds, sélectionner les meilleurs investissements, structure socio-économique de la région *etc...*).

Nous analysons l'impact de ce coût sur les résultats de la concurrence en taxe et dépenses en l'absence d'intervention du gouvernement central.

Dans un deuxième temps, nous introduisons le système d'aides (sous information complète) et vérifions qu'il rétablit une allocation du capital plus efficace.

Enfin, nous analysons la façon dont le gouvernement central peut allouer ces aides lorsqu'il ne dispose d'information sur le coût spécifique de fourniture de biens publics par les régions. D'abord, nous considérons que le gouvernement central contracte avec chaque région indépendamment des autres. Il propose un menu de contrats révélateurs pour chaque coût régional de fourniture de l'infrastructure publique. Ensuite, nous considérons le cas dans lequel le gouvernement central profite du fait qu'il observe plusieurs régions dans leurs activités de fourniture de bien public, et propose à chaque région un menu de contrats dans lequel l'aide est conditionnée aux performances moyennes des autres régions en plus des coûts spécifiques.

Résultats attendus

Cette communication fournit un modèle théorique d'allocation des aides au développement régional dans un environnement de concurrence fiscale entre des régions asymétriques (différences dans leurs coûts de fourniture de l'infrastructure publique).

Les principaux résultats attendus se traduisent par quelques propositions concernant:

1. la pertinence de l'intervention de l'UE, ou tout autre gouvernement central, afin de corriger les inefficacités dues à une concurrence fiscale asymétrique,
2. l'efficacité des différents modes de régulations disponibles (régulation individuelle incitative, "yardstick competition") au gouvernement central afin d'assurer une allocation des aides efficace.

Bibliographie

BORDIGNON M., MANASSE P. & TABELINI G. (2001), «Optimal Regional Redistribution under Asymmetric Information», *American Economic Review*, 91, 709-23.

BUCOVETSKY S. (2006), «Public input competition», *Journal of Public Economics*, 89, 1763-87.

CORNES R. & SILVA E.C. (2002), «Local Public Goods, Inter-regional Transfers and Private Information», *European Economic Review*, 46, 329-56.

DE PATERS J. & MAYERS G. (1994), «Strategic Capital tax Competition: A Pecuniary Externality and a Corrective Device», *Journal of Urban Economics*, 36, 441-59.

HINDRIKS J., PERALTA S. & WEBER S. (2008), «Competing in taxes and investment under fiscal equalization», *Journal of Public Economics*, 92, 2392-2402.

WILDASIN D. (1989), «Interjurisdictional Capital Mobility: Fiscal Externality and a Corrective Subsidy », *Journal of Urban Economics*, 25(2), 193-212.

WILSON J. (1991), «Tax Competition with Interregional Differences in Factor Endowments», *Regional Science and Urban Economics*, 21, 423-51.

Colloque ASRDLF – AISRe « Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale »

Proposition de communication

Titre

Recompositions urbaines et mobilité domicile-travail

Résumé et objectif

Cette communication fait suite à une série de travaux sur les évolutions des formes urbaines, et en particulier le processus de multipolarisation des emplois, et leurs liens avec la mobilité domicile-travail (Aguiléra et Mignot, 2010 ; Mignot et al., 2009).

Deux principaux résultats avaient été établis sur plusieurs villes françaises à partir des données des recensements de 1990 et 1999. Le premier résultat est que, contrairement à une hypothèse courante, la suburbanisation et la multipolarisation des emplois ne s'accompagnent pas d'une baisse de la distance au travail ni de l'usage de la voiture. On observe une évolution inverse, qui est également vérifiée dans des villes nord-américaines (Barbonne et al., 2008 ; Cervero et Wu, 1998). Le second résultat porte sur l'influence de la forme prise par la multipolarisation des emplois sur les caractéristiques de la mobilité domicile-travail.

Cette communication vise d'une part à actualiser ces résultats avec les données du dernier recensement, et d'autre part à approfondir l'analyse en décomposant les localisations (actifs et emplois) par catégorie socio-professionnelle. L'objectif est de déterminer si les tendances globales observées sont les mêmes pour toutes les catégories, à la fois en termes de réorganisation des localisations et de mobilité domicile-travail (distance et mode de transport), ou si plus vraisemblablement il existe des disparités qui témoignent de capacités différentes en matière de localisation (en raison notamment des écarts dans les prix immobiliers selon les communes) et de mobilité.

L'analyse portera sur les aires urbaines de Lyon, qui est encore organisée de façon largement monocentrique, et de Paris, où la multipolarisation des emplois est plus affirmée.

Auteurs

Anne Aguiléra et Laurent Proulhac

Ecole des Ponts, LVMT

6-8 avenue Blaise Pascal

Champs sur Marne

77455 Marne la Vallée Cedex 2

aguilera@inrets.fr

Dominique Mignot

INRETS

25, avenue François Mitterrand

69675 Bron cedex

mignot@inrets.fr

Thématiques

Accessibilité, mobilité, transport et communication

Localisation des activités

Originalité

Peu de travaux empiriques portent sur les liens entre les recompositions urbaines, et en particulier le processus de multipolarisation des emplois, et la mobilité, en France comme à l'étranger (Aguiléra, 2005 et 2006 ; Barbonne et al., 2008 ; Shearmur, 2006).

Méthode

Les données utilisées sont celles des recensements de population de 1999 et 2006 qui permettent d'une part une analyse des formes urbaines (agencement des actifs et des emplois) et d'autre part de la mobilité domicile-travail en termes de distance (métrique) et de mode de transport.

La méthode fait le lien entre la structure des relations domicile-travail, à partir d'une décomposition des aires urbaines entre leur centre, leurs pôles d'emplois et le reste des communes, et les caractéristiques de la mobilité (distance et mode) sur chacune de ces relations.

Résultats attendus

Les résultats attendus sont de deux ordres :

- une actualisation (confirmation ou invalidation) des résultats précédemment obtenus avec les données de 1990 et 1999 ;
- une meilleure compréhension des dynamiques à l'œuvre grâce à une analyse par catégorie socio-professionnelle ;

Bibliographie

Aguiléra A., Mignot D., 2010, « Formes urbaines et mobilités » : des liens discutés », in Massot M.H., De Coninck F. (dir), Mobilités et modes de vie métropolitains, Editions l’Oeil d’Or, à paraître.

Barbonne R., Shearmur R., Coffey W.J., 2008, “Les nouvelles dynamiques intra-métropolitaines de l’emploi favorisent-elles des migrations pendulaires plus « durables » ? Le cas de la région métropolitaine de Montréal, 1998-2003 », Géographie, économie, société, vol.10, n°1, pp.103-120.

Cervero R., K.L. Wu, 1998, “Sub-centring and commuting: evidence from the San Francisco bay Area”, Urban studies, vol.35, n°7, pp. 1059-1076.

Mignot D., Aguiléra A., Bloy D., Caubel D., Madre J.L., 2009, “Formes urbaines, mobilités et ségrégation. Une comparaison Lille, Lyon, Marseille », Recherche Transports Sécurité (RTS), n°102, pp.47-60.

Shearmur R., 2006, “Travel from Home: An Economic Geography of Commuting Distances in Montreal”, Urban Geography, vol.27, n°4, pp.330-359.

Résumé de la communication :

Mise en contexte, d'où l'on vient et pourquoi l'on y vient.

Depuis la seconde guerre mondiale, l'alimentation des sociétés développées a connu des évolutions puissantes et rapides qui ont reconfiguré les rapports au territoire. Si la mondialisation de l'alimentation est un phénomène multiséculaire qui a entraîné un brassage des références territoriales, constituant une première forme de déterritorialisation, l'urbanisation et l'industrialisation massive de la deuxième moitié du XXème siècle ont considérablement accéléré le phénomène. Certains géographes parlent même de « placeless foodscape » (Ibery & Kneafsey, 2000). Les espaces de production et de consommation sont découplés, le « mangeur » est déconnecté du « mangé » produit dans le « non-lieu » (Augé, 1992) industriel de ce système alimentaire mondial. Ces évolutions sont parallèlement porteuses de contraintes et de risques potentiels. L'aliment est devenu un "objet comestible non identifié" (Fischler, 1993) et se nourrir devient potentiellement anxiogène. Ainsi, les crises sanitaires alimentaires et les nouveaux enjeux écologiques planétaires changent le rapport à l'alimentation depuis une dizaine d'années. La recherche de sens (re-)fait surface (Poulain, 2002) et certains mouvements (AMAP, Slowfood, circuits-courts, etc.) indiquent qu'un processus de re-territorialisation est en cours d'émergence.

Par rapport au processus de métropolisation, changement structurel profond de nos sociétés, l'alimentation pourrait constituer un indicateur d'étude des restructurations territoriales à l'œuvre. Dans les traces de François Ascher (2005), la question que nous nous posons ici est de savoir ce que l'alimentation révèle du fonctionnement métropolitain et du rôle des gouvernements métropolitains dans l'aménagement et le développement de territoires « à vivre » alliant identité, qualité et compétitivité territoriale.

I. Une alimentation métropolitaine source de paradoxes.

La métropolisation fait jouer trois types de logiques géographiques : l'urbain et le rural par la dynamique d'étalement urbain, la proximité et l'éloignement par les mouvements de concentration des flux qu'elle entraîne, le local et le global par sa façon de s'inscrire dans des réseaux multiscallaires. Ces trois logiques marquent aussi le rapport à l'alimentation, de façon assez paradoxale. L'alimentation métropolitaine peut ainsi apparaître comme schizophrénique, prise entre l'ici et l'ailleurs. Dans les métropoles cosmopolites, le mangeur est en situation d'ubiquité (Ariès, 1997). Les espaces métropolitains sont aussi de vastes espaces agricoles urbains et on peut se demander s'ils cohabitent avec l'assiette dans laquelle ils sont installés quand on sait que souvent les productions de proximité nourrissent des habitants de territoires lointains. Enfin, la recherche de qualité, d'authenticité dans l'alimentation, souvent signe de la « nostalgie d'une ruralité perdue » (Csergo, 1995) interroge sur la façon dont l'urbain et le rural s'articulent. Est-on confronté à une alimentation métropolitaine hybride, à la fois urbaine et rurale ? L'alimentation ne serait-elle pas l'occasion de réunir ces deux mondes dissociés dans un fonctionnement intégré ?

II. Qui sont les protagonistes de l'histoire ?

Ces paradoxes alimentaires issus du tiraillement entre inscription dans des réseaux mondiaux et les nouveaux mouvements de réinscription territoriale conduisent à s'interroger sur les acteurs qui s'emparent de la question alimentaire dans la métropole alors que celle-ci, avec des sources alimentaires externalisées, s'était débarrassée de cette problématique. Qui sont ces acteurs ? Quels sont leurs registres de légitimité ? Comment s'organisent-ils ?

III. Vers une construction de sens ?

Tout ceci nous amène à nous interroger sur le rôle des collectivités territoriales dans ce processus et sur la construction de sens que la question alimentaire peut générer au sein de la métropole. Les structurations territoriales sous-tendues par l'alimentation des sociétés urbaines pourraient-elles participer à la révélation d'une identité et d'une qualité territoriale de la métropole, elles mêmes atouts compétitifs pour la métropole ?

Coordonnées des auteurs :

Martin Vanier, Professeur en Géographie et aménagement, Université de Grenoble.
Institut de Géographie Alpine.
14 bis, avenue Marie Reynoard
38100 Grenoble
Mail : Martin.Vanier@ujf-grenoble.fr ou vanierm@aol.fr
Tél : 33 (0)4 76 82 20 22

Caroline Brand, Doctorante en Géographie en première année, Université de Grenoble, UMR PACTE-Territoires.
Institut de Géographie Alpine.
14 bis, avenue Marie Reynoard
38100 Grenoble
Mail : carolinebrand@hotmail.fr
Tél : 06 13 44 53 19

Objectif de la communication :

A une heure où l'on parle d'identité, de qualité et de compétitivité territoriale, nous voudrions apporter un éclairage sur cette question à travers l'étude de l'alimentation de deux métropoles européennes. Cette « Géographie de l'incorporé » souhaite donner à voir le rapport aux territoires qui se cache derrière le rapport à l'alimentation. Ainsi, si l'alimentation peut être un opérateur pour comprendre les évolutions territoriales, les restructurations à l'œuvre, dans le cadre de la métropole, elle peut alimenter la réflexion sur l'identité de la métropole en construction mais aussi se révéler comme un facteur de qualité et de compétitivité territoriale. L'objectif est de faire un point sur les saveurs territoriales de l'alimentation métropolitaine, d'envisager les types d'acteurs s'emparant de la question alimentaire telle qu'elle émerge dans les sociétés développées et de dégager le rôle que les collectivités territoriales pourraient jouer sur ce terrain.

Thématiques de sessions visées :

- session spéciale : aménagement du territoire et politique de développement durable.
- thématique récurrente : développement des territoires.

L'originalité du sujet :

Ce travail aborde la question de l'alimentation des sociétés urbaines qui est considérée comme une « "boîte noire" dans les sciences sociales » (Lévy et Lussault, 2003). Il s'agit d'un champ d'étude relativement nouveau pour la Géographie qui se trouve ici dans le prolongement des travaux réalisés en partie par les Géographes ruralistes sur les productions de terroir et sur la question de l'agriculture périurbaine. Ce sujet se trouve à la croisée d'autres disciplines des sciences sociales comme la sociologie et l'anthropologie dont « le souci du détail »¹ éclairera l'approche géographique. L'interdisciplinarité est une nécessité pour faire face à la complexité de ce sujet, ce qui constitue un positionnement intéressant.

La question alimentaire peut constituer un nouveau levier de ré-interpellation du développement et de l'aménagement territorial dans un contexte où les questions de la qualité, de l'identité et de la compétitivité des territoires sont de plus en plus prégnantes.

Méthodologie :

Nous souhaitons illustrer la problématique que nous proposons par un premier défrichage de cette question alimentaire dans deux métropoles européennes, Lyon et Turin, qui sont étudiées dans le cadre du doctorat de Caroline Brand (première année) et d'un projet de recherche mené par le Cluster 9 de la Région Rhône-Alpes entre Février et Juin 2010 (qui pourrait comprendre d'autres métropoles européennes).

¹ Bérard, L., 2010, « Qualité et territoire, le point de vue des ethnologues », communication, PAPPET-4 *Nouveaux enjeux alimentaires et sciences sociales*, 19-20.01.10, Laboratoire d'études rurales, Institut des Sciences de l'homme, Lyon.

Bibliographie :

- ASCHER, F., 2005, *Le mangeur hypermoderne. Une figure de l'individu éclectique*, Paris, Odile Jacob, 330p.
- BOURDIEU, P., 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Editions de Minuit, 670p.
- CAPATTI, A., MONTANARI, M., 2002, *La cuisine italienne, histoire d'une culture*, Paris, Editions du Seuil, 424p.
- FISCHLER, C., 1993, *L'omnivore*, Paris, Editions O.Jacob.
- FISCHLER, C., MASSON, E., *Manger, Français, Européens et Américains face à l'alimentation*, Paris, Odile Jacob, 2007, 340p.
- FUMEY, G., 2007, « La mondialisation de l'alimentation », *L'information géographique*, n°2, p 71-82.
- GUMUCHIAN *et al.*, 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Paris, Economica, 186p.
- HEBEL, P., *Comportements et consommations alimentaires en France*, Paris, Lavoisier Tec & Doc, 2007, 120p.
- LEVI-STRAUSS C., 1968, *L'origine des manières de table*, Paris, Plon.
- MALASSIS, L., 1997, *Economie agro-alimentaire. Les trois âges de l'alimentaire*, tome II, Paris, Cujas, 2 vol, 336p, 368p.
- NICOLAS, F., VALCESCHINI, N., 1995, *Agro-alimentaire : une économie de la qualité*, Paris, INRA-Economica Editions, 433p.
- PITTE, J-R., 1991, *Gastronomie française, histoire et géographie d'une passion*, Paris, Fayard, 264p.
- POULAIN, J.P, CORBEAU, J.P, 2002, *Penser l'alimentation. Entre imaginaire et rationalité*, Editions Privat, 210p.
- POULAIN, J.-P., 2002, *Sociologies de l'alimentation*, Paris, PUF, 287p.
- THEVENOT, L., 2006, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, Editions La Découverte, 311p.

Titre de la communication :

Investissement direct étranger manufacturier et développement économique. Réflexions à partir de l'étude de deux cas fort différents : la filiale *maquiladora* et Sony Manufacturing UK

Résumé :

J'essaie à partir de l'analyse de deux cas apparemment très dissemblables – une filiale *maquiladora* taïwanaise de l'habillement (Nien Hsing Textile) au Nicaragua et une filiale manufacturière de Sony au Pays de Galles (Sony Manufacturing UK) – de vérifier l'existence des bienfaits attribués par de nombreux chercheurs à l'investissement direct étranger manufacturier comme instrument de développement dans les économies des territoires périphériques. Dans chaque cas, j'étudie trois questions spécifiques : (1) la diffusion technologique à partir de la filiale, (2) le potentiel de mobilité des activités manufacturières de la filiale et (3) l'évolution de la qualité de la filiale (insertion dans le territoire et complexité des activités effectuées) dans le temps. Les similitudes, que je retrouve dans les deux cas, m'amène à douter de la contribution de cet investissement étranger au potentiel de développement de l'économie du territoire d'accueil. Plus qu'un développement économique du territoire, ces deux filiales manufacturières semblent plutôt avoir occasionné le développement d'une enclave productive dans le territoire.

Coordonnées de l'auteur :

Lucas van Wunnik
Departament d'Organització d'Empreses
Universitat Politècnica de Catalunya
ETSEIB, Avda. Diagonal 647, planta 7
08028 Barcelone
Espagne
e-mail: lucas.van.wunnik@upc.edu

L'objectif de la communication :

Etudier si l'entreprise multinationale industrielle peut réellement déclencher un processus de développement économique du territoire comme semblent le croire les pouvoirs publics des deux territoires d'accueil (le Nicaragua et le Pays de Galles).

Le thème me semble important parce que les pouvoirs publics de nombreux territoires, au Nord comme au Sud, ont suivi cette politique d'attraction des investissements directs étrangers dans les années 90 (en offrant des avantages aux entreprises étrangères comme des exonérations d'impôts, des subventions, des prêts bonifiés, des cours de formation des travailleurs, etc.). Ils attendaient, mis à part les effets quantitatifs (création d'emplois, contribution au PIB et aux exportations, etc.), de l'investissement direct étranger aussi des effets qualitatifs plus durables (diffusion technologique, diversification du tissu productif, etc.). Comme l'écrit C.-A. Michalet (2007 : 129), « attirer sur son territoire les filiales des multinationales (était devenu) un mot d'ordre généralisé ».

Thématique :

D1 - Globalisation, croissance et développement local

L'originalité du sujet :

De nombreuses études ont été faites sur l'impact (à long terme) de l'investissement direct étranger sur l'économie d'accueil. L'originalité du sujet réside, je crois, plus dans la méthode : la recherche de parallélismes entre deux filiales apparemment fort dissemblables dans deux territoires différents.

La méthode :

Il s'agit d'étudier trois questions – (1) la diffusion technologique à partir de la filiale, (2) le potentiel de mobilité des activités manufacturières de la filiale et (3) l'évolution de la qualité de la filiale dans le temps – dans les cas de deux filiales :

- La filiale *maquiladora* d'une entreprise taiwanaise de la confection de vêtements (Nien Hsing Textile Co.) au Nicaragua ;
- La filiale manufacturière de Sony au Pays de Galles (Sony Manufacturing UK).

Le fait de se limiter à l'étude de deux implantations d'entreprises multinationales, permet de prendre en considération de nombreux facteurs (propres à la filiale, à l'entreprise multinationale et au territoire d'accueil) qui peuvent jouer un rôle dans les trois questions de recherche. En outre, l'étude sur le terrain permet de voir le cas et son contexte et de parler avec les acteurs impliqués.

Les deux cas étudiés sont fort différents.

D'un côté, il y a la filiale *maquiladora* qui est implantée dans un pays en voie de développement. Lors des études sur le terrain (1998 et 2007), elle réalisait, uniquement l'assemblage d'un produit (vêtement) avec des biens intermédiaires importés et elle employait des travailleurs locaux peu qualifiés. Elle est l'exemple par excellence d'une filiale « enclavée » très faiblement intégrée dans l'économie du territoire d'accueil.

D'un autre côté, il y a Sony Manufacturing UK qui est implantée dans une région moins développée de l'Union Européenne. Au moment de l'étude sur le terrain (2000-2001), la filiale assemblait plusieurs produits finaux (téléviseur, moniteur d'ordinateur et caméra professionnelle) et fabriquait le composant fondamental du téléviseur (le tube cathodique). Elle disposait d'un département de design et de développement et avait des managers, ingénieurs et fournisseurs locaux. Cette filiale jouissait, en outre, d'une excellente réputation.

Nonobstant, il n'y avait pas seulement des différences. Dans les deux cas, nous étions en présence d'un investissement dont la motivation principale était l'accès à un marché. Les deux entreprises opéraient dans un secteur où la concurrence en coûts était intense.

Peut-être que la dissemblance entre les deux cas – filiales, entreprises multinationales, secteurs et territoires différents – est un élément qui peut enrichir notre analyse ? Primo, ce choix nous aide à percevoir les aspects importants à étudier dans la relation entre l'investissement direct étranger et l'économie du territoire d'accueil. Secundo, si l'on trouve des parallélismes entre ces deux cas apparemment si différents, la possibilité de généraliser ces résultats similaires, de les extrapoler à d'autres cas d'investissements directs étrangers manufacturiers qui recherchent l'accès à un marché (d'autres filiales et d'autres territoires), est, selon moi, renforcée.

Les résultats obtenus :

Je distingue quatre domaines, dans lesquels les résultats des deux études de cas sont similaires.

1. Dans les deux cas, il ne semble pas y avoir d'indices d'une contribution significative de la filiale au potentiel de développement de l'économie d'accueil (ouvriers peu formés, liens avec des fournisseurs locaux absents ou déséquilibrés, etc.).
2. Dans les deux cas, la permanence de l'entreprise multinationale dans le territoire d'accueil dépendait du maintien de, ce que nous pourrions appeler, un avantage de localisation politique (l'accès à un marché qu'offrait la production dans le territoire d'accueil, l'obtention d'avantages, etc.).
3. Les deux cas ont montré que l'amélioration de la filiale manufacturière dans le temps (degré d'insertion dans le territoire, réalisation d'activités plus complexes dans la filiale) n'est nullement garantie.

4. Dans les deux cas, nous sommes en présence d'une enclave. A l'exception de la pierre ponce et des boîtes de cartons, les inputs intermédiaires (tissu, boutons, fermetures éclair, etc.) et les biens d'équipement (les machines à coudre, machines à laver, etc.) utilisés par la filiale *maquiladora* étaient importés. Sony Manufacturing UK avait des liens avec des fournisseurs locaux (des fournisseurs étrangers qui l'avaient accompagnés au Pays de Galles et des fournisseurs autochtones d'inputs matériels simples (moulages par injection de plastique, pièces métalliques embouties, matériel d'emballage et imprimés)). Or, nous pouvons nous demander si nous n'étions pas en présence d'un autre type d'enclave. Les établissements des fournisseurs étrangers accompagnateurs et ceux de certains fournisseurs autochtones dépendaient des commandes des filiales de Sony et d'autres entreprises japonaises OEM installées dans cette région. En outre, les fournisseurs accompagnateurs étaient, généralement, capables de suivre leur client quand celui-ci délocalisait sa production.

En résumé, ces quatre similitudes nous amènent à penser que plus qu'un développement économique *du* territoire, ces deux filiales manufacturières semblent avoir plutôt occasionné le développement d'une enclave productive *dans* le territoire. Cela nous amène à avoir des doutes quant à la capacité de l'investissement direct étranger manufacturier d'agir en tant que moteur de développement économique dans l'économie mondiale actuelle.

Bibliographie (références principales) :

- BENKO G. et PECQUEUR B. (2001), « Les ressources de territoires et les territoires de ressources », *Finisterra*, Volume XXXVI, N° 71, pp. 7-19.
- BILBAO J. (2003), « La maquila es sólo una aspirina: alivia, no cura y sus efectos duran poco », *Envío*, no. 255, Junio 2003, UCA, Managua, Nicaragua.
- BLOMSTRÖM M. and KOKKO A. (1997), *How Foreign Investment Affects Host Countries*, Policy Research Working Paper, Number 1745, The World Bank, Washington DC.
- COOKE P. and MORGAN K. (1998), *The Associational Economy: Firms, Regions, and Innovation*, Oxford University Press, Oxford (UK).
- DICKEN P. (2003), *Global shift. Reshaping the global economic map in the 21st Century (4th edition)*, Sage, London.
- EISENHARDT K. M. (1989), « Building Theories from Case Study Research », *Academy of Management Review*, Vol. 14, No. 4, pp. 532-550.
- HELPER S. (2000), « Economists and Field Research: 'You can observe a Lot Just by Watching' », *Paper of The International Motor Vehicle Program at MIT*, Massachusetts Institute of Technology, Cambridge (Ma).
- KRIFA H. et HÉRAN F. (1999), « L'insertion locale des firmes multinationales globales dans le cas des régions de tradition industrielle », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 2, pp. 241-266.
- LOVERING J. (1999), « Celebrating globalization and misreading the Welsh economy: the 'new regionalism' in Wales », *Contemporary Wales*, Volume 11, pp. 12-60.
- MICHALET C.-A. (2007), *Mondialisation, la grande rupture*, La Découverte, Paris.
- MUNDAY M., MORRIS J. and WILKINSON B. (1995), « Factories or Warehouses? A Welsh Perspective on Japanese Transplant Manufacturing », *Regional Studies*, Volume 29, Number 1, pp. 1-17.
- SCHOENBERGER E. (1991), « The corporate interview as a research method in economic geography », *Professional Geographer*, Volume 43, Number 2 (May), pp. 180-189.
- TUROK I. (1993), « Inward Investment and Local Linkages: How Deeply Embedded is 'Silicon Glen'? », *Regional Studies*, Vol. 27, Number 5, pp. 401-417.
- VAN WUNNIK L. (2001), « La maquila: sa contribution au développement et sa flexibilité 'localisationnelle': le cas de la zone franche 'Las Mercedes' (Nicaragua) », *Géographie, Economie, Société*, Vol. 3, No. 1, pp. 93-121.
- VAN WUNNIK L. (2005), « Le potentiel de mobilité de l'activité manufacturière de l'entreprise multinationale. Quelques enseignements tirés de l'analyse de Sony Manufacturing UK », *Géographie, Economie, Société*, Vol. 7, No. 1, pp. 57-81.

SHRINKAGE OF THE CORPORATE TOWN ATENQUIQUE

José G. Vargas-hernández, M.B.A.; Ph.D.

Abstract

This paper focuses on the effects the transfer of ownership from a state-owned Paper Mill Company to a corporate private ownership has had on environmental and economic shrinkage in Atenquique. This transfer was the result of the ongoing economic process of globalization, after the industrial boom of the paper mills during the second half of the last century. The paper also focuses on how the employees of this Paper Mill Company live and how they have been affected by globalization and how they feel about their paper mill's new corporate owners. The methodology used was descriptive and exploratory. A sample of ten workers at the company who lived in Atenquique was chosen for an interview. After being inhabited the town of Atenquique developed in terms of population, society and economy. On the other hand the Industrial Company of Atenquique grew during the period when it was a property of the Mexican State. After the company's privatization, the town started to decline and shrink in three above-mentioned variables. The impact on the environmental and economic development has initiated the shrinking and declining of Atenquique and the surrounding cities and towns.

Key words: Atenquique, environmental development, economic development, shrinkage, neoliberal model, globalization.

1. Introduction

During the 1990s a period of restructuring in the paper mill companies began in México, a process that has been characterized by large corporate owned companies consolidating to become larger, more vertically integrated, transnational, less diversified, and leaner. These changes and developments were initiated because of the long term trends toward economic process of globalization. As the economic processes of globalization continue, its effects on local communities are uncertain to their residents' perceptions (Brady and Wallace 2000:91). Global competition and capital mobility have changed the incentive of new corporate owners for community concerns (Miller, 2006).

A private Mexican-based forest products company recently purchased the paper mill in Atenquique, a small community in the Southern region in the State of Jalisco. When the paper mill company was founded it was state owned and had financially supported housing, schools and other community activities for employees and workers. A private corporation purchased the state owned company and after the transfer of ownership, employees had a distrust and fear of the new corporate owners. This distrust by employees supports most of the literature reporting on the effects of globalization focusing on privatization of state owned companies).

It has been said that in Atenquique the inhabitants used to live like a great family. Family meetings were characterized by the warm environment of friendship, the spirit of solidarity at work and the affinity of aspirations. This unification and fraternity of Atenquique was supported by the Compañía Industrial de Atenquique, a paper mill factory, and provided the township with adequate infrastructure, buildings and installations to promote living together among the workers and their families. It is for this reason that the Company had restaurants, Movies Theater, casinos and reading rooms. To foster sport participation among Atenquique residents the Company offered swimming pools, playgrounds for football, basket ball, gym, etc. (Medina Enriquez, 1988).

To develop social relationships among the population the Company supported the formation of clubs with membership of workers, employees and their families to participate in contests of speech, poetry, conferences and theater performances. Famous writers, poets and intellectuals attended cultural festivals as well as the performance of music concerts. Employees and workers formed the Mariachi Atenquique who used to perform every Sunday evening in downtown and dancing schools received support. In sum, Atenquique was conducive to an intense social and cultural life as part of a better quality of life. It was the time when the economic and environmental development of Atenquique was on the rise.

Compañía Industrial de Atenquique was one of the showcases where the emergence of economic institutions structured under the dominant ideological paradigm of the Mexican revolutionary State was concerned for the welfare of employees, workers and all the stakeholders. In fact, the Company was a public and State owned enterprise, and it was concerned with creating sources of employment and welfare for the post-revolutionary generations of Mexicans living in the Southern region in the State of Jalisco. However, the process of economic globalization has resulted in the privatization of Compañía Industrial de Atenquique causing the shrinkage of the economic and environmental development of Atenquique and the surrounding Region of Southern Jalisco.

In the following pages, it is described the materials and methods used in the research design to continue with its contextualization of the setting to frame geographical localization, a brief history of the corporate town Atenquique and a short history of the firm. Afterwards, the results of the research are presented followed by a discussion of an economic and environmental analysis of the situation. Finally, some recommendations and policy implications are suggested.

2. Materials and methods

The methodology used was descriptive and exploratory. A sample of 40 workers at the Company who lived in Atequique was chosen for an interview. This sample

represented the 3% of the total work force at the time the firm was a state owned enterprise and 9% of the current work force, after being privatized. The interviews were conducted in two different periods of time: 10 of them were conducted on December 2008 and 30 interviews were conducted on August, 2009. The selection criteria to choose the workers to be interviewed had to match the requirements that they had worked in the company and lived in the town of Atenquique during the period of time when the firm was state owned.

However, although, it was preferred that the same 40 workers interviewed still lived after privatization of the firm in the town of Atenquique, it was impossible to meet this requirement because most of them had to give back their homes to the company and abandon the town. The interviews were conducted privately where the workers were approached out of the company premises. It was submitted to each worker a written outline of the interview to fill in, although some of them preferred to answer by talking and the response were either recorded or notes taking. The answers were analyzed taking into consideration the similarity of responses aligned to the different issues. The outline of the interview had five questions: 1) Since when have you lived in Atenquique? 2) Since when have you worked in Atenquique? 3) What are the most important changes that you have experienced in Atenquique? 4) What are the most

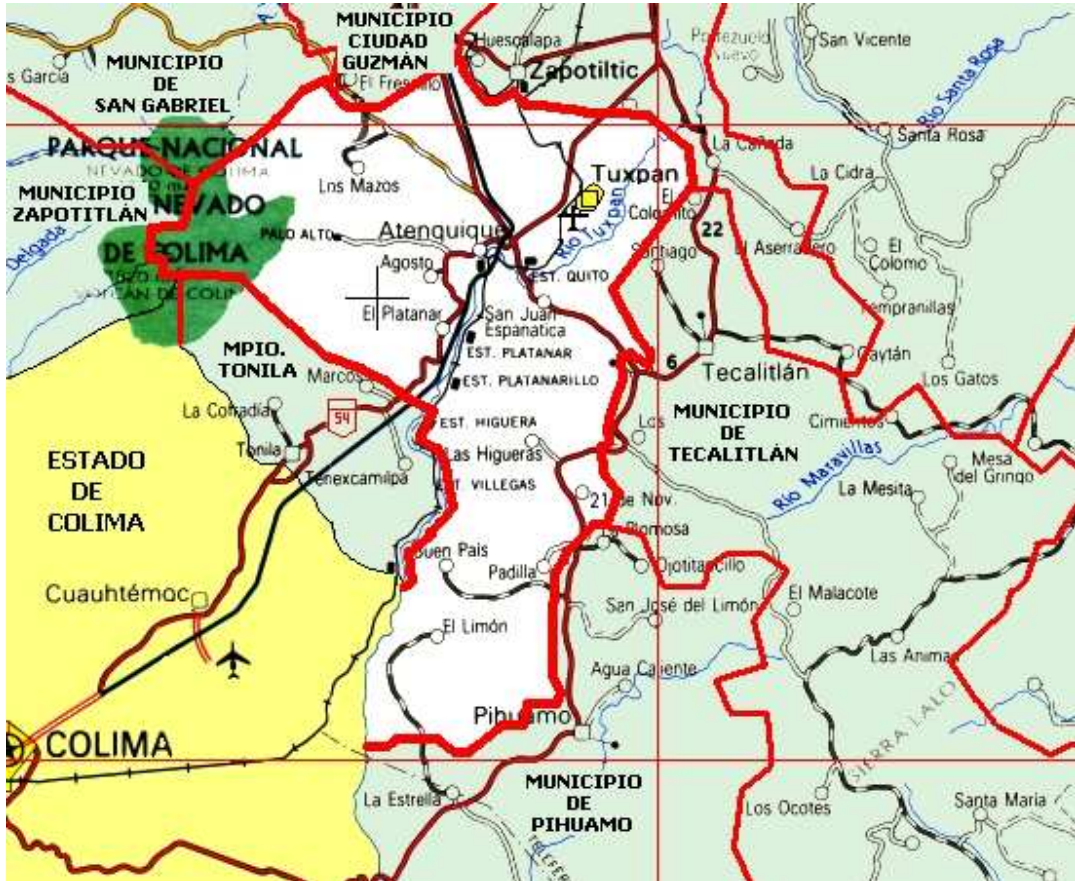
important labor changes that you have had in your work? And 5) How have these labor changes affected you?

3. Localization of the town of Atenquique

The village of Atenquique (19°32'N 103°30'W), is located in the south of the State of Jalisco (see figure 1 below), at the eastern foot of the Colima peaks at 1030 meters above the sea level. The precipice of Atenquique is 24 kilometers large located in the East bank of the Volcano Nevado of Colima and together with the other precipices The Plátanos and Arroyo Seco, form the Atenquique Basin. The Atenquique basin has a long funnel appearance and is west-east oriented joining the Tuxpan River. Atenquique is located 7 miles/11.3 kilometers west of Tuxpan, on Mexico Highway; 54 (See figure 1: Map of Atenquique and surroundings).

The Volcán Colima is a decadent volcano and the most active in Mexico. Currently it is approaching its climactic phase and a major eruption could occur in the next decade. Volcanic debris flows are likely to occur in the two major drainages to the east and west of the volcano, Rio Tuxpan and Rio Armería respectively. As a large lumber-producing town, Atenquique is at high risk for moderate to large lahars because it is near the volcano and at the bottom of a deep canyon (Saucedo Girón, Hernández Hernández y Macías Vázquez, s.f.)

Figure 1. Map of Atenquique and surroundings



4. Brief history of the town

Atenquique was the site of battle of Atenquique in 1858. Before the construction of the paper company, this village only had 50 inhabitants and was known as a camping location. The Atenquique village was created in 1946 as the consequence of the development of a paper mill named Compañía Industrial de Atenquique, S.A. (CIDASA) as a strategic point to capture the water from two rivers:

Atenquique and Tuxpan, which are vital for the industry. The Compañía Industrial de Atenquique was inaugurated in October, 1946 and became the largest in the Southern Region of Jalisco. Immediately after the establishment of the Company, Atenquique had a population of more than 4, 000. Since, then the labor force has traveled from the neighboring cities and towns and relies on the company as their principal employer.

On 16th of October, 1955 began with an intense storm that lasted 3 days and caused a series of fluxes of rubble and debris which devastated almost the whole Village of Atenquique. The storm also caused a strong current and flooding from the Atenquique Creek that resulted in the death of ten persons and destroyed the church, a school, business and shops, buildings and around 20 homes. The storm also affected the industrial plant and killing 23 persons. The flooding left desolation and affected the operations of the paper company for 2 months, rail-line and other roads were truncated and the material damages were estimated in 10 thousand million pesos at that time. The issue was the slope of the high inclination that collapsed near the village. This catastrophic event forced the creation of new plans for Atenquique (Redacción Del Sur, 2005). The residents of Atenquique helped to repair the damages to the Company.

After installation of the paper Company in Atenquique the population had duplicated in only 20 years from 1950 to 1970, consolidating itself as a pole of regional attraction. In the 1990s there were 291 households with a population of 1,645 as shown in table 1 which lists the larger localities out of the 82 in the municipality of Tuxpan.

Table 1. Population for the years 1990 and 1995 in the main localities of the Municipality of Tuxpan

Name of localities	Population (Year/inhabitants)	
	1990	1995
Cabecera Municipal	25,895	26,219
Atenquique	1,645	1,237
La Higuera	1,479	1,410
San Juan Espanatica (El Pueblito)	908	792
Pozo Santo	868	
Platanar		582

Source: INEGI (2000).

For the case of Atenquique, it can be determined that there were 1,645 inhabitants in 1990 while there were only 1,237 in 1995, marking a trend towards a shrinking population.

In the case of Atenquique, it can be determined that there were 1,645 inhabitants in 1990 while there were only 1,237 in 1995, indicating a trend towards a shrinking population. Comparing the population of Atenquique in 1988 and the Population Atenquique has in 2007, the results are:

Table 2. Population of Atenquique

Year	Population attending school	Total population
1988	750	3700
2007	139	310
	-611	-3390

Source: Own estimations after counting and taking a census.

5. The history of the Company

Although the area of the Nevado de Colima was declared “protected zone” in 1934 and considered a national park in the times of President Lázaro Cárdenas, the decree was modified two years later in 1936 to give opportunity to the company in Atenquique to exploit the forest.

The land reform implemented in México during the 30s and 40s gave shares of communal land (Ejido) to poor peasants (ejidatarios) of expropriated land from large states’ private owners, generally called haciendas. In order to exploit their

land, the ejidatarios cleared the forest and leveled the ground through irrational felling of large forest surfaces.

The large landowners from Southern Jalisco which controlled the forests, not only of the Volcanoes of Colima, but also the Mountains of Sierra del Tigre, El Halo y la Leona organized the enterprise Unión Forestal de Jalisco y Colima in 1940 to maintain control of forest resources and protect the forests from possible risks. .

On 26th November 1940 the decree was modified again and on 7th September 1941, the Compañía Industrial de Atenquique, S.A. (CIDASA) was founded to take advantage of forest resources in the Southern Jalisco. The decree established the concession for forest exploitation in the Southern Jalisco for 50 years in favor of CIDASA for the elaboration of chemical celluloses, mechanical past, paper, synthetic fibers and diverse plastic materials.

The paper company CIDASA (Compañía Industrial de Atenquique, Sociedad Anónima) in Atenquique was created by local investors and promoted by a German military. The Mexican federal government granted one million and eighty thousand hectares in a free concession for exploitation during the following 50 years. This extension represents 1.7 % of the total forests in all the Mexican territory.

The Industrial Company of Atenquique CIDASA was a state owned paper mill enterprise. Since the beginning, the Company had been benefitted by fiscal incentives. The Company diversified its productive activities in a conglomerate integrated by the lumber exploitation cellulose extraction, and packing manufacturing.

The 22nd March, 1945, an industrial forest exploitation unit was created in favor of CIDASA with a concession for exploitation of timber on a surface of 225,000 acres. This area was distributed in 17 municipalities in the Southern region of Jalisco, with an annual production varying between 60 and 70 percent of the global production of the State. The 27th March, in 1945 the Industrial Unit of Forest Exploitation (Unidad Industrial de Explotación Forestal or UIEF) was created by decree to consolidate control of forests adopting a legal regime. In 1945 the Dirección Técnica Forestal (Technical Forestry Direction) was created with employers paid by CIDASA, therefore, as the organization in charge of technical surveillance of exploitation was on the payroll of the company that was exploiting the forests. Between 1946 and 1948, the first forest inventory named General Project of Ordination was carried out.

Figure 2. Partial view of Atenquique



Source: José Vargas

There was a world crisis of paper in 1954 that benefited the expansion of CIDASA; as a result forest exploitation was consolidated as the main economic activity given the potential and magnitude. In 1963 and 64 the CIDASA plant was modernized and amplified. Between 1964 and 1968 the second forestry inventory began. An immediate consequence of these agreements the exploitation of the forest resources was accelerated. By 1969 the modernization of the plant was already consolidated incorporating new techniques and processes.

In 1971, CIDASA became a state owned enterprise due to financial problems. In 1972 another decree widened the uses of the exploited lumber by the UIEFA (Unidad Industrial de Explotación Forestal de Atenquique) from cellulose, cardboard and paper to wood, triplay or wood-cardboard and other products. A

manufacturing plant of triplay was installed although the oyameles (a variety of tree) were scarce after fierce exploitation.

The relationships between the residents of neighboring municipalities, more specifically between the cities of Tuxpan and Cd. Guzman were considered familiar communion because the company was “the heritage of our fathers”. General wages ranged between 150 and 160 pesos (15-16 US Dollars) per day, although some workers earned more than 300 pesos (30 US Dollars) justified by the high productivity and personal qualifications.

The company was an economic empire in the Southern Region of Jalisco because it used resources conceded by decree that belonged to ejidatarios (Holders of one right to exploit a plot of land) and small property owners. After the Mexican economic and financial crisis of 1982, economic policy addressed the problem by gradually dismantling the State, selling and privatizing public enterprises, merging, transferring, canceling and settling down major companies and taking out from the state owned sector minor companies. After the end of the exclusive concession to the Industrial Company of Atenquique in 1990, the Company was sold to ‘Grupo Industrial Durango’, S.A. de C.V. (GIDUSA) that belonged to the family Rincón Arredondo. GIDUSA was founded in 1980 and has been the only producer that integrated vertically the whole productive process of cardboard and

packing from the lumber exploitation, cellulose, manufactured paper and products. The firm provided 65 percent of packing cardboard utilized by the Mexican export sector, 80 percent of Mexican packing utilized by the maquila (in bound industry) sector and 40 per cent of the packing consumed in the country. GIDUSA is the major lumber Company and the major manufacturer of brown papers and packing cardboard in Latin America. It also owns 26 manufacturing plants in México and 5 more in United States. Currently, the Industrial Company of Atenquique is one of the subsidiaries of Grupo Industrial Durango.

Grupo Durango also owns 'Productora e Importadora de Papel' (PIPSA), that controls 90 percent of the paper used in newspaper in the national market. In 1998, the Mexican Bank of Foreign Commerce (Bancomext- Banco Mexicano de Comercio Exterior) gave 80 million US Dollars to GIDUSA in order to pay its debts to the banks after purchasing PIPSA. The federal government remitted their debts for the acquisition of PIPSA, although it was sold off at half its value (Proceso, 1999).

The distrust by the labor-force was initiated in the third week of April, 2001, when 97 workers out of 650 were fired because their contracts were rescinded without any reason and then later another 30 workers lost their jobs. On 21st April, 2001, after the Company stopped production due to maintenance, it declared that

it was not competitive. Since that moment, the workers have gone on strike outside the company's facilities awaiting a solution to the conflict (Rivera, 2001).

The firm shut down its operations on 26th April, 2001, firing employees and workers. The company of paper Kraft was closed due to the increase of production costs, and more specifically the labor costs. After half a century of operating, the Industrial Company of Atenquique closed the doors due to high operating costs, more specifically thru high cost of manpower, 900 employees lost their jobs. It transpired that the Company had taken equipment out of the plant, which in turn had motivated protests from employees (Milenio, 2001).

There were two different versions why the company closed: The workers argued that the ambition of shareholders and managers from the Grupo Durango was the main cause. The Union strategy was to avoid the definitive closing down of the plant.

The Company argued that the traditional collective contract of labor signed 55 years ago with an addendum of benevolent clauses that benefited the employees and workers as the result of negotiations between the labor union and the representatives of the State and the Company was the cause for its closure. It was argued that the higher labor costs were the result of the lack of flexibility to

change labor culture. The owners argued that Atenquique had the oldest and least competitive labor contract in the national paper mill industry. The firm declared that the collective labor contract included clauses, terms and benefits difficult to understand (Milenio, 2001) in an economy of high competitiveness and open borders to imports.

Therefore, the origin of the conflict was to eliminate the collective contract and to hire personnel under a new scheme of labor conditions designed to lower the labor costs. However, the Company accepted that the main problem was the age of the workers, who were older than 35 years old. The threat was to relocate the plant to a place where the Company could achieve higher profitability. The message was clear: to suspend the labor contracts that threatened the principles of productive efficiency. The closing of Atenquique meant that labor rights achieved in half a century would be nullified by management and the dismissal of 650 union workers, 120 employees of trust and 130 eventual workers.

The collective contract set a daily production limit of 240 tons of paper however, at the time before of the strike the production was more than 350 tons.

During the visit from the Governor of the State of Jalisco to Tamazula de Gordiano, a neighboring city to Atenquique, Guillermo Legarret González, and

General Secretary of the National Union of Paper industries exposed this situation of the workers at GIDUSA. The Governor offered support to solve the conflict (Comunicación Social, 2001). During the labor conflict, the Municipal President of Tuxpan, Tranquilino Rúa Laureano, affirmed that the workers had his moral support to find a way out of the conflict.

On 16th May 2001, The State Congressman Ramón León Morales submitted an agreement point to the Permanent Commission of the Congress which was turned to the Social Welfare and Labor Commission. The mandate of this point of agreement was to find a solution to maintain the source of labor and respect the labor and contractual rights of employees and workers.

However, after several meetings between the managers and the employers to settle an amount to be paid to the dismissed workers as liquidation, agreement was not reached. After the GIDUSA paper plant had closed and all the workers and employers dismissed, it was announced that the Economic Promotion Secretary of the Jalisco State Government would sustain the economic reactivation programs to create employment in the Southern Jalisco (Gobierno del Estado de Jalisco, 2004).

In meetings between the Secretary of Labor, leaders of the Union, and representatives of the Village of Atenquique, the Company accepted to pay maintenance of primary services enjoyed by the population and were given by the Company. They also agreed to review the collective labor contract to settle benefits to workers in order to reduce the costs of paper production. The Company also agreed to sign a new contract hiring all the employees. The Company and workers accepted the commitment, however later, the Company decided not to accept it. The Secretary of Labor had to intervene to reach the agreement, after the workers had agreed to receive only part of the benefits, to settle the labor collective contract.

The labor conflict in the paper plant GIDUSA was part of the strategy of the Company to overcome the labor collective contract to reduce labor costs. All the workers and employers were dismissed ending the labor collective contract that had been enforced for 55 years, with an estimated cost of 160 million pesos. Once settled this collective labor relation, Atenquique could open the plant without the heavy burden of the payment of labor benefits.

On 3rd September, 2001, GIDUSA declared it was ready to open again (El Financiero, 2001) investing 50 million dollars (Rodriguez, 2001). The Company was named Compañía Papelera de Atenquique S.A. de C.V. The new company

began operations in September 2001 with around 50 percent of the labor force. Since then management of the firm has been requesting new attitudes toward the multifunctional job assignments, supported by programs of training and productivity. Overall, salaries are lower than before. Starting on February 2007, the firm changed its name to ATENSA, S.A. de C.V., Empaques de Carton Titàn, S.A. de C.V.

6. Results and discussion

The analysis of the interviews revealed that 96% of the individuals lived in Atenquique and worked at the Company before the crisis. The older interviewees commented that they started to work in the Company or other clustered companies such as Unión Forestal de Jalisco y Colima, Aserraderos Técnicos, etc. The interviews revealed that the important changes in Atenquique were related to the Company's life cycle, such as the change of ownership in 1987 when it was privatized and sold to the Grupo Durango.

Another important change highlighted in the interviews was the closure of the Section XI of the Union Workers in the year 2001, when most of the workers were dismissed. In order to cancel the workers Union, the Company closed operations and declared bankruptcy. Only part of the union workers were hired

under contract, however after the end of this contract they were transferred to another clustered company with the same terms and conditions of a new contract.

The important changes experienced by the interviewees included that when they began to work for the Company they required competencies for good performance and higher productivity. Other changes reported were the adjustment and adaptation to the work, job promotions in the company, changes in the information and data systems, personnel reduction and new hires.

Out of 40 interviewees, 37 agreed that the turning point was marked on September 2001 when after the crisis, the Union was eliminated and the new named company began operations and again hired workers without experience and without fringe benefits and job requirements. The pressures were higher on efficiency, productivity, with less resources and new challenges. The employers kept the same wages while the workers had lower salaries and fewer fringe benefits than when the company was owned by the Mexican State.

The interviews revealed that there is more pressure; the labor environment and climate are tenser and more stressful in contrast to the times when the company was owned by the Mexican State. Employees and workers had a more relaxed environment, less pressure on assignments and more personnel assigned to

perform the same duties. Under the new management the stress increased when the employees and workers were required to maintain resources and some fringe benefits were removed such as tires for cars, gas bonuses, profit sharing, etc.

Four of the interviewees captured the situation stating that during the time that the company was owned by the Mexican State supervision was difficult because the operative personnel within the Union membership were lazy and negligent. When the new Company started in September 2001, after the declared bankruptcy and crisis of the former Company, all the personnel with union membership were dismissed, some of them were hired but most of the personnel were new hires.

The positive aspects to the labor changes identified during the interviews relate to personal job experiences at the company such as more participation of workers, earning more money, more labor options, learning more, and the opportunity to have a job. 28 of the interviewee declared that the labor changes at the company have favored them because they have received more training. 7 of the respondents concluded that they have been more motivated by all the events caused by the globalization changes, commercial treaties, and unemployment because it has caused people to value the sources of jobs and the struggles for the company to survive in the Southern Region of Jalisco.

Five interviewees reported that labor changes have benefited them because they have achieved promotions in rank and salaries. Furthermore, other interviewees declared that although the labor changes are more stressful with more pressure, they perceived however, that the changes have been positive. The argument is that due to the devaluation of the acquisitive power of wages, workers need to achieve goals to keep their jobs. In general terms, the employed people at the Company perceived that since they started to work and until now, the personnel have improved their attitudes and productivity. Personnel have developed more abilities and have become multifunctional: for example a mechanic now knows welding and painting, etc. Before, he worked always with a partner, and now he works by himself.

Among the negative impacts of the labor changes at the company reported by 39 out of 40 of the interviewed persons, one negative impact is that they work under more pressure, work more time than the ordinary labor day of eight hours and without receiving overtime payment or negotiation of worked hours in exchange for more flexible time when required for personal problems such as health attention. Other effects are the lower salaries and fewer employees and workers for the same activities. As five interviewees declared, the negative effect of job pressure and stress when achieving productivity goals produced better results with less costs for the company.

Another negative aspect reported during the interviews was that the labor environment is heavy and stressful. The managers of the company are obliged to have profits alongside pressing and manipulating personnel to get better performance. An interviewee stated that “it has been managed psychologically to make us believe that we are the owners of progress and we are responsible for good results”. It is a scaling upwards objective, always improving productivity.

7. Regional economic and environmental development

A. Economic impact analysis

The once considered “economic motor” of Southern Jalisco for more than 55 years, closed its doors. The labor conflict was a social and economic conflict not only in the region of South of Jalisco, but also at the level of the State of Jalisco. The labor conflict had not only an economic impact, but it had affective implications. 95% of the workers of the Company in Atenquique were from Tùxpan, a municipality that had 33,000 inhabitants. The main economic activity of Tùxpan is the agriculture of sugar cane and vegetables.

From March 1995 to December 2000, investments in the Southern region of Jalisco added 55 million US Dollars, which represented 98 percent of the total in the State of Jalisco according to the Secretaría de Promoción Económica del

Gobierno del Estado de Jalisco, 1995-2001 (Gobierno del Estado de Jalisco, 2004).

The company provided direct employment of more than 1,000 and more than 4, 000 indirect employment which had an economic impact not only in Atenquique but the neighboring cities of Tuxpan and Cd. Guzmán and the towns of Zapotiltic and Tecalitlán. It was calculated that the economic spill over was around 150 pesos daily per employee as an average, which amounts to a total of 750 thousand pesos per day or 22,800,000 per month.

650 workers plus 300 employees were affected by not earning their salaries during the crisis with an impact on the living standards of 4, 750 inhabitants. It was estimated that 4 out of 10 families in the municipality of Tuxpan depended on the Atenquique worker's income. More than 600 families were directly damaged in their income. The immediate impact on local economy of Tuxpan was a 60% dropping in sales and as a consequence decreased sales in the regional market of Cd. Guzman.

A study of the State Legislature concluded that the multiplication effect of the salaries spill over was estimated to be around 800,000 pesos per month, and only in the municipality of Tuxpan. However the study should have considered the

impact on Mazamitla, Tecalitlán, Tamazula de Gordiano, Tolimán, Zapotiltic, Zapotlán el Grande and other locations in the State of Colima, by limiting consumption and eroding the living conditions.

The economic effects of the labor conflict were visible at the Tianguis (the street market) on Sunday, where there were fewer customers. The earned wages, as the direct economic sustainability of families, and indirectly as well, were dependent on the labor conflict. For example, as a consequence of the labor conflict, there was an estimated reduction of around 40 percent in income of restaurants.

The seniority average of workers and employees who had a legitimate aspiration to achieve a pension was around 20 years of service. Most of these workers had no other opportunity to become employed or to start their own businesses because of the backward economic development of the region. For this condition the region has been fiscally favored.

The social impact in the analysis of the State Legislature implied that the closing of the Company could have been the origin for familiar disintegration, health, nutrition, education, migration and criminal problems. The Economic Promotion Secretary announced that they have a diagnostic to find solutions and economic alternatives to the problems derived from dismissing the workers.

The municipal President of Tuxpan suggested that some corrective measures were taken in order to attract more investments to the municipality to avoid being highly dependent in one Company. Korean entrepreneurs involved in the metal mechanics industry planned to establish a plant in the municipality of Tuxpan. It was considered as an alternative to create employment, but unfortunately, the negotiations were wrong. In fact, the Municipal President Rúa Laureano had started negotiations to attract a Korean investment which should have generated 3,000 employment positions in the short term and 10,000 in the long term, although women were the employed. This plant could have interrupted the trend toward migration to the North, mainly to United States of the young generation which leaves towns behind only for the older people to live for survival. The young men have to migrate looking for employment and better conditions of living standards.

b. Environmental impact analysis

From the second half of the past Century, the environmental degradation on the region has been significant and reached alarming dimensions when it surpassed the natural capacity of natural regeneration of forest communities. The most serious problem of the Southern Region of Jalisco has been the irrational deforestation which started at the beginning of the CIDASA till GIDUSA. The

Federal Government also modified the protected area limits shrinking it from 2,300 meters above the sea level to 3,000. However these limits were never well defined and had been confused.

Therefore, the Company took advantage of the National Park and devastated the forest resources of the Nevado of Colima`s area. When the Company started to exploit the forest, it had the capacity to transform around 200 thousand cubic meters of lumber per year, which represented an enormous quantity of felling trees.

The abundant ecological resource supply without almost any restrictions motivated that the Company to over-exploit more than 230 thousand cubic meters of lumber annually, above the sustainable capacity of regeneration of forests. Therefore, Atenquique raised its production to more than one million cubic meters of lumber, more than five times the capacity of regeneration of the forest. This caused an ecological debacle of the forest.

As a result of 50 years of forest exploitation, the secondary vegetation and deforested areas were utilized for agriculture and cattle, infrastructure and commercial exploitation. The company sub-utilized the forest resources but did not have any plans for the byproducts derived from lumber. The Company

exploited the pine for manufacturing paper and the holm oak for the furniture industry, but never exploited the hundreds of tons of shavings that were spoiled. Besides, there have been interests of other economic agents, political and social actors, mainly intermediaries and middlemen, who are greedy to take advantage of the forest and lumber resources of the local communities. There is no other form of getting away and avoiding the practices of opportunism and corruption of these agents and actors, but to maintain a client relationship with the owners of the lumber industry that manages the forests.

Many owners of forest decided to exploit their own resources and the proliferating sawmills around Cd. Guzman, number more than 25 operating and exploiting the forest argues García de Alba, (2004). This irrational exploitation of forests is the cause of unstable soil and sudden flux of rubble and debris. When the natural forest is removed, the roots of the trees cannot retain and compact the ground. Because of the high slope of the hills, the water erodes the ground and cause the flux of materials.

Several systems of forest management had been implemented according to the needs, such as the Mexican Method of organizing irregular forests (Método Mexicano de Ordenación de Bosques Irregulares or MMOBI), Forestry Development Method (Método de Desarrollo Silvícola or MDS), Jalisco Coastal

Plan (Plan Costa de Jalisco), Integral Management Plan for the Region of Atenquique (Plan de Manejo Integral para la Región de Atenquique or PMIFRA), Forestry Conservation and Development (Sistema de Conservación y de Desarrollo Silvícola, or SICODESI), Integral Management System (Sistema de Manejo Integral or SIMANIN). However, the results of implementing these plans are not positive, corruption being the main factor.

After the earthquake of Armería on 21st January 2003; the geomorphology dynamics of the Atenquique basin has been accelerated. The dynamics can generate flows of detritus in the short term, as it did in October 1995 which destroyed a great part of Atenquique. It is necessary to incorporate in Urban Development plans the risks by flows of detritus in the locality of Atenquique. Natural phenomena, such as the crawling of hills and solifuction, when the materials suddenly and quickly split apart as flood, cause these natural disasters (Suárez Plascencia, Núñez Cornú and Díaz Torres (s. f.)

The other area of high landslide concentration was along a 6 kilometer stretch of the Barranca de Atenquique, a deep, steep-sided canyon cut into the eastern flank of Nevado de Colima. On the south flank of Volcán de Fuego and along several smaller canyons south of the Barranca de Atenquique, moderate landslide

concentrations evidently involved similar materials to those along the Barranca de Atenquique.

Another environmental impact from GIDUSA is the spillover sewage on the river Tuxpan polluting the running waters putting any forms of life at risk.

Recommendations and policy implications

At macro level, it is necessary to change the existing framework of the Mexican Constitution and the regulatory national and state laws regarding the environmental and natural resources sustainability issues, and more specifically the law concerning the conservation of forest, in such a way that the exploitation of lumber should be more rational and under principles of community sustainability. New legislation and the creation of new institutions to foster the sustainable development of forests and jungles are needed.

Forest has been raised to the category of national security issue with full recognition of its implications on economic development and under the banner the federal government took up the Forestry National Plan.

However, there are evidences proved by different studies against the official figures that the forest issue has fallen to priority number 40 or more under the federal government leading forest and jungles to total extinction. The causes of forest and ecological deterioration and its implications on economic growth and social development are linked to the application of inappropriate public policies. Public policies are desperately needed to improve the economic growth and social development of the communities that have depended largely on natural resources at protected natural reserve areas.

The government budget for forestry needs to be increased from 0.01 percent of the overall budget and support programs are also required to be targeted broadly to forest areas. Finance to bring change is lagging far behind. PROFEPA, the Federal Agency for Natural Resources Protection has the duties of environmental surveillance and auditing, industrial inspection, managing denounces and implementing revisions of legal dispositions, faces many challenges in the procurement of environmental justice and has been charged of corruption. Corruption is endemic among officials because of the low salaries of the inspectors, thus to cut down corruption activities is required to raise wages. Illegal activities in timber extraction in forest communities cause deterioration of forests and disrupt

the community life. The new measures on over regulated activities have proved to be more harmful to community practices for sustainable management and use of natural resources.

Deforestation will remain a large problem in Southern Jalisco with serious consequences in the soil erosion, which in turn threatens the biodiversity life, disappearance of natural habitats and change of microclimates. A number of initiatives are required to resolve the problems of illegal activities in timber extraction such as illegal wood cutting, from protected forest land areas. The forest around the cities, townships and villages had been devastated by small scale logging concessions. Actions aimed to slow down deforestation and to increase reforestation should be encouraged and taken by local governments but also by communities and small private land owners and holders of communal land (ejidal). Local governance, forest management programs and an incentives plan to foster the sustainable use of natural resources is required for the practice of community forestry. In places where community forestry is practiced, local governments and landholders tend to protect natural resources.

Communities in the Southern Jalisco, such as Atenquique that had been depending on forestry and lumber before for income need desperately to

diversify economic activities such as environmental and rural tourism to take advantage of the surrounding nature treks. Forestry can be linked to ecotourism and other environmental activities and non-timber products such as botanicals, art crafts, etc. Besides, local government should promote alternative employment programs on sustainable management of natural resources.

An integral perspective of the implications that natural resources management such as forest and economic and social development should be the foundation for any strategic planning of regional development involving all the actors and agents to generate the appropriate conditions for community's welfare.

References

Brady, David, and Michael Wallace, 2000. "Spatialization, foreign direct

investment, and labor outcomes in the American states", 1978-1996. *Social Forces* 79(1): 67-99.

Comunicación Social, 2001. "Plantean al Gobernador el problema del cierre de

La papelera de Atenquique. *Boletín del Gobierno del Estado de Jalisco*, 101/2001 del 7 de Mayo.

El Financiero, 2001 "Gidusa, lista para la reapertura de Atenquique", *El*

Financiero 3 de septiembre del 2001, p. 53.

García de Alba, Ricardo, 2004. "Cuenca de Zapotlán. Deforestación y deterioro ambiental", ***IV Taller internacional de rehabilitación de la laguna de Zapotlán. Ciudad Guzmán, Centro Universitario del Sur.13-15 Octubre.***

Gobierno del Estado de Jalisco, 2004 "Modelo de ordenamiento ecológico"
Secretaría del Medio Ambiente para el Desarrollo Sustentable. Guadalajara, Jal.

INEGI, 2000. Censo de Población. *Instituto nacional de Estadística, Geografía E Informática.* Aguascalientes, Aguascalientes.

Medina Enriquez, José, 1988 *Atenquique una aportación a su historia. ¡Historia para qué?.* México, D.F. Siglo XXI Editores. Páginas 171 a la 180.

Milenio Diario, 2001. "Nocault a Atenquique". *Milenio Diario* Mayo 2.

Miller, Carold D., 2006. "Fear and Loathing in a Paper Mill Town: Local Perceptions of Globalization", *The Journal of Regional Analysis and Policy (JRAP)* 36(2): 171-181.

Paul, Yvonne and Sheridan, Michael F.(s.f.) "Estimated lahar hazard zones at Volcán Colima, México". *Department of Geology, SUNY at Buffalo, Buffalo, NY* 14260;

mfs@acsu.buffalo.edu

Proceso, 1999. "Atenquique en crisis". *Revista Proceso.* noviembre 7.

Rivera, Ramiro, 2001. Nota. *Gaceta Universitaria.* 4 de Junio del 2001 (6).

Redacción del Sur, 2005. “A 50 años de la tragedia de Atenquique”, *Periódico El Sur*, Domingo 16 de Octubre.

Rodríguez, Luis Ángel, 2001. “Invertirá Gidusa 50 mdd para reabrir la planta de Atenquique”, *El Occidental*. 14 de septiembre del 2001, p. 28.

Saucedo Girón Ricardo, Hernández Hernández Cristina¹ y Macías Vázquez José Luís (s.f.) *El lahar de Atenquique disparado por una lluvia extraordinaria el 16 de octubre de 1955 en el complejo volcánico de Colima, México*. Mimeo, No publicado.

Suárez Plascencia Carlos, Núñez Cornú Francisco y Díaz Torres José de Jesús (s.f.) *Caracterización geomorfológico de la Cuenca de Atenquique del complejo volcánico. Volcán Nevado de Colima, como insumo para la evaluación de riesgos por flujos de Detritus*. Mimeo, no publicado.

TITRE

L'expertise paysagère à l'épreuve de l'espace agricole périurbain Aménager le cadre de vie ou nourrir le monde ?

RÉSUMÉ

La culture paysagère est inhérente, dans son histoire, d'une prise de recul.

C'est le regard porté par une culture citadine sur une réalité rurale qu'elle observe avec distance qui a fondé, aussi bien en Chine qu'en Europe, la naissance de la notion de paysage. Augustin Berque a montré à quel point cette prise de distance s'accompagne nécessairement d'un désintérêt pour les pratiques socio-économiques qui font exister la réalité physique du paysage que l'on admire.

Le *paysage*, point de vue d'une classe sociale cultivée, n'est pas le *pays*, réalité quotidienne dans laquelle vivent, notamment, les agriculteurs. C'est ce qu'il a récemment appelé « la forclusion du travail de la terre ».

La culture scientifique s'est plus récemment appropriée le paysage pour en faire un nouvel objet d'étude qui se caractérise essentiellement par un changement d'échelle et par une prise en compte renouvelée des inter-relations entre des phénomènes auparavant étudiés isolément (ou à des échelles plus locales). La discipline qui a pris le plus d'importance, à la fin du XXe siècle, au point de doubler la géographie, c'est l'écologie, avec la naissance de l'« écologie du paysage ». Elle guide et sert de fédératrice aux autres disciplines qui, de plus en plus nombreuses, revendiquent elles aussi le champ du paysage.

Il n'est donc pas étonnant de constater que le principal reproche fait aux approches culturelles du paysage serait de négliger la dimension écologique, la « biodiversité des écosystèmes ».

Mais ce constat mérite quelques nuances. Car s'il est un mot-clé que les paysagistes intègrent de plus en plus facilement à leurs discours comme à leurs projets, c'est bien la biodiversité. On l'observe dans les propos d'un paysagiste très médiatisé comme Gilles Clément, aussi bien que dans les réponses à des concours d'envergure nationale ou internationale comme l'OIN de Saclay ou le Grand Paris.

On l'observe également, et depuis plus longtemps, dans les politiques publiques de territoire qui se sont préoccupées depuis plusieurs décennies d'intégrer la protection de la nature dans les différents schémas d'aménagement, comme celui de la Région Ile-de-France.

Sur ce point, donc, les approches culturalistes, même les plus portées sur l'esthétique, ne diffèrent guère des approches scientifiques les plus « dures ». Et on remarquera que les unes comme les autres conservent cette distance vis-à-vis de l'agriculture, en tout cas dans ses logiques propres d'occupation de l'espace et de son usage productif.

La forclusion du travail de la terre est toujours opérante. Et cet *écoumène*, que Berque dessine comme l'expansion de la notion de paysage vers une appréhension globale de la terre habitée, peine toujours à intégrer l'agriculture comme composante première de cette habitabilité.

La manifestation contemporaine de cette forclusion est le refus de l'agriculture moderne et des paysages qu'elle compose et dans lesquels on refuse de voir la simple réponse agronomique à l'évolution d'une demande directement liée à l'accroissement démographique. Les grandes cultures actuelles sont pourtant l'image contemporaine d'une réponse tout à fait comparable à l'invention de l'hydro-agriculture qui a permis l'émergence de toutes les civilisations de l'Antiquité. Elles sont aussi dans la continuité des révolutions agronomiques plus récentes qui, avec l'invention de la jachère et du labour, ont permis l'accroissement démographique d'une ville comme Paris.

Pourtant, la FAO et de nombreux agronomes nous le rappellent : l'agriculture mondiale devra augmenter sa productivité de 70 % pour satisfaire les besoins des neuf milliards d'êtres humains que nous serons en 2050. Et l'on peut parfois se demander si les attentes sociales qui s'expriment dans les pays développés en termes de paysage ou d'environnement ne masquent pas une attitude profondément NIMBY. Une attitude qui consisterait à aménager, notamment aux abords des grandes villes comme Paris ou Milan, des espaces entièrement dédiés à la qualité du cadre de vie, au détriment de la productivité agricole, de plus en plus décriée au nom du « productivisme », et cela même lorsque les terres concernées comptent parmi les plus riches du monde.

C'est là que se pose, vis-à-vis de l'écoumène, la responsabilité de l'expertise paysagiste. Qu'elle intègre bien ou mal la dimension environnementale (la biodiversité), elle doit surtout prendre en considération toutes les dimensions de son rôle dans une appréhension globale de la terre habitée.

AUTEURS

Roland Vidal, chargé d'enseignement et de recherche au LAREP (laboratoire de recherche de l'école du paysage). ENSP, 10 rue du Maréchal Joffre, 78000 Versailles. r.vidal@versailles.ecole-paysage.fr.

Saloua Toumi, doctorante AgroParisTech-ENSP et Institut supérieur agronomique de Chot-Mariem-Sousse (Tunisie). Même adresse. toumisaloua@yahoo.fr.

OBJECTIF DE LA COMMUNICATION

Contribuer à définir le rôle du paysagiste dans la construction de projets de territoire durables en milieu

agricole, notamment périurbain.

SESSION VISÉE

Session spéciale n°8 : L'expertise paysagère en question. Valeur des paysages, ou indicateurs de développement territorial ?

ORIGINALITÉ DU SUJET

Les territoires des franges urbaines, là où la ville rencontre l'espace agricole, manquent aujourd'hui de véritables mises en projet. Plus généralement, les attentes d'une société devenue majoritairement citadine vis-à-vis des paysages agricoles manquent d'une vision synthétique, capable d'embrasser dans un même projet l'ensemble des attentes sociétales, aussi bien locales que globales. Une approche multidisciplinaire est nécessaire pour aborder cette question. Le sujet proposé ici pose la question du rôle de l'expertise paysagère dans cette multi-disciplinarité.

MÉTHODES

Les travaux menés utilisent aussi bien les méthodes des sciences sociales ou de la géographie que l'expertise agronomique, le propre des sciences du paysage sollicitées ici étant de croiser différents outils méthodologiques.

RÉSULTATS ATTENDUS

A partir des études menées sur divers projets franciliens et de la comparaison effectuée avec le cas du Grand Tunis, la communication que nous proposons fera état des quelques grands principes qui se dégagent de ces deux situations socialement, culturellement et économiquement différentes.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Berque A. : *Être humains sur la terre. Principes d'éthique de l'écoumène*, Paris, Gallimard, 1996.

Berque A. : *Médiance, de milieux en paysages*, Belin, 1993.

Charvet J-P. : *L'alimentation dans le monde : mieux nourrir la planète*. Larousse, 2009.

Collectif : *L'agriculture périurbaine*, numéro spécial de la revue Innovation agronomique (vol. 5).

www.inra.fr/ciag/revue_innovations_agronomiques

[FAO : Sommet mondial pour la sécurité alimentaire, Rome, 16-18 novembre 2009.](http://www.fao.org)

www.fao.org

Forman et Godron : *Landscape ecology*. Wiley ed. New-York, 1986.

Mazoyer M. et Roudart L. : *Histoire des agricultures du monde : du néolithique à la crise contemporaine*. Le Seuil, 2002.

Parmentier B. : *Nourrir l'humanité*, Editions La Découverte, 2009.

Vidal R. et Fleury A. □ « La place de l'agriculture dans la métropole verte ». Revue *Projets de paysage*, 2009.

Association de Science Régionale de Langue Française (ASRLDF)
Associazione italiana di Scienze Regionali
Conférence AISRe- ASRLDF 2010

**IDENTITÉ, QUALITÉ ET COMPÉTITIVITÉ DANS LES TERRITOIRES
ALPINES**

Développement économique et cohésion dans les Territoires alpins
Aoste, 20-22 Septembre 2010
Italie

**Session S22
Espaces sous influence urbaine**

**Titre de la communication : Effets de la construction de la nouvelle Ligne 12 du
Métro sur la croissance urbaine à la Délégation Tláhuac.**

Auteurs. Diana R. Villarreal González , Ma.de Lourdes Fournier et Beatriz Canabal.
Professeures à la Universidad Autónoma Metropolitana
Unidad Xochimilco
Departamentos: Producción Económica ; Política y Cultura et Relaciones Sociales.
e-mail drvilla@correo.xoc.uam.mx et [diana_rebeca_villarreal @ yahoo.com.mx](mailto:diana_rebeca_villarreal@yahoo.com.mx)
fournier@correo.xoc.uam.mx et beacanabal@prodigy.net.mx

Objectif de la communication :

L'objectif est d'analyser les effets de l'expansion métropolitaine sur la population et le territoire de la Délégation Tláhuac qui est localisée au sud de la Ville de Mexico étant donné la croissance démographique, ainsi que les problèmes liées aux voies de circulation et des transports en commun.

Dans cette communication, nous montrerons les effets de la construction de la nouvelle Ligne 12 du Métro sur les terres des ejidos, lesquelles sont utilisées pour construire la station terminus du Métro, et ces ateliers.

Méthodologie : Pour effectuer ce travail nous nous basons sur l'information statistique de l'Institut National de Géographie, Statistique et Informatique (INEGI) et sur des entretiens dirigés vers les personnes affectés positive et négativement à cause de la construction de la nouvelle Ligne 12 du Métro « Bicentenario ».

Mots clés. Urbanisation, expansion métropolitaine et « ejidatarios ».¹

¹ Ejidos : Forme de propriété commune qui peut être hérité mais ne peut pas être vendu, sauf si la communauté ejidal veut le faire et il faut suivre un processus légal dirigé par la Corett de la Secretaría de la Reforma Agraria.

Justification de la recherche :

L'importance de cette région ce parce que elle est une des zones de recharge des manteaux aquifères qui sont des principales sources d'approvisionnement d'eau de la Ville de Mexico. Aussi la région compte avec un legs historique et culturel puisque elle a été déclarée Patrimoine Culturel de l'Humanité, tel est le cas de la zone centrale de la Délégation Xochimilco et ces « *chinampas* »² et aussi de la Délégation Tláhuac.

L'expansion de la zone métropolitaine c'est le résultat de la croissance démographique et les migrations dans la ville qui ont produit un développement urbain désorganisé qui attente contre l'écosystème et le équilibre environnemental de la région ; il y en a aussi des problèmes qui sont le résultat de la infrastructure des voies publiques et des systèmes des transports collectives insuffisants pour résoudre la mobilité quotidienne des habitants de la Délégation vers les centres de travaux spécialement ceux qui sont situés hors des leur lieux de résidence.

Notre hypothèse c'est que les effets positives origines par la construction de la Ligne 12 du Metro, spécialement pour le déplacement de la population seront contrecarres par la croissance de la population et la urbanisation des zones dédiées a la recharge des manteaux d'eau et aussi des zones naturels protégés qui sont nécessaires pour améliorer la pollution à la Ville de Mexico.

Bibliographie.

AGUILERA, A. Y MIGNOT, D. Structure des localisations intra urbaines et mobilité Domicile travail. *Revue Recherche Transport Sécurité*, 2002, N° 77, pp.311-325

BOITEUX-ORAIN, C. Y HURIOT J-M. Modéliser la suburbanisation. Succès et limites de la microéconomie urbaine. Document, Dijon: LATEC, Université de BOURGOGNE CNRS

BOURDEAU-LEPAGE L. Y HURIOT J-M. Urban Poles and the City Center : The French Pattern. Ponencia presentada en el 43° Annual meetings of the Southern Regional Science Association. New Orleans, march 2004.

BUISSON, M. A., MIGNOT D. Y AGUILERA, A. Métropolisation et polarités intra urbaines. Le cas de Lyon en *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 2001, núm.2, pp.271-296

CONSEJO NACIONAL DE POBLACION, INSTITUTO DE ESTADISTICA, GEOGRAFÍA E INFORMÁTICA Y SECRETARÍA DE DESARROLLO SOCIAL Delimitación de las Zonas Metropolitanas de México 2005, 2007, Cuadro 5.13 pp.64 y 65.

² Chinampa: c'est la forme de cultive traditionnel utilisé par les Pueblos Originaires de Xochimilco et Tláhuac qui consiste jusqu'à pressente, de utiliser le racines des arbres de l'ahuehuete qui servent pour faire des nouveaux terrains de cultive avec la terre de sous-sol des lacs de Xochimilco et Tláhuac, et aussi des canaux et des apantles.

FORD L.R. *A New and Improved Model of Latin American City Structure. Geographical Review* 1996, 86(3) pp. 437-440 .

GRIFFIN E. Y FORD I. *A Model of Latin American City Structure. Geographical Review ; 1980, vol.70,Nº4.pp.397-422.*

HORBATH CORREDOR J. E. *El trabajo y la ciudad de México: una revisión desde la geografía de las actividades productivas urbanas. En SCRIPTA NOVA Revista Electrónica de Geografía y Ciencias Sociales. Universidad de Barcelona,2002, vol.VI, núm.119 (55), <http://www.ub.es/geocrit/sn/sn-124.htm>*

INEGI Censo de Población y Vivienda. Distrito Federal y Estado de México, 2005.

INEGI XIII Censo Comercial, Industrial y de Servicios por Entidad Federativa 1994. INEGI. Censos Económicos por Entidad Federativa. Distrito Federal y Estado de México, 2004.

INSTITUTO NACIONAL DE GEOGRAFIA, ESTADISTICA E INFORMATICA Y SECRETARIA DE VIALIDAD Y TRANSPORTE (SETRAVI), GOBIERNO DE LA CIUDAD DE MEXICO. Encuesta de Origen y Destino de los viajes de los residentes del Área Metropolitana de la Ciudad de México, 2007.

INSTITUTO NACIONAL DE GEOGRAFIA, ESTADISTICA E INFORMATICA, DEPARTAMENTO DEL DISTRITO FEDERAL Y GOBIERNO DEL ESTADO DE MÉXICO. Encuesta de Origen y Destino de los viajes de los residentes del Área Metropolitana de la Ciudad de México, 1994.

LACOUR C. Y PUISSANT S. Coord. *La métropolisation. Croissance, Diversité, Fractures Col.Villes*, 1999, Anthropos. París, France.

LACOUR, C. *Formes et formalisations urbaines*. Derycke, P.H., Huriot J. M., Pumain, D., *Penser la Ville. Théories et Modèles*, 1996, Paris, France Anthropos, Col.Villes, pp. 259-300

VILLARREAL GONZÁLEZ D. R. Y AGUIRRE ACOSTA F. Expansión metropolitana y movilidad de la población en la Zona metropolitana de la Ciudad de México en Fernández RUVALCABA M, M. Y SALEME AGUILAR M, M. (Comp.) *Dimensión Social y Humana del Crecimiento Económico*. 2004, Departamento de Producción Económica, UAM-Xochimilco pp. 131-165.

VILLARREAL GONZÁLEZ D.R. Concentración del empleo y movilidad de la población trabajadora de la Ciudad de México 2000-2005. Villarreal D.R. y Mignot D. Coord. *Metropolización, concentración económica y desigualdades espaciales en México y Francia*. 2007, Ed. UAM-Xochimilco, México. pp. 75-104

XLVIIe Colloque de l'ASRDLF :

Identité, Qualité et Compétitivité Territoriale - Développement économique et cohésion dans les territoires alpins

**Vallée d'Aoste,
20, 21 et 22 septembre 2010**

Proposition de communication

Titre :

Aménagement d'une zone d'activités économiques par un agent développeur : les apports des modèles récents d'économie urbaine avec une application à la zone Bastia-Erbajolo

Auteur :

Emilie VISCAINO NADJAR
Doctorante
Université de Corse
UMR CNRS 6240 LISA
e.nadjar@bastia-amenagement.com

Résumé :

Cet article s'intéresse aux conditions et modalités de l'aménagement d'une zone d'activités économiques en milieu urbain, dans le cas d'espèce, la zone d'activités économiques Bastia – Erbajolo, située sur le territoire du grand Bastia, en Corse.

Il procède en une adaptation et une simulation appliquée du modèle d'économie urbaine proposé, en 1996, par Henderson et Mitra, lesquels adaptent le modèle de structure urbaine de Fujita et Ogawa (1982) pour y inclure les agents développeurs.

Dans ce modèle, en effet, et à la différence des approches traditionnelles, le choix de localisation des firmes au sein d'une zone d'activités économiques est confié à un agent développeur, dans notre cas à une Société d'Economie Mixte (SEM), et ne résulte pas des interactions firmes - ménages.

L'agent développeur met en place des projets, à l'échelle de villes de taille moyenne, manipulant les décisions des agents atomistiques. Il possède un pouvoir de monopsonne sur le marché du travail. Les projets sont destinés, aussi bien, à la construction d'infrastructures publiques que de structures privées.

L'application de ce modèle permet de définir la localisation optimale d'une zone d'activités économiques dans le périmètre périurbain de Bastia et d'évaluer les aménagements à réaliser sur la zone créée, en vue d'approcher les conditions d'optimalité.

L'objectif de la communication :

La création d'une zone d'activités économiques dont l'aménagement est confié à une Société d'Economie Mixte (SEM) est au cœur de la réflexion proposée dans cette communication. Dans cette perspective, nous mobilisons un modèle d'économie urbaine, dont l'originalité procède de l'adjonction d'un nouvel agent, l'« agent développeur » (Henderson et Mitra, 1996). Après adaptation du modèle générique au contexte spécifique étudié, sa simulation numérique vise à optimiser l'emplacement de la zone d'activités économiques par rapport à sa distance au centre, le nombre de travailleurs de la zone et son niveau d'infrastructure.

La référence à la thématique d'atelier ou de session visée :

Economie urbaine, Territoire, espace, théorisation et modélisation.

L'originalité du sujet :

L'originalité de notre démarche réside dans l'application du modèle théorique d'Henderson et Mitra, pour la détermination optimale d'une zone d'activités économiques micro régionale, par un agent aménageur public.

La méthode :

Les résultats obtenus sont issus d'exercices de simulation numérique réalisés sur différents jeux de paramètres.

Les résultats attendus :

La simulation numérique du modèle d'Henderson et Mitra, appliquée au territoire de Bastia, nous permet de déterminer l'emplacement optimal d'une zone d'activités économiques. Cette simulation nous permet de constater une distance entre la zone optimale et la zone prédéfinie.

Parmi les scénarios envisageables, deux premières options peuvent être avancées :

- 1) la modification de l'emplacement de la zone d'activités économiques : hypothèse difficilement envisageable étant considéré que la zone Bastia – Erbajolo est le seul tènement foncier disponible sur le territoire d'application ;
- 2) la modification de la distance au centre par l'amélioration de son accessibilité.

Bibliographie principale :

Fujita M. & Ogawa H. (1982), “Multiple Equilibria and Structural Transition of Non-monocentric Urban Configurations”, *Regional Science and Urban Economics*.

Fujita M. & Thisse J-F. (1997), “Economie géographique : problèmes anciens et nouvelles perspectives”, *Annales d’Economie et de Statistique*, N°45.

Garreau J. (1991), *Edge City: Life on the New Frontier*, New York, Doubleday, Anchor Books, 550p.

Ghorra-Gobin C. (1993), “JOEL Garreau, Edge City : Life on the New Frontier”, *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, Vol. 48, N°4.

Ghorra-Gobin C. (2005), “De la ville à l’urban sprawl – la question métropolitaine aux Etats-Unis”, *Cercles 13*, p.123-138.

Henderson J.V. & Slade E.(1993), “Development Games in Non-monocentric Systems of Cities”, *Journal of Urban Economics*.

Henderson J.V. & Mitra A. (1996), “The New Urban Landscape : Developers and Edge Cities”, *Regional Science and Urban Economics*.

Jallas M. (2001), *Créer, aménager, promouvoir une zone d’activités*, Paris, Entreprises Territoires et Développement.

Jallas M. (2003), *Moderniser et gérer durablement une zone d’activités économiques communale ou intercommunale*, Paris, Entreprises Territoires et Développement.

Conférence AISRe – ASRDLF 2010
**Identité, Qualité et
Compétitivité Territoriale**
Développement économique et
cohésion dans les Territoires alpins
Aoste, 20–22 Septembre 2010

Proposition de communication

Titre de la communication :

Évaluation de l'impact des systèmes de protection des indications géographiques sur le développement durable des territoires : l'exemple du jambon de Jinhua en Chine

Résumé :

Après avoir rappelé le contexte législatif et économique des produits de GI en Chine, la communication présentera le cadre conceptuel et analytique de la filière de Jinhua, qui sera ensuite mobilisée pour la présentation des résultats. Deux grands axes d'analyse seront considérés, à partir d'une grille originale inspirée du cadre conceptuel de l'économie institutionnaliste :

- Une analyse du marché et de la filière à travers les principaux intervenants, leurs relations et leur comportement stratégique, ainsi que l'analyse des mécanismes de gouvernance :
- Une analyse des impacts du régime de protection des IG, concernant les questions de développement durable. Les questions économiques, sociales et environnementales seront examinées à partir d'une analyse diachronique de comparer la situation avant et après la mise en œuvre du régime de protection, puis une analyse synchronique, comparant la situation de l'approvisionnement Jinhua chaîne avec d'autres produits (jambons italiens AOP, norme chinoise jambon).

La communication se termine par une discussion sur l'avenir de la chaîne d'approvisionnement grâce à la mobilisation du modèle analytique FPER (forces motrices / pression / état / réponse) habituellement utilisé pour traiter des questions environnementales. Nous montrons que cette grille peut constituer un outil novateur et pertinent pour analyser l'évolution de la filière en produits sous indication géographique et son impact sur le territoire en termes de développement durable.

Objectif :

L'objectif est l'identification des principales caractéristiques de la filière de production du jambon de Jinhua (province du Zhejiang, Chine), protégé par une indication géographique, mais autour duquel existe un conflit en cours sur les droits de propriété intellectuelle entre les producteurs de jambon et une importante entreprise agroalimentaire.

Originalité du sujet :

La communication sur le travail de terrain effectué dans le cadre du projet *Strengthening International Research on Geographical Indications (SINER-GI, 2005-2008)* dans le cadre du 6^{ème} PCRD. Elle propose un outil d'analyse original de l'impact de la protection de produits

sous indication géographique élaboré dans le cadre de ce projet et propose une application au cas d'un produit emblématique (le jambon de Jinhua) d'un pays majeur du commerce international

Référence à la thématique d'atelier ou de session visée :

D4 - Développement rural

Résultats attendus :

La communication mobilise une grille analytique originale fondée sur l'identification de quatre étapes essentielles à la structuration de cercles vertueux de valorisation des ressources spécifiques par des indications géographiques sur les territoires : l'identification des ressources, la qualification des produits, la rémunération des acteurs de la filière, la reproduction des ressources. L'application de cette grille au cas du jambon de Jinhua permet d'en tester la robustesse et les limites, tout en donnant un éclairage particulier à la question du développement durable des territoires dans le contexte de profonde mutation que connaissent les territoires ruraux en Chine.

Bibliographie:

Allaire G, Sylvander B. (1997) Qualité spécifique et innovation territoriale, Cahiers d'Economie et Sociologie Rurale, n°44, pp.29-59

Pecqueur B. (2001) Qualité et développement territorial: l'hypothèse du panier de biens et services territorialisés, Economie rurale, 291, pp.37-49

Torre A. (2002) Les AOC sont-elles des clubs? Réflexions sur les conditions de l'action collective localisée, entre coopération et règle formelle, Revue d'Economie Industrielle, n°100, 3^e trim. 2002

Treagear A., Arfini F, Belletti G, Marescotti A (2007) Regional foods and rural development : the role of product qualification, Journal of Rural Studies, 23(2007), pp.12-22

Van der Ploeg J.D. (2002) High quality products and regional specialities: a promising trajectory for endogenous and sustainable development, OECD, Siena, Italy, 10-12 July, 2002

Coordonnées de l'auteur :

Frederic Wallet

UMR SADAPT

INRA Agroparistech

16 rue Claude Bernard

75231 Paris cedex 5

Tel: 06.85.45.59.51

Mel : wallet@agroparistech.fr

*Le rôle des observatoires dans l'évaluation environnementale transfrontalière.
Retours d'expériences et perspectives dans le domaine de la lutte contre le changement
climatique*

Pierrick Yalamas, chargé de mission Energie-Climat
Rhônalpénergie-Environnement
10 rue des Archers
69002 Lyon
Pierrick.yalamas@raee.org
Tél : +33 4 72 56 33 58

Dans de nombreuses régions mais aussi sur des territoires transfrontaliers, de nombreux observatoires se mettent en place. Ceux-ci concernent par exemple la consommation d'énergie, les émissions de Gaz à Effet de Serre, la qualité de l'air, le changement climatique, la biodiversité, ... Leur mission est de collecter, traiter et mettre à disposition des informations sur l'environnement. Ce partage de connaissance est précieux et doit alimenter les travaux de diagnostic, de suivi ou d'évaluation environnementale.

A partir de plusieurs retours d'expériences, nous nous proposons d'analyser les facteurs de réussite de ces observatoires dans un contexte de territoire transfrontalier. Nous chercherons en particulier à analyser les conditions dans lesquelles les données mises à disposition par les observatoires peuvent effectivement contribuer aux travaux des différents acteurs. Cette analyse sera faite d'un point de vue technique (qualité des données et des métadonnées, outils de mise à disposition de données, etc...) et organisationnel (mode de gouvernance des observatoires, implications d'acteurs de différents secteurs, définition d'une vision partagée et concertée, ...).

Ces analyses permettront de formuler, en conclusion, quelques propositions sur le développement d'outils d'observation et de connaissance environnementale, sur des territoires transfrontaliers France-Italie.